

# REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTÈRE DE LA PROSPECTIVE DU DÉVELOPPEMENT DE  
L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE LA  
COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE  
(MPDEPP-CAG)



## ENQUÊTE MODULAIRE INTEGREE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES (EMICoV) BÉNIN 2006

### RAPPORT D'ANALYSE

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique

Mars 2008



Ce rapport présente les résultats préliminaires de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages (EMICoV) réalisée au Bénin sur la période août - novembre 2006 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) couplée avec l'Enquête Démographique et de Santé (EDSB-III). L'EMICoV a été financée par le Gouvernement du Bénin, le projet Millénaire Challenge Account (MCA-Bénin), la Corbeille Commune (Danemark, GTZ, Union Européenne et Pays Bas). Elle a bénéficié pour l'échantillonnage de l'assistance technique du programme mondial des Enquêtes Démographiques et de Santé (Demographic and Health Surveys - MEASURE DHS) de Macro International Inc., dont l'objectif est de collecter, analyser et diffuser des données démographiques et de santé portant en particulier sur la fécondité, la planification familiale, la santé et la nutrition de la mère et de l'enfant et le VIH/sida et de l'Observatoire Economique et Statistique de l'Afrique Subsaharienne (Afristat).

Pour tous renseignements concernant EMICoV, contacter l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), BP 323, Cotonou, Bénin (Téléphone (229) 21 30 74 48/21 30 82 44 ; Fax (229) 21 30 82 46 ; e-mail : [insae@insae-bj.org](mailto:insae@insae-bj.org); Internet : [www.insae-bj.org](http://www.insae-bj.org)).

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE-Bénin), *Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages(EMICoV)-Bénin 2006 : Rapport d'analyse*, Cotonou, Avril 2008.

# Sommaire

|                                     |             |
|-------------------------------------|-------------|
| <b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>     | <b>IX</b>   |
| <b>LISTE DES GRAPHIQUES .....</b>   | <b>XIII</b> |
| <b>LISTES DES ABREVIATIONS.....</b> | <b>XVI</b>  |
| <b>RESUME .....</b>                 | <b>XVII</b> |

## **CHAPITRE I : EMPLOI, CHÔMAGE ET CONDITIONS D'ACTIVITÉ**

|   |    |
|---|----|
| RÉSUMÉ.....   | 1  |
| INTRODUCTION.....   | 2  |
| 1.1 NIVEAU D'ACTIVITÉ AU BÉNIN.....                             | 2  |
| 1.1.1 Caractéristiques du niveau d'activité.....                | 2  |
| 1.1.2 Contribution du secteur informel à l'emploi au Bénin..... | 4  |
| 1.2 LE CHÔMAGE AU BÉNIN.....                                    | 8  |
| 1.2.1 Niveau de chômage au Bénin .....                          | 8  |
| 1.2.2 Profils des taux de chômage.....                          | 9  |
| 1.2.3 Les primo-demandeurs .....                                | 10 |
| 1.2.4 Les anciens actifs occupés .....                          | 10 |
| 1.2.5 Caractéristiques et durée du chômage .....                | 10 |
| 1.3 LA RECHERCHE DE L'EMPLOI AU BENIN .....                     | 10 |
| 1.3.1 Le mode de recherche d'emploi .....                       | 10 |
| 1.3.2 Le type d'emploi recherché .....                          | 11 |
| 1.3.3 Prétentions salariales des chômeurs.....                  | 11 |
| 1.3.4 Horaires de travail et sous-emploi.....                   | 11 |

## **CHAPITRE II : LES DIFFÉRENTES FACETTES DE LA PAUVRETÉ AU BÉNIN**

|   |    |
|---|----|
| RÉSUMÉ.....   | 12 |
| INTRODUCTION.....   | 13 |
| 2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE LA PAUVRETÉ : UNE BRÈVE REVUE.....                                      | 13 |
| 2.2 AMPLEUR DES DIFFÉRENTES FORMES DE PAUVRETÉ AU BÉNIN.....  | 18 |
| 2.2.1 Vue nationale de la pauvreté : prédominance de la pauvreté non monétaire .....                  | 20 |
| 2.2.2 Milieu de résidence : urbain-rural .....  | 21 |
| 2.2.3 Au niveau départemental.....  | 22 |
| 2.2.4 Au niveau communal .....  | 23 |
| 2.3 LES RELATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE PAUVRETÉ :<br>OPPOSITIONS OU COMPLÉMENTARITÉS ..... | 23 |
| 2.4 DÉTERMINATION DU NOYAU DUR DE LA PAUVRETÉ.....  | 25 |
| 2.4.1 Ampleur du noyau dur.....   | 25 |
| 2.4.2 Caractéristiques des ménages appartenant au noyau dur.....                                      | 26 |
| 2.5 LES FACTEURS DE LA PAUVRETÉ .....   | 28 |

|                     |    |
|---------------------|----|
| CONCLUSION.....     | 33 |
| BIBLIOGRAPHIE ..... | 34 |
| ANNEXE.....         | 35 |

## **CHAPITRE III: LA PERCEPTION DE LA PAUVRETÉ : UNE ANALYSE FONDÉE SUR UN MODÈLE LOGIT ORDONNÉ**

|   |    |
|---|----|
| RÉSUMÉ.....   | 43 |
| INTRODUCTION.....   | 44 |
| 3.1 BREF APERÇU DE LA REVUE DE LITTÉRATURE.....   | 45 |
| 3.2 MÉTHODOLOGIE.....   | 46 |
| 3.2.1 Les données.....  | 46 |
| 3.2.2 La méthode d'analyse.....   | 46 |
| 3.2.3 Les hypothèses.....   | 47 |
| 3.3 QUELQUES RÉSULTATS.....   | 47 |
| 3.3.1 La compréhension du concept de pauvreté par les ménages.....                      | 48 |
| 3.3.2 Le profil de pauvreté subjective.....   | 49 |
| 3.3.3 Le recoupement entre les différentes approches : le noyau dur de la pauvreté..... | 50 |
| 3.3.4 Les déterminants de la pauvreté subjective.....                                   | 50 |
| 3.4 CONCLUSION .....  | 51 |
| 3.5 TABLEAUX.....   | 52 |
| 3.6 BIBLIOGRAPHIE.....  | 57 |
| 3.7 ANNEXE .....  | 59 |

## **CHAPITRE IV : NUTRITION ET POCHE DE PAUVRETÉ**

|  |    |
|--|----|
| RÉSUMÉ.....  | 60 |
| INTRODUCTION.....  | 61 |
| 4.1 INDICATEURS DE MALNUTRITION.....   | 61 |
| 4.2 EVOLUTION DU CONCEPT DE PAUVRETÉ .....   | 62 |
| 4.3 INDICATEUR DE MALNUTRITION PERTINENT POUR LE CIBLAGE DES<br>POCHES DE PAUVRETÉ ..... | 63 |
| 4.4 IDENTIFICATION DES POCHE DE PAUVRETÉ .....   | 66 |
| 4.5 CARACTÉRISTIQUES DES POCHE DE PAUVRETÉ : ALIMENTATION, SANTÉ,<br>ÉDUCATION.....      | 71 |
| 4.6 LES VOIES D'AMÉLIORATION DE LA SITUATION NUTRITIONNELLE.....                         | 71 |
| CONCLUSION.....  | 72 |

## **CHAPITRE V : MICROFINANCE ET PAUVRETÉ**

|  |    |
|--|----|
| RÉSUMÉ.....  | 73 |
| INTRODUCTION.....  | 74 |
| 5.1 MICROCRÉDIT ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ : QUE DIT LA<br>LITTÉRATURE ?.....               | 74 |
| 5.1.1 A qui profitent les microcrédits ?.....  | 75 |
| 5.1.2 De quelle manière l'accès au crédit affecte-t-il le bien-être des bénéficiaires ?..... | 75 |
| 5.2 MÉTHODOLOGIE.....  | 78 |

|  |    |
|--|----|
| 5.2.1 Méthodes souvent utilisées.....  | 78 |
| 5.2.2 Que choisir ?.....   | 80 |
| 5.3 IMPACTS DE L'ACCÈS AUX MICROCRÉDITS SUR LA PAUVRETÉ DES MÉNAGES          |    |
| .....  | 80 |
| 5.3.1 Accès des ménages aux microcrédits : vue générale.....                 | 80 |
| 5.3.2 Estimation du score de propension pour l'appariement des ménages ..... | 81 |
| 5.3.3 Principales caractéristiques des bénéficiaires .....                   | 82 |
| 5.3.4 Analyse de l'impact des microcrédits .....                             | 82 |
| CONCLUSION.....  | 85 |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....  | 87 |
| ANNEXE.....  | 89 |

## **CHAPITRE VI : CIBLAGE ET IMPACT EX-ANTE DES POLITIQUES SOCIALES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

|   |     |
|---|-----|
| RÉSUMÉ.....   | 98  |
| INTRODUCTION.....   | 99  |
| 6.1 STRATÉGIES AMÉLIORANTES DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS<br>PROPOSÉES DANS LA SCRP 2007-2009 ..... | 100 |
| 6.1.1 Axe 1 : Accélération de la croissance.....  | 100 |
| 6.1.2 Axe 2 : Développement des Infrastructures .....   | 101 |
| 6.1.3 Axe 3 : Renforcement du capital humain.....   | 101 |
| 6.1.4 Axe 4 : Promotion de la bonne gouvernance .....   | 101 |
| 6.1.5 Axe 5 : Développement équilibré et durable de l'espace national.....                                  | 102 |
| 6.2 ANALYSE D'IMPACT FONDÉE SUR LES ELASTICITES CROISSANCE NEUTRE A<br>L'INEGALITE.....                     | 102 |
| 6.3 CIBLAGE DES COMMUNES EN FONCTION DES OBJECTIFS DU<br>GOUVERNEMENT .....                                 | 106 |
| 6.4 SIMULATION D'IMPACTS .....  | 112 |
| BIBLIOGRAPHIE .....   | 120 |

## **CHAPITRE VII : DEMANDE ET OFFRE DE SERVICES DE MICROFINANCE**

|   |     |
|---|-----|
| RÉSUMÉ.....   | 121 |
| INTRODUCTION.....   | 122 |
| 7.1 PROBLÉMATIQUE DE LA MICROFINANCE AU BÉNIN .....                               | 123 |
| 7.1.1 Historique de la microfinance.....  | 123 |
| 7.1.2 Le secteur financier bancaire.....  | 123 |
| 7.1.3 Le secteur de la microfinance au Bénin.....                                 | 125 |
| 7.1.4 Produits et services de microfinance .....                                  | 127 |
| 7.2 OFFRE ET DEMANDE DES SERVICES DE MICROFINANCES ET DE CRÉDITS AU<br>BÉNIN..... | 128 |
| 7.2.1 Différents services offerts .....   | 128 |
| 7.2.2 L'Octroi de crédit par les structures de microfinance au Bénin .....        | 129 |
| 7.3 ANALYSE DES VARIABLES DE LA MICROFINANCE AU BÉNIN.....                        | 131 |
| 7.3.1 Les activités financées par les crédits.....                                | 131 |

|  |     |
|--|-----|
| 7.3.2 Les garanties d'accès aux crédits.....                                       | 132 |
| 7.3.3 Le système épargne-crédit .....  | 132 |
| 7.3.4 Les montants des prêts .....   | 133 |
| 7.3.5 Le taux des prêts .....  | 133 |
| 7.4 IMPACT SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES.....                              | 134 |
| 7.4.1 Niveau de satisfaction des demandes des ménages .....                        | 134 |
| 7.4.2 Satisfaction des ménages relative aux conditions d'octroi de crédit.....     | 134 |
| 7.4.3 Amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires de crédit ..... | 135 |
| 7.5 PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS .....  | 137 |
| CONCLUSION.....  | 139 |

## **CHAPITRE VIII: LA PERCEPTION DU RISQUE FONCIER**

|   |     |
|---|-----|
| RÉSUMÉ.....   | 140 |
| INTRODUCTION.....   | 141 |
| 8.1 STATUTS DE LA PROPRIÉTÉ DES PARCELLES.....                                      | 142 |
| 8.1.1 Accessibilité aux parcelles et aux terres agricoles.....                      | 142 |
| 8.1.2 Type d'aménagement des parcelles .....  | 143 |
| 8.1.3 Titre de propriété des parcelles.....   | 144 |
| 8.2 MODES D'ACQUISITION ET D'UTILISATION DES PARCELLES.....                         | 146 |
| 8.2.1 Mode d'acquisition des parcelles .....  | 146 |
| 8.2.2 Mode d'utilisation des parcelles .....  | 148 |
| 8.3 LITIGES DOMANIAUX .....   | 148 |
| 8.4 TRANSACTIONS ET MISE EN VALEUR DES PARCELLES.....                               | 149 |
| 8.4.1 Achat et vente de parcelles .....   | 149 |
| 8.4.2 Mise en valeur des parcelles .....  | 150 |
| 8.5 PERCEPTION DE LA POPULATION À L'ÉGARD DU TITRE FONCIER.....                     | 151 |
| 8.6 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURISATION DU<br>FONCIER AU BÉNIN ..... | 153 |

## **CHAPITRE IX : MIGRATION, POPULATION ET PAUVRETE AU BENIN**

|  |     |
|--|-----|
| RÉSUMÉ.....  | 155 |
| INTRODUCTION.....  | 156 |
| 9.1 CONTEXTE DE LA MIGRATION ET CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES<br>.....                                      | 156 |
| 9.1.1 Contexte national et international de la migration.....  | 157 |
| 9.1.2 Justification .....  | 158 |
| 9.1.3 Objectifs.....   | 159 |
| 9.1.4 Considérations méthodologiques .....   | 159 |
| 9.2 PEUPLEMENT DES REGIONS AU BENIN : IMPORTANCE DE LA MIGRATION.....  | 162 |
| 9.2.1 Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire .....                                | 162 |
| 9.2.2 Importance, évolution et caractéristiques des migrations internes selon le statut de<br>migration..... | 165 |
| 9.3 CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION BÉNINOISE SELON LE STATUT DE<br>MIGRATION.....                         | 172 |
| 9.3.1 Milieu de résidence .....  | 173 |

|   |     |
|---|-----|
| 9.3.2 Ethnie .....  | 173 |
| 9.3.3 Religion.....   | 173 |
| 9.3.4 Département de résidence actuelle.....                                | 174 |
| 9.3.5 Grands groupes d'âges .....   | 174 |
| 9.3.6 Département de résidence antérieure .....                             | 176 |
| 9.3.7 Département de naissance.....   | 176 |
| 9.3.8 Niveau d'instruction .....  | 178 |
| 9.3.9 Niveau de vie non monétaire .....                                     | 178 |
| 9.3.10 Niveau de vie monétaire .....  | 179 |
| 9.4 FACTEURS DE DIFFERENCIATION DE LA POPULATION BENINOISE .....            | 181 |
| 9.5 MOTIVATIONS DES MIGRATIONS AU BENIN.....                                | 188 |
| 9.5.1 Motifs des migrations internes.....                                   | 188 |
| 9.5.2 Motifs des migrations internationales.....                            | 188 |
| 9.5.3 Motifs d'installation et lien de parenté avec le chef de ménage ..... | 189 |
| 9.6 QUELLES PERSPECTIVES EN ETUDE DES MIGRATIONS AU BENIN .....             | 190 |
| BIBLIOGRAPHIE .....   | 191 |

## **CHAPITRE X : GOUVERNANCE ET CORRUPTION**

|   |     |
|---|-----|
| RÉSUMÉ.....   | 192 |
| INTRODUCTION.....   | 192 |
| 10.1 GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE.....  | 193 |
| 10.1.1 La perception des populations sur le fonctionnement de l'administration.....                                   | 194 |
| 10.1.2 La perception des fonctionnaires de l'État du fonctionnement de l'administration .....                         | 196 |
| 10.1.3 La perception des acteurs de certains secteurs d'activité du fonctionnement de l'administration .....          | 197 |
| 10.1.4 Tendances de la perception du fonctionnement de l'administration au cours de l'année précédant l'enquête ..... | 199 |
| 10.1.5 Perception du fonctionnement de l'Administration au niveau départemental.....                                  | 200 |
| 10.1.5 Perception du fonctionnement de l'Administration au niveau communal .....                                      | 202 |
| 10.2 PRINCIPAUX PROBLEMES DE L'ADMINISTRATION .....   | 203 |
| 10.2.1 Mesures et incidence de la corruption et de l'absentéisme dans l'administration .....                          | 204 |
| 10.2.2 Mesures de lutte contre la corruption et l'absentéisme dans l'administration .....                             | 207 |
| 10.3 PERCEPTION DE LA POPULATION DU RÔLE DE L'ÉTAT DANS LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR ECONOMIQUE NATIONAL.....          | 208 |
| 10.3.1 Information de la population sur les réformes économiques en cours .....                                       | 209 |
| 10.3.2 De la prégnance à la corruption .....  | 210 |
| 10.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS EN VUE D'UNE AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT.....                         | 211 |

## **CHAPITRE XI : FONCTIONNEMENT DE LA DEMOCRATIE ET PARTICIPATION POLITIQUE AU BENIN**

|   |     |
|---|-----|
| RÉSUMÉ.....   | 212 |
| INTRODUCTION.....   | 213 |
| 11.1 ADHESION AUX PRINCIPES DEMOCRATIQUES .....                           | 214 |
| 11.1.1 Adhésion à la démocratie .....                                     | 214 |
| 11.1.2 Adhésion à un système politique démocratique.....                  | 216 |
| 11.1.3 Opinions des Béninois sur les insuffisances de la démocratie ..... | 217 |

|   |            |
|---|------------|
| 11.2 FONCTIONNEMENT DE LA DEMOCRATIE .....                                    | 220        |
| 11.2.1 Fonctionnement de la démocratie et de ses principes fondamentaux ..... | 220        |
| 11.2.2 Opinion sur la classe politique.....                                   | 223        |
| 11.2.3 Respect des droits de l'homme.....                                     | 224        |
| 11.2.4 Évolution de la démocratie depuis le début des années 1990.....        | 225        |
| 11.2.5 Actes d'incivisme encore d'actualité .....                             | 226        |
| 11.2.6 Les entraves au développement.....                                     | 229        |
| 11.2.7 La démocratie locale : La décentralisation .....                       | 233        |
| 11.3 PARTICIPATION POLITIQUE ET POLITISATION .....                            | 234        |
| 11.3.1 Participation électorale.....  | 235        |
| 11.3.2 Les autres formes de participation politique .....                     | 237        |
| 11.3.3 La politisation.....   | 241        |
| CONCLUSION.....   | 245        |
| <br>  |            |
| <b>PERSONNEL DE L'EMICoV .....</b>  | <b>246</b> |



## LISTE DES TABLEAUX

### CHAPITRE I : EMPLOI, CHÔMAGE ET CONDITIONS D'ACTIVITÉ

|   |   |
|---|---|
| Tableau 1.1 : Taux d'activité (6 ans et plus) selon le groupe d'âges et le milieu de résidence .....                    | 3 |
| Tableau 1.2 : Structure des emplois selon le secteur institutionnel.....  | 4 |
| Tableau 1.3 : Démographie des emplois selon le sexe et le milieu de résidence.....                                      | 5 |
| Tableau 1.4 : Répartition des actifs occupés selon le secteur institutionnel et la catégorie socio-professionnelle..... | 5 |
| Tableau 1.5 : Ancienneté moyenne selon le secteur institutionnel et la catégorie socio-professionnelle.....             | 7 |
| Tableau 1.6 : Taux de chômage par sexe et par âge .....   | 9 |

### CHAPITRE II : LES DIFFÉRENTES FACETTES DE LA PAUVRETÉ AU BÉNIN

|   |    |
|---|----|
| Tableau 2.1 : Différentes formes de pauvreté selon les départements au Bénin .....  | 22 |
| Tableau 2.2 : Corrélation entre les différentes formes de pauvreté.....   | 25 |
| Tableau 2.3 : Pourcentage des ménages qui cumulent simultanément les différentes formes de pauvreté par département. .... | 26 |
| Tableau 2.4 : Déterminants des différentes formes de pauvreté.....  | 31 |
| Tableau 2.5 : Typologie du noyau dur.....   | 35 |
| Tableau 2.6 : Noyau dur de la pauvreté selon les communes.....  | 37 |
| Tableau 2.7 : Pauvreté monétaire suivant les communes.....  | 38 |
| Tableau 2.8 : Pauvreté non monétaire suivant les communes.....  | 39 |
| Tableau 2.9 : Pauvreté en termes d'actifs du ménage suivant les communes .....  | 40 |
| Tableau 2.10 : Pauvreté d'existence suivant les communes .....  | 41 |
| Tableau 2.11 : Pauvreté subjective suivant les communes.....  | 42 |

### CHAPITRE III: LA PERCEPTION DE LA PAUVRETÉ : UNE ANALYSE FONDÉE SUR UN MODÈLE LOGIT ORDONNÉ

|  |    |
|--|----|
| Tableau 3.1a : Le profil de pauvreté subjective selon les caractéristiques du chef de ménage et du niveau de vie.....  | 52 |
| Tableau 3.1b : Le profil de pauvreté subjective selon la résidence .....   | 53 |
| Tableau 3.2 : Pauvreté subjective, bien-être et évolution du niveau de vie .....   | 54 |
| Tableau 3.3 : Pauvreté subjective, satisfaction des besoins essentiels et sécurité sociale .....   | 55 |
| Tableau 3.4 : Estimation d'un modèle probit ordonné de pauvreté subjective en fonction des dépenses par tête et des caractéristiques socio-économiques et démographiques du ménage ..... | 55 |
| Tableau 3.5 : Répartition des chefs de ménage selon leur déclaration de ce que signifie être "pauvre" .....  | 59 |

## CHAPITRE IV : NUTRITION ET POCHE DE PAUVRETÉ

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| Tableau 4.1 : Poches de pauvreté..... | 69 |
|---------------------------------------|----|

## CHAPITRE V : MICROFINANCE ET PAUVRETÉ

|   |    |
|---|----|
| Tableau 5.1 : Taux d'accès des ménages aux crédits et microcrédits (en %).....  | 81 |
| Tableau 5.2 : Taux d'accès des ménages aux crédits selon les sources de financement (en %) .....                      | 81 |
| Tableau 5.3 : Impact de l'accès des micros crédits sur la pauvreté des ménages - global et par sexe                   | 83 |
| Tableau 5.4 : Impact de l'accès des micros crédits sur la pauvreté des ménages – milieu de résidence .....            | 84 |
| Tableau 5.5 : Résumé des variables utilisées pour l'estimation du score de propension .....                           | 89 |
| Tableau 5.6 : Modèle <i>logit</i> pour l'estimation du score de propension pour l'appariement .....                   | 91 |
| Tableau 5.7 : Test de Student de comparaison de moyenne pour échantillon apparié - N = 544.....                       | 94 |
| Tableau 5.8 : Test de Student de comparaison de moyenne pour échantillon apparié différencié par sexe - N = 544 ..... | 96 |

## CHAPITRE VI : CIBLAGE ET IMPACT EX-ANTE DES POLITIQUES SOCIALES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

|   |     |
|---|-----|
| Tableau 6.1 : Elasticités croissance neutre à l'inégalité .....   | 103 |
| Tableau 6.2 : Elasticités et Indices pro-pauvres selon les postes de dépenses .....   | 105 |
| Tableau 6.3 : Elasticité croissance neutre à l'inégalité par commune .....  | 110 |
| Tableau 6.4 : Simulation de l'évolution des indicateurs macroéconomiques .....  | 115 |
| Tableau 6.5 : Régression du logarithme des dépenses par tête sur les variables socio-économiques et démographiques du ménage et les variables socio-communautaires..... | 117 |

## CHAPITRE VII : DEMANDE ET OFFRE DE SERVICES DE MICROFINANCE

|  |     |
|--|-----|
| Tableau 7.1 : Principales raisons du non accès au système financier formel.....                    | 129 |
| Tableau 7.2 : Situation des rejets par principales causes.....                                     | 130 |
| Tableau 7.3 : Principales activités financées par les différentes sources de financement (%) ..... | 131 |
| Tableau 7.4 : Principales garanties présentées aux IMF pour accéder aux crédits .....              | 132 |
| Tableau 7.5 : Pourcentage de personnes disposant d'un compte d'épargne .....                       | 132 |
| Tableau 7.6 : Participation à une tontine (en %) .....   | 133 |
| Tableau 7.7 : Taux de satisfaction des ménages bénéficiaires de crédit (en %) .....                | 134 |
| Tableau 7.8 : Raisons d'un niveau de satisfaction médiocre (en %) .....                            | 134 |
| Tableau 7.9 : Renouvellement des prêts selon le niveau de satisfaction des ménages en %.....       | 137 |

## CHAPITRE VIII: LA PERCEPTION DU RISQUE FONCIER

|  |     |
|--|-----|
| Tableau 8.1 : Proportion de ménages disposant d'une parcelle ou des terres agricoles.....  | 142 |
| Tableau 8.6 : Type d'aménagement des parcelles par subdivision administrative .....  | 143 |
| Tableau 8.3 : Proportion de parcelles disposant de titre foncier par département.....  | 145 |
| Tableau 8.4 : Mode d'acquisition des parcelles selon le titre de propriété et le milieu de résidence   | 146 |
| Tableau 8.5 : Mode d'acquisition des parcelles .....   | 147 |
| Tableau 8.6 : Mode d'utilisation des terres selon le département .....   | 148 |
| Tableau 8.7 : Pourcentage de parcelles ayant fait objet de conflits domaniaux .....  | 149 |
| Tableau 8.8 : Pourcentage de ménages ayant vendu ou acheté des parcelles au cours des douze derniers mois.....   | 149 |
| Tableau 8.9 : Pourcentage de ménage ayant des projets de mise en valeur de leurs parcelles.....  | 151 |
| Tableau 8.10 : Pourcentage de chefs de ménages ayant déjà entendu parler du titre foncier et pourcentage de chefs de ménages ayant reconnu que le titre foncier permet de sécuriser une parcelle ..... | 152 |

## CHAPITRE IX : MIGRATION, POPULATION ET PAUVRETE AU BENIN

|   |     |
|---|-----|
| Tableau 9.1 : Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire par département ...   | 164 |
| Tableau 9.2 : Répartition de la population béninoise migrante selon le statut migratoire par département.....   | 166 |
| Tableau 9.3 : Répartition des migrants par département selon le statut migratoire et la période de migration.....   | 167 |
| Tableau 9.4 : Répartition des migrants internationaux selon leur statut .....   | 169 |
| Tableau 9.5 : Répartition (%) des migrants internationaux dans les départements d'installation ....   | 170 |
| Tableau 9.6 : Evolution des migrants internationaux de nationalité béninoise .....  | 171 |
| Tableau 9.7 : Evolution des immigrants internationaux de nationalité étrangère.....   | 172 |
| Tableau 9.8 : Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire et certaines caractéristiques socioculturelles.....                                   | 175 |
| Tableau 9.9 : Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire et certaines caractéristiques socio-administratives.....                              | 177 |
| Tableau 9.10 : Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire et le niveau de vie économique monétaire basée sur la consommation des ménages ..... | 180 |
| Tableau 9.11 : Tableau des résultats de la régression multinomiale .....  | 184 |

## CHAPITRE X : GOUVERNANCE ET CORRUPTION

|   |     |
|---|-----|
| Tableau 10.1 : Problèmes de l'Administration..... | 203 |
|---|-----|

## CHAPITRE XI : FONCTIONNEMENT DE LA DEMOCRATIE ET PARTICIPATION POLITIQUE AU BENIN

|   |     |
|---|-----|
| Tableau 11.1 : Niveau d'adhésion des Béninois à la démocratie selon le genre .....  | 215 |
| Tableau 11.2 : Adhésion des Béninois aux différents systèmes qui leurs sont proposés .....  | 216 |
| Tableau 11.3 : Opinion des béninois sur la gestion du pays par un système démocratique selon leur situation d'activité économique d'activité principale (SITAC) ..... | 218 |

|   |     |
|---|-----|
| <b>Tableau 11.4 :</b> Opinions des Béninois sur les principes fondamentaux de la démocratie pris individuellement.....  | 219 |
| <b>Tableau 11.5:</b> Pourcentage d'opinions favorables selon le nombre de principes fondamentaux de démocratie pris ensemble.....   | 219 |
| <b>Tableau 11.6 :</b> Fonctionnement de la démocratie selon le genre.....   | 220 |
| <b>Tableau 11.7 :</b> Opinions des Béninois sur le respect des principes démocratiques de la démocratie pris individuellement.....  | 221 |
| <b>Tableau 11.8 :</b> Répartition des Béninois selon le nombre de principes fondamentaux conjointement respectés parmi les six (liberté d'expression et de presse, égalité devant la loi, liberté politique, élections libres et transparentes, liberté de voyager, liberté de religion).....   | 221 |
| <b>Tableau 11.9 :</b> Répartition des Béninois selon le nombre de principes fondamentaux conjointement respectés parmi les six (liberté d'expression et de presse, égalité devant la loi, liberté politique, élections libres et transparentes, liberté de voyager, liberté de religion) selon la situation dans l'activité principale..... | 222 |
| <b>Tableau 11.10 :</b> Répartition des Béninois selon le nombre de principes fondamentaux conjointement respectés parmi les six (liberté d'expression et de presse, égalité devant la loi, liberté politique, élections libres et transparentes, liberté de voyager, liberté de religion) selon le niveau d'études.....                     | 222 |
| <b>Tableau 11.11 :</b> Répartition des béninois selon que la classe politique reflète les préoccupations des populations ou ses intérêts personnels.....  | 223 |
| <b>Tableau 11.12 :</b> Fonctionnement de la démocratie en fonction de l'opinion sur la classe politique   | 224 |
| <b>Tableau 11.13 :</b> Opinions des Béninois sur le respect des droits de l'homme selon le genre.....   | 225 |
| <b>Tableau 11.14 :</b> Opinions des Béninois sur l'évolution de la démocratie selon le genre.....   | 226 |
| <b>Tableau 11.15 :</b> Opinions des béninois sur les actes d'incivisme.....   | 227 |
| <b>Tableau 11.16 :</b> Opinions des Béninois sur le fait de ne pas payer les impôts ou tricher selon le fonctionnement de la démocratie.....  | 227 |
| <b>Tableau 11.17 :</b> Les principales entraves au développement au Bénin.....  | 229 |
| <b>Tableau 11.18 :</b> Opinions des béninois sur la confiance à leur administration selon leur avis sur la mauvaise gestion des dirigeants comme une entrave au développement.....  | 230 |
| <b>Tableau 11.19 :</b> Opinions des Béninois sur la mauvaise gestion selon le fonctionnement de la démocratie.....  | 231 |
| <b>Tableau 11.20 :</b> Répartition des Béninois par sexe selon qu'ils sont favorables ou non à la décentralisation.....   | 233 |
| <b>Tableau 11.21 :</b> Répartition des Béninois selon leur appartenance ou non à un parti politique et selon les quintiles de dépense.....  | 239 |
| <b>Tableau 11.22 :</b> Répartition des Béninois selon la situation d'activité économique principale selon leur participation ou non à des protestations (pétition, grève, manifestation).....   | 240 |
| <b>Tableau 11.23 :</b> Répartition des Béninois selon qu'ils sont intéressés ou non par la politique selon le quintile de pauvreté.....   | 242 |
| <b>Tableau 11.24 :</b> Répartition des Béninois selon qu'ils parlent ou non de politique avec leurs proches selon le quintile de pauvreté.....  | 243 |
| <b>Tableau 11.25 :</b> Répartition des Béninois selon qu'ils parlent ou non de politique avec leurs proches selon le milieu de résidence.....   | 243 |
| <b>Tableau 11.26 :</b> Répartition des Béninois selon qu'ils sont fiers d'appartenir à leur pays ou à leur ethnie.....  | 244 |

## LISTE DES GRAPHIQUES

### CHAPITRE I : EMPLOI, CHÔMAGE ET CONDITIONS D'ACTIVITÉ

|  |   |
|--|---|
| <b>Graphique 1.1</b> : Taux d'activité des enfants de moins de 10 ans par département .....            | 3 |
| <b>Graphique 1.2</b> : Taux d'activité selon le groupe d'âges, le sexe et le milieu de résidence ..... | 4 |
| <b>Graphique 1.3</b> : Taux de chômage selon certaines caractéristiques .....                          | 8 |
| <b>Graphique 1.4</b> : Taux de chômage selon le groupe d'âge et le sexe .....                          | 9 |

### CHAPITRE II : LES DIFFÉRENTES FACETTES DE LA PAUVRETÉ AU BÉNIN

|  |    |
|--|----|
| <b>Graphique 2.1</b> : Incidence des différentes formes de la pauvreté .....   | 20 |
| <b>Graphique 2.2</b> : Incidence des différentes formes de la pauvreté selon les milieux de résidence (urbain-rural) ..... | 21 |
| <b>Graphique 2.3</b> : Nuage des variables issu de l'ACM (Facteur 1 et 2) .....  | 27 |
| <b>Graphique 2.4</b> : Nuage des variables issu de l'ACM (facteur 3 et 2) .....  | 28 |

### CHAPITRE IV : NUTRITION ET POCHE DE PAUVRETÉ

|   |    |
|---|----|
| <b>Graphique 4.1</b> : Niveau comparé de l'incidence de la pauvreté monétaire (P0) et de l'incidence du retard de croissance staturale (T/A -2ET) au niveau départemental ..... | 66 |
| <b>Graphique 4.2</b> : Retard de croissance staturale et Incidence de la pauvreté monétaire au niveau communal .....  | 67 |

### CHAPITRE VI : CIBLAGE ET IMPACT EX-ANTE DES POLITIQUES SOCIALES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

|   |     |
|---|-----|
| <b>Graphique 6.1</b> : Nuage des communes en fonction des élasticités croissance fondées sur la sévérité et l'écart de pauvreté ..... | 107 |
| <b>Graphique 6.2</b> : Nuage des communes en fonction des indicateurs de ciblage .....  | 108 |
| <b>Graphique 6.3</b> : Indices pro-pauvres fondés sur l'indice de sévérité selon le milieu de résidence et le poste de dépense .....  | 109 |

### CHAPITRE VII : DEMANDE ET OFFRE DE SERVICES DE MICROFINANCE

|  |     |
|--|-----|
| <b>Graphique 7.1</b> : Orientation des crédits dans les secteurs d'activités .....                 | 131 |
| <b>Graphique 7.2</b> : Importance des contraintes liées à l'octroi des crédits en (%) .....        | 135 |
| <b>Graphique 7.3</b> : Impact des crédits sur les conditions de vie des ménages en 2006 en % ..... | 137 |

## CHAPITRE VIII: LA PERCEPTION DU RISQUE FONCIER

|   |     |
|---|-----|
| <b>Graphique 8.1</b> : Proportion de ménages disposant d'une parcelle ou des terres agricoles selon le milieu de résidence..... | 142 |
| <b>Graphique 8.2</b> : Type d'aménagement des parcelles selon le milieu de résidence .....                                      | 144 |
| <b>Graphique 8.3</b> : Proportion de parcelles disposant de titre foncier selon le milieu de résidence .....                    | 145 |
| <b>Graphique 8.4</b> : Mode d'acquisition des terres selon le milieu de résidence .....   | 147 |
| <b>Graphique 8.5</b> : Pourcentage de ménages ayant effectué des transactions de parcelles selon le milieu de résidence.....    | 150 |

## CHAPITRE IX : MIGRATION, POPULATION ET PAUVRETE AU BENIN

|  |     |
|--|-----|
| <b>Graphique 9.1</b> : Répartition de la population de fait au Bénin en 2006 selon le statut migratoire et par département. ....   | 163 |
| <b>Graphique 9.2</b> : Contribution des différents types de migration au peuplement des régions au Bénin en 2006 selon le département. ....  | 165 |
| <b>Graphique 9.3</b> : Impact de la période sur la migration interne.....  | 167 |
| <b>Graphique 9.4</b> : Solde migratoire par département et par période .....   | 168 |
| <b>Graphique 9.5</b> : Contribution des Béninois à la migration internationale.....  | 170 |
| <b>Graphique 9.6</b> : Composition de la population béninoise par statut migratoire et selon le milieu de résidence. ....  | 173 |
| <b>Graphique 9.7</b> : Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire et les grands groupes d'âges.....   | 174 |
| <b>Graphique 9.8</b> : Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire et le niveau d'instruction .....  | 178 |
| <b>Graphique 9.9</b> : Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire et le niveau de vie économique non monétaire basée sur les conditions de vie des ménages..... | 179 |
| <b>Graphique 9.10</b> : Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire et le niveau de vie économique monétaire basée sur la consommation des ménages .....         | 180 |
| <b>Graphique 9.11</b> : Répartition des motifs de migration pour la migration interne .....  | 188 |
| <b>Graphique 9.12</b> : Répartition des motifs de migration pour la migration internationale .....   | 189 |

## CHAPITRE X : GOUVERNANCE ET CORRUPTION

|   |     |
|---|-----|
| <b>Graphique 10.1</b> : Perception du fonctionnement de l'Administration selon le genre .....               | 194 |
| <b>Graphique 10.2</b> : Indice de confiance dans les institutions .....                                     | 195 |
| <b>Graphique 10.2</b> : Indice de confiance dans les différentes institutions.....                          | 196 |
| <b>Graphique 10.3</b> : Perception du fonctionnement de l'Administration pour l'ensemble des secteurs ..... | 197 |
| <b>Graphique 10.4</b> : Perception du fonctionnement de l'Administration dans les départements....          | 200 |
| <b>Graphique 10.5</b> : Perception du fonctionnement de la Police dans les départements .....               | 201 |
| <b>Graphique 10.6</b> : Perception du fonctionnement de l'Administration fiscale dans les.....              | 201 |
| départements.....   | 201 |
| <b>Graphique 10.7</b> : Perception des principaux problèmes de l'administration .....                       | 203 |
| <b>Graphique 10.8</b> : Mesures pour une bonne efficacité de l'Administration.....                          | 207 |

## CHAPITRE XI : FONCTIONNEMENT DE LA DEMOCRATIE ET PARTICIPATION POLITIQUE AU BENIN

|  |     |
|--|-----|
| <b>Graphique 11.1 :</b> Niveau d'adhésion des Béninois à la démocratie selon le niveau d'études....  | 215 |
| <b>Graphique 11.2 :</b> Niveau d'adhésion des Béninois à la démocratie selon le quintile des dépenses<br>.....   | 216 |
| <b>Graphique 11.3 :</b> Opinions des béninois sur les insuffisances de la démocratie.....  | 217 |
| <b>Graphique 11.4 :</b> Opinions des chômeurs sur le mauvais fonctionnement du système<br>économique en démocratie.....  | 218 |
| <b>Graphique 11.5 :</b> Opinions des Béninois sur le respect des droits de l'homme selon la situation<br>dans l'activité économique principale.....  | 225 |
| <b>Graphique 11.6 :</b> Opinions des Béninois sur l'évolution de la démocratie selon les quintiles de<br>dépense.....  | 226 |
| <b>Graphique 11.7 :</b> Opinions des Béninois sur le fait de ne pas payer les impôts ou tricher selon le<br>niveau d'éducation atteint.....  | 228 |
| <b>Graphique 11.8 :</b> Opinions des Béninois sur le fait de ne pas payer les impôts ou tricher selon le<br>quintile de dépense.....   | 229 |
| <b>Graphique 11.9 :</b> Opinions des Béninois sur la mauvaise gestion des dirigeants selon le niveau<br>d'études.....  | 232 |
| <b>Graphique 11.10 :</b> Opinions des Béninois sur la mauvaise gestion des dirigeants selon le quintile<br>de dépense.....   | 232 |
| <b>Graphique 11.11 :</b> Répartition des béninois selon l'Impact de la décentralisation et la situation<br>dans l'activité économique.....   | 234 |
| <b>Graphique 11.12 :</b> Taux de participation électorale suivant le genre au 1er tour du 4 mars et<br>2ème tour du 22 mars des élections présidentielles de mars 2006).....   | 235 |
| <b>Graphique 11.13 :</b> Répartition des Béninois selon la raison principale de la non-participation<br>au 1 <sup>er</sup> tour du 4 mars et au 2 <sup>ème</sup> tour du 22 mars 2006 des élections Présidentielles..... | 236 |
| <b>Graphique 11.14 :</b> Répartition des absentéistes aux élections selon les raisons évoquées par<br>milieu de résidence.....   | 237 |
| <b>Graphique 11.15 :</b> Répartition des Béninois selon leur appartenance ou non à un parti politique<br>et de ceux qui n'appartiennent pas à un parti politique selon la proximité ou non à un parti<br>politique.....  | 238 |
| <b>Graphique 11.16 :</b> Répartition des Béninois selon leur appartenance ou non à un parti selon le<br>secteur institutionnel de l'activité principale.....   | 239 |
| <b>Graphique 11.17 :</b> Répartition des Béninois selon leur participation ou non à des protestations<br>(pétition, grève, manifestation) selon le sexe d'une part et le milieu de résidence d'autre part ..             | 240 |
| <b>Graphique 11.18 :</b> Répartition des Béninois par sexe selon leurs opinions sur l'intérêt pour la<br>politique.....  | 241 |
| <b>Graphique 11.19 :</b> Répartition des Béninois selon qu'ils parlent ou non de politique avec leurs<br>proches selon le sexe.....  | 242 |
| <b>Graphique 11.20 :</b> Opinions des Béninois sur les centres d'intérêt potentiels de leur vie.....   | 244 |

## LISTES DES ABREVIATIONS

|          |   |  |
|----------|---|--|
| UEMOA    | : | Union Économique et Monétaire Ouest Africaine                    |
| PNUD     | : | Programme des Nations Unies pour le Développement                |
| EMICoV   | : | Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages |
| IMF      | : | Institution de Microfinance                                      |
| FECECAM  | : | Fédération des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel    |
| BRVM     | : | Bourse Régionale des Valeurs Mobilières                          |
| PIB      | : | Produit Intérieur Brut   |
| PME      | : | Petites et Moyennes Entreprises                                  |
| CNCA     | : | Caisse nationale de crédit agricole                              |
| CLCAM    | : | Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel                        |
| ONG      | : | Organisations Non Gouvernementales                               |
| PAPME    | : | Programme d'appui aux petites et moyennes entreprises            |
| PADME    | : | Programme d'appui au développement des micro entreprises         |
| FINADEV  | : | Financement du Développement                                     |
| USAID    | : | United States Agency for International Development               |
| FENACREP | : |  |
| PASSEF   | : | Projet d'Association d'Entraide des Femmes                       |
| CBDIBA   | : | Centre Béninois de Développement des Initiatives de Base         |
| OHADA    | : | Organisation pour l'Harmonisation des Droits des Affaires        |



## RESUME

Une société est en perpétuel changement, ce qui se reflète sur les conditions de vie de la population qui la compose. Mais, il est important de voir dans quelle mesure ce changement influence les conditions de vie de cette population. Autrement dit, faire le point des progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des populations tant dans le domaine économique que social. Pour mesurer correctement ces conditions de vie de la population, il faut les examiner sous de multiples angles. C'est pour répondre à ce besoin que l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) a été réalisée au Bénin sur la période du 3 Août au 18 novembre 2006. Elle offre l'opportunité de saisir les différents aspects de la population.

Le présent document se propose de rendre compte des progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des populations béninoises notamment dans la perspective de la réduction de la pauvreté. Il est important de souligner que les différents indicateurs présentés dans ce rapport occupent une grande place dans les priorités gouvernementales. Ils permettent en effet d'évaluer l'action gouvernementale par rapport à des objectifs largement acceptés par la population.

La croissance de l'emploi est un atout capital pour le développement économique et social d'un pays. De ce fait, l'accès à un emploi salarié constitue un facteur clé dans la lutte contre la pauvreté et joue par conséquent un rôle majeur dans le bien-être de l'individu. Pour cela, il est indispensable de disposer de données sur la population active pour envisager la création d'emplois. A cet effet, ce rapport consacre le **Chapitre 1** à la mesure de ***l'emploi, du chômage et des conditions d'activité***. L'étude dégage non seulement les indicateurs classiques en matière d'emploi et quelques faits saillants en rapport au chômage mais aussi le lien entre l'individu et le marché du travail. La participation au marché du travail diffère entre les groupes qui composent la population. Le sexe, l'âge, le milieu de résidence, le département et la fréquentation scolaire sont quelques caractéristiques utilisées pour marquer les distinctions. Ce chapitre expose aussi la structure des emplois selon le secteur institutionnel, les conditions dans lesquelles les actifs béninois exercent et la prédominance du secteur informel sur le marché du travail. Les indicateurs relatifs au chômage indiquent que le chômage est un fait typiquement urbain, et touche plus de femmes que d'hommes. Les analyses mettent en exergue aussi le mode de recherche de l'emploi, le type d'emploi recherché, les prétentions salariales des chômeurs.

**Le Chapitre 2** consacré aux ***différentes facettes de la pauvreté*** offre d'une part l'opportunité d'appréhender le phénomène de la pauvreté dans toutes ses dimensions. Et d'autre part de statuer sur la complémentarité ou la substituabilité de ces différentes formes de pauvreté au Bénin. Les analyses révèlent une prédominance de la pauvreté non monétaire, en particulier celle relative aux conditions d'existence. Le milieu rural est touché par le phénomène quelle que soit la forme de pauvreté considérée. L'étude permet par ailleurs d'apprécier l'incidence des différentes formes de pauvreté au niveau départemental et même communal. Elle dégage aussi les relations qui existent entre les différentes formes de pauvreté étudiées. Il en résulte que la pauvreté monétaire accroît la probabilité d'occurrence de toutes les autres formes. Mais les résultats obtenus ne permettent pas d'affirmer que les différents types de pauvreté ne se recoupent que partiellement au Bénin. Cette étude a de même mis en exergue la typologie du noyau dur c'est-à-dire les caractéristiques des ménages où sévissent simultanément toutes ces formes de pauvreté. Ce chapitre met aussi en exergue les facteurs explicatifs des différentes formes de pauvreté.

Tout comme le chapitre précédent, le **Chapitre 3** traite de la pauvreté, mais s'oriente dans une approche subjective. Cette étude se propose d'identifier les déterminants de la pauvreté

subjective sur la base d'un modèle logit ordonné. Elle s'appuie sur les opinions et les appréciations qu'ont les ménages du phénomène. Les résultats de cette étude révèlent que ces derniers ont une conception assez précise de la pauvreté. Il a été aussi constaté que les ménages ruraux ont une conception plus ou moins identique que celle des ménages urbains. Par ailleurs, il ressort aussi que le niveau d'instruction est un facteur de différenciation dans l'appréhension de la pauvreté. Dans le même temps, cette étude fait aussi ressortir le profil de la pauvreté subjective et montre l'existence d'une forte corrélation entre la perception de la pauvreté et celle du bien-être. Le recours à la méthode logit ordonné a permis d'identifier les dépenses du ménage et le niveau d'instruction du chef de ménage comme étant les déterminants clés de la pauvreté subjective.

La malnutrition est un problème de santé majeur, notamment dans les pays en développement. Chaque année, la malnutrition est à l'origine de la moitié des décès des enfants de moins de cinq ans. L'absence d'indicateurs relatifs à la malnutrition a comme conséquence la prise des décisions inefficaces et par surcroît handicape les actions visant à lutter contre la pauvreté. C'est fort de cela que le **Chapitre 4** de ce rapport aborde la thématique **Nutrition et poches de pauvreté**. Dans cette étude le retard de croissance renseigné par l'indice taille pour âge a été retenu pour identifier les poches de pauvreté. L'étude s'appuie à la fois sur les données de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS 3) et de l'EMICoV. Les résultats montrent qu'il existe au Bénin une forte relation entre l'incidence de la pauvreté (P0) et l'indicateur anthropométrique de la malnutrition retenu. Du point de vue du niveau de la prévalence du retard de croissance staturale des enfants de moins de 5 ans, 44 communes ont été identifiées comme poches de pauvreté.

Reconnue aujourd'hui comme étant une stratégie de lutte contre la pauvreté, la microfinance a été abordée au **Chapitre 5**. A travers la thématique **Microfinance et Pauvreté**, ce chapitre met en évidence l'impact de l'accès aux microcrédits sur la pauvreté. Les méthodes d'analyse choisies sont à la fois descriptives et explicatives. Les analyses explicatives reposent sur la méthode des groupes appariés utilisant le score de propension (*propensity-score matching*). Du point de vue de l'impact des IMF (Institution de Microfinance), les résultats de l'analyse montrent qu'il est relativement faible à ce niveau. En revanche, il ressort que l'effet de l'accès aux microcrédits sur la pauvreté est positif tant au niveau de la pauvreté monétaire qu'au niveau de la pauvreté non monétaire. Par ailleurs, il ressort que l'accès aux microcrédits à une incidence positive sur l'éducation des enfants des ménages bénéficiaires de microcrédits. Toutefois, il convient de signaler que la différence observée n'est pas significative. C'est le même constat qui se dégage dans le domaine de la santé. Dans le temps, les résultats de l'étude ont montré que l'accès aux microcrédits a contribué à l'amélioration du niveau de vie des ménages bénéficiaires.

Les mesures de lutte contre la pauvreté nécessitent au préalable l'identification des pauvres. Dans cette perspective, les données de l'EMICoV ont permis de dégager leur profil. C'est à cette tâche que répond le **Chapitre 6 : Ciblage et impact ex-ante des politiques sociales de lutte contre la pauvreté**. L'objectif de cette étude est d'une part, de cibler les zones pauvres et d'autre part, d'analyser les impacts ex-ante des stratégies de lutte contre la pauvreté. Les résultats de l'étude sont très satisfaisants. D'une part, il a été constaté que le retour sur investissement dans l'éducation pourrait se traduire par des gains de revenus substantiels pour atténuer le phénomène de pauvreté. Il en est de même pour une politique d'emploi en faveur des jeunes et des politiques sociales ciblées en faveur des personnes âgées. D'autre part, l'analyse de la simulation d'impact a mis en évidence l'effet positif significatif du nombre d'années d'étude du chef de ménage et des taux nets de scolarisation des enfants de 6-14 ans dans le primaire sur la moyenne conditionnelle du logarithme des dépenses par tête. L'effet positif significatif de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable a été aussi observé.

Le **Chapitre 7 : Demande et offre de services de microfinance** apporte un éclairage sur le secteur de la microfinance au Bénin. Plusieurs aspects ont été abordés dans l'étude à savoir le mode de fonctionnement de la microfinance au Bénin, les produits et services, les conditions d'accès, d'octroi, et de remboursement de crédit. Ce chapitre a aussi mis en évidence à travers certains indicateurs l'impact de la microfinance sur les conditions de vie des ménages. L'étude souligne d'un côté que les conditions d'octroi de crédit restent la principale cause d'exclusion des ménages pauvres du système financier formel. Cette situation pourrait expliquer le fait que très peu de ménages béninois (environ 16%) ont effectivement bénéficié au moins une fois de prêt d'une institution financière en 2006. D'un autre côté, il ressort que 44% des demandes exprimées ont été couvertes. Une moitié des ménages ayant bénéficié de crédit ont du regain dans leurs conditions de vie alors que 12% se sont appauvris davantage ; pour les 32% restants, les conditions de vie sont restées inchangées

Les problèmes fonciers n'ont pas été mis de côté dans ce rapport. En effet, ces problèmes engendrent une insécurité foncière dont les conséquences sont énormes sur l'économie du pays. Ils ont été indexés par les populations elles mêmes comme l'une des principales causes de la pauvreté. Le **Chapitre 8** du rapport à travers la thématique **La perception du foncier** fait l'état des lieux en matière de gestion du foncier au Bénin. Cette étude dresse un tableau sombre des pratiques foncières au Bénin. En effet, la quasi-totalité des ménages possédant au moins une terre ne dispose pas d'un titre foncier. L'acquisition par héritage demeure le mode dominant d'acquisition de terre dans tous les départements du Bénin, à l'exception du Littoral. C'est le même constat qui se dégage du point de vue de l'utilisation des terres. Par ailleurs, les auteurs mentionnent que la coexistence de deux régimes fonciers engendre une insécurité foncière qui constitue une menace grave notamment pour le développement de notre agriculture, moteur de la croissance économique. Et face à cette situation, il conviendrait d'adapter la politique foncière béninoise aux diverses situations actuelles sans imposer toutefois un système étranger aux mécanismes locaux qui demeurent en partie efficaces.

On ne peut prétendre parler de conditions de vie d'une population en ignorant les mouvements de cette population. C'est pour répondre à cette préoccupation que le **Chapitre 9** du document se penche sur la migration au Bénin. A travers la thématique **Migration, population et pauvreté au Bénin**, cette étude dresse un portrait aussi bien national qu'international du phénomène migratoire. Elle dégage quelques indicateurs de la migration, l'importance du phénomène dans la composition de la population béninoise, de même que les motivations des migrants. Cette étude va plus loin en mettant en exergue à l'aide de la méthode de régression multinomiale les facteurs de différenciation de la population béninoise.

Le **chapitre 10** établit un diagnostic sur **la Gouvernance et la Corruption** en s'appuyant sur les perceptions des populations. Ces perceptions se rapportent à la gouvernance locale. Les résultats de l'étude révèlent que la corruption, la politisation de l'Administration, l'absentéisme et l'incompétence du personnel administratif sont les principaux maux qui minent l'Administration Publique Béninoise. Ces maux, en effet, résultent de l'inadaptation de la réglementation en vigueur. Ils constituent des problèmes majeurs qui affectent les performances de l'administration publique et la productivité des services publics. Ce chapitre se penche aussi sur la question des réformes. Il ressort qu'une grande partie de la population n'est pas suffisamment informée des réformes en cours. Cependant, cette population, dans une large majorité, pense que les autorités et les gouvernants sont suffisamment compétents et ont la volonté de conduire les réformes. Cette étude met aussi en relief la perception des populations sur les orientations stratégiques et les politiques actuelles. Les opinions exprimées dans cette enquête par les différentes cibles renferment beaucoup d'enseignements et

peuvent contribuer à asseoir dans notre pays une société humaine bien gouvernée où la corruption serait réduite au maximum.

***Fonctionnement de la démocratie et participation politique au Bénin (Chapitre 11)***, cette thématique qui met fin au présent rapport fait l'état des lieux du fonctionnement de la démocratie au Bénin et cela à travers le respect de ses principes fondamentaux et de la participation à la vie politique. De façon générale, on constate que les béninois adhèrent pleinement au principe démocratique. Bien que la démocratie soit le système politique préféré par les Béninois, il n'en demeure pas moins qu'ils sont pessimistes quant à son fonctionnement. En effet, cette étude révèle d'une part que près du tiers de la population estime que ce système ne peut pas assurer un bon fonctionnement du système économique. D'autre part, il ressort qu'au moins 30% de la population dénonce son inefficacité dans le maintien de l'ordre, dans la prise de décision. S'agissant des principes fondamentaux de la démocratie, les résultats de l'étude montrent que les Béninois à 98% jugent en premier lieu comme fondamental dans la démocratie la liberté d'expression. Cette étude expose aussi l'opinion de la population sur la classe politique ; dans le même temps, elle met un accent sur les facteurs qui entravent le développement du pays.

# EMPLOI, CHÔMAGE ET CONDITIONS D'ACTIVITÉ

---

*Jean-Claude KEKE et Christophe MIGAN*

## **Résumé**

*L'intérêt porté pour les questions de l'emploi dans les débats politiques et même dans la vie de tous les jours n'est plus à démontrer. Cet intérêt est largement relayé dans le document de stratégies pour la réduction de la pauvreté, stratégies pour lesquelles l'EMICoV est la pièce maîtresse de l'évaluation. Dans ce cadre, l'enquête intègre un module sur l'emploi et le chômage grâce auquel l'état des lieux de l'emploi, du chômage et des conditions d'activité peut être dressé. L'analyse des résultats montre qu'en 2006, le taux d'activité s'élève à 56,6% pour les individus de 6 ans au moins avec 95% des emplois dans l'informel. Dans la même période, le taux de chômage s'établit à 2% au niveau national (5% en milieu urbain et 1% en milieu rural).*

## INTRODUCTION

La mesure de l'emploi et du chômage revêt une importance capitale en raison de la prépondérance du facteur travail dans les économies des pays en voie de développement en général et pour l'économie béninoise en particulier et du fait que ce facteur reste le meilleur moyen de garantir un revenu et de sortir l'actif de la pauvreté. Appréciant cette importance, les enquêtes sur l'emploi ont souvent constitué le pilier majeur du dispositif d'enquêtes auprès des ménages dans un processus de suivi-évaluation du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). L'enquête EMICoV ne fait pas exception à cette considération et constitue une contribution à cette démarche. A travers le module emploi de cette enquête, on dégager les indicateurs classiques en matière d'emploi et quelques faits saillants en rapport au chômage.

### 1.1 NIVEAU D'ACTIVITÉ AU BÉNIN

La mesure de la population active est un indicateur du nombre d'individus engagés sur le marché du travail, soit qu'ils exercent un emploi (actifs occupés), soit qu'ils en recherchent un (chômeur).

Sur une population potentiellement active estimée sur la base de l'enquête (individus de 6 ans et plus) à 4 617 290 personnes, le Bénin compte 2 611 585 actifs, soit un taux d'activité global de 56,6%. Ce taux d'activité passe à 72% si l'on restreint la population potentiellement active aux personnes de 15 ans et plus.

#### 1.1.1 Caractéristiques du niveau d'activité

- *Le milieu rural présente un taux d'activité plus élevé en raison de l'entrée précoce des enfants sur le marché du travail*

En milieu rural, 60% des personnes de 6 ans et plus sont actives alors qu'elles ne sont que de 50% en milieu urbain soit 10 points d'écart. Cet écart est lié à l'entrée précoce des actifs sur le marché du travail en milieu rural et à la forte scolarisation enregistrée de plus en plus précocement (à partir de 5 ans) en milieu urbain.

- *Les hommes sont potentiellement plus actifs que les femmes...*

Quel que soit le milieu de résidence, on note une prépondérance des hommes en matière de participation au marché du travail. Le travail, des enfants est plus intense en milieu rural en raison de l'entrée précoce des enfants sur le marché du travail en particulier pour les activités agricoles.

**Tableau 1.1 :** Taux d'activité (6 ans et plus) selon le groupe d'âges et le milieu de résidence

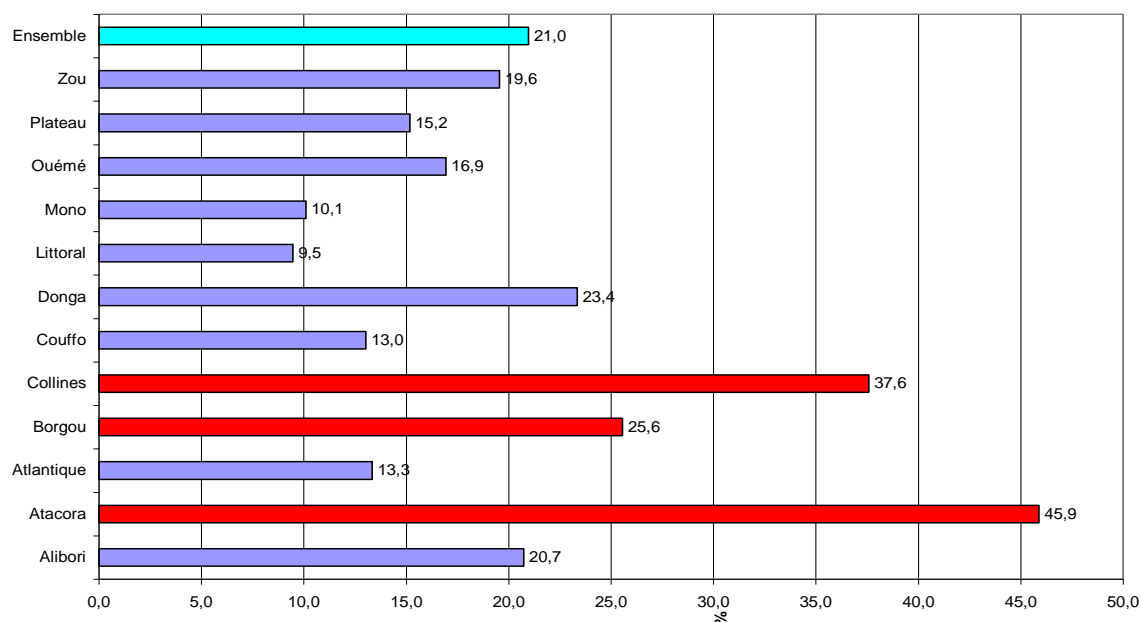
|                      | Urbain      | Rural       | Ensemble    |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Groupe d'âges</b> |             |             |             |
| MOINS DE 10 ANS      | 14,4        | 24,2        | 21,0        |
| 10-29 ANS            | 41,4        | 56,1        | 50,2        |
| 30-49 ANS            | 82,5        | 85,9        | 84,6        |
| 50 ANS ET PLUS       | 61,5        | 76,4        | 71,5        |
| <b>Sexe</b>          |             |             |             |
| HOMME                | 53,0        | 61,7        | 58,5        |
| FEMME                | 47,9        | 58,9        | 54,8        |
| <b>TOTAL</b>         | <b>50,4</b> | <b>60,3</b> | <b>56,6</b> |

Source : EMICoV, 2006

- *Atacora, Collines et Borgou constituent des zones de prédilection du travail des enfants*

L'Atacora, les Collines et le Borgou sont les départements où le travail des enfants reste prépondérant. En moyenne, 1 enfant sur quatre (de moins de 10 ans) est sur le marché du travail.

**Graphique 1.1 :** Taux d'activité des enfants de moins de 10 ans par département



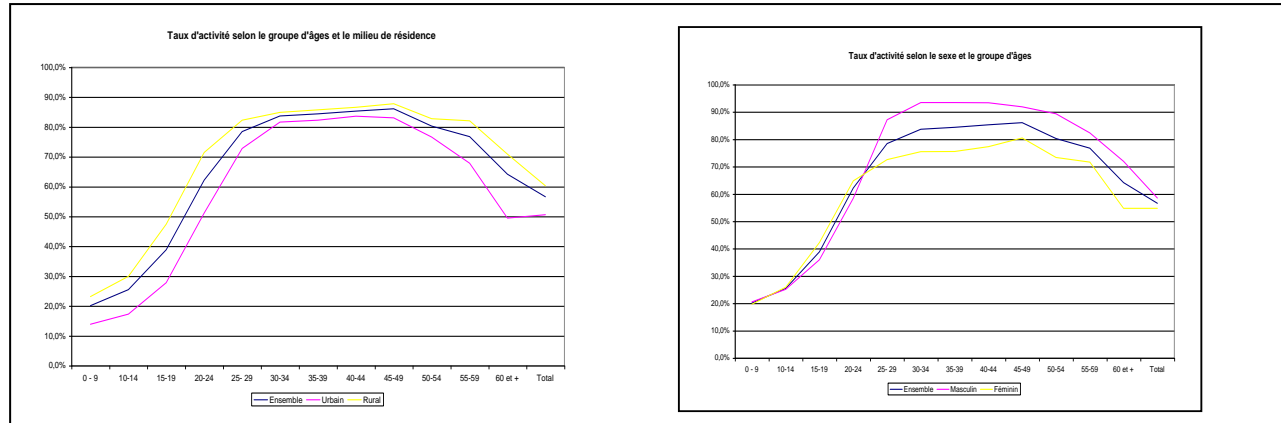
Source : EMICoV, 2006

- *Même au-delà de 60 ans, la plupart des béninois sont encore au travail...*

Même au-delà de 60 ans (âge théorique d'admission à la retraite dans le secteur moderne), 2 béninois sur 3 sont sur le marché du travail (soit comme actif occupé ou demandeur d'emploi). Ils sont plus de 7 béninois sur 10 en milieu rural à être actifs. Cette tendance est plus marquée au niveau

des hommes où le taux d'activité des personnes de 60 ans et plus est de 71,9% contre 54,8% pour les femmes de ce groupe d'âges.

**Graphique 1.2 : Taux d'activité selon le groupe d'âges, le sexe et le milieu de résidence**



Source : EMICoV, 2006

### 1.1.2 Contribution du secteur informel à l'emploi au Bénin

- *Le secteur informel mobilise 95% des actifs occupés au Bénin dont 30% pour les activités non agricoles....*

L'extrapolation des indicateurs de l'enquête EMICoV permet d'estimer le nombre d'emplois créés dans chaque secteur institutionnel. Si l'on focalise l'attention sur l'effectif de l'administration publique, on se rend compte de la cohérence exemplaire au niveau des chiffres issus de l'enquête à ceux publiés par la Fonction Publique (47.000 fonctionnaires auxquels on ajoute les contractuels et les enseignants communautaires). Au-delà de la cohérence des chiffres, il faut mettre en exergue la part du secteur informel en termes d'utilisation des actifs. Le secteur informel mobilise 95% des actifs. Le niveau de ce chiffre indique la précarité dans laquelle exercent les actifs béninois et la nécessité de mieux appréhender la composition et les concentrations économiques dans ce secteur afin d'orienter et de susciter des actions urgentes en direction de deux millions cinq cent mille actifs.

**Tableau 1.2 : Structure des emplois selon le secteur institutionnel**

| Catégorie socioprofessionnelle | Administration publique | Entreprise publique | Entreprises     |                       |                        | Total     |
|--------------------------------|-------------------------|---------------------|-----------------|-----------------------|------------------------|-----------|
|                                |                         |                     | Privée formelle | Entreprise informelle | Entreprise associative |           |
| Effectif                       | 71 978                  | 26 009              | 4 224           | 2 436 372             | 17 296                 | 2 555 880 |
| %                              | 2,8                     | 1                   | 0,2             | 95,3                  | 0,7                    | 100       |

En menant une analyse selon le sexe, on s'aperçoit que le secteur informel mobilise plus de femmes que d'hommes (97,3% contre 93,4% des hommes). Par ailleurs, le secteur informel est plus représenté en milieu rural qu'en milieu urbain (97,7% en milieu rural contre 90,5%) du fait de l'importance des activités agricoles.



**Tableau 1.3 : Démographie des emplois selon le sexe et le milieu de résidence**

| Catégorie<br>socioprofessionnelle | Sexe      |           | Milieu de résidence |           | Total     |
|-----------------------------------|-----------|-----------|---------------------|-----------|-----------|
|                                   | Homme     | Femme     | Urbain              | Rural     |           |
| ADMINISTRATION                    |           |           |                     |           |           |
| PUBLIQUE                          | 4,1       | 1,5       | 6,2                 | 1,1       | 2,8       |
| ENTREPRISE PUBLIQUE               | 1,2       | 0,8       | 1,8                 | 0,7       | 1,0       |
| ENTREPRISE. FORMELLE              | 0,2       | 0,1       | 0,4                 | 0,0       | 0,2       |
| ENTREPRISE INFORMELLE             | 93,4      | 97,3      | 90,5                | 97,7      | 95,3      |
| ENTREPRISE ASSOCIATIVE            | 1,0       | 0,4       | 1,1                 | 0,5       | 0,7       |
| Total                             | 100,0     | 100,0     | 100,0               | 100,0     | 100,0     |
| EFFECTIF                          | 1 297 490 | 1 258 390 | 804 850             | 1 677 830 | 2 555 880 |

*Source : EMICoV, 2006*

La structure des actifs selon la catégorie socioprofessionnelle et le secteur institutionnel est plus élaborée au niveau de l'administration publique où on note un nombre important de cadres (près de 50%). La situation est relativement préoccupante au niveau des entreprises publiques où le personnel de conception oscille autour de 16% de l'effectif. Au niveau des entreprises privées (formelles ou informelles), l'auto-emploi reste dominant.

**Tableau 1.4 : Répartition des actifs occupés selon le secteur institutionnel et la catégorie socio-professionnelle**

| Catégorie<br>socioprofessionnelle | Entreprise       |          | Entreprises        |                        | Ensemble |             |
|-----------------------------------|------------------|----------|--------------------|------------------------|----------|-------------|
|                                   | Adm.<br>publique | publique | privée<br>formelle | privées<br>informelles |          | Associative |
| CADRE SUPERIEUR                   | 12,5             | 3,5      |                    | 0,2                    | 3,7      | 0,6         |
| CADRE MOYEN                       | 35,7             | 13,7     |                    | 0,6                    | 12,3     | 1,8         |
| EMPLOYE/OUVRIER<br>QUALIFIE       | 26,7             | 16,5     |                    | 1,4                    | 15,9     | 2,4         |
| EMPLOYE/OUVRIER<br>SEMI-QUALIFIE  | 13,6             | 13,3     | 1,9                | 1,7                    | 19,3     | 2,3         |
| MANŒUVRE                          | 11,6             | 53,1     | 2,7                | 3,3                    | 13,0     | 4,1         |
| PATRON                            |                  |          | 44,3               | 0,6                    | 2,8      | 0,7         |
| COMPTE PROPRE                     |                  |          | 51,1               | 64,6                   | 18,5     | 61,8        |
| APPRENTI                          |                  |          |                    | 3,6                    | 1,5      | 3,5         |
| AIDE FAMILIAL                     |                  |          |                    | 23,9                   | 13,0     | 22,9        |
| ENSEMBLE                          | 100,0            | 100,0    | 100,0              | 100,0                  | 100,0    | 100,0       |

*Source : EMICoV, 2006*

Pour mieux apprécier cette structure, il faut mettre au regard de ce tableau le niveau d'ancienneté au niveau de chaque secteur institutionnel selon la catégorie socioprofessionnelle. On observe par exemple que le cadre supérieur dans l'administration publique totalise près de 20 ans d'ancienneté contre près de 26 ans au niveau des entreprises publiques. Cela appelle un regard particulier pour les entreprises publiques où le niveau de conception pourrait afficher une menace avec le vieillissement et la succession au niveau de cette catégorie.

Les entreprises informelles affichent des niveaux d'ancienneté en deçà de ceux observés au niveau des entreprises modernes. L'ancienneté moyenne des actifs toutes catégories confondues est cependant plus importante dans le secteur informel.

**Tableau 1.5 : Ancienneté moyenne selon le secteur institutionnel et la catégorie socio-professionnelle**

| Catégorie<br>socioprofessionnelle | Secteurs institutionnels |                  |                          |                           |                           | Total       |
|-----------------------------------|--------------------------|------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------|
|                                   | Adm.<br>publique         | Ent.<br>publique | Ent. privée.<br>formelle | Ent. privée<br>Informelle | Entreprise<br>Associative |             |
| Cadre supérieur                   | 19,3                     | 25,6             |                          | 12,4                      | 30,7                      | 18          |
| Cadre moyen                       | 14,8                     | 10,6             |                          | 16                        | 10,6                      | 14,7        |
| Employé/ouvrier<br>qualifié       | 13,8                     | 17               |                          | 14,7                      | 14,8                      | 14,6        |
| Employé/ouvrier semi-<br>qualifié | 10,2                     | 16,1             | 25                       | 14,7                      | 16,7                      | 14,2        |
| Manoeuvre                         | 13,7                     | 18,1             | 5                        | 17,4                      | 10,4                      | 17          |
| Patron                            |                          |                  | 19,7                     | 17,6                      | 13,9                      | 17,7        |
| Compte propre                     |                          |                  | 12,8                     | 21,4                      | 18                        | 21,4        |
| Apprenti                          |                          |                  |                          | 16,9                      | 28                        | 17          |
| Aide familial                     |                          |                  |                          | 14,0                      | 13,2                      | 14          |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>14,3</b>              | <b>16,9</b>      | <b>15,9</b>              | <b>19</b>                 | <b>15,2</b>               | <b>18,9</b> |

*Source : EMICoV, 2006*

#### ○ Qui sont les inactifs ?

Les inactifs sont des personnes qui ne sont ni présentes et ni candidates au marché du travail. Leur effectif est estimé à 2 005 705. 71% des inactifs sont des jeunes en cours de scolarité. Les femmes au foyer représentent moins de 10%. La proportion des retraités est assez faible avec 5,6%.

Dans plus de 90% des cas, les inactifs sont pris en charge par d'autres personnes, en général des membres de leur famille.

D'une manière générale, plus d'un inactif sur trois (33,2%) juge sa qualification insuffisante pour trouver un emploi tandis que deux inactifs sur trois (63,5%) choisissent ce statut de façon volontaire (ils considèrent ne pas être en âge de travailler ou ne pas avoir besoin de travailler pour vivre).

## 1.2 LE CHÔMAGE AU BÉNIN

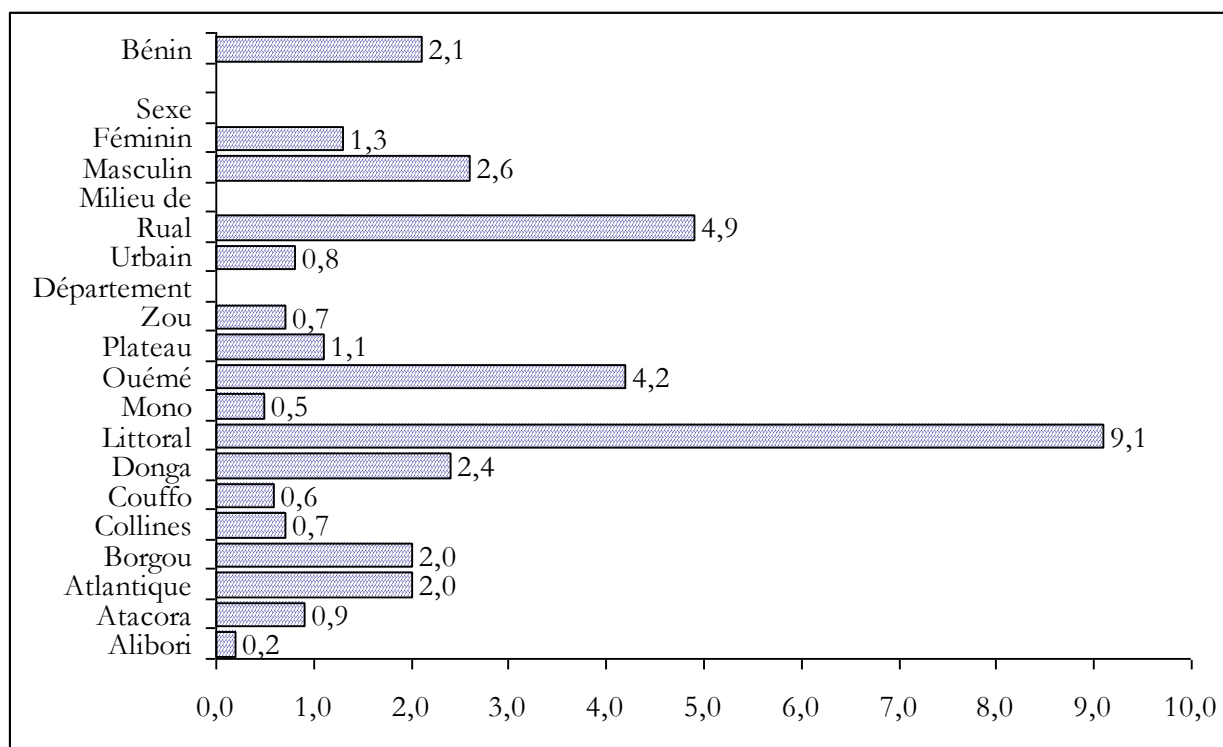
### 1.2.1 Niveau de chômage au Bénin

- *Le taux de chômage en milieu urbain est de 5%. Dans le Littoral, le taux de chômage s'établit à 9% s'inscrivant en hausse par rapport au niveau de 2001 qui est de 5%.*

La lutte contre le chômage constitue un cheval de bataille voire un challenge pour les gouvernements dans un contexte de pauvreté.

Le taux de chômage au niveau national est peu élevé. Il est de l'ordre de 2,1%. La faiblesse de ce taux cache d'importantes disparités selon le milieu de résidence et le sexe. L'analyse selon le milieu de résidence permet de constater que le chômage est un fait typiquement urbain (le taux de chômage en milieu urbain est de 4,9% contre 0,8% en milieu rural). Les femmes subissent plus le chômage que les hommes.

**Graphique 1.3 : Taux de chômage selon certaines caractéristiques**



*Source : EMICoV, 2006*

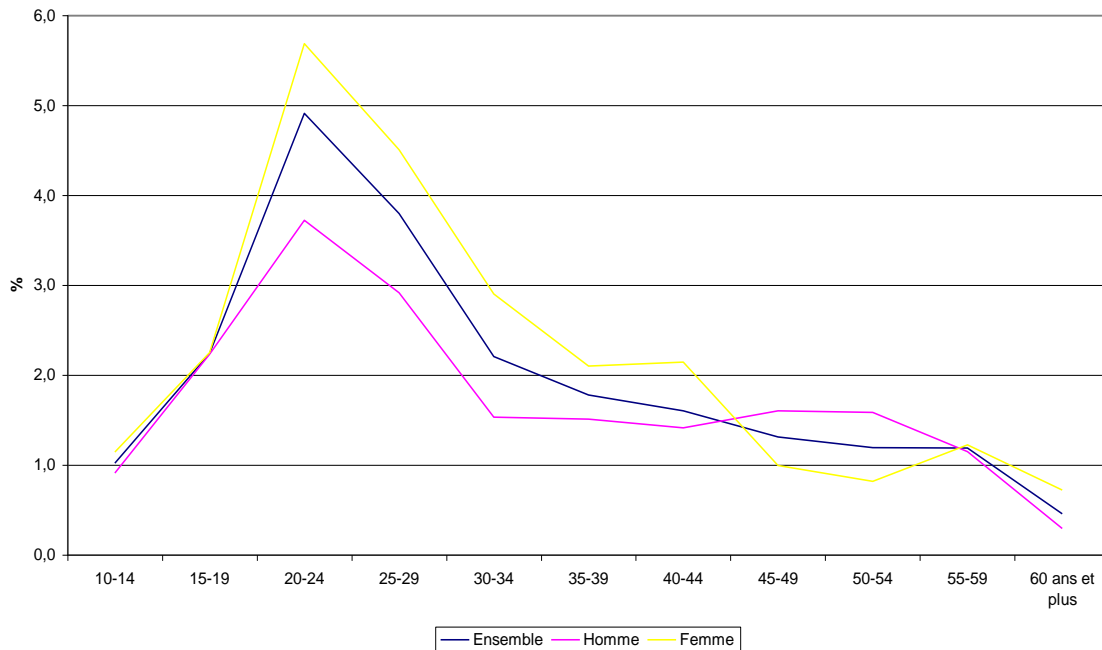
La moyenne en milieu urbain masque d'énormes disparités au niveau départemental. En effet, le Littoral (9%), l'Ouémé (4%) et la Donga (2,4%) affichent des taux de chômage supérieurs à la moyenne nationale.

## 1.2.2 Profils des taux de chômage

- *Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes dans la fleur de l'âge (10-45 ans).*

Les femmes affichent des taux de chômage les plus élevés entre 10 et 45 ans. Le taux de chômage le plus élevé se situe dans la tranche des 20-24 ans et tend vers 0 au fur et à mesure que l'âge augmente.

**Graphique 1.4 :** Taux de chômage selon le groupe d'âge et le sexe



Source : EMICoV, 2006

**Tableau 1.6 :** Taux de chômage par sexe et par âge

|                | Homme | Femme | Ensemble |
|----------------|-------|-------|----------|
| 10-29 ANS      | 2,6   | 4,1   | 3,4      |
| 30-49 ANS      | 1,5   | 2,2   | 1,8      |
| 50 ANS ET PLUS | 0,9   | 0,9   | 0,9      |
| ENSEMBLE       | 1,7   | 2,7   | 2,2      |

Source : EMICoV, 2006

### *Qui sont les chômeurs ?*

60% des chômeurs sont des femmes. Ils se retrouvent principalement chez les jeunes, puisque 59% ont moins de 30 ans. La moyenne d'âge des chômeurs se situe à 29 ans. Leur niveau scolaire est élevé, 50% ont été au-delà de l'école primaire et 11% ont suivi un enseignement dans le supérieur. On distingue deux types de chômeurs : ceux qui tentent d'obtenir leur premier emploi (les « primo-demandeurs ») et ceux qui ont perdu leur emploi, les (« anciens occupés »). 51% des chômeurs sont des primo-demandeurs.

### 1.2.3 Les primo-demandeurs

Cette catégorie regroupe toutes les personnes à la recherche de leur premier emploi et se caractérise par sa jeunesse relative et son niveau d'instruction élevé. Avec un âge moyen de 26 ans contre 34 ans pour les autres chômeurs, bon nombre d'entre eux (plus de 80%) appartiennent à la tranche d'âge 15-30 ans. Ils sont plus instruits que les actifs occupés, puisqu'ils jouissent d'un niveau d'étude moyen de 10 ans.

### 1.2.4 Les anciens actifs occupés

Plus d'un ancien actif occupé sur deux (54%) ayant perdu son emploi a été licencié, et les 46% restant ont démissionné volontairement soit parce qu'ils étaient insatisfaits de l'emploi qu'ils occupaient, soit pour des raisons d'ordre personnel.

### 1.2.5 Caractéristiques et durée du chômage

**La durée du chômage** est longue puisqu'elle est supérieure à deux ans en moyenne (26 mois). Ce chiffre doit être interprété comme la durée pendant laquelle les chômeurs n'ont pas eu accès à un « véritable » emploi, et non comme la véritable durée du chômage, période pendant laquelle les individus n'auraient pas exercé la moindre activité, même la plus marginale. Mais si les chiffres de durée moyenne de chômage doivent être considérés avec réserve, ils n'en constituent pas moins un **indicateur de l'extrême difficulté des chômeurs à s'insérer et/ou se réinsérer sur le marché du travail**. Ce constat est confirmé par l'importance du chômage de longue durée<sup>1</sup>. Plus d'un chômeur sur deux (55,1%) est sans emploi depuis plus d'un an. Cela touche plus les anciens occupés, puisque six chômeurs sur dix sont d'anciens occupés (62,6%) alors que les chômeurs primo-demandeurs font 43,8%.

## 1.3 LA RECHERCHE DE L'EMPLOI AU BENIN

### 1.3.1 Le mode de recherche d'emploi

Pour l'immense majorité des chômeurs, la recherche d'emploi s'effectue sur une base individuelle, soit à travers la mobilisation du réseau des solidarités familiales (78%), soit en prospectant directement auprès des employeurs (8% des cas). Seulement 3% des chômeurs ont eu recours aux annonces des médias (journaux, radio, etc.), et le recours aux agences de placement est quasi inexistant (0,4%). Les modes de prospection sont presque identiques suivant que l'on ait déjà travaillé ou non.

Le faible taux d'inscription (2%) des chômeurs aux Services de Placement s'explique principalement par la méconnaissance de ces institutions par les chômeurs. Environ 75% des non-inscrits ne connaissent pas le FNSE (Fonds National de Solidarité pour l'Emploi), et 13% pensent qu'il ne leur est d'aucune utilité. Un sérieux effort doit être consenti par les autorités pour appuyer les chômeurs, notamment en matière d'informations.

---

<sup>1</sup> Les chômeurs de longue durée sont ceux qui cherchent un emploi depuis plus d'un an.

### 1.3.2 Le type d'emploi recherché

Un chômeur sur deux recherche un emploi salarié et 76% un emploi permanent à plein temps. En moyenne, les chômeurs désirent travailler 44 heures par semaine et près de sept chômeurs sur dix se situent dans la tranche 35-48 heures. Il s'agit donc bien d'une population disponible pour travailler et non un volant de main-d'œuvre situé aux marges de l'activité économique. Parmi ceux qui recherchent un emploi salarié, 60% mettent en avant la sécurité de l'emploi et du salaire.

Plus d'un chômeur sur dix (13%) est attiré par la fonction publique (23,7% si on rajoute le para-public). Environ, un chômeur sur trois (31%) désire se mettre à son compte et enfin, environ un cinquième est indifférent au type d'emploi qu'il pourrait obtenir ou même au type d'entreprise qui l'embaucherait. Une flexibilité soulignée par 30% des chômeurs qui sont indifférents à la branche d'activité.

### 1.3.3 Prétentions salariales des chômeurs

Le revenu moyen souhaité est de 57 000 Fcfa par mois (56 360 Fcfa pour les primo-demandeurs, 58 700 Fcfa pour les anciens occupés).

Ces chiffres qui constituent des moyennes nationales masquent d'énormes disparités et nuances qui mériteraient d'être précisées avec la prise en compte du département, du diplôme.

### 1.3.4 Horaires de travail et sous-emploi

Pour l'ensemble de la population active occupée, la durée du travail a une distribution très étalée : 25% travaillent moins de 35 heures et 25% plus de 48 heures. Les horaires « normaux » (35 à 48 heures) sont dominants pour les salariés des secteurs formels, plus de 60% des actifs du formel sont concernés contre 38,7% des actifs de l'informel.

Le volume horaire de travail permet de quantifier l'importance du sous-emploi visible<sup>2</sup>. Ainsi, l'ensemble de ceux qui travaillent moins de 35 heures à leur corps défendant représente 758 563 personnes, soit 32% des actifs occupés, et donc un sous-emploi massif.

---

<sup>2</sup> Il s'agit du pourcentage des actifs occupés travaillant moins de 35 heures par semaine contre leur gré.

# LES DIFFÉRENTES FACETTES DE LA PAUVRETÉ AU BÉNIN

---

# 2

*MEDEDJI Damien et DJOSSOU Aristide*

## Résumé

*La pauvreté est un concept multidimensionnel, mais cet aspect multidimensionnel du phénomène n'est souvent pas pris en considération dans les analyses et dans l'appréhension du phénomène au Bénin. Le caractère intégré de l'enquête EMICoV (2006) nous offre l'opportunité de confronter différentes approches de la pauvreté et d'apporter un éclairage nouveau sur la connaissance du phénomène de la pauvreté au Bénin. Ainsi, outre la définition la plus classique basée sur le critère monétaire, différents concepts de la pauvreté reposent soit sur des critères objectifs (conditions matérielles d'existence, actifs ou patrimoine du ménage) ou des critères subjectifs des ménages (perception générale du ménage sur son bien être). Les résultats montrent la prédominance de la pauvreté non monétaire et le faible recoupement entre les différentes formes de pauvreté, ce qui confirme la nature multidimensionnelle de la pauvreté au Bénin. La caractérisation des populations pauvres suivant les différentes formes de pauvreté montre par ailleurs des profils différenciés. Ce qui implique que les stratégies de réduction de la pauvreté ne peuvent reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine, mais doivent recourir à un ensemble de mesures touchant ses différentes dimensions.*



## INTRODUCTION

La pauvreté est un concept multidimensionnel, mais cet aspect multidimensionnel du phénomène n'est souvent pas pris en considération dans les analyses et dans l'appréhension du phénomène au Bénin. Le caractère intégré de l'enquête EMICoV (2006) nous offre l'opportunité de confronter différentes approches de la pauvreté et d'apporter un éclairage nouveau sur la connaissance du phénomène de la pauvreté au Bénin. Ainsi, outre la définition la plus classique basée sur le critère monétaire, différents concepts de la pauvreté reposent soit sur des critères objectifs (conditions matérielles d'existence, actifs ou patrimoine du ménage) ou des critères subjectifs des ménages (perception générale du ménage sur son bien être).

Dans le présent rapport, ces différentes approches ont été abordées et ont permis d'avoir une idée précise de l'ampleur de ces différentes formes de la pauvreté et surtout d'en déceler un noyau dur, c'est-à-dire la classe des ménages où sévissent simultanément toutes ces formes de pauvreté. Au delà de la possibilité offerte d'isoler ou d'identifier facilement ce type, qu'il convient de réduire, la combinaison de ces différentes approches, permettent également de statuer sur la complémentarité ou la substituabilité de ces différentes formes de pauvreté. En d'autres termes, elles permettent de préciser si nous avons affaire à différentes formes de pauvreté, qui ne se recoupent que partiellement et qui appellent des politiques différenciées. Les résultats montrent un faible recoupement entre les différentes approches, ce qui confirme la nature multidimensionnelle de la pauvreté au Bénin.

La première partie fait un survol succinct sur les différentes approches de la pauvreté retenues. La deuxième partie est consacrée à la caractérisation des différentes formes de pauvreté et aux relations entre elles. Enfin, la dernière partie porte sur l'analyse des déterminants microéconomiques de la pauvreté.

### 2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE LA PAUVRETÉ : UNE BRÈVE REVUE.

Cette brève revue des différentes formes de la pauvreté s'appuie notamment sur les travaux de Razafindrako, M et Roubaud, F (2005) ; Verger, D et al (2005).

De façon conceptuelle, le phénomène de la pauvreté peut être abordé de différentes manières. Cela vient du fait que, la pauvreté présente de nombreuses dimensions (monétaire, manques dans les besoins fondamentaux, aspects sociaux et psychologiques, etc.) dont il faut souvent articuler et hiérarchiser les caractéristiques spécifiques. De plus, elle prend des formes différentes (insuffisance de ressources, précarité des conditions de vie, exclusion sociale) à travers les pays et les époques générant alors autant de catégories de population différentes que l'on continue pourtant à désigner sous le terme unique et générique de pauvres. Ainsi, d'une approche purement physiologique, on est passé par étapes successives à une appréhension plus globale, qui tient compte du fait que les besoins individuels et l'intégration à la société ne dépendent pas uniquement d'un niveau de consommation alimentaire assurant la survie biologique.

Les études de Booth et Rowntree sur la pauvreté dans les villes anglaises de la fin du XIXe siècle, ont enclenché l'approche de la mesure de la pauvreté par les critères monétaires. Cette approche est aussi la plus intuitive. Mais ses limites ont conduit un certain nombre d'auteurs à remettre en question ses fondements, et à proposer des approches alternatives, comme celle des « *besoins essentiels* » (ou des « *besoins fondamentaux* »; Streeten *et al.*, 1981), qui reprennent le concept de « *biens primaires* » mis en avant par Rawls (1971). Cette approche part du principe que tous les besoins ne peuvent pas être traités sur un pied d'égalité, certains étant considérés comme plus importants que d'autres: c'est le cas de l'alimentation bien sûr, mais aussi de la santé ou de l'éducation.

De façon générale, on distingue dans la littérature, trois grandes formes de pauvreté. Premièrement, une pauvreté monétaire « ou de revenu », qui résulte d'une insuffisance de ressources et qui se traduit par une consommation insuffisante. Deuxièmement, une pauvreté des conditions de vie ou « d'existence » (Herpin et Verger 1997) qui fait que l'on a du mal à satisfaire un certain nombre de besoins fondamentaux. Enfin, une pauvreté de potentialités ou de « capacités » qui fait que l'on ne peut engendrer le capital minimal (humain, social, physique, etc.) qu'il est nécessaire de posséder pour vivre, ou fonctionner, normalement dans une société donnée. Cette dernière notion récemment développée (Sen 1993) fournit la justification théorique aux rapports annuels sur le développement humain publiés actuellement dans nombre de pays en développement, avec l'appui du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

Ces trois approches se fondent comme le soulignent Roubaud et al (2005), sur différentes justifications en économie théorique. En fait, les différences théoriques entre les trois approches deviennent de moins en moins affirmatives d'une idéologie économique donnée au fur et à mesure que progresse la connaissance du phénomène et que l'on assiste à une interaction entre les différents raisonnements. L'approche monétaire demeure rattachée à l'optique utilitariste et à l'économie du bien-être, faisant toujours référence à la théorie de l'optimum général. Cependant l'intégration du capital humain (Becker 1964, Schultz 1961, Lucas 1988), des interactions sociales (Becker 1974), puis, plus généralement, du capital social (Grootaert 1997b) tend à en élargir la vision. L'approche en termes de conditions de vie s'appuie sur la théorie des besoins essentiels, utilise le principe des lois d'Engel pour l'étude de la consommation alimentaire et fait implicitement appel à la notion de capital humain et social.

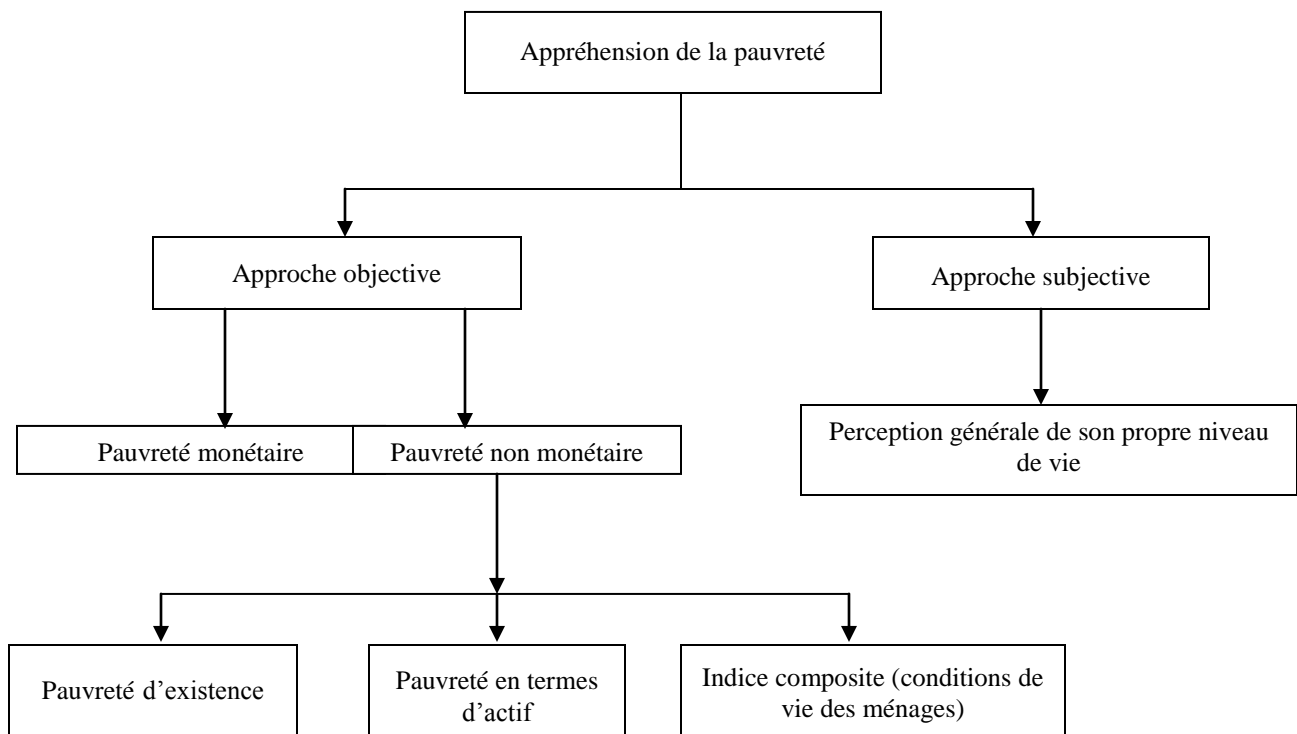
L'approche en termes de potentialités va encore plus loin dans la même démarche faisant référence aux aspects de droits et d'obligation, de responsabilité intergénérationnelle, etc. En fait, ce qui différencie ces trois approches est la façon dont sont perçus et analysés les mécanismes économiques, en les considérant plus ou moins fortement enchâssés dans une réalité socio-économique (et temporelle) donnée qui accroît ou diminue les échecs au marché, pris comme norme de référence universelle.

A cette difficulté de distinguer clairement les différentes approches se rajoute le fait que les méthodologies qui sont employées pour l'analyse ou la mesure des différents concepts ne se différencient pas toujours parfaitement. En effet, de nombreuses interrelations existent entre les différentes approches dès lors que l'on cherche à monétiser ou à objectiver, pour les mesurer, certains comportements. Ainsi, par exemple la

détermination d'un seuil de pauvreté monétaire absolue, qui correspond à la vision monétaire s'appuie sur l'accès à un panier particulier des biens alimentaires retraçant la pauvreté des conditions de vie. De même, un accès difficile aux soins de santé retrace, certes, une pauvreté en termes de conditions de vie, mais aussi une pauvreté de potentialités car il influence l'espérance de vie. Il en est de même pour l'accès à l'éducation qui contribue aussi à la constitution du capital humain.

En termes de mesure statistique, on distingue entre autres les approches objective et subjective de la pauvreté. Dans le premier cas, on mesure le niveau de pauvreté par des instruments appropriés : seuil de pauvreté monétaire, scores des conditions de vie (indices composites), indicateurs des potentialités. Dans le second cas, on considère comme pauvres, ceux qui se sentent pauvres dans un contexte donné. Les raisons peuvent alors en être diverses : insuffisance d'argent pour se procurer un produit donné (aspect monétaire), désir d'être au même niveau que le voisin (aspect conditions de vie), envie de relations sociales équivalentes à celles du voisin. Au lieu de déterminer le niveau de pauvreté de façon objective par des indicateurs mesurant le niveau de vie, les conditions de vie, ou l'état des potentialités, on cherche à l'obtenir à partir des opinions des individus sur leur propre situation relative. Cette approche subjective basée sur la façon dont les ménages perçoivent leur situation, ou se perçoivent comme pauvres, vient de la nécessité de savoir comment est vécue la pauvreté et quelles interventions pourraient être mises en œuvre pour la corriger.

Dans le cadre de cette étude, nous mettons l'accent sur la pauvreté monétaire, la pauvreté en termes de condition d'existence, la pauvreté en termes d'actifs en ce qui concerne la pauvreté objective et la perception générale du ménage (individu) par rapport à son niveau de vie pour la pauvreté subjective. Dans le premier cas, la pauvreté en termes de conditions d'existence et d'actifs du ménage a été également combinée pour avoir un indicateur agrégé de la pauvreté non monétaire.



## **Encadré 2.1 : Concepts de pauvreté**

### **La pauvreté monétaire (PM)**

Selon l'approche monétaire, l'indicateur de vie est le revenu du ménage. Il est défini comme la somme des revenus en espèces et en nature, qui en règle générale, sont de nature récurrente et sont reçus régulièrement par le ménage ou par ses membres à intervalles de temps inférieurs ou égaux à un an. Son utilisation suppose que les problèmes relatifs à sa périodicité soient résolus. Le choix doit préciser s'il s'agit du revenu mensuel (par exemple le mois précédent l'enquête), du revenu annuel (revenu sur l'année de l'enquête pour une enquête rétrospective ou à passages répétés) ou alors du revenu permanent. Ce dernier, qui par définition tient compte du revenu durant tout le cycle de vie de l'individu serait la meilleure mesure, car il permet d'éviter de considérer comme pauvre des individus qui n'éprouvent que des difficultés passagères à cause par exemple de certaines anticipations ou de problèmes conjoncturels ; ceci pose la problématique de la pauvreté transitoire et de la pauvreté structurelle.

Cependant, les difficultés à recueillir des estimations fiables sur le revenu incitent les statisticiens à se tourner vers la consommation finale qui est souvent mieux appréhendée sur le plan statistique. Selon Paxson (1992) et Deaton (1997), la collecte de données sur le revenu est généralement moins aisée que celle sur la consommation. Les données sur la consommation sont relativement plus récentes, par conséquent plus fiables, car la période de référence de la plus importante proportion des biens consommés (biens non durables) est généralement plus courte, de l'ordre d'une semaine ou d'un mois. Du fait de son caractère saisonnier, le revenu est généralement référé à l'année, par conséquent, les erreurs de déclaration et de mesure liées à cette variable sont plus importantes. Un autre argument, plus théorique qui milite également pour l'utilisation de la consommation comme indicateur du niveau de vie, c'est que contrairement au revenu, la consommation procure du bien-être.

## **Encadré 2.1 : suite**

### **Pauvreté des conditions de vie (PCV)**

C'est une approche de la pauvreté définie en termes de privation relative qui a d'abord été développée par Peter Townsend puis, avec une démarche différente, par Paul Dickes. Elle cherche à repérer un certain nombre de difficultés, de manques ou de privations dans différents domaines des conditions d'existence des ménages. Cette mesure est objective mais non monétaire. Ces domaines peuvent renvoyer à une pauvreté de nature "existentielle" (alimentation, logement par exemple) ou de nature "sociale" (relations, emploi, loisirs, ...). Pour la sélection des pratiques concrètes observées, certains auteurs ont proposé de recourir à différents critères, par exemple : un critère objectif correspondant au fait que les pratiques examinées sont diffusées dans la majorité de la population et un critère social, correspondant au fait que les manques sont considérés comme défavorables ou inacceptable par la majorité de la population. Dans le domaine du logement, il peut s'agir par exemple du fait de ne pas avoir l'usage privatif d'un WC ou d'une douche, ou d'habiter dans un logement humide ; pour l'alimentation, ne pas avoir mangé de viande ou de poisson la plupart des jours de la semaine ; dans le champ des privations sociales, avoir été au chômage, occuper un emploi précaire, ne pas pouvoir offrir de cadeaux, etc. On le voit, la mise en oeuvre de cette approche soulève de redoutables difficultés et réserve une large place aux choix, nécessairement conventionnels des chercheurs et des concepteurs d'enquête.

L'approche par les «conditions d'existence» développée ici consiste à définir le niveau de pauvreté à partir des conditions matérielles d'habitation. Comme l'indicateur porte sur des stocks, il permet d'appréhender la pauvreté dans la durée, par opposition aux variables monétaires soumises à des variations conjoncturelles (comme le revenu ou les dépenses). Il s'agit d'un indicateur objectif non monétaire abordant la pauvreté sous l'angle des résultats plutôt que des moyens, même si le fait de disposer d'un logement confortable peut aussi constituer un moyen d'améliorer par exemple la productivité au travail et d'accroître son revenu. Elle met l'accent sur les conditions de vie dans leur sens le plus large allant d'un manque de produits indispensables à l'origine (par exemple le pain), puis de biens essentiels (alimentation, habillement), à la difficulté d'accès à certains services (éducation, santé) et, maintenant, à la dégradation du lien social.

### **Pauvreté en terme d'actifs (PA)**

Cette forme de pauvreté permet d'apprécier le niveau de vie du ménage à partir de ces actifs. Cet indicateur appréhende également une forme structurelle de la pauvreté, car portant sur un stock qui n'est pas facilement destructible par les chocs conjoncturels.

## **Encadré 2.1 : suite**

### **Pauvreté subjective (PS)**

L'approche subjective consiste non pas à se référer à un seuil minimal de ressources défini conventionnellement ou à des conditions objectives d'existence, mais à interroger directement les ménages sur la perception qu'ils ont de ces réalités, à partir de questions sur leur revenu, le revenu minimum nécessaire selon eux "pour joindre les deux bouts" et/ou leur degré "d'aisance financière". Différentes méthodes permettent ensuite, sur la base de ces réponses, d'établir un seuil de pauvreté subjectif : les ménages dont le revenu est inférieur à ce seuil seront alors considérés comme pauvres (insécurité d'existence objective). Un autre indicateur (insécurité d'existence subjective) consiste à dénombrer les ménages qui déclarent éprouver les difficultés financières à boucler leur budget.

Les réponses à ce type de questions ne sont pas dénuées d'ambiguïté. D'abord parce que, dans leurs réponses sur le revenu minimal nécessaire, la référence retenue par les ménages n'est pas nécessairement la même et peut traduire une aspiration plus qu'une nécessité. Ensuite, parce que la perception que les ménages ont de ces réalités peut être influencée par le besoin psychologique de minimiser les écarts entre les aspirations et la réalité. Les ménages les plus démunis, qui "doivent faire avec" peu de ressources, peuvent avoir ainsi tendance à minimiser les difficultés objectives qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne, ce qui risque de biaiser les résultats. La méthodologie développée s'inspire des travaux de François Roubaud et Mireille Razafindrakoto (2005).

Elle permet d'englober d'une manière très large divers critères pris en compte par les ménages mais qui ne sont pas identifiés dans les critères objectifs. Cette approche repose sur deux questions, à plusieurs modalités de réponses, de perception générale. Deux questions sont prises en compte dans le cadre de cette étude : Pour la première, les quatre modalités de réponses sont : - "ça va bien", - "ça va à peu près", " ça va moyennement et il faut faire attention ", "je vis difficilement"; la seconde interroge les ménages sur la manière dont ils perçoivent leur niveau de vie. Cinq réponses sont possibles: - " des 20% les plus pauvres ", " des 20% moyennement pauvres ", " des 20% qui sont au milieu "- " des 20% moyennement riches ", " des 20% les plus riches ".

## **2.2 AMPLEUR DES DIFFÉRENTES FORMES DE PAUVRETÉ AU BÉNIN**

L'appréciation de l'ampleur et la caractérisation des différentes facettes de la pauvreté au Bénin, est faite après comparaison d'un indicateur de niveau de vie et d'un seuil de pauvreté spécifique. Le choix du seuil a été fait dans chacun des cas de façon à obtenir une population pauvre de même ordre de grandeur pour toutes les formes de pauvreté. Il est fixé aux deux premiers quintiles de la distribution de l'indicateur de niveau vie considéré. Ce dernier est apprécié par les dépenses de consommation par tête pour la pauvreté monétaire, un indice composite qui est une combinaison linéaire des variables dichotomiques de conditions de vie et de patrimoine ou actifs du ménage pour cerner globalement la pauvreté non monétaire, le score des conditions de vie pour la pauvreté en conditions de vie, le score

des actifs du ménage pour la pauvreté en termes d'actifs du ménage et enfin le score des perceptions du ménage sur leurs conditions de vie pour la pauvreté subjective.

La mesure de l'indicateur non monétaire de la pauvreté (indice composite relatif aux conditions d'existence et/ou d'équipement du ménage) est basée sur la méthodologie développée par Sahn et Stifel (2001), laquelle est une extension des travaux de Sen (1985, 1987). Elle consiste à évaluer pour un ménage  $i$ , son indice de bien-être  $A_i$  comme une combinaison linéaire de  $K$  variables  $a_{ij}$  ( $j=1, \dots, K$ ), caractéristiques des conditions de vie (approvisionnement en eau, mode d'aisance, moyen énergétique d'éclairage et de cuisson, nature du sol et des murs, etc...) et des actifs possédés par le ménage (radio, télévision, réfrigérateur, etc.). L'analyse des Correspondances Multiples a été appliquée pour estimer l'indice de bien-être de chaque ménage. Cet outil permet d'attribuer un score à chaque ménage, sur la base des scores obtenus par les variables qui sont liées au bien-être de celui-ci (avoirs, caractéristiques du ménage). Le score total d'un ménage est d'autant plus élevé que le ménage possède des avoirs qui caractérisent son bien-être matériel.

Il est aussi possible de déterminer les scores des variables liées au bien-être du ménage, en procédant à la sélection des variables à partir du critère de la fréquence (Mercader-Prats, M (2005)). Ainsi, seules les variables que possèdent 50% au moins des ménages sont prises en compte. Une autre approche consiste à effectuer un contrôle par le consensus (Lollivier et Verger, 1997). Dans ce cadre, les variables prises dans le score doivent être perçues comme socialement nécessaires. Cela nécessite cependant, des informations sur la perception des normes de consommation dans la population. Généralement, ces informations ne sont pas disponibles, ce qui fait que les normes minimales acceptables sont souvent approximées par la majorité des variables qui satisfont le contrôle de fréquence.

Dans le cadre de cette étude, nous avons privilégié pour la pauvreté d'existence et la pauvreté en termes d'actifs, la prise en compte globale des variables qui leur sont liées. Cela permettra d'apprécier au sens large, les manques et les privations des ménages par rapport à ces besoins. Chaque élément du score est fixé à 0 quand le ménage ne présente pas le manque et à 1 s'il le présente. La méthode d'agrégation utilisée pour les différents éléments du score est une somme des différents éléments dans le score. Pour cette approche, la moyenne des différents éléments dans le score est aussi utilisée (Townsend, 1979). Un ménage est pauvre en termes de conditions de vie si son score est supérieur à trois (3). Le seuil<sup>3</sup> est estimé également à trois (3) pour la pauvreté en termes d'actifs et à quatre (4) pour la pauvreté subjective.

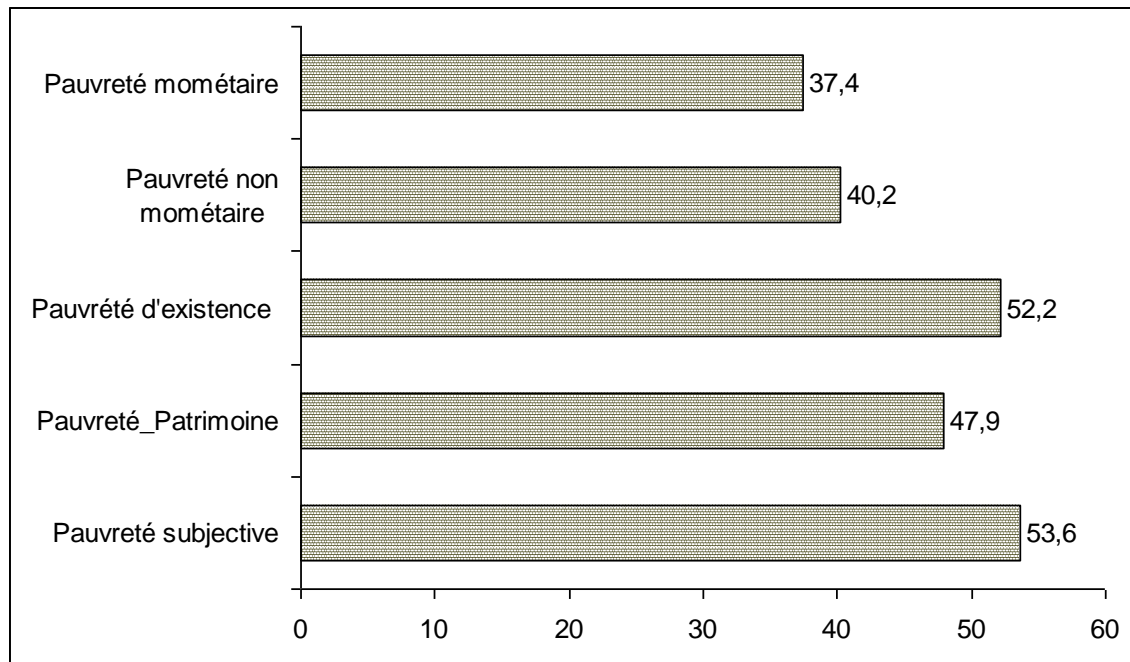
---

<sup>3</sup> Il correspondant dans tous les cas, aux deux premiers quintiles de la distribution de l'indicateur de niveau de vie.

## 2.2.1 Vue nationale de la pauvreté : prédominance de la pauvreté non monétaire

Selon l'approche objective, l'incidence de pauvreté monétaire est estimée à 37,4%, ce qui signifie qu'environ deux personnes sur cinq vivent en dessous du minimum vital au Bénin. La pauvreté non monétaire appréciée à partir d'un indice composite qui est une combinaison linéaire des 19 variables dichotomiques de conditions de vie et de patrimoine ou actifs du ménage révèle que 40,2% de la population béninoise est pauvre en termes de conditions d'existence et de patrimoine. En considérant, distinctement les conditions de vie et les actifs du ménage, il ressort que la proportion de ménages pauvres est estimée respectivement à 52,2% et 47,9%. On note ainsi, qu'une frange importante de la population béninoise subit de nombreuses privations en termes de conditions d'existence et du patrimoine. Ces résultats montrent ainsi, la prédominance de la pauvreté non monétaire, en particulier celle relative aux conditions d'existence. A priori, ce constat suggère la nécessité d'avoir non seulement un regard différencié sur les différentes formes de pauvreté mais surtout d'orienter les mesures de politiques sur l'amélioration effective et durable des conditions de vie matérielles des ménages pauvres.

**Graphique 2.1 : Incidence (%) des différentes formes de la pauvreté**



*Source : EMICoV, 2006*



Ces premiers résultats sont corroborés par l'appréciation que les individus se font de leurs conditions de vie. En effet, selon l'approche subjective, 53,6% de la population béninoise estime vivre difficilement. Une analyse rigoureuse et pertinente des relations entre les différentes formes de pauvreté (complémentarité ou substituabilité) permettra de situer davantage du point de vue opérationnel, les interactions entre les formes de pauvreté les plus accentuées.

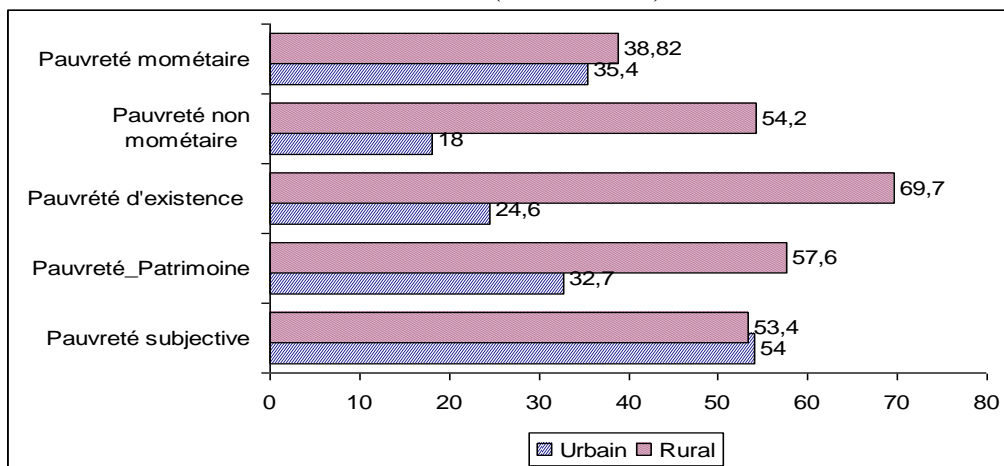
### 2.2.2 Milieu de résidence : urbain-rural

Une analyse de ces différentes formes de pauvreté suivant les milieux de résidence montre que la pauvreté est un phénomène qui sévit plus en milieu rural. Quelle que soit la forme de pauvreté considérée, plus de 39% des personnes vivant en milieu rural sont pauvres. La pauvreté vue sous l'angle des conditions d'existence montre que près de 70 % de la population rurale est touchée par la pauvreté. Cette proportion est d'environ 25% pour le milieu urbain.

Par rapport à ces résultats, il apparaît clairement que la discrimination au regard des différentes facettes de la pauvreté est surtout perceptible en termes de conditions d'existence et d'actifs du ménage avec une prédominance dans le premier cas. La différence entre les deux milieux varie respectivement presque du double au triple. Ces résultats sont cependant tributaires de l'approche méthodologique retenue. En effet, les items pris en compte dans l'appréciation des conditions de vie et la nature du patrimoine requis sont plus accessibles en milieu urbain. L'ampleur des résultats obtenus pourrait être atténuée au niveau de la population rurale, si les normes de conditions ou modes de vie des populations sont appréciées par zone de résidence.

La proportion de la population des deux milieux ayant une perception négative de leurs conditions est pratiquement la même. Ainsi, l'expression du degré de privation ou du manque ressentie par les ménages, et donc, leur aspiration à de meilleures conditions de vie et à la possession d'actifs doit être fortement prise en compte par les autorités centrales et décentralisées dans la formulation des mesures de politiques (programmes /projets) qui leur sont destinées.

**Graphique 2.2 : Incidence (%) des différentes formes de la pauvreté selon les milieux de résidence (urbain-rural)**



Source : EMICoV, 2006

### 2.2.3 Au niveau départemental

Vu sous l'angle monétaire les départements du Couffo et l'Alibori sont les deux départements les plus pauvres du Bénin avec des incidences respectivement estimées à 40,6% et 43%. Par contre, les deux départements les moins pauvres sont l'Atacora et le Littoral avec une incidence respective de 32,40% et 30,4%. Les départements économiquement viables que sont l'Atlantique et l'Ouémé affichent respectivement une incidence plus élevée de 1,2% et 1,3% que le Littoral.

Par rapport à la pauvreté non monétaire (conditions de vie et de patrimoine ou actifs du ménage), c'est l'Atacora qui est le plus touché avec 72% de la population. Il est suivi de près par le département du Mono, avec un taux de 59,5%. Les départements les moins touchés sont le Littoral et l'Ouémé, avec des taux respectifs de 0,4% et 27,3%. Le manque ou la privation en termes de conditions de vie est plus marqué dans les départements de l'Atacora (83,3%) et l'Alibori (75,7%). La tendance est la même pour la pauvreté en termes d'actifs. En ce qui concerne la pauvreté subjective, elle touche en premier les départements de l'Alibori et du Borgou. Dans l'Alibori, environ 85% ont exprimé une perception négative de leurs conditions de vie. La proportion pour le Borgou est d'environ 74%. Le département le moins touché par cette forme de pauvreté est l'Ouémé avec un taux d'environ 40%.

Il s'ensuit globalement que le département le moins pauvre suivant le critère objectif est le Littoral. L'Atacora, s'affiche comme étant le département le plus pauvre sur le plan **non monétaire**. En ce qui concerne la pauvreté subjective, c'est dans le département de l'Alibori qu'une frange importante de la population a exprimé une perception négative sur leurs conditions de vie, bien qu'il constitue la boucle du coton au Bénin. En particulier, la situation de ce département mérite d'être approfondie afin de capter les facteurs explicatifs d'une pareille situation. Nous apprécions dans cette étude, les facteurs explicatifs des différentes formes de pauvreté. Ils permettront d'avoir globalement des éléments d'appréciation de cette situation (pauvreté subjective).

**Tableau 2.1 :** Différentes formes de pauvreté selon les départements au Bénin

| Département | PM    | PNM   | PCV   | PA    | PS    |
|-------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Alibori     | 0,430 | 0,530 | 0,757 | 0,563 | 0,849 |
| Atacora     | 0,324 | 0,720 | 0,833 | 0,645 | 0,475 |
| Atlantique  | 0,396 | 0,349 | 0,434 | 0,482 | 0,513 |
| Borgou      | 0,392 | 0,454 | 0,617 | 0,441 | 0,737 |
| Collines    | 0,361 | 0,378 | 0,590 | 0,502 | 0,506 |
| Couffo      | 0,406 | 0,473 | 0,580 | 0,537 | 0,432 |
| Donga       | 0,360 | 0,317 | 0,499 | 0,373 | 0,469 |
| Littoral    | 0,304 | 0,004 | 0,013 | 0,157 | 0,566 |
| Mono        | 0,372 | 0,595 | 0,661 | 0,626 | 0,568 |
| Ouémé       | 0,365 | 0,273 | 0,359 | 0,469 | 0,399 |
| Plateau     | 0,402 | 0,481 | 0,630 | 0,536 | 0,495 |
| Zou         | 0,375 | 0,451 | 0,552 | 0,514 | 0,457 |

*Source :* EMICoV, 2006

## 2.2.4 Au niveau communal

A l'échelle communale, la pauvreté apparaît plus accentuée dans les communes de Banikoara et de Gogounou. Elle s'illustre par des incidences respectives estimée à 56% et 52%. Ainsi, dans ces deux communes, plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Les deux communes les moins pauvres sont respectivement Adjara et Cobly avec une incidence de 22,17% et 24,16%. Pour les communes à statut particulier que sont Cotonou, Parakou et Porto-Novo, l'incidence est respectivement estimée à 30,38% 37,21% et 35,22%. Mentionnons que sur les soixante dix sept (77) communes que compte le Bénin, trente neuf (39) présentent une incidence de la pauvreté supérieure à la moyenne nationale (37,4%). Ces résultats aussi inquiétants qu'ils puissent paraître, informent sur l'acuité de la pauvreté dans certaines de nos communes et la nécessité de favoriser une décentralisation capable d'aider les communautés à la base à trouver les moyens nécessaires pour mener une lutte efficace contre la pauvreté.

Au niveau de la pauvreté non monétaire, la pauvreté d'existence et de la pauvreté en termes d'actifs, les communes à statut particulier que sont Cotonou, Porto-Novo et Parakou et la commune d'Abomey-calavi apparaissent comme les communes les moins pauvres. La commune d'Adjara est la commune la moins pauvre sur le plan monétaire, il l'est également sur le plan subjectif. Sans nul doute, l'aisance financière se traduit par une perception réaliste et positive des conditions de vie. Elle est d'autant vraie que la commune d'Adjara s'affiche parmi les plus favorisés en termes de conditions de vie (10<sup>ème</sup>) et de patrimoine (13<sup>ème</sup>). Une analyse approfondie de la situation de cette commune mérite d'être faite non seulement pour capter les facteurs qui favorisent cette situation, mais surtout pour orienter si nécessaire le développement des autres communes.

Les Communes de Kandi de Banikoara, Nikki apparaissent comme les communes où les populations s'estiment les plus pauvres.

## 2.3 LES RELATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE PAUVRETÉ : OPPOSITIONS OU COMPLÉMENTARITÉS

Les coefficients de corrélation de Pearson entre les différentes formes de pauvreté ont été calculés pour apprécier les liens existant entre elles. Le premier constat est que toutes les formes de pauvreté sont positivement (et significativement) corrélées entre elles à l'exception de la pauvreté subjective qui est négativement corrélée avec la pauvreté d'existence et la pauvreté en termes d'actifs du ménage. Il en résulte que la pauvreté

monétaire accroît la probabilité d'occurrence de toutes les autres formes. L'opposition apparente entre la pauvreté des conditions de vie, en termes d'actifs et la pauvreté subjective bien que statistiquement non significative peut paraître surprenante, dans la mesure où la perception négative des ménages sur leurs conditions de vie est censée être un reflet plus ou moins réaliste de leur situation réelle. Mais, de toute évidence le résultat obtenu quant à l'opposition constatée est probable si les perceptions des ménages sont énoncées par rapport à leurs aspirations diverses. En effet, cette opposition traduit mieux le phénomène d'appauvrissement, en termes monétaires, qui engendre une augmentation de la pauvreté subjective - la personne se sentant devenir pauvre - et peut sur le long terme remettre en cause certains acquis des conditions de vie (habitat, alimentation, santé).

En outre, les faibles corrélations mettent en lumière les différences de concept entre les trois approches de la pauvreté, même si elles peuvent être en partie dues à des erreurs de mesure - la dissimulation de certaines dépenses peut créer une fausse pauvreté monétaire pas sa production dans les approches subjectives ou en termes de conditions de vie, ce qui affaiblira les corrélations (cf Lollivier et Verger, 2005). La mesure de la pauvreté monétaire est en particulier affectée, alors que la pauvreté en termes de conditions de vie et la pauvreté subjective sont plus robustes. Mentionnons que la corrélation la plus forte est obtenue entre la pauvreté d'existence et celle en termes d'actifs (0,34)<sup>4</sup>.

Au regard de ces résultats, on est en mesure d'affirmer que les différents types de pauvreté ne se recoupent que partiellement au Bénin<sup>5</sup> (la prise en compte des scores pour apprécier le niveau de corrélation n'a amélioré que le lien entre la pauvreté d'existence et la pauvreté en termes d'actifs), ce qui justifie l'intérêt de leur étude simultanée. En plus, ces résultats suggèrent que tous ces indicateurs appréhendent bien un même phénomène : la pauvreté. Cependant, leur non-réductibilité les uns aux autres comme l'ont souligné Roubaud et al (2005), conforte l'hypothèse de multi-dimensionnalité.

Par ailleurs, il est clair que la faiblesse des corrélations entre les différentes dimensions de la pauvreté incite à approfondir la réflexion sur la nature, les causes de la pauvreté et les politiques à mettre en œuvre ne se limitant pas à la seule approche monétaire. Ainsi, il n'y a aucun doute que les différentes formes de pauvreté appellent à des politiques différenciées.

---

<sup>4</sup> Il passe à 53,12% lorsqu'on considère les scores.

<sup>5</sup> Il convient toutefois de préciser que les coefficients de corrélation dépendent des seuils de pauvreté choisis pour définir la pauvreté.

**Tableau 2.2 :** Corrélation entre les différentes formes de pauvreté

| Types de pauvreté             | 1      | 2       | 3       | 4      |
|-------------------------------|--------|---------|---------|--------|
| 1. Pauvreté monétaire         | 1.0000 |         |         |        |
| 2. Pauvreté d'existence       | 0.1379 | 1.0000  |         |        |
| 3. Pauvreté en terme d'actifs | 0.0830 | 0.3481  | 1.0000  |        |
| 4. Pauvreté subjective        | 0.0136 | -0.0034 | -0.0039 | 1.0000 |

*Source : EMICoV, 2006*

## 2.4 DÉTERMINATION DU NOYAU DUR DE LA PAUVRETÉ

Il s'agit ici de déterminer l'ensemble des ménages ou des individus qui cumulent les différentes formes de pauvreté. Le noyau dur de la pauvreté permet de cerner les plus démunis afin de fournir à la politique économique des informations rigoureuses pour permettre une intervention en vue de lutter efficacement contre la pauvreté.

### 2.4.1 Ampleur du noyau dur.

Le cumul des quatre formes de pauvreté permet d'isoler un noyau dur de la pauvreté qui est estimé à 8,79% de la population. Il s'agit des ménages qui sont pauvres sans ambiguïté, puisqu'ils ont à la fois de faibles dépenses de consommation, des mauvaises conditions de vie, des privations en actifs et une perception très négative de leur condition de vie. En considérant uniquement le critère objectif (pauvreté monétaire, pauvreté d'existence et la pauvreté en termes d'actifs), cette proportion de la population qui se retrouve dans cette catégorie passe à 15,56%.

Ainsi, prendre en compte simultanément ces différentes dimensions permet une observation plus robuste de la pauvreté, observation qui alors ne dépend pas entièrement des conventions liées à une mesure particulière (Dell, F et Herpin, N, 2005).

Dans les zones rurales, la proportion de cette catégorie de ménages est estimée à 11,67% sur une population pauvre estimée à 38,8%, soit le tiers. Ce résultat montre combien il est important de privilégier les zones rurales dans les politiques orientées sur la réduction de la pauvreté. En milieu urbain, les ménages appartenant à ce noyau dur sont estimés à 4,22%, soit 12% de la population urbaine pauvre. Ces constats placent la zone rurale comme une cible dans la lutte contre la pauvreté extrême.

En ce qui concerne les départements, le niveau le plus élevé est obtenu dans l'Alibori (19,92%) qui vient en première position en ce qui concerne la pauvreté subjective. Quant au niveau le plus faible niveau, il est obtenu dans le Littoral (0,026%).

Par rapport aux communes, Ségbana, Bopa et Gogounou constituent les trois premières qui comptent plus d'éléments dans le noyau dur. Leur proportion est estimée respectivement à 26,7%, 26,1% et 24,2%. Par contre, les communes où les proportions sont les plus faibles sont respectivement Porto-Novo (0,01%), Cotonou (0,03%) et Adjarra

(0,12%). Encore une fois, Adjarra apparaît comme l'une de communes les moins pauvres du Bénin (cf. Tableau 6 en annexe).

**Tableau 2.3 :** Pourcentage des ménages qui cumulent simultanément les différentes formes de pauvreté par département.

| Département | Noyau dur (%) | Département | Noyau dur (%) |
|-------------|---------------|-------------|---------------|
| Alibori     | 19,92         | Donga       | 5,91          |
| Atacora     | 10,49         | Littoral    | 0,03          |
| Atlantique  | 5,99          | Mono        | 13,76         |
| Borgou      | 12,74         | Ouémé       | 4,53          |
| Collines    | 8,07          | Plateau     | 11,62         |
| Couffo      | 9,06          | Zou         | 8,22          |

*Source :* EMICoV, 2006

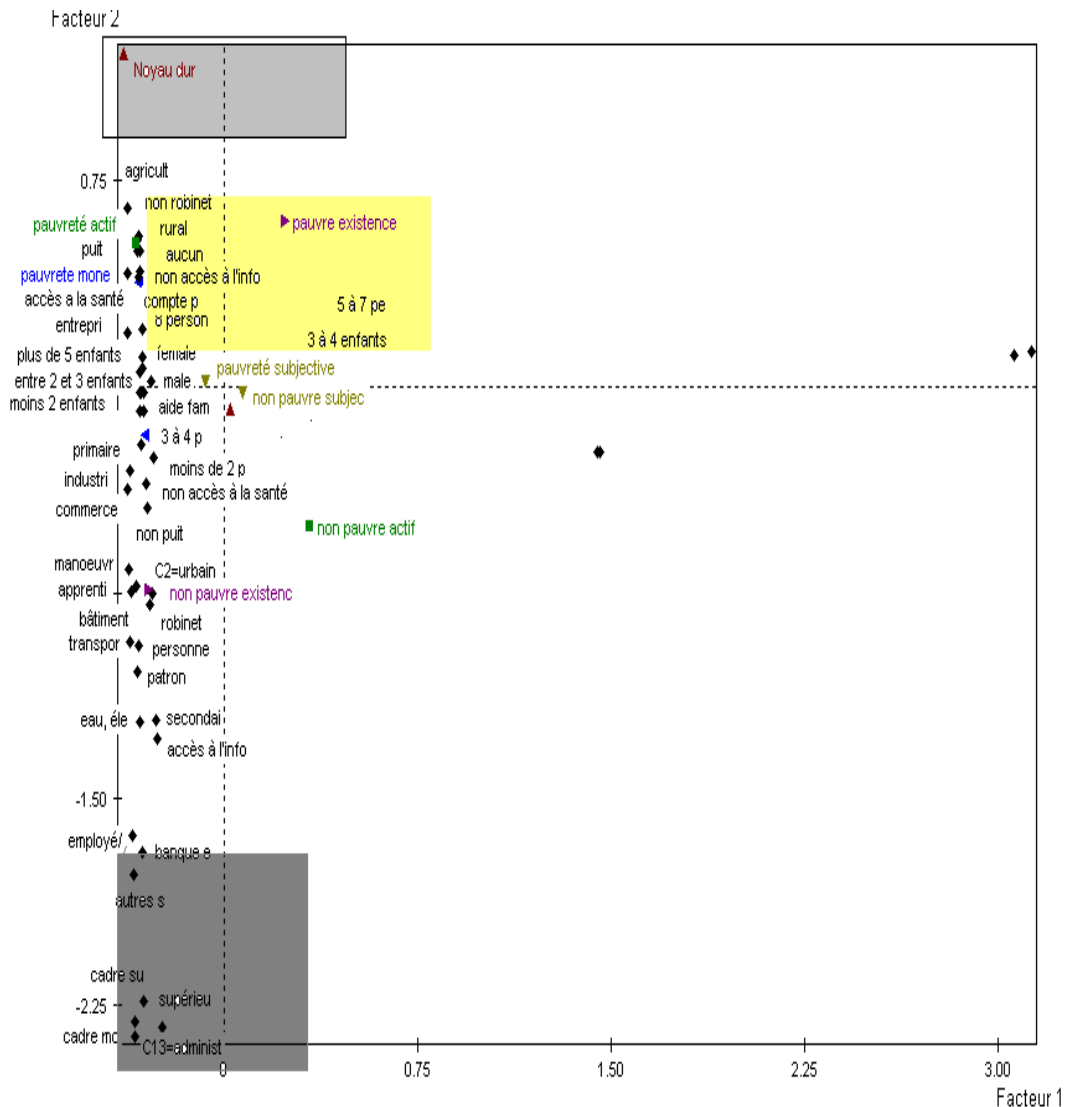
## 2.4.2 Caractéristiques des ménages appartenant au noyau dur

Une typologie du noyau dur montre que ce phénomène est dominant chez les ménages résidant en milieu rural (80%). Le noyau dur est caractérisé par les ménages dirigés par les hommes sans niveau d'instruction (83%), travaillant dans des entreprises privées et dont la tranche d'âge est comprise entre 35 et 45 ans. Ils sont pour la plupart des agriculteurs (86,7 %) et des travailleurs à leur propre compte (93,3 %). La taille de leur ménage est supérieure à 8 personnes et le nombre d'enfants à charge est compris entre deux et trois personnes (cf tableau 5 en annexe).

Pour confirmer ces typologies et corrélation entre les différentes formes de pauvreté obtenues grâce à l'analyse descriptive unidimensionnelle, il a été procédé à une analyse multidimensionnelle. Ainsi, l'analyse factorielle des correspondances multiples (ACM) a permis de déceler les liaisons entre les différentes formes de la pauvreté et les caractéristiques de chacune des formes de pauvreté.

Il ressort des résultats de l'ACM que le premier axe factoriel - le plus discriminant représente 26% de l'inertie totale, le deuxième axe représente 10% d'inertie. Il oppose clairement le noyau dur et certains attributs du ménage, ce qui montre donc que les ménages qui subissent toutes les formes de pauvreté sont opposés aux universitaires, aux employés de banques et aux cadres moyens et cadres supérieurs.

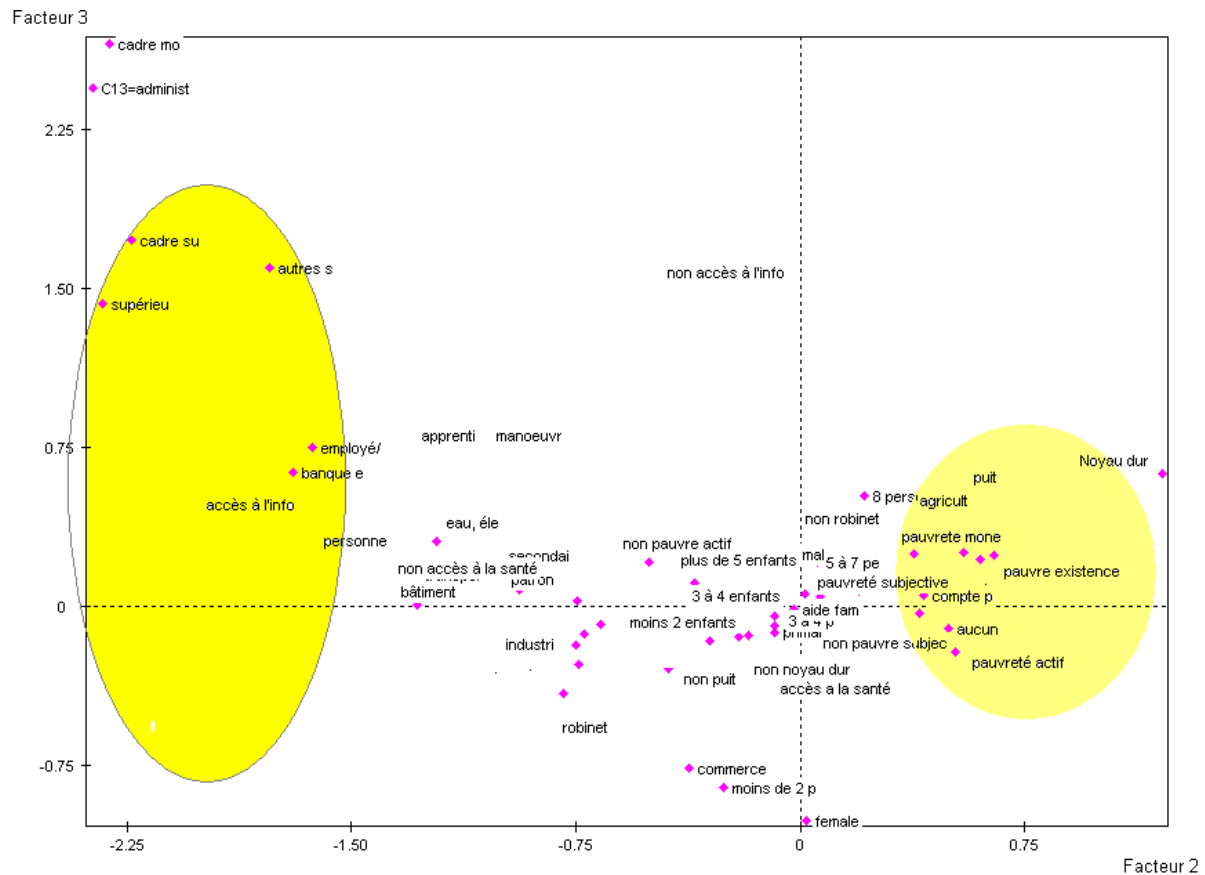
**Graphique 2.3 : Nuage des variables issu de l'ACM (Facteur 1 et 2)**



*Source : EMICoV, 2006*

Le plan factoriel (facteur 2, Facteur 3) montre d'une part une corrélation entre les différentes formes de pauvreté (pauvreté d'existence, pauvreté monétaire, pauvreté en termes d'actifs) et le noyau dur (il n'est rien d'autre que l'intersection entre les différentes formes de pauvreté), et d'autre part, confirme les résultats du graphique précédent en montrant clairement que les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur, les employés de banque, les cadres supérieurs ne sont pas soumis aux effets des diverses formes de pauvreté.

**Graphique 2.4 : Nuage des variables issu de l'ACM (facteur 3 et 2)**



*Source : EMICoV, 2006*

## 2.5 LES FACTEURS DE LA PAUVRETÉ

Pour la détermination des facteurs explicatifs de la pauvreté, le modèle Logit a été utilisé. Ce choix est fondé sur le fait que cette loi facilite l'interprétation des paramètres  $\beta$  associés aux variables explicatives. Cependant, ce modèle présente comme inconvénient de ne pas tenir compte de l'hétéroscédasticité multiplicative. La spécification du modèle est la suivante :



Pour chaque individu indicé par  $i$ , la variable endogène  $y_i$ , qui prend la valeur 1 si l'individu est classé pauvre et 0 sinon, est considérée comme étant la manifestation d'une variable « cachée »  $y_i^*$  inobservable ; cette dernière étant reliée à l'ensemble des variables explicatives  $x_i$ . Ainsi on a :

$$y_i = \beta' x_i + u_i$$

$$y_i = \begin{cases} 1 & \text{si } y_i^* \geq 0 \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Avec,  $\beta' = (\beta_1, \dots, \beta_k)$  est le vecteur des coefficients,  $u_i$  le terme des erreurs supposées indépendantes et identiquement distribuées iid, et  $x_i' = (x_{i1}, \dots, x_{ik})$ , le vecteur des variables explicatives. Ainsi la probabilité pour qu'un individu soit pauvre ou non est donc :  $\text{Pr ob}(y_i = 1) = \text{Pr ob}(y_i^* \geq 0) = \text{Pr ob}(u_i \geq -\beta' x_i)$

La loi logistique étant symétrique on a :  $\text{Pr ob}(y_i = 1) = \text{Pr ob}(u_i < \beta' x_i) = \Lambda(\beta' x_i) = \frac{e^{\beta' x_i}}{1 + e^{\beta' x_i}}$

avec  $\Lambda$  la fonction de répartition de la loi logistique.

L'estimation des coefficients des modèles spécifiés, donne les résultats affichés dans le tableau 4 ci-dessus. Les tests du rapport de vraisemblance indiquent que chacun des modèles est globalement significatif. Par conséquent au moins une des variables indépendantes retenues intervient dans l'explication de chaque forme de pauvreté.

Nous présentons les facteurs de la pauvreté en distinguant les déterminants de la pauvreté objective et subjective. Dans le premier cas, seront exposées les principales caractéristiques des différentes approches, suivies d'une synthèse des caractéristiques. Dans un second temps, nous essayerons de dégager les caractéristiques qui distinguent les approches objectives et subjectives.

**Caractérisation de la population pauvre selon l'approche monétaire :** les ménages pauvres selon l'approche monétaire, sont plutôt dirigés par des femmes, toutes choses étant égales par ailleurs. La probabilité d'appartenir à ce groupe de ménage augmente avec la résidence en milieu urbain, la taille du ménage et le statut socioprofessionnel (manœuvre). Par contre, les ménages dont l'âge du chef est compris entre 25 et 45 ans, a un niveau d'instruction supérieur au secondaire, a le statut de cadre supérieur ou de patron, travaille dans l'administration publique, dans les entreprises parapubliques, les entreprises privées et associatives, a accès à l'information, aux soins de santé et à l'eau potable ont plus de chance d'échapper à la pauvreté que les autres. Notons que son statut migratoire ne joue aucun effet sur la pauvreté monétaire.

**Caractérisation de la population pauvre selon l'approche des conditions de vie :** les ménages pauvres selon l'approche des conditions de vie sont plutôt dirigés par les hommes. La probabilité d'appartenir à ce groupe de ménage augmente avec la résidence en milieu rural, la taille du ménage, le faible niveau d'instruction (aucun, primaire et secondaire), avec le statut socioprofessionnel (manœuvre, propre compte), la branche d'activité (agriculture, élevage et pêche), le type d'entreprise (l'administration publique, dans les entreprises parapubliques, les entreprises privées), la classe d'âge (entre 25 et 35 ans) et l'appartenance au premier décile de la distribution des dépenses de consommation courantes.

**Caractérisation de la population pauvre selon l'approche en termes d'actifs :** les ménages pauvres selon l'approche en termes d'actifs sont plutôt dirigés par les femmes. La probabilité d'appartenir à ce groupe de ménage augmente avec la résidence en milieu rural, le faible niveau d'instruction (aucun, primaire et secondaire), avec le statut socioprofessionnel (manœuvre), la branche d'activité (agriculture, élevage et pêche ; commerce et restauration), la classe d'âge (entre 25 et 35 ans ; 45 et 60 ans) et l'appartenance au premier décile de la distribution des dépenses de consommation courantes.

**Caractérisation de la population pauvre selon l'approche objective :** De l'analyse précédente, il ressort que les déterminants de la pauvreté objective sont le sexe, la zone de résidence, la taille du ménage, le niveau d'instruction, la branche d'activité, la classe d'âge et l'appartenance au premier décile de la distribution du revenu. Ce résultat met en exergue le fait que l'appartenance à un ménage pauvre est décroissante avec le niveau de la consommation courante. Les points de convergence entre l'approche monétaire et les deux autres formes sont réduits au statut socioprofessionnel (manœuvre) et la classe d'âge (entre 25 et 35 ans). Ils sont plus larges entre l'approche des conditions de vie et celle en termes de patrimoine du ménage.

**Caractérisation de la population pauvre selon l'approche subjective :** les ménages pauvres selon l'approche subjective sont dirigés par les hommes. La probabilité d'appartenir à ce groupe de ménage augmente avec la taille du ménage, la résidence en milieu urbain, le niveau d'instruction (primaire), avec le statut socioprofessionnel (manœuvre, propre compte), la branche d'activité (agriculture, élevage et pêche), la classe d'âge (moins de 25 ans) et l'appartenance au premier décile de la distribution des dépenses de consommation. Contrairement à l'approche monétaire, le statut migratoire du chef de ménage a un effet significatif sur la pauvreté subjective. Ainsi, le statut de migrant réduit le niveau d'insatisfaction par rapport aux conditions de vie.

Au total, il convient de noter que si la plupart des variables introduites contribuent à l'explication des diverses formes de pauvreté, leurs effets ne sont pas les mêmes. Ce qui justifie le faible recoupement des différentes formes de la pauvreté. Chaque forme de pauvreté a donc sa logique, ce qui vient confirmer en partie leur irréductibilité à la pauvreté monétaire. Ceci suggère donc que les stratégies de réduction de la pauvreté ne peuvent reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine mais doivent recourir à une variété de mesures touchant ses différentes dimensions. Ces dernières doivent aussi bien agir sur le marché du travail, l'offre d'éducation et de santé (programme de planning familial), que sur les infrastructures notamment de distribution d'eau et d'électricité, sur l'accès au logement, sur l'information, sur la participation des différentes couches sociales à la vie socio-économique.

**Tableau 2.4 : Déterminants des différentes formes de pauvreté**

|  | Pauvreté monétaire |         | Pauvreté non monétaire |         | Pauvreté actif |         | Pauvreté existence |         | Pauvreté subjective |         |
|--|--------------------|---------|------------------------|---------|----------------|---------|--------------------|---------|---------------------|---------|
|  | Coef               | P > /z/ | Coef                   | P > /z/ | Coef           | P > /z/ | Coef               | P > /z/ | Coef                | P > /z/ |
| <b>Sexe</b>                            |                    |         |                        |         |                |         |                    |         |                     |         |
| <b>Masculin</b>                        | -0,315             | 0,00 *  | 0,178                  | 0,00*   | -0,812         | 0,00*   | 0,466              | 0,00*   | 0,165               | 0,04*   |
| <b>Féminin</b>                         | Ref                | Ref     | Ref                    | Ref     | Ref            | Ref     | Ref                | Ref     | Ref                 | Ref     |
| <b>Milieu de résidence</b>             |                    |         |                        |         |                |         |                    |         |                     |         |
| Rural                                  | Ref                | Ref     | Ref                    | Ref     | Ref            | Ref     | Ref                | Ref     | Ref                 | Ref     |
| Urbain                                 | 0,154              | 0,01 *  | -0,878                 | 0,00*   | -0,494         | 0,000   | -1,012             | 0,000   | 0,172               | 0,040   |
| <b>Migrant</b>                         | -0,028             | 0,492   | 0,012                  | 0,778   | 0,042          | 0,296   | 0,040              | 0,339   | -0,218              | 0,03*   |
| <b>Niveau d'instruction</b>            |                    |         |                        |         |                |         |                    |         |                     |         |
| Aucun                                  | Ref                | Ref     | Ref                    | Ref     | Ref            | Ref     | Ref                | Ref     | Ref                 | Ref     |
| Secondaire                             | -0,285             | 0,00 *  | 4,222                  | 0,70    | 0,645          | 0,000   | 0,616              | 0,000   | -0,119              | 0,062   |
| Universitaire                          | -1,043             | 0,00 *  | 3,415                  | 0,11    | -1,324         | 0,000   | -1,045             | 0,001   | -0,004              | 0,126   |
| Primaire                               | 0,082              | 0,10 9  | 2,549                  | 0,012   | 1,322          | 0,000   | 1,286              | 0,000   | 0,021               | 0,061   |
| <b>Catégorie socio professionnelle</b> |                    |         |                        |         |                |         |                    |         |                     |         |
| Cadre supérieur                        | -0,106             | 0,00 *  | -0,474                 | 0,445   | -0,354         | 0,397   | -0,230             | 0,566   | 0,005               | 0,190   |
| Manœuvre                               | 0,405              | 0,00*   | 0,340                  | 0,019   | 0,437          | 0,000   | 0,225              | 0,072   | 0,192               | 0,092   |
| Patron                                 | -0,573             | 0,03*   | -0,091                 | 0,760   | -0,322         | 0,162   | -0,271             | 0,307   | 0,364               | 0,180   |
| Compte propre                          | 0,028              | 0,77    | 0,561                  | 0,00*   | 0,097          | 0,294   | 0,662              | 0,000   | 0,142               | 0,077   |
| Autres catégories                      | Ref                | Ref     | Ref                    | Ref     | Ref            | Ref     | Ref                | Ref     | Ref                 | Ref     |
| <b>Type d'entreprise</b>               |                    |         |                        |         |                |         |                    |         |                     |         |
| Administration publique                | -0,817             | 0,004   | 0,576                  | 0,152   | -0,817         | 0,005   | 1,300              | 0,000   | 0,202               | 0,242   |
| Entreprise para-publique               | -0,623             | 0,039   | 0,589                  | 0,148   | -0,543         | 0,079   | 1,156              | 0,002   | -0,053              | 0,263   |
| Entreprise privée                      | -0,376             | 0,136   | 0,826                  | 0,018   | -0,200         | 0,438   | 0,990              | 0,003   | 0,136               | 0,227   |
| Entreprise associative                 | -0,602             | 0,093   | 0,667                  | 0,164   | -0,494         | 0,167   | 0,572              | 0,203   | 0,182               | 0,297   |
| Autres types                           | Ref                | Ref     | Ref                    | Ref     | Ref            | Ref     | Ref                | Ref     | Ref                 | Ref     |
| <b>Branche d'activité</b>              |                    |         |                        |         |                |         |                    |         |                     |         |

|                                      | Pauvreté monétaire |         | Pauvreté non monétaire |         | Pauvreté actif |         | Pauvreté existence |         | Pauvreté subjective |         |
|--------------------------------------|--------------------|---------|------------------------|---------|----------------|---------|--------------------|---------|---------------------|---------|
|                                      | Coef               | P > /z/ | Coef                   | P > /z/ | Coef           | P > /z/ | Coef               | P > /z/ | Coef                | P > /z/ |
| Agriculture, élevage, pêche et forêt | 0,054              | 0,417   | 0,995                  | 0,000   | 0,593          | 0,000   | 0,986              | 0,000   | 0,111               | 0,056   |
| Commerce et restauration             | -0,043             | 0,582   | -0,443                 | 0,002   | 0,216          | 0,003   | -0,060             | 0,445   | -0,011              | 0,064   |
| Transport et communication           | 0,002              | 0,985   | -0,072                 | 0,403   | -0,054         | 0,602   | -0,332             | 0,005   | -0,010              | 0,088   |
| Autres branches                      | Ref                | Ref     | Ref                    | Ref     | Ref            | Ref     | Ref                | Ref     | Ref                 | Ref     |
| Accès à l'eau robinet                | -0,289             | 0,000   | -                      | -       | -              | -       | -                  | -       | -                   | -       |
| Accès à Eau de Puits                 | -0,343             | 0,000   | -                      | -       | -              | -       | -                  | -       | -                   | -       |
| Accès à l'information                | -0,353             | 0,000   | -                      | -       | -              | -       | -                  | -       | -                   | -       |
| Accès aux soins de santé             | -0,169             | 0,000   | -                      | -       | -              | -       | -                  | -       | -                   | -       |
| <b>Nombre d'enfants</b>              |                    |         |                        |         |                |         |                    |         |                     |         |
| Moins de 2 enfants                   | 0,088              | 0,133   | -0,093                 | 0,129   | -0,047         | 0,416   | -0,166             | 0,008   | -0,273              | 0,051   |
| Entre 2 et 3 enfants                 | -0,018             | 0,809   | -0,028                 | 0,722   | 0,00*          | 0,996   | -0,062             | 0,438   | -0,175              | 0,065   |
| Entre 3 et 4 enfants                 | 0,022              | 0,711   | -0,040                 | 0,511   | -0,03*         | 0,565   | -0,107             | 0,084   | -0,305              | 0,051   |
| Plus de 5 enfants                    | Ref                | Ref     | Ref                    | Ref     | Ref            | Ref     | Ref                | Ref     | Ref                 | Ref     |
| <b>Classe d'âge</b>                  |                    |         |                        |         |                |         |                    |         |                     |         |
| Moins de 25 ans                      | 0,019              | 0,733   | -0,114                 | 0,05*   | -0,193         | 0,000   | 0,002              | 0,971   | 0,027               | 0,048   |
| Entre 25 et 35 ans                   | -0,238             | 0,061   | -0,003                 | 0,980   | 0,265          | 0,010   | 0,217              | 0,05*   | -0,037              | 0,089   |
| Entre 35 et 45 ans                   | -0,174             | 0,001   | 0,008                  | 0,890   | 0,021          | 0,703   | -0,186             | 0,00*   | -0,022              | 0,048   |
| Entre 45 et 60 ans                   | -0,080             | 0,217   | 0,012                  | 0,856   | 0,118          | 0,073   | -0,370             | 0,00*   | -0,090              | 0,057   |
| 60 ans et plus                       | -                  | -       | Ref                    | Ref     | Ref            | Ref     | Ref                | Ref     | Ref                 | Ref     |
| <b>Taille</b>                        |                    |         |                        |         |                |         |                    |         |                     |         |
| Moins de 3 pers                      | Ref                | Ref     | Ref                    | Ref     | Ref            | Ref     | Ref                | Ref     | Ref                 | Ref     |
| 3 à 4 personnes                      | 1,547              | 0,000   | -0,426                 | 0,000   | -0,598         | 0,000   | 0,417              | 0,000   | 0,017               | 0,056   |
| 5 à 7 personnes                      | 2,356              | 0,000   | -0,582                 | 0,000   | -1,036         | 0,000   | 0,471              | 0,000   | 0,045               | 0,058   |
| 8 personnes et plus                  | 2,852              | 0,000   | -1,077                 | 0,000   | -1,658         | 0,000   | 0,258              | 0,001   | 0,042               | 0,066   |
| <b>Deciles</b>                       |                    |         |                        |         |                |         |                    |         |                     |         |
| D1                                   | -                  | -       | Ref                    | Ref     | Ref            | Ref     | Ref                | Ref     | Ref                 | Ref     |
| D2                                   | -                  | -       | -0,308                 | 0,000   | -0,242         | 0,004   | -0,402             | 0,000   | -0,237              | 0,074   |
| D3                                   | -                  | -       | -0,325                 | 0,000   | -0,237         | 0,005   | -0,454             | 0,000   | -0,321              | 0,074   |
| D4                                   | -                  | -       | -0,581                 | 0,000   | -0,391         | 0,000   | -0,728             | 0,000   | -0,201              | 0,075   |
| D5                                   | -                  | -       | -0,665                 | 0,000   | -0,484         | 0,000   | -0,712             | 0,000   | -0,236              | 0,076   |
| D6                                   | -                  | -       | -0,880                 | 0,000   | -0,640         | 0,000   | -0,802             | 0,000   | -0,216              | 0,077   |
| D7                                   | -                  | -       | -0,994                 | 0,000   | -0,719         | 0,000   | -1,090             | 0,000   | -0,053              | 0,079   |
| D8                                   | -                  | -       | -1,190                 | 0,000   | -0,870         | 0,000   | -1,063             | 0,000   | -0,234              | 0,080   |
| D9                                   | -                  | -       | -1,472                 | 0,000   | -0,962         | 0,000   | -1,464             | 0,000   | -0,170              | 0,084   |
| D10                                  | -                  | -       | -1,810                 | 0,000   | -1,546         | 0,000   | -1,549             | 0,000   | -0,134              | 0,092   |
| <b>Constant</b>                      | -                  | -       | -1,617                 | 0,000   | 1,326          | 0,000   | -2,254             | 0,000   | 0,107               | 0,258   |

Source : Estimation à partir de EMICoV, 2006 NB : Ref : modalité de référence

| Pauvreté monétaire | Pauvreté non monétaire | Pauvreté existence | Pauvreté actif    | Pauvreté subjective |
|--------------------|------------------------|--------------------|-------------------|---------------------|
| Nbre d'obs. 13907  | Nbre d'obs. 13907      | Nbre d'obs. 13907  | Nbre d'obs. 13907 | Nbre d'obs. 13907   |
| LR chi2 575,620    | LR chi2 5006,93        | LR chi2 575,620    | LR chi2 575,620   | LR chi2 575,620     |
| Prob>chi2 0,000    | Prob>chi2 0,000        | Prob>chi2 0,000    | Prob>chi2 0,000   | Prob>chi2 0,000     |
| Pseudo R2 : 0,11   | Pseudo R2 : 0,26       | Pseudo R2 : 0,27   | Pseudo R2 : 0,19  | Pseudo R2 : 0,10    |

## CONCLUSION

La pauvreté au Bénin est multiforme et touche un grand nombre de personnes. Elle demeure encore un problème d'une acuité brûlante et mobilise l'attention aussi bien des chercheurs que des décideurs politiques. Cependant la plupart des études sur l'appréhension du phénomène affiche de sérieuses imperfections qui mettent en cause les résultats et les conclusions obtenues. Les travaux et politiques de lutte contre la pauvreté ont tendance à focaliser leurs actions sur le revenu ou la consommation des ménages ; tout en négligeant d'autres dimensions non monétaires telles que l'accès à l'eau potable, les conditions sanitaires et de logement, et même les perceptions et aspirations des ménages eux-mêmes sur leurs conditions de vie etc...

La disponibilité des données de l'enquête EMICoV a permis de confronter les diverses formes pauvreté, d'en dégager un noyau dur de la pauvreté c'est-à-dire les personnes sujets aux sévisses des différentes formes de la pauvreté. Eu égard, à la complexité des manifestations du phénomène, les politiques efficaces de lutte contre la pauvreté doivent se reposer sur des instruments multiples et variés. Ces dernières doivent aussi bien agir sur le marché du travail, que sur l'accès au système de santé et d'éducation, sur les infrastructures notamment de distribution d'eau et d'électricité, sur l'information, sur la participation de toutes les couches sociales à la vie socio-économique, sur l'intégration des migrants, sur les inégalités entre les hommes et les femmes, etc ....

## BIBLIOGRAPHIE

Deaton A. (1997), « The analysis of household survey: A Microeconomic Approach to Development Policy », The Johns Hopkins University Press.

Herpin N et Verger D (1997)? “ La pauvreté: une et multiple” Présentation générale, Economie et Statistique, numéro spécial, “Mesurer la pauvreté aujourd’hui”, n°308-309-310, pp3-22;

Lollivier S et Verger D (2005), “Pauvreté absolue et relative: quelques éléments de réflexions et un essai de quantification”, Economie et Statistique, INSEE, N°383-384-385.

Mercader-Prats M (2005), La pauvreté menace les jeunes Espagnols au moment où ils s’émancipent, Economie et Statistique, INSEE, N°383-384-385.

Paxson (1992), « The analysis of household survey: A microeconomic Approach to Development policy », The Johns Hopkins University Press.

Rawls (1971), A Theory of Justice, Cambridge, Mass, Harvard University Press.

Rozafindrakoto M. et Roubaud F.(2005), “ Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement. Le cas de la capitale malgache”. Economie et Statistique, INSEE, N°383-384-385.

Sen A (1983), “ Poor, Relatively Speaking”, Oxford Economic Papers, n°35, pp.153-169.

## ANNEXE

**Tableau 2.5 : Typologie du noyau dur**

| Variable                               | Proportion | Ecart-type |
|--|------------|------------|
| <b>Nombre d'enfants</b>                |            |            |
| Moins de 2 enfants                     | 0,311      | 0,016      |
| Entre 2 à 3 personnes                  | 0,344      | 0,016      |
| Entre 4 à 5 personnes                  | 0,121      | 0,011      |
| Supérieur à 5 enfants                  | 0,224      | 0,015      |
| <b>Taille du ménage</b>                |            |            |
| Taille                                 | 7,764      | 0,134      |
| <b>Sexe</b>                            |            |            |
| Masculin                               | 0,860      | 0,011      |
| Féminin                                | 0,140      | 0,011      |
| <b>Milieu de résidence</b>             |            |            |
| Urbain                                 | 0,192      | 0,013      |
| Rural                                  | 0,808      | 0,013      |
| <b>Classe d'âge</b>                    |            |            |
| moins de 25 ans                        | 0,026      | 0,005      |
| [25; 35[                               | 0,202      | 0,013      |
| [35; 45[                               | 0,308      | 0,016      |
| [45; 60[                               | 0,294      | 0,016      |
| 60 ans et plus                         | 0,170      | 0,013      |
| <b>Taille de ménage</b>                |            |            |
| Moins de 3 personnes                   | 0,010      | 0,002      |
| 3 à 4 personnes                        | 0,121      | 0,008      |
| 5 à 7 personnes                        | 0,412      | 0,016      |
| 8 personnes et plus                    | 0,457      | 0,018      |
| <b>Niveau d'instruction</b>            |            |            |
| Aucun                                  | 0,831      | 0,012      |
| Primaire                               | 0,143      | 0,012      |
| Secondaire                             | 0,025      | 0,005      |
| Supérieur                              | 0,001      | 0,001      |
| <b>Catégorie socio-professionnelle</b> |            |            |
| cadre supérieur                        | 0,001      | 0,001      |
| cadre moyen                            | 0,003      | 0,002      |
| Employé/ouvrier qualifié               | 0,008      | 0,003      |
| Employé/ouvrier semi-qualifié          | 0,005      | 0,002      |
| Manœuvre                               | 0,043      | 0,007      |

| <b>Variable</b>                      | <b>Proportion</b> | <b>Ecart-type</b> |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Patron                               | 0,002             | 0,001             |
| compte propre                        | 0,933             | 0,008             |
| Apprenti                             | 0,002             | 0,001             |
| Aide familial                        | 0,004             | 0,002             |
| <b>Type d'entreprise</b>             |                   |                   |
| Administration publique              | 0,005             | 0,002             |
| Entreprise para-publique             | 0,008             | 0,003             |
| Entreprise privée                    | 0,985             | 0,004             |
| Entreprise associative               | 0,001             | 0,001             |
| Personnel de maison                  | 0,002             | 0,002             |
| <b>Branche d'activité</b>            |                   |                   |
| Agriculture, élevage, pêche et forêt | 0,867             | 0,011             |
| Industrie                            | 0,035             | 0,006             |
| Eau, électricité et gaz              | 0,000             | 0,000             |
| Bâtiment et travaux publics          | 0,005             | 0,002             |
| Commerce et restauration             | 0,067             | 0,008             |
| Transport et communication           | 0,011             | 0,003             |
| Banque et assurance                  | 0,000             | 0,000             |
| Autres services                      | 0,016             | 0,004             |

*Source : EMICoV, 2006*



**Tableau 2.6 : Noyau dur de la pauvreté selon les communes**

| <b>Communes</b> | <b>Proportion</b> | <b>Ecart-type</b> | <b>Rang</b> | <b>Communes</b> | <b>Proportion</b> | <b>Ecart-type</b> | <b>Rang</b> |
|-----------------|-------------------|-------------------|-------------|-----------------|-------------------|-------------------|-------------|
| SEGBANA         | 0,267             | 0,051             | <b>1</b>    | OUESSE          | 0,088             | 0,026             | <b>39</b>   |
| BOPA            | 0,261             | 0,036             | <b>2</b>    | COBLY           | 0,085             | 0,034             | <b>40</b>   |
| GOGONOU         | 0,242             | 0,048             | <b>3</b>    | TOUCOUNTOUNA    | 0,083             | 0,04              | <b>41</b>   |
| KARIMAMA        | 0,237             | 0,049             | <b>4</b>    | KOUANDE         | 0,081             | 0,025             | <b>42</b>   |
| MALANVILLE      | 0,217             | 0,036             | <b>5</b>    | PEHUNCO         | 0,079             | 0,033             | <b>43</b>   |
| TCHAOUROU       | 0,195             | 0,033             | <b>6</b>    | DASSA-ZOUME     | 0,077             | 0,02              | <b>44</b>   |
| ADJA-OUERE      | 0,183             | 0,034             | <b>7</b>    | LALO            | 0,075             | 0,023             | <b>45</b>   |
| KALALE          | 0,181             | 0,04              | <b>8</b>    | OUAKE           | 0,075             | 0,029             | <b>46</b>   |
| BOUKOMBE        | 0,17              | 0,031             | <b>9</b>    | APLAHOUE        | 0,074             | 0,023             | <b>47</b>   |
| N'DALI          | 0,169             | 0,036             | <b>10</b>   | ADJOHOUN        | 0,073             | 0,022             | <b>48</b>   |
| GRAND POPO      | 0,164             | 0,042             | <b>11</b>   | COVE            | 0,071             | 0,027             | <b>49</b>   |
| SO-AVA          | 0,162             | 0,029             | <b>12</b>   | ZE              | 0,07              | 0,021             | <b>50</b>   |
| DANGBO          | 0,156             | 0,035             | <b>13</b>   | TOVIKLIN        | 0,068             | 0,024             | <b>51</b>   |
| KEROU           | 0,155             | 0,047             | <b>14</b>   | PERERE          | 0,066             | 0,032             | <b>52</b>   |
| BANIKOARA       | 0,154             | 0,028             | <b>15</b>   | ALLADA          | 0,063             | 0,018             | <b>53</b>   |
| HOUYOGBE        | 0,152             | 0,028             | <b>16</b>   | BEMBEREKE       | 0,063             | 0,021             | <b>54</b>   |
| SAKETE          | 0,151             | 0,037             | <b>17</b>   | AKPRO-MISSRETE  | 0,061             | 0,02              | <b>55</b>   |
| ZAGNANADO       | 0,149             | 0,048             | <b>18</b>   | KOUEKAME        | 0,06              | 0,017             | <b>56</b>   |
| DJAKOTOME       | 0,145             | 0,03              | <b>19</b>   | NATITINGOU      | 0,059             | 0,016             | <b>57</b>   |
| NIKKI           | 0,137             | 0,035             | <b>20</b>   | DJOUGOU         | 0,059             | 0,012             | <b>58</b>   |
| POBE            | 0,134             | 0,029             | <b>21</b>   | PARAKOU         | 0,058             | 0,017             | <b>59</b>   |
| SINENDE         | 0,13              | 0,036             | <b>22</b>   | GLAZOUE         | 0,058             | 0,017             | <b>60</b>   |
| DJIDJA          | 0,13              | 0,027             | <b>23</b>   | TORI-BOSSITO    | 0,049             | 0,019             | <b>61</b>   |
| KANDI           | 0,128             | 0,026             | <b>24</b>   | AGBANGNIZOUN    | 0,049             | 0,025             | <b>62</b>   |
| AGUEGUES        | 0,124             | 0,04              | <b>25</b>   | AVRANKOU        | 0,048             | 0,018             | <b>63</b>   |
| BANTE           | 0,123             | 0,029             | <b>26</b>   | BONOU           | 0,04              | 0,02              | <b>64</b>   |
| OUIHI           | 0,12              | 0,03              | <b>27</b>   | IFANGNI         | 0,04              | 0,015             | <b>65</b>   |
| DOGBO           | 0,116             | 0,029             | <b>28</b>   | SEME KPODJI     | 0,039             | 0,013             | <b>66</b>   |
| MATERI          | 0,113             | 0,027             | <b>29</b>   | OUIDAH          | 0,038             | 0,019             | <b>67</b>   |
| ZA-KPOTA        | 0,11              | 0,024             | <b>30</b>   | BOHICON         | 0,036             | 0,011             | <b>68</b>   |
| TANGUIETA       | 0,108             | 0,034             | <b>31</b>   | SAVE            | 0,032             | 0,014             | <b>69</b>   |
| COME            | 0,107             | 0,032             | <b>32</b>   | LOKOSSA         | 0,031             | 0,012             | <b>70</b>   |
| KETOU           | 0,101             | 0,024             | <b>33</b>   | ABOMEY          | 0,031             | 0,01              | <b>71</b>   |
| ZOGBODOMEY      | 0,1               | 0,024             | <b>34</b>   | ABOMEY-CALAVI   | 0,028             | 0,007             | <b>72</b>   |
| TOFFO           | 0,099             | 0,026             | <b>35</b>   | KPOMASSE        | 0,026             | 0,016             | <b>73</b>   |
| COPARGO         | 0,099             | 0,027             | <b>36</b>   | BASSILA         | 0,02              | 0,012             | <b>74</b>   |
| SAVALOU         | 0,091             | 0,022             | <b>37</b>   | ADJARRA         | 0,012             | 0,009             | <b>75</b>   |
| ATHIEME         | 0,09              | 0,027             | <b>38</b>   | COTONOU         | 0,003             | 0,001             | <b>76</b>   |
|                 |                   |                   |             | PORTO-NOVO      | 0,001             | 0,001             | <b>77</b>   |

*Source : EMICoV, 2006*

**Tableau 2.7 : Pauvreté monétaire suivant les communes**

| Communes       | Proportion | Ecart-type | Rang | Communes      | Proportion | Ecart-type | Rang |
|----------------|------------|------------|------|---------------|------------|------------|------|
| ADJARRA        | 0,220      | 0,042      | 1    | PARAKOU       | 0,384      | 0,036      | 40   |
| COBLY          | 0,229      | 0,051      | 2    | GRAND POPO    | 0,384      | 0,051      | 41   |
| TANGUIETA      | 0,248      | 0,045      | 3    | ZA-KPOTA      | 0,389      | 0,039      | 42   |
| OUESSE         | 0,263      | 0,041      | 4    | BOUKOMBE      | 0,391      | 0,042      | 43   |
| BASSILA        | 0,271      | 0,049      | 5    | TOFFO         | 0,391      | 0,041      | 44   |
| AGBANGNIZOUN   | 0,279      | 0,051      | 6    | ABOMEY-CALAVI | 0,392      | 0,023      | 45   |
| GLAZOUE        | 0,284      | 0,036      | 7    | DOGBO         | 0,392      | 0,038      | 46   |
| KOUANDE        | 0,287      | 0,041      | 8    | KPOMASSE      | 0,397      | 0,044      | 47   |
| TOUCOUNTOUNA   | 0,288      | 0,069      | 9    | KARIMAMA      | 0,397      | 0,058      | 48   |
| COVE           | 0,301      | 0,050      | 10   | AGUEGUES      | 0,397      | 0,065      | 49   |
| SAVE           | 0,307      | 0,043      | 11   | TORI-BOSSITO  | 0,400      | 0,046      | 50   |
| COTONOU        | 0,310      | 0,014      | 12   | ZOGBODOMEY    | 0,402      | 0,039      | 51   |
| AVRANKOU       | 0,315      | 0,040      | 13   | DJIDJA        | 0,402      | 0,038      | 52   |
| PEHUNCO        | 0,324      | 0,053      | 14   | LALO          | 0,403      | 0,043      | 53   |
| BOHICON        | 0,333      | 0,031      | 15   | OUIHI         | 0,405      | 0,052      | 54   |
| ALLADA         | 0,334      | 0,036      | 16   | APLAHOUE      | 0,407      | 0,047      | 55   |
| ATHIEME        | 0,335      | 0,043      | 17   | POBE          | 0,410      | 0,042      | 56   |
| COME           | 0,337      | 0,048      | 18   | SEME KPODJI   | 0,411      | 0,037      | 57   |
| DASSA-ZOUME    | 0,340      | 0,035      | 19   | BANTE         | 0,413      | 0,050      | 58   |
| NIKKI          | 0,341      | 0,051      | 20   | ZE            | 0,414      | 0,044      | 59   |
| KEROU          | 0,342      | 0,059      | 21   | KETOU         | 0,415      | 0,037      | 60   |
| NATITINGOU     | 0,344      | 0,037      | 22   | BOPA          | 0,417      | 0,041      | 61   |
| MATERI         | 0,344      | 0,042      | 23   | SAKETE        | 0,424      | 0,050      | 62   |
| PERERE         | 0,346      | 0,062      | 24   | BEMBEREKE     | 0,427      | 0,046      | 63   |
| KALALE         | 0,348      | 0,048      | 25   | SINENDE       | 0,433      | 0,054      | 64   |
| LOKOSSA        | 0,349      | 0,035      | 26   | SAVALOU       | 0,434      | 0,038      | 65   |
| AKPRO-MISSRETE | 0,351      | 0,041      | 27   | DJAKOTOME     | 0,440      | 0,045      | 66   |
| PORTO-NOVO     | 0,352      | 0,032      | 28   | SO-AVA        | 0,441      | 0,037      | 67   |
| N'DALI         | 0,354      | 0,049      | 29   | DANGBO        | 0,446      | 0,044      | 68   |
| OUAKE          | 0,359      | 0,058      | 30   | ADJOHOUN      | 0,451      | 0,044      | 69   |
| BONOU          | 0,367      | 0,052      | 31   | SEGBANA       | 0,453      | 0,055      | 70   |
| KOUEKAME       | 0,369      | 0,041      | 32   | DJOUGOU       | 0,453      | 0,032      | 71   |
| ABOMEY         | 0,369      | 0,036      | 33   | TOVIKLIN      | 0,458      | 0,060      | 72   |
| COPARGO        | 0,370      | 0,047      | 34   | ADJA-OUERE    | 0,466      | 0,040      | 73   |
| MALANVILLE     | 0,372      | 0,041      | 35   | TCHAOUROU     | 0,487      | 0,040      | 74   |
| OUIDAH         | 0,373      | 0,041      | 36   | ZAGNANADO     | 0,490      | 0,063      | 75   |
| KANDI          | 0,376      | 0,043      | 37   | GOGONOU       | 0,529      | 0,056      | 76   |
| IFANGNI        | 0,379      | 0,041      | 38   | BANIKOARA     | 0,563      | 0,042      | 77   |
| HOUEYOGBE      | 0,382      | 0,037      | 39   |               |            |            |      |

*Source : EMICoV, 2006*

**Tableau 2.8 : Pauvreté non monétaire suivant les communes**

| Communes       | Proportion | Ecart<br>-type | Rang | Communes     | Proportion | Ecart<br>-type | Rang |
|----------------|------------|----------------|------|--------------|------------|----------------|------|
| COTONOU        | 0,004      | 0,002          | 1    | BEMBEREKE    | 0,511      | 0,046          | 40   |
| PORTO-NOVO     | 0,019      | 0,008          | 2    | KETOU        | 0,517      | 0,036          | 41   |
| ABOMEY-CALAVI  | 0,116      | 0,014          | 3    | DJAKOTOME    | 0,520      | 0,045          | 42   |
| OUIDAH         | 0,123      | 0,026          | 4    | OUESSE       | 0,522      | 0,044          | 43   |
| SEME KPODJI    | 0,140      | 0,026          | 5    | SAKETE       | 0,524      | 0,050          | 44   |
| PARAKOU        | 0,151      | 0,027          | 6    | BONOU        | 0,529      | 0,053          | 45   |
| ABOMEY         | 0,153      | 0,021          | 7    | KOUEKAME     | 0,530      | 0,042          | 46   |
| ADJARRA        | 0,157      | 0,031          | 8    | AGBANGNIZOUN | 0,533      | 0,055          | 47   |
| COVE           | 0,171      | 0,036          | 9    | POBE         | 0,540      | 0,042          | 48   |
| BOHICON        | 0,207      | 0,025          | 10   | OUAKE        | 0,545      | 0,062          | 49   |
| DJOUGOU        | 0,253      | 0,023          | 11   | ZA-KPOTA     | 0,554      | 0,039          | 50   |
| GLAZOUE        | 0,268      | 0,033          | 12   | MALANVILLE   | 0,559      | 0,040          | 51   |
| SAVE           | 0,282      | 0,041          | 13   | NIKKI        | 0,561      | 0,050          | 52   |
| AVRANKOU       | 0,299      | 0,037          | 14   | BANIKOARA    | 0,580      | 0,043          | 53   |
| SEGBANA        | 0,316      | 0,048          | 15   | NATTINGOU    | 0,584      | 0,038          | 54   |
| DASSA-ZOUME    | 0,319      | 0,033          | 16   | HOUEYOGBE    | 0,594      | 0,036          | 55   |
| KANDI          | 0,341      | 0,039          | 17   | DJIDJA       | 0,599      | 0,037          | 56   |
| AKPRO-MISSRETE | 0,343      | 0,038          | 18   | LALO         | 0,602      | 0,042          | 57   |
| PERERE         | 0,343      | 0,061          | 19   | GOGONOU      | 0,613      | 0,056          | 58   |
| BASSILA        | 0,351      | 0,049          | 20   | ZOGBODOMEY   | 0,630      | 0,037          | 59   |
| BANTE          | 0,362      | 0,045          | 21   | ADJOHOUN     | 0,633      | 0,043          | 60   |
| COME           | 0,366      | 0,048          | 22   | KEROU        | 0,640      | 0,057          | 61   |
| APLAHOUE       | 0,368      | 0,044          | 23   | ZE           | 0,649      | 0,043          | 62   |
| DOGBO          | 0,399      | 0,037          | 24   | KOUANDE      | 0,674      | 0,040          | 63   |
| IFANGNI        | 0,402      | 0,042          | 25   | KALALE       | 0,694      | 0,045          | 64   |
| LOKOSSA        | 0,405      | 0,035          | 26   | MATERI       | 0,706      | 0,041          | 65   |
| TORI-BOSSITO   | 0,430      | 0,044          | 27   | AGUEGUES     | 0,706      | 0,063          | 66   |
| KPOMASSE       | 0,434      | 0,043          | 28   | ZAGNANADO    | 0,710      | 0,056          | 67   |
| ALLADA         | 0,443      | 0,035          | 29   | ATHIEME      | 0,717      | 0,039          | 68   |
| TOVIKLIN       | 0,447      | 0,058          | 30   | OUIHI        | 0,726      | 0,046          | 69   |
| PEHUNCO        | 0,461      | 0,054          | 31   | DANGBO       | 0,726      | 0,039          | 70   |
| N'DALI         | 0,466      | 0,051          | 32   | TANGUIETA    | 0,775      | 0,036          | 71   |
| ADJA-OUERE     | 0,479      | 0,040          | 33   | SO-AVA       | 0,777      | 0,033          | 72   |
| GRAND POPO     | 0,481      | 0,051          | 34   | COBLY        | 0,881      | 0,037          | 73   |
| SAVALOU        | 0,483      | 0,038          | 35   | BOPA         | 0,913      | 0,022          | 74   |
| TOFFO          | 0,487      | 0,041          | 36   | BOUKOMBE     | 0,922      | 0,023          | 75   |
| TCHAOUROU      | 0,501      | 0,040          | 37   | TOUCOUNTOUNA | 0,933      | 0,041          | 76   |
| SINENDE        | 0,507      | 0,053          | 38   | KARIMAMA     | 0,952      | 0,023          | 77   |
| COPARGO        | 0,508      | 0,047          | 39   |              |            |                |      |

*Source : EMICoV, 2006*

**Tableau 2.9 : Pauvreté en termes d'actifs du ménage suivant les communes**

| Communes       | Proportion | Ecart-type | Rang | Commune      | Proportion | Ecart-type | Rang |
|----------------|------------|------------|------|--------------|------------|------------|------|
| COTONOU        | 0,157      | 0,010      | 1    | DASSA-ZOUME  | 0,530      | 0,037      | 40   |
| PARAKOU        | 0,250      | 0,029      | 2    | ALLADA       | 0,531      | 0,036      | 41   |
| PORTO-NOVO     | 0,267      | 0,028      | 3    | SINENDE      | 0,532      | 0,054      | 42   |
| BASSILA        | 0,290      | 0,046      | 4    | OUAKE        | 0,533      | 0,062      | 43   |
| ABOMEY-CALAVI  | 0,291      | 0,020      | 5    | KETOU        | 0,533      | 0,037      | 44   |
| BOHICON        | 0,307      | 0,027      | 6    | ZE           | 0,536      | 0,043      | 45   |
| DJOUGOU        | 0,337      | 0,028      | 7    | TOFFO        | 0,540      | 0,041      | 46   |
| ABOMEY         | 0,354      | 0,033      | 8    | KALALE       | 0,541      | 0,050      | 47   |
| PERERE         | 0,374      | 0,061      | 9    | SEGBANA      | 0,545      | 0,056      | 48   |
| LOKOSSA        | 0,387      | 0,034      | 10   | KEROU        | 0,546      | 0,060      | 49   |
| OUIDAH         | 0,389      | 0,038      | 11   | TCHAOUROU    | 0,562      | 0,040      | 50   |
| NIKKI          | 0,404      | 0,049      | 12   | SAVALOU      | 0,563      | 0,038      | 51   |
| ADJARRA        | 0,412      | 0,046      | 13   | OUINHI       | 0,566      | 0,051      | 52   |
| SAVE           | 0,415      | 0,044      | 14   | COPARGO      | 0,578      | 0,047      | 53   |
| SEME KPODJI    | 0,420      | 0,036      | 15   | ADJA-OUERE   | 0,583      | 0,040      | 54   |
| BANIKOARA      | 0,424      | 0,042      | 16   | GOGONOU      | 0,586      | 0,059      | 55   |
| COVE           | 0,432      | 0,050      | 17   | GRAND POPO   | 0,598      | 0,051      | 56   |
| GLAZOUE        | 0,455      | 0,039      | 18   | LALO         | 0,599      | 0,043      | 57   |
| PEHUNCO        | 0,456      | 0,054      | 19   | SAKETE       | 0,620      | 0,050      | 58   |
| IFANGNI        | 0,460      | 0,043      | 20   | MALANVILLE   | 0,623      | 0,040      | 59   |
| OUESSE         | 0,466      | 0,043      | 21   | ZOGBODOMEY   | 0,624      | 0,038      | 60   |
| TOVIKLIN       | 0,476      | 0,059      | 22   | ZAGNANADO    | 0,626      | 0,062      | 61   |
| AVRANKOU       | 0,477      | 0,040      | 23   | DJAKOTOME    | 0,628      | 0,047      | 62   |
| N'DALI         | 0,481      | 0,051      | 24   | COME         | 0,650      | 0,045      | 63   |
| BEMBEREKE      | 0,481      | 0,046      | 25   | MATERI       | 0,660      | 0,043      | 64   |
| ATHIEME        | 0,494      | 0,043      | 26   | ADJOHOUN     | 0,705      | 0,042      | 65   |
| DOGBO          | 0,498      | 0,037      | 27   | HOUYOGBE     | 0,723      | 0,034      | 66   |
| AKPRO-MISSRETE | 0,499      | 0,042      | 28   | ZA-KPOTA     | 0,727      | 0,039      | 67   |
| KOUKAME        | 0,505      | 0,042      | 29   | TANGUIETA    | 0,737      | 0,042      | 68   |
| TORI-BOSSITO   | 0,508      | 0,045      | 30   | KPOMASSE     | 0,763      | 0,039      | 69   |
| NATTINGOU      | 0,512      | 0,039      | 31   | TOUCOUNTOUNA | 0,778      | 0,061      | 70   |
| KANDI          | 0,514      | 0,043      | 32   | COBLY        | 0,795      | 0,045      | 71   |
| BONOU          | 0,514      | 0,053      | 33   | DANGBO       | 0,809      | 0,035      | 72   |
| DJIDJA         | 0,521      | 0,038      | 34   | KARIMAMA     | 0,823      | 0,051      | 73   |
| AGBANGNIZOUN   | 0,521      | 0,055      | 35   | BOPA         | 0,840      | 0,030      | 74   |
| KOUANDE        | 0,522      | 0,043      | 36   | BOUKOMBE     | 0,849      | 0,036      | 75   |
| POBE           | 0,528      | 0,042      | 37   | AGUEGUES     | 0,858      | 0,056      | 76   |
| BANTE          | 0,529      | 0,050      | 38   | SO-AVA       | 0,905      | 0,024      | 77   |
| APLAHOUE       | 0,530      | 0,048      | 39   |              |            |            |      |

*Source : EMICoV, 2006*

**Tableau 2.10 : Pauvreté d'existence suivant les communes**

| Communes       | Proportion | Ecart-type | Rang | Commune      | Proportion | Ecart-type | Rang |
|----------------|------------|------------|------|--------------|------------|------------|------|
| COTONOU        | 0,013      | 0,003      | 1    | SAKETE       | 0,640      | 0,048      | 40   |
| PORTO-NOVO     | 0,037      | 0,012      | 2    | BONOU        | 0,643      | 0,051      | 41   |
| ABOMEY-CALAVI  | 0,158      | 0,017      | 3    | GLAZOUE      | 0,644      | 0,038      | 42   |
| OUIDAH         | 0,166      | 0,031      | 4    | COPARGO      | 0,659      | 0,046      | 43   |
| PARAKOU        | 0,178      | 0,028      | 5    | AGBANGNIZOUN | 0,660      | 0,052      | 44   |
| COVE           | 0,208      | 0,040      | 6    | DJAKOTOME    | 0,662      | 0,044      | 45   |
| BOHICON        | 0,211      | 0,025      | 7    | N'DALI       | 0,672      | 0,051      | 46   |
| SEME KPODJI    | 0,225      | 0,032      | 8    | NATITINGOU   | 0,683      | 0,036      | 47   |
| ABOMEY         | 0,232      | 0,027      | 9    | TCHAOUROU    | 0,690      | 0,037      | 48   |
| ADJARRA        | 0,249      | 0,037      | 10   | BANIKOARA    | 0,696      | 0,039      | 49   |
| AVRANKOU       | 0,414      | 0,040      | 11   | GOGONOU      | 0,710      | 0,055      | 50   |
| KPOMASSE       | 0,424      | 0,044      | 12   | IFANGNI      | 0,714      | 0,038      | 51   |
| DJOUGOU        | 0,436      | 0,030      | 13   | MALANVILLE   | 0,726      | 0,034      | 52   |
| TOVIKLIN       | 0,443      | 0,059      | 14   | DANGBO       | 0,760      | 0,036      | 53   |
| SAVALOU        | 0,455      | 0,038      | 15   | LALO         | 0,762      | 0,038      | 54   |
| DOGBO          | 0,477      | 0,037      | 16   | KEROU        | 0,778      | 0,047      | 55   |
| COME           | 0,482      | 0,048      | 17   | ZOGBODOMEY   | 0,779      | 0,031      | 56   |
| AKPRO-MISSRETE | 0,508      | 0,042      | 18   | ZAGNANADO    | 0,782      | 0,052      | 57   |
| LOKOSSA        | 0,511      | 0,036      | 19   | OUAKE        | 0,785      | 0,044      | 58   |
| BASSILA        | 0,511      | 0,055      | 20   | ATHIEME      | 0,788      | 0,036      | 59   |
| DASSA-ZOUME    | 0,521      | 0,037      | 21   | ZE           | 0,808      | 0,033      | 60   |
| APLAHOUE       | 0,529      | 0,048      | 22   | ADJOHOUN     | 0,810      | 0,035      | 61   |
| TORI-BOSSITO   | 0,559      | 0,046      | 23   | OUESSE       | 0,834      | 0,029      | 62   |
| ADJA-OUERE     | 0,563      | 0,039      | 24   | AGUEGUES     | 0,838      | 0,057      | 63   |
| SAVE           | 0,571      | 0,045      | 25   | KOUANDE      | 0,853      | 0,029      | 64   |
| KETOU          | 0,580      | 0,035      | 26   | TANGUIETA    | 0,859      | 0,028      | 65   |
| SINENDE        | 0,584      | 0,052      | 27   | NIKKI        | 0,866      | 0,032      | 66   |
| HOUYOGBE       | 0,592      | 0,036      | 28   | DJIDJA       | 0,872      | 0,024      | 67   |
| GRAND POPO     | 0,593      | 0,051      | 29   | OUINHI       | 0,874      | 0,034      | 68   |
| TOFFO          | 0,597      | 0,040      | 30   | KALALE       | 0,875      | 0,031      | 69   |
| ALLADA         | 0,613      | 0,034      | 31   | SO-AVA       | 0,899      | 0,022      | 70   |
| ZA-KPOTA       | 0,613      | 0,038      | 32   | BOUKOMBE     | 0,906      | 0,028      | 71   |
| PERERE         | 0,615      | 0,059      | 33   | MATERI       | 0,920      | 0,024      | 72   |
| KANDI          | 0,616      | 0,043      | 34   | SEGBANA      | 0,926      | 0,019      | 73   |
| KOUEKAME       | 0,621      | 0,041      | 35   | TOUCOUNTOUNA | 0,927      | 0,042      | 74   |
| BANTE          | 0,621      | 0,049      | 36   | BOPA         | 0,951      | 0,016      | 75   |
| POBE           | 0,622      | 0,040      | 37   | COBLY        | 0,982      | 0,016      | 76   |
| BEMBEREKE      | 0,626      | 0,044      | 38   | KARIMAMA     | 1,000      | 0,000      | 77   |
| PEHUNCO        | 0,637      | 0,052      | 39   |              |            |            |      |

*Source : EMICoV, 2006*

**Tableau 2.11 : Pauvreté subjective suivant les communes**

| Commune        | Proportion | Ecart-type | Rang | Commune       | Proportion | Ecart-type | Rang |
|----------------|------------|------------|------|---------------|------------|------------|------|
| ADJARRA        | 0,219      | 0,040      | 1    | BOUKOMBE      | 0,499      | 0,044      | 40   |
| LALO           | 0,277      | 0,038      | 2    | AGBANGNIZOUN  | 0,507      | 0,055      | 41   |
| SAVE           | 0,280      | 0,039      | 3    | SAKETE        | 0,517      | 0,050      | 42   |
| KPOMASSE       | 0,289      | 0,039      | 4    | OUIHI         | 0,521      | 0,051      | 43   |
| BEMBEREKE      | 0,289      | 0,040      | 5    | BOHICON       | 0,526      | 0,032      | 44   |
| ADJOHOUN       | 0,291      | 0,039      | 6    | OUIDAH        | 0,535      | 0,040      | 45   |
| IFANGNI        | 0,295      | 0,037      | 7    | DJAKOTOME     | 0,540      | 0,044      | 46   |
| ZAGNANADO      | 0,312      | 0,059      | 8    | DJIDJA        | 0,546      | 0,038      | 47   |
| AVRANKOU       | 0,338      | 0,038      | 9    | SEME KPODJI   | 0,556      | 0,036      | 48   |
| AKPRO-MISSRETE | 0,346      | 0,038      | 10   | COTONOU       | 0,566      | 0,015      | 49   |
| BONOU          | 0,347      | 0,048      | 11   | DASSA-ZOUME   | 0,573      | 0,036      | 50   |
| ZOGBODOMEY     | 0,348      | 0,036      | 12   | COME          | 0,580      | 0,047      | 51   |
| NATITINGOU     | 0,353      | 0,036      | 13   | BASSILA       | 0,594      | 0,053      | 52   |
| LOKOSSA        | 0,359      | 0,034      | 14   | KOUANDE       | 0,601      | 0,042      | 53   |
| ZA-KPOTA       | 0,369      | 0,036      | 15   | ABOMEY-CALAVI | 0,610      | 0,022      | 54   |
| TOVIKLIN       | 0,381      | 0,057      | 16   | GRAND POPO    | 0,614      | 0,050      | 55   |
| MATERI         | 0,401      | 0,042      | 17   | TANGUIETA     | 0,616      | 0,048      | 56   |
| KETOU          | 0,402      | 0,036      | 18   | HOUEYOGBE     | 0,616      | 0,036      | 57   |
| KOUEKAME       | 0,402      | 0,040      | 19   | ATHIEME       | 0,632      | 0,041      | 58   |
| GLAZOUE        | 0,406      | 0,038      | 20   | OUAKE         | 0,632      | 0,057      | 59   |
| OUESSE         | 0,407      | 0,043      | 21   | ADJA-OUERE    | 0,647      | 0,038      | 60   |
| TOUCOUNTOUNA   | 0,417      | 0,066      | 22   | BOPA          | 0,653      | 0,039      | 61   |
| COBLY          | 0,418      | 0,055      | 23   | KEROU         | 0,671      | 0,057      | 62   |
| AGUEGUES       | 0,418      | 0,064      | 24   | PERERE        | 0,675      | 0,059      | 63   |
| ZE             | 0,424      | 0,043      | 25   | SINENDE       | 0,693      | 0,050      | 64   |
| DJOUGOU        | 0,424      | 0,031      | 26   | POBE          | 0,698      | 0,038      | 65   |
| PEHUNCO        | 0,428      | 0,053      | 27   | TCHAOUROU     | 0,755      | 0,034      | 66   |
| PORTO-NOVO     | 0,434      | 0,032      | 28   | KARIMAMA      | 0,767      | 0,050      | 67   |
| APLAHOUE       | 0,442      | 0,048      | 29   | GOGONOU       | 0,768      | 0,044      | 68   |
| TOFFO          | 0,443      | 0,040      | 30   | KALALE        | 0,777      | 0,040      | 69   |
| TORI-BOSSITO   | 0,452      | 0,045      | 31   | PARAKOU       | 0,788      | 0,028      | 70   |
| DANGBO         | 0,462      | 0,043      | 32   | BANTE         | 0,808      | 0,039      | 71   |
| COPARGO        | 0,471      | 0,047      | 33   | MALANVILLE    | 0,842      | 0,029      | 72   |
| ALLADA         | 0,471      | 0,036      | 34   | SEGBANA       | 0,845      | 0,042      | 73   |
| DOGBO          | 0,483      | 0,037      | 35   | N'DALI        | 0,851      | 0,038      | 74   |
| SAVALOU        | 0,486      | 0,038      | 36   | BANIKOARA     | 0,884      | 0,028      | 75   |
| COVE           | 0,489      | 0,052      | 37   | NIKKI         | 0,885      | 0,030      | 76   |
| SO-AVA         | 0,489      | 0,037      | 38   | KANDI         | 0,918      | 0,025      | 77   |
| ABOMEY         | 0,497      | 0,037      | 39   |               |            |            |      |

*Source : EMICoV, 2006*

# LA PERCEPTION DE LA PAUVRETÉ : UNE ANALYSE FONDÉE SUR UN MODÈLE LOGIT ORDONNÉ

---

# 3

*Elise AHOVEY & Cosme VODOUNOU*

## Résumé

*Cette étude analyse la perception de la pauvreté sur la base des réponses fournies lors de l'enquête EMICoV de 2006 prenant en compte les multiples dimensions de la pauvreté. S'appuyant sur les opinions et les appréciations sur la pauvreté, il est observé que la perception de la pauvreté est suffisamment claire et influencée par le niveau d'instruction, la taille du ménage et le milieu de résidence. Par ailleurs, l'examen des diverses approches multidimensionnelles de la pauvreté confirme l'idée selon laquelle les indicateurs se recoupent mais de manière imparfaite. Il paraît évident que plus les ménages vivent difficilement, plus ils se classent mieux parmi les pauvres. Mais il se dégage un noyau dur de la pauvreté constitué en majorité de ménages ruraux de taille de 5 personnes dont le chef n'a aucun niveau d'instruction.*

*En ce qui concerne les déterminants de la pauvreté subjective obtenus par un modèle logit ordonné, il apparaît que les dépenses du ménage et le niveau d'instruction du chef jouent un rôle majeur. En présence des dépenses de consommation, un accroissement de la taille du ménage impliquerait un classement orienté vers les classes plus pauvres du point de vue subjectif. De façon évidente, l'inactivité économique du chef de ménage ou d'un membre actif paraît souvent défavorable au bien-être de l'ensemble du ménage. Toutefois, parmi les éléments d'appréciation de l'interaction sociale, la participation aux activités sociales n'influence guère l'appréciation de la pauvreté subjective.*

## INTRODUCTION

Les économistes et les statisticiens ont consacré d'innombrables études et recherches pour mesurer la pauvreté et tenter de définir les méthodes les plus appropriées pour y parvenir. Dans les pays en développement, la pauvreté n'est pas souvent appréhendée par l'approche monétaire comparée à un niveau de revenu ou de consommation. Sur cette base, quelques recherches ont tenté d'expliquer la pauvreté sous l'approche non monétaire, mais les études portant sur la pauvreté subjective des ménages dans ces pays sont inhabituelles (Aho et al., 1997 ; Dauphin, 2001 ; Frey et Stutzer, 2002). Certains travaux ont estimé le niveau de la pauvreté avec des indices non monétaires à partir des données du recensement et d'enquêtes. Dans ces recherches, l'aspect non monétaire de la pauvreté est fondé sur les nombreux travaux qui se sont intéressés à la détermination de la ligne de pauvreté [Ravallion (1994, 1996)] et au calcul des indices de pauvreté [Foster et al. (1984) ; Davidson et Duclos (1998)]. En ce qui concerne la construction de l'indice de richesse, il est basé sur les conditions de vie et le patrimoine des ménages qui offrent une alternative intéressante dans la mesure où les dépenses et les revenus ne permettent pas de mesurer toutes les dimensions de la pauvreté [Sen (1979, 1987)].

Néanmoins, Paugam et Selz (2005) mettront en évidence que les représentations de la pauvreté ne sont pas figées dans le temps, elles varient selon les pays, c'est-à-dire selon les perceptions politiques et culturelles et selon la conjoncture économique et sociale. Le sens que les individus donnent à ce phénomène en fonction de leurs expériences vécues et des processus d'échange et d'interactions caractérisent le plus souvent la vie en société. Easterlin (2001) s'était déjà interrogé sur le scepticisme concernant la fiabilité des réponses ainsi que les possibilités d'effectuer des comparaisons interpersonnelles des perceptions subjectives de la pauvreté. Pour mener une telle comparaison, Ravallion (1996) constate que le recours à des enquêtes auprès des ménages combinant les variables qualitatives et quantitatives est encore rare alors qu'elles présentent de nombreux avantages pour mesurer la pauvreté sous toutes ses dimensions. La réflexion autour de ce constat conduit à saisir l'opportunité d'une analyse de la pauvreté subjective au Bénin grâce à la disponibilité d'une base de données où est greffé le module *Multiplés dimensions de la pauvreté*.

L'objectif de cette étude consiste à évaluer la perception de la pauvreté subjective par la société Béninoise. En effet, on cherche à comprendre, d'une part, dans quelle mesure l'approche classique de la pauvreté concorde ou diverge avec la perception qu'ont les ménages de leurs conditions de vie et d'autre part quels sont les facteurs déterminants de la pauvreté subjective. Les résultats de l'analyse sont articulés autour de deux points en dehors de la revue de littérature et de la méthodologie. La première rubrique est consacrée à la description de la pauvreté subjective vue par les béninois. Cette description met en évidence la compréhension du concept de pauvreté par les ménages, suivi du profil de pauvreté subjective. Le recoupement des approches de la pauvreté a permis de mettre en exergue le noyau dur de la pauvreté. Au niveau du second point, l'attention est accordée aux déterminants de la pauvreté subjective sur la base des caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages, les dépenses de consommation, la satisfaction des besoins essentiels, l'insertion sociale et la sécurité sociale.



### 3.1 BREF APERÇU DE LA REVUE DE LITTÉRATURE

La pauvreté est une réalité à la fois simple et extrêmement compliquée. Simple, parce qu'elle se définit comme un déficit de revenu qui est relativement facile à résoudre (Cassiers et Delain, 2006). Compliquée, parce que les non-pauvres cherchent à la définir moyennant des concepts qui ne mettent pas en danger leurs privilèges. Ainsi, la pauvreté est devenue une idée théorique dont le champ de signification s'étend à l'infini et qui rend les pauvres non-identifiables<sup>6</sup>. Par ailleurs, la façon dont nous voyons les pauvres est le résultat d'une construction sociale. Ainsi, Simmel (1998) dira que le regard perçoit les pauvres en fonction des préoccupations majeures de l'époque et qui ne sont pas celles des plus démunis. Mais, les données statistiques pour mieux élucider la question sur la pauvreté comportent des ambiguïtés sur la notion de la pauvreté vue par les pauvres eux-mêmes (Easterlin, 2001).

Vue sous cet angle, Ravallion (1996) tentera de définir la pauvreté relative à partir d'un seuil de pauvreté en mettant l'accent sur la restriction d'une telle définition lors de son application. Il parlera d'un seuil de pauvreté subjective dont l'approche est fondée sur les jugements subjectifs pour ce qui constitue un niveau de vie minimum acceptable par la population concernée. Cette approche se base fréquemment sur les réponses fournies dans le cadre d'enquêtes à des questions telles que *"Quel niveau de revenu considérez-vous, personnellement, comme un minimum absolu ? En d'autres termes, quel est le niveau de revenu en dessous duquel vous ne pourriez joindre les deux bouts ?"* (Kapteyn et al., 1988). Récemment, certains travaux ont confirmé que la perception subjective du bien-être n'est pas seulement déterminée par uniquement le niveau de revenu (Cassiers et Delain, 2006), mais par un ensemble de variables relevant du domaine de la santé, l'éducation, l'emploi, (Ravallion et Lokshin, 1999). En résumé, l'approche subjective consiste non pas à se référer à un seuil minimal de ressources défini conventionnellement ou à des conditions objectives d'existence, mais à interroger directement les ménages sur la perception qu'ils ont de ces réalités, à partir de questions sur leur revenu, le revenu minimum nécessaire selon eux "pour joindre les deux bouts" et/ou leur degré "d'aisance financière"<sup>7</sup>.

Lorsqu'un individu ne peut pas satisfaire à ses besoins minima, lorsqu'il subit des privations profondes au sujet de ce que l'ensemble des individus de son milieu considère comme des nécessités essentielles de la vie (l'alimentation, l'habillement et le logement, ..) et qu'il ne peut vaquer 'normalement' aux occupations et tâches qui lui incombent, Tremblay et Gosselin (2004) diront que nous sommes véritablement en présence d'un cas de pauvreté qui se rapproche d'une pauvreté objective. Utilité, satisfaction des besoins ou des désirs, bien-être ne signifient pas encore bonheur, mais s'en approchent, selon un continuum difficile à délimiter, le 'bien-être' apparaît ainsi comme une notion complexe. Sa définition est différente d'un dictionnaire à l'autre, mais elle fait généralement intervenir les concepts de prospérité, de santé et de bonheur" (OCDE<sup>8</sup> 2006, p.134 ; cité par Cassiers et Delain ; 2006).

Les différents déterminants de la pauvreté subjective peuvent avoir une importance variable selon les groupes sociaux, la situation familiale et la phase du cycle de vie. Selon les étapes de la vie,

---

<sup>6</sup> Centre Europe-Tiers Monde, commission des droits de l'Homme 2005

<sup>7</sup> Cahiers Français, n°286

<sup>8</sup> Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), 2006, Objectif croissance, Paris

les individus se disent que leur situation était pire dans le passé et qu'elle s'améliorera dans le futur (Easterlin, 2001). Ce constat pourrait faire penser à l'adaptation des individus à des situations particulières. L'exemple du passage d'une situation de mariage au veuvage, de durs travaux à la retraite et au chômage, de la dégradation de la santé, etc. Ces événements peuvent influencer partiellement ou totalement la perception de la pauvreté résultant de l'expérience professionnelle (Herrera et al., 2006). L'autre facteur est l'hypothèse selon laquelle les individus jugent le futur en considérant les aspirations présentes. C'est le cas des individus qui connaissent une augmentation du revenu. Ainsi, le niveau de vie passé est forcément jugé insatisfaisant compte tenu des aspirations présentes et des perspectives d'augmentation du revenu seront vues comme positives pour le bien-être. Allant dans le même sens, selon le niveau d'instruction atteint, le principe d'adaptabilité des souhaits joue un rôle important dans l'augmentation progressive des revenus (Frez et Stutzer, 2002c). Dans les pays en développement, les circonstances matérielles comptent plus que d'autres dimensions de la pauvreté comme la liberté et la participation politique, le respect des droits de l'homme, etc. (Easterlin, 2001).

## 3.2 MÉTHODOLOGIE

### 3.2.1 Les données

Les données utilisées sont issues de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de vie des ménages (EMICoV) qui porte sur un échantillon de 17 982 ménages représentatif tant au niveau des 77 communes que compte le pays et au niveau du milieu de résidence (urbain/rural). Cet échantillon aréolaire, est stratifié et tiré à 2 degrés. Au premier degré, 75 grappes sont tirées proportionnellement à leur taille en ménages dénombrés au recensement général de la population et de l'habitation de 2002. Au second degré, l'énumération des ménages au sein des grappes a permis de tirer 24 ménages par grappe.

Dans chaque ménage, outre le questionnaire ménage, il a été administré le module qui prend en compte les *multiples dimensions de la pauvreté* à travers les questions semblables à celles des travaux de Kapteyn et al. (1988). Plus récemment, cette approche a été utilisée par Herrera et al. (2006) dans une méthode comparable à l'Enquête 1-2-3 de Madagascar (réalisée en 2000) et l'ENAHO<sup>9</sup> du Pérou (effectuée en 2001-2002).

### 3.2.2 La méthode d'analyse

L'étude est articulée autour d'une approche descriptive couplée avec une analyse des déterminants de la pauvreté subjective fondée sur un modèle logit ordonné similaire à la méthode utilisée par Herrera et al (2006). Suivant la question ci-dessous posée pour approcher la pauvreté subjective, le ménage se classe dans l'une des cinq classes compte tenu de son niveau de vie et de celui des ménages de sa localité. Si Y est la variable pouvant prendre les valeurs 1, 2, 3, 4, 5 selon que le ménage se classe parmi les 20% les plus pauvres, 20% moyennement pauvres, 20% qui sont au milieu, 20% moyennement riches et 20% les plus riches, on considère pour cela le modèle logit ordonné défini par :

---

<sup>9</sup> ENAHO : Encuesta Nacional de Hogares

$$\begin{aligned}
Y = 1 & \text{ Si } Y_i^* \leq c_1 \\
Y = 2 & \text{ Si } c_1 < Y_i^* \leq c_2 \\
Y = 3 & \text{ Si } c_2 < Y_i^* \leq c_3 \\
Y = 4 & \text{ Si } c_3 < Y_i^* \leq c_4 \\
Y = 5 & \text{ Si } c_4 < Y_i^*
\end{aligned}$$

Où  $Y_i^*$  désigne une variable latente s'exprimant en fonction de la dépense de consommation par tête  $C_i$  du ménage  $i$  avec

$$Y_i^* = \alpha \ln C_i + X_i \beta + u_i \text{ et } u_i \text{ est une loi logistique de fonction de répartition}$$

$$F(Z) = \exp(Z)/(1 + \exp(Z))$$

La variable  $X_i$  renferme les caractéristiques socio-économiques et démographiques du ménage, le patrimoine et d'autres variables susceptibles de capter la vulnérabilité.

### 3.2.3 Les hypothèses

En ce qui concerne les déterminants de la pauvreté subjective, trois hypothèses sont testées.

La première hypothèse est fondée sur l'influence de l'aspect monétaire dans la perception de la pauvreté. En effet, la pauvreté monétaire réduite aux dépenses de consommation des ménages détermine la pauvreté subjective. Plus les dépenses de consommation du ménage augmentent, plus celui-ci va s'orienter vers les moins pauvres.

La deuxième hypothèse découle de la première en ce qui concerne l'impact du capital humain sur l'appréciation du phénomène de la pauvreté via le revenu. Le capital humain saisi en termes de niveau d'éducation semble être un facteur déterminant de la pauvreté subjective. Une fois pris en compte le revenu et la composition du ménage, plus un chef de ménage sera éduqué, meilleur sera son revenu et plus il se rapprochera des moins pauvres.

Outre le revenu et le niveau d'instruction qui favorisent l'orientation de la perception de la pauvreté, les caractéristiques démographiques du chef de ménage et l'environnement social (la satisfaction des besoins essentiels et la sécurité sociale) semblent y contribuer.

## 3.3 QUELQUES RÉSULTATS

*La pauvreté subjective est appréciée par la question suivante : "Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des 20% les plus pauvres, 20% moyennement pauvres, 20% qui sont au milieu, 20% moyennement riches ou 20% les plus riches ?".*

En ce qui concerne *le bien-être subjectif*, il est analysé à travers les réponses à la question suivante : "*Etant donné le revenu de votre ménage, estimez-vous que : 1) vous viviez bien, 2) ça va à peu près, 3) ça va, mais il faut faire attention ou 4) vous vivez difficilement ?*".

Comme le soulignent Herrera et al. (2006), l'évaluation subjective des ménages de leur bien-être, suscite plusieurs interrogations dont la remise en question de la possibilité d'effectuer des comparaisons interpersonnelles/inter-ménage et la capacité des individus à évaluer leur propre situation et à traduire celle-ci sur une échelle unique (Easterlin, 2001). Cependant, ces interrogations ne sont pas de nature à invalider l'approche subjective du bien-être et de la pauvreté subjective à travers les questions mentionnées ci-dessus.

Avant d'analyser les réponses à ces différentes questions, on s'intéresse d'abord à l'appréciation des ménages sur le concept de pauvreté (Tableau 3.5 en annexe). A cet égard, on exploite les réponses à la question "*Que signifie selon vous être pauvre ?*" avec des propositions de six items de réponses: a) un niveau de consommation inférieur au seuil minima de subsistance ; b) des conditions matérielles d'existence difficiles ; c) un faible niveau de capital humain<sup>10</sup>, d) la marginalisation/l'exclusion de la société ; e) se sentir vulnérable face à différents aléas ; et f) l'incapacité à influencer sur sa condition de vie. A chaque item, la possibilité de réponse est 'Oui' ou 'Non'. D'après Paugam et Selz (2005), avec un tel outil d'interview, on peut penser que les personnes répondant à cette question pourraient se référer à ce qui a pu les frapper le plus, ce qui renvoie dans l'imaginaire collectif à la notion de pauvreté absolue.

### 3.3.1 La compréhension du concept de pauvreté par les ménages

Les ménages ont une conception assez précise de la pauvreté, compatible avec le caractère multidimensionnel du phénomène : conditions matérielles d'existence difficiles (92,6%), niveau de consommation inférieur à un seuil minimum (90,9%), incapacité à influencer sur sa condition de vie (85,4%) et faible niveau de capital humain (82,0%). La vulnérabilité face aux aléas est mentionnée comme une caractéristique de la pauvreté par au moins 3 ménages sur 4 (77%). On note dans une moindre mesure, la marginalisation et l'exclusion de la société (64,4%).

Du point de vue du milieu de résidence, les ménages ruraux placent au même niveau les conditions matérielles d'existence difficiles (93,3%) et le niveau de consommation inférieur à un seuil minimum (92,8%) et citent après l'incapacité à influencer sur sa condition de vie (86,2%) et le faible niveau de capital humain (83,1%). Ils estiment aussi que la vulnérabilité face aux aléas est une caractéristique de la pauvreté (78,5%). Les ménages urbains considèrent les mêmes critères mais de façon moins marquée notamment pour la marginalisation et l'exclusion de la société (59,4% contre 67,8% en milieu rural).

Le niveau d'instruction influence la compréhension que les ménages ont du concept de pauvreté. En effet, les chefs de ménage de niveau secondaire ou plus accordent moins d'importance à la marginalisation et à l'exclusion de la société comme une caractérisation du phénomène et considère plutôt comme éléments majeurs, les difficultés face aux conditions matérielles d'existence, le faible niveau de consommation et l'incapacité à influencer sa condition de vie. En revanche, les

---

<sup>10</sup> Il s'agit ici plus de la santé et de l'éducation

chefs de ménage n'ayant aucun niveau d'instruction ou ayant achevé le niveau du primaire associent toutes les définitions suggérées à la pauvreté.

Par rapport à l'âge, un consensus se dégage quant à l'aspect multidimensionnel du phénomène notamment autour de la difficulté éprouvée face aux conditions matérielles d'existence, du faible niveau de consommation, de l'incapacité à influencer sur sa condition de vie et du faible niveau de capital humain. Les personnes les plus âgées (60 ans et plus) y associent aussi la marginalisation et l'exclusion de la société. Ceci suggère des stratégies visant à réduire l'exclusion en matière de lutte contre la pauvreté.

### 3.3.2 Le profil de pauvreté subjective

A l'échelle nationale, près de 4 ménages sur 5 se considèrent comme pauvres : 36,8% se classent parmi les 20% les plus pauvres et 41,3% parmi les 20% moyennement pauvres (Tableau 3.1a). Cette forte incidence de la pauvreté subjective est liée tant aux caractéristiques de développement de la sphère géographique (localité, milieu de résidence, département) qu'à celles du ménage (niveau d'instruction et âge du chef de ménage, taille du ménage, revenu du ménage, situation financière, sécurité sociale,...).

Par ailleurs, il existe une forte corrélation entre la perception de la pauvreté et celle du bien-être. En général, les ménages s'estimant pauvres ne vivent pas dans de très bonnes conditions. Près des 80% de ceux qui se classent parmi les 20% les plus faibles, déclarent qu'ils vivent difficilement. Ce taux est de 38% parmi les ménages qui se classent moyennement pauvres. En termes d'évolution du niveau de vie, les ménages qui se classent parmi les 20% les plus faibles déclarent que leur niveau de vie s'est dégradé par rapport à l'année écoulée dans au moins 3/4 des cas (75,8%). Leurs revenus actuels sont très instables (80,2%) et ils s'endettent 1 fois sur 2 (Tableau 3.2).

Les différences de niveau de développement entre milieux urbain et rural affectent les interactions sociales et l'appréciation du bien-être. A l'instar des autres formes de pauvreté (pauvreté monétaire et pauvreté d'existence), la classification selon le milieu de résidence met en évidence le caractère rural de la pauvreté subjective. On enregistre en milieu urbain, 29% des ménages qui se classent parmi les 20% les plus pauvres contre 42% en milieu rural. Dans le souci d'isoler l'influence de la forte urbanisation de la ville de Cotonou, le milieu urbain a été stratifié pour prendre en compte Cotonou et les autres milieux urbains. Ce faisant, il se dégage pour les autres villes, une incidence de pauvreté subjective de 31% contre 24,1% pour Cotonou. Sur le plan régional, les ménages se classent différemment en fonction du niveau de développement des départements. C'est ainsi que les ménages des départements à indice de développement humain (IDH) élevé se classent généralement en proportion relativement faible parmi les 20% les plus pauvres (Tableau 3.1b).

De même, le niveau de vie du ménage étant en moyenne corrélé positivement avec le niveau d'instruction du chef de ménage, l'appréciation subjective du bien-être croît avec celui-ci et plus généralement avec le capital humain. L'appréciation subjective de la pauvreté en est une fonction décroissante. Une analyse conjointe de la répartition des ménages selon le quintile de niveau de vie subjectif et le niveau d'instruction du chef de ménage confirme ce résultat. Il en est ainsi avec l'indice de richesse et la dépense par tête (Tableau 3.1a).

Par rapport aux besoins de base, les ménages qui se classent parmi les 20% les plus pauvres, expriment leur insatisfaction notamment pour les soins de santé (84,3%), les vêtements (80,5%), le logement (79,8%), l'éducation des enfants (71,7%) et l'alimentation (64,1%). Ils demeurent aussi insatisfaits par rapport à l'accès à l'électricité (87,1%) et à l'eau potable (70,9%). La vie en communauté et l'entraide constituent dans la société africaine des filets sociaux susceptibles de rendre moins vulnérables les ménages. Ainsi, la famille, les amis et les associations religieuses constituent des recours en période de difficulté. Ces recours sont plus marqués chez les riches que chez les pauvres (Tableau 3.3).

### 3.3.3 Le recoupement entre les différentes approches : le noyau dur de la pauvreté

On étudie la pauvreté subjective en rapport avec des indicateurs objectifs comme la pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence. Pour ce faire, on considère comme pauvre d'un point de vue subjectif, les ménages des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> quintiles les plus faibles du niveau de vie subjectif. Il en est ainsi lorsque la dépense par tête et l'indice de richesse sont considérés.

La perception subjective des ménages semble évoluer dans le même sens que les indicateurs objectifs de pauvreté pour un nombre important de ménages qui constituent le noyau dur de la pauvreté. En effet, l'analyse conjointe des trois formes de pauvreté révèle que 3 640 ménages sur l'ensemble des 16 109 ménages (soit une proportion de 22,6%) sont pauvres dans les trois dimensions. Ils représentent 28,9% des ménages classés parmi les 40% les plus pauvres du quintile du niveau de vie subjectif.

Le noyau dur de la pauvreté est constitué en majorité (80,1%) de ménages ruraux de taille moyenne de 5,8 personnes dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. La dépense moyenne annuelle par tête est évaluée à 62 965 F.CFA et représente 3,3 fois moins celle du niveau national.

### 3.3.4 Les déterminants de la pauvreté subjective

Afin d'apprécier les facteurs qui déterminent la façon dont se classent les ménages, un modèle probit ordonné est estimé avec trois variantes. La première met en évidence le rôle des dépenses des ménages considérées comme indicateur monétaire de niveau de vie et de la taille du ménage. La deuxième introduit les caractéristiques sociodémographiques du ménage [âge du chef de ménage (CM), le nombre d'années d'étude du CM, le milieu de résidence et l'exercice d'une activité par le CM]. Dans la troisième variante, on prend en compte toutes les variables précédentes en y ajoutant les éléments relatifs à la satisfaction des besoins essentiels (logement, eau potable, électricité, éducation des enfants), l'insertion sociale (participation du ménage à une association religieuse, association du quartier ou association professionnelle), la sécurité sociale (ceux qui peuvent venir en aide en cas de difficultés : famille, voisin, amis, religion) puis le recours aux informations. Les résultats des estimations sont présentés dans le tableau 3.4.

Les résultats du tableau 4 indiquent l'effet positif très significatif des dépenses de consommation quelle que soit la variante retenue, ce qui confirme l'importance de l'aspect monétaire. Dans la *variante 1* de base, on observe l'effet non linéaire concave de la taille du ménage qui se traduit

d'une part, par un impact positif pour les ménages de taille inférieure à 9 personnes et d'autre part, négatif pour ceux de taille supérieure.

L'introduction dans la *variante 2* du capital humain capté par le nombre d'années d'étude du chef de ménage (CM), l'âge du CM, le milieu de résidence et l'indicatrice relative à l'exercice d'une activité n'a pas modifié l'effet positif des dépenses par tête. Elle a cependant rendu linéaire celui de la taille du ménage indiquant la fragilité de la variante 1 par rapport à la non linéarité. Par ailleurs, dans cette variante 2, l'impact de l'âge du CM est non linéaire et confirme une appréciation de la pauvreté subjective compatible avec le cycle de vie, abordé dans les travaux par Easterlin (2001). Les résultats suggèrent aussi que l'exercice d'une activité réduit le niveau de la pauvreté subjective. Ceci est compatible avec l'un des résultats des recherches de Herrera et al. (2006) et de Frey et Stutzer (2002a) selon lesquelles la présence d'un membre en chômage ou inactif réduirait le bien-être de l'ensemble du ménage.

L'extension à la *variante 3* par la prise en compte des variables de satisfaction des besoins essentiels et d'insertion sociale a mis en évidence leur importance dans la détermination de la pauvreté subjective. La satisfaction des besoins essentiels tels que le logement, l'éducation des enfants, l'eau potable et l'électricité améliore le bien être et réduit de façon significative le niveau de la pauvreté subjective. Il en est de même pour une certaine sécurité sociale auprès des voisins. En revanche, la participation aux activités sociales ne semble pas avoir un impact sur un meilleur classement des ménages du point de vue de la pauvreté subjective.

### 3.4 CONCLUSION

Cette étude a permis d'analyser la perception de la pauvreté sur la base des réponses fournies lors de l'enquête modulaire de 2006 prenant en compte les multiples dimensions de la pauvreté. S'appuyant sur les opinions et les appréciations sur la pauvreté, il est observé que la perception de la pauvreté est suffisamment claire et influencée par le niveau d'instruction, la taille du ménage et le milieu de résidence. En effet, les résultats confirment l'importance de l'aspect monétaire dans l'appréciation de la pauvreté induite par le capital humain. En outre, l'exercice d'une activité économique réduirait le niveau de la pauvreté subjective de même que la satisfaction des besoins essentiels. Par ailleurs, l'examen des diverses approches multidimensionnelles de la pauvreté confirme l'idée selon laquelle les indicateurs se recoupent mais de manière imparfaite. Il paraît évident que plus les ménages vivent difficilement, plus ils se classent mieux parmi les pauvres. Mais il se dégage un noyau dur de la pauvreté constitué en majorité de ménages ruraux de taille de 5 personnes dont le chef n'a aucun niveau d'instruction.

En ce qui concerne les déterminants de la pauvreté subjective obtenus par un modèle logit ordonné, il apparaît que les dépenses du ménage et le niveau d'instruction du chef jouent un rôle majeur. En présence des dépenses de consommation, un accroissement de la taille du ménage impliquerait un classement orienté vers les classes plus pauvres du point de vue subjectif. De façon évidente, l'inactivité économique du chef de ménage ou d'un membre actif paraît souvent défavorable au bien-être de l'ensemble du ménage. Toutefois, parmi les éléments d'appréciation de l'interaction sociale, la participation aux activités sociales n'influence guère l'appréciation de la pauvreté subjective. Mais, aucune observation n'atteste qu'on pourrait obtenir d'autres déterminants (socioculturels, environnementaux ou d'adaptabilité..) de la mesure subjective de la pauvreté, capables de mieux expliciter l'appréciation du phénomène.

### 3.5 TABLEAUX

**Tableau 3.1a :** Le profil de pauvreté subjective selon les caractéristiques du chef de ménage et du niveau de vie

| Les variables  | Quintile de niveau de vie subjectif<br>(Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des) |                          |               |                         |                     | Total |
|--|---|--------------------------|---------------|-------------------------|---------------------|-------|
|  | 20% les plus pauvres  | 20% moyen-nement pauvres | 20% au milieu | 20% moyen-nement riches | 20% les plus riches |       |
| <b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>            |   |                          |               |                         |                     |       |
| Aucun niveau   | 43,2  | 38,3                     | 15,1          | 2,8                     | 0,6                 | 100   |
| Primaire   | 35,0  | 44,6                     | 18,0          | 2,1                     | 0,3                 | 100   |
| Secondaire   | 22,7  | 47,5                     | 25,3          | 4,0                     | 0,5                 | 100   |
| Supérieur  | 9,2   | 36,2                     | 43,8          | 9,1                     | 1,8                 | 100   |
| <b>Sexe du chef de ménage</b>                            |   |                          |               |                         |                     |       |
| Masculin   | 34,4  | 42,2                     | 19,5          | 3,3                     | 0,6                 | 100   |
| Féminin  | 45,0  | 38,2                     | 14,5          | 1,9                     | 0,4                 | 100   |
| <b>Age du chef de ménage</b>                             |   |                          |               |                         |                     |       |
| Moins de 25 ans  | 37,6  | 38,9                     | 20,0          | 2,5                     | 1,0                 | 100   |
| [25; 35[ans  | 33,9  | 43,6                     | 19,2          | 2,7                     | 0,5                 | 100   |
| [35; 45[ans  | 34,6  | 43,6                     | 18,3          | 2,9                     | 0,7                 | 100   |
| [45; 60[ans  | 36,6  | 39,7                     | 19,7          | 3,5                     | 0,5                 | 100   |
| 60 ans et plus   | 43,9  | 37,4                     | 15,2          | 3,0                     | 0,4                 | 100   |
| <b>Taille du ménage</b>                                  |   |                          |               |                         |                     |       |
| Moins de 3 pers.   | 41,5  | 40,7                     | 14,8          | 2,4                     | 0,6                 | 100   |
| 3 à 4 pers.  | 39,3  | 40,5                     | 17,1          | 2,5                     | 0,7                 | 100   |
| 5 à 7 pers.  | 36,3  | 41,3                     | 19,4          | 2,6                     | 0,4                 | 100   |
| 8 pers. et plus  | 28,2  | 43,1                     | 22,7          | 5,3                     | 0,8                 | 100   |
| <b>Catégorie socio professionnelle du chef de ménage</b> |   |                          |               |                         |                     |       |
| Cadre supérieur  | 9,1   | 36,3                     | 44,5          | 9,1                     | 1,1                 | 100   |
| Cadre moyen  | 13,2  | 39,0                     | 40,2          | 7,5                     | 0,1                 | 100   |
| Employé/ouvrier qualifié                                 | 19,5  | 46,2                     | 30,8          | 3,3                     | 0,2                 | 100   |
| Employé/ouvrier semi qualifié                            | 24,8  | 51,8                     | 20,7          | 2,1                     | 0,5                 | 100   |
| Manœuvre   | 36,6  | 46,4                     | 15,2          | 1,6                     | 0,2                 | 100   |
| Patron   | 16,7  | 43,4                     | 32,1          | 7,2                     | 0,7                 | 100   |
| Travail pour son propre compte                           | 40,4  | 40,0                     | 16,2          | 2,8                     | 0,6                 | 100   |
| Apprenti   | 41,8  | 42,9                     | 15,4          |                         |                     | 100   |
| Aide familial  | 29,4  | 47,5                     | 20,2          | 2,8                     |                     | 100   |
| <b>Quintiles de dépense par tête</b>                     |   |                          |               |                         |                     |       |
| Q1   | <b>43,8</b>   | 37,6                     | 14,9          | 3,1                     | 0,6                 | 100   |
| Q2   | 43,9  | <b>37,5</b>              | 15,6          | 2,4                     | 0,5                 | 100   |
| Q3   | 38,9  | 41,8                     | <b>16,6</b>   | 2,2                     | 0,5                 | 100   |
| Q4   | 33,6  | 43,4                     | 19,6          | <b>2,9</b>              | 0,6                 | 100   |
| Q5   | 25,8  | 45,3                     | 24,2          | 4,1                     | <b>0,6</b>          | 100   |



| Les variables                       | Quintile de niveau de vie subjectif<br>(Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des) |                          |               |                         |                     | Total |
|-------------------------------------|---|--------------------------|---------------|-------------------------|---------------------|-------|
|                                     | 20% les plus pauvres  | 20% moyen-nement pauvres | 20% au milieu | 20% moyen-nement riches | 20% les plus riches |       |
| <b>Indice composite de richesse</b> |   |                          |               |                         |                     |       |
| Plus pauvres                        | <b>56,8</b>   | 31,2                     | 9,6           | 2,1                     | 0,4                 | 100   |
| Pauvres                             | 47,4  | <b>36,9</b>              | 13,0          | 2,1                     | 0,7                 | 100   |
| Moyens                              | 36,5  | 43,8                     | <b>16,3</b>   | 2,9                     | 0,6                 | 100   |
| Riches                              | 30,9  | 46,4                     | 19,7          | <b>2,6</b>              | 0,5                 | 100   |
| Plus riches                         | 13,3  | 47,7                     | 32,8          | 5,4                     | <b>0,8</b>          | 100   |
| <b>Total</b>                        | 36,8  | 41,3                     | 18,4          | 3,0                     | 0,6                 | 100   |

Source : EMICoV, 2006

**Tableau 3.1b** : Le profil de pauvreté subjective selon la résidence

| Les variables              | Quintile de niveau de vie subjectif<br>(Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des) |                          |               |                         |                     | Total | IDH (2006) |
|----------------------------|---|--------------------------|---------------|-------------------------|---------------------|-------|------------|
|                            | 20% les plus pauvres  | 20% moyen-nement pauvres | 20% au milieu | 20% moyen-nement riches | 20% les plus riches |       |            |
| <b>Département</b>         |   |                          |               |                         |                     |       |            |
| Alibori                    | 16,1  | 42,6                     | 29,0          | 10,1                    | 2,2                 | 100   | 0,335      |
| Atacora                    | 46,3  | 37,3                     | 14,2          | 1,7                     | 0,5                 | 100   | 0,386      |
| Atlantique                 | 35,8  | 42,2                     | 18,4          | 3,0                     | 0,6                 | 100   | 0,469      |
| Borgou                     | 19,0  | 48,3                     | 29,1          | 3,0                     | 0,5                 | 100   | 0,421      |
| Collines                   | 42,9  | 43,1                     | 11,4          | 2,4                     | 0,2                 | 100   | 0,462      |
| Couffo                     | 38,4  | 47,8                     | 12,2          | 1,4                     | 0,2                 | 100   | 0,404      |
| Donga                      | 31,8  | 44,3                     | 19,9          | 3,4                     | 0,6                 | 100   | 0,392      |
| Littoral                   | 24,1  | 49,1                     | 23,2          | 3,2                     | 0,5                 | 100   | 0,620      |
| Mono                       | 68,5  | 24,1                     | 6,7           | 0,5                     | 0,3                 | 100   | 0,441      |
| Ouémé                      | 35,0  | 42,1                     | 19,5          | 2,8                     | 0,6                 | 100   | 0,503      |
| Plateau                    | 38,0  | 35,9                     | 20,4          | 4,8                     | 1,0                 | 100   | 0,402      |
| Zou                        | 48,3  | 33,9                     | 15,7          | 1,8                     | 0,2                 | 100   | 0,400      |
| <b>Milieu de résidence</b> |   |                          |               |                         |                     |       |            |
| Urbain                     | 29,2  | 45,4                     | 22,3          | 2,6                     | 0,5                 | 100   |            |
| Cotonou                    | 24,1  | 49,1                     | 23,2          | 3,2                     | 0,5                 | 100   |            |
| Autre urbain               | 31,1  | 44,0                     | 22,0          | 2,4                     | 0,4                 | 100   |            |
| Rural                      | 41,8  | 38,5                     | 15,8          | 3,3                     | 0,6                 | 100   |            |
| <b>Total</b>               | 36,8  | 41,3                     | 18,4          | 3,0                     | 0,6                 | 100   |            |

Source : RGPH3, 2000; EMICoV, 2006; RMDH, 2006

**Tableau 3.2 : Pauvreté subjective, bien-être et évolution du niveau de vie**

| <b>Les variables</b>  | <b>Quintile de niveau de vie subjectif</b><br>(Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des) |                   |               |                  |                     | <b>Total</b> |
|---|--|-------------------|---------------|------------------|---------------------|--------------|
|   | 20% les plus pauvres   | 20% moyen-pauvres | 20% au milieu | 20% moyen-riches | 20% les plus riches |              |
| <b>Estimation du revenu du ménage</b> (Etant donné le revenu de votre ménage, estimez-vous que) |  |                   |               |                  |                     |              |
| Vous vivez bien   | 2,5  | 3,2               | 6,5           | 14,5             | 18,3                | 4,0          |
| Ca va à peu près  | 8,0  | 25,3              | 38,4          | 42,3             | 23,7                | 21,7         |
| Ca va mais il faut faire attention  | 12,3   | 34,0              | 33,8          | 23,2             | 24,7                | 25,5         |
| Vous vivez difficilement  | 77,2   | 37,6              | 21,4          | 20,0             | 33,3                | 48,8         |
| <b>Situation financière actuelle<sup>11</sup> du ménage</b>                                     |  |                   |               |                  |                     |              |
| Met pas mal d'argent de côté  | 0,5  | 0,8               | 0,9           | 2,7              | 7,5                 | 0,8          |
| Met peu d'argent  | 5,3  | 15,6              | 25,7          | 38,5             | 19,4                | 14,3         |
| Equilibre   | 23,8   | 38,6              | 47,3          | 32,6             | 31,2                | 34,5         |
| Tire des réserves   | 21,2   | 25,2              | 15,5          | 16,2             | 21,5                | 21,6         |
| S'endette   | 49,2   | 19,9              | 10,6          | 9,9              | 20,4                | 28,8         |
| <b>Les revenus de votre ménage sont-ils ?</b>   |  |                   |               |                  |                     |              |
| Très instables  | 80,2   | 58,5              | 42,5          | 39,1             | 59,1                | 63,1         |
| A peu près stables  | 16,4   | 37,1              | 48,4          | 47,9             | 29,0                | 31,7         |
| Stables   | 3,5  | 4,5               | 9,1           | 13,0             | 11,8                | 5,2          |
| <b>Niveau de vie du ménage pour l'année écoulée</b>   |  |                   |               |                  |                     |              |
| Amélioré  | 5,9  | 11,0              | 16,7          | 21,5             | 15,1                | 10,5         |
| Maintenu  | 18,3   | 37,2              | 46,8          | 43,7             | 35,5                | 32,1         |
| Détérioré   | 75,8   | 51,8              | 36,5          | 34,8             | 49,5                | 57,4         |

*Source: EMICoV, 2006*

<sup>11</sup> Il s'agit de la situation financière au moment de l'enquête en 2006

**Tableau 3.3 : Pauvreté subjective, satisfaction des besoins essentiels et sécurité sociale**

| Les variables   | Quintile de niveau de vie subjectif<br>(Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des) |                        |               |                        |                     | Total |
|---|---|------------------------|---------------|------------------------|---------------------|-------|
|   | 20% les plus pauvres  | 20% moyennement pauvre | 20% au milieu | 20% moyennement riches | 20% les plus riches |       |
|   | <b>Taux de non satisfaction par besoin</b>  |                        |               |                        |                     |       |
| Alimentation  | 64,1  | 40,9                   | 29,5          | 27,3                   | 48,9                | 47,1  |
| Logement  | 79,8  | 58,4                   | 46,0          | 41,3                   | 59,1                | 63,6  |
| Vêtements   | 80,5  | 55,1                   | 42,0          | 39,9                   | 58,1                | 61,7  |
| Soins, médicaments  | 84,3  | 64,2                   | 48,2          | 43,2                   | 59,1                | 68,1  |
| Education des enfants   | 71,7  | 48,8                   | 41,6          | 38,0                   | 57,4                | 55,5  |
| Eau potable   | 70,9  | 56,8                   | 46,6          | 48,3                   | 54,8                | 59,9  |
| Electricité   | 87,1  | 71,8                   | 60,8          | 61,6                   | 76,3                | 75,2  |
| <b>Si votre ménage traverse des difficultés, qui peut réellement vous venir en aide ?</b> |   |                        |               |                        |                     |       |
| Famille   | 44,4  | 52,9                   | 56,8          | 58,6                   | 57,0                | 50,7  |
| Voisinage   | 21,8  | 26,3                   | 28,6          | 30,9                   | 30,1                | 25,2  |
| Amis et relations   | 33,6  | 47,6                   | 51,2          | 52,2                   | 52,7                | 43,2  |
| Association religieuse  | 13,0  | 17,2                   | 21,2          | 24,5                   | 23,7                | 16,6  |
| Organisme Non Gouvernemental (ONG)  | 2,5   | 3,9                    | 4,3           | 3,8                    | 5,4                 | 3,5   |
| Autres  | 2,2   | 2,9                    | 3,3           | 2,9                    | 7,3                 | 2,7   |

Source: EMICoV, 2006

**Tableau 3.4 : Estimation d'un modèle probit ordonné de pauvreté subjective en fonction des dépenses par tête et des caractéristiques socio-économiques et démographiques du ménage**

| Les variables   | Variante 1 |              |       | Variante 2 |              |       | Variante 3 |              |       |
|---|------------|--------------|-------|------------|--------------|-------|------------|--------------|-------|
|   | Cœf.       | T de Student | Sign. | Cœf.       | T de Student | Sign. | Cœf.       | T de Student | Sign. |
| <b>Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des :</b> |            |              |       |            |              |       |            |              |       |
| 1- 20% les plus pauvres   |            |              |       |            |              |       |            |              |       |
| 2- 20% moyennement pauvres  |            |              |       |            |              |       |            |              |       |
| 3- 20% qui sont au milieu   |            |              |       |            |              |       |            |              |       |
| 4- 20% moyennement riches   |            |              |       |            |              |       |            |              |       |
| 5- 20% les plus riches  |            |              |       |            |              |       |            |              |       |
| Log (Dépenses par tête)   | 0,45       | 20,76        | ***   | 0,32       | 13,41        | ***   | 0,23       | 9,72         | ***   |
| <b>Caractéristiques démographiques du ménage</b>  |            |              |       |            |              |       |            |              |       |
| Taille du ménage  | 0,18       | 6,49         | ***   | 0,15       | 5,48         | ***   | 0,13       | 4,62         | ***   |
| Taille du ménage au carré   | -0,01      | -1,68        | *     | 0,00       | -0,76        |       | 0,00       | -1,12        |       |
| Taille du ménage au cube  | 0,00       | 0,87         |       | 0,00       | 0,16         |       | 0,00       | 0,55         |       |
| <b>Caractéristiques socio-démographiques du ménage</b>  |            |              |       |            |              |       |            |              |       |
| Age du chef de ménage   |            |              |       | -0,05      | -2,10        | **    | -0,03      | -1,14        |       |
| Age au carré du chef de ménage  |            |              |       | 0,00       | 1,76         | *     | 0,00       | 1,06         |       |
| Age au cube du chef de ménage   |            |              |       | 0,00       | -1,67        | *     | 0,00       | -1,11        |       |
| Nombre d'année d'études du chef de ménage   |            |              |       | 0,04       | 7,69         | ***   | 0,03       | 6,51         | ***   |

| Les variables   | Variante 1 |              |       | Variante 2 |              |       | Variante 3 |              |       |
|---|------------|--------------|-------|------------|--------------|-------|------------|--------------|-------|
|   | Cœf.       | T de Student | Sign. | Cœf.       | T de Student | Sign. | Cœf.       | T de Student | Sign. |
| <b>Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des :</b> |            |              |       |            |              |       |            |              |       |
| Résidence urbaine (réf. rural)  |            |              |       | 0,17       | 4,75         | ***   | 0,10       | 2,79         | ***   |
| Exercice d'une activité par le CM (réf. n'exerce pas)   |            |              |       | -0,07      | -2,89        | ***   | -0,06      | -2,34        | *     |
| <b>Satisfaction des besoins essentiels</b>  |            |              |       |            |              |       |            |              |       |
| Satisfait du logement   |            |              |       |            |              |       | -0,40      | -15,58       | ***   |
| Satisfait de l'eau potable  |            |              |       |            |              |       | -0,06      | -2,96        | ***   |
| Satisfait de l'électricité  |            |              |       |            |              |       | -0,12      | -5,46        | ***   |
| Satisfait de l'éducation  |            |              |       |            |              |       | -0,14      | -5,63        | ***   |
| Satisfait des relations avec la famille   |            |              |       |            |              |       | -0,09      | -3,43        | ***   |
| Satisfait de l'aide aux parents   |            |              |       |            |              |       | -0,28      | -11,34       | ***   |
| <b>Insertion sociale</b>  |            |              |       |            |              |       |            |              |       |
| Participation du ménage à une association du quartier   |            |              |       |            |              |       | 0,09       | 2,01         | **    |
| Participation du ménage à une association religieuse  |            |              |       |            |              |       | 0,04       | 1,04         |       |
| Participation du ménage à une association professionnelle   |            |              |       |            |              |       | 0,46       | 9,23         | ***   |
| <b>Sécurité sociale</b> (si votre ménage traverse des difficultés, qui peut réellement vous venir en aide?)       |            |              |       |            |              |       |            |              |       |
| Pas d'aide familiale  |            |              |       |            |              |       | 0,21       | 5,78         | ***   |
| Pas d'aide du voisin  |            |              |       |            |              |       | -0,14      | -3,03        | ***   |
| Pas d'aide des amis et autres relations   |            |              |       |            |              |       | 0,21       | 5,39         | ***   |
| Pas d'aide d'association religieuse   |            |              |       |            |              |       | 0,24       | 4,59         | ***   |
| <b>Suivi des informations</b> (régulièrement/temps en temps)  |            |              |       |            |              |       | 0,63       | 16,08        | **    |
| C1  | 5,42       | 19,22        | ***   | 3,10       | 7,04         | ***   | -0,129     | -0,28        |       |
| C2  | 7,31       | 25,49        | ***   | 5,02       | 11,36        | ***   | 2,039      | 4,38         | ***   |
| C3  | 9,38       | 32,02        | ***   | 7,12       | 16,02        | ***   | 4,243      | 9,07         | ***   |
| C4  | 11,26      | 36,01        | ***   | 9,00       | 19,69        | ***   | 6,125      | 12,78        | ***   |
| Nombre d'observations   | 15.468     |              |       | 15.459     |              |       | 15.270     |              |       |

*Source: EMICoV, 2006*

*Note: \*\*\* P<1% ; \*\* P<5% ; \* P<10%*

### 3.6 BIBLIOGRAPHIE

- Aho, G., Larivière S. et Martin F., 1997, "Manuel d'analyse de la pauvreté : Applications au Bénin", Programme des Nations Unies pour le Développement.
- Basu Alaka, 1995, " Women, Poverty and demographic change: some possible interrelationships over space and time », Seminar on Women, Poverty and demographic change, Oaxaca, October 1995, Liège, UIESP
- Cassiers I. et Delain C. (2006), "La croissance ne fait pas le bonheur : les économistes le savent-ils ?", Regards Economiques, Publication préparée par les économistes de l'UCL, n°38, 14 pages.
- Dauphin A. (2001), "Notes on perceptions of poverty: usefulness and methods", Canadian Centre for International Studies and Cooperation (CECI), 13 pages.
- Easterlin R. A. (2001), "income and happiness: towards a unified theory", The Economic Journal, 111, pp. 465-484, Royal Economic Society 2001.
- Foster J. E., Greer J. et Thorbecke E. (1984), "A class of decomposable poverty indices", *Econometrica* 52, pp. 761-766.
- Frey S. B. et Stutzer A. (2002c), "Happiness and economics", Princeton and Oxford : Princeton University Press, pp. 284-287.
- Frey S. B. et Stutzer A. (2002c), "What can economists learn from happiness research?", *Journal of Economic Literature*, vol. 40, n°2, pp.402-435.
- Fusco A. (2006), "Les mesures monétaires et directes de la pauvreté sont-elles substituables ? Investigations sur la base de la courbe du ROC", An Integrated Research infrastructure in The Socio-economic Sciences (IRISS), Working paper Series, 2006-13, 34 pages.
- Herrera J., Razafindrakoto M. et Roubaud F., (2006), "les déterminants du bien-être subjectif : une approche comparative entre Madagascar et le Pérou", Document de travail DT/2006-01, Développement Institutions & Analyse et Long terme (DIAL), Paris, 29 pages.
- Kapteyn A., Kooreman P. et Willemse R.(1988), "Some Methodological Issues in the Implementation of Subjective Poverty Definitions", *The Journal of Human Resources*, vol. 23, n°2, pp. 222-242.
- Lapeyre F. (2003), "Regard critique sur la relation entre libéralisation, croissance et pauvreté", le défi social du développement-Projet conjoint IUED, UNRISD et SES, dans le cadre du RUIG, 17 pages.
- Lokshin M., Umapathi N. et Paternostro S., (2004), "Robustness of subjective welfare analysis in a poor developing country : Madagascar 2001", World Bank Policy Research Working paper 3191, 29 pages.
- Noubissi Amadou, Sanderson J-P., (1998), "Pauvreté et comportements démographiques au Cameroun : à la recherche d'un indicateur de pauvreté", à Gendreau Francis (ed.), Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du sud, Pris, Editions Estem, pp. 149-163.

- Ouendo E-M, Makoutodé M., Godin I., Guèdègbé Capo-Chichi J. Et Dujardin B., (2005), "Représentation de la pauvreté et de l'indigence du point de vue de la communauté au Bénin dans le cadre des soins de santé primaires", Arch Public Health, n° 63, pp. 149-166.
- Paugam S. et Selz M. (2005), "La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970 : Analyse des variations structurelles et conjoncturelles", Economie et statistique n° 383-384-385, 23 pages
- PNUD, (2000), "Rapport du PNUD sur la pauvreté 2000: Vaincre la pauvreté humaine", New York, 15 p.
- Ravallion Martin, (1996), Comparaison de la pauvreté. Concepts et méthodes. Document de travail LSMS, n° 122, Washington D.C., Banque Mondiale.
- Ravallion, M. and M. Lokshin, (1999), "Subjective Economic Welfare", Policy Research Working Paper, Doc. n° 2106, 43 pages.
- République du Bénin, (2007), "Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRIP)", version finale, 131 pages.
- Réseau analyse économique et développement, (2006), "Le développement face à la pauvreté", sous la direction de Mourji F., Decaluwé B. et Plane P, édition ECONOMIA, AUF, CRDI.
- Simmel G., (éd.) 1998, *Les pauvres*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), Coll. Quadrige.
- Tremblay M-A. et Gosselin E., (2004), "Le continuum pauvreté-prospérité : son utilité en tant qu'indicateur de désintégration sociale", 37 pages, un article publié dans la revue 'Service social' vol. 9, n°3, novembre-décembre 1960, pp.3-28, Québec, les Presses de l'Université Laval.

### 3.7 ANNEXE

**Tableau 3.5 :** Répartition des chefs de ménage selon leur déclaration de ce que signifie être "pauvre"

| <b>Les variables</b>                          | Oui : Niveau<br>consommation | Oui :<br>Conditions<br>matérielles | Oui : Niveau<br>faible de capital<br>humain | Oui :<br>Marginalisation | Oui :<br>Vulnérabilité | Oui :<br>Incapacité |
|---|------------------------------|------------------------------------|---|--------------------------|------------------------|---------------------|
| <b>Les 12 départements</b>                    |                              |                                    |   |                          |                        |                     |
| Alibori                                       | 90,5                         | 95,4                               | 85,8  | 62,4                     | 78,6                   | 82,6                |
| Atacora                                       | 95,0                         | 92,6                               | 83,5  | 73,0                     | 79,1                   | 91,3                |
| Atlantique                                    | 87,5                         | 92,5                               | 81,1  | 62,9                     | 78,1                   | 84,2                |
| Borgou  | 92,6                         | 95,0                               | 80,8  | 67,9                     | 74,1                   | 80,3                |
| Collines                                      | 93,0                         | 95,8                               | 91,2  | 68,9                     | 66,6                   | 85,7                |
| Couffo  | 94,1                         | 92,5                               | 82,8  | 70,4                     | 87,1                   | 92,7                |
| Donga   | 92,8                         | 94,0                               | 85,6  | 72,0                     | 79,9                   | 88,6                |
| Littoral<br>(Cotonou)                         | 82,7                         | 87,1                               | 72,8  | 46,8                     | 73,7                   | 79,9                |
| Mono  | 95,2                         | 94,5                               | 84,4  | 74,0                     | 78,0                   | 84,6                |
| Ouémé   | 90,3                         | 92,7                               | 88,6  | 62,2                     | 81,5                   | 90,5                |
| Plateau                                       | 95,0                         | 82,7                               | 63,9  | 65,5                     | 71,7                   | 77,9                |
| Zou   | 92,0                         | 94,1                               | 83,4  | 67,8                     | 82,3                   | 88,3                |
| <b>Milieu de résidence</b>                    |                              |                                    |   |                          |                        |                     |
| Urbain  | 89,1                         | 91,3                               | 80,8  | 61,7                     | 76,6                   | 84,7                |
| Rural   | 92,6                         | 93,2                               | 82,9  | 67,8                     | 78,5                   | 86,2                |
| <b>Sexe du chef de ménage</b>                 |                              |                                    |   |                          |                        |                     |
| Homme   | 91,1                         | 92,5                               | 82,3  | 65,4                     | 77,7                   | 85,6                |
| Femme   | 91,6                         | 92,0                               | 81,2  | 65,2                     | 77,6                   | 85,9                |
| <b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b> |                              |                                    |   |                          |                        |                     |
| Aucun niveau                                  | 92,7                         | 92,9                               | 83,0  | 67,9                     | 78,2                   | 86,4                |
| Primaire                                      | 91,3                         | 93,0                               | 83,2  | 65,1                     | 78,8                   | 85,9                |
| Secondaire                                    | 87,5                         | 91,3                               | 79,3  | 59,5                     | 75,8                   | 83,3                |
| Supérieur                                     | 80,3                         | 83,4                               | 70,1  | 49,1                     | 69,6                   | 81,2                |
| <b>L'âge du chef de ménage</b>                |                              |                                    |   |                          |                        |                     |
| Moins 25 ans                                  | 90,7                         | 93,0                               | 80,8  | 65,4                     | 80,0                   | 86,6                |
| [25; 35[ans                                   | 90,4                         | 92,1                               | 80,8  | 63,4                     | 76,3                   | 85,2                |
| [35; 45[ans                                   | 90,5                         | 92,2                               | 82,3  | 64,4                     | 76,9                   | 84,5                |
| [45; 60[ans                                   | 91,6                         | 92,0                               | 82,3  | 66,2                     | 78,1                   | 85,7                |
| 60 ans +                                      | 92,8                         | 93,4                               | 83,6  | 68,3                     | 79,5                   | 87,3                |
| Total   | 91,2                         | 92,4                               | 82,1  | 65,4                     | 77,7                   | 85,6                |

*Source : EMICoV, 2006*

## NUTRITION ET POCHEs DE PAUVRETÉ

---

*AGBOTA Ambroise, MOROU Zacharie et GOZO Francine*

### Résumé

*De toute évidence, il existe une relation entre la pauvreté et la nutrition. Ce volet de la thématique pauvreté apporte une contribution à l'identification des poches de pauvreté à travers l'analyse des indicateurs de la malnutrition.*

*A l'instar des résultats des travaux de nombreux auteurs, les données de l'EMICoV et de l'EDS ont aussi révélé la forte corrélation entre incidence de la pauvreté monétaire et la prévalence du retard de croissance staturale.*

*Sur la base de la prévalence du retard de croissance staturale au niveau des enfants de moins de cinq ans, 44 communes ont été identifiées comme des poches de pauvreté. On les rencontre dans tous les départements à l'exception de celui du Littoral.*



## INTRODUCTION

Les concepts de malnutrition et de pauvreté, et la relation entre les deux, ont fait l'objet de débats récurrents au niveau international ces dernières années. L'enjeu est important car il implique des politiques et programmes d'intervention très coûteux, et il concerne une fraction significative de la population mondiale. Il existe de fait une certaine correspondance, à un niveau agrégé, entre la situation économique d'un pays et son taux moyen de malnutrition ; de là une idée couramment exprimée que seuls des programmes de lutte contre la pauvreté ou l'amélioration de l'économie sont à même de faire reculer la malnutrition. Pour d'autres, la malnutrition n'est pas forcément une conséquence inéluctable de la pauvreté et peut être diminuée par des actions spécifiques, sans attendre une amélioration induite par le développement économique. La lutte contre la malnutrition pourrait même favoriser le développement.

De toute évidence, il existe une relation entre la pauvreté et la nutrition. Le présent chapitre apporte une contribution à l'identification des poches de pauvreté à travers l'analyse des indicateurs de la malnutrition. Il examine successivement ce que l'on entend par « malnutrition » et les indicateurs disponibles pour la mesurer, l'évolution du concept de pauvreté au fil des années et les outils de mesure, l'identification des poches de pauvreté après le choix de l'indicateur de la malnutrition pertinent.

### 4.1 INDICATEURS DE MALNUTRITION

La malnutrition, résultante première de régimes alimentaires déficitaires et/ou de problèmes de santé, conduit successivement à des retards de croissance intra-utérins et à une proportion élevée de faibles poids de naissance ; à des insuffisances de croissance pondérale et staturale et à une forte mortalité chez les jeunes enfants ; à des retards de développement chez les grands enfants et les adolescents (capacités physiques et mentales, maturation sexuelle) ; à de la maigreur chez les adultes. Le rendement physique et l'attention des travailleurs, les activités familiales des femmes et les activités sociales de tous peuvent être en partie compromis (FAO et OMS, 1992).

Il n'existe pas d'indicateur unique de *l'état nutritionnel* en soi ; on utilise donc des mesures approchées, qui nous renseignent sur l'état nutritionnel *via* son application dans les différents processus ou fonctions physiologiques : taux de nutriments ou de produits biologiques associés (hémoglobine par exemple), croissance, composition corporelle, niveau de capacité physique, mentale ou immunitaire. Si certaines de ces mesures restent assez complexes et encore peu utilisées en dehors d'enquêtes à des fins de recherche, par chance on dispose de mesures anthropométriques relativement simples à réaliser (OMS, 1995), qui reflètent de façon synthétique l'évolution nutritionnelle des individus et qui sont de plus en plus disponibles à l'échelle des populations dans la mesure où elles sont largement mises en œuvre par la plupart des services de santé voire enquête sur les conditions de vie des ménages et enquête démographique et de santé.

Chez les jeunes enfants, on distingue classiquement trois indices basés sur le poids et la taille : le « poids-taille », qui apprécie le degré de maigreur, l'indice « taille-âge » qui apprécie le retard de croissance staturale, et enfin le « poids-âge » qui représente une combinaison des deux. Ces indices s'expriment en z-score par rapport à une courbe de référence internationale unique, ajustée pour l'âge et le sexe, car on considère que tous les enfants dans le monde ont un potentiel de croissance identique ; on fixe le seuil des valeurs anormales à -2 z-score.

La maigreur chez un enfant peut augmenter ou diminuer rapidement en fonction de l'état de santé ou de la quantité d'aliments ingérés ; ainsi dans une population, l'augmentation de la prévalence de maigreur va refléter de manière sensible et rapide l'évolution de la situation du groupe, saisonnière par exemple. Mais les variations sur le long terme sont plus difficiles à interpréter en l'absence de séries continues.

Le retard de croissance staturale, qui s'installe précocement, est progressif, cumulatif, et ne diminue que lentement ; il peut persister au cours de toute l'enfance et de l'adolescence jusqu'à l'âge adulte. Les causes exactes sont encore mal connues et variables : déficit alimentaire chronique en énergie, en divers micronutriments et certains acides aminés, ou encore influence des infections chroniques. Elles diffèrent sans doute d'un endroit à un autre. En revanche, il est clair que les variations suivent assez bien les modifications des circonstances de vie en général. Ainsi, dans une population, une augmentation de prévalence indique une dégradation chronique de la variété de l'alimentation, des soins médicaux, de l'hygiène de l'habitat, du climat familial.

En ce sens, il s'agit d'un indicateur complexe, multifactoriel, stable, qui permet de juger le fond de l'évolution d'un ensemble de facteurs de vie des familles (Beaton et al., 1990). C'est l'indicateur le plus synthétique et c'est la raison pour laquelle il supplante progressivement l'indicateur « poids-âge ». Si les conséquences en matière de morbidité et mortalité sont moindres que celles liées à la maigreur, il est démontré en revanche que ce retard de croissance signe un délai de développement physique comme mental, qui peut se traduire ultérieurement par un retard scolaire.

## 4.2 EVOLUTION DU CONCEPT DE PAUVRETÉ

Le concept de pauvreté a été défini de façon différente au fil des ans. Il y a trois points de vue sur la pauvreté :

- Du point de vue du revenu, une personne est pauvre si et seulement si son niveau de revenu est inférieur à un seuil de pauvreté défini. De nombreux pays ont adopté de tels seuils de pauvreté pour suivre les progrès dans la réduction de la pauvreté. Ce seuil est souvent défini comme le niveau de revenu en deçà duquel il n'est pas possible de se procurer une quantité de nourriture jugée minimale nécessaire à la survie.
- Du point de vue des besoins essentiels, la pauvreté est le fait d'être privé des moyens matériels permettant de satisfaire un minimum acceptable de besoins, notamment alimentaires. Ce concept de privation, ou de dénuement, va bien au-delà d'une insuffisance de revenu individuel : il comprend également le besoin de prestations élémentaires de santé et d'une éducation de base, ainsi que de services essentiels qui doivent être fournis par la communauté afin d'empêcher les individus de sombrer dans la pauvreté. Ce concept tient également compte des besoins d'emploi et de participation à la vie de la société.
- Du point de vue des capacités, la pauvreté représente l'absence de certaines capacités fonctionnelles élémentaires. Cette forme de pauvreté s'applique donc aux personnes n'ayant pas la possibilité d'atteindre des niveaux minimums acceptables concernant ces capacités fonctionnelles. Celles-ci peuvent aller du domaine matériel – disposer d'une alimentation convenable, être correctement vêtu et logé et être prémuni contre une prophylaxie, par exemple – à des critères sociaux plus complexes tels que la participation à la vie de la

collectivité. L'approche par les capacités concilie les notions de pauvreté absolue et relative puisqu'un dénuement peut conduire à une privation absolue sur le plan des capacités.

La malnutrition de par ses manifestations est une composante essentielle de la pauvreté sous toutes ses formes.

Les enquêtes sur les conditions de vie des ménages menées dans un certain nombre de pays africains fournissent des indications sur la relation entre les indicateurs anthropométriques et le niveau de vie des ménages (World Bank, 1997). On observe que dans 8 cas sur 10, le retard de croissance est plus fréquent chez les enfants des ménages pauvres. Dans tous les cas, le retard de croissance est plus fréquent en milieu rural qu'en ville, ce qui est logique puisque la pauvreté est généralement plus élevée en milieu rural.

### **4.3 INDICATEUR DE MALNUTRITION PERTINENT POUR LE CIBLAGE DES POUCHES DE PAUVRETÉ**

L'OMS considère que le retard de croissance staturale est un indicateur critique d'équité en matière d'alimentation et de santé, permettant d'évaluer les zones ou pays prioritaires pour l'allocation de ressources supplémentaires. Dans ses objectifs de santé révisés pour 2020, l'OMS vient d'ailleurs de fixer comme but à atteindre en matière de nutrition des jeunes enfants l'abaissement au-dessous de 20% de la prévalence du retard statural dans tous les pays. D'où encore la prise en compte actuellement de cet indicateur dans les séries de données de développement sanitaire et économique comme l'indice composite de développement humain des Nations Unies.

De même chez l'adulte, il est possible de mesurer rapidement un indice de masse corporelle (reflétant maigreur aussi bien que la surcharge pondérale) par le rapport du poids sur le carré de la taille (Shetty, James, 1994). Il est de plus en plus considéré comme un indice de niveau de vie des populations, au moins dans les régions comme l'Afrique subsaharienne qui n'ont pas encore amorcé globalement une transition nutritionnelle. Malheureusement, la prise en compte de cet indicateur dans des séries régulières est trop récente pour pouvoir se livrer à des analyses de tendance fiables.

L'utilisation des seules données de malnutrition des jeunes enfants reste pertinente en ce qui concerne la crise économique et ses effets. Il est indéniable que les jeunes enfants représentent le groupe le plus vulnérable en termes de santé et nutrition, et que leur état nutritionnel se détériore dès lors que les conditions de vie d'un ménage ne sont pas bonnes. Une étude mondiale récente sur les facteurs explicatifs des disparités des prévalences de maigreur et retard de taille des jeunes enfants entre pays et régions, a bien montré le lien étroit avec les disponibilités alimentaires, les dépenses de santé, le taux d'illettrisme ou le produit national brut des pays. Mais il subsiste au final des facteurs propres à chaque pays, voire à chaque département ou région écologique, ce qui suggère que les interventions doivent prendre en compte ces trois niveaux : situations internationale, nationale et locale, pour réduire de façon substantielle ces problèmes de malnutrition au niveau de l'ensemble des foyers (Frongillo, de Onis, Hanson, 1997 : 2302-2309).

Habicht<sup>12</sup> et al. ont comparé le poids pour âge et la taille pour âge d'enfants de la naissance à 60-84 mois d'origines ethniques et de niveaux socio-économiques très divers. Ils en ont conclu que chez les enfants favorisés de capital génétique différent, la différence entre les plus petits (ou plus légers) et les plus grands (ou les plus lourds) est d'environ 3% pour la taille et de 6% pour le poids. Par contre la différence, après l'âge de 12 mois, entre les enfants issus de milieux aisés et pauvres est d'environ 12% pour la taille et 30% pour le poids. Il montre également que les enfants favorisés de différentes origines ethniques ont une croissance qui suit pratiquement celle des enfants des Etats-Unis. Il en est de même des enfants vivant en altitude (au moins jusqu'à 2500 m). Même chez les pygmées, ethnie africaine connue pour sa petite taille, des auteurs ont montré qu'avant 5 à 10 ans, les enfants étaient d'une taille similaire à celle des autres enfants africains. La différence retrouvée à l'âge adulte semble provenir d'une absence de pic de croissance lié à un problème endocrinologique au moment de la puberté.

Tous ces arguments montrent que, dans l'état actuel des connaissances, le potentiel de croissance des enfants du monde, jusque vers l'âge de 6-7 ans, apparaît très similaire lorsque les conditions de vie, de nutrition et de santé sont satisfaisantes. Certains n'hésitent pas à conclure que le retard de croissance en taille chez les enfants est l'un des meilleurs indicateurs des inégalités sociales.

---

<sup>12</sup> HABICHT J.P., MARTORELL R., YARBROUGH C. et al. – Height and weight standards for preschool children. How relevant are ethnic differences in growth potential? In: Lancet, 1974, 1, n° 7858, pp.611-614.

#### **Encadré 4.1 : Génétique / environnement et retard de croissance staturale**

Tous les enfants du monde ont-ils le même potentiel génétique de croissance ? Souvent, les cliniciens et les responsables de la santé des pays en développement attribuent les retards de croissance – parfois tellement fréquents qu'ils deviennent la « norme » parmi les populations d'enfants – à un moindre potentiel génétique. Il existe effectivement une grande variabilité du potentiel génétique entre les individus. Comme toute variable biologique, le poids et la taille des personnes vivant dans le même environnement et ayant les mêmes conditions de vie diffèrent.

Cette variabilité inter-individuelle s'exprime au travers des mesures statistiques que constituent la moyenne (ou médiane car la distribution des valeurs suit une loi normale) et l'écart type. Graphiquement, on peut la représenter par une courbe de Gauss ou courbe en cloche. On sait alors que l'intervalle situé entre la moyenne plus ou moins 2 écarts types comprend 95,4% des individus. Les distributions « normales » gaussiennes de la taille pour l'âge (par exemple) de la population de référence du National Centre for Health Statistics (NCHS) et d'un échantillon de population de pays en développement se chevauchent mais ne se recouvrent pas (fig 8). On dit que la distribution de la taille pour l'âge de l'échantillon est déviée vers la gauche. A quoi cela est-il dû ?, aux conditions de vie ou au capital génétique ?

De nombreux arguments résumés par R. Martorell plaident en faveur de l'influence primordiale de l'environnement sur la taille des individus, par rapport à l'influence génétique<sup>13</sup>.

La comparaison de données anthropométriques du 19<sup>ème</sup> siècle, voire même des tailles d'enfants et d'adultes d'il y a 30 à 50 ans avec des données actuelles confirme la tendance séculaire à l'augmentation de la taille dans les pays industrialisés. La taille moyenne d'enfants de pays industrialisés au 19<sup>ème</sup> siècle est proche de celle des enfants vivant actuellement dans la plupart des pays pauvres. Or, le capital génétique n'a pas varié. Par contre, les conditions de vie matérielles se sont fortement améliorées dans les pays riches.

Au sein d'une même population, selon le niveau socio-économique familial, la taille des enfants et des adultes varie très largement. Donc avec un même capital génétique, existent des différences de taille qui sont liées à la diversité du niveau de vie et de la qualité de l'environnement.

La comparaison d'études faites dans divers pays et, dans chacun d'entre eux dans différents groupes sociaux, montre que les enfants des groupes favorisés de pays en développement ont une croissance pratiquement semblable à celle de l'échantillon du National Centre for Health Statistics (NCHS) des Etats-Unis tandis que les défavorisés ont une taille moyenne située vers le 20<sup>ème</sup>, voire le 10<sup>ème</sup> percentile de ces références. Ainsi, à 5-7 ans, la différence maximale de taille qui peut être rapportée à une influence génétique est de 3,5 cm tandis que le niveau de richesse entraîne des différences de 12 cm voire plus.

Source : L'enfant en Milieu Tropical – Etat Nutritionnel : Interprétation des indicateurs, 1989, N° 181/182, CIE, Paris

---

<sup>13</sup> MARTORELL R., MENDOZA F., CASTILLO R. – Poverty and stature in children. In: WATERLOW J.C. – Linear growth retardation in less developed countries. New York, Raven Press. Nestlé Nutrition Workshop Series, 1988, vol. 14, pp.57-73.

## 4.4 IDENTIFICATION DES POCHEs DE PAUVRETÉ

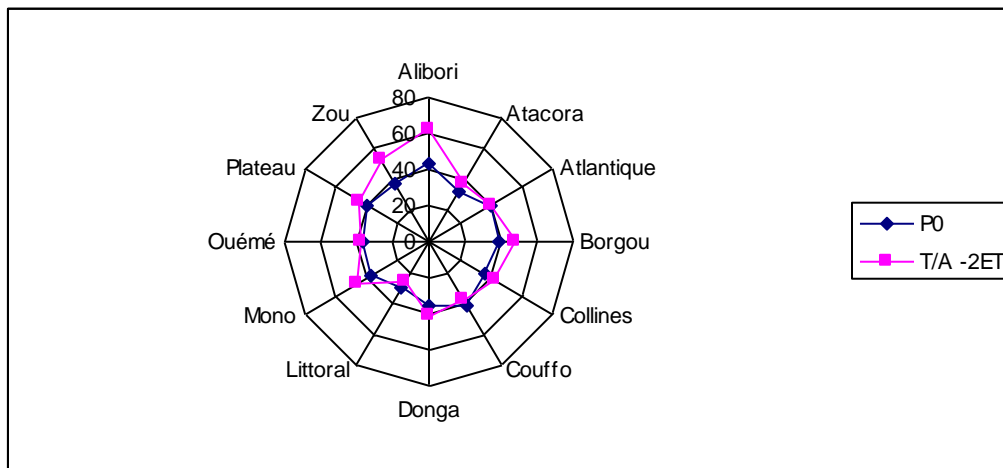
Parmi les trois indicateurs anthropométriques de la malnutrition, c'est le retard de croissance staturale renseigné par l'indice taille pour âge qui est retenu pour servir de repères à l'identification des poches de pauvreté. Plusieurs auteurs l'ont utilisé auparavant avec des résultats très concluants. Ainsi, selon une étude réalisée dans différents pays, il existe une relation connue, non linéaire, entre le niveau de développement économique, tel qu'exprime par exemple par le PNB *per capita*, et le taux de malnutrition (indice « taille-âge » des jeunes enfants) (ACC/SCN, 1993). La relation est particulièrement forte pour les valeurs de PNB comprises entre 200 et 900 \$US. Les valeurs sont très dispersées, mais la prévalence de retard de croissance qui s'étale entre 30 et 50% pour les valeurs de PNB < 300\$, descend à 20-30% pour des valeurs de 600-800\$ et à d'autres périodes le résultat est sensiblement le même.

On n'observe pas de relation de ce type avec l'indicateur de maigreur des jeunes enfants. Ceci confirme que l'indicateur de retard de croissance reflète assez bien le statut économique global des pays.

Au Bénin, les données du premier passage de l'EMICoV et celles de l'EDSB3, établissent également une relation forte entre l'incidence de la pauvreté monétaire (P0) et l'indice « taille-âge ».

Le Graphique 4.1 ci-après montre que les deux courbes suivent la même allure et sont très proches. Le classement des départements obtenu avec l'incidence de la pauvreté monétaire est pratiquement le même avec celui obtenu avec l'incidence du retard de croissance staturale.

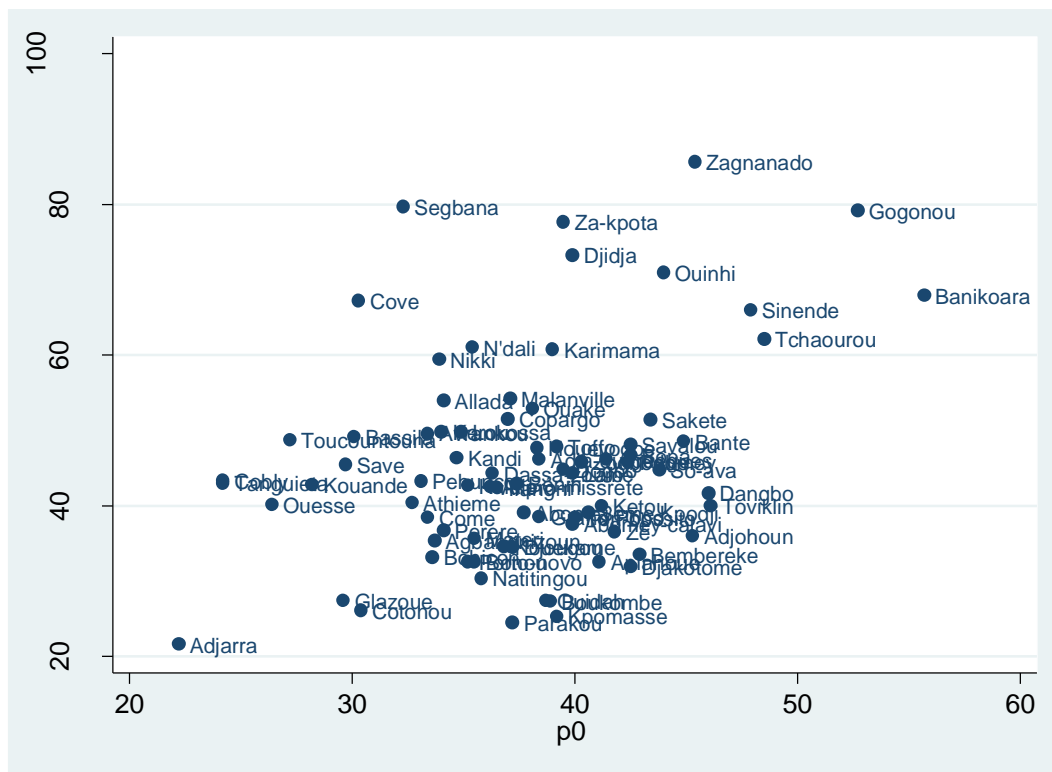
**Graphique 4.1 :** Niveau comparé de l'incidence de la pauvreté monétaire (P0) et de l'incidence du retard de croissance staturale (T/A -2ET) au niveau départemental



Source : EDS3, 2006; EMICoV, 2006

Les deux toiles sont semblables et presque superposables. Il est donc possible d'identifier à travers les données de l'EMICoV et de l'EDSB3, les poches de pauvreté à partir de l'indice « taille pour âge ». Le Graphique 4.2 ci-dessous indique également que le constat est le même lorsque l'on considère les communes du Bénin.

**Graphique 4.2 : Retard de croissance staturale et Incidence de la pauvreté monétaire au niveau communal**



Source : EDS3, 2006; EMICoV, 2006

Il y a une forte corrélation entre l'incidence de la pauvreté monétaire et le taux de malnutrition chronique. Le test de corrélation t de Student indique une liaison significative au seuil 1%..

| Source   | SS         | df        | MS         |                        |                      |          |
|----------|------------|-----------|------------|------------------------|----------------------|----------|
| Model    | .549308182 | 1         | .549308182 | Number of obs = 78     |                      |          |
| Residual | 5.86981358 | 76        | .077234389 | F( 1, 76) = 7.11       |                      |          |
| Total    | 6.41912176 | 77        | .083365218 | Prob > F = 0.0094      |                      |          |
|          |            |           |            | R-squared = 0.0856     |                      |          |
|          |            |           |            | Adj R-squared = 0.0735 |                      |          |
|          |            |           |            | Root MSE = .27791      |                      |          |
| -----    |            |           |            |                        |                      |          |
| logta    | Coef.      | Std. Err. | t          | P> t                   | [95% Conf. Interval] |          |
| logp0    | .4993037   | .1872243  | 2.67       | 0.009                  | .1264143             | .8721931 |
| _cons    | 1.971477   | .6771922  | 2.91       | 0.005                  | .6227316             | 3.320222 |

Source : Estimation à partir d'EMICoV 2006

Plusieurs constats se dégagent des données de 2006.

- On observe que globalement, l'incidence du retard de croissance staturale des enfants de moins de 5 ans a connu un accroissement remarquable entre 2001 et 2006. En effet, selon les données de l'EDSB2, il y avait seulement 30,7% des enfants qui souffraient d'un retard de

croissance en 2001. En 2006, cette incidence est de 42,9% soit un accroissement relatif de près de 40%. Ce résultat est en cohérence avec l'augmentation sensible de l'incidence de la pauvreté monétaire sur la période considérée (on est passé d'une incidence de la pauvreté monétaire de 28,9% en 2002 à 37,4% en 2006) ;

- Le retard de croissance staturale est endémique au Bénin. En effet, en dehors de la commune d'Adjarra dans le département de l'Ouémé, aucune autre commune du Bénin n'a une prévalence du retard de croissance staturale en dessous de 20% (objectif de développement de l'OMS à l'horizon 2020). Par ailleurs, en considérant la moyenne nationale comme la limite acceptable, on observe que 33 communes sur les 77 que compte le pays (soit environ 43%) ont une prévalence en dessous de la moyenne nationale.
- A l'étape actuelle de la situation nationale, il se dégage donc 44 communes qui peuvent être considérées comme des poches de pauvreté. On les observe dans tous les départements. Le tableau ci-dessous donne la liste de ces communes sur la base de leur prévalence du retard de croissance staturale (Taille pour âge au-dessous de -2ET).



**Tableau 4.1 : Poches de pauvreté**

| Commune           | Taille pour âge                |                                | Prévalence du retard de croissance staturale | Rang par ordre décroissant d'atteinte par le retard de croissance staturale |
|-------------------|--------------------------------|--------------------------------|--|---|
|                   | Pourcentage en dessous de -3ET | Pourcentage en dessous de -2ET |  |   |
| <b>Alibori</b>    |                                |                                |  |   |
| Banikoara         | 52.0                           | 67.9                           | 65.6   |   |
| Gogounou          | 64.7                           | 79.2                           | 76.9   |   |
| Kandi             | 32.7                           | 46.3                           | 44.0   |   |
| Karimama          | 41.2                           | 60.8                           | 58.5   |   |
| Malanville        | 35.5                           | 54.2                           | 51.9   |   |
| Segbana           | 58.9                           | 79.7                           | 77.4   |   |
| <b>Atacora</b>    |                                |                                |  |   |
| Boukoubé          | 15.4                           | 27.3                           | 25.0   |   |
| Cobly             | 23.2                           | 43.4                           | 41.1   |   |
| Kérou             | 28.2                           | 49.8                           | 47.5   |   |
| Kouandé           | 14.5                           | 42.8                           | 40.5   |   |
| Matéri            | 18.8                           | 35.6                           | 33.3   |   |
| Natitingou        | 12.2                           | 30.4                           | 28.1   |   |
| Pahunco           | 18.1                           | 43.3                           | 41.0   |   |
| Tanguiéta         | 26.0                           | 43.0                           | 40.7   |   |
| Toucountouna      | 22.5                           | 48.7                           | 46.4   |   |
| <b>Atlantique</b> |                                |                                |  |   |
| Abomey-Calavi     | 20.5                           | 37.6                           | 35.3   |   |
| Allada            | 20.8                           | 54.0                           | 51.7   |   |
| Kpomassè          | 11.6                           | 25.3                           | 23.0   |   |
| Ouidah            | 12.2                           | 27.4                           | 25.1   |   |
| So-Ava            | 23.9                           | 44.7                           | 42.4   |   |
| Toffo             | 23.3                           | 47.9                           | 45.6   |   |
| Tori-Bossito      | 17.5                           | 38.4                           | 36.1   |   |
| Zê                | 11.2                           | 36.6                           | 34.3   |   |
| <b>Borgou</b>     |                                |                                |  |   |
| Bembereke         | 19.8                           | 33.5                           | 31.2   |   |
| Kalalé            | 19.9                           | 42.7                           | 40.4   |   |
| N'dali            | 32.2                           | 61.0                           | 58.7   |   |
| Nikki             | 37.8                           | 59.4                           | 57.1   |   |
| Parakou           | 7.9                            | 24.5                           | 22.2   |   |
| Perèrè            | 14.3                           | 36.7                           | 34.4   |   |
| Sinende           | 41.0                           | 66.0                           | 63.7   |   |
| Tchaourou         | 34.9                           | 62.1                           | 59.8   |   |
| <b>Collines</b>   |                                |                                |  |   |
| Bante             | 28.1                           | 48.5                           | 46.2   |   |
| Dassa-Zoume       | 21.1                           | 44.3                           | 42.0   |   |
| Glazoue           | 7.0                            | 27.4                           | 25.1   |   |
| Ouesse            | 18.5                           | 40.1                           | 37.8   |   |
| Savalou           | 26.5                           | 48.1                           | 45.8   |   |

| Commune         | Taille pour âge                   |                                   | Prévalence<br>du retard de<br>croissance<br>staturale |
|-----------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
|                 | Pourcentage en<br>dessous de -3ET | Pourcentage en<br>dessous de -2ET |   |
| Savè            | 18.7                              | 45.5                              | 43.2  |
| <b>Couffo</b>   |                                   |                                   |   |
| Aplahoué        | 13.3                              | 32.6                              | 30.3  |
| Djakotomey      | 10.7                              | 31.9                              | 29.6  |
| Dogbo           | 16.8                              | 44.8                              | 42.5  |
| Klouekanme      | 17.5                              | 34.6                              | 32.3  |
| Lalo            | 21.3                              | 44.3                              | 42.0  |
| Toviklin        | 8.8                               | 40.0                              | 37.7  |
| <b>Donga</b>    |                                   |                                   |   |
| Bassila         | 21.9                              | 49.1                              | 46.8  |
| Copargo         | 24.1                              | 51.5                              | 49.2  |
| Djougou         | 15.9                              | 34.5                              | 32.2  |
| Ouaké           | 27.1                              | 52.9                              | 50.6  |
| <b>Littoral</b> |                                   |                                   |   |
| Cotonou         | 8.9                               | 26.1                              | 23.8  |
| <b>Mono</b>     |                                   |                                   |   |
| Athiémé         | 20.7                              | 40.4                              | 38.1  |
| Bopa            | 31.1                              | 46.7                              | 44.4  |
| Comé            | 26.2                              | 38.4                              | 36.1  |
| Grand-Popo      | 19.2                              | 38.5                              | 36.2  |
| Houeyogbe       | 24.1                              | 47.7                              | 45.4  |
| Lokossa         | 25.3                              | 49.8                              | 47.5  |
| <b>Ouémé</b>    |                                   |                                   |   |
| Adjarra         | 9.5                               | 21.6                              | 19.3  |
| Adjohoun        | 15.1                              | 36.0                              | 33.7  |
| Aguegue         | 17.3                              | 46.2                              | 43.9  |
| Akpro-Missreté  | 20.1                              | 42.5                              | 40.2  |
| Avrankou        | 30.5                              | 49.6                              | 47.3  |
| Bonou           | 8.7                               | 32.6                              | 30.3  |
| Dangbo          | 16.6                              | 41.7                              | 39.4  |
| Porto-Novo      | 11.9                              | 32.6                              | 30.3  |
| Sèmè-Kpodji     | 16.7                              | 39.1                              | 36.8  |
| <b>Plateau</b>  |                                   |                                   |   |
| Adja-ouere      | 21.9                              | 46.2                              | 43.9  |
| Ifangni         | 18.4                              | 42.4                              | 40.1  |
| Kétou           | 18.0                              | 40.0                              | 37.7  |
| Pobè            | 24.4                              | 45.8                              | 43.5  |
| Sakété          | 21.9                              | 51.4                              | 49.1  |
| <b>Zou</b>      |                                   |                                   |   |
| Abomey          | 15.8                              | 39.1                              | 36.8  |
| Agbangnizoun    | 15.4                              | 35.4                              | 33.1  |
| Bohicon         | 14.6                              | 33.2                              | 30.9  |
| Covè            | 50.0                              | 67.2                              | 64.9  |
| Djidja          | 54.8                              | 73.3                              | 71.0  |
| Ouinhi          | 51.4                              | 71.0                              | 68.7  |
| Zagnanado       | 82.9                              | 85.7                              | 83.4  |
| Za-kpota        | 55.7                              | 77.7                              | 75.4  |

Source : EMICoV-EDSB3 2006

N.B. : Les communes sans surbrillance sont celles qui sont considérées comme des poches de pauvreté

## 4.5 CARACTÉRISTIQUES DES POCHEs DE PAUVRETÉ : ALIMENTATION, SANTÉ, ÉDUCATION

La Banque Mondiale en 1997 a examiné la relation entre l'évolution du retard de croissance et celle d'un grand nombre d'indicateurs de développement ayant trait à différents secteurs: finances publiques (répartition des dépenses par grands domaines), alimentation (production, aide), santé (accès au système de santé, vaccination, nombre d'infirmiers par habitant, accès à l'eau potable, assainissement), éducation (taux de fréquentation des différents niveaux scolaires, alphabétisation des adultes, plus spécifiquement des femmes), etc. Si certains de ces facteurs sont en correspondance à la fois avec le niveau de développement économique du pays et avec le taux de malnutrition de manière transversale, peu montrent une évolution parallèle à celle des indicateurs nutritionnels ; ce n'est en tout cas pas significativement différent entre les pays qui ont connu une amélioration du taux de retard de croissance et ceux qui ont subi une dégradation.

L'évolution comparée des disponibilités énergétiques quotidiennes par personne calculées par la FAO (FAO, 1996) montre une diminution régulière entre 1970 et 1990 pour l'Afrique au sud du Sahara, contrairement à l'ensemble des autres régions du monde, qui ont toutes connu une amélioration progressive. Il semble bien exister une corrélation au niveau des grandes régions, avec près de la moitié de la variance de la prévalence de malnutrition expliquée par les niveaux de disponibilités alimentaires. Il existe toutefois des écarts importants entre régions du monde. Ainsi la prévalence de malnutrition est beaucoup plus élevée en Asie qu'en Afrique pour un même niveau de calories/jour/pers. (ACC/SCN, 1992). La corrélation à une époque donnée entre prévalence de malnutrition et disponibilités alimentaires (ou l'insuffisance estimée par rapport aux besoins) reste modeste. Si l'on regarde la relation entre l'évolution de la prévalence du retard de taille comme de la maigreur des jeunes enfants avec l'évolution des disponibilités alimentaires pour une période similaire, le lien est également faible, soit que ces données agrégées aient une précision insuffisante pour rendre compte des phénomènes de sécurité alimentaire, notamment au niveau qui semble le plus critique (i.e. celui des ménages), soit que d'autres causes aient une plus grande incidence.

En matière d'éducation, le facteur qui semble le plus en liaison avec l'évolution nutritionnelle est le taux d'alphabétisation des adultes. Mais là encore, les évolutions sont mal connues. Les indicateurs se concentrent habituellement sur le fonctionnement du système scolaire traditionnel pour les jeunes enfants. En ce qui concerne les adultes, c'est le différentiel d'éducation (alphabétisation essentielle) entre femmes et hommes qui est, semble-t-il, le plus révélateur.

## 4.6 LES VOIES D'AMÉLIORATION DE LA SITUATION NUTRITIONNELLE

En pratique, quels sont les paramètres susceptibles d'expliquer les évolutions positives sur le plan nutritionnel, même dans des conditions de faible croissance économique ? Les programmes qui réussissent dans ce domaine présentent les caractéristiques suivantes : une forte volonté politique liée à une prise de conscience largement partagée au niveau du pays sur l'importance des questions de nutrition ; une bonne identification des problèmes (niveaux de prévalence, répartition régionale, causes probables) ; l'acceptation par tous d'un degré de ciblage pertinent ; un niveau élevé de participation des populations elles-mêmes ; un management de qualité ; une sélection et une formation rigoureuse des personnels responsables des programmes (Jenning et al., 1991). Plus

récemment, on a également mis l'accent sur la nécessité d'un investissement sur le long terme au lieu de programmes de courte durée, mais en utilisant au mieux, à grande échelle, l'expérience acquise au cours de ces petits projets qui ont connu un succès évident. On insiste aussi sur le renforcement des coopérations intersectorielles, inter-agences, et entre gouvernements et ONG, afin de favoriser les synergies (SCN, 1997 : 3-14).

De fait, les pays qui ont mis en place des programmes jugés exemplaires pour certains de ces aspects, comme la Tanzanie, le Kenya, le Nigéria, le Ghana, le Zimbabwe ou le Malawi, Graphiquement figurent parmi les mieux classés pour l'amélioration de la situation nutritionnelle des jeunes enfants.

Le niveau de malnutrition des populations est clairement en relation avec le niveau économique d'un pays et il est rare qu'une croissance économique soutenue ne permette pas une amélioration régulière de la situation nutritionnelle. S'agit-il d'un simple problème de pauvreté ordinaire, qui se résoudra avec le temps, ou est-il possible de lutter de manière spécifique contre la malnutrition malgré un développement économique lent ? Un certain nombre de pays ont apporté une réponse claire ; cela nécessite de considérer la nutrition comme une relative priorité, ce qui n'est pas le cas encore dans beaucoup de pays comme le nôtre. Les interventions nutritionnelles n'ont pas besoin d'être forcément coûteuses pour être efficaces ; elles réussissent tout particulièrement, comme d'ailleurs la plupart des programmes de lutte contre la pauvreté, dans un contexte de meilleures équité et de participation des intéressés.

## **CONCLUSION**

Les données de l'EMICoV et de l'EDS 2006 montrent qu'il y a bien une relation forte entre les conditions de vie des ménages mesurées par l'incidence de la pauvreté monétaire et la malnutrition notamment le retard de croissance staturale mesuré par l'indice « taille pour âge ».

Quarante quatre communes du Bénin ont été identifiées comme poches de pauvreté au regard du niveau de la prévalence du retard de croissance staturale des enfants de moins de 5 ans. En effet, ces 44 communes ont une prévalence de la malnutrition chronique qui est au-delà de la moyenne nationale qui est de 40,6%. Elles se répartissent dans tous les départements à l'exception du Littoral.

La conséquence de ce lien entre pauvreté monétaire et retard de croissance est la possibilité de faire un ciblage rapide des poches de pauvreté à partir des données anthropométriques des enfants de moins de cinq ans. Cela permettra de gagner non seulement du temps mais aussi de l'argent (on évitera les enquêtes de consommation au niveau des ménages).

## MICROFINANCE ET PAUVRETÉ

---

*Assogba HODONOU et Damien MEDEJI*

### Résumé

*La microfinance permet, dit-on, de maintenir « la tête hors de l'eau », d'améliorer la situation des pauvres, et engendre un développement plus rapide des activités d'une microentreprise avec tout ce qu'il y a de corollaires (augmentation des résultats, amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires, autonomisation plus importante des bénéficiaires). Elle est aussi reconnue comme étant une stratégie de lutte contre la pauvreté. Ce papier permet de vérifier, à partir des données de l'enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages, toutes ces affirmations en mettant un accent particulier sur les impacts de l'accès aux microcrédits sur la pauvreté, l'éducation, la santé et le niveau de vie des ménages en utilisant la méthode d'appariement basée sur les scores de propension. Tous les aspects généralement abordés dans ce type d'étude ne sont pas abordés car il ne s'agit pas d'une étude spécifique axée sur la clientèle des institutions de microfinance. Les estimations ont révélé l'existence d'impact réel sur la pauvreté.*

**Mots clés :** Pauvreté, microcrédit, microfinance, impact, score de propension pour appariement, modèle *logit*

## INTRODUCTION

Le recours à la microfinance permet, dit-on, de maintenir « la tête hors de l'eau », et d'améliorer la situation des pauvres. En effet, il est généralement admis que la microfinance a un impact important sur la vie des clients des Institutions de Microfinance (IMF). Il est aussi largement accepté que l'accès au microcrédit engendre (i) un développement plus rapide des activités d'une microentreprise, (ii) une augmentation des résultats de cette entreprise et autres changements positifs dans l'entreprise, (iii) une amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires, et (iv) une autonomisation plus importante de ces derniers.

Par ailleurs, la microfinance est une stratégie de lutte contre la pauvreté, comme l'a attesté le Sommet du Microcrédit en 1997 et l'existence du CGAP (Consultative Group to Assist the Poorest), un partenaire technique et financier multilatéral dont l'objectif est de s'attaquer à la pauvreté à travers la promotion des programmes de microcrédits. Cependant, le montant des crédits accordés dans le cadre de ces programmes semble être trop petit par rapport aux impacts attendus.

L'enquête modulaire intégrée auprès des ménages (EMICoV) donne l'opportunité, grâce à son module de microfinance, de faire une analyse de l'impact de l'accès aux microcrédits sur la pauvreté. En particulier, l'analyse porte sur les ménages ayant bénéficié de microcrédit dans les douze mois précédant la réalisation de l'enquête. Contrairement à la pratique dans ce domaine, les impacts de l'accès à un microcrédit seront cernés non pas à partir d'une étude spécifique orientée vers les clients d'une IMF donnée, mais plutôt à partir des données d'une enquête nationale dont l'objectif premier est d'évaluer le niveau de la pauvreté au Bénin. Avant de rendre compte de ces impacts, une revue de littérature a été faite pour présenter les relations qui existent entre l'accès au microcrédit et la réduction de la pauvreté. Ensuite la méthodologie utilisée a été décrite de façon succincte pour faciliter non seulement la compréhension des résultats obtenus, mais aussi pour accorder une certaine crédibilité aux conclusions tirées. Des recommandations ont suivi l'analyse des résultats obtenus.

### 5.1 MICROCRÉDIT ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ : QUE DIT LA LITTÉRATURE ?

L'objectif de cette section est de faire le point de la littérature sur les relations qui existent entre l'accès à un crédit et la réduction de la pauvreté. Plusieurs travaux se sont focalisés sur cet aspect dans le cadre des évaluations d'impacts des programmes conçus pour lutter contre la pauvreté. On peut distinguer deux catégories de travaux : les travaux scientifiques publiés dans des revues d'une certaines renommées ou sous forme de documents de travail, et les rapports d'évaluation de projets/programmes produits à la fin de chaque projet/programme financé par les partenaires au développement. La plupart du temps, ces rapports ne font pas l'objet de publication et les résultats ne sont connus que des commanditaires. C'est pourquoi, nous avons orienté nos recherches vers les travaux scientifiques plus récents et plus solides qui, malheureusement, portent très peu (ou même pas) sur les cas du Bénin. Le caractère universel des résultats dans ce domaine tient au fait que les manifestations de la pauvreté sont pratiquement les mêmes partout.

Les impacts de l'accès au crédit sont souvent évalués selon deux aspects. Le premier aspect concerne la cible. Dans ce cas, on cherche à répondre à la question « les pauvres bénéficient-ils réellement des crédits ? ». Le deuxième aspect de l'évaluation d'impact est l'analyse des canaux de

transmission de l'impact. Il s'agit de répondre à la question « comment est-ce que l'accès aux crédits affecte le bien-être des bénéficiaires ? »

Dans la majorité des cas (entre 80 et 90%), il est admis que l'utilisation du microcrédit a des effets plutôt positifs sur les opportunités et les revenus. En effet, le microcrédit permet l'intensification et/ou l'extensification de l'agriculture quand le foncier n'est pas saturé, la structuration des réseaux de commerce et d'artisanat, etc. Les revenus tirés de ces activités sont prioritairement consacrés à l'alimentation et aux conditions de vie (santé, éducation, habillement, habitat, etc.). Ensuite, un certain effet positif est également remarqué sur l'autonomisation, en termes de statut et d'insertion sociale (limitation des dépendances, participation accrue aux réseaux sociaux par le biais de tontines, de fêtes, etc.). Enfin, le microcrédit permet aussi de renforcer la sécurité par le recours à l'épargne, la possibilité de souscrire de nouveaux crédits, les opportunités ouvertes par les services d'assurance (encore rare).

### **5.1.1 A qui profitent les microcrédits ?**

Par nature, les microcrédits n'intéressent pas les populations les plus favorisées, induisant de ce fait, naturellement, leur « auto-exclusion ». Mais cela ne suffit pas pour dire que les pauvres profitent pleinement des microcrédits. L'étude de Navajas et al (2000) sur 588 clients de cinq IMF (BancoSol, Caja Los Andes, FIE, Sartawi et PRODEM) de la Bolivie, par exemple, montre pour les cinq institutions de microfinance étudiées, que les personnes touchées ne sont pas les plus pauvres, mais plutôt ceux qui sont dans un voisinage immédiat de la ligne de pauvreté. La catégorie de prêts qui touche davantage les plus pauvres est celle des prêts garantis par les groupes de caution solidaire. Enfin, les IMF intervenant dans les milieux ruraux touchent plus de pauvres que celles qui interviennent en milieu urbain.

Une autre étude, en l'occurrence celle de Amin et al (2001) dans deux villages situés au Nord de Bangladesh portant sur le cas de trois programmes de microfinance (Grameen Bank, BRAC et ASA), établit que les IMF parviennent à atteindre les ménages pauvres. Toutefois, elles ne réussissent pas à atteindre les ménages vulnérables, encore moins les ménages à la fois pauvres et vulnérables dans le village le plus pauvre.

Dans une autre étude portant sur la BRAC mais réalisée à une échelle géographique plus large, les auteurs (Evans et al, 1999) montrent que : (1) les ménages les plus pauvres ont une plus forte probabilité d'être membres de l'IMF et sont donc sur-représentés au sein de la clientèle ; (2) la majorité des ménages pauvres, tout en étant éligibles, ne sont pas membres de l'IMF.

Ces études réalisées à l'échelle de la clientèle des IMF montrent bien que globalement, les pauvres profitent des programmes de microcrédits mis en place par ces IMF. Leur taux de participation ne dépend pas que de l'insuffisance de l'offre de services des IMF, mais aussi des critères d'éligibilité (possession de terre, faible niveau d'instruction, etc.).

### **5.1.2 De quelle manière l'accès au crédit affecte-t-il le bien-être des bénéficiaires ?**

Durant les trois dernières décennies, les pauvres ont utilisé les microcrédits pour commencer de nouvelles activités génératrices de revenu ou pour étendre celles qui sont déjà en cours. Ils ont

profité de l'augmentation de leurs revenus pour améliorer le niveau de leur consommation, envoyer leurs enfants à l'école et construire un stock de patrimoine. Ils ont fait de l'épargne pour se protéger contre la maladie et les chocs aléatoires. Ils ont aussi amélioré leur niveau d'accès aux soins de santé de qualité. Les femmes qui constituent la cible préférée de beaucoup d'IMF, ou plus largement des programmes de microfinance, sont beaucoup plus émancipées ou autonomisées pour participer à la prise de décisions qui concernent directement leur vie.

De nombreuses études empiriques utilisant des méthodes scientifiquement solides d'évaluation d'impact ont montré que les impacts de l'accès au crédit se transmettent par l'emploi, la consommation et les salaires, renforçant ainsi la capacité des pauvres à améliorer leurs conditions de vie. En effet, la diversification des sources de revenu permet aux populations de résister davantage aux chocs externes. De plus, l'épargne et les services de microfinance permettent aux pauvres de se planifier pour les dépenses futures, de gérer les situations de crises et de couvrir convenablement les dépenses inattendues. Des études d'impacts sur la pauvreté et sur la faim au niveau des clients des programmes de microfinance ont montré que l'accès au crédit a plusieurs types d'impacts.

En Indonésie, près de 90% des clients de la BRI enquêtés sur l'île de Lombok sont sortis de leur situation de pauvreté grâce à une augmentation moyenne de leur revenu de près de 112% (Panjaitan-Driodisuryo et al.(1999)). L'étude de Barnes (2001) montre que les extrêmes pauvres des clients de Zambuko Trust au Zimbabwe, ont pu augmenter leur consommation d'aliments à fort taux de protéine à un moment où les dépenses alimentaires au niveau national étaient en baisse. En Inde, une étude des clients de SHARE réalisée par Simanowitz et walters (2002) a documenté qu'en plus du bien-être économique, on note un important changement dans l'emploi des clients. Les clients qui avaient des emplois de type irrégulier et peu rémunéré ont désormais des sources de revenu très diversifiées avec un accent particulier sur les micro et petites entreprises. Des études au niveau de deux IMF séparées de Bangladesh ont révélé un changement similaire passant des emplois informels à l'auto-emploi des clients de ces IMF. La conséquence est que le salaire horaire au niveau du village a augmenté (Zama (2000) et Khandker (1998)).

Les impacts sur les pauvres de l'accès au crédit se transmettent aussi par l'éducation qui est l'un des services de base essentiels pour le développement du capital humain. Les augmentations de revenus issues des microentreprises agissent ensemble avec les opportunités d'épargner, pour permettre aux populations de mieux planifier et de mieux investir dans l'avenir de leurs enfants. Des études ont montré que les clients des IMF ont un taux de scolarisation des enfants plus élevés que les non-clients. Une fois à l'école, les enfants de ces clients d'IMF ont plus de chances d'y rester que les enfants des non-clients. En fait, certaines IMF ont des programmes spécifiques d'épargne pour l'éducation et des plans de crédits pour les enfants de leurs clients.

Plus spécifiquement plusieurs types d'impacts ont été notés selon les pays. Au Bangladesh, le taux d'alphabétisme parmi les enfants de 11 à 14 ans des clients de BRAC a augmenté de 12% à 27% en trios contre un taux de 14% seulement pour les enfants des non-clients (Chowdhury and Bhuiya (2001)). Au Honduras, le taux de déperdition était réduit à mesure que les parents des enfants gagnaient des ressources à travers leur participation aux programmes de microfinance (Marcus R., Porter, B. et Harler, C. et al. (1999)). En Ouganda, une étude d'impact d'un programme de microfinance a montré que les ménages participant au programme investissent plus dans l'éducation de leurs enfants et des orphelins du SIDA habitant dans leur famille que les ménages non-participants. En Inde, le taux de scolarisation, au secondaire, des enfants des clients de SEWA Bank, a augmenté de 15% à 70% entre 1997 et 1999 (Chen et Snodgrass (2001)). Au Zimbabwe, l'étude



portant sur Zambuko Trust montre que les enfants de 6 à 21 ans des clients ayant bénéficié de plusieurs prêts restent plus à l'école que ceux des non-clients (Barnes (2001)).

L'accès au crédit participe également à la promotion de l'équité genre et à l'autonomisation des femmes. La plupart des programmes de microfinance ciblent les femmes afin de leur donner l'opportunité de contrôler directement leurs ressources. L'accès au crédit donne aux femmes cette chance et leur permet d'augmenter leur participation au développement économique de leur communauté. Dans beaucoup de pays, la participation des femmes au développement économique sur une période relativement longue leur permet d'avoir une confiance accrue en elles-mêmes et d'être suffisamment convaincues, donc plus autonomisées. Bon nombre d'IMF conçoivent leurs programmes pour autonomiser la femme avec pour objectif d'augmenter leur voix dans les décisions (familiales, économiques, sociales et politiques) qui touchent directement leur vie.

Les études au niveau des clients des IMF indiquent spécifiquement que :

- au Népal, 68% des femmes du "Women's Empowerment Program" ont commencé par prendre des décisions qui étaient traditionnellement prises par les hommes. Il s'agit essentiellement des décisions d'achat et de vente de propriété, et des décisions de planification familiale (étude de Cheston et Kuhn (2002)) ;
- au Ghana, les femmes affiliées à Freedom from Hunger sont très actives dans la vie de leur communauté et celles de la Bolivie étaient plus activement impliquées dans les gouvernements locaux (MkNelly et Dunford Ghana, 1998) et (Bolivie, 1999) ;
- au Bangladesh, les clientes des IMF sont plus autonomisées que les non-clientes en termes de mobilité physique, d'acquisition de biens durables, de contrôle des facteurs de production, de prise de décision et de connaissance légale et politique. (Hashemi, Schuler et Riley (1996)).

La santé est un autre canal par lequel les impacts de l'accès au crédit se transmettent. En effet, l'accès aux services financiers, qu'ils soient le crédit, l'épargne ou l'assurance, permet à plusieurs personnes pauvres d'améliorer leur accès aux soins de santé. Certaines IMF, proposent à leurs clients des programmes ciblés d'éducation pour la santé en vue d'améliorer leur état nutritionnel, de les amener à être plus avertis des maladies contagieuses et des mesures de prévention, et de fournir l'information sur l'existence des services de soins de santé. D'autres IMF ont commencé récemment à signer des accords de partenariat avec des compagnies formelles d'assurance en vue d'assurer la santé de leurs clients. Entre autres études ayant permis de tirer ces conclusions, on peut citer celle de MkNelly et Dunford (Bolivie, 1999) et (Ghana, 1998), celle de Barnes (Uganda, 1998), et celle de Chowdhury et Bhuiya (Bangladesh, 2001).

En somme, les expériences des pays à forte tradition de microfinance montrent que l'accès au microcrédit peut contribuer à réduire la pauvreté des ménages. Il peut aussi contribuer à améliorer le capital humain du ménage (amélioration du taux de scolarisation des enfants, amélioration de l'accès des gens aux soins de santé, amélioration du capital social, etc.). L'accès à la microfinance peut contribuer à la réduction du taux de chômage par l'auto-emploi. L'évaluation de ces impacts est assez délicate et fait souvent appel à une méthodologie rigoureuse.

## 5.2 MÉTHODOLOGIE

Evaluer l'impact de l'accès aux crédits sur la pauvreté et le bien-être des ménages revient à répondre à la question suivante : *en quoi la situation des ménages ayant bénéficié de crédits est-elle différente, en moyenne, de ce qu'elle aurait été s'ils n'avaient pas bénéficié de ces crédits ?* Il s'agit d'estimer l'effet causal d'un "traitement" à travers un indicateur potentiel de pauvreté ou de bien-être.

### 5.2.1 Méthodes souvent utilisées

Le modèle qui permet de formaliser ce problème est celui de Rubin. Le traitement ici est l'accès aux crédits et est souvent représenté dans la littérature de l'évaluation d'impact par une variable dichotomique notée  $\mathbf{T}$  qui vaut  $\mathbf{1}$  si au moins un membre du ménage reçoit un crédit et  $\mathbf{0}$  sinon. Notons  $\mathbf{Y}_0$  l'indicateur potentiel caractérisant un ménage n'ayant pas reçu un crédit et  $\mathbf{Y}_1$  l'indicateur potentiel caractérisant un ménage ayant bénéficié d'un crédit.  $\mathbf{Y}_0$  et  $\mathbf{Y}_1$  sont des variables aléatoires dépendant des caractéristiques observables du ménage et de son environnement, notées  $\mathbf{X}$ . Par définition, on ne peut pas observer  $\mathbf{Y}_0$  et  $\mathbf{Y}_1$  sur un même ménage à une même date. Pour un ménage *traité*, c'est-à-dire un ménage ayant reçu un crédit,  $\mathbf{Y}_1$  est connu et est mesuré par l'indicateur de résultat observé du ménage tandis que  $\mathbf{Y}_0$  est inconnue et correspond au résultat potentiel qui aurait été réalisé si l'individu n'avait pas été traité. Pour un ménage *non traité*, c'est-à-dire n'ayant pas reçu de crédit, on observe au contraire  $\mathbf{Y}_0$  tandis que  $\mathbf{Y}_1$  est inconnue.

L'indicateur de résultat observé peut donc se déduire des indicateurs potentiels et de la variable de traitement par la relation :  $\mathbf{Y} = \mathbf{T} \mathbf{Y}_1 + (\mathbf{1}-\mathbf{T}) \mathbf{Y}_0$ . Seul le couple  $(\mathbf{Y}, \mathbf{T})$  est observé pour chaque ménage.

La question posée précédemment peut alors être exprimée de façon formelle par : que vaut

$$E [Y_1 - Y_0 / X = x, T = 1] ? \quad (1)$$

Cette expression est l'écart moyen du niveau de bien-être d'un ménage selon qu'il a ou non bénéficié d'un crédit connaissant les autres caractéristiques observables  $\mathbf{x}$  (une réalisation de  $\mathbf{X}$ ) et en s'intéressant uniquement aux ménages bénéficiaires ( $\mathbf{T}=\mathbf{1}$ ).

L'estimation de cette quantité exprimée en (1) est souvent difficile parce que pour un ménage donné, on observe soit la réalisation de  $\mathbf{Y}_0$ , soit celle de  $\mathbf{Y}_1$ , selon qu'il est bénéficiaire ou non de crédits, mais jamais les deux à la fois car un même ménage ne peut pas être à la fois bénéficiaire et non bénéficiaire de crédit.

La principale difficulté donc est de définir une situation de référence par rapport à laquelle on peut mesurer les effets de l'accès au crédit de façon satisfaisante. Autrement dit, la difficulté majeure porte sur la mesure de  $\mathbf{Y}_0$  parmi les bénéficiaires. Des méthodes très diverses ont été essayées.

L'une d'elles consiste à demander aux bénéficiaires de crédit quel aurait été leur comportement s'ils n'avaient pas bénéficié de ce crédit. Cette approche est évidemment fort subjective; faisant appel à la mémoire des personnes interrogées, le risque d'erreur est réel.

La deuxième méthode bien connue et bien utilisée est celle dite « *avant-après* » qui consiste à comparer les valeurs des indicateurs retenus pour l'évaluation immédiatement avant l'accès du ménage au crédit et les valeurs des mêmes indicateurs peu après l'accès à ce crédit. On suppose ici qu'une bonne mesure de  $Y_0$  (parmi les participants) est fournie par la réalisation de cette variable parmi ceux-ci *avant* leur accès au crédit. Le problème que présente cette méthode est qu'elle ne permet pas de distinguer clairement l'effet de l'action de celui d'autres phénomènes variant au cours du temps. Le résultat observé (par exemple, l'augmentation des dépenses de consommation) peut en effet aussi être la conséquence de changements survenus dans le contexte économique entre l'époque « avant le traitement » et l'époque « après ». Le fait que souvent les bénéficiaires connaissent une baisse de revenu (ou de toute autre variable) avant leur traitement (ici l'accès au crédit) est aussi une source de biais.

La troisième méthode fréquemment utilisée est celle dite des « *groupes appariés* » et consiste à identifier des groupes de non-bénéficiaires présentant des caractéristiques analogues à celles des bénéficiaires. Ce groupe de non-bénéficiaires porte souvent le nom de *groupe de contrôle* ou de *groupe témoin*. Les critères généralement pris en compte sont notamment l'âge, le sexe, l'activité professionnelle, le niveau d'instruction et de formation, la branche d'activité et la région par exemple. Il est généralement possible d'apparier deux groupes d'observation sur la base de ces critères. En revanche, faute d'observation satisfaisante, il est à peu près impossible d'apparier de façon satisfaisante dans des dimensions pertinentes telles que la motivation ou la confiance en soi par exemple. Par conséquent, on ne peut *jamais* être complètement sûr que les différences observées entre les deux groupes à la fin du programme sont imputables au programme et non à des différences qui existaient déjà entre les caractéristiques inobservées des participants.

La quatrième méthode issue de la fusion de la méthode "*avant-après*" et de l'idée d'utiliser un groupe de contrôle, est connue sous le nom de « **différence de différence** ». La méthode "*différence de différence*" exige que l'on possède deux observations sur chacun des groupes de bénéficiaires et de non-bénéficiaires. Ainsi, si la dépense totale des ménages est représentée par  $D_{jt}$  ( $j = 0$  pour les non participants et  $j = 1$  pour les participants,  $t=0$  pour la période initiale et  $t=1$  pour la période finale), on a d'une part  $D_{00}$  et  $D_{01}$  le total des dépenses pour les ménages n'ayant pas bénéficié de crédit au temps  $t = 0$  et  $t = 1$  respectivement ; et d'autre part  $D_{10}$  et  $D_{11}$  le total des dépenses pour les ménages ayant bénéficié de crédit au temps  $t = 0$  et  $t = 1$  respectivement. La méthode estime l'effet de l'accès au crédit par la quantité :

$$\Delta = E(D_{10} - D_{00}) - E(D_{11} - D_{01}), \text{ où } E(\cdot) \text{ désigne l'espérance mathématique.}$$

La méthode n'est pas biaisée par la présence d'un effet fixe propre à chaque groupe  $j$ , encore moins par la présence d'un effet du temps pour autant que cet effet soit le même quel que soit  $j$ . Cette méthode est généralisable à la prise en compte d'autres différences observables entre les individus des deux groupes (le 'X' introduit plus haut).

Une cinquième méthode consiste en une approche expérimentale où les personnes d'un groupe cible sont réparties au hasard soit dans un groupe « expérimental » qui bénéficiera du projet, soit dans un « groupe de contrôle » qui n'en bénéficiera pas. Si elle est correctement appliquée, cette méthode permet d'éviter des disparités systématiques entre les participants et le groupe témoin. Ce dernier constitue donc un point de référence correct pour l'évaluation des résultats du programme. Elle est toutefois difficile à mettre en œuvre surtout dans le domaine des sciences sociales.

## 5.2.2 Que choisir ?

La nature des données disponibles nous amène à choisir la méthode des groupes appariés utilisant le score de propension (*propensity-score matching*) pour construire de façon quasi-expérimentale le groupe de contrôle (les ménages qui n'ont pas eu accès à des crédits) qui sera comparé aux ménages ayant bénéficié de crédits. De façon pratique, cette méthode consiste à utiliser la base de données des individus ayant eu à bénéficier de crédits, constituée à partir de la base de données de l'enquête EMICoV, pour construire la base de données des ménages bénéficiaires de crédits. Ceux-ci seront appariés aux ménages non bénéficiaires de crédits présentant des caractéristiques comparables aux leurs sur la base du score de propension qui n'est rien d'autre que la probabilité de bénéficier d'un crédit. Cette probabilité est estimée par un modèle de régression logistique ou probit et représente la chance pour un ménage de bénéficier d'un crédit. L'appariement consiste à associer à un ménage bénéficiaire de crédits un ménage non bénéficiaire ayant des caractéristiques similaires et qui aurait eu la même chance (en moyenne) d'obtenir de crédit si certains de ses membres s'étaient adressés à la même institution de crédit.

Cette méthode a été utilisée par plusieurs auteurs pour traiter des problèmes similaires. F. GUBERT et F. ROUBAUD (2005) l'ont utilisée pour analyser l'impact des financements accordés par ADÉFI, une institution de microfinance opérant auprès de microentrepreneurs à Antananarivo (Madagascar). McIntosh, C. (2004) l'a utilisée aussi pour analyser l'efficacité de deux politiques de microcrédit développées par FINCA Uganda, la plus large IMF du pays. Zaman (2000) l'a utilisée pour explorer les relations qui existent entre l'accès aux microcrédits et la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité des clients de BRAC, la plus grande IMF de Bangladesh. Au Bénin, malheureusement les travaux de portée scientifique dans le domaine sont rares.

## 5.3 IMPACTS DE L'ACCÈS AUX MICROCRÉDITS SUR LA PAUVRETÉ DES MÉNAGES

### 5.3.1 Accès des ménages aux micro-crédits : vue générale

Dans la plupart des cas, les études d'impacts de microfinance portent sur les clients de l'IMF considérée. Ainsi, un échantillon représentatif de la population des clients est tiré selon les techniques de sondage pour servir de base aux analyses. Dans le cas présent, il s'agit d'une étude basée sur une enquête auprès des ménages qui a saisi, entre autres, l'accès de ces derniers aux crédits pour diverses raisons. Au total, 12 sources de financement des activités des ménages ont été étudiées incluant la banque, le crédit agricole, les ONG, des institutions de microfinance bien connues comme la FECECAM pour ne citer que celles-là. Nous avons considéré comme microfinancement, les financements issus de la FECECAM, des autres IMF et des ONG.

Un ménage est considéré donc comme bénéficiaire de microcrédit si au moins un de ses membres a eu à contracter un prêt auprès de l'une au moins de ces trois institutions. Au total, 544 ménages avaient bénéficié de microcrédits et 1278 ménages avaient bénéficié de crédits. Les tableaux qui suivent présentent les taux d'accès des ménages aux crédits.

**Tableau 5.1 : Taux d'accès des ménages aux crédits et microcrédits (en %)**

| Statut par rapport au crédit | Ménage bénéficiaire de crédit<br>(toutes sources confondues) | Ménage bénéficiaire de microcrédit |
|------------------------------|--|------------------------------------|
| Non bénéficiaire             | 92,2   | 96,6                               |
| Bénéficiaire                 | 7,8  | 3,4                                |
| Total                        | 100,0  | 100,0                              |

*Source : EMICoV 2006*

**Tableau 5.2 : Taux d'accès des ménages aux crédits selon les sources de financement (en %)**

| Source de crédit         | %      |
|--------------------------|--------|
| Pas de crédits           | 92,22  |
| Banque                   | 0,26   |
| Crédit agricole          | 0,54   |
| FECECAM                  | 1,33   |
| Autres IMF               | 1,67   |
| ONG                      | 0,45   |
| Société                  | 0,04   |
| Prêt d'argent            | 0,33   |
| Commerçant               | 0,21   |
| Fonds agricole           | 0,04   |
| Parents, amis ou voisins | 2,12   |
| Tontine                  | 0,27   |
| Autres                   | 0,52   |
| Total                    | 100,00 |

*Source : EMICoV 2006*

Il ressort des deux tableaux ci-dessus qu'à peine 8% des ménages du Bénin ont accès à un crédit quelle que soit la source de financement, et 3,4% des ménages ont accès aux microcrédits en 2006. La FECECAM est la source de financement la plus importante parmi les sources formelles. A peine 0,3% des ménages ont accès à un crédit bancaire. Les parents, amis et voisins constituent la plus importante de toutes les sources de financement.

### 5.3.2 Estimation du score de propension pour l'appariement des ménages

Comme il a été mentionné plus haut, le score de propension pour l'appariement (SPA) des ménages sera estimé à l'aide d'un modèle *logit* dans lequel la variable dépendante, accès au microcrédit, prend la valeur **1** si au moins un membre du ménage bénéficie d'un microcrédit. Elle prend la valeur **0** dans le cas où aucun membre du ménage n'en bénéficie. C'est en fait le modèle qui estime pour chaque ménage, sa chance de bénéficier d'un microcrédit en 2006. Les caractéristiques observées sur les ménages qui ont permis de faire ce travail sont :

- **pour le chef du ménage** : le sexe, l'âge, le nombre d'années d'étude, le diplôme, le type d'école fréquentée, la nature de la formation, la branche d'activité, l'ancienneté dans l'emploi, l'ancienneté dans l'entreprise où il travaille, l'ethnie, la religion, la catégorie socio-professionnelle, la catégorie socio-professionnelle par secteur institutionnel ;
- **pour le ménage** : le pourcentage des personnes âgés de 15 à 59 ans, le pourcentage des enfants scolarisables, la possession d'au moins un terrain, la possession d'au moins une maison en location, le milieu de résidence, le département de résidence.

Il ressort de ces estimations que le score moyen avant l'appariement est de 0,036 pour les non bénéficiaires de microcrédits, de 0,09 pour les bénéficiaires et de 0,038 pour l'ensemble des ménages. Après appariement, il est de 0,09 pour l'ensemble.

Une fois que les scores de propension sont estimés, chaque ménage bénéficiaire de microcrédits est apparié à un ménage non bénéficiaire ayant à peu près le même score. Les tests statistiques simples de comparaison de moyenne sont alors utilisés pour rendre compte de l'impact de l'accès au microcrédit sur les indicateurs d'impacts retenus.

### **5.3.3 Principales caractéristiques des bénéficiaires**

L'âge moyen des chefs de ménages bénéficiaires est de 43 ans. Environ 23,7% des ménages sont dirigés par des femmes. La plupart des chefs de ménage (74,7%) sont sans diplôme académique. Pour ceux qui ont fait une formation formelle, ils l'ont faite dans un établissement public dans une filière de formation générale. La grande majorité de ceux qui exercent une activité sont dans l'agriculture ou dans le commerce et la restauration. La majorité sont à leur propre compte et sont généralement des travailleurs indépendants informels.

En ce qui concerne les ménages non bénéficiaires, ils sont caractérisés par une taille relativement importante (6 personnes en moyenne), dont environ 50,4% sont âgés de 15 à 59 ans. Ces ménages se retrouvent en général en milieu rural. Environ 65% des ménages possèdent au moins une terre et 5,0% possèdent une maison en location.

### **5.3.4 Analyse de l'impact des microcrédits**

#### **Portée des actions des Institutions de Microfinance (IMF)**

Elle permet de voir si les pauvres sont réellement touchés par les IMF, car la vocation première de ces IMF est de permettre aux personnes démunies et autres vulnérables d'avoir accès aux crédits. En d'autres termes, c'est la question du ciblage des pauvres qui est posée. Ainsi, un impact des actions des IMF est de voir dans quelles mesures leurs cibles privilégiés sont atteints.

Les résultats de l'analyse montrent que l'impact est relativement faible à ce niveau. En effet, parmi les bénéficiaires de microcrédits, seuls 21,4% sont des pauvres. Et pourtant, les estimations du score de propension (qui n'est rien d'autre que la chance pour un ménage de bénéficier d'un microcrédit) ont montré que les pauvres ont plus de chances que les non pauvres d'avoir un microcrédit. Cela pourrait s'expliquer alors par une absence plus massive des pauvres aux guichets des IMF. Cette absence pourrait s'expliquer par un manque de confiance en soi, c'est-à-dire par un capital social faible au niveau des ménages pauvres. Il est donc important de recommander que les IMF développent une stratégie de focalisation de leurs actions sur les pauvres afin de contribuer à l'augmentation de leur capital social et de leur permettre d'avoir confiance en eux-mêmes. Ce faisant, on pourrait renverser la situation.

## Impact sur la réduction de la pauvreté

L'impact est mesuré à l'aide des indicateurs de pauvreté monétaire et de pauvreté non monétaire. L'amélioration des indicateurs de pauvreté non monétaire est le signe d'une amélioration des conditions de vie des ménages, généralement mesurée par l'acquisition de biens durables et l'amélioration des conditions d'habitation, toute chose déjà prise en compte dans l'estimation de l'indicateur de pauvreté non monétaire qui est un indicateur composite.

Le tableau qui suit montre que globalement l'effet de l'accès au microcrédit sur la pauvreté est positif tant au niveau de la pauvreté monétaire qu'au niveau de la pauvreté non monétaire. Les résultats des analyses montrent que l'incidence de la pauvreté non monétaire a diminué de près de 6,4% grâce à l'accès des ménages aux microcrédits ; ce niveau de réduction est de près de 12% pour la pauvreté monétaire et de 2,2% pour les inégalités parmi les pauvres.

Cette situation globale cache quelques spécificités. En effet, lorsqu'on s'intéresse au **genre du chef de ménage**, l'impact des crédits n'est plus aussi total que ce qui est observé plus haut. Au niveau des ménages dirigés par des femmes, la pauvreté non monétaire a diminué certes, mais cette diminution n'est pas suffisante pour être significative. En d'autres termes, l'accès au crédit des ménages dirigés par une femme n'a aucun impact significatif sur la pauvreté non monétaire. Il a toutefois, un impact positif sur la pauvreté monétaire. La réduction de l'incidence de la pauvreté monétaire a atteint 22% ; celle de la profondeur et de la sévérité a atteint respectivement 7% et 3%.

**Tableau 5.3 :** Impact de l'accès des micros crédits sur la pauvreté des ménages - global et par sexe

| Indicateur                              | Différence moyenne |         | Différence moyenne            |         |                              |         |
|---|--------------------|---------|-------------------------------|---------|------------------------------|---------|
|   | Tout ménage        | p-value | Ménages dirigés par une femme | p-value | Ménages dirigés par un homme | p-value |
| Incidence de la pauvreté non monétaire  | -0,0643            | 0,023   | -0,0248                       | 0,676   | -0,0757                      | 0,019   |
| Profondeur de la pauvreté non monétaire | -0,0470            | 0,002   | -0,0291                       | 0,398   | -0,0521                      | 0,002   |
| Sévérité de la pauvreté non monétaire   | -0,0344            | 0,002   | -0,0322                       | 0,227   | -0,0350                      | 0,004   |
| Incidence de la pauvreté monétaire      | -0,1195            | 0,000   | -0,2231                       | 0,000   | -0,0898                      | 0,003   |
| Profondeur de la pauvreté monétaire     | -0,0421            | 0,000   | -0,0688                       | 0,001   | -0,0345                      | 0,002   |
| Sévérité de la pauvreté monétaire       | -0,0225            | 0,000   | -0,0307                       | 0,008   | -0,0202                      | 0,003   |

Note : p-value < 0,05 : Significatif à 5% ; p-value < 0,01 : significatif à 1%

Source : EMICoV 2006

Par contre l'accès au microcrédit des ménages dirigés par un homme a un impact sur la pauvreté aussi bien monétaire que non monétaire. Ce résultat permet de dire que la bonne gestion des micros crédits n'est pas toujours l'apanage des femmes. Les ménages dirigés par les hommes et qui sont bénéficiaires de microcrédits, ont tendance à mieux gérer que ceux dirigés par les femmes ; ce qui conduit à des résultats escomptés meilleurs à ceux obtenus par les femmes. On pourrait donc envisager de faire un programme spécifique de microcrédit pour les hommes chef de ménage, ou qui

donne la même priorité aux hommes qu'aux femmes afin d'espérer une importante réduction de la pauvreté dans le court terme.

**Tableau 5.4 :** Impact de l'accès des micros crédits sur la pauvreté des ménages – milieu de résidence

| Indicateur                              | Milieu rural       |         | Milieu urbain      |         |
|---|--------------------|---------|--------------------|---------|
|   | Différence moyenne | p-value | Différence moyenne | p-value |
| Incidence de la pauvreté non monétaire  | 0,0472             | 0,204   | -0,2488            | 0,000   |
| Profondeur de la pauvreté non monétaire | 0,0124             | 0,540   | -0,1451            | 0,000   |
| Sévérité de la pauvreté non monétaire   | 0,0035             | 0,815   | -0,0970            | 0,000   |
| Incidence de la pauvreté monétaire      | -0,0944            | 0,006   | -0,1610            | 0,000   |
| Profondeur de la pauvreté monétaire     | -0,0316            | 0,014   | -0,0595            | 0,000   |
| Sévérité de la pauvreté monétaire       | -0,0168            | 0,026   | -0,0320            | 0,001   |

*Source : EMICoV 2006*

Note : p-value < 0,05 : Significatif à 5% ; p-value < 0,01 : significatif à 1%

Lorsqu'on considère le *milieu de résidence*, l'impact est bien perçu chez les ménages bénéficiaires de microcrédit qui vivent en milieu urbain. Toutefois, en milieu rural, la pauvreté monétaire a diminué avec le microcrédit, et la pauvreté non monétaire a connu une hausse non significative.

D'une façon générale, les facteurs qui déterminent ces impacts sont souvent l'amélioration des conditions d'habitation, l'augmentation des biens durables, l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la gestion des crises, et l'accès à des crédits d'urgences auprès des IMF. Les données disponibles ne permettent pas de tirer des conclusions à ce niveau, car il ne s'agit pas d'une étude spécifique sur les clients des IMF.

### **Impact sur l'éducation des enfants et sur la santé du ménage**

Les Béninois accordent une importance capitale à l'éducation de leurs enfants. L'éducation formelle apparaît aujourd'hui comme une condition initiale à la pleine participation au développement économique du pays. Les résultats présentés dans cette section sont basés sur la proportion des enfants de 6 à 14 ans allant à l'école primaire au niveau de chaque ménage. Dans la période considérée, les parents continuaient de payer des frais de scolarité pour leurs enfants (au moins les garçons), de payer les fournitures scolaires, les uniformes et autres dépenses y afférentes. La non disponibilité de ressources financières au niveau du ménage pour faire face à ces charges, peut conduire à la non scolarisation des enfants. L'impact sur l'éducation des enfants est mesuré à l'aide du taux brut de scolarisation des enfants du ménage au niveau primaire et des dépenses totales liées à l'enseignement. En ce qui concerne la santé, le seul indicateur utilisé est la dépense consacrée à la santé.

Les estimations ont montré que le taux de scolarisation des enfants au niveau des ménages a augmenté, mais la différence observée n'est pas suffisante pour être significative. Toutefois, il est noté une augmentation significative des dépenses d'éducation qui pourrait s'expliquer entre autres, par la réduction de la part des dépenses alimentaires dans le montant global des dépenses du ménage. Cette réduction de la part des dépenses alimentaires fait penser à une diversification des postes de



dépenses non alimentaires du ménage qui ne fait plus en majorité des dépenses de survie, mais aussi des dépenses d'investissement et de loisir.

Quant à la santé, la différence observée au niveau des dépenses n'est pas significative. Mais l'analyse différenciée par sexe du chef de ménage fait ressortir une différence significative à 10% de ces dépenses pour les ménages dirigés par les femmes. En d'autres termes, l'accès aux soins de santé a été facilité par l'accès aux micros-crédits qui aurait contribué à maintenir le niveau de revenu du ménage bénéficiaire au minimum nécessaire pour se payer des soins de santé. Cela n'exclut pas que d'autres impacts pourraient être observés. En réalité, d'autres indicateurs tels que la vaccination des enfants, la consultation prénatale, l'utilisation des facilités médicales modernes (telles que l'accouchement assisté par du personnel qualifié de santé), et l'utilisation de l'information institutionnelle et des messages sur les services de santé sont souvent utilisés pour mesurer la santé au niveau d'un ménage. Des efforts d'analyse restent à faire pour identifier les autres impacts que pourrait engendrer l'accès des ménages aux micros crédits.

### **Impact sur le niveau de vie des ménages**

L'indicateur utilisé ici est le quotient de la division des dépenses totales du ménage par le seuil de pauvreté général. Il permet en effet d'apprécier la mesure dans laquelle le ménage peut s'acheter le contenu du panier minimum de la ménagère qui a servi à déterminer ce seuil. Plus ce quotient est élevé, plus le niveau de vie du ménage est élevé.

Les estimations ont montré que la différence positive observée entre la situation avec micro-crédit et la situation sans microcrédit est significative, permettant de dire que l'accès aux micro-crédits contribue à l'amélioration du niveau de vie des ménages. Ce qui confirme les résultats obtenus sur l'amélioration de l'incidence de la pauvreté et pourrait s'expliquer par une diversification des sources de revenus non agricole engendrée par l'accès aux microcrédits ; le microcrédit étant généralement destiné à la réalisation d'activités génératrices de revenus. L'analyse différenciée par sexe a montré que niveau de vie a beaucoup changé dans les ménages dirigés par un homme que dans les ménages dirigés par une femme. Il a aussi varié selon le milieu de résidence.

## **CONCLUSION**

Somme toute, les analyses ont montré que les microcrédits ont eu un impact positif sur la réduction de la pauvreté. Plus spécifiquement, on peut tirer les conclusions ci-après :

- globalement, les pauvres ne sont pas toujours les plus nombreux à accéder aux microcrédits ;
- l'impact des microcrédits sur la réduction de la pauvreté est plus important chez les ménages dirigés par un homme que chez les ménages dirigés par une femme ;
- en milieu rural, la pauvreté monétaire a diminué avec le microcrédit, et la pauvreté non monétaire a connu une hausse non significative ;
- les dépenses d'éducation ont augmenté de façon significative sans être suivies par une hausse significative du taux brut de scolarisation primaire au niveau des ménages ;
- la part des dépenses alimentaires dans le montant global des dépenses du ménage a diminué ;
- la différence observée au niveau des dépenses de santé n'est pas significative ;
- globalement, l'accès aux microcrédits a contribué à l'amélioration du niveau de vie des ménages ;

- le niveau de vie a beaucoup changé dans les ménages dirigés par un homme que dans les ménages dirigés par une femme.

Ces résultats confirment que la femme et l'entité familiale qu'elle dirige sont économiquement et socialement vulnérables par rapport à l'homme. Elle mérite donc toute l'attention dont elle bénéficie aujourd'hui. Toutefois, il convient de se poser la question suivante : que faire pour réduire l'inégalité entre les hommes et les femmes sans aggraver la situation de pauvreté au niveau national ?

Les données analysées ne permettent pas de répondre efficacement à cette question. Il reste beaucoup à faire ; par exemple les aspects sur la santé, l'éducation, l'autonomisation et le capital social méritent d'être approfondis. Toutefois, les données nous permettent au moins de formuler des recommandations sur la base des constats effectués. Ces recommandations qui s'adressent à l'Etat et aux IMF, se présentent comme suit :

- développer une politique d'accès équitable aux crédits permettant à l'homme et à la femme d'être complémentaires ; l'homme cesserait de « prendre à la femme le crédit qu'elle vient d'obtenir auprès d'une IMF » et lui laisserait toute la liberté d'exercer son activité génératrice de revenus ;
- renforcer le capital social des pauvres afin de leur permettre d'avoir confiance en eux-mêmes et de découvrir tout ce qu'ils ont comme compétence et savoir faire ; un accent particulier devrait être mis sur le développement de leur "self-esteem" ;
- améliorer l'offre de microcrédits surtout en milieu rural afin de permettre (i) aux bénéficiaires de faire des activités qui conduisent à l'amélioration du cadre de vie et (ii) la participation des pauvres aux programmes de microcrédits ;
- améliorer l'offre d'éducation en milieu rural (plus de salles de classes, plus d'enseignants qualifiés, moins de distance à parcourir) pour augmenter le taux de scolarisation primaire ;
- développer les activités génératrices de revenus (AGR) par l'approche marché ; il s'agit de développer et d'entretenir les AGR pour lesquels les marchés existent ;
- améliorer la qualité de l'offre de service de santé afin d'encourager les populations à utiliser d'avantage les services des personnels qualifiés de santé ;
- développer et promouvoir la communication pour le développement au service des pauvres afin de les aider à avoir accès aux autres opportunités.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 Barnes, Carolyn, Erica Keogh and Nontokozi Nemarundwe (2001). Microfinance program clients and impact: An assessment of zambuko trust, Zimbabwe. AIMS Paper. Washington, D.C.: Management Systems International
- 2 Barnes, Carolyn, Gary Gaile, and Richard Kibombo. (2001). The Impact of Three Microfinance Programs in Uganda. AIMS Paper. Washington, D.C.: Management Systems International
- 3 Chen and Snodgrass (2001). Managing resources, activities, and risk in Urban india: the impact of SEWA BANK, AIMS Paper. Washington, D.C.: Management Systems International
- 4 Chowdhury, A.M.R., and A. Bhuiya. Do Poverty Alleviation Programmes Reduce Inequity in Health: Lessons from Bangladesh. In Poverty Inequity and Health, ed. D. Leon and G. Walt. Oxford: Oxford University Press, 2001
- 5 Dehejia, R. & Wahba, S. (2002). Propensity score matching methods for non-experimental causal studies. *Review of Economics and Statistics* 84(1), 151.
- 6 Hossain, M. Credit for the Alleviation of Rural Poverty: The Grameen Bank in Bangladesh. Research Report No. 55. Washington, D.C.: IFPRI, 1988
- 7 Magnac, T. (2000). L'apport de la microéconométrie à l'évaluation des politiques publiques, *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n° 54
- 8 Marcus R., Porter, B. and Harler, C. et al. (1999) "Money Matters: Understanding Microfinance", (UK: Save the Children, 1999)
- 9 Mc Intosh, C. (2004). Estimating treatment effects from spatial policy experiments: An application to Ugandan microfinance
- 10 Mustafa, S.I. Ara, et al. Beacon of Hope: An Impact Assessment of BRAC's Rural Development Programme. Dhaka, Bangladesh: BRAC, 1996
- 11 Panjaitan-Drioadisuryo et al.(1999). Gender, self-employment and microcredit programs: An indonesian case study, *The Quarterly Review of Economics and Finance* 39 (1999) 769–779
- 12 Ravallion, M. (2005). Evaluating Anti-Poverty Programs, Development Research Group, World Bank

- 13 Remenyi, Joe, and Benjamin Quinones Jr., eds. *Microfinance and Poverty Alleviation: Case Studies from Asia and the Pacific*. New York: Pinter Publishers, Ltd., June 2000: 79, 131-34; 253-64
- 14 Zaman (2000). *Assessing the Poverty and Vulnerability Impact of Micro-Credit in Bangladesh: A case study of BRAC*, The World Bank

## ANNEXE

**Tableau 5.5** : Résumé des variables utilisées pour l'estimation du score de propension

| Caractéristiques observables         | Non<br>bénéficiaire | Bénéficiaire | Ensemble |
|--------------------------------------|---------------------|--------------|----------|
| <b>Chef de ménage</b>                |                     |              |          |
| Age moyen (ans)                      | 43,6                | 43,4         | 43,6     |
| Nombre moyen d'années d'étude        | 2,8                 | 3,6          | 2,9      |
| Ancienneté dans l'emploi (ans)       | 13,6                | 13,8         | 13,7     |
| Ancienneté dans l'entreprise (ans)   | 15,0                | 15,6         | 15,0     |
| <b>Sexe</b>                          |                     |              |          |
| Féminin                              | 21,9                | 23,7         | 22,0     |
| Masculin                             | 78,1                | 76,3         | 78,0     |
| <b>Diplôme</b>                       |                     |              |          |
| Aucun                                | 79,3                | 74,7         | 79,1     |
| CEP                                  | 10,9                | 11,6         | 11,0     |
| BEPC                                 | 4,7                 | 7,5          | 4,9      |
| CAP                                  | 0,5                 | 0,5          | 0,5      |
| BEP                                  | 0,2                 | 0,1          | 0,2      |
| BAC/DTI                              | 1,4                 | 2,2          | 1,4      |
| DEUG/DUT/BTS/DUEL                    | 0,6                 | 0,5          | 0,6      |
| Diplôme supérieur à BAC+2            | 1,7                 | 1,4          | 1,7      |
| Autre diplôme                        | 0,7                 | 1,5          | 0,7      |
| <b>Type d'école fréquentée</b>       |                     |              |          |
| Aucun                                | 58,1                | 49,2         | 57,7     |
| Publique                             | 40,4                | 49,9         | 40,7     |
| Privé confessionnel                  | 0,6                 | 0,8          | 0,6      |
| Privé non confessionnel              | 1,0                 | 0,2          | 0,9      |
| <b>Nature de la formation reçue</b>  |                     |              |          |
| Général                              | 35,9                | 42,8         | 36,1     |
| Professionnel                        | 3,3                 | 4,0          | 3,3      |
| Non formel                           | 2,7                 | 3,7          | 2,8      |
| Non précisé                          | 58,1                | 49,5         | 57,8     |
| <b>Branche d'activité</b>            |                     |              |          |
| Agriculture, Elevage, Pêche et Forêt | 64,8                | 54,9         | 64,5     |
| Industrie                            | 5,8                 | 7,4          | 5,9      |
| Eau, électricité et gaz              | 0,2                 | 0,2          | 0,2      |
| Bâtiment et travaux publics          | 2,8                 | 2,6          | 2,8      |
| Commerce et restauration             | 12,9                | 19,1         | 13,1     |
| Transport et communication           | 4,7                 | 3,4          | 4,6      |
| Banque et assurance                  | 0,2                 | 1,2          | 0,2      |
| Autres services                      | 8,6                 | 11,2         | 8,7      |
| <b>Ethnie</b>                        |                     |              |          |
| Adja et apparentés                   | 17,2                | 15,3         | 17,1     |
| Baribia et apparentés                | 6,8                 | 10,5         | 7,0      |
| Dendi et apparentés                  | 2,7                 | 3,0          | 2,7      |
| Fon et apparentés                    | 46,1                | 49,5         | 46,2     |
| Yoa et Lokpa apparentés              | 3,0                 | 4,2          | 3,0      |
| Betamari et apparentés               | 5,9                 | 3,6          | 5,8      |

| Caractéristiques observables            | Non<br>bénéficiaire | Bénéficiaire | Ensemble |
|---|---------------------|--------------|----------|
| Peulh et apparentés                     | 4,6                 | 1,0          | 4,5      |
| Yoruba et apparentés                    | 11,3                | 12,4         | 11,3     |
| Pays limitrophes                        | 1,3                 | 0,3          | 1,2      |
| Autres pays                             | 0,5                 |              | 0,4      |
| Autre ethnie                            | 0,7                 | 0,2          | 0,7      |
| <b>Religion</b>                         |                     |              |          |
| Vodoun                                  | 20,9                | 15,0         | 20,7     |
| Autres traditionnelles                  | 2,7                 | 2,1          | 2,7      |
| Islam                                   | 20,0                | 19,5         | 20,0     |
| Catholique                              | 28,6                | 35,0         | 28,8     |
| Protestant méthodiste                   | 3,3                 | 6,2          | 3,4      |
| Autres protestants                      | 2,9                 | 1,1          | 2,8      |
| Céleste                                 | 6,1                 | 6,8          | 6,2      |
| Autres chrétiens                        | 8,3                 | 8,1          | 8,3      |
| Autres religions                        | 1,4                 | 1,1          | 1,4      |
| Aucune religion                         | 5,7                 | 5,1          | 5,6      |
| <b>CSP</b>                              |                     |              |          |
| Aucun                                   | 12,1                | 5,9          | 11,9     |
| Cadre supérieur                         | 0,9                 | 2,2          | 1,0      |
| Cadre moyen                             | 2,4                 | 5,2          | 2,5      |
| Employé/ouvrier qualifié                | 3,2                 | 1,8          | 3,2      |
| Employé/ouvrier semi-qualifié           | 3,3                 | 2,4          | 3,2      |
| Manceuvre                               | 5,9                 | 4,4          | 5,8      |
| Patron                                  | 1,0                 | 2,2          | 1,0      |
| Compte propre                           | 70,4                | 75,6         | 70,6     |
| Apprenti                                | 0,5                 |              | 0,5      |
| Aide familial                           | 0,3                 | 0,2          | 0,3      |
| <b>CSP par secteur institutionnel</b>   |                     |              |          |
| Cadres Public                           | 2,3                 | 5,1          | 2,4      |
| Employés, ouvriers publics              | 2,2                 | 1,1          | 2,1      |
| Manceuvres et autres Public             | 1,0                 | 0,2          | 1,0      |
| Cadres Privé formel                     | 0,6                 | 1,7          | 0,6      |
| Employés, ouvriers privés formels       | 0,4                 | 1,2          | 0,4      |
| Manceuvres et autres Privé formel       | 0,2                 |              | 0,2      |
| Travailleurs indépendants informels     | 71,8                | 78,0         | 72,0     |
| Employés, ouvriers Informel             | 4,1                 | 2,3          | 4,0      |
| Manceuvres et autres Informel           | 17,5                | 10,4         | 17,2     |
| <b>Caractéristiques du ménage</b>       |                     |              |          |
| Taille du ménage                        | 5,1                 | 6,3          | 5,1      |
| % des 15-59 ans                         | 51,9                | 50,4         | 51,9     |
| Possède au moins un terrain             |                     |              |          |
| Non                                     | 46,1                | 35,3         | 45,7     |
| Oui                                     | 53,9                | 64,7         | 54,3     |
| Possède au moins une maison en location |                     |              |          |
| Non                                     | 97,3                | 94,6         | 97,2     |
| Oui                                     | 2,7                 | 5,4          | 2,8      |

| Caractéristiques observables | Non<br>bénéficiaire | Bénéficiaire | Ensemble |
|------------------------------|---------------------|--------------|----------|
| <b>Milieu de résidence</b>   |                     |              |          |
| Rural                        | 61,9                | 65,3         | 62,1     |
| Urbain                       | 38,1                | 34,7         | 37,9     |
| <b>Département</b>           |                     |              |          |
| Alibori                      | 6,3                 | 7,9          | 6,4      |
| Atacora                      | 6,6                 | 6,2          | 6,6      |
| Atlantique                   | 13,8                | 5,8          | 13,5     |
| Borgou                       | 8,2                 | 7,4          | 8,2      |
| Collines                     | 8,1                 | 17,2         | 8,4      |
| Couffo                       | 7,8                 | 4,7          | 7,7      |
| Donga                        | 3,5                 | 4,0          | 3,5      |
| Littoral                     | 10,2                | 5,4          | 10,0     |
| Mono                         | 6,2                 | 4,6          | 6,2      |
| Ouémé                        | 11,9                | 26,0         | 12,5     |
| Plateau                      | 6,2                 | 2,1          | 6,1      |
| Zou                          | 11,1                | 8,7          | 11,0     |

Source : EMICoV, 2006

**Tableau 5.6 :** Modèle *logit* pour l'estimation du score de propension pour l'appariement

|   | B      | S.E.  | Wald    | df | Sig.  | Exp(B) |
|---|--------|-------|---------|----|-------|--------|
| Taille du ménage                                    | 0,205  | 0,005 | 1939,3  | 1  | 0,000 | 1,228  |
| Carré de la taille du ménage                        | -0,006 | 0,000 | 654,8   | 1  | 0,000 | 0,994  |
| Age du chef du ménage                               | 0,086  | 0,003 | 1086,9  | 1  | 0,000 | 1,090  |
| Carré de l'âge du chef du ménage                    | -0,001 | 0,000 | 1142,6  | 1  | 0,000 | 0,999  |
| Ancienneté dans l'emploi                            | -0,018 | 0,001 | 234,5   | 1  | 0,000 | 0,983  |
| Ancienneté dans l'entreprise                        | 0,011  | 0,001 | 112,7   | 1  | 0,000 | 1,011  |
| % des 15-59 ans dans le ménage                      | 0,002  | 0,000 | 187,5   | 1  | 0,000 | 1,002  |
| % des enfants scolarisables                         | 0,002  | 0,000 | 60,5    | 1  | 0,000 | 1,002  |
| Nombre d'année d'étude                              | 0,026  | 0,003 | 90,3    | 1  | 0,000 | 1,026  |
| Ménage possède au moins un terrain                  | 0,384  | 0,011 | 1165,3  | 1  | 0,000 | 1,468  |
| Ménage possède au moins une maison en location      | 0,283  | 0,023 | 154,4   | 1  | 0,000 | 1,326  |
| Sexe du Chef du ménage (masculin = 1 ; féminin = 0) | -0,459 | 0,014 | 1117,3  | 1  | 0,000 | 0,632  |
| Milieu de résidence (urbain = 1 ; rural = 0)        | -0,234 | 0,012 | 364,3   | 1  | 0,000 | 0,791  |
| Département (Zou = référence)                       |        |       | 13226,2 | 11 | 0,000 |        |
| <i>Alibori</i>                                      | 1,017  | 0,036 | 791,2   | 1  | 0,000 | 2,765  |
| <i>Atacora</i>                                      | 1,096  | 0,040 | 755,3   | 1  | 0,000 | 2,994  |
| <i>Atlantique</i>                                   | -0,798 | 0,026 | 970,1   | 1  | 0,000 | 0,450  |
| <i>Borgou</i>                                       | 0,631  | 0,032 | 380,4   | 1  | 0,000 | 1,880  |
| <i>Collines</i>                                     | 1,057  | 0,022 | 2349,0  | 1  | 0,000 | 2,877  |
| <i>Couffo</i>                                       | -0,997 | 0,033 | 886,1   | 1  | 0,000 | 0,369  |
| <i>Donga</i>  | 0,514  | 0,043 | 146,0   | 1  | 0,000 | 1,673  |
| <i>Littoral</i>                                     | -0,775 | 0,029 | 693,8   | 1  | 0,000 | 0,461  |
| <i>Mono</i>   | -0,747 | 0,034 | 496,0   | 1  | 0,000 | 0,474  |
| <i>Ouémé</i>  | 0,799  | 0,020 | 1633,6  | 1  | 0,000 | 2,224  |
| <i>Plateau</i>                                      | -0,576 | 0,037 | 237,6   | 1  | 0,000 | 0,562  |
| Ethnie (Autres ethnies = référence)                 |        |       | 4565,5  | 10 | 0,000 |        |
| <i>Adja et apparenté</i>                            | 2,357  | 0,100 | 550,9   | 1  | 0,000 | 10,560 |

|  | B       | S.E.     | Wald   | df | Sig.  | Exp(B) |
|--|---------|----------|--------|----|-------|--------|
| <i>Barbia et apparentés</i>  | 1,309   | 0,097    | 184,0  | 1  | 0,000 | 3,704  |
| <i>Dendi et apparentés</i>   | 0,900   | 0,099    | 82,2   | 1  | 0,000 | 2,460  |
| <i>Fon et apparentés</i>   | 1,689   | 0,099    | 292,9  | 1  | 0,000 | 5,412  |
| <i>Yoa et Lokpa apparentés</i>   | 1,525   | 0,099    | 238,3  | 1  | 0,000 | 4,596  |
| <i>Betamari et apparentés</i>  | 0,134   | 0,102    | 1,7    | 1  | 0,188 | 1,144  |
| <i>Peulh et apparentés</i>   | -0,460  | 0,106    | 19,0   | 1  | 0,000 | 0,631  |
| <i>Yoruba et apparentés</i>  | 1,358   | 0,098    | 190,5  | 1  | 0,000 | 3,889  |
| <i>Pays limitrophes</i>  | 0,113   | 0,129    | 0,8    | 1  | 0,379 | 1,120  |
| <i>Autres pays</i>   | -16,258 | 499,689  | 0,0    | 1  | 0,974 | 0,000  |
| Religion (Aucune religion = référence)                                   |         |          | 1025,1 | 9  | 0,000 |        |
| <i>Vodoun</i>  | -0,116  | 0,025    | 21,4   | 1  | 0,000 | 0,891  |
| <i>Autres traditionnelles</i>  | 0,290   | 0,043    | 45,0   | 1  | 0,000 | 1,337  |
| <i>Islam</i>   | 0,094   | 0,028    | 11,7   | 1  | 0,001 | 1,099  |
| <i>Catholique</i>  | 0,152   | 0,023    | 42,8   | 1  | 0,000 | 1,164  |
| <i>Protestant méthodiste</i>   | 0,342   | 0,030    | 132,4  | 1  | 0,000 | 1,408  |
| <i>Autres protestants</i>  | -0,896  | 0,049    | 328,3  | 1  | 0,000 | 0,408  |
| <i>Celeste</i>   | -0,006  | 0,029    | 0,0    | 1  | 0,847 | 0,994  |
| <i>Autres chrétiens</i>  | -0,079  | 0,028    | 8,3    | 1  | 0,004 | 0,924  |
| <i>Autres religions</i>  | -0,252  | 0,051    | 24,2   | 1  | 0,000 | 0,777  |
| CSP par secteur institutionnel (Manoevres et autre Informel = référence) |         |          | 1834,0 | 8  | 0,000 |        |
| <i>Cadres Public</i>   | -1,956  | 0,115    | 287,2  | 1  | 0,000 | 0,141  |
| <i>Employés, ouvriers publics</i>  | 0,958   | 0,103    | 86,6   | 1  | 0,000 | 2,605  |
| <i>Manoevres et autres Public</i>  | -1,581  | 0,110    | 205,0  | 1  | 0,000 | 0,206  |
| <i>Cadres Privé formel</i>   | -1,028  | 0,115    | 79,6   | 1  | 0,000 | 0,358  |
| <i>Employés, ouvriers privés formels</i>                                 | 2,741   | 0,100    | 758,2  | 1  | 0,000 | 15,508 |
| <i>Manoevres et autres Privé formel</i>                                  | -17,780 | 862,613  | 0,0    | 1  | 0,984 | 0,000  |
| <i>Travailleurs indépendants informels</i>                               | -1,579  | 0,108    | 215,4  | 1  | 0,000 | 0,206  |
| <i>Employés, ouvriers Informel</i>                                       | 1,383   | 0,082    | 281,9  | 1  | 0,000 | 3,987  |
| Branche d'activité (Autres services = référence)                         |         |          | 348,0  | 7  | 0,000 |        |
| <i>Agriculture, Elevage, Pêche et Forêt</i>                              | -0,863  | 0,097    | 78,6   | 1  | 0,000 | 0,422  |
| <i>Industrie</i>   | -0,650  | 0,130    | 25,0   | 1  | 0,000 | 0,522  |
| <i>Eau, électricité et gaz</i>   | -19,168 | 3427,235 | 0,0    | 1  | 0,996 | 0,000  |
| <i>Bâtiment et travaux publics</i>                                       | 1,156   | 0,133    | 75,1   | 1  | 0,000 | 3,177  |
| <i>Commerce et restauration</i>  | -0,037  | 0,099    | 0,1    | 1  | 0,711 | 0,964  |
| <i>Transport et communication</i>  | -0,317  | 0,163    | 3,8    | 1  | 0,052 | 0,728  |
| <i>Banque et assurance</i>   | -14,065 | 3749,107 | 0,0    | 1  | 0,997 | 0,000  |
| Diplôme (Autre diplôme = référence)                                      |         |          | 945,9  | 8  | 0,000 |        |
| <i>Aucun</i>   | -0,036  | 0,052    | 0,5    | 1  | 0,487 | 0,965  |
| <i>CEP</i>   | -0,114  | 0,050    | 5,2    | 1  | 0,022 | 0,892  |
| <i>BEPC</i>  | 0,351   | 0,049    | 51,6   | 1  | 0,000 | 1,421  |
| <i>CAP</i>   | -0,430  | 0,081    | 28,0   | 1  | 0,000 | 0,651  |
| <i>BEP</i>   | -0,751  | 0,134    | 31,6   | 1  | 0,000 | 0,472  |
| <i>BAC/DTI</i>   | 0,199   | 0,056    | 12,7   | 1  | 0,000 | 1,220  |
| <i>DEUG/DUT/BTS/DUEL</i>   | -0,394  | 0,082    | 22,9   | 1  | 0,000 | 0,674  |
| <i>Diplôme supérieur à BAC+2</i>   | -0,878  | 0,060    | 211,5  | 1  | 0,000 | 0,415  |
| Type d'école (Privé non confessionnelle = référence)                     |         |          | 568,9  | 3  | 0,000 |        |
| <i>Aucun</i>   | 0,991   | 0,145    | 46,6   | 1  | 0,000 | 2,694  |
| <i>Publique</i>  | 2,272   | 0,118    | 371,4  | 1  | 0,000 | 9,695  |
| <i>Privée confessionnelle</i>  | 2,148   | 0,129    | 275,7  | 1  | 0,000 | 8,569  |



|   | B             | S.E.         | Wald          | df       | Sig.         | Exp(B)       |
|---|---------------|--------------|---------------|----------|--------------|--------------|
| Nature de la formation (Non précisé = référence)            |               |              | 740,6         | 3        | 0,000        |              |
| <i>Général</i>  | -1,078        | 0,088        | 151,1         | 1        | 0,000        | 0,340        |
| <i>Professionnel</i>  | -0,465        | 0,092        | 25,7          | 1        | 0,000        | 0,628        |
| <i>Non formel</i>   | -0,646        | 0,091        | 50,6          | 1        | 0,000        | 0,524        |
| Catégorie socio-professionnelle (Aide familial = référence) |               |              | 1711,8        | 9        | 0,000        |              |
| <i>Autres non classées ailleurs</i>                         | -0,431        | 0,126        | 11,6          | 1        | 0,001        | 0,650        |
| <i>Cadre supérieur</i>                                      | 2,366         | 0,157        | 227,9         | 1        | 0,000        | 10,656       |
| <i>Cadre moyen</i>  | 2,202         | 0,154        | 204,4         | 1        | 0,000        | 9,039        |
| <i>Employé/ouvrier qualifié</i>                             | -2,235        | 0,143        | 243,9         | 1        | 0,000        | 0,107        |
| <i>Employé/ouvrier semi-qualifié</i>                        | -1,681        | 0,140        | 144,6         | 1        | 0,000        | 0,186        |
| <i>Manoeuvre</i>  | 0,054         | 0,110        | 0,2           | 1        | 0,625        | 1,055        |
| <i>Patron</i>   | 2,331         | 0,153        | 232,9         | 1        | 0,000        | 10,283       |
| <i>Compte propre</i>  | 1,768         | 0,149        | 141,4         | 1        | 0,000        | 5,861        |
| <i>Apprenti</i>   | -17,291       | 493,286      | 0,0           | 1        | 0,972        | 0,000        |
| <b>Constant</b>   | <b>-9,468</b> | <b>0,236</b> | <b>1614,3</b> | <b>1</b> | <b>0,000</b> | <b>0,000</b> |

Source : EMICoV, 2006

**Tableau 5.7 :** Test de Student de comparaison de moyenne pour échantillon apparié - N = 544

| Indicateurs d'impact                             | Situation        | Moyenne   | Différence moyenne | Erreur-type de la différence | T de Student | p-value |
|--|------------------|-----------|--------------------|------------------------------|--------------|---------|
| <b><i>Indicateurs de pauvreté</i></b>            |                  |           |                    |                              |              |         |
| Incidence de pauvreté non monétaire              | Avec microcrédit | 30,15     | -0,064             | 0,028                        | -2,282       | 0,023   |
|  | Sans microcrédit | 36,58     |                    |                              |              |         |
| Indice de profondeur de pauvreté non monétaire   | Avec microcrédit | 12,40     | -0,047             | 0,015                        | -3,082       | 0,002   |
|  | Sans microcrédit | 17,10     |                    |                              |              |         |
| Indice de sévérité de pauvreté non monétaire     | Avec microcrédit | 6,95      | -0,034             | 0,011                        | -3,097       | 0,002   |
|  | Sans microcrédit | 10,39     |                    |                              |              |         |
| Incidence de pauvreté monétaire                  | Avec microcrédit | 21,32     | -0,119             | 0,026                        | -4,511       | 0,000   |
|  | Sans microcrédit | 33,27     |                    |                              |              |         |
| Indice de profondeur de pauvreté monétaire       | Avec microcrédit | 5,25      | -0,042             | 0,010                        | -4,340       | 0,000   |
|  | Sans microcrédit | 9,47      |                    |                              |              |         |
| Indice de sévérité de pauvreté monétaire         | Avec microcrédit | 1,98      | -0,023             | 0,006                        | -3,872       | 0,000   |
|  | Sans microcrédit | 4,23      |                    |                              |              |         |
| <b><i>Poste de dépenses du ménage</i></b>        |                  |           |                    |                              |              |         |
| Alimentation et boissons non alcoolisées         | Avec microcrédit | 402971,78 | 66477,479          | 22170,675                    | 2,998        | 0,003   |
|  | Sans microcrédit | 336494,30 |                    |                              |              |         |
| Boissons alcoolisées et tabacs                   | Avec microcrédit | 7406,16   | 938,903            | 1217,945                     | 0,771        | 0,441   |
|  | Sans microcrédit | 6467,26   |                    |                              |              |         |
| Habillement et chaussures                        | Avec microcrédit | 74240,08  | 9904,497           | 6314,127                     | 1,569        | 0,117   |
|  | Sans microcrédit | 64335,58  |                    |                              |              |         |
| Logement et électricité                          | Avec microcrédit | 207866,37 | 49459,744          | 31157,189                    | 1,587        | 0,113   |
|  | Sans microcrédit | 158406,62 |                    |                              |              |         |
| Meubles articles de ménages et entretien courant | Avec microcrédit | 31009,88  | 9284,878           | 3952,322                     | 2,349        | 0,019   |
|  | Sans microcrédit | 21725,00  |                    |                              |              |         |
| Santé  | Avec microcrédit | 73761,28  | 12549,596          | 23781,964                    | 0,528        | 0,598   |
|  | Sans microcrédit | 61211,68  |                    |                              |              |         |
| Transports                                       | Avec microcrédit | 143034,98 | 48029,875          | 12549,273                    | 3,827        | 0,000   |
|  | Sans microcrédit | 95005,10  |                    |                              |              |         |
| Communication                                    | Avec microcrédit | 19048,90  | 3513,150           | 3575,825                     | 0,982        | 0,326   |
|  | Sans microcrédit | 15535,75  |                    |                              |              |         |
| Loisir, culture                                  | Avec microcrédit | 12841,65  | 2244,089           | 2280,936                     | 0,984        | 0,326   |
|  | Sans microcrédit | 10597,56  |                    |                              |              |         |
| Enseignement                                     | Avec microcrédit | 11852,00  | 6666,045           | 3046,531                     | 2,188        | 0,029   |
|  | Sans microcrédit | 5185,96   |                    |                              |              |         |
| Hôtel et restaurant                              | Avec microcrédit | 197201,95 | 6617,823           | 28709,707                    | 0,231        | 0,818   |
|  | Sans microcrédit | 190584,13 |                    |                              |              |         |
| Biens et services divers                         | Avec microcrédit | 15541,63  | -1102,930          | 2352,562                     | -0,469       | 0,639   |
|  | Sans microcrédit | 16644,56  |                    |                              |              |         |

| <i>Autres indicateurs</i>                        |                  |       |        |       |        |       |
|--|------------------|-------|--------|-------|--------|-------|
| Part des dépenses alimentaires                   | Avec microcrédit | 0,39  | -0,018 | 0,010 | -1,781 | 0,075 |
|  | Sans microcrédit | 0,40  |        |       |        |       |
| Taux brut de scolarisation au niveau des ménages | Avec microcrédit | 49,82 | 3,981  | 2,563 | 1,553  | 0,121 |
|  | Sans microcrédit | 45,84 |        |       |        |       |
| Accès à l'eau potable                            | Avec microcrédit | 0,68  | 0,007  | 0,028 | 0,260  | 0,795 |
|  | Sans microcrédit | 0,68  |        |       |        |       |
| Indicateur du niveau de vie                      | Avec microcrédit | 11,91 | 2,156  | 0,633 | 3,404  | 0,001 |
|  | Sans microcrédit | 9,75  |        |       |        |       |

*Source : EMICoV 2006*

Note : p-value < 0,05 : Significatif à 5% ; p-value < 0,01 : significatif à 1%

**Tableau 5.8 :** Test de Student de comparaison de moyenne pour échantillon apparié différencié par sexe - N = 544

| Indicateurs d'impact                             | Situation        | Féminin  |                    |                              |              |         | Masculin |                    |                              |              |         |
|--|------------------|----------|--------------------|------------------------------|--------------|---------|----------|--------------------|------------------------------|--------------|---------|
|  |                  | Moyenne  | Différence moyenne | Erreur-type de la différence | T de Student | p-value | Moyenne  | Différence moyenne | Erreur-type de la différence | T de Student | p-value |
| <b>Indicateurs de pauvreté</b>                   |                  |          |                    |                              |              |         |          |                    |                              |              |         |
| Incidence de pauvreté non monétaire              | Avec microcrédit | 30,0     | -2,479             | 0,059                        | -0,419       | 0,676   | 30,0     | -7,565             | 0,032                        | -2,4         | 0,019   |
|  | Sans microcrédit | 32,2     |                    |                              |              |         | 37,8     |                    |                              |              |         |
| Indice de profondeur de pauvreté non monétaire   | Avec microcrédit | 12,6     | -2,914             | 0,034                        | -0,848       | 0,398   | 12,4     | -5,207             | 0,017                        | -3,1         | 0,002   |
|  | Sans microcrédit | 15,5     |                    |                              |              |         | 17,6     |                    |                              |              |         |
| Indice de sévérité de pauvreté non monétaire     | Avec microcrédit | 6,8      | -3,216             | 0,027                        | -1,214       | 0,227   | 7,0      | -3,504             | 0,012                        | -2,9         | 0,004   |
|  | Sans microcrédit | 10,0     |                    |                              |              |         | 10,5     |                    |                              |              |         |
| Incidence de pauvreté monétaire                  | Avec microcrédit | 17,0     | -22,314            | 0,056                        | -4,009       | 0       | 23,0     | -8,983             | 0,030                        | -3,0         | 0,003   |
|  | Sans microcrédit | 38,8     |                    |                              |              |         | 31,7     |                    |                              |              |         |
| Indice de profondeur de pauvreté monétaire       | Avec microcrédit | 4,1      | -6,884             | 0,020                        | -3,438       | 0,001   | 5,6      | -3,447             | 0,011                        | -3,1         | 0,002   |
|  | Sans microcrédit | 11,0     |                    |                              |              |         | 9,0      |                    |                              |              |         |
| Indice de sévérité de pauvreté monétaire         | Avec microcrédit | 1,6      | -3,069             | 0,011                        | -2,715       | 0,008   | 2,1      | -2,017             | 0,007                        | -3,0         | 0,003   |
|  | Sans microcrédit | 4,6      |                    |                              |              |         | 4,1      |                    |                              |              |         |
| <b>Poste de dépenses du ménage</b>               |                  |          |                    |                              |              |         |          |                    |                              |              |         |
| Alimentation et boissons non alcoolisées         | Avec microcrédit | 347727,8 | 3786,6             | 32969,998                    | 0,115        | 0,909   | 418774,4 | 84410,3            | 26861,736                    | 3,1          | 0,002   |
|  | Sans microcrédit | 343941,2 |                    |                              |              |         | 334364,1 |                    |                              |              |         |
| Boissons alcoolisées et tabacs                   | Avec microcrédit | 2353,7   | -3780,4            | 1886,486                     | -2,004       | 0,047   | 8851,4   | 2288,9             | 1464,862                     | 1,6          | 0,119   |
|  | Sans microcrédit | 6134,1   |                    |                              |              |         | 6562,6   |                    |                              |              |         |
| Habillement et chaussures                        | Avec microcrédit | 62390,3  | -9948,0            | 17775,964                    | -0,56        | 0,577   | 77629,7  | 15583,4            | 6318,829                     | 2,5          | 0,014   |
|  | Sans microcrédit | 72338,3  |                    |                              |              |         | 62046,4  |                    |                              |              |         |
| Logement et électricité                          | Avec microcrédit | 165638,7 | 14042,0            | 21016,086                    | 0,668        | 0,505   | 219945,7 | 59591,1            | 39615,807                    | 1,5          | 0,133   |
|  | Sans microcrédit | 151596,6 |                    |                              |              |         | 160354,6 |                    |                              |              |         |
| Meubles articles de ménages et entretien courant | Avec microcrédit | 25017,5  | 4290,6             | 3996,553                     | 1,074        | 0,285   | 32724,0  | 10713,5            | 4952,619                     | 2,2          | 0,031   |
|  | Sans microcrédit | 20727,0  |                    |                              |              |         | 22010,5  |                    |                              |              |         |
| Santé  | Avec microcrédit | 61629,7  | 27598,7            | 16613,123                    | 1,661        | 0,099   | 77231,5  | 8244,8             | 30220,494                    | 0,3          | 0,785   |
|  | Sans microcrédit | 34031,0  |                    |                              |              |         | 68986,8  |                    |                              |              |         |
| Transports                                       | Avec microcrédit | 71487,5  | -7780,1            | 13555,990                    | -0,574       | 0,567   | 163501,3 | 63994,4            | 15586,601                    | 4,1          | 0       |
|  | Sans microcrédit | 79267,6  |                    |                              |              |         | 99506,8  |                    |                              |              |         |

| Indicateurs d'impact     | Situation        | Féminin  |                    |                              |              |         | Masculin |                    |                              |              |         |
|--------------------------|------------------|----------|--------------------|------------------------------|--------------|---------|----------|--------------------|------------------------------|--------------|---------|
|                          |                  | Moyenne  | Différence moyenne | Erreur-type de la différence | T de Student | p-value | Moyenne  | Différence moyenne | Erreur-type de la différence | T de Student | p-value |
| Communication            | Avec microcrédit | 15925,3  | 3297,6             | 5288,345                     | 0,624        | 0,534   | 19942,4  | 3574,8             | 4345,603                     | 0,8          | 0,411   |
|                          | Sans microcrédit | 12627,7  |                    |                              |              |         | 16367,6  |                    |                              |              |         |
| Loisir, culture          | Avec microcrédit | 9764,5   | -1073,3            | 2518,774                     | -0,426       | 0,671   | 13721,9  | 3193,0             | 2843,192                     | 1,1          | 0,262   |
|                          | Sans microcrédit | 10837,8  |                    |                              |              |         | 10528,8  |                    |                              |              |         |
| Enseignement             | Avec microcrédit | 10498,9  | 6637,9             | 4140,405                     | 1,603        | 0,112   | 12239,1  | 6674,1             | 3736,892                     | 1,8          | 0,075   |
|                          | Sans microcrédit | 3861,0   |                    |                              |              |         | 5565,0   |                    |                              |              |         |
| Hôtel et restaurant      | Avec microcrédit | 160299,4 | -17483,6           | 32708,952                    | -0,535       | 0,594   | 207758,0 | 13512,1            | 35727,212                    | 0,4          | 0,705   |
|                          | Sans microcrédit | 177783,0 |                    |                              |              |         | 194245,9 |                    |                              |              |         |
| Biens et services divers | Avec microcrédit | 12773,4  | -8374,0            | 7184,186                     | -1,166       | 0,246   | 16333,5  | 977,0              | 2216,808                     | 0,4          | 0,66    |
|                          | Sans microcrédit | 21147,4  |                    |                              |              |         | 15356,5  |                    |                              |              |         |

**Autres indicateurs**

|  |                  |      |      |       |        |       |      |     |       |      |       |
|--|------------------|------|------|-------|--------|-------|------|-----|-------|------|-------|
| Part des dépenses alimentaires                   | Avec microcrédit | 0,4  | 0,0  | 0,020 | -0,145 | 0,885 | 0,4  | 0,0 | 0,011 | -1,9 | 0,055 |
|  | Sans microcrédit | 0,4  |      |       |        |       | 0,4  |     |       |      |       |
| Taux brut de scolarisation au niveau des ménages | Avec microcrédit | 53,7 | 6,2  | 5,679 | 1,089  | 0,278 | 48,7 | 3,4 | 2,871 | 1,2  | 0,244 |
|  | Sans microcrédit | 47,5 |      |       |        |       | 45,4 |     |       |      |       |
| Accès à l'eau potable                            | Avec microcrédit | 0,8  | 0,1  | 0,056 | 1,317  | 0,19  | 0,7  | 0,0 | 0,033 | -0,4 | 0,717 |
|  | Sans microcrédit | 0,7  |      |       |        |       | 0,7  |     |       |      |       |
| Indicateur du niveau de vie                      | Avec microcrédit | 8,3  | -1,0 | 0,915 | -1,074 | 0,285 | 13,0 | 3,1 | 0,766 | 4,0  | 0     |
|  | Sans microcrédit | 9,2  |      |       |        |       | 9,9  |     |       |      |       |

Source : EMICoV 2006,

Note : p-value < 0,05 : Significatif à 5% ; p-value < 0,01 : significatif à 1%

# CIBLAGE ET IMPACT EX-ANTE DES POLITIQUES SOCIALES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

# 6

*Cosme VODOUNOU et Mathias POFAGI*

## Résumé

*Les données de la phase rétrospective du premier passage de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages (EMICoV) réalisée en 2006 sont exploitées pour, en premier lieu, analyser l'impact des dépenses publiques sur la pauvreté et cibler les groupes et les communes. En second lieu, il s'est agi de simuler les effets de différentes politiques sociales de lutte contre la pauvreté en combinant un modèle macroéconomique et un modèle microéconomique.*

*Les résultats suggèrent qu'une intervention publique visant un accroissement des revenus de 1% réduirait la sévérité de pauvreté de 2,3% au niveau national avec un effet variable selon le milieu de résidence. De même, une politique économique ou sociale comme celle de la microfinance généralisée pour les pauvres, visant un accroissement des revenus dans toutes les régions (départements ou communes) aura un impact différencié d'une région à une autre, les départements et les communes étant géographiquement typés selon les activités économiques avec des niveaux de développement très différents corrélés avec le niveau de vie des ménages.*

*Les simulations ont aussi mis en évidence, l'impact de l'augmentation du taux net de scolarisation dans le primaire et de la baisse de la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable sur la réduction de la pauvreté. L'analyse différenciée selon les milieux géographiques pourrait aider les pouvoirs publics pour le ciblage des zones pauvres et vulnérables.*

**Mots clés : pauvreté multidimensionnelle, ciblage, simulation**

## INTRODUCTION

La Stratégie nationale de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) 2007-2009 s'appuie essentiellement sur les besoins exprimés par les populations lors de l'enquête sur les conditions de vie des populations réalisée par l'Institut National de Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) en 2006-2007. Elle identifie les principaux besoins jugés essentiels par les ménages béninois, besoins découlant de la perception qu'ils ont du bien-être. Ainsi, selon les résultats de l'enquête, trois quarts des ménages enquêtés considèrent comme besoins sociaux vitaux ceux relatifs notamment à l'alimentation, la santé, l'éducation, l'accès à des services de base et le logement (Cf. SCRP 2007-2009, Encadré 4 : Les besoins vitaux selon les ménages). Toutefois, parmi ces besoins, 65% des items retenus apparaissent comme fondamentaux quel que soit le quartile de revenu. (Source : Enquête 1-2-3 2005, EMICoV 2006)

Ces informations complétées par l'analyse de l'évolution des inégalités dans la distribution des revenus ou des dépenses traduisent le niveau de la pauvreté monétaire et des inégalités relevées au Bénin.

L'analyse tendancielle de la distribution des dépenses de consommation des ménages tant en milieu urbain que rural permet de dire que les inégalités se sont réduites, mais avec une disparité remarquable dans les deux communautés (Sources : QUIBB, 2002 et résultats provisoires et partiels à partir du premier passage de EMICoV, 2006).

Par ailleurs, en regardant de plus près les caractéristiques sociodémographiques de la pauvreté, on constate une corrélation positive entre pauvreté et taille du ménage. Ainsi, de 2002 à 2006, la pauvreté des ménages augmentait proportionnellement à leur taille. Les ménages de plus de 6 personnes affichaient des incidences de pauvreté allant de 1,25 fois à deux fois plus élevées que ceux de moins de 3 personnes aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. L'effet de la taille du ménage sur l'incidence de la pauvreté paraît toutefois plus perceptible en milieu urbain où le taux de pauvreté des ménages de 6 personnes et plus est 4 fois plus élevé que celui des ménages dont la taille est inférieure à 3 personnes

D'une façon générale, il existe aussi une forte corrélation négative entre la pauvreté et le niveau d'instruction, car la pauvreté diminue avec le niveau d'instruction. La détention d'un stock de capital humain important permet à l'individu de saisir davantage d'opportunités économiques et ainsi d'améliorer son niveau de vie.

Cependant, il convient de faire remarquer qu'un écart très marqué existe en faveur des femmes. L'effet du sexe du chef de ménage sur la pauvreté est très considérable. De 2002 à 2006, l'indice de pauvreté non monétaire des ménages est passé de 45% pour les hommes contre 33% pour les femmes à 42,3% pour les hommes contre 34,6% pour les femmes. Il y a ainsi 1,33 fois plus de pauvres dans les ménages dirigés par un homme que dans ceux dirigés par une femme.

On peut donc déduire de ces différents constats que les déterminants des différentes formes de la pauvreté au Bénin sont les caractéristiques socioéconomiques des ménages et l'accès aux services sociaux, que ce soit en milieu urbain ou rural. Toutefois, il est à noter que le statut migratoire exerce aussi une influence positive sur le niveau de vie des ménages.

L'objet de cette étude est d'une part, de cibler les zones pauvres et d'autre part, d'analyser les impacts ex-ante des stratégies de lutte contre la pauvreté. Dans la première section, nous présentons les stratégies améliorantes des conditions de vie des populations proposées dans le document de stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté. On y recense les diverses actions proposées ayant pour certaines un caractère typiquement social et pour d'autres une incidence sociale. La section 2 analyse l'impact d'une hausse de revenu sur le niveau de vie des ménages sur la base des élasticités croissance neutres à l'inégalité. Dans la section 3, on discute du ciblage des communes selon différents objectifs du Gouvernement et dans la section 4, on quantifie l'impact sur la pauvreté de quelques mesures de politiques sociales sur la base d'un modèle constitué de deux équations dont les variables dépendantes sont les deux indicateurs de niveaux de vie suivants : dépenses de consommation et taille pour âge des enfants de moins de 5 ans. La section 5 présente la conclusion.

## **6.1 STRATÉGIES AMÉLIORANTES DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS PROPOSÉES DANS LA SCRP 2007–2009**

Pour assurer aux populations l'amélioration de leurs conditions de vie, le Gouvernement s'engage à mettre en œuvre certaines actions à caractère social. Ces actions sont réparties à travers les cinq (05) axes stratégiques retenus à cet effet, qui sont déclinés en domaines d'intervention prioritaires qui précisent les actions et les mesures qui seront mises en œuvre au cours de la période 2007-2009. Il s'agit de :

- Axe 1 : Accélération de la croissance ;
- Axe 2 : Développement des infrastructures ;
- Axe 3 : Renforcement du capital humain ;
- Axe 4 : Promotion de la bonne gouvernance ;
- Axe 5 : Développement équilibré et durable de l'espace national.

Le présent chapitre recense les diverses actions proposées ayant pour certaines un caractère typiquement social et pour d'autres une incidence sociale. Une analyse des différents axes permet d'appréhender la dimension sociale de chacun d'eux.

### **6.1.1 Axe 1 : Accélération de la croissance**

Pour assurer aux populations l'amélioration de leur pouvoir d'achat, le Gouvernement s'engage à assurer la stabilité des prix grâce à : (i) la réduction des coûts des facteurs par l'accélération des réformes structurelles ; (ii) la suppression des surcoûts par l'application stricte des règles du marché ; et (iii) la promotion du secteur privé comme moteur de création de richesse et d'emplois

Dans le cadre de la privatisation et du développement du secteur privé, un accent particulier est mis sur les actions clés retenues dans le domaine du foncier, de la fiscalité, de la zone franche industrielle et des nouvelles filières agricoles. Dans ce cadre, le Gouvernement s'engage avec les opérateurs du secteur privé à mettre en œuvre les actions retenues dans la lettre de stratégie renforcée du secteur privé. En outre, le Gouvernement veillera à ce que les investissements soient assortis d'un cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux.



### **6.1.2 Axe 2 : Développement des Infrastructures**

Il est envisagé l'accroissement des ressources financières nécessaires pour répondre adéquatement à la demande croissante de services, l'occupation anarchique des parcelles dans des zones impropres à l'habitation, et enfin, une insuffisance des infrastructures d'assainissement des eaux pluviales, d'évacuation des eaux usées et des déchets solides.

Le gouvernement, à travers le programme de Gestion Urbaine entend : (i) élaborer des documents de planification urbaine tels que les plans directeurs d'urbanisme, les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme , (ii) aménager et assainir les voies urbaines dans les principales villes du Bénin et dans les villes secondaires ; (iii) procéder à la sécurisation foncière et résidentielle ; (iv) identifier et viabiliser des sites d'accueil de logements économiques et sociaux ; (v) promouvoir les opérations immobilières pour accroître l'offre des logements décents et enfin (vi) investir dans les infrastructures d'assainissement dans les villes et en milieu rural.

### **6.1.3 Axe 3 : Renforcement du capital humain**

Le gouvernement envisage de créer des moyens pour favoriser l'insertion dans la vie professionnelle, notamment dans les secteurs porteurs où le Gouvernement entend concentrer ses efforts au cours des prochaines années, en promouvant des filières de formation de courte durée pour former une main-d'œuvre spécialisée et qualifiée qui sera indispensable au développement des grappes de projets à effets d'entraînement. Aussi, entend-t-il continuer de soutenir l'enseignement secondaire et supérieur pour former des cadres compétents et compétitifs pour accélérer la modernisation de l'économie.

La santé est également une dimension essentielle du bien-être de la population et un facteur clé de sa productivité. A cet effet, les actions prévues portent sur : (i) un accès facile aux services de santé et aux soins de qualité ; (ii) une densification des infrastructures sanitaires, d'hygiène et d'assainissement ; et (iii) une lutte contre la malnutrition et une alimentation de mauvaise qualité, la pandémie du VIH/SIDA, les nouvelles endémies et la mutation des endémies connues (le paludisme par exemple).

La lutte contre la pauvreté nécessite la prise en compte des groupes vulnérables à travers un système de protection sociale (PS). Parmi les groupes vulnérables se retrouvent la femme, l'enfant, le handicapé et la personne âgée, pour qui le Gouvernement met l'accent sur : (i) la promotion d'une éducation de développement; (ii) le renforcement de la formation professionnelle en adéquation avec les besoins du marché du travail ; (iii) l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services de santé et de nutrition; et (iv) le renforcement de la protection sociale.

### **6.1.4 Axe 4 : Promotion de la bonne gouvernance**

Le raffermissement de l'autorité de l'Etat est devenu nécessaire afin qu'il assume avec efficacité ses missions régaliennes que sont, entre autres, la sécurité intérieure, la justice et la protection des Béninois dans le monde. Il garantira, à cet effet, autorité et prestige aux représentants de l'Etat dans l'exercice de leurs fonctions et assurera l'indépendance de l'administration vis-à-vis de

tous groupes de pression. Dans ce cadre, il est envisagé, entre autres, de : (i) promouvoir la culture de la reconnaissance du travail bien fait et la pratique de sanctions disciplinaires pour l'incitation aux bonnes pratiques de gestion des affaires publiques ; (ii) instaurer un service civique obligatoire axé sur l'éducation aux valeurs républicaines, au sens de l'Etat, aux devoirs du fonctionnaire, aux systèmes de prévention et d'évitement des pratiques de corruption, de détournement des deniers publics et la communication avec les usagers ; (iii) le renforcement de l'Etat de droit et des libertés individuelles.

### **6.1.5 Axe 5 : Développement équilibré et durable de l'espace national**

Pour corriger les disparités spatiales et réduire considérablement la pauvreté, le Gouvernement veut asseoir tous les efforts de développement sur une répartition équilibrée et durable des activités et des infrastructures dans l'espace. A cet effet, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et la décentralisation constituent ses principaux outils devant accompagner la mise en œuvre des politiques sociales pour une réduction efficiente de la pauvreté. Ainsi, quelques interventions prioritaires à caractère social sont retenues : (i) le développement durable des régions et des localités, dont la sécurisation de la propriété foncière; (ii) l'émergence des pôles de développement et de croissance dont la reconversion des trafiquants des produits dangereux et/ou prohibés dans d'autres domaines d'activités ; et (iii) le renforcement des capacités de gestion environnementale à la base et du cadre de vie.

Toutes les actions proposées n'ont pas un caractère particulièrement social. Cependant, par effet induit, elles concourent à améliorer les conditions de vie des populations. Leur mise en œuvre requiert des moyens appropriés pour lesquels l'Etat doit consentir des efforts.

## **6.2 ANALYSE D'IMPACT FONDEE SUR LES ELASTICITES CROISSANCE NEUTRE A L'INEGALITE**

Les indices de pauvreté présentés dans le chapitre relatif au profil et aux déterminants de la pauvreté sont exploités pour analyser l'impact des politiques publiques. Dans cette perspective, une intervention publique visant un accroissement des revenus de 1% réduirait la sévérité de pauvreté de 2,3% au niveau national avec un effet variable selon le milieu de résidence : -2,4% en milieu rural contre -2,3% en milieu urbain. Un résultat similaire est obtenu avec l'indice de profondeur.

Les départements et les communes étant géographiquement typés selon les activités économiques (agricoles, industrielles ou de services), ils présentent des niveaux de développement très différents corrélés avec le niveau de vie des ménages. Ainsi, une politique économique ou sociale comme celle de la microfinance généralisée pour les pauvres, visant un accroissement des revenus dans toutes les régions (départements ou communes) aura un impact différencié d'une région à une autre. On suppose que le gouvernement est très averse à la pauvreté et on considère, l'élasticité fondée sur l'indice de sévérité. A ce titre une hausse des revenus de 1%, réduirait la pauvreté de 3,5% dans l'Atacora, 3,2% dans le Mono, 2% dans le Littoral et de 1,8% dans l'Alibori.

Par rapport au milieu de résidence, l'effet d'une augmentation de revenu est au moins 1,15 fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural notamment dans les départements du Borgou, des

Collines, du Couffo et du Zou. Une analyse différentielle selon les caractéristiques sociodémographiques permet d'identifier les ménages ruraux dont le chef est très jeune (moins de 25 ans) ou trop âgé (60 ans et plus) comme étant les ménages sur lesquels l'effet d'un accroissement de revenu est plus marqué. En milieu urbain, la tranche d'âge qui retient l'attention est celle des 25-35 ans. Quand on prend en compte le niveau d'instruction, les ménages dont le chef a le niveau du secondaire enregistrent plus d'effet quel que soit le milieu de résidence. S'agissant de la taille, on identifie les ménages de taille moyenne (3 à 4 personnes) lorsque l'analyse d'impact est fondée sur la profondeur de pauvreté et les ménages de taille élevée (5 à 7 personnes) lorsqu'on considère l'indice de sévérité.

Il apparaît ainsi que le retour sur investissement dans l'éducation pourrait se traduire par des gains de revenus substantiels pour atténuer le phénomène de pauvreté. Il en est de même pour une politique d'emploi en faveur des jeunes et des politiques sociales ciblées en faveur des personnes âgées.

**Tableau 6.1 : Elasticités croissance neutre à l'inégalité**

|                                   | Urbain  |         | Rural   |         | Ensemble |         |
|-----------------------------------|---------|---------|---------|---------|----------|---------|
|                                   | alpha=1 | alpha=2 | alpha=1 | alpha=2 | alpha=1  | alpha=2 |
| <b>Département</b>                |         |         |         |         |          |         |
| Alibori                           | -1.682  | -1.881  | -1.797  | -1.842  | -1.777   | -1.848  |
| Atacora                           | -3.125  | -3.868  | -2.964  | -3.308  | -3.024   | -3.503  |
| Atlantique                        | -2.617  | -2.807  | -2.516  | -2.794  | -2.552   | -2.799  |
| Borgou                            | -1.263  | -1.407  | -1.234  | -1.106  | -1.246   | -1.223  |
| Collines                          | -3.121  | -3.570  | -2.529  | -2.847  | -2.655   | -2.985  |
| Couffo                            | -2.987  | -3.544  | -2.454  | -2.713  | -2.546   | -2.838  |
| Donga                             | -1.949  | -2.682  | -2.973  | -3.479  | -2.553   | -3.122  |
| Littoral                          | -1.917  | -1.987  |         |         | -1.917   | -1.987  |
| Mono                              | -3.388  | -4.273  | -2.748  | -3.083  | -2.846   | -3.235  |
| Ouémé                             | -2.119  | -2.365  | -2.444  | -2.846  | -2.299   | -2.620  |
| Plateau                           | -1.934  | -1.728  | -2.280  | -2.652  | -2.169   | -2.309  |
| Zou                               | -2.972  | -3.487  | -2.423  | -2.500  | -2.548   | -2.692  |
| <b>Niveau d'instruction du CM</b> |         |         |         |         |          |         |
| Aucun                             | -1.912  | -2.148  | -2.166  | -2.270  | -2.095   | -2.236  |
| Primaire                          | -2.326  | -2.399  | -2.442  | -2.542  | -2.389   | -2.476  |
| Secondaire                        | -2.623  | -2.616  | -3.614  | -3.437  | -2.867   | -2.794  |
| Supérieur                         | -2.042  | -1.684  | -2.741  | -3.596  | -2.137   | -1.862  |
| <b>Classe d'âge du CM</b>         |         |         |         |         |          |         |
| Moins de 25 ans                   | -1.473  | -1.329  | -3.492  | -3.173  | -2.613   | -2.168  |
| [25 ; 35[                         | -2.590  | -2.731  | -2.233  | -2.375  | -2.343   | -2.479  |
| [35 ; 45[                         | -2.189  | -2.185  | -2.242  | -2.328  | -2.222   | -2.275  |
| [45 ; 60[                         | -2.102  | -2.232  | -2.203  | -2.294  | -2.162   | -2.269  |
| 60 ans et plus                    | -1.872  | -2.292  | -2.338  | -2.392  | -2.183   | -2.358  |
| <b>Taille de ménage</b>           |         |         |         |         |          |         |
| Moins de 3 personnes              | -2.018  | -1.989  | -2.499  | -2.360  | -2.289   | -2.189  |

|                       | Urbain  |         | Rural   |         | Ensemble |         |
|-----------------------|---------|---------|---------|---------|----------|---------|
|                       | alpha=1 | alpha=2 | alpha=1 | alpha=2 | alpha=1  | alpha=2 |
| 3 à 4 personnes       | -2.483  | -2.476  | -2.758  | -2.662  | -2.641   | -2.581  |
| 5 à 7 personnes       | -2.396  | -2.552  | -2.476  | -2.718  | -2.446   | -2.653  |
| 8 personnes et plus   | -1.864  | -2.042  | -2.031  | -2.088  | -1.976   | -2.073  |
| <b>Eau de boisson</b> |         |         |         |         |          |         |
| Eau non potable       | -1.832  | -1.951  | -2.247  | -2.358  | -2.131   | -2.236  |
| Eau potable           | -2.310  | -2.463  | -2.282  | -2.344  | -2.294   | -2.393  |
| Total                 | -2.153  | -2.281  | -2.265  | -2.350  | -2.225   | -2.325  |

*Source : EMICoV, 2006*

Une analyse plus fine des élasticités selon les postes usuels de dépense permet de mettre en évidence l'impact négatif d'une hausse des prix sur la pauvreté. Au niveau national, une augmentation des prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées de 1% aggraverait d'autant l'indice de sévérité de la pauvreté. Outre le poste « alimentation et boissons non alcoolisées », la hausse des prix des postes « logement et électricité », « hôtel et restaurant », « habillement et chaussures », « transport » et « santé » aggrave l'inégalité parmi les pauvres de 0,45%, 0,35%, 0,15%, 0,12% et 0,08% respectivement.

Quel que soit le milieu de résidence, la hausse des prix des postes « alimentation et boissons non alcoolisées », « logement et électricité », « Meubles articles de ménages et entretien courant » « hôtel et restaurant », « habillement et chaussures » et « biens et services divers » affecte davantage les pauvres que les non-pauvres. Ces produits pourraient être subventionnés. En milieu rural, on rajouterait le poste « habillement et chaussures ».

**Tableau 6.2 : Elasticités et Indices pro-pauvres selon les postes de dépenses**

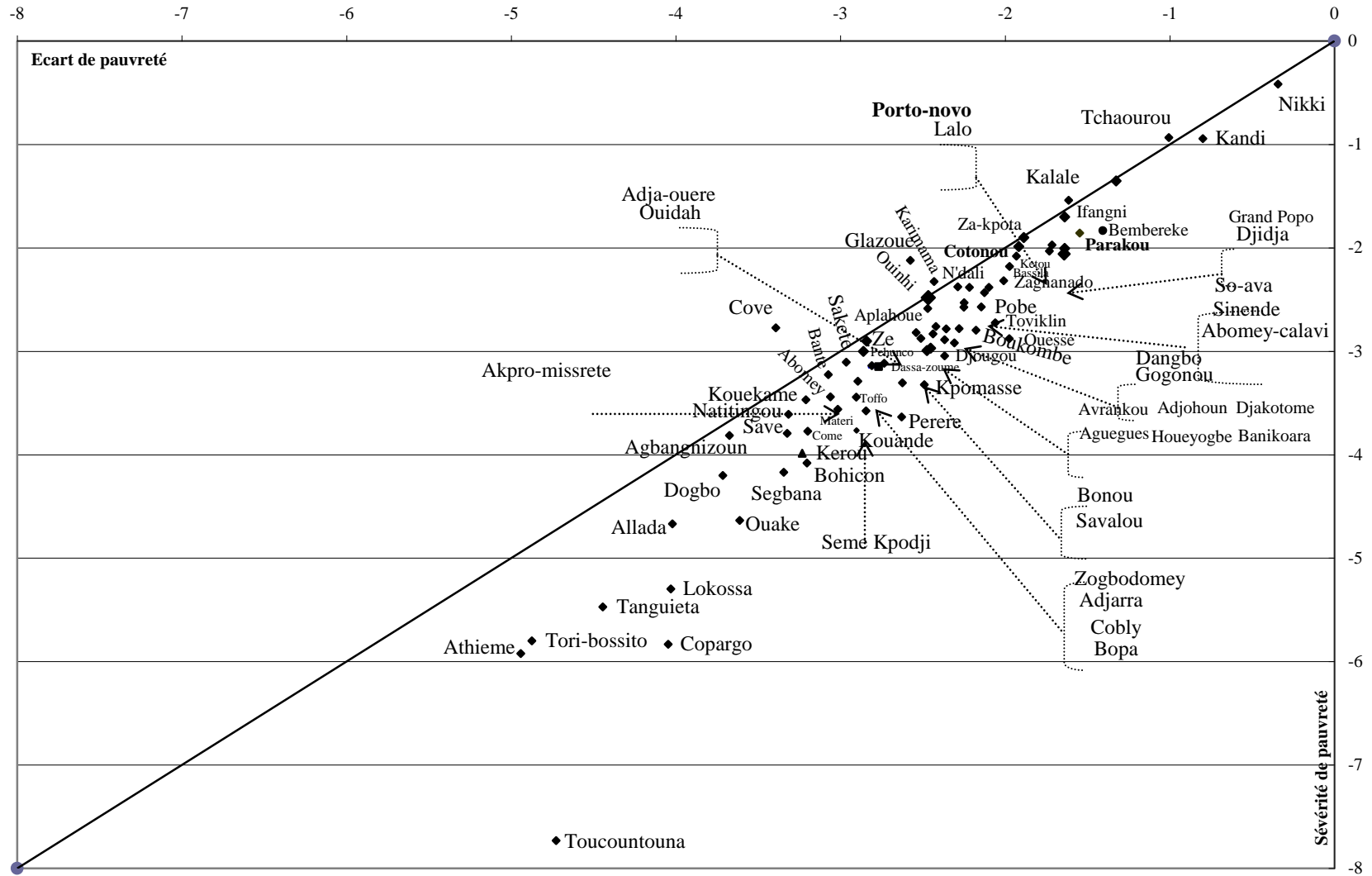
|  | Structure de consommation | Profondeur de pauvreté |                   | Sévérité de pauvreté |                   |
|--|---------------------------|------------------------|-------------------|----------------------|-------------------|
|  |                           | Elasticité             | Indice pro-pauvre | Elasticité           | Indice pro-pauvre |
| <b><i>Milieu urbain</i></b>                      |                           |                        |                   |                      |                   |
| Alimentation et boissons non alcoolisées         | 32.81                     | 0.892                  | 1.262             | 0.968                | 1.294             |
| Boissons alcoolisées et tabacs                   | 0.85                      | 0.010                  | 0.567             | 0.010                | 0.529             |
| Habillement et chaussures                        | 6.43                      | 0.127                  | 0.916             | 0.133                | 0.909             |
| Logement et électricité                          | 19.73                     | 0.439                  | 1.035             | 0.469                | 1.042             |
| Meubles articles de ménages et entretien courant | 2.22                      | 0.048                  | 1.009             | 0.052                | 1.034             |
| Santé  | 4.36                      | 0.070                  | 0.742             | 0.068                | 0.686             |
| Transports                                       | 11.12                     | 0.135                  | 0.565             | 0.135                | 0.533             |
| Communication                                    | 3.12                      | 0.024                  | 0.353             | 0.020                | 0.275             |
| Loisir, culture                                  | 1.15                      | 0.024                  | 0.968             | 0.024                | 0.904             |
| Enseignement                                     | 1.41                      | 0.008                  | 0.263             | 0.008                | 0.258             |
| Hôtel et restaurant                              | 15.54                     | 0.319                  | 0.952             | 0.334                | 0.942             |
| Biens et services divers                         | 1.27                      | 0.038                  | 1.383             | 0.039                | 1.343             |
| <b><i>Milieu rural</i></b>                       |                           |                        |                   |                      |                   |
| Alimentation et boissons non alcoolisées         | 40.46                     | 0.991                  | 1.081             | 1.009                | 1.062             |
| Boissons alcoolisées et tabacs                   | 0.96                      | 0.024                  | 1.111             | 0.029                | 1.289             |
| Habillement et chaussures                        | 6.11                      | 0.151                  | 1.091             | 0.160                | 1.111             |
| Logement et électricité                          | 13.97                     | 0.404                  | 1.277             | 0.443                | 1.348             |
| Meubles articles de ménages et entretien courant | 2.22                      | 0.055                  | 1.099             | 0.064                | 1.219             |
| Santé  | 5.55                      | 0.088                  | 0.701             | 0.087                | 0.669             |
| Transports                                       | 9.23                      | 0.116                  | 0.553             | 0.115                | 0.529             |
| Communication                                    | 0.67                      | 0.004                  | 0.240             | 0.004                | 0.226             |
| Loisir, culture                                  | 1.04                      | 0.019                  | 0.818             | 0.020                | 0.833             |
| Enseignement                                     | 0.60                      | 0.004                  | 0.283             | 0.004                | 0.263             |
| Hôtel et restaurant                              | 17.09                     | 0.349                  | 0.901             | 0.361                | 0.899             |
| Biens et services divers                         | 2.12                      | 0.049                  | 1.021             | 0.051                | 1.021             |
| <b><i>Ensemble des deux milieux</i></b>          |                           |                        |                   |                      |                   |
| Alimentation et boissons non alcoolisées         | 36.40                     | 0.955                  | 1.179             | 0.994                | 1.175             |
| Boissons alcoolisées et tabacs                   | 0.90                      | 0.019                  | 0.957             | 0.022                | 1.060             |
| Habillement et chaussures                        | 6.28                      | 0.142                  | 1.018             | 0.150                | 1.027             |
| Logement et électricité                          | 17.03                     | 0.417                  | 1.101             | 0.452                | 1.143             |
| Meubles articles de ménages et entretien courant | 2.22                      | 0.053                  | 1.067             | 0.059                | 1.153             |
| Santé  | 4.92                      | 0.081                  | 0.744             | 0.080                | 0.703             |
| Transports                                       | 10.24                     | 0.123                  | 0.539             | 0.122                | 0.514             |
| Communication                                    | 1.97                      | 0.011                  | 0.248             | 0.009                | 0.205             |
| Loisir, culture                                  | 1.09                      | 0.021                  | 0.858             | 0.022                | 0.845             |
| Enseignement                                     | 1.03                      | 0.005                  | 0.233             | 0.005                | 0.224             |
| Hôtel et restaurant                              | 16.27                     | 0.338                  | 0.934             | 0.351                | 0.928             |
| Biens et services divers                         | 1.67                      | 0.045                  | 1.211             | 0.046                | 1.198             |

*Source : EMICoV, 2006*

### 6.3 CIBLAGE DES COMMUNES EN FONCTION DES OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT

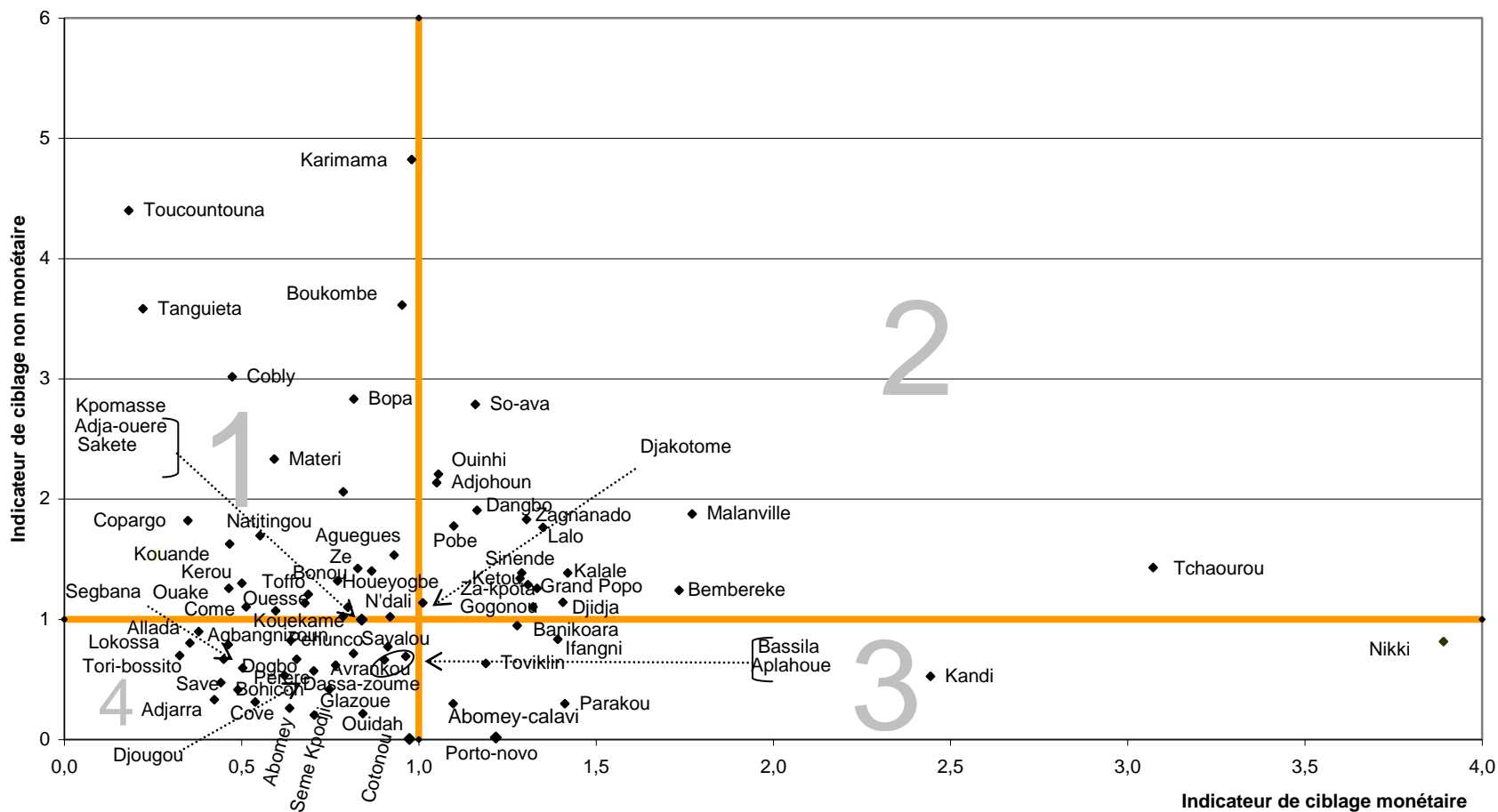
En restant toujours dans l'hypothèse selon laquelle le Gouvernement est très averse à la pauvreté et se fixe par conséquent pour objectif de réduire les inégalités parmi les pauvres ainsi que l'écart de pauvreté. Dans cette perspective, l'analyse faite au niveau des départements cache les disparités qui s'observent au niveau des communes. A cet égard, le graphique 6.1 montre le positionnement des communes en fonction de l'indice de sévérité et de l'indice de profondeur. Au dessus de la première bissectrice, se trouvent les communes dans lesquelles l'impact d'une hausse de revenu ou de la dépense a un effet plus marqué sur la sévérité de la pauvreté que sur la profondeur. C'est ainsi qu'à Toucountouna, Copargo et Athiémé, une augmentation du revenu réduirait de plus de 5% la sévérité de pauvreté pour une baisse de la profondeur se situant entre 4% et 5%. A l'inverse, l'effet d'une hausse des revenus serait d'autant faible sur la sévérité et plus réduit sur l'écart de pauvreté que la commune se situe plus à droite sur le graphique. C'est le cas de Nikki, Kandi et Tchaourou.

**Graphique 6.1 : Nuage des communes en fonction des élasticités croissance fondées sur la sévérité et l'écart de pauvreté**



Source :EMICoV, 2006

**Graphique 6.2 : Nuage des communes en fonction des indicateurs de ciblage**

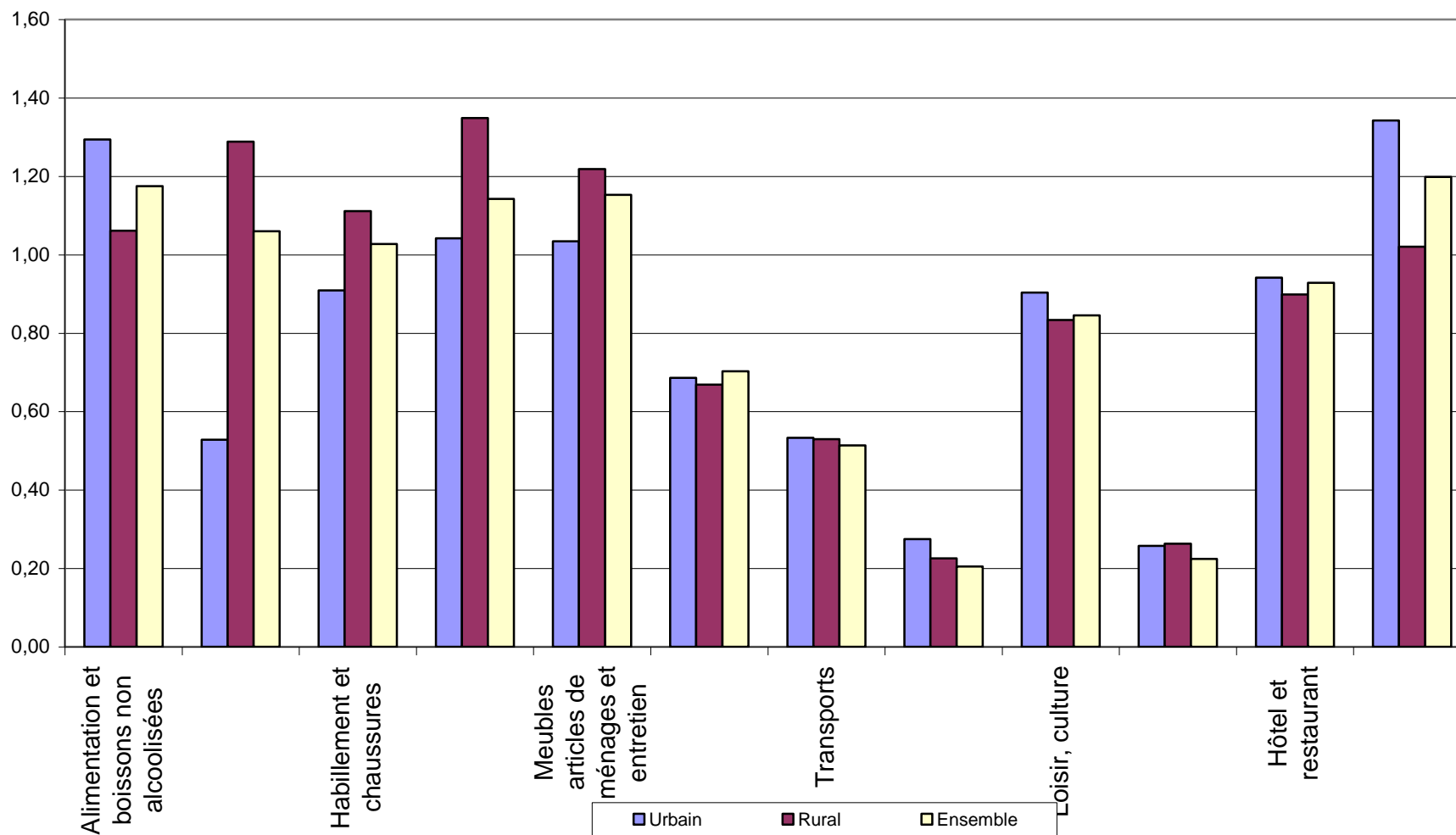


Source :EMICoV, 2006

**Lecture :** Zone 1 : zone ciblée à l'aide de l'indicateur non monétaire seulement ; Zone 2 : zone ciblée par les indicateurs monétaire et non monétaire ; Zone 3 : zone ciblée à l'aide de l'indicateur de l'indicateur monétaire seulement ; Zone 4 : zone non ciblée regroupant les communes urbaines et celles dont les ménages sont à l'aise du point de vue de la satisfaction des besoins essentiels



**Graphique 6.3 :** Indices pro-pauvres fondés sur l'indice de sévérité selon le milieu de résidence et le poste de dépense



Source : EMICoV, 2006

**Tableau 6.3 :** Elasticité croissance neutre à l'inégalité par commune

| Commune       | Elasticité Croissance |          | Elasticité Croissance normalisée<br>(Cotonou=1) |          |
|---------------|-----------------------|----------|---|----------|
|               | alpha =1              | alpha =2 | alpha =1  | alpha =2 |
| Banikoara     | -2.31                 | -2.92    | 1.20  | 1.47     |
| Gogonou       | -2.25                 | -2.57    | 1.17  | 1.30     |
| Kandi         | -0.80                 | -0.94    | 0.42  | 0.48     |
| Karimama      | -2.43                 | -2.32    | 1.27  | 1.17     |
| Malanville    | -1.33                 | -1.35    | 0.69  | 0.68     |
| Ségbana       | -3.34                 | -4.17    | 1.74  | 2.10     |
| Boukombe      | -2.18                 | -2.80    | 1.14  | 1.41     |
| Cobly         | -2.83                 | -2.97    | 1.47  | 1.49     |
| Kérou         | -3.23                 | -3.99    | 1.69  | 2.01     |
| Kouandé       | -2.90                 | -3.77    | 1.51  | 1.89     |
| Matéri        | -3.02                 | -3.56    | 1.57  | 1.79     |
| Natitingou    | -3.32                 | -3.61    | 1.73  | 1.82     |
| Péhunco       | -2.86                 | -3.00    | 1.49  | 1.51     |
| Tanguiéta     | -4.44                 | -5.47    | 2.32  | 2.75     |
| Toucountouna  | -4.73                 | -7.73    | 2.47  | 3.89     |
| Abomey-Calavi | -2.10                 | -2.38    | 1.09  | 1.20     |
| Allada        | -4.02                 | -4.67    | 2.10  | 2.35     |
| Kpomassè      | -2.49                 | -3.32    | 1.30  | 1.67     |
| Ouidah        | -2.51                 | -2.87    | 1.31  | 1.45     |
| So-ava        | -2.22                 | -2.38    | 1.16  | 1.20     |
| Toffo         | -2.90                 | -3.44    | 1.51  | 1.73     |
| Tori-bossito  | -4.87                 | -5.80    | 2.54  | 2.92     |
| Zè            | -2.84                 | -2.90    | 1.48  | 1.46     |
| Bembèrèkè     | -1.41                 | -1.83    | 0.73  | 0.92     |
| Kalalé        | -1.61                 | -1.54    | 0.84  | 0.77     |
| N'dali        | -2.29                 | -2.38    | 1.19  | 1.20     |
| Nikki         | -0.34                 | -0.42    | 0.18  | 0.21     |
| Parakou       | -1.55                 | -1.86    | 0.81  | 0.93     |
| Pèrèrè        | -2.63                 | -3.64    | 1.37  | 1.83     |
| Sinendé       | -2.13                 | -2.43    | 1.11  | 1.22     |
| Tchaourou     | -1.01                 | -0.93    | 0.52  | 0.47     |
| Bante         | -3.07                 | -3.23    | 1.60  | 1.62     |
| Dassa-zoumè   | -2.62                 | -3.31    | 1.37  | 1.66     |
| Glazoué       | -2.58                 | -2.12    | 1.34  | 1.07     |
| Ouèssè        | -1.98                 | -2.88    | 1.03  | 1.45     |
| Savalou       | -2.48                 | -2.99    | 1.29  | 1.51     |
| Savè          | -3.32                 | -3.80    | 1.73  | 1.91     |
| Aplahoué      | -2.47                 | -2.59    | 1.29  | 1.30     |
| Djakotomè     | -2.28                 | -2.78    | 1.19  | 1.40     |
| Dogbo         | -3.71                 | -4.20    | 1.94  | 2.11     |
| Klouékanmey   | -3.21                 | -3.47    | 1.67  | 1.75     |
| Lalo          | -1.73                 | -2.03    | 0.90  | 1.02     |

*Source : EMICoV, 2006*

**Tableau 6.3** : Elasticité croissance neutre à l'inégalité par commune (suite)

| Communes        | Elasticité Croissance |          | Elasticité Croissance normalisée<br>(Cotonou=1) |          |
|-----------------|-----------------------|----------|---|----------|
|                 | alpha =1              | alpha =2 | alpha =1  | alpha =2 |
| Toviklin        | -2.06                 | -2.72    | 1.07  | 1.37     |
| Bassila         | -1.97                 | -2.18    | 1.03  | 1.10     |
| Copargo         | -4.05                 | -5.83    | 2.11  | 2.94     |
| Djougou         | -2.37                 | -3.04    | 1.23  | 1.53     |
| Ouaké           | -3.61                 | -4.64    | 1.88  | 2.33     |
| Cotonou         | -1.92                 | -1.99    | 1.00  | 1.00     |
| Athiéomé        | -4.94                 | -5.92    | 2.58  | 2.98     |
| Bopa            | -2.77                 | -3.15    | 1.44  | 1.59     |
| Comè            | -3.20                 | -3.77    | 1.67  | 1.90     |
| Grand Popo      | -1.64                 | -2.06    | 0.86  | 1.04     |
| Houéyogbé       | -2.37                 | -2.89    | 1.24  | 1.45     |
| Lokossa         | -4.03                 | -5.30    | 2.10  | 2.67     |
| Adjarra         | -2.80                 | -3.14    | 1.46  | 1.58     |
| Adjohoun        | -2.36                 | -2.78    | 1.23  | 1.40     |
| Aguégués        | -2.44                 | -2.83    | 1.27  | 1.43     |
| Akpro-Misséréte | -2.89                 | -3.29    | 1.51  | 1.66     |
| Avrankou        | -2.42                 | -2.76    | 1.26  | 1.39     |
| Bonou           | -2.45                 | -2.97    | 1.28  | 1.49     |
| Dangbo          | -2.25                 | -2.53    | 1.17  | 1.27     |
| Porto-novo      | -1.72                 | -1.97    | 0.89  | 0.99     |
| Sèmè Kpodji     | -2.85                 | -3.58    | 1.48  | 1.80     |
| Adja-Ouèrè      | -2.54                 | -2.82    | 1.33  | 1.42     |
| Ifangni         | -1.64                 | -1.70    | 0.86  | 0.86     |
| Kétou           | -1.93                 | -2.08    | 1.01  | 1.05     |
| Pobè            | -2.15                 | -2.57    | 1.12  | 1.29     |
| Sakété          | -2.96                 | -3.11    | 1.55  | 1.56     |
| Abomey          | -3.06                 | -3.44    | 1.60  | 1.73     |
| Agbangnizoun    | -3.67                 | -3.81    | 1.92  | 1.92     |
| Bohicon         | -3.20                 | -4.08    | 1.67  | 2.05     |
| Covè            | -3.39                 | -2.77    | 1.77  | 1.40     |
| Djidja          | -1.64                 | -2.01    | 0.85  | 1.01     |
| Ouinhi          | -2.47                 | -2.48    | 1.29  | 1.25     |
| Zagnanado       | -2.01                 | -2.32    | 1.05  | 1.17     |
| Za-kpota        | -1.89                 | -1.90    | 0.98  | 0.96     |
| Zogbodomey      | -2.73                 | -3.12    | 1.43  | 1.57     |

*Source* : EMICoV, 2006

## 6.4 SIMULATION D'IMPACTS

Dans la perspective de l'émergence du Bénin, le gouvernement s'appuie, entre autres, sur le développement des pôles de développement, la politique des grands travaux, la diversification de la production agricole et le renforcement du capital humain.

Pour simuler l'impact de la mise en œuvre des différentes politiques à mettre en œuvre dans ce cadre, on combine deux approches méthodologiques.

La première vise à synthétiser l'évolution de l'économie béninoise sur une longue période par un modèle dynamique avec les trois équations suivantes :

- Une équation de croissance qui prend en compte l'effet de rattrapage, l'évolution des dépenses de l'Etat, celle de l'investissement et de l'ouverture commerciale, et l'évolution des prix (prix à la consommation et taux d'intérêt) ;
- Une fonction de l'ouverture commerciale combinant les relations habituelles d'importation et d'exportation ; elle dépend de l'investissement, de la production intérieure et des dépenses de l'Etat ;
- Une fonction de consommation agrégée qui prend en compte l'évolution de la croissance, les dépenses publiques et les prix.

$$\begin{aligned}\Delta \ln PIB &= f(\Delta \ln PIB_{-1}, Inv, G, \Pi, Openess) \\ Openess &= g(Inv, PIB, G) \\ \Delta \ln C &= f(\Delta \ln C_{-1}, \ln PIB, G, \Pi)\end{aligned}\quad (1)$$

La deuxième approche fondée sur les données de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages exploite les relations entre, d'une part, les dépenses de consommation et les variables sociodémographiques des ménages et d'autre part, entre la santé de l'enfant et les caractéristiques du ménage, pour analyser l'impact des politiques économiques et sociales sur le niveau des ménages et la santé des enfants.

### Approche économétrique

D'après ce qui précède, le taux de croissance du PIB réel ; celui de la consommation finale des ménages et le niveau d'investissement global sont déterminés par le modèle économétrique suivant :

$$\begin{aligned}\Delta \ln PIB_t &= \alpha_1 \ln PIB_{t-1} + \beta_1 \ln Inv_t + \gamma_1 \ln G_t + \eta_1 Openess_t + \mu_1 \ln \pi + \varepsilon_{1,t} \\ Openess_t &= \gamma_2 \ln G_t + \eta_2 \ln PIB_t + \mu_2 \ln Inv_t + \varepsilon_{2,t} \\ \Delta \ln C_t &= \alpha_3 \ln C_{t-1} + \beta_3 \ln PIB_t + \gamma_3 \ln G_t + \mu_3 \ln \pi_t + \varepsilon_{3,t}\end{aligned}$$

### Avec

$PIB_t$ , le pib réel de la période t ;  
 $Inv_t$ , la formation brute de capital fixe à prix constant de la période t ;  
 $G_t$ , Consommation finale de l'Etat à prix constant de la période t ;  
 $Openess_t$ , la mesure de l'ouverture commerciale de la période t défini par le rapport (Importation+Exportation)/PIB ;

$\pi_t$ , l'indice du déflateur du PIB ;  
 $C_t$ , la consommation des ménages à prix constant.

La première équation est un modèle de croissance avec un effet de retard dans lequel on considère que les principaux déterminants de croissance sont l'investissement, l'ouverture commerciale et les interventions publiques pour tenir compte de la volonté des pouvoirs publics de participer activement au renouveau économique.

Dans cette équation, le taux de croissance du PIB à la période  $t$  est fonction du taux de croissance de la période précédente, de l'investissement, du degré d'ouverture de l'économie et du niveau des dépenses publiques. Cette équation est une équation de rattrapage qui explique l'effet de la croissance de la période antérieure sur la période courante.

La deuxième équation modélise l'ouverture commerciale en combinant les fonctions d'importation et d'exportation habituelles en considérant le rapport de dépendance  $(M+X)/\text{PIB}$ . Les facteurs déterminants de l'ouverture commerciale sont la production intérieure mesurée par le produit intérieur brut, les dépenses de l'état et l'investissement.

La dernière équation est celle de consommation qui permet de mesurer l'impact de la croissance des dépenses publiques, du PIB sur le niveau de vie de la population. C'est également une équation de rattrapage qui considère que le ménage représentatif ajuste sa consommation courante en fonction de ses habitudes de consommation et de l'évolution de la conjoncture.

Pour estimer ce modèle, on utilise l'approche basée sur la cointégration des modèles autorégressifs à retards échelonnés (ARDL) développée par Pesaran et Shin (1999). Le principal avantage de cette approche est qu'elle est utilisée avec moins de regard sur les propriétés de stationnarité des variables retenues. Par ailleurs, elle permet de faire l'inférence sur les paramètres de long terme ; ce qui n'est pas possible avec les méthodes standard de cointégration telles que les modèles vectoriels autorégressifs (VAR) de Johansen (1989) et les modèles unidimensionnels de Engle et Granger (1987).

Les données utilisées sont extraites de la base de données de la Banque Mondiale et portent sur la période 1960-2003. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-après.

**Equation 1 : Estimation du modèle à correction d'erreur déduite du modèle ARDL(4,3,2,0,0)**

| Regresseurs | Coefficient | Standard Error | T-Ratio | Prob  |
|-------------|-------------|----------------|---------|-------|
| dLGDP1      | 0.0493      | 0.012          | 4.045   | 0.001 |
| dLGDP2      | 0.0363      | 0.010          | 3.547   | 0.001 |
| dLGDP3      | 0.0025      | 0.001          | 2.209   | 0.035 |
| dLFBCF      | 0.0022      | 0.001          | 1.756   | 0.090 |
| dLFBCF1     | 0.0018      | 0.001          | 1.265   | 0.216 |
| dLFBCF2     | 0.0027      | 0.001          | 2.093   | 0.045 |
| dLG         | 0.0110      | 0.035          | 0.309   | 0.760 |
| dLG1        | 0.1721      | 0.044          | 3.946   | 0.000 |
| dLPI        | 0.0441      | 0.024          | 1.816   | 0.080 |
| dOPENESS    | 0.0789      | 0.035          | 2.277   | 0.030 |
| ecm(-1)     | 0.0034      | 0.040          | 0.084   | 0.933 |

Avec

$$\text{ecm} = \text{LGDP} - 1.0790 * \text{LFBCF} - 2.2778 * \text{LG} + 12.9636 * \text{LPI} + 2.31882 * \text{OPENESS}$$

|                            |        |                            |         |
|----------------------------|--------|----------------------------|---------|
| R-Squared                  | 0.727  | R-Bar-Squared              | 0.606   |
| S.E. of Regression         | 0.020  | F-stat. F( 10, 29)         | 7.187   |
| Mean of Dependent Variable | 0.035  | S.D. of Dependent Variable | 0.031   |
| Residual Sum of Squares    | 0.010  | Equation Log-likelihood    | 108.168 |
| Akaike Info. Criterion     | 95.168 | Schwarz Bayesian Criterion | 84.190  |
| DW-statistic               | 2.112  |                            |         |

**Equation 2 : Estimation du modèle à correction d'erreur déduite du modèle ARDL(2,0,0,0)**

| Regressor | Coefficient | Standard Error | T-Ratio | Prob  |
|-----------|-------------|----------------|---------|-------|
| dOPENESS1 | 0.293       | 0.1510         | 1.942   | 0.060 |
| dLFBCF    | 0.001       | 0.0020         | 0.418   | 0.679 |
| dLGDP     | -0.011      | 0.0059         | -1.866  | 0.070 |
| dLG       | 0.121       | 0.0632         | 1.922   | 0.063 |
| ecm(-1)   | -0.169      | 0.0745         | -2.264  | 0.030 |

Avec

$$\text{ecm} = \text{OPENESS} - 0.0050645 * \text{LFBCF} + 0.65164 * \text{LGDP} - 0.071981 * \text{LG}$$

|                            |        |                            |        |
|----------------------------|--------|----------------------------|--------|
| R-Squared                  | 0.275  | R-Bar-Squared              | 0.195  |
| S.E. of Regression         | 0.064  | F-stat. F( 4, 36)          | 3.417  |
| Mean of Dependent Variable | 0.005  | S.D. of Dependent Variable | 0.071  |
| Residual Sum of Squares    | 0.148  | Equation Log-likelihood    | 57.091 |
| Akaike Info. Criterion     | 52.091 | Schwarz Bayesian Criterion | 47.807 |
| DW-statistic               | 1.862  |                            |        |

**Equation 3 : Estimation du modèle à correction d'erreur déduite du modèle ARDL(1,1,0,0)**

| Regressor | Coefficient | Standard Error | T-Ratio | Prob  |
|-----------|-------------|----------------|---------|-------|
| dLGDP     | 1.071       | 0.3053         | 3.507   | 0.001 |
| dLG       | 0.099       | 0.0767         | 1.297   | 0.203 |
| dLPI      | -0.013      | 0.0273         | -0.481  | 0.633 |
| ecm(-1)   | -0.399      | 0.1352         | -2.953  | 0.006 |

Avec  $ecm = LCONSFIN - 0.76935*LGDP - 0.24926*LG + 0.032864*LPI$

|                            |        |                            |        |
|----------------------------|--------|----------------------------|--------|
| R-Squared                  | 0.442  | R-Bar-Squared              | 0.379  |
| S.E. of Regression         | 0.057  | F-stat. F( 3, 36)          | 9.257  |
| Mean of Dependent Variable | 0.036  | S.D. of Dependent Variable | 0.073  |
| Residual Sum of Squares    | 0.115  | Equation Log-likelihood    | 60.235 |
| Akaike Info. Criterion     | 55.235 | Schwarz Bayesian Criterion | 51.013 |
| DW-statistic               | 1.851  |                            |        |

Les paramètres estimés ont en général les signes attendus. Ils sont utilisés pour simuler l'évolution du taux de croissance du PIB réel et de la consommation finale des ménages. Le tableau qui suit fait la synthèse des résultats en fonction des hypothèses retenues.

**Tableau 6.4 : Simulation de l'évolution des indicateurs macroéconomiques**

|  | Année     |           |           |           |           |           |           |            |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
|  | 2008      | 2009      | 2010      | 2011      | 2012      | 2013      | 2014      | 2015       |
| <b>Hypothèses</b>                            |           |           |           |           |           |           |           |            |
| Taux de croissance des investissements       | 0.427     | 0.2       | 0.05      | 0.03      | 0.03      | 0.03      | 0.03      | 0.03       |
| Taux de croissance des dépenses publiques    | 0.161     | 0.05      | 0.03      | 0.05      | 0.05      | 0.05      | 0.05      | 0.05       |
| Déflateur du PIB                             | 0.02      | 0.02      | 0.02      | 0.02      | 0.01      | 0.01      | 0.01      | 0.01       |
| Population                                   | 8 202 071 | 8 468 638 | 8 743 869 | 9 028 045 | 9 321 456 | 9 624 403 | 9 937 196 | 10 260 155 |
| <b>Résultats</b>                             |           |           |           |           |           |           |           |            |
| taux de croissance du PIB réel               | 0.055     | 0.095     | 0.108     | 0.147     | 0.220     | 0.102     | 0.107     | 0.103      |
| Variation du degré d'ouverture               | 0.137     | 0.505     | 0.863     | 1.482     | 2.537     | 1.443     | 2.458     | 2.511      |
| taux de croissance de la consommation finale | 0.095     | 0.104     | 0.102     | 0.109     | 0.113     | 0.073     | 0.066     | 0.055      |
| <b>Implications</b>                          |           |           |           |           |           |           |           |            |
| PIB courant (en milliards FCFA)              | 2 846     | 3 180     | 3 594     | 4 204     | 5 178     | 5 763     | 6 440     | 7 177      |
| PIB nominal par tête (FCFA par an)           | 346 931   | 375 451   | 411 053   | 465 617   | 555 471   | 598 765   | 648 110   | 699 525    |
| FBCF courant (milliards FCFA)                | 645       | 803       | 861       | 905       | 933       | 971       | 1 010     | 1 052      |
| Taux d'investissement (FBCF/PIB)             | 0.227     | 0.253     | 0.240     | 0.215     | 0.180     | 0.168     | 0.157     | 0.147      |

Source : EMICoV, 2006

Le tableau 6.4 indique sous les hypothèses retenues que le taux de croissance de l'économie béninoise va croître de 5% à 22% sur la période 2008-2012 et se stabiliser autour de 10% sur la période 2013-2015. La consommation finale des ménages sur la période 2008-2015 varie entre 5% et 12% ; le PIB/tête évalué 346 931 FCFA en 2008 passerait à 699 525 FCFA en 2015.

Au niveau micro-économique, le tableau ci-après présente les paramètres  $\beta$  estimés et leur écart-type ainsi que les estimations des paramètres du modèle logistique retenu pour la variance  $\sigma_u^2$  dans le modèle de consommation présenté dans l'encadré 2.

L'analyse des résultats fait appel à plusieurs commentaires. En premier lieu, on note tant en milieu urbain qu'en milieu rural, l'effet positif significatif du nombre d'années d'étude du chef de ménage et des taux nets de scolarisation des enfants de 6-14 ans dans le primaire sur la moyenne conditionnelle du logarithme des dépenses par tête. Ainsi, l'augmentation du nombre d'années d'étude du chef de ménage d'un an, accroîtrait les dépenses de consommation de 3% quel que soit le milieu de résidence. L'effet d'une hausse du taux net de scolarisation est plus marqué en milieu urbain ; une hausse du taux net de scolarisation d'un point de pourcentage augmenterait de 0,80% les dépenses par tête en milieu urbain contre 0,30% en milieu rural. Ceci met en évidence le rôle important que joue le capital humain dans la détermination du niveau de vie du ménage et son impact différencié selon le milieu de résidence.

En second lieu, on note l'effet positif significatif de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable. Cet effet est d'autant plus marqué que le ménage vit en milieu urbain. Par ailleurs, l'existence d'une relation non linéaire entre les dépenses de consommation et la taille du ménage met en exergue les économies d'échelle dans la consommation de biens collectifs dans le ménage.

D'une façon générale, l'effet des variables sociodémographiques et communautaires est d'ampleur variable d'un milieu de résidence à l'autre. Ce qui suggère des politiques sociales différenciées qui sont confortées par les résultats de l'estimation du modèle d'hétéroscédasticité des résidus qui rejettent l'hypothèse d'homoscédasticité.

En ce qui concerne l'impact des variables socio-démographiques sur la variance du résidu, il est non linéaire pour la taille et l'âge. S'agissant du nombre d'années d'étude du chef de ménage et du taux net de scolarisation, l'effet est respectivement positif et négatif. L'impact de la variation de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable est négatif mais significatif seulement en milieu urbain.



**Tableau 6.5** : Régression du logarithme des dépenses par tête sur les variables socio-économiques et démographiques du ménage et les variables socio-communautaires

|   | Coefficient                    | Std    | t-stat     |     | Coefficient         | Std    | t-stat     |     |
|---|--------------------------------|--------|------------|-----|---------------------|--------|------------|-----|
|   | <b>Milieu urbain</b>           |        |            |     | <b>Milieu rural</b> |        |            |     |
|   | <b>Régression linéaire</b>     |        |            |     |                     |        |            |     |
| Variable dépendante :                                   |                                |        |            |     |                     |        |            |     |
| logarithme des dépenses par tête                        |                                |        |            |     |                     |        |            |     |
| Taille du ménage  | -0,3478                        | 0,0169 | -20,55     | *** | -0,2950             | 0,0145 | -20,38     | *** |
| Taille au carré   | 0,0236                         | 0,0019 | 12,33      | *** | 0,0201              | 0,0017 | 11,61      | *** |
| Taille au cube  | -0,0005                        | 0,0001 | -9,09      | *** | -0,0004             | 0,0001 | -7,15      | *** |
| Age du CM   | 0,0360                         | 0,0163 | 2,2        | **  | 0,0155              | 0,0106 | 1,46       |     |
| Age au carré  | -0,0005                        | 0,0003 | -1,35      |     | -0,0002             | 0,0002 | -1,08      |     |
| Age au cube   | 0,0000                         | 0,0000 | 0,51       |     | 0,0000              | 0,0000 | 0,57       |     |
| Nombre d'années d'étude                                 | 0,0269                         | 0,0040 | 6,81       | *** | 0,0290              | 0,0043 | 6,8        | *** |
| Indicatrice d'exercice d'une activité                   | -0,0110                        | 0,0170 | -0,65      |     | -0,0050             | 0,0175 | -0,29      |     |
| Taux net de scolarisation des 6-14 ans                  | 0,8028                         | 0,0743 | 10,8       | *** | 0,2981              | 0,0396 | 7,52       | *** |
| Proportion de la population ayant accès à l'eau potable | 0,5874                         | 0,0441 | 13,31      | *** | 0,2407              | 0,0223 | 10,8       | *** |
| Constante   | 11,2668                        | 0,2455 | 45,9       | *** | 11,8529             | 0,1629 | 72,77      | *** |
| Nombre d'observations                                   | 6463                           |        | R2 =0,3485 |     | 9416                |        | R2 =0,1904 |     |
| <b>Variable dépendante :</b>                            |                                |        |            |     |                     |        |            |     |
| <b>Résidu au carré</b>                                  | <b>Régression non linéaire</b> |        |            |     |                     |        |            |     |
| Taille du ménage  | -0,2051                        | 0,0504 | -4,07      | *** | -0,0857             | 0,0317 | -2,7       | *** |
| Taille au carré   | 0,0249                         | 0,0068 | 3,68       | *** | 0,0083              | 0,0029 | 2,86       | *** |
| Taille au cube  | -0,0008                        | 0,0003 | -3,29      | *** | -0,0001             | 0,0001 | -1,31      | *** |
| Age du CM   | -0,1222                        | 0,0133 | -9,21      | *** | -0,1174             | 0,0215 | -5,46      | *** |
| Age au carré  | 0,0027                         | 0,0003 | 8,18       | *** | 0,0024              | 0,0005 | 5,08       | *** |
| Age au cube   | 0,0000                         | 0,0000 | -6,65      | *** | 0,0000              | 0,0000 | -4,64      | *** |
| Nombre d'années d'étude                                 | 0,0453                         | 0,0051 | 8,91       | *** | 0,0353              | 0,0075 | 4,73       | *** |
| Indicatrice d'exercice d'une activité                   | 0,0521                         | 0,0367 | 1,42       |     | 0,0583              | 0,0388 | 1,5        |     |
| Taux net de scolarisation des 6-14 ans                  | -1,1305                        | 0,1465 | -7,72      | *** | -0,7438             | 0,1228 | -6,05      | *** |
| Proportion de la population ayant accès à l'eau potable | -0,1845                        | 0,1072 | -1,72      | *   | -0,0356             | 0,0795 | -0,45      |     |
| b0  | 8,3000                         | 0,8128 | 10,21      | *** | 5,7394              | 1,4894 | 3,85       | *** |
| Root MSE  | 1,210                          |        |            |     | 1,291               |        |            |     |

Source : EMICoV, 2006

### Modèle de consommation

Le modèle de consommation retenu est celui proposé par Elbers, Lanjouw et Lanjouw (2002). Il s'écrit :

$$\log y_{ch} = X_{ch}\beta + \varepsilon_{ch} \quad (1)$$

Dans le système d'équations (1),  $y_{ch}$  représente les dépenses du ménage  $h$  de la strate  $c$ ,  $X_{ch}$  est le vecteur des caractéristiques individuelles du ménage  $h$  de la strate  $c$  et des caractéristiques socio-communautaires de la strate  $c$  et  $\varepsilon_{ch}$ , le résidu qui par hypothèse est non corrélé avec les régresseurs  $X_{ch}$ . Le résidu est distribué suivant une loi normale  $N(0, \sigma_\varepsilon^2)$  dont la variance s'exprime par la fonction logistique ci-après :

$$\sigma_\varepsilon^2 = \frac{B \exp(Z_{ch}^T \alpha)}{1 + \exp(Z_{ch}^T \alpha)} \quad (2) \quad \text{où } B \text{ et } \alpha \text{ sont des paramètres à estimer et } Z_{ch} \text{ est un sous}$$

ensemble de  $X_{ch}$ , le vecteur des caractéristiques individuelles du ménage  $h$  de la strate  $c$  et des caractéristiques sociocommunautaires de la strate  $c$ . Si  $\alpha = 0$  le résidu  $\varepsilon_{ch}$  est homoscedastique.

**Indices de pauvreté** : Pour les valeurs particulières de  $\alpha = 0, 1$  et  $2$ , l'incidence, la profondeur et l'indice de sévérité de la pauvreté s'expriment respectivement par :

$$P_0 = \Phi\left(\frac{\ln(z) - X\beta}{\sigma_\varepsilon}\right)$$

$$P_1 = P_0 - \frac{\exp(X\beta + \sigma_\varepsilon^2 / 2)}{z} \Phi\left(\frac{\ln(z) - X\beta}{\sigma_\varepsilon} - \sigma_\varepsilon\right)$$

$$P_2 = 2P_1 - P_0 + \frac{\exp[2(X\beta + \sigma_\varepsilon^2)]}{z^2} \Phi\left(\frac{\ln(z) - X\beta}{\sigma_\varepsilon} - 2\sigma_\varepsilon\right)$$

### Modèle de consommation (suite)

**Implications en terme de politiques sociales :** Les vecteurs  $X_{ch}$  et  $Z_{ch}$  contiennent entre autres, les variables d'intérêt comme la proportion de la population ayant accès à l'eau potable et le taux net de scolarisation des enfants de 6-14 ans au primaire. Si  $\beta_i$  et  $\alpha_i$  désignent respectivement les paramètres associés à une même variable d'intérêt  $X_{i,ch}$  dans  $X_{ch}^T \hat{\beta}$  et  $Z_{ch}^T \hat{\alpha}$  l'impact sur les indices de pauvreté d'une politique sociale visant par exemple l'augmentation de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable et l'augmentation du taux net de scolarisation est apprécié par les équations ci-après pour ce qui concerne par exemple, l'incidence de pauvreté  $P_0$ .

$$\frac{\partial P_{0,c}}{\partial X_{i,ch}} = - \left( \frac{\hat{\beta}_i}{\hat{\sigma}_\varepsilon} + \frac{\hat{\sigma}_\varepsilon \alpha_i}{2} \frac{(\ln(z) - X_{ch}^T \hat{\beta})}{\exp(Z_{ch}^T \alpha)} \right) \varphi \left( \frac{(\ln(z) - X_{ch}^T \hat{\beta})}{\hat{\sigma}_\varepsilon} \right)$$

$$\frac{\partial P_1}{\partial X_{i,ch}} = - \left( \frac{\hat{\beta}_i}{\hat{\sigma}_\varepsilon} + \frac{\hat{\sigma}_\varepsilon \alpha_i}{2} \frac{(\ln(z) - X_{ch}^T \hat{\beta})}{\exp(Z_{ch}^T \alpha)} \right) \varphi \left( \frac{(\ln(z) - X_{ch}^T \hat{\beta})}{\hat{\sigma}_\varepsilon} \right)$$

$$- \left( \hat{\beta}_i + \frac{\alpha_i B}{2} \frac{\exp(Z_{ch} \alpha)}{(1 + \exp(Z_{ch} \alpha))^2} \right) \frac{\exp \left( X_{ch} \hat{\beta} + \frac{\hat{\sigma}_\varepsilon^2}{2} \right)}{z} \Phi \left( \frac{\ln(z) - X \hat{\beta}}{\hat{\sigma}_\varepsilon} - \hat{\sigma}_\varepsilon \right)$$

$$- \left( \frac{\hat{\beta}_i}{\hat{\sigma}_\varepsilon} + \frac{\hat{\sigma}_\varepsilon \alpha_i}{2} \frac{(\ln(z) - X_{ch}^T \hat{\beta})}{\exp(Z_{ch} \alpha)} + \frac{\alpha_i B}{2 \hat{\sigma}_\varepsilon} \frac{\exp(Z_{ch} \alpha)}{(1 + \exp(Z_{ch} \alpha))^2} \right) \frac{\exp \left( X_{ch} \hat{\beta} + \frac{\hat{\sigma}_\varepsilon^2}{2} \right)}{z} \varphi \left( \frac{\ln(z) - X \hat{\beta}}{\hat{\sigma}_\varepsilon} - \hat{\sigma}_\varepsilon \right)$$

## BIBLIOGRAPHIE

Anand Sudhir, Morduch J., 1995 " Population and Poverty ", Seminar on Demography and Poverty, Florence, March 1995 Liège, UIESP.

Banque Mondiale, 1990, rapport sur le développement du monde 1990. La pauvreté, Banque Mondiale, Washington D.C.

Filmer, Deon and Lant Pritchett. 2001. "Estimating Wealth Effects without Expenditure Data — or Tears: An Application of Educational Enrollment in States of India." *Demography* 38(1), 115-132.

Greer, Joel and Erik Thorbecke (1986), 'A Methodology for Measuring Food Poverty Applied to Kenya', *Journal of Development Economics*, 24(1), pp. 59-74.

Hammer, Jeffrey. 1998. "Health Outcomes Across Wealth Groups in Brazil and India." Mimeo. DECRG, The World Bank. Washington, DC.

Jolliffe, I. 1986. *Principal Component Analysis*. Springer-Verlag: New York, NY.

Kouye P, Longfiel K. , and al. (2000) "Les services de santé reproductive: une évaluation de l'utilisation clinique et des besoins parmi les jeunes en Côte d'Ivoire", in Santé Familiale et Prévention du Sida, 124 pages

Lanjouw, P. and M. Ravallion. (1995), 'Poverty and household size', *The Economic Journal*, 105(433), pp. 1415-34.

Lawley, D. and A. Maxwell. 1971. *Factor Analysis as a Statistical Method*. London: Butterworth & Co.

Sahn, David. 1989. *Seasonal Variability in Third World Agriculture: The Consequences for Food Security*. Editor. Baltimore: Johns Hopkins University Press.

Sahn, David, and David Stifel. 2001. "Exploring Alternative Measures of Welfare in the Absence of Expenditure Data" Cornell Food and Nutrition Policy Program Working Paper, No. 97. Ithaca, NY.

Vodounou C. (2004) "Pauvreté, Croissance et Ciblage : propriétés asymptotiques des estimateurs des élasticités avec application au Bénin", *Revue d'Economie de développement*,  
Vodounou C., 2003 : Niveau de vie des populations et santé de la reproduction, à paraître dans "l'Etat de la Santé de la Reproduction au Bénin" édition 2002

Vodounou C., 2003 : " Pauvreté fondée sur les données du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation au Bénin", Tome 4 Analyse des résultats du RGPH3, INSAE

Wodon, Quentin. (1998), 'Micro Determinants of Consumption, Poverty, Growth and Inequality in Bangladesh', draft. Washington, D.C.: World Bank.

## DEMANDE ET OFFRE DE SERVICES DE MICROFINANCE

---

*François-Xavier DEGBEVI et Abraham BIAOU*

### Résumé

*Au Bénin, le secteur des microfinances est très dynamique et a connu une formidable croissance pendant la dernière décennie. Le Bénin reste le pays qui compte le plus grand nombre et l'éventail le plus varié d'institutions de microfinance (IMF) au sein de l'UMOA. Mais ces services restent insuffisants compte tenu de la disparité des besoins des populations cibles.*

*Selon les résultats d'EMICoV, seulement 16% des ménages béninois ont effectivement bénéficié au moins une fois de prêt d'une institution financière en 2006. Bien que la microfinance soit une solution de rechange pour les ménages à faible revenu pour le financement de leurs activités, nombre d'entre eux n'ont pas accès aux services des institutions à cause de la complexité des démarches administratives, des garanties trop nombreuses et des taux d'intérêt trop élevés. Toutefois, il faut souligner que environ 26% des ménages estiment ne pas avoir besoin des institutions pour leurs activités. Il ressort de l'analyse que les conditions d'octroi de crédit empêche l'expression des demandes de crédits par les ménages, les excluant ainsi du système financier formel.*

*L'offre de crédit reste tributaire des conditionnalités qui ne sont toujours pas favorables aux ménages. Les résultats de l'enquête révèlent un faible taux de demande de crédit (seulement 8%) par les ménages. La grande partie des demandes de crédit non satisfaites en 2006 est due à la non viabilité de l'activité présentée par l'agent économique.*

*L'Etat a la responsabilité d'autoriser les IMF à adopter des taux d'intérêt en dessous de ceux du marché pour attirer plus de bénéficiaires. On peut aider les pauvres avec des prêts sans intérêts ou à intérêts subventionnés, car la gestion des microcrédits est très coûteuse. Un allègement des charges associées aux crédits pourrait donc contribuer plus efficacement à la bancarisation de la population cible. Par ailleurs, des structures d'appui seront nécessaires pour renforcer notamment la capacité d'initiative et de gestion, de la clientèle cible.*

## INTRODUCTION

Les expériences d'épargne et de crédit en Afrique s'inscrivent dans la filiation des modèles occidentaux apparus à la fin du 19ème siècle en Europe (Raiffeisen, 1845) et au Canada (Desjardins, 1897). Les plus anciennes ont été identifiées au Ghana (1920), au Kenya, Nigeria, Ouganda dès 1955. La formule des Crédits Unions ou coopératives d'épargne et de crédit a surtout été développée au cours de ces vingt dernières années.

La principale originalité dans le microfinancement consiste en l'utilisation des garanties non matérielles. La notion de caution solidaire est au centre de ces garanties. Elle apparaît dans les mutuelles camerounaises, à Madagascar, au Niger dès les années 50. Elle introduit la solidarité au niveau du groupe et facilite la gestion et la récupération du crédit. La pression sociale et le sens de l'honneur sont au cœur de la réussite de ce mécanisme.

Le modèle Grameen Bank, mis au point par le professeur Yunus de l'université de Chittagong au Bangladesh a contribué à la diffusion de ce mécanisme dès les années 80. Il a montré qu'il était possible de faire massivement des petits crédits qui se remboursent bien (98% des taux de remboursement) à des paysans très pauvres, en grande majorité des femmes, sans terre et donc sans garanties.

D'un autre côté, il est apparu que les banques classiques ne sont pas intéressées par le public de petites exploitations ou entrepreneurs ruraux et urbains et que les techniques qu'elles mettent en œuvre ne sont pas adaptées pour servir ce segment de clientèle. Le secteur informel ou autonome (tontiniers, garde monnaies, banquiers ambulants, ...) ne dispose pas de moyens suffisants et ses services sont très coûteux et risqués. D'où la nécessité de nouvelles institutions financières, d'un secteur intermédiaire entre les banques classiques et le secteur informel. Ces institutions sont qualifiées généralement de « microfinance » parce qu'elles s'adressent à des petits producteurs et que les sommes prêtées ou épargnées restent limitées.

La microfinance se définit ainsi comme un ensemble d'institutions et d'activités financières d'épargne et/ou de crédit dont l'échelle des opérations est adaptée aux besoins et projets des populations essentiellement exclus du secteur bancaire classique. La microfinance se caractérise par l'originalité de sa méthodologie dans la résolution des problèmes d'information inhérents aux activités de crédit.

Mais comment ce rôle de la microfinance est-il exercé au Bénin ? C'est dans le but d'appréhender les conditions d'octroi de crédit, de remboursement et l'impact du crédit sur les conditions de vie des bénéficiaires béninois que l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) intègre le module « Microfinance » dont l'analyse des résultats est présentée dans ce document.

## 7.1 PROBLÉMATIQUE DE LA MICROFINANCE AU BÉNIN

### 7.1.1 Historique de la microfinance

Depuis plusieurs années, les problèmes de la pauvreté et du financement des entreprises dans les pays en voie de développement ont été au centre des débats tant au niveau des décideurs politiques qu'au niveau des organismes impliqués dans l'aide au développement. Malgré les efforts considérables qui ont été consentis, les résultats sont loin d'être satisfaisants.

Dans les pays pauvres d'Afrique, d'Amérique et d'Asie la pauvreté, phénomène aux multiples facettes (économiques, politiques, sociales, culturelles), et le sous-développement s'alimentent mutuellement pour créer un cercle vicieux :

- un faible niveau de capital humain ;
- l'exclusion d'une frange importante des forces de travail de la nation ;
- une productivité du travail réduite ;
- une déperdition des capacités de production.

Selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2002 :

- Pendant les années 90 le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique sub-saharienne est passé de 242 à 300 millions et le revenu par habitant a baissé de 0,3% par an.
- 20 pays d'Afrique subsaharienne qui rassemblent plus de la moitié des habitants de cette région, sont aujourd'hui plus pauvres qu'en 1990, et 23 sont plus pauvres qu'en 1975.

Face à ce cercle vicieux de la pauvreté, un des axes qui a été envisagé est la création d'opportunités, pour les populations, par la promotion d'activités génératrices de revenus et l'appui au développement des petites et moyennes entreprises. C'est dans ce cadre que le secteur financier peut jouer un rôle, à travers des instruments de collecte d'épargne et de distribution de crédits adaptés.

Le système financier au Bénin tout comme dans les autres Etats de l'UEMOA est constitué d'un réseau de banques et d'établissements financiers, de compagnies d'assurances, de caisses d'épargne et centres de chèques postaux, d'institutions mutualistes d'épargne et de crédits et d'une bourse régionale de valeurs mobilières.

Le financement de l'activité économique reposant pour l'heure, essentiellement sur le système bancaire et en partie sur le secteur de la microfinance, il est indispensable d'apprécier la contribution des banques et établissements financiers dans l'éradication de la pauvreté.

### 7.1.2 Le secteur financier bancaire

L'évolution du système bancaire de l'UEMOA a été marquée au cours des années 80 par une crise financière aiguë, qui s'est traduite notamment par la disparition de près du quart de l'effectif des banques et établissements financiers.

Aujourd'hui, globalement assaini au prix d'une vigoureuse politique de restructuration, le réseau bancaire de l'Union constitué de 64 banques et 27 établissements financiers dont le capital est contrôlé à hauteur de 49% par des intérêts nationaux et à 51% par des investisseurs étrangers.

A l'image des autres pays de l'UEMOA, l'intermédiation financière reste aussi très limitée au Bénin. Le crédit au secteur privé ne représentait que 12% du PIB en 2002. Le système financier consiste en 8 banques commerciales, 2 compagnies de leasing, 8 compagnies d'assurance et plus de 100 institutions de microfinance formelles. Malgré sa forte expansion depuis 1995, le secteur de l'assurance reste peu développé. Il n'y a pas de marché local d'action et très peu d'entreprises locales font appel à la BRVM. Le secteur bancaire est relativement concentré (3 banques dominent le marché). Toutes les banques sont privées, sauf une où la présence étrangère est encore dominante. Globalement le secteur bancaire est solide au Bénin.

Le taux de portefeuilles des banques béninoises non performantes est parmi les plus faibles de la région (5,4%). Cependant, bien que les banques commerciales représentent plus de 90% de l'actif total du secteur financier, leur clientèle reste limitée et concentrée dans les zones urbaines. L'amélioration de la solidité du système financier au Bénin ne s'est pas accompagnée du développement du financement aux petites et moyennes entreprises. Les banques commerciales elles-mêmes sont tenues par des ratios prudentiels contraignants, garants de la solidité du secteur. Ainsi, malgré une surliquidité, le système bancaire ne finance les PME que de façon marginale. La rareté des ressources longues constitue un frein majeur aux financements des investissements des entreprises.

Les banques déplorent aussi l'absence d'outils appropriés d'évaluation de la solvabilité des PME dans un contexte de manque de projets d'investissement solvables et d'absence d'un cadre juridique solide (pas de tribunaux de commerce, faiblesse des garanties de propriété et difficulté à faire valoir ces garanties en cas de défaut de paiement). En conséquence, les banques commerciales favorisent les liens de confiance avec leurs clients et augmentent les encours de crédits accordés au fur et à mesure que ceux-ci prouvent leur crédibilité. Elles procèdent aussi à du préfinancement de bons de commandes. Le crédit bail a été introduit par la Bank Of Africa Bénin à partir de 1995, mais reste très limité en raison notamment des difficultés enregistrées dernièrement par les entreprises formelles commerçant directement avec le Nigeria (notamment dans le secteur des surgelés).

Malgré ses potentialités, le système bancaire béninois manque d'initiatives dans le domaine de la collecte et de la stabilisation de l'épargne intérieure qui, ces cinq dernières années, s'est stabilisée en moyenne autour de 13% du PIB alors que durant les premières années du premier programme d'ajustement structurel, elle avait atteint 16,4%.

Aussi, l'essentiel des dépôts à terme dans les banques, proviennent des dépôts du secteur public qui représente 72% du bilan du système bancaire. En moyenne, 51% des dépôts sont sur des comptes courants non rémunérés mais constituant une source de fonds relativement stable. Le reste



du passif du système bancaire se compose essentiellement de fonds dus à d'autres banques (11%), de capital et de réserves (8%). Aussi le système bancaire du Bénin contribue-t-il très peu au financement de l'économie nationale.

### 7.1.3 Le secteur de la microfinance au Bénin

La microfinance est définie comme étant la fourniture de services financiers à petite échelle (essentiellement des services d'épargne et de prêt) à des clients à revenu relativement bas qui n'ont généralement pas accès aux produits conventionnels des banques commerciales. C'est un secteur très dynamique au Bénin qui a connu une formidable croissance pendant la dernière décennie. Le Bénin reste le pays qui compte le plus grand nombre et l'éventail le plus varié d'institutions de microfinance (IMF) parmi les pays de l'UEMOA. Les entités de microfinance au Bénin et dans les autres pays de l'UEMOA sont officiellement classées en trois grandes catégories ; i) mutuelles d'épargne et de crédit, ii) IMF de crédit direct, et iii) projets à volet crédit.

Une enquête conduite par le ministère des Finances en octobre 2002 a recensé 1 192 institutions de microfinance de détail appartenant à environ 85 programmes ou réseaux et touchant 500 000 personnes, ce qui représente un taux de pénétration de 15% environ de la population active. Cela étant, les statistiques n'étaient disponibles que sur 219 institutions de détail ayant reçu un agrément ou une autorisation d'exercer. Au 31 décembre 2002, les dépôts mobilisés par les institutions de microfinance totalisaient 32 milliards FCFA (51 millions de dollars) et l'encours des prêts s'élevait à 46 milliards FCFA (73,5 millions de dollars).

Entre 1998 et 2002, le nombre de clients du secteur de la microfinance au Bénin a augmenté de 75 % tandis que le volume des dépôts d'épargne a augmenté d'un facteur de 1,6 et les prêts d'un facteur de 2,5. Les statistiques ont révélé que les dépôts d'épargne ont toujours été plus élevés que l'encours des prêts, exception faite de 2002, année durant laquelle les prêts accordés ont dépassé l'épargne mobilisée auprès des clients à la suite de l'entrée sur le marché d'un plus grand nombre d'institutions offrant exclusivement des services de crédit.

Les institutions de microfinance du Bénin s'adressent principalement à une clientèle urbaine et rurale qui n'a pas accès aux services des banques commerciales. Le montant moyen des dépôts d'épargne n'a pas beaucoup changé au fil des années. En décembre 2002, ils étaient à 220 000 FCFA (352 dollars). Par ailleurs, le prêt moyen par client a augmenté de 44 % en cinq ans et a atteint 315 000 F CFA (503,6dollars) en décembre 2002, soit 133 % environ du PNB par habitant. Durant la même période, les services de microfinance pour les habitants à faible revenu ont continué à augmenter.

Parmi les trois types d'IMF qui existent au Bénin, les coopératives ou mutuelles d'épargne et de crédit dominent le marché de la microfinance, et cette situation est étroitement liée à l'évolution du secteur financier formel dans le pays. L'existence d'un grand nombre de mutuelles d'épargne et de

crédit au Bénin est le fruit du programme de réhabilitation lancé en 1990 après l'effondrement du secteur bancaire et de la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA), une entité parapublique de crédit agricole.

En vue de rétablir les principes mutualistes d'origine dans le système d'épargne et de crédit, l'État s'est retiré de la direction des coopératives qui ont été remplacées par des caisses locales de crédit agricole mutuel (CLCAM). La Fédération des Caisses d'Épargne et de Crédit Mutuel (FECECAM) a été ainsi créée en juillet 1993 et constitue aujourd'hui le plus grand réseau de mutuelles de crédit non seulement au Bénin mais aussi dans toute la région de l'UEMOA, avec 101 CLCAM et 386 139 actionnaires. En décembre 2002, la FECECAM avait 27 milliards FCFA (43 millions de dollars) de dépôts et détenait 21 milliards FCFA (33 millions de dollars) de créances, ce qui représentait 46 % de l'encours de crédit dans le secteur de la microfinance.

Les IMF de crédit direct qui sont des institutions exclusivement spécialisées dans le crédit se placent au second rang par ordre d'importance sur le marché de la microfinance au Bénin avec plus de 1 milliard FCFA (1,3 million de dollars) de prêts en décembre 2002 et 46% environ de l'encours total de prêts. Les institutions les plus importantes de cette catégorie ont toutes été créées après 1998. Ces institutions sont : i) le PAPME (Programme d'appui aux petites et moyennes entreprises), conçu principalement pour fournir des services financiers aux petites et moyennes entreprises (PME) plutôt qu'aux micro-entreprises, avec un encours de prêts de 9,9 milliards FCFA (15,8 millions de dollars) ; ii) le PADME (Programme d'appui au développement des micro-entreprises) avec un encours de prêts de 8,9 milliards FCFA (14,2 millions de dollars); iii) la FINADEV, filiale de microfinance d'une banque commerciale avec un portefeuille de prêts de 1,1 milliard FCFA (1,8 million de dollars) ; et iv) Vital Finance, qui était un projet de l'USAID, avec un portefeuille de prêts de 1,1 milliards de FCFA (1,8 million de dollars).

Les projets avec un volet microfinance sont nombreux et exécutés principalement par de petites organisations non gouvernementales (ONG) financées par des bailleurs de fonds. Certaines de ces ONG sont organisées en mutuelles de crédit comme la FENACREP, le PASSEF, le CBDIBA et Convergence 2000. L'encours des prêts accordés dans le cadre de ces projets représentait moins de 5 % du marché de la microfinance au 31 décembre 2002.

Il convient de noter qu'à côté du marché formel, il existe de nombreuses organisations informelles de microfinance au Bénin, notamment les gardes-monnaie, les prêteurs sur gages, les tontines (surtout dans les villes mais aussi dans beaucoup de villages).

Les institutions de microfinance sont organisées autour d'une association professionnelle appelée Consortium ALAFIA dont 50 IMF sont membres. L'objectif principal d'ALAFIA est de défendre les intérêts de ses membres auprès de l'État et des bailleurs de fonds. Le consortium reçoit à l'heure actuelle un appui important de plusieurs bailleurs de fonds internationaux, y compris de la Banque mondiale, pour le renforcement des capacités et l'exécution du plan de travail annuel. Ses activités portent sur la formation des membres, la création

d'une centrale des risques, et l'élaboration de critères de gestion interne et de ratios prudentiels communs pour toutes les IMF du Bénin.

#### **7.1.4 Produits et services de microfinance**

Les cinq principales IMF du Bénin (FECECAM, PADME, PAPME, FINADEV et Vital Finance) détiennent 92 % du total des prêts et 85 % des dépôts sectoriels. Les cinq institutions ont chacune un encours de prêts supérieur à 1 milliard FCFA (1,3 million de dollars). Le secteur est dominé par la FECECAM, le programme de microfinance le plus ancien qui date de 1993. Les prêts sont généralement accordés à des groupes ou à des individus avec des garanties non traditionnelles telles que des articles ménagers. Les prêts individuels aux particuliers sont surtout pratiqués par les plus grandes IMF. La participation des femmes dans les programmes de microfinance les plus importants varie entre 69 % pour les adhérents à la FECECAM à 82 % dans le cas du PAPME.

Le secteur de la microfinance s'est largement développé ces dix dernières années dans tout le pays, notamment dans les régions les plus pauvres où la pénétration bancaire est faible. Toutefois, l'année 2004 a cependant été une année difficile pour le secteur en raison des difficultés de la filière coton à laquelle appartiennent un grand nombre de ses clients. Les PME se tournent donc largement vers la microfinance pour répondre à leurs besoins en financement. De 1998 à 2002, le nombre de clients des institutions de microcrédit au Bénin a augmenté de 75%, pour atteindre 500 000 personnes (soit un taux de pénétration d'environ 15 pour cent de la population active), tandis que le montant total des dépôts d'épargne a été multiplié par 1,6 (32 milliards FCFA ou 51 millions dollars au 31 décembre 2002) et celui des prêts par 2,5 (à 46 milliards FCFA ou 69 millions de dollars).

Ainsi, malgré sa petite taille, le pays possède le plus grand nombre d'institutions de microfinance de l'UEMOA. Deux réseaux se sont développés en parallèle : l'activité mutualiste, chapeauté par la FECECAM (Fédération des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel), qui transforme l'épargne collectée en crédits et les institutions de crédits directs qui se financent sur les marchés financiers, auprès des autorités et des bailleurs de fonds (PADME, PAPME). Le coût de la microfinance reste cependant élevé (le taux d'intérêt est de l'ordre de 2 pour cent par mois) et les financements octroyés se concentrent sur l'agriculture et le commerce, laissant l'artisanat largement hors d'atteinte de la microfinance. En conséquence, une grande proportion de la population continue à se référer au système traditionnel de la tontine pour épargner et démarrer des projets.

## 7.2 OFFRE ET DEMANDE DES SERVICES DE MICROFINANCES ET DE CRÉDITS AU BÉNIN

### 7.2.1 Différents services offerts

En microfinance, la méthodologie de crédit repose plus sur le profil de l'emprunteur. L'évaluation des crédits est plus centrée sur la volonté et la capacité des clients à rembourser, que sur les actifs pouvant être saisis en cas de non remboursement. Même si certaines institutions de microfinance prennent des garanties matérielles en dépôt, ces dernières constituent rarement le fondement de leurs décisions d'octroi de crédit.

La plupart des institutions de microfinance au Bénin font des crédits de montants progressifs. Le premier crédit accordé est de faible montant, afin de minimiser le risque. Le remboursement régulier par le client des premiers crédits est aux yeux de l'institution une garantie suffisante pour augmenter le montant des crédits suivants.

La motivation des clients à rembourser correctement repose essentiellement sur un contrat implicite d'accès à des services futurs : autrement dit, les clients prévoient une relation durable avec l'institution, qui leur donne non seulement l'assurance d'un accès aux crédits futurs, mais aussi celle de délais rapides.

Les méthodologies de crédit peuvent être classées en deux grands groupes : les modèles de crédits individuels et les modèles de crédit de groupe.

*Les modèles de crédits individuels* recourent, lorsque c'est possible, à des garanties matérielles, comme le nantissement des actifs, terrains et constructions, cependant, la légalité et la pratique de ce type de mesures de garanties sont souvent remises en cause. Dans la pratique, la plupart des institutions de microfinance adoptent des techniques de sélection fondées sur une évaluation basée sur le profil individuel.

*Les modèles de crédit de groupe* recourent à des groupes solidaires, constitués généralement de quatre à six membres, qui sont voisins, ou qui exercent des métiers dans le même quartier ou dans le même secteur d'activité. Le système de sélection mutuelle qui est à l'origine de la constitution de tels groupes renforce la confiance de l'institution envers le groupe.

Les caisses villageoises ou groupes de solidarité, fréquents dans les zones rurales et dans les programmes ciblant spécifiquement les femmes, s'adressent à des groupes plus larges comprenant 20 à 50 emprunteurs. L'institution de microfinance accorde généralement un seul crédit au groupe, qui à leur tour le redistribue ensuite aux membres. Plus tard, le groupe collecte les remboursements des membres et transmet le montant total à l'institution de microfinance. Ces modèles font souvent appel à l'épargne obligatoire.

L'épargne accumulée est parfois utilisée pour constituer un « compte interne » dans lequel le groupe puise pour accorder des crédits additionnels à ses membres ou à des personnes

extérieures. Ici encore, le groupe peut aider à détecter les risques d'impayés, et à renforcer la discipline de remboursement.

Dans la méthodologie de crédit aux groupes, et plus particulièrement dans le cas des groupes de grande taille, les agents de crédit ont tendance à mener une analyse minimale des caractéristiques individuelles du client ou de son activité. Cette analyse est plutôt implicitement déléguée aux autres membres du groupe, qui ont une connaissance plus complète les uns des autres que peuvent avoir les agents de crédit.

L'offre de service de microfinance et de crédit au Bénin est assurée par :

- 12 banques primaires concentrées dans les principales villes avec quelques tentatives de pénétration à l'intérieur. Elles octroient de gros crédits à l'investissement, des crédits à l'importation puis à la consommation avec des garanties classiques basées sur les principes de l'OHADA (titre foncier, domiciliation de revenu, nantissement des matériels, etc.) à des taux d'intérêt variant généralement entre 13 et 15%. Les services fournis par ces banques ne sont généralement pas connus de la population à faible revenu.
- Plus de 600 Institutions de Microfinance (IMF) disséminées sur tout le territoire avec de faibles capacités financières et plus connues des agents économiques. L'octroi de crédit est généralement fait à des taux d'intérêt mensuel de 2% pour un délai de remboursement moyen de deux (2) ans, sans délai de grâce. Toutefois, il faut noter que les clients bénéficient de quelques pratiques souples mais de façon irrégulière.
- Aux cotés de ces structures formelles de crédits, existe le secteur financier informel, animé généralement par des Tontiniers, des usuriers etc.

## 7.2.2 L'Octroi de crédit par les structures de microfinance au Bénin

L'analyse des résultats de EMICoV sur le module microfinance montre qu'environ 16% des ménages béninois ont effectivement bénéficié au moins une fois de prêt d'une institution financière. Bien que la microfinance soit une solution de rechange pour les ménages à faible revenu pour le financement de leurs activités, nombre d'entre eux n'ont pas accès aux services des institutions à cause de la complexité des démarches administratives, des garanties trop nombreuses et des taux d'intérêt trop élevés. Toutefois, il faut souligner que environ 26% des ménages estiment ne pas avoir besoin des institutions pour leurs activités. Le tableau ci-après présente les résultats par catégorie.

**Tableau 7.1 : Principales raisons du non accès au système financier formel**

| <b>Principales raisons</b>    | <b>Pourcentage (%)</b> |
|-------------------------------|------------------------|
| Montant de crédit insuffisant | 3,4                    |
| Démarches trop complexes      | 27,4                   |
| Interêt trop élevé            | 13,8                   |
| Echéance trop court           | 6,2                    |
| Garanties trop nombreuses     | 17,2                   |
| N'en a pas besoin             | 25,9                   |
| Autre                         | 6                      |
| <b>Nb de ménages</b>          | <b>16 672</b>          |

*Source : EMICoV, 2006*

Au total, il ressort de ce qui précède que les conditions d'octroi de crédit restent la principale cause d'exclusion des ménages du système financier formel.

L'offre de crédit reste tributaire des conditionnalités qui ne sont pas toujours favorables aux ménages. Les résultats de l'enquête révèlent un faible taux de demande de crédit (seulement 16,1% des ménages). Ainsi, sur les ménages ayant demandé de crédit en 2006, 22% rencontrent des rejets dus à l'incomplétude des dossiers, et 71% à la non viabilité de l'activité présentée par l'agent économique ; le tableau 7.2 ci-après montre la situation des rejets par principales causes.

**Tableau 7.2 : Situation des rejets par principales causes**

| <b>Principales raisons de rejet</b>                      | <b>Pourcentage (%)</b> |
|--|------------------------|
| Dossier Incomplet  | 21,7                   |
| Dossier complet mais non convaincant                     | 3,1                    |
| Apport initial insuffisant                               | 1,2                    |
| Activité/entreprise jugée non viable                     | 71,4                   |
| Ne sait pas  | 2,6                    |
| <b>Nb. Ménages ayant rencontré un rejet<sup>14</sup></b> | <b>148</b>             |

*Source : EMICoV, 2006*

Au Bénin, la demande de crédit est faite par des ménages pour les besoins de consommation, d'équipement et de logement. Ils souhaitent avoir ces facilités à des conditions de taux réduits, pour un délai de remboursement plus long et des garanties douces et souples car généralement ils ne possèdent pas de garanties légales.

La demande de crédit se fait aussi par des entreprises pour les besoins d'investissements (fonds de roulement, d'investissement de base). La rentabilité étant leur souci majeur, ces entreprises aimeraient avoir les crédits à des conditions de taux réduits pour un délai de remboursement plus long avec des garanties douces et souples (faible capitalisation et ne possédant pas de garantie légale).

L'analyse des résultats d'EMICoV montre que les relations parentales ou amicales restent dominantes avec un financement de 29% des activités suivies respectivement des autres IMF (19%) et de la FECECAM (16%).

<sup>14</sup> Il s'agit du nombre de ménages ayant demandé de crédit et ayant répondu à la question des raisons de rejet.

**Tableau 7.3 : Principales activités financées par les différentes sources de financement (%)**

|                   | Pour quel but cet emprunt a-t-il été obtenu? |                |                    |          |          |           |       |            |       |
|-------------------|--|----------------|--------------------|----------|----------|-----------|-------|------------|-------|
|                   | Achats                                       | Terre agricole | Intrants agricoles | Affaires | Logement | Education | Santé | Cérémonies | Total |
| Banque            | 3.5  | .7             | .0                 | 2.1      | 32.9     | 20.9      | .5    | 1.1        | 3.5   |
| Crédit agricole   | 5.4  | 7.5            | 24.8               | 2.8      | 1.2      | 3.5       | 1.1   | .0         | 7.4   |
| FECECAM           | 12.5   | 27.7           | 18.8               | 21.8     | 12.8     | 9.4       | 2.5   | 7.9        | 15.8  |
| Autres IMF        | 19.5   | 18.0           | 8.1                | 43.3     | 30.5     | 13.8      | 3.6   | 6.8        | 19.2  |
| ONG               | 5.6  | 8.5            | 3.2                | 5.7      | 1.1      | 6.4       | 2.3   | 1.9        | 4.9   |
| Société           | .8   | .5             | .5                 | .0       | .0       | .0        | .5    | .0         | .4    |
| Prêt d'argent     | 4.1  | 8.2            | 2.6                | 1.0      | 6.3      | 2.9       | 6.5   | 4.2        | 4.3   |
| Commerçant        | 2.3  | 3.1            | 8.9                | 1.7      | .0       | .0        | 2.1   | 1.8        | 3.2   |
| Fonds agricole    | .0   | 1.2            | 1.8                | .3       | .0       | 1.7       | .0    | .0         | .6    |
| Parent/Ami/Voisin | 35.3   | 14.8           | 18.3               | 10.5     | 6.1      | 31.9      | 70.1  | 59.0       | 29.5  |
| Tontine           | 4.7  | 5.7            | 9.7                | 1.9      | .0       | 3.5       | 5.7   | 11.2       | 5.3   |
| Autres            | 6.3  | 4.4            | 3.5                | 8.9      | 9.1      | 6.0       | 5.1   | 5.9        | 5.9   |
| Total             | 100.0  | 100.0          | 100.0              | 100.0    | 100.0    | 100.0     | 100.0 | 100.0      | 100.0 |

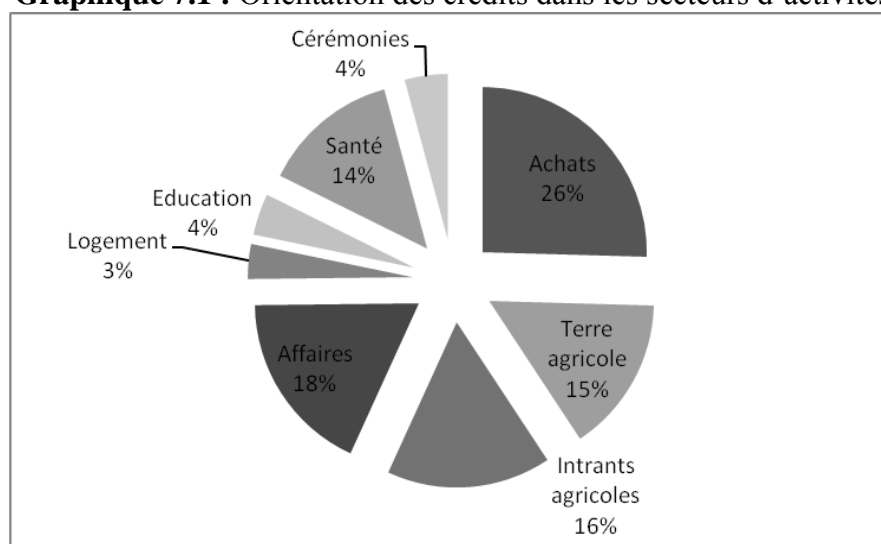
Source : EMICoV, 2006

## 7.3 ANALYSE DES VARIABLES DE LA MICROFINANCE AU BÉNIN

### 7.3.1 Les activités financées par les crédits

Les crédits obtenus par les ménages sont pour la plupart orientés vers le commerce pour 7,56%, l'achat des terres agricoles (5,10%) et les intrants agricoles (2,16%). Les dépenses de santé, d'habillement, d'éducation et de logement respectivement dans l'ordre de 2,6%, 2,85%, 1,38% et 2,04% sont les causes des demandes de crédits par les ménages.

**Graphique 7.1 : Orientation des crédits dans les secteurs d'activités**



Source : EMICoV, 2006

### 7.3.2 Les garanties d'accès aux crédits

Les garanties constituent les conditions de base que le demandeur de crédit devra fournir à l'institution à titre de gage. Les résultats d'EMICoV montrent que les principales formes de garanties acceptées par les institutions en 2006 sont les terres avec titre foncier, les terres avec permis d'habiter, les terres sans titre de propriété, les troupeaux, l'habitation, le salaire et autres gages.

**Tableau 7.4 :** Principales garanties présentées aux IMF pour accéder aux crédits

| <b>Garanties Présentées</b>                    | <b>Pourcentage (%)</b> |
|--|------------------------|
| Terre (avec titre foncier)                     | 10,0                   |
| Terre (avec permis d'habiter)                  | 13,0                   |
| Terre (sans titre de propriété) et/ou troupeau | 48,8                   |
| Habitation                                     | 11,4                   |
| Salaire  | 16,8                   |
| <b>Nombre d'emprunts<sup>15</sup></b>          | <b>375</b>             |

Source : EMICoV, 2006

### 7.3.3 Le système épargne-crédit

L'accès aux crédits auprès des IMF impose aux demandeurs un mode d'épargne qui représente la garantie initiale. Les institutions de microfinance promeuvent la collecte des épargnes qu'elles transforment en crédit (les crédits font des dépôts). A cet effet, l'épargne est collectée auprès des ménages et redistribuée aux ménages.

Les déposants disposent d'un compte d'épargne où ils déposent leurs ressources qui servent à satisfaire les demandes de crédits. Aussi, est-il nécessaire de disposer d'un compte avant de bénéficier d'un crédit auprès d'une institution.

**Tableau 7.5 :** Pourcentage de personnes disposant d'un compte d'épargne

|                | Avez-vous un compte d'épargne au cours des 12 derniers mois? |      |             | Total |
|----------------|--|------|-------------|-------|
|                | Oui  | Non  | Non déclaré |       |
| Epargnants     | 18.6   | 12.9 | .8          | 32.4  |
| Non épargnants | .6   | 61.8 | 4.9         | 67.3  |
| Non déclaré    | .0   | .1   | .3          | .3    |
| Total          | 19.3   | 74.8 | 5.9         | 100.0 |

Source : EMICoV, 2006

L'analyse des résultats montre que 32,4% des personnes enquêtées épargnent et seulement environ 58% parmi elles disposent d'un compte d'épargne auprès d'une institution. La culture

<sup>15</sup> Exclut les garanties non précisées



d'ouverture de compte est encore loin d'être intégrée aux habitudes des populations car seulement 19,3% de la population disposent de compte d'épargne.

En effet, comme le montre le tableau 7.6 ci-dessous, les modes d'épargne utilisés par les ménages sont divers et l'enquête a révélé qu'environ 42% des individus adhèrent aux tontines comme mode d'épargne. On note aussi que 64% des épargnants adhèrent à la tontine. Les raisons de ce choix résideraient certainement dans la facilité qu'offrent les tontiniers aux ménages. La collecte de ce genre d'épargne se fait de maison en maison et favorise une proximité inédite des services aux ménages qui pour la plupart méconnaissent les services financiers formels.

**Tableau 7.6 : Participation à une tontine (en %)**

|                | Avez-vous participé à une tontine? |      |             | Total |
|----------------|------------------------------------|------|-------------|-------|
|                | Oui                                | Non  | Non déclaré |       |
| Epargnants     | 20.7                               | 11.4 | .3          | 32.4  |
| Non épargnants | 21.0                               | 41.4 | 4.9         | 67.2  |
| Non déclaré    | .1                                 | .2   | .1          | .4    |
| Total          | 41.8                               | 52.9 | 5.3         | 100.0 |

**Tableau 7.3: Participation à une tontine (en %)**

|                | Avez-vous participé à une tontine? |      |             | Total |
|----------------|------------------------------------|------|-------------|-------|
|                | Oui                                | Non  | Non déclaré |       |
| Epargnants     | 20.7                               | 11.4 | .3          | 32.4  |
| Non épargnants | 21.0                               | 41.4 | 4.9         | 67.2  |
| Non déclaré    | .1                                 | .2   | .1          | .4    |
| Total          | 41.8                               | 52.9 | 5.3         | 100.0 |

*Source : EMICoV, 2006*

### 7.3.4 Les montants des prêts

Les résultats d'EMICoV montrent que la plupart des ménages sollicitent des crédits de petits montants selon que l'on soit en milieu urbain ou rural. Ceci dénote du rôle essentiellement « plus social » que jouent les micros crédits aux plus pauvres. Ces crédits sont généralement accordés aux femmes qui développent de petites activités génératrices de revenu et améliorent leurs fonds nécessaires pour satisfaire les besoins de première nécessité.

Les montants des prêts dépendent des besoins exprimés par les agents et de leurs activités, du respect des échéanciers pour les crédits antérieurs, de la volonté et de la crédibilité des clients à rembourser.

### 7.3.5 Le taux des prêts

Les taux d'intérêt que pratiquent les IMF sont très élevés. Ces taux sont d'autant élevés qu'ils ne permettent pas aux ménages de combler leurs attentes. Alors que le rôle des IMF est d'octroyer massivement des petits crédits qui se remboursent bien, à des paysans très pauvres, en grande

majorité des femmes, sans terre et donc sans garanties tout en tenant compte de la diversité permanente de leurs besoins en services financiers.

## 7.4 IMPACT SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

### 7.4.1 Niveau de satisfaction des demandes des ménages

Pour 53% des crédits obtenus par la population béninoise en 2006, le niveau de satisfaction global est élevé ou très élevé. Toutefois, il faut noter qu'à 25%, les crédits obtenus par la population n'ont pas du tout été satisfaisants ou l'ont été faiblement comme l'indique le tableau ci-après.

**Tableau 7.7 :** Taux de satisfaction des ménages bénéficiaires de crédit (en %)

|                      | Aucune satisfaction | Satisfaction faible | Satisfaction moyenne | Satisfaction élevée | Satisfaction très élevée |
|----------------------|---------------------|---------------------|----------------------|---------------------|--------------------------|
| Taux de satisfaction | 13,2                | 11,8                | 22,1                 | 43,0                | 9,8                      |

*Source : EMICoV, 2006*

Les raisons de non satisfaction ou du niveau faible ou moyen de satisfaction sont de plusieurs ordres.

### 7.4.2 Satisfaction des ménages relative aux conditions d'octroi de crédit

Du point de vue des causes d'insatisfaction des bénéficiaires de crédits, la principale raison qui est à l'origine de la non satisfaction des ménages ayant bénéficié des services de microfinance est le taux d'intérêt trop élevé.

En effet, 48% des crédits ont été insatisfaisants à cause du niveau élevé des taux d'intérêt pratiqués par les institutions et ne permettent pas aux populations bénéficiaires de rentabiliser leurs activités. De surcroît, les crédits sont insuffisants pour favoriser la croissance réelle des activités des ménages. Cette insuffisance est exprimée pour environ 25% des crédits. Les autres causes de non satisfaction à savoir : l'environnement économique, les problèmes de gestion des fonds et les charges familiales constituent dans une moindre mesure les raisons évoquées par les ménages.

**Tableau 7.8 :** Raisons d'un niveau de satisfaction médiocre (en %)

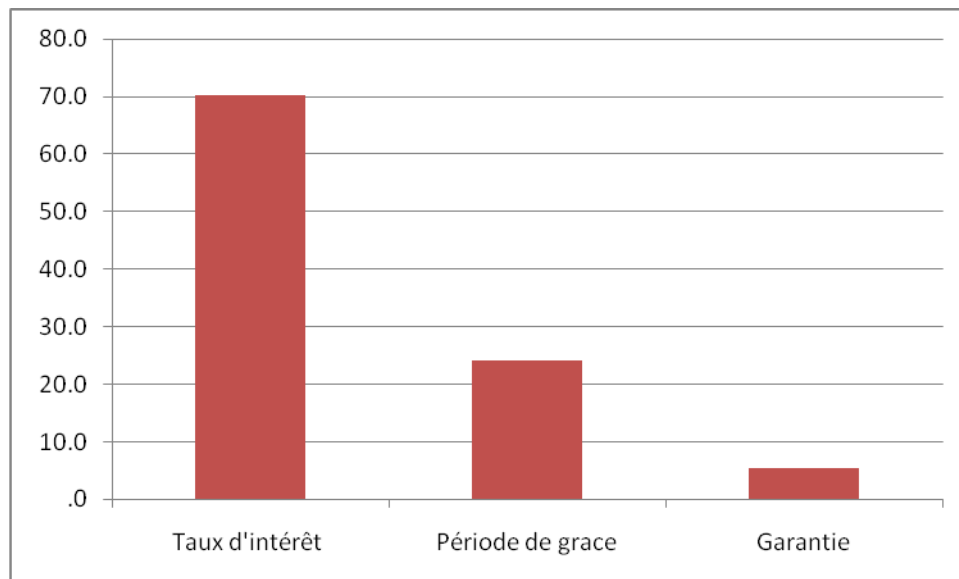
| Crédit insuffisant | Taux d'intérêt élevé | Environ économique | Problème de gestion | Charges familiales | Total |
|--------------------|----------------------|--------------------|---------------------|--------------------|-------|
| 25.5               | 48.0                 | 5.4                | 13.3                | 7.8                | 100.0 |

*Source : EMICoV, 2006*

Par ailleurs, les résultats de l'enquête ont révélé que 68% des crédits ont été satisfaisant pour bénéficiaires du point de vue de leurs conditions d'octroi des crédits. Ces conditions sont généralement les garanties qu'imposent les structures de microfinance.

De l'analyse de la situation relative aux conditions d'octroi de crédit, il ressort que les ménages ont des difficultés d'accès aux services de crédit à cause des taux d'intérêt trop élevés, le remboursement sans délai de grâce, des garanties trop contraignantes. Les résultats de l'enquête montrent qu'environ 70% des crédits sont déclarés insatisfaisants à cause des taux d'intérêt trop onéreux appliqués par les structures de microfinance, 24 autres pour cent sont jugés insatisfaisants à cause de l'absence de délai de grâce ; ce qui handicape le développement des activités des bénéficiaires car ils sont obligés d'utiliser le capital emprunté pour rembourser les mensualités. La gestion des emprunts se trouve hypothéquée car ceux-ci donnent lieu à des rendements faibles qui ne permettent pas de compenser les frais générés par le taux d'intérêt. Le reste des crédits insatisfaisants est imputables aux garanties.

**Graphique 7.2 : Importance des contraintes liées à l'octroi des crédits en (%)**



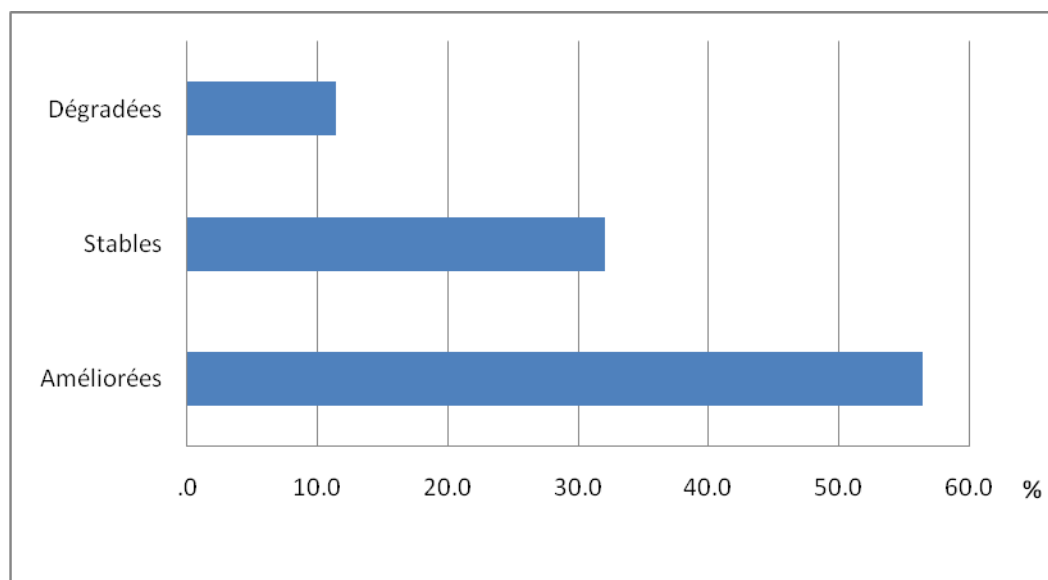
*Source : EMICoV, 2006*

### 7.4.3 Amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires de crédit

L'objectif visé par les ménages en faisant recours au financement des institutions de microfinance, est le développement d'activités pouvant permettre d'améliorer leur condition de vie. La situation de 2006 a révélé que seulement le quart (56%) des individus ayant bénéficié de crédit ont du regain dans leurs conditions de vie alors que 12% ont vu leurs conditions de vie se dégrader ; les 32% restants sont restés stables par rapport à leur situation d'avant le crédit.



**Graphique 7.3 : Impact des crédits sur les conditions de vie des ménages en 2006 en %**



*Source : EMICoV, 2006*

Compte tenu du niveau de satisfaction obtenu par les différents bénéficiaires de crédit, 75% des crédits octroyés en 2006 ont été appréciés par ces derniers qui souhaitent aussi renouveler les prêts pour la poursuite de leurs activités. L'analyse des raisons de ces choix fait ressortir que même les bénéficiaires satisfaits ne souhaitent plus se lancer dans le système. Ainsi, 74% des ménages satisfaits des conditions de crédit affirment vouloir contracter de nouveaux prêts et 26% des non satisfaits comptent revenir à nouveau dans le système. Par contre 54% des non satisfaits n'entendent plus retourner vers les IMF pour le financement de leurs activités. Le tableau suivant présente la situation selon le niveau de satisfaction.

**Tableau 7.9 : Renouvellement des prêts selon le niveau de satisfaction des ménages en %**

| Conditions d'octroi | S'il vous était donné de solliciter un autre prêt, seriez-vous prêt à recommencer? |       |       |
|---------------------|--|-------|-------|
|                     | Oui  | Non   | Total |
| Satisfaisantes      | 75.2   | 45.9  | 67.8  |
| Non satisfaisantes  | 24.8   | 54.1  | 32.2  |
| Total               | 100.0  | 100.0 | 100.0 |

*Source : EMICoV, 2006*

## 7.5 PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les microcrédits jouent avant tout un rôle essentiellement « plus social ». Ils sont accordés généralement aux femmes et créent très rarement de petites entreprises ou des emplois nouveaux. Par contre, ils améliorent les fonds nécessaires pour satisfaire les besoins de première nécessité. Mais les taux appliqués restent tellement élevés que des ménages sont toujours exclus du système.

La plupart des IMF sont les organisations qui gèrent les microcrédits en appliquant des taux de prêts du crédit qui incluent non seulement le coût de l'intérêt bancaire (y compris l'inflation), mais aussi une participation à un fonds de couverture de risque, le paiement proportionnel des appuis reçus en formation et conseils et même des contributions à des caisses de solidarité qui interviennent en cas de décès ou d'événements spéciaux. Ce mode de gestion alourdit les charges des ménages qui n'ont plus l'engouement de s'approcher des IMF pour le financement ou le refinancement de leurs activités.

Or, selon le principe que les pauvres ne peuvent payer des intérêts au prix du marché, il est souhaitable de prêter sans intérêt ou à des taux d'intérêt très bas (1 à 3% quelle que soit l'inflation). L'Etat a donc la responsabilité d'autoriser les IMF à adopter des taux d'intérêt en dessous de ceux du marché. On peut aider les pauvres avec des prêts sans intérêt ou à intérêts subventionnés, car la gestion des microcrédits est très coûteuse. Un allègement des charges associées aux crédits pourrait donc contribuer plus efficacement à la bancarisation de la population cible.

Si l'objectif n'est pas nouveau, la démarche pourrait cependant être rénovée pour tenir compte des spécificités nationales ou régionales. En effet, il pourrait par exemple s'agir de financer ces populations "à risque", selon l'acception bancaire classique, mais avec des procédés et des moyens novateurs et plus efficaces. Les risques redoutés, qui ne sont ni ignorés ni négligés, devront être pris en compte et bordés par des moyens évidemment autres que les garanties classiques, puisque la clientèle visée n'en a point. L'absence de revenus réguliers serait palliée par une implication plus grande de la structure de financement dans le montage, la réalisation et le suivi des projets financés, en veillant toutefois à ne pas confondre implication et ingérence.

Par ailleurs, des structures d'appui seront nécessaires pour renforcer notamment la capacité d'initiative et de gestion, de la clientèle cible. Des structures relais pourront permettre également à la structure de financement, tout au moins dans un premier temps, d'atteindre la clientèle cible et d'assurer la proximité nécessaire à son encadrement. Une synergie devra être recherchée à cet effet avec les structures de microfinance actuellement bien implantées sur le terrain. La nécessité d'une politique de proximité avec les populations visées, notamment dans les zones rurales et les villes secondaires, sera comblée par un déploiement progressif.

Au plan des méthodes, la rigueur et la maîtrise des charges et des frais seront les premières et les principales armes. Il serait souhaitable que les couches sociales défavorisées qui constituent la clientèle cible, puissent participer au capital de la structure pour se l'approprier à terme.

Toutefois, il faut noter que le questionnaire actuel s'est adressé uniquement aux ménages et n'a pas permis d'auditer les Institutions de microfinance de la place afin de faire une analyse sur les modes d'octroi des crédits. Il est donc nécessaire qu'une cohorte d'IMF soit ciblée pour la collecte

d'informations devant permettre de maîtriser les situations auxquelles elles sont confrontées et les raisons d'application de leur taux. A cet effet, les questions suivantes pourront être adressées aux IMF :

- quels sont les différents produits que vous offrez à votre clientèle ?
- le nombre de clients par produit ?
- les différentes activités financées ?
- les différents taux pratiqués aux clients ?
- le montant minimum et maximum du premier crédit ?
- le délai minimum et maximum de paiement ?
- les conditions d'octroi des crédits ?
- le nombre de demandes reçues ?
- le nombre de demandes satisfaites ?
- les critères d'octroi de crédit ?
- le nombre de dossiers de demande de crédit rejetés et principales causes de rejet ?
- les différentes garanties reçues ?
- taux d'impayé et catégorie de crédit non remboursé ?
- les causes d'impayés ?
- les dispositions à octroyer de crédit à un taux inférieur à l'actuel ?
- les perspectives pour l'amélioration des services.

## CONCLUSION

Le combat contre la pauvreté doit engager tous les acteurs économiques et sociaux de la nation, et plus singulièrement le système financier, en raison des leviers importants qu'il véhicule en termes de création de richesses et d'emplois. Aujourd'hui, force est de reconnaître que le système financier du Bénin apparaît inadapté pour jouer le rôle attendu dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, devenue une réalité poignante.

De nouvelles approches s'avèrent indispensables. A cet effet les structures de microfinance doivent réorienter leur politique afin d'offrir aux populations pauvres des services qui satisfont pleinement leurs attentes.

## LA PERCEPTION DU RISQUE FONCIER

---

*Delphin AÏDJI et Prosper DAKO*

### Résumé

*L'analyse thématique des données de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie par rapport à l'insécurité foncière a permis de faire l'état des lieux en matière de gestion foncière au Bénin.*

*Il ressort des résultats de cette enquête que malgré l'effort du Gouvernement qui a entrepris plusieurs réformes foncières, les problèmes fonciers demeurent d'actualité et constituent un véritable frein pour le développement du pays. La plupart des ménages possèdent au moins une parcelle mais 2% seulement de ces parcelles se voient établir un titre foncier. Les parcelles sont généralement héritées et sont utilisées dans les activités culturelles. Il est recommandé que l'Etat adapte la politique foncière aux diverses situations actuelles ou futures sans toutefois imposer un système étranger aux mécanismes locaux.*



## INTRODUCTION

Le Bénin dispose d'importantes ressources en terres pour les activités humaines (agriculture, habitation, commerce, etc.). Au plan foncier, l'accès à ces ressources constitue un véritable problème notamment en raison de l'existence d'un cadre juridique difficilement applicable.

En effet, on note au Bénin, la coexistence de deux régimes fonciers distincts : le régime foncier moderne ou de droit écrit, constitué de règles héritées de la colonisation, et le régime foncier coutumier ou traditionnel qui repose sur les coutumes, les pratiques et les usages.

En ce qui concerne le régime foncier moderne, il est régi par la loi 65-25 du 14 août 1965 portant régime de la propriété foncière. « Cette loi oblige l'immatriculation de toutes propriétés foncières en vue de délivrer un titre foncier à chaque propriétaire <sup>16</sup> ». Le Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) incite les Etats Africains à considérer le Titre Foncier comme seul titre de propriété reconnu.

Malgré la sécurité foncière absolue que le titre foncier incarne, il n'arrive pas à régler le problème de sécurité dont le paysan a besoin pour exercer ses activités en toute quiétude et mieux investir dans la terre, en raison de la complexité de la procédure de son acquisition, de son coût prohibitif pour le paysan, et également à cause du fait que les populations y voient un mode contraire à leurs habitudes sociales. En zone rurale, le titre foncier n'est pas connu, c'est le droit coutumier qui prévaut.

S'agissant du régime foncier coutumier, malgré sa souplesse et sa facilité d'adaptation aux mutations socioéconomiques, il comporte assez de limites qui sont la cause de l'insécurité foncière grandissante surtout dans les zones rurales avec pour conséquences : la stérilisation d'une partie de l'épargne privée, la stérilisation d'investissements publics et le blocage des initiatives privées.

L'insécurité foncière constitue un obstacle pour la diversification des cultures, le développement des systèmes agro forestiers, l'adoption de nouvelles technologies, l'association agriculture-élevage, les investissements agricoles, l'accès des exploitants au crédit, l'accès à la terre etc., toutes choses qui contribuent à l'aggravation de la pauvreté.

Conscient de cette situation, le Gouvernement a engagé avec l'appui des partenaires plusieurs réformes foncières notamment l'élaboration des Plans Fonciers Ruraux (PFR), des Registres Fonciers Urbains et la transformation des permis d'habiter en titres foncier.

L'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie (EMICoV) s'est intéressée aux problèmes fonciers. L'analyse des résultats de cette enquête pour ce qui concerne la perception du risque foncier, abordera les préoccupations relatives aux statuts de la propriété des parcelles, au mode d'acquisition et d'utilisation des parcelles, aux litiges domaniaux, aux transactions et à la mise en valeur des parcelles ainsi que la perception de la population à l'égard du titre foncier pour déboucher sur des recommandations en vue de la sécurisation du foncier au Bénin.

---

<sup>16</sup> Délégation à l'Aménagement du Territoire (2005) : Etude sur l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire

## 8.1 STATUTS DE LA PROPRIÉTÉ DES PARCELLES

### 8.1.1 Accessibilité aux parcelles et aux terres agricoles

Au Bénin l'accès aux parcelles et aux terres agricoles constitue un véritable problème pour le développement économique. Les résultats de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie (EMICoV-I) montrent que 67,5% des ménages possèdent au moins une parcelle ou des terres agricoles. Au niveau départemental, la proportion de ménages disposant de parcelles ou de terres agricoles est assez élevée dans les départements de l'Atacora (94,1%), du Couffo (92,9%), des Collines (87,7%), de l'Alibori (85,2%), de la Donga (84%), du Borgou(77,9%) et du Mono(76%), (Confère tableau 8.1).

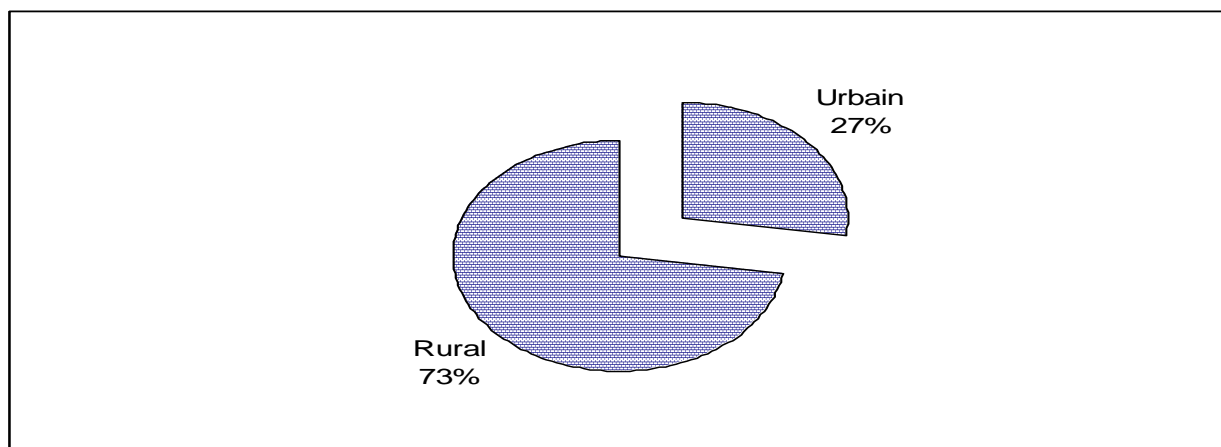
**Tableau 8.1 :** Proportion de ménages disposant d'une parcelle ou des terres agricoles

| Départements | Pourcentage (%) | Départements | Pourcentage (%) |
|--------------|-----------------|--------------|-----------------|
| Alibori      | 85,2            | Donga        | 84,0            |
| Atacora      | 94,1            | Littoral     | 26,2            |
| Atlantique   | 59,6            | Mono         | 76,0            |
| Borgou       | 77,9            | Ouémé        | 43,8            |
| Collines     | 87,7            | Plateau      | 63,5            |
| Couffo       | 92,9            | Zou          | 67,7            |
|              |                 | <b>TOTAL</b> | <b>67,5</b>     |

Source : EMICoV, 2006

L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'une forte proportion des ménages ayant accès à une parcelle ou à des terres agricoles réside en milieu rural (72,6%) contre 27,4% en milieu urbain.

**Graphique 8.1 :** Proportion de ménages disposant d'une parcelle ou des terres agricoles selon le milieu de résidence



Source : EMICoV, 2006

## 8.1.2 Type d'aménagement des parcelles

La plupart des parcelles possédées par les ménages (78,1%) sont des terrains non bâtis et non lotis. Cette situation s'observe également au niveau de l'ensemble des départements sauf au niveau du littoral où une part plus importante des parcelles sont des terrains bâtis lotis (37,9%). En milieu rural 83,4% des terrains ne sont ni bâtis ni lotis. Ce taux est de 64,5% en milieu urbain. Ce taux élevé en milieu rural se justifie par le fait que la plupart des terrains sont des terres agricoles qui ne sont généralement pas loties.

**Tableau 8.1 :** Type d'aménagement des parcelles par subdivision administrative

| Subdivision administrative | Type d'aménagement des parcelles |                       |                       |                           |            |
|----------------------------|----------------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------------|------------|
|                            | Terrain bâti loti                | Terrain bâti non loti | Terrain non bâti loti | Terrain non bâti non loti | Autres     |
| <b>Milieu de résidence</b> |                                  |                       |                       |                           |            |
| Urbain                     | 12,5                             | 8,9                   | 7                     | 64,5                      | 7          |
| Rural                      | 1,6                              | 7,5                   | 1                     | 83,4                      | 6,5        |
| <b>Département</b>         |                                  |                       |                       |                           |            |
| Alibori                    | 2,8                              | 5,8                   | 1,8                   | 84                        | 5,5        |
| Atacora                    | 5,3                              | 20,6                  | 1,6                   | 67,8                      | 4,7        |
| Atlantique                 | 3,8                              | 4,8                   | 2,4                   | 84,6                      | 4,4        |
| Borgou                     | 4,8                              | 13,3                  | 1,7                   | 76,5                      | 3,7        |
| Collines                   | 2,7                              | 9,8                   | 3,4                   | 81,9                      | 2,3        |
| Couffo                     | 0,8                              | 1,1                   | 1,2                   | 86,6                      | 10,4       |
| Donga                      | 4,9                              | 21,3                  | 4,1                   | 57,7                      | 12,1       |
| Littoral                   | 37,9                             | 4,1                   | 12,9                  | 28,9                      | 16,2       |
| Mono                       | 1,5                              | 0,7                   | 0,8                   | 92,7                      | 4,3        |
| Ouémé                      | 5,6                              | 3,9                   | 5,3                   | 78,1                      | 7          |
| Plateau                    | 5                                | 2,2                   | 3,7                   | 83,4                      | 5,7        |
| Zou                        | 4,6                              | 3                     | 1,6                   | 80,7                      | 10         |
| <b>TOTAL</b>               | <b>4,7</b>                       | <b>7,9</b>            | <b>2,7</b>            | <b>78,1</b>               | <b>6,7</b> |

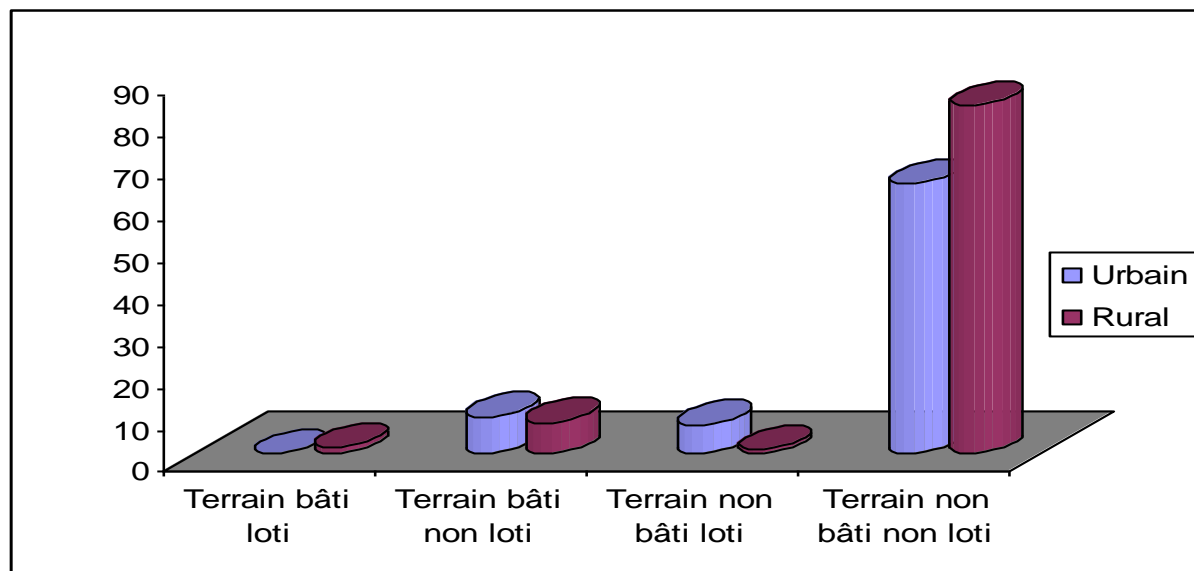
*Source : EMICoV, 2006*

Les terrains bâtis lotis ou non ne constituent que 12,6% de l'ensemble des parcelles et terres agricoles possédées par les ménages. En milieu urbain ce taux est de 21,4% contre 9,1% en milieu rural. Ce taux s'explique par le fait que les ménages ont plus besoin de terrains pour des pratiques agricoles que pour l'habitation.

Le faible taux des terrains lotis au niveau national (7,4%) se justifie par la mauvaise pratique de lotissement actuellement observée au Bénin où l'installation des populations précède l'opération de lotissement. En réalité, le lotissement devrait précéder l'installation des populations. L'occupation

anarchique de l'espace entraîne une urbanisation anarchique des villes. Cette dynamique perturbe le développement urbain.

**Graphique 8.2 :** Type d'aménagement des parcelles selon le milieu de résidence



*Source : EMICoV, 2006*

### 8.1.3 Titre de propriété des parcelles

Le registre foncier actuel repose sur des règles et coutumes complexes régissant l'utilisation des terres. Le titre foncier est le seul document juridique conférant la pleine propriété privée d'un fonds de terre.

Les données issues de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie (EMICoV-I) montrent que seulement 2,1% des parcelles et des terres agricoles possèdent un titre foncier. Ce taux est de 4,8% en milieu urbain contre 1,1 % en milieu rural.

L'analyse des données au niveau départemental montre que la plupart des parcelles ne disposent pas de titre foncier. La plus forte proportion de parcelles disposant de titre foncier est observée au niveau du littoral (11,1%). Au niveau des autres départements ce taux varie entre 3,7% et 0,8%.

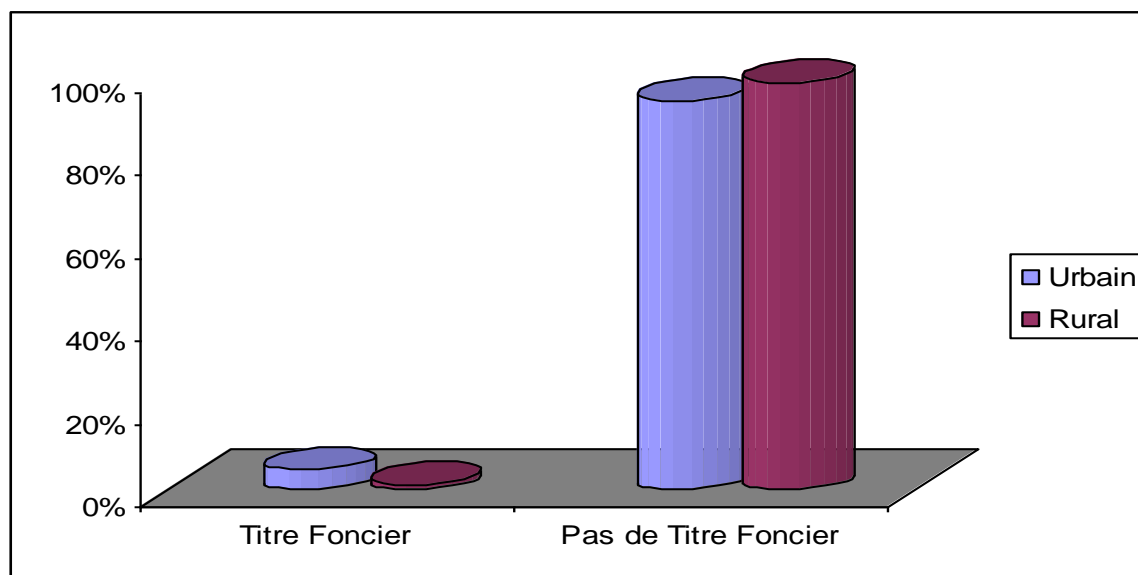
Ces faibles taux avaient été confirmés par plusieurs études réalisées auparavant. En effet, la procédure d'obtention d'un titre foncier est complexe, assez longue et onéreuse.

**Tableau 8.3 :** Proportion de parcelles disposant de titre foncier par département

| Département | Pourcentage (%) | Département  | Pourcentage (%) |
|-------------|-----------------|--------------|-----------------|
| Alibori     | 1,2             | Littoral     | 11,1            |
| Atacora     | 3,7             | Mono         | 0,9             |
| Atlantique  | 1,6             | Ouémé        | 1,9             |
| Borgou      | 1,5             | Plateau      | 4,4             |
| Collines    | 1,8             | Zou          | 2               |
| Couffo      | 0,8             | <b>TOTAL</b> | <b>2,1</b>      |
| Donga       | 1,6             |              |                 |

Source : EMICoV, 2006

**Graphique 8.3 :** Proportion de parcelles disposant de titre foncier selon le milieu de résidence



Source : EMICoV, 2006

Par ailleurs, 76,4% des ménages sont propriétaires de leurs parcelles. Au niveau de chaque département, le pourcentage de ménages propriétaires de leurs parcelles est assez élevé et varie entre 62,5% et 91,9%.

Une analyse croisée du titre de propriété et du mode d'acquisition des parcelles montre que 92,4% des parcelles ayant un titre foncier sont acquies par achat ou par héritage, donc une propriété des ménages. Cette situation demeure vraie tant au niveau de chaque département qu'en milieu urbain (96,3%) et rural (85,5%).

Ceci montre que le fait d'être propriétaire de sa parcelle est une condition nécessaire mais non suffisante pour disposer d'un titre foncier.

**Tableau 8.4** : Mode d'acquisition des parcelles selon le titre de propriété et le milieu de résidence

| Disposition d'un titre foncier ? | Mode d'acquisition    | Milieu de résidence |            | TOTAL      |
|----------------------------------|-----------------------|---------------------|------------|------------|
|                                  |                       | Urbain              | Rural      |            |
| OUI                              | Acquisition par achat | 67                  | 28,3       | 52,9       |
|                                  | Héritage              | 29,3                | 57,2       | 39,5       |
|                                  | Métayage              | 0                   | 1,9        | 0,7        |
|                                  | Location              | 0,4                 | 1,3        | 0,7        |
|                                  | Autres                | 3,3                 | 11,3       | 6,2        |
|                                  | <b>TOTAL</b>          | <b>100</b>          | <b>100</b> | <b>100</b> |
| NON                              | Acquisition par achat | 33,4                | 12,2       | 18         |
|                                  | Héritage              | 46,5                | 61,5       | 57,4       |
|                                  | Métayage              | 2,4                 | 3,3        | 3,1        |
|                                  | Location              | 3,9                 | 8          | 6,9        |
|                                  | Autres                | 13,7                | 15         | 14,7       |
|                                  | <b>TOTAL</b>          | <b>100</b>          | <b>100</b> | <b>100</b> |

*Source : EMICoV, 2006*

## 8.2 MODES D'ACQUISITION ET D'UTILISATION DES PARCELLES

### 8.2.1 Mode d'acquisition des parcelles

En raison de l'absence d'un cadre juridique assez clair, on assiste à plusieurs modes d'acquisition des parcelles et des terres agricoles au Bénin.

Les ménages acquièrent le plus souvent la plupart de leurs parcelles et terres agricoles par héritage (56,8%). Ce mode d'acquisition des parcelles est le plus dominant au niveau de l'ensemble des départements à l'exception du littoral où plus de 85% des parcelles sont acquises par achat.

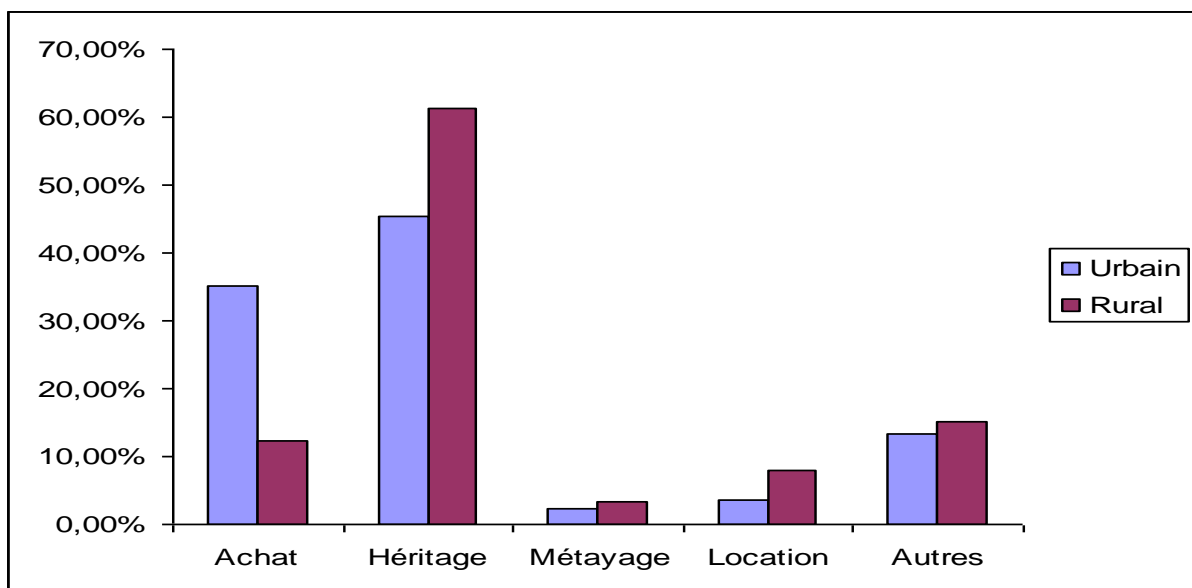
**Tableau 8.5 : Mode d'acquisition des parcelles**

| <b>Mode d'acquisition des terres</b> |             |             |          |            |             |
|--------------------------------------|-------------|-------------|----------|------------|-------------|
| <b>Département</b>                   | Achat       | Héritage    | Métayage | Location   | Autres      |
| <b>Milieu de résidence</b>           |             |             |          |            |             |
| Urbain                               | 35,1        | 45,5        | 2,3      | 3,7        | 13,4        |
| Rural                                | 12,4        | 61,3        | 3,3      | 7,9        | 15,1        |
| <b>Département</b>                   |             |             |          |            |             |
| Alibori                              | 4,6         | 77,4        | 0,1      | 0,2        | 17,6        |
| Atacora                              | 5,6         | 82,5        | 0,2      | 0,7        | 11          |
| Atlantique                           | 27,1        | 45,1        | 4,4      | 18,3       | 5,1         |
| Borgou                               | 11,2        | 48,7        | 0,5      | 0,6        | 39,1        |
| Collines                             | 9,9         | 64,9        | 2,6      | 0,9        | 21,7        |
| Couffo                               | 20,9        | 47,4        | 9,8      | 16,2       | 5,8         |
| Donga                                | 7,2         | 55,8        | 3,3      | 0,7        | 32,9        |
| Littoral                             | 85,7        | 12,9        | 0        | 0          | 1,4         |
| Mono                                 | 17,1        | 60,3        | 3,3      | 15,3       | 4,1         |
| Ouémé                                | 30          | 43,5        | 1,3      | 3,8        | 21,4        |
| Plateau                              | 33,7        | 47,5        | 2        | 11,4       | 5,5         |
| Zou                                  | 21,4        | 61,1        | 3,6      | 4,6        | 9,3         |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>18,8</b> | <b>56,8</b> | <b>3</b> | <b>6,7</b> | <b>14,6</b> |

Source : EMICoV, 2006

Aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, la majorité des parcelles sont acquises par héritage. Ce phénomène est plus accentué en milieu rural (61,3%) qu'en milieu urbain (45,5%).

**Graphique 8.4 : Mode d'acquisition des terres selon le milieu de résidence**



## 8.2.2 Mode d'utilisation des parcelles

Près des trois quarts (73,7%) des parcelles et des terres agricoles acquises par les ménages sont destinées aux activités culturelles. C'est le mode d'utilisation des terres le plus prépondérant tant au niveau national qu'au niveau de l'ensemble des départements sauf au niveau du littoral (1,5%) où les terres sont destinées essentiellement à l'habitation personnelle (34,2%), à la jachère (24,1%) et à d'autres utilisations (33,8%).

En milieu rural, 81,2% des terres sont destinées aux activités culturelles contre 54,6% pour le milieu urbain. Ceci explique la pression souvent observée sur les terres pour des pratiques agricoles surtout en milieu rural.

**Tableau 8.6 :** Mode d'utilisation des terres selon le département

| Département  | Mode d'utilisation des terres |                         |            |            |            |                       |            |
|--------------|-------------------------------|-------------------------|------------|------------|------------|-----------------------|------------|
|              | Habitation personnelle        | Exploitation économique | Location   | Jachère    | Métayage   | Activités culturelles | Autres     |
| Alibori      | 8,2                           | 0,3                     | 0,1        | 3,4        | 0,1        | 86,0                  | 1,9        |
| Atacora      | 27,3                          | 3,6                     | 0,3        | 4,6        | 0          | 61,9                  | 2,3        |
| Atlantique   | 8,4                           | 1,1                     | 0,5        | 7,1        | 0,1        | 76,7                  | 6,2        |
| Borgou       | 10,1                          | 4,0                     | 0,2        | 6,9        | 0,1        | 75,5                  | 3,1        |
| Collines     | 12,9                          | 2,2                     | 0,2        | 4,5        | 0,2        | 74,5                  | 5,5        |
| Couffo       | 1,6                           | 5,9                     | 0,2        | 2,6        | 0,3        | 87,3                  | 2,1        |
| Donga        | 26,9                          | 1,2                     | 0,3        | 3,1        | 0,2        | 60,0                  | 8,2        |
| Littoral     | 34,2                          | 3,6                     | 2,7        | 24,1       | 0          | 1,5                   | 33,8       |
| Mono         | 1,1                           | 4,8                     | 0,1        | 5,2        | 0,3        | 81,7                  | 6,7        |
| Ouémé        | 7,2                           | 1,9                     | 0,5        | 8,7        | 0,2        | 70,3                  | 11,1       |
| Plateau      | 6,0                           | 1,7                     | 0,7        | 5,3        | 0,2        | 83,9                  | 2,2        |
| Zou          | 6,4                           | 2,1                     | 0,1        | 6,3        | 0,2        | 79,9                  | 5,0        |
| <b>Bénin</b> | <b>11,4</b>                   | <b>2,9</b>              | <b>0,4</b> | <b>5,9</b> | <b>0,2</b> | <b>73,7</b>           | <b>5,7</b> |

Source : EMICoV, 2006

## 8.3 LITIGES DOMANIAUX

L'insécurité foncière constitue un frein pour les investissements donc pour le développement de notre pays. Des résultats de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie (EMICoV-I), il ressort qu'une faible proportion (1,6%) des parcelles et des terres agricoles a fait objet de conflits domaniaux. Au niveau départemental, le pourcentage de terrains ayant fait objet de conflits domaniaux varie entre 0,3% pour le Borgou et 3,9% pour le Littoral.

Le taux le plus élevé enregistré au niveau du département du littoral explique l'acuité des problèmes fonciers qui se posent aujourd'hui et qui s'expliquent par la coexistence de deux régimes fonciers.



**Tableau 8.7 :** Pourcentage de parcelles ayant fait objet de conflits domaniaux

| Département | Pourcentage (%) | Département  | Pourcentage (%) |
|-------------|-----------------|--------------|-----------------|
| Alibori     | 2,3             | Donga        | 1,3             |
| Atacora     | 0,4             | Littoral     | 3,9             |
| Atlantique  | 0,9             | Mono         | 2,2             |
| Borgou      | 0,3             | Ouémé        | 2,3             |
| Collines    | 1,8             | Plateau      | 1,3             |
| Couffo      | 2,7             | Zou          | 1,5             |
|             |                 | <b>TOTAL</b> | <b>1,6</b>      |

*Source : EMICoV, 2006*

En milieu urbain la proportion de parcelles ayant fait objet de conflits domaniaux est de 1,8% et de 1,5% en milieu rural.

## 8.4 TRANSACTIONS ET MISE EN VALEUR DES PARCELLES

### 8.4.1 Achat et vente de parcelles

La coexistence de deux régimes fonciers complique la gestion du foncier au Bénin. Les droits se superposent sur les terres. Les propriétaires coutumiers vendent leurs terrains sans aucune base juridique. Cette situation entraîne d'énormes conflits domaniaux car plusieurs personnes peuvent se déclarer propriétaire d'une même parcelle.

Les transactions sur les parcelles se font le plus souvent sans aucune base légale.

**Tableau 8.8 :** Pourcentage de ménages ayant vendu ou acheté des parcelles au cours des douze derniers mois

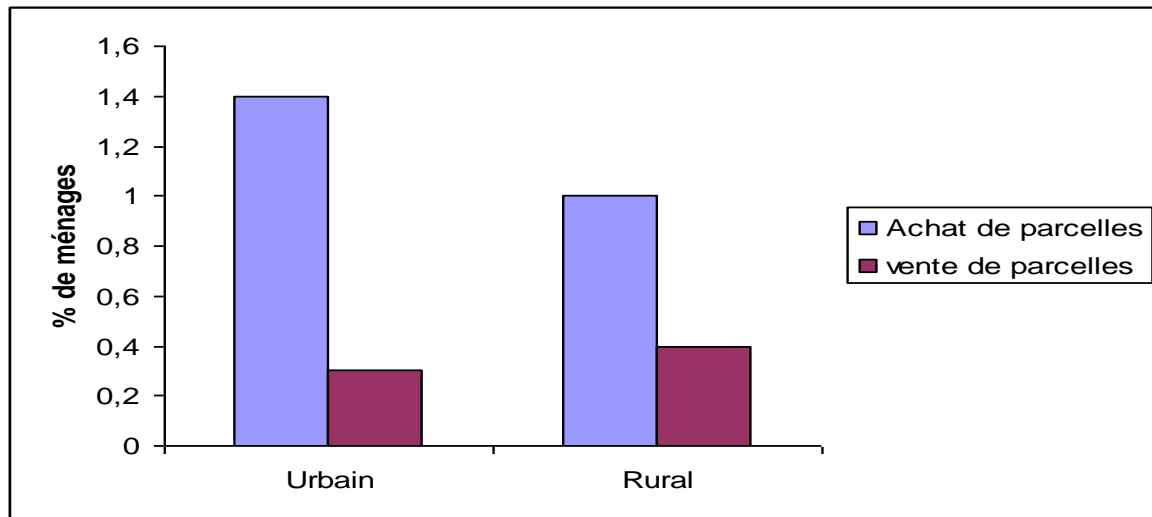
| Département  | % de ménages ayant acheté des parcelles | % de ménages ayant vendu des parcelles |
|--------------|---|--|
| Alibori      | 0,5                                     | 0,1                                    |
| Atacora      | 0,8                                     | 0,3                                    |
| Atlantique   | 2,0                                     | 0,8                                    |
| Borgou       | 0,5                                     | 0,2                                    |
| Collines     | 0,8                                     | 0,3                                    |
| Couffo       | 1,2                                     | 0,3                                    |
| Donga        | 0,5                                     | 0,0                                    |
| Littoral     | 2,1                                     | 0,0                                    |
| Mono         | 0,3                                     | 0,2                                    |
| Ouémé        | 4,3                                     | 1,3                                    |
| Plateau      | 1,6                                     | 1,4                                    |
| Zou          | 0,5                                     | 0,1                                    |
| <b>TOTAL</b> | <b>1,1</b>                              | <b>0,3</b>                             |

*Source : EMICoV, 2006*

Les résultats d'EMICoV montrent que 1,1% des ménages ont acheté des terres au cours des douze derniers mois, alors que seulement 0,3% ont procédé à des ventes de leurs parcelles au cours de la même période. Il ressort qu'il y a eu plus de ménages ayant acheté que de ménages ayant vendu leurs parcelles au cours des douze derniers mois. Le même phénomène s'observe aussi bien au niveau de chaque département qu'en milieux urbain et rural.

Cette situation, qui explique le fort besoin d'acquisition de parcelles par les ménages, reste confrontée à nombre de réalités dont les problèmes fonciers.

**Graphique 8.5 :** Pourcentage de ménages ayant effectué des transactions de parcelles selon le milieu de résidence



*Source : EMICoV, 2006*

#### 8.4.2 Mise en valeur des parcelles

Malgré l'insécurité foncière, les ménages procèdent à la mise en valeur de leurs parcelles (investissement dans l'habitat, exploitation agricole etc.).

Selon les résultats issus de EMICoV-I, 35,5 % des ménages ont des projets de mise en valeur de leurs parcelles. Au niveau départemental ce taux varie entre 57,9% et 24,3%. Les taux les plus élevés par rapport à la moyenne nationale s'observent au niveau des départements de l'Ouémé (57,9%) , du Borgou (48,5%), de l'Atlantique (43%), de l'Atacora (38,1%) et du Littoral (37,9%).

**Tableau 8.9** : Pourcentage de ménage ayant des projets de mise en valeur de leurs parcelles

| Département | % de ménages | Département  | % de ménages |
|-------------|--------------|--------------|--------------|
| Alibori     | 24,3         | Donga        | 35,4         |
| Atacora     | 38,1         | Littoral     | 37,9         |
| Atlantique  | 43           | Mono         | 30           |
| Borgou      | 48,5         | Ouémé        | 57,9         |
| Collines    | 26           | Plateau      | 34,9         |
| Couffo      | 26,5         | Zou          | 26           |
|             |              | <b>TOTAL</b> | <b>35,5</b>  |

*Source* : EMICoV, 2006

En milieu urbain, 37,5% des ménages ont des projets de mise en valeur de leurs parcelles. Ce taux est de 34,7% en milieu rural.

Parmi les ménages ayant des projets de mise en valeur, 29,1% d'entre eux ont sollicité des crédits auprès des institutions financières pour la réalisation de leurs projets. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (39,9%) qu'en milieu rural (22%). Au niveau départemental le pourcentage de ménages ayant sollicité un crédit est plus élevé au niveau du littoral (62%) et de l'Atlantique (44,6%).

## 8.5 PERCEPTION DE LA POPULATION À L'ÉGARD DU TITRE FONCIER

Le titre foncier est le véritable titre de propriété consacré par les textes en vigueur au Bénin. Mais, seulement 29,8% des chefs de ménages ont déjà entendu parler de titre foncier. En milieu urbain, ce taux est de 43,5% contre 21,7% en milieu rural.

Cette situation justifie la faible sensibilisation des populations sur l'importance du titre foncier.

Au niveau départemental ce taux varie entre 62,1% pour le Littoral et 8,4% pour l'Alibori. Le taux le plus élevé est observé au niveau du Littoral.

**Tableau 8.10 :** Pourcentage de chefs de ménages ayant déjà entendu parler du titre foncier et pourcentage de chefs de ménages ayant reconnu que le titre foncier permet de sécuriser une parcelle

| <b>Département</b> | <b>Chefs de ménages ayant déjà entendu parler du titre foncier</b> | <b>Chefs de ménages ayant reconnu que le titre foncier permet de sécuriser une parcelle</b> |
|--------------------|--|---|
| Alibori            | 8,4  | 69,8  |
| Atacora            | 17,3   | 82,3  |
| Atlantique         | 47,2   | 86,2  |
| Borgou             | 26,1   | 87,2  |
| Collines           | 12,1   | 80,9  |
| Couffo             | 14,6   | 83,5  |
| Donga              | 6,6  | 85,9  |
| Littoral           | 62,1   | 85,0  |
| Mono               | 29,6   | 69,8  |
| Ouémé              | 44,6   | 75,0  |
| Plateau            | 35,9   | 77,0  |
| Zou                | 31,6   | 88,8  |
| <b>TOTAL</b>       | <b>29,8</b>  | <b>81,3</b>   |

*Source : EMICoV, 2006*

Toutefois, 81,3% des ménages reconnaissent que le titre foncier permet de sécuriser une parcelle et 13,5% pensent qu'il existe d'autres instruments pour sécuriser une parcelle.

Une grande majorité des chefs de ménages pensent que le titre foncier constitue :

- une garantie pour obtenir un prêt (60,1%);
- une garantie pour effectuer un achat à crédit (51,4%) ;
- une garantie pour ne pas être déplacé lors d'un recasement (62,7%) ;
- une garantie pour investir sur sa parcelle (65,8%).

## 8.6 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURISATION DU FONCIER AU BÉNIN

L'analyse des données de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie (EMICOV-I) relatives au risque foncier, a permis de faire l'état des lieux en matière de la gestion du foncier au Bénin.

Il ressort des résultats de cette enquête que malgré l'effort du Gouvernement qui a entrepris plusieurs réformes foncières, les problèmes fonciers demeurent d'actualité et constituent un véritable frein pour le développement de notre pays.

En effet, 67,5% des ménages possèdent au moins une parcelle ou des terres agricoles. Mais seulement (2,1%) de ces terrains disposent d'un titre foncier qui constitue aujourd'hui, le véritable titre de propriété conformément aux dispositions de la loi 65-25 du 14 août 1965 portant régime de la propriété foncière.

Seulement 29,8% des chefs de ménages ont déjà entendu parler de titre foncier. Toutefois, 81,3% des ménages reconnaissent que le titre foncier permet de sécuriser une parcelle et 13,5% pensent qu'il existe d'autres instruments pour sécuriser une parcelle.

Par ailleurs, la plupart de ces terrains (78,1%) sont des terrains non bâtis et non lotis. Seulement 7,4% sont lotis et environ 2% ont fait objet de conflits domaniaux. En ce qui concerne le mode d'acquisition et d'utilisation de ces terrains, il convient de retenir que (56,8%) ont été acquis par simple héritage. Ce mode d'acquisition des parcelles est le plus dominant au niveau de l'ensemble des départements à l'exception du Littoral où plus de 85% des parcelles sont acquises par achat.

Près des trois quarts (73,7%) de ces terrains sont destinés aux activités culturelles.

Les résultats d'EMICOV montrent que 1,1% des ménages ont acheté des terres au cours des douze derniers mois, alors que seulement 0,3% ont procédé à des ventes de leurs parcelles au cours de la même période.

Le dénominateur commun de ces situations est l'insécurité foncière qui constitue une menace grave notamment pour le développement de notre agriculture moteur de la croissance économique. Face à ce tableau sombre les autorités à divers niveaux devront prendre des mesures hardies pour la sécurisation du foncier au Bénin.

Dans ce cadre, les mesures ci-après sont envisageables :

- mettre en place un système de production et de stockage de l'information foncière qui devra prendre en compte des droits fonciers tels qu'ils sont exprimés et mis en oeuvre localement ;
- les politiques visant à améliorer la gouvernance foncière, en particulier concernant l'accès à la terre des plus pauvres, doivent donc pouvoir s'appuyer sur des analyses solides et donc sur des données fiables quant à l'accès, à la distribution et aux transferts de droits fonciers ;

- adapter la politique foncière béninoise aux diverses situations actuelles sans imposer toutefois un système étranger aux mécanismes locaux qui demeurent en partie efficace.

*Bruno Magloire NOUATIN et Victorine MENSAH*

## Résumé

*De 1979 à 2002, les différents recensements généraux de la population ont permis d'étudier les migrations sans pour autant s'intéresser aux motivations des populations migrantes. L'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages offre l'occasion d'étudier ces aspects des mouvements de populations sur les 12 mois ayant précédé sa réalisation (août 2005 à juillet 2006). Les résultats montrent, d'une part, que les principaux motifs de retour pour les migrations internes ou internationales sont la retraite, l'obligation de rejoindre l'autorité parentale, le mariage ou le travail.*

## INTRODUCTION

La pauvreté dans les pays en développement et singulièrement au Bénin est devenue depuis quelques années, l'une des préoccupations des gouvernements et des partenaires au développement. Pour faire face à cette situation, le Gouvernement béninois a mis en œuvre plusieurs programmes, notamment, le Programme Social d'Urgence (PASU) en 1992 et en 1994 qui est l'opérationnalisation du Programme de la Dimension Sociale du Développement (DSD) et un processus participatif d'élaboration d'un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) dès 2003. Mais les résultats obtenus n'ont pas comblé les attentes.

Aussi, pour mieux orienter les nouveaux programmes, mettre en œuvre les nouvelles Orientations Stratégiques de Développement du Bénin 2006-2011 et pour évaluer les progrès réalisés dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement jusqu'en 2006, le Gouvernement a initié et mis en œuvre l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) et sur la Santé de la Mère et des Enfants. Cette enquête a deux volets : (i) le premier volet est constitué de la troisième édition de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSB-III) dont l'analyse est achevée et le rapport général disponible, (ii) le second volet est l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) dont le premier objectif est de mesurer l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté, de mieux comprendre les stratégies des ménages pauvres face à la pauvreté, d'établir des seuils de pauvreté régional et national nécessaires à la préparation de profils de pauvreté, de faire une caractérisation de la pauvreté en milieu rural et urbain, d'identifier, de prioriser les dimensions du bien-être et de la pauvreté sur la base des perceptions des populations et d'identifier les causes structurelles et les déterminants de la pauvreté.

La présente étude est issue de l'exploitation des données du second volet de l'enquête (EMICoV) et elle est structurée en trois grandes parties.

La première partie met en évidence le contexte tant national qu'international de la migration, la définition des concepts et l'approche méthodologique d'analyse utilisée. La deuxième partie est l'étude de la migration interne et internationale et leurs caractéristiques. La troisième partie porte sur les motivations des migrations, les limites de cette étude et les perspectives pour une bonne étude de la migration au Bénin.

### 9.1 CONTEXTE DE LA MIGRATION ET CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

Il a été montré que depuis la principale période d'accession à l'indépendance des pays africains, la répartition de la population et sa redistribution par les flux migratoires demeurent des caractéristiques importantes et très reconnues de la dynamique de la population sur le continent africain<sup>17</sup>. En effet, en Afrique, environ 60% de la croissance de la population s'explique par l'exode rural et seulement 40% par l'accroissement naturel de la population. Cette situation est tout aussi marquante au Bénin.

---

<sup>17</sup> John O. OUCHO, William T. S. GOULD : Migration interne, urbanisation et répartition de la population, in Changements Démographiques en Afrique Subsaharienne, INED



### 9.1.1 Contexte national et international de la migration

Le Bénin est un pays où les migrations internes et internationales ont été historiquement très intenses depuis les années 1900. Pays de grande hospitalité séculaire, le Bénin est historiquement une terre d'immigration de groupes sociaux et culturels divers qui s'y sont installés par vagues successives et qui ont donné naissance à de grandes civilisations africaines : il s'agit par exemple des Adja venus de Tado (au Togo), des Yoruba d'Oyo (au Nigéria), des Yoa (du Togo), des Dendi (du Mali), des Boko et Mokole (du Nigéria), des Baatombu dont l'origine est controversée et des Guen ou Mina venus du Ghana. Ces peuples étaient en perpétuels mouvements et ces migrations s'effectuaient généralement à l'intérieur d'aires culturelles homogènes ou à l'intérieur des zones d'influence des différents royaumes ou chefferies. D'autres formes de migrations instituées par les colonisateurs se sont également opérées au cours de la période coloniale<sup>18</sup>, occasionnant ainsi des déplacements des cadres du Bénin vers d'autres pays de la sous-région ouest africaine.

Après l'indépendance du pays en 1960 et au cours de la période d'instauration du régime militaire à parti unique basé sur l'idéologie Marxiste Léniniste (1972- 1989), ces migrations forcées ont fait place à des migrations volontaires induites par des raisons économiques et surtout politiques de personnes qui sont parties dans d'autres pays de la sous-région à la recherche d'un meilleur environnement sociopolitique et économique. C'est le cas de nombreux exilés politiques Béninois qui ont quitté le pays pour d'autres destinations. La détérioration de l'environnement politique et économique de ces pays d'accueil et l'avènement de la démocratie au Bénin depuis 1990, ont renversé cette tendance migratoire internationale. Ainsi, on assiste depuis l'avènement de la démocratie et de la relance de l'économie à ce jour à un mouvement de retour de migrants béninois de l'extérieur, au ralentissement de la tendance à l'émigration et à une immigration de ressortissants d'autres pays, notamment des réfugiés de certains pays en proie à la guerre civile.

Les rapatriements successifs de Béninois de certains pays tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Niger en 1958, le Nigéria en 1983 et 1987 et le Gabon en 1978 et le dénombrement en 1986 d'environ 38.000 Béninois en Côte d'Ivoire, ont permis de se faire une idée de l'émigration béninoise.

De 1979 à 2002, le Bénin a réalisé trois Recensements Généraux de la Population et une enquête sur les migrations en milieu urbain en 2000. Ces diverses opérations ont permis de disposer de données fiables sur les migrations au Bénin.

Au premier recensement réalisé en 1979, 55.706 immigrants ont été dénombrés pour la période 1975-1979. Au deuxième recensement en 1992, 77.904 immigrants extérieurs ont été saisis dont 37,9% d'étrangers provenant en majorité des pays limitrophes (Togo, Niger, Nigéria et Ghana).

Au recensement de 2002, l'effectif des immigrants externes a doublé, passant ainsi à 156.748, soit environ 2% de la population totale du Bénin.

A l'intérieur du pays, le développement des villes et l'appauvrissement des terres arables dans certaines zones rurales conduisent de plus en plus les populations à désertir leurs localités pour d'autres. Les migrations internes se sont ainsi développées et ont créé des pôles d'attraction.

---

<sup>18</sup> Julien GAYE GUINGNIDO et Akouma KOUNI (2003) : Migration au Bénin et impact sur la croissance urbaine, in tome 1 "Répartition spatiale, structure par sexe et par âge et Migration de la population au Bénin",

Toutefois, les variables relatives à la mobilité des personnes et qui sont saisies lors des trois recensements réalisés ne permettent pas une analyse approfondie des migrations au Bénin, mais plutôt de faire quelques constats sur le phénomène. De ce fait, de nombreuses questions demeurent:

Combien de personnes migrent-elles? D'où viennent-elles ? Où vont-elles? Pourquoi se déplacent-elles?

Ces mouvements profitent-ils aux migrants par rapport à leur lieu d'origine ou à leur lieu de destination? Et plus généralement sont-ils bénéfiques dans le cadre du développement du pays? Les migrations contribuent-elles à réduire la pauvreté? Ce sont autant d'interrogations qui méritent d'être élucidées.

Les migrations constituent un élément perturbateur dans la répartition spatiale de la population et dans l'équilibre entre zones et régions.

### 9.1.2 Justification

A l'instar des deux derniers Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation, la réalisation de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de vie des Ménages offre l'opportunité d'analyser les comportements migratoires des Béninois. En effet, la migration constitue l'une des préoccupations du Gouvernement du Bénin depuis la Conférence Mondiale sur la Population et le Développement de Mexico en 1984 où il a affirmé pour la première fois sa volonté de définir et de mettre en œuvre une politique nationale de population, dès que la connaissance du comportement démographique de la population le permettrait. Cette volonté s'est traduite par la Déclaration de politique de population le 02 Mai 1996 à Cotonou dont l'un des volets les plus importants porte sur la migration. De plus, le Bénin a ratifié l'accord de l'Organisation Internationale sur les Migrations. C'est dans ce cadre que quelques aspects sur la migration ont été saisis lors de l'EMICoV et font ici l'objet des présentes analyses.

Selon les résultats du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, le taux d'accroissement intercensitaire entre 1992 et 2002 est de 3,25%, alors que le taux d'accroissement naturel est de 2,89%. Il se dégage alors un taux net de migration de 0,36% entre 1992 et 2002 alors que ce taux était de -0,34% entre 1979 et 1992. Le Bénin passe ainsi d'un pays d'émigration à un pays d'immigration. Cette situation mérite donc des investigations complémentaires plus approfondies permettant de mieux l'appréhender.

Si les données issues du troisième recensement nous permettent d'identifier le rôle attractif que jouent certaines régions du Bénin et l'intensité de la migration de certaines catégories de la population béninoise, elles ne nous permettent pas de disposer d'une part, des informations relatives aux motivations des migrations et d'autre part, elle est limitée quand il s'agit de déterminer le solde migratoire national car nous ne disposons pas de données sur l'émigration internationale. Ainsi, on a toujours considéré que le solde migratoire international au Bénin est nul (INSAE, 1994), occultant ainsi les migrations dans les schémas de projections démographiques.

Les migrations constituant un facteur de déséquilibre spatial dans la distribution de la population, des politiques régionales de développement ne sauraient être conçues sans une meilleure

connaissance des mouvements migratoires et la réduction des disparités régionales constatées dans la répartition spatiale de la population, ce qui permettra de sécuriser les jeunes et de réduire la pauvreté.

En attendant la réalisation d'une enquête nationale sur les migrations, EMICoV permet d'étudier quelques aspects du phénomène.

### 9.1.3 Objectifs

Cette étude a pour objectif de :

- mettre en évidence les tendances des migrations ;
- identifier les types de migrations et leur ampleur;
- étudier l'impact des migrations sur la formation et l'évolution de la taille des ménages ;
- rechercher les principales motivations qui sous tendent les migrations (internes et internationales);
- étudier l'impact des migrations sur la réduction de la pauvreté ;
- apprécier la contribution de la migration à la dynamique de la population;
- contribuer à une meilleure prise en compte de la variable migration dans l'élaboration des plans de développement au Bénin.

### 9.1.4 Considérations méthodologiques

#### 9.1.4.1 Définitions et concepts

Selon le dictionnaire démographique multilingue, «la migration est un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée» (Louis Henry, 1981, p ; 105.)

*La migration* est le déplacement d'une personne entraînant un changement de résidence. Dans le cadre de cette étude, une migration se définit comme un déplacement d'une commune à une autre au cours de la période de référence et entraînant un changement de résidence. Ainsi, le concept de migration exclut d'autres types de mobilité spatiale qui sont communément appelés «migrations» comme le nomadisme ou des mouvements saisonniers de gens sans domicile fixe (Manuel VI, Nations Unies, 1971).

*La période de référence* : la migration est un phénomène plus ou moins continu dans le temps. Pour en étudier les effets, il faut rassembler les données se rapportant à une période donnée appelée période de référence. Elle peut être de un an, deux ans, ..., dix ans, vingt ans, trente ans, etc. Dans le cadre de cette étude, la période de référence sera utilisée pour montrer la tendance de la dernière migration.

*Le Migrant* est une personne qui s'est déplacée pour au moins 6 mois ou qui a l'intention de passer plus de 6 mois hors de sa résidence habituelle au cours de la période de référence.

On distingue deux types de migrations : la migration interne et la migration internationale. La migration interne concerne les déplacements dont l'origine et la destination se situent sur le territoire national et la migration internationale met en jeu une origine ou une destination se trouvant sur le territoire de deux pays différents.

Par rapport à son lieu de résidence au moment de l'enquête, une personne ayant effectué une migration peut être un migrant retour ou autre migrant.

*Un migrant retour* est toute personne qui avait séjourné pendant au moins 6 mois dans une commune, l'a quitté pour vivre ailleurs pendant au moins 6 mois et qui y est revenu depuis au moins 6 mois ou moins de 6 mois et qui a l'intention d'y vivre pendant au moins 6 mois.

*Autre Migrant* est toute autre catégorie de migrant en dehors du Migrant Retour.

*Le Non Migrant* est toute personne n'ayant pas connu de changement de résidence (commune) pendant la période de référence.

#### **9.1.4.2 Les indicateurs de migration**

Pour les besoins de l'analyse, il sera calculé certains indicateurs, notamment les indices d'entrée, de sortie et l'indice de solde migratoire

##### **a)- INDICES DE SORTIE**

L'indice de sortie de la strate  $i$  ou proportion de sortants de  $i$  est :

$$\text{Indice de sortie de la strate } i = \frac{\text{Population sortie de la strate } i \text{ vers d'autres strates}}{\text{Population née dans la strate}}$$

Le complément à l'unité de l'indice de sortie est l'indice de rétention ou la proportion des non-migrants.

L'indice de sortie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette strate ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette strate.

##### **b)- INDICES D'ENTREE**

L'indice d'entrée dans la strate  $j$  est le rapport entre les personnes entrant dans la strate  $j$  et la population née au Bénin et résidant dans la strate  $j$ .

$$\text{Indice d'entrée dans la strate } j = \frac{\text{Population entrée dans la strate } j}{\text{Population née au Bénin et résidant dans } j}$$

C'est la proportion des natifs des autres strates résidant dans la strate étudiée par rapport à tous les résidents de la strate née au Bénin.

N.B : L'indice d'entrée ne peut pas être comparé à une probabilité, puisque la population entrante n'appartient pas à la population initiale de la zone.

##### **c)- INDICES DE SOLDE MIGRATOIRE**

$$\text{ISM} = \frac{(\text{Entrants dans la strate}) - (\text{sortant de la strate})}{\frac{1}{2} (\text{Pop née dans la strate} + \text{Pop née dans d'autres strates du Bénin et résidant dans la strate})}$$

L'indice de solde migratoire donne le solde migratoire relatif de chaque strate par rapport au reste du Bénin.

### 9-1-4-3 Sources des données et leurs limites :

Les données collectées lors de l'EMICoV qui permettent d'étudier le phénomène migratoire sont celles issues des variables suivantes :

- le lieu de résidence au moment de l'enquête ;
- la durée de séjour au lieu de résidence ;
- le lieu de résidence antérieure ;
- le lieu de naissance ;
- le motif d'installation.

Les trois premières variables permettent de mesurer les migrations à partir de la dernière migration, tandis que la première et la dernière variable permettent d'utiliser comme mesure la migration durée de vie. Ces deux sortes de migration qui peuvent être étudiées présentent certaines limites qui ont été bien identifiées par Julien Gaye et al<sup>19</sup>.

En effet, Julien Gaye et al. ont montré dans leur analyse que la mesure des migrations avec la dernière migration ignore au cours de la période de référence les migrations multiples pour n'en retenir que la dernière et le nombre de migrations ignorées est proportionnel à la longueur de la période de référence.

Pour la migration durée de vie, sa mesure ignore toutes les migrations intervenues au cours de la vie de l'individu pour n'en retenir qu'une et le lieu de naissance n'est pas toujours le même que le lieu de résidence des parents au moment de l'accouchement. De plus, les modifications dans la délimitation des circonscriptions administratives et les changements de dénomination peuvent avoir une influence sur l'uniformité du traitement de l'information et enfin la période de référence est variable d'un individu à l'autre selon l'âge de l'enquêté.

Les inconvénients liés à l'utilisation de la migration durée de vie ne permettent pas de l'utiliser pour l'étude des migrations récentes. C'est pourquoi dans la présente étude, on utilisera comme mesure la dernière migration et le dernier migrant que nous désignerons plus simplement par migrant. Un migrant peut être émigrant ou immigrant selon qu'il quitte la zone de référence ou qu'il y entre.

Du fait que la présente étude porte sur l'impact de la migration sur le peuplement, on utilisera la dernière migration et elle sera découpée selon la période d'installation des migrants. Cette période de découpage tiendra compte d'une part des phases de développement politico-économique du

---

<sup>19</sup> Julien GAYE GUINGNIDO et Akouma KOUNI (2003) : Migration au Bénin et impact sur la croissance urbaine, in tome 1 "Répartition spatiale, structure par sexe et par âge et Migration de la population au Bénin", page 160-223

Bénin et d'autre part des différentes opérations de collecte d'envergure nationale réalisées que sont les recensements généraux de la population et de l'habitation au Bénin.

En effet, dans l'étude de la migration au Bénin et de son impact sur la croissance urbaine, Gaye Julien et al<sup>20</sup> ont montré que toutes les analyses s'accordent à reconnaître aujourd'hui que le développement économique et social du Bénin a connu des phases de croissance et de gouvernance appréciables comme il a été marqué par des périodes sombres de marasme économique et de crises sociologiquement dramatiques. Sans occulter la période coloniale dont le Bénin traîne encore les avatars, l'histoire sociopolitique du pays peut se décomposer en trois grandes phases :

- la période de 1960 à 1972 ;
- la période de 1972 à 1990 ;
- la période de 1990 à nos jours.

La prise en compte des différents Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation nous amène à retenir les périodes suivantes :

- Avant l'indépendance de 1960 (la durée de résidence est de 47 ans ou plus) ;
- la période de 1960 à 1972 : période avant la révolution marxiste léniniste ;
- la période de 1973 à 1991 : de la révolution au lendemain de la conférence des forces vives de la nation et avant le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1992 ;
- la période de 1992 à 2001 : période entre le deuxième et le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation
- la période de 2002 à 2006, du troisième recensement au moment de l'enquête EMICoV.

## 9.2 PEUPLEMENT DES REGIONS AU BENIN : IMPORTANCE DE LA MIGRATION

### 9.2.1 Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire

Les données collectées au cours de l'enquête ont permis de faire une classification de la population béninoise selon le statut migratoire. Ainsi, sur les 7.413.441 habitants estimés en 2006, 4.965.947 n'ont jamais migré, 403.999 sont des migrants retours, 1.503.534 autres migrants et 539.961 n'ont pas pu donner de réponse par rapport à leur statut migratoire (cf. tableau 9.1). Ces derniers qui constituent une proportion relativement non négligeable (7,2%) de la population totale ont été répartis proportionnellement à l'effectif des non migrants, des migrants retours et des autres migrants sous l'hypothèse que cette non-déclaration n'est pas différentielle selon le statut migratoire.

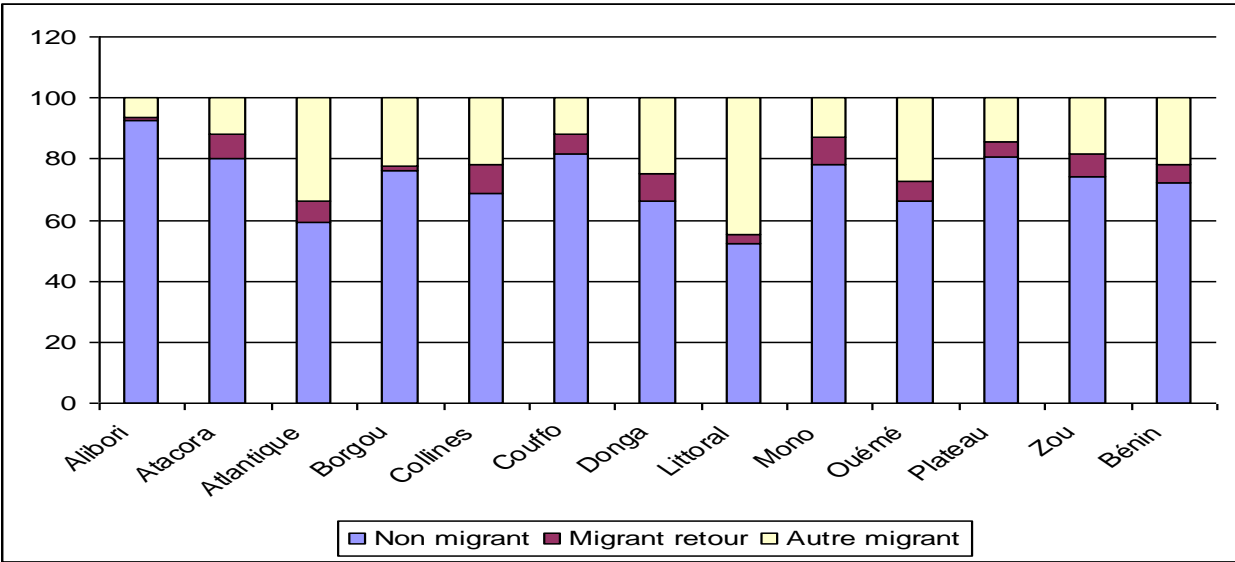
La population béninoise dans sa grande majorité connaît peu de déplacement. En effet, sur 7.413.441 habitants estimés en 2006, près des trois quarts ne se sont jamais déplacés de leur lieu de naissance (72%) et cette situation est plus marquante dans certains départements où plus de huit personnes sur dix ne se sont jamais déplacées de leur vie, notamment dans les départements de l'Alibori (93%), du Couffo (82%), du Plateau (81%) et de l'Atacora (80%). A l'opposé, les départements du Littoral (52%), de l'Atlantique (59%) et dans une certaine mesure de l'Ouémé et de

---

<sup>20</sup> Julien GAYE et al, op cit.

la Donga (66% respectivement) et des Collines (69%) sont caractérisés par une forte proportion de population migrante comme le montrent le graphique et le tableau ci-dessous. Ainsi, plus du quart de la population du Bénin a migré au moins une fois dans sa vie (28%) où seulement 6% sont des migrants retours et 22% sont autres migrants. L'impact de la migration est plus prononcé dans le Littoral (48%), dans l'Atlantique (41%) et dans la Donga (34%).

**Graphique 9.1 :** Répartition de la population de fait au Bénin en 2006 selon le statut migratoire et par département.



Source : EMICoV, 2006

**Tableau 9.1** : Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire par département

| Département | Statut migratoire |                |               | Total | Effectif  | Taux d'urbanisation,<br>2002 (%) |
|-------------|-------------------|----------------|---------------|-------|-----------|----------------------------------|
|             | Non migrant       | Migrant retour | Autre migrant |       |           |                                  |
| Alibori     | 92,7              | 1,0            | 6,3           | 100   | 569 560   | 21,74                            |
| Atacora     | 80,3              | 7,7            | 11,9          | 100   | 568 214   | 37,68                            |
| Atlantique  | 59,3              | 6,7            | 34,0          | 100   | 808 733   | 37,94                            |
| Borgou      | 76,0              | 1,8            | 22,2          | 100   | 709 783   | 43,43                            |
| Collines    | 68,9              | 9,2            | 21,9          | 100   | 588 959   | 21,99                            |
| Couffo      | 81,9              | 6,4            | 11,7          | 100   | 662 761   | 20,62                            |
| Donga       | 66,4              | 8,6            | 25,0          | 100   | 373 368   | 30,88                            |
| Littoral    | 52,2              | 2,9            | 44,9          | 100   | 647 874   | 100,00                           |
| Mono        | 78,1              | 9,2            | 12,7          | 100   | 403 730   | 21,37                            |
| Ouémé       | 66,1              | 6,7            | 27,2          | 100   | 961 065   | 44,27                            |
| Plateau     | 80,6              | 5,0            | 14,3          | 100   | 411 038   | 29,92                            |
| Zou         | 74,4              | 7,1            | 18,5          | 100   | 708 356   | 28,29                            |
| Bénin       | 72,2              | 5,9            | 21,9          | 100   | 7 413 441 | 38,85                            |

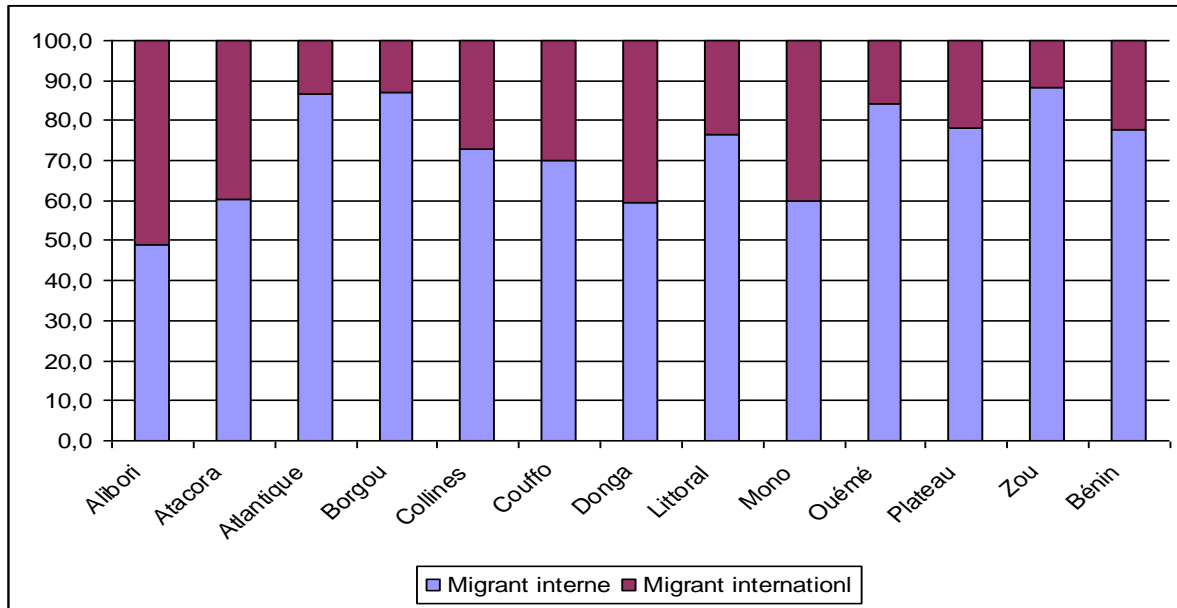
*Source* : EMICoV, 2006

Si l'on confronte la part de la population migrante avec le taux d'urbanisation observé en 2002, on trouve une relation positive entre la migration et l'urbanisation. En effet, plus le taux d'urbanisation est important, plus la population non migrante est faible : Cotonou (52,2% de population non migrante pour une population entièrement urbaine), Ouémé (66,1% de population non migrante avec un taux d'urbanisation de 44,27%) et le Borgou (76% de non migrants avec un taux d'urbanisation de 43,43%). Mais des situations particulières sont observées, notamment dans le département de la Donga dont le taux d'urbanisation est faible (30,9%) et la population non migrante faible (66,4%) par rapport au niveau national, du fait de l'influence de la commune de Djougou qui renferme 52% de la population du département et 59% de la population urbaine du département et dans le département de l'Atlantique (59,3% de non migrants) dont la proximité avec la ville de Cotonou fait de ce département, une cité dortoir de cette ville.

En prenant en compte le type de migration (interne et internationale), on s'aperçoit que la migration interne contribue plus au peuplement des régions au Bénin que la migration internationale, à l'exception du département de l'Alibori dont les contributions des différents types sont similaires comme le montre le graphique ci-dessous.



**Graphique 9.2 :** Contribution des différents types de migration au peuplement des régions au Bénin en 2006 selon le département.



Source : EMICoV, 2006

Dans la suite de l'analyse, l'accent sera mis sur la contribution des migrations tant internes qu'internationales au peuplement des régions au Bénin et leurs caractéristiques.

## 9.2.2 Importance, évolution et caractéristiques des migrations internes selon le statut de migration

L'importance de la migration interne dans le peuplement des régions, du moins des départements du Bénin, n'est plus à démontrer. Le but de cette section est de montrer les caractéristiques des migrants internes.

### 9.2.2.1 Importance de la migration interne dans la composition de la population des départements selon le type de migration

Selon les données existantes, on distingue deux types de migrants : migrant retour et autre migrant.

La proportion des autres migrants est plus importante que celle des migrants retours. En effet, sur les 1.017.343 personnes ayant migré, seulement un migrant sur six est retourné au lieu d'enquête après y avoir séjourné pendant six mois au moins auparavant (17%). La migration retour est plus accentuée dans les départements du Couffo (55%), de l'Atacora (47%), du Mono (40%) et du Zou (34%). A l'opposé, les départements du Borgou et du Littoral (4% respectivement) et de l'Alibori (6%), enregistrent les plus faibles taux de migrants retours.

**Tableau 9.2** : Répartition de la population béninoise migrante selon le statut migratoire par département

|              | Statut migratoire |               | Total        | Effectif       |
|--------------|-------------------|---------------|--------------|----------------|
|              | Migrant retour    | Autre migrant |              |                |
| Alibori      | 5,5               | 94,5          | 100,0        | 11075          |
| Atacora      | 46,7              | 53,3          | 100,0        | 38632          |
| Atlantique   | 12,2              | 87,8          | 100,0        | 214740         |
| Borgou       | 3,9               | 96,1          | 100,0        | 87404          |
| Collines     | 20,4              | 79,6          | 100,0        | 90178          |
| Couffo       | 54,9              | 45,1          | 100,0        | 36849          |
| Donga        | 24,8              | 75,2          | 100,0        | 38921          |
| Littoral     | 4,1               | 95,9          | 100,0        | 214220         |
| Mono         | 39,9              | 60,1          | 100,0        | 32280          |
| Ouémé        | 15,6              | 84,4          | 100,0        | 135307         |
| Plateau      | 15,0              | 85,0          | 100,0        | 38510          |
| Zou          | 34,3              | 65,7          | 100,0        | 79227          |
| <b>Bénin</b> | <b>16,8</b>       | <b>83,2</b>   | <b>100,0</b> | <b>1017343</b> |

*Source* : EMICoV, 2006

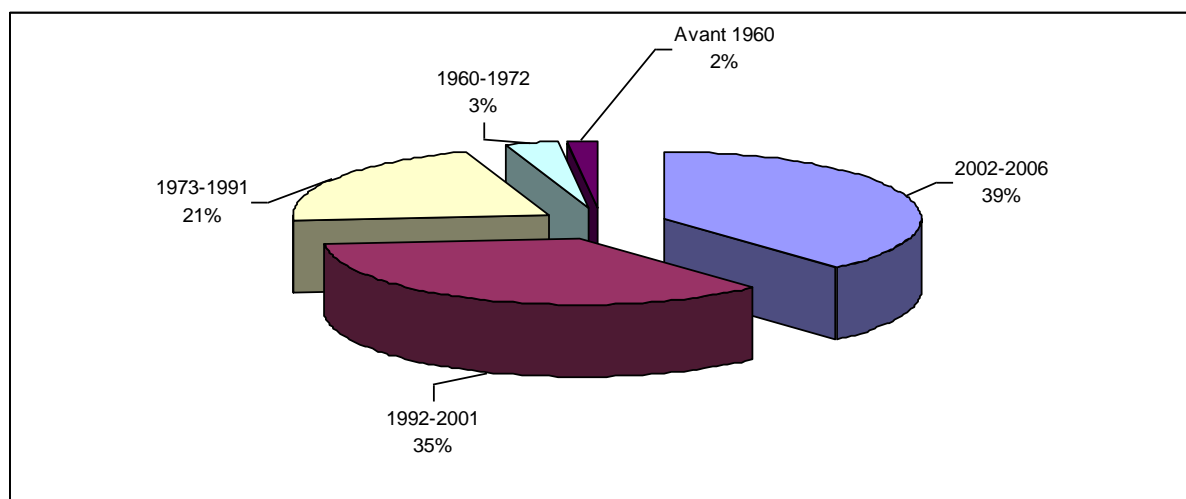
### 9.2.2.2 Evolution de la migration interne d'avant l'indépendance à ce jour

La population migrante représente 27,8% de la population totale dont 5,9% sont des migrants retours et 21,9% des autres migrants et ces migrants se sont installés au cours des périodes différentes. Pour ceux qui ont migré au moins une fois au cours de leur existence, les périodes de forte migration ont été les périodes récentes dont 2002-2006, 1992-2001 et 1973-1991 qui englobent au moins 97% des migrants retours et 95% des autres migrants.

Les périodes de forte migration interne sont celles les plus récentes.

Les périodes les plus récentes (1992-2001 et 2002-2006) qui correspondent à celle de l'émergence du phénomène de démocratisation au Bénin enregistrent à elles seules plus de trois quarts des migrants retours (76%) et près des trois quarts des autres migrants (74%). Ceci pourrait être le résultat d'un ensemble de processus : adoption d'une nouvelle constitution provoquant notamment la mise en place des institutions de contre-pouvoir, multipartisme au plan politique, libéralisme et économie de marché, émergence d'une société civile plus organisée et décentralisation qui consacre la démocratie à la base. Sur le plan économique, l'explication plausible à ces déplacements massifs de la population est la mise en place des organisations paysannes et des institutions de microfinance contribuant positivement à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

**Graphique 9.3 : Répartition des migrations internes selon la période**



Source : EMICoV, 2006

Les périodes 1960-1972 et avant 1960 se caractérisent, quant à elles, par peu de mouvements des populations à l'intérieur du pays. En effet, les migrants retours de ces périodes constituent 3% et les autres migrants 5%. L'explication à ces faibles taux de migration interne est que la période avant 1960 correspond à celle de l'emprise coloniale pendant laquelle un nombre important de bras valides ont été déportés vers l'extérieur, tandis que la période 1960-1972 est celle de l'instabilité politique qui n'a pas permis le décollage économique mais a plutôt favorisé la poursuite de l'émigration des béninois vers les pays de la sous-région, plus stables et plus prospères.

**Tableau 9.3 : Répartition des migrants par département selon le statut migratoire et la période de migration**

|              | Migrant retour |             |             |            |            | Total      |
|--------------|----------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|
|              | 2002-2006      | 1992-2001   | 1973-1991   | 1960-1972  | Avant 1960 |            |
| Alibori      | 42,9           | 16,2        | 22,5        |            | 18,4       | 100        |
| Atacora      | 48,3           | 40,3        | 10,5        | 0,4        | 0,5        | 100        |
| Atlantique   | 34,6           | 38,6        | 20,8        | 4,7        | 1,4        | 100        |
| Borgou       | 57,9           | 25,1        | 14,4        | 2,6        |            | 100        |
| Collines     | 36,2           | 39,2        | 23,2        | 0,9        | 0,5        | 100        |
| Couffo       | 39,3           | 42,2        | 17,9        | 0,6        |            | 100        |
| Donga        | 49,8           | 38,         | 12,3        |            |            | 100        |
| Littoral     | 31,7           | 36,4        | 24,9        | 4,0        | 3,0        | 100        |
| Mono         | 37,7           | 42          | 16,3        | 3,1        | 1,0        | 100        |
| Ouémé        | 36,2           | 33,5        | 26,3        | 3,5        | 0,4        | 100        |
| Plateau      | 27,0           | 36,4        | 34,9        | 1,8        |            | 100        |
| Zou          | 29,4           | 40,3        | 25,9        | 3,7        | 0,6        | 100        |
| <b>Bénin</b> | <b>37,3</b>    | <b>38,6</b> | <b>20,9</b> | <b>2,5</b> | <b>0,8</b> | <b>100</b> |
|              | Autre migrant  |             |             |            |            |            |

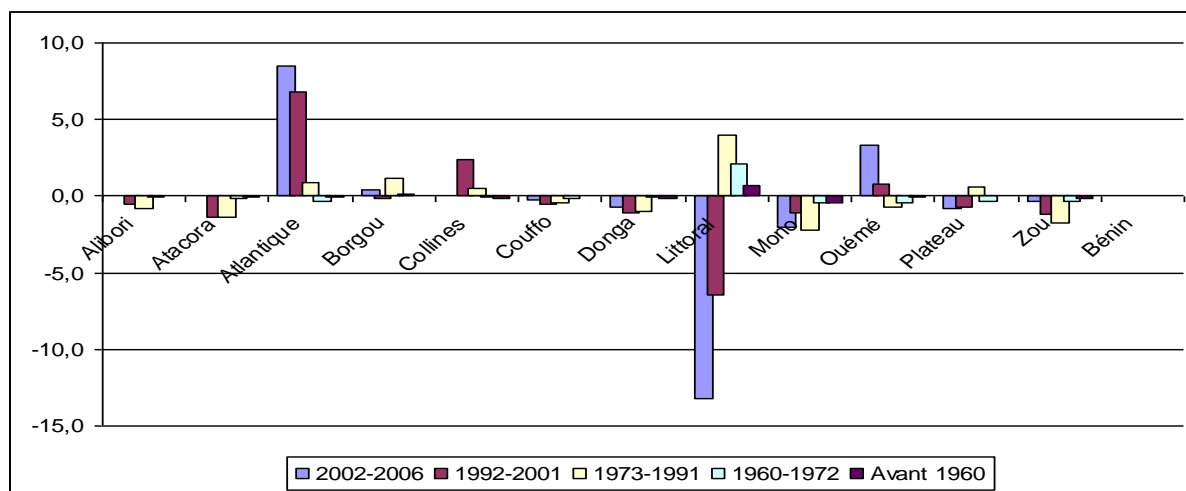
|              |             |             |             |            |            |            |
|--------------|-------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|
| Alibori      | 60,8        | 27,6        | 10,1        | 0,7        | 0,8        | 100        |
| Atacora      | 51,7        | 34,4        | 12,1        | 1,5        | 0,2        | 100        |
| Atlantique   | 47,5        | 37,1        | 13,5        | 0,9        | 0,9        | 100        |
| Borgou       | 37,8        | 35,2        | 23,8        | 2,2        | 1,1        | 100        |
| Collines     | 35,1        | 41          | 21,1        | 2,1        | 0,7        | 100        |
| Couffo       | 46,8        | 33,2        | 14          | 3,4        | 2,5        | 100        |
| Donga        | 55,4        | 32,7        | 9,4         | 1,8        | 0,7        | 100        |
| Littoral     | 23,1        | 31,4        | 33,3        | 8,9        | 3,3        | 100        |
| Mono         | 45,2        | 38,6        | 14,3        | 1,5        | 0,4        | 100        |
| Ouémé        | 49,6        | 31,7        | 15          | 1,7        | 2          | 100        |
| Plateau      | 39,1        | 29,3        | 26,9        | 2,7        | 2          | 100        |
| Zou          | 43,1        | 35,1        | 18          | 3,2        | 0,5        | 100        |
| <b>Bénin</b> | <b>39,6</b> | <b>34,4</b> | <b>20,9</b> | <b>3,5</b> | <b>1,6</b> | <b>100</b> |

Source : EMICoV, 2006

### 9.2.2.3 Solde migratoire selon la période de migration

L'attraction ou la répulsion des départements est examinée à travers le solde migratoire interne. Il ressort du graphique ci-dessous que le département du littoral qui est constitué exclusivement de la plus grande ville du Bénin (Cotonou) est le département le plus répulsif du fait de l'accentuation de l'activité économique au détriment de l'habitation. Cette situation s'est poursuivie au cours des périodes les plus récentes. Si après l'indépendance jusqu'en 1991, Cotonou attirait plus les populations au Bénin, cette tendance s'est inversée au lendemain de la Conférence des Forces Vives de la Nation où on a assisté à une relance accélérée de l'activité économique et du développement du marché international de Cotonou. Cette ville de Cotonou a vu son caractère économique se développer au détriment du logement et les populations, de ce fait, se sont déplacées vers d'autres communes, notamment d'Abomey Calavi et Ouidah (Atlantique) et de Sèmè-Kpodji (Ouémé). Ce qui explique l'attraction de plus en plus poussée qu'exercent les départements de l'Atlantique et de l'Ouémé principalement.

Graphique 9.4 : Solde migratoire par département et par période



Source : EMICoV, 2006

### 9.2.2.4 Importance de la migration internationale dans la composition de la population béninoise

Dans la population béninoise en 2006, on estime à 517 805 personnes le nombre d'immigrants venus de l'extérieur du Bénin dont 97 997 personnes (soit 18,9%) n'ont pas pu déclarer leur statut migratoire. En supposant que le comportement migratoire de ces derniers n'est pas différent de ceux qui ont déclaré leur statut, l'étude des caractéristiques se portera sur les personnes dont les déclarations sont sans ambiguïté. Parmi les migrants dont le statut est déterminé, 36,5% sont des migrants retours et 63,5% sont des autres migrants. L'importance des migrants retours est plus prononcée dans les départements du Couffo (52,8%), des Collines (51,4%) et du Mono (49%). A l'opposé, les migrants retours sont largement minoritaires dans les départements du Littoral (5,9%), de l'Alibori (8,9%) et dans une certaine mesure du Borgou (13,4%).

**Tableau 9.4** : Répartition des migrants internationaux selon leur statut

|              | Statut migratoire |               | Total        | Effectif       | Nd            |
|--------------|-------------------|---------------|--------------|----------------|---------------|
|              | Migrant retour    | Autre migrant |              |                |               |
| Alibori      | 8,9               | 91,1          | 100,0        | 23 785         | 3 634         |
| Atacora      | 38,1              | 61,9          | 100,0        | 46 264         | 5 102         |
| Atlantique   | 33,6              | 66,4          | 100,0        | 51 671         | 11 046        |
| Borgou       | 13,4              | 86,6          | 100,0        | 27 946         | 7 197         |
| Collines     | 51,4              | 48,6          | 100,0        | 55 520         | 8 526         |
| Couffo       | 52,8              | 47,2          | 100,0        | 34 422         | 6 651         |
| Donga        | 45,4              | 54,6          | 100,0        | 53 881         | 12 468        |
| Littoral     | 5,9               | 94,1          | 100,0        | 83 582         | 18 082        |
| Mono         | 49,0              | 51,0          | 100,0        | 37 660         | 4 795         |
| Ouémé        | 49,5              | 50,5          | 100,0        | 56 882         | 10 167        |
| Plateau      | 58,4              | 41,6          | 100,0        | 20 459         | 4 225         |
| Zou          | 45,6              | 54,4          | 100,0        | 25 733         | 6 104         |
| <b>Bénin</b> | <b>36,5</b>       | <b>63,5</b>   | <b>100,0</b> | <b>517 805</b> | <b>97 997</b> |

Source : EMICoV, 2006

### 9.2.2.5 Zones d'installation des immigrants internationaux

L'installation des immigrants internationaux dans les départements du Bénin présente de fortes disparités. En effet, si pour l'ensemble, plus de la moitié des immigrants internationaux (52,8%) sont répartis dans quatre départements que sont le Littoral (18,5%), la Donga (12,7%), l'Atlantique (11,3%) et l'Ouémé (10,4%), pour les immigrants retours, près des deux tiers (63,9%) sont concentrés dans cinq départements, notamment les Collines (15,8%), l'Ouémé (15,1%), la Donga (12,3%), du Mono (10,5%) et de l'Atacora (10,2%), auxquels pourrait s'ajouter le département du Couffo (9,6%) pour atteindre 74,5% des immigrants retours internationaux tandis que pour les autres migrants, leur répartition entre les départements est plus équilibrée avec des pics dans le Littoral (23,1%) et l'Atlantique (10,1%).

**Tableau 9.5 : Répartition (%) des migrants internationaux dans les départements d'installation**

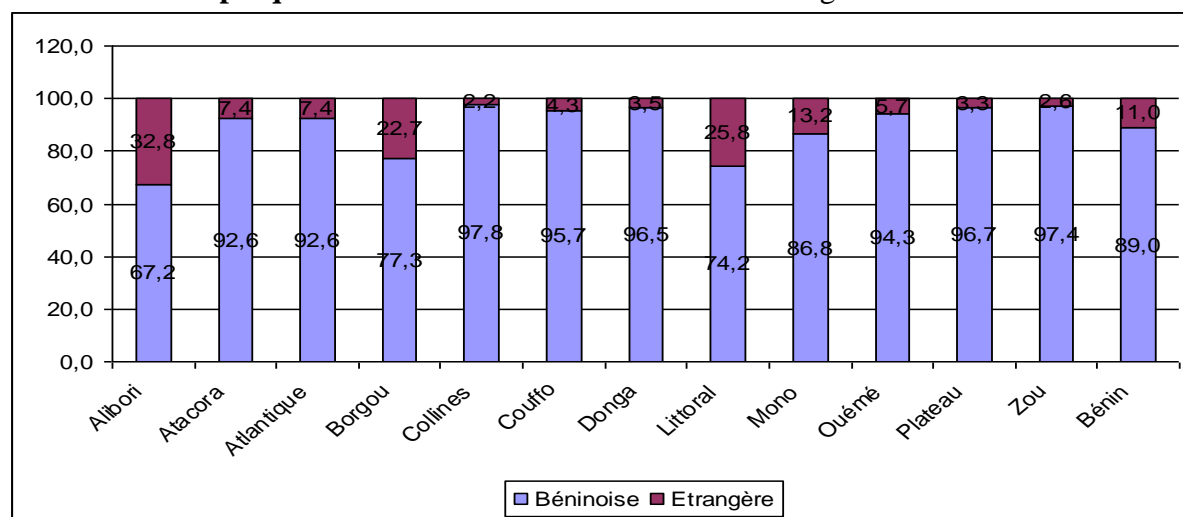
| <b>Statut migratoire</b> |                |                |                |
|--------------------------|----------------|----------------|----------------|
|                          | Migrant retour | Autre migrant  | Total          |
| Alibori                  | 1,2            | 6,9            | 3,7            |
| Atacora                  | 10,2           | 9,6            | 5,2            |
| Atlantique               | 8,9            | 10,1           | 11,3           |
| Borgou                   | 1,8            | 6,7            | 7,3            |
| Collines                 | 15,8           | 8,6            | 8,7            |
| Couffo                   | 9,6            | 4,9            | 6,8            |
| Donga                    | 12,3           | 8,5            | 12,7           |
| Littoral                 | 2,5            | 23,1           | 18,5           |
| Mono                     | 10,5           | 6,3            | 4,9            |
| Ouémé                    | 15,1           | 8,8            | 10,4           |
| Plateau                  | 6,2            | 2,5            | 4,3            |
| Zou                      | 5,8            | 4,0            | 6,2            |
| Total                    | 100            | 100            | 100            |
| <b>Effectif</b>          | <b>188 786</b> | <b>329 019</b> | <b>517 805</b> |

Source : EMICoV, 2006

### 9.2.2.6 Importance des Béninois migrants internationaux de retour et des étrangers

Il existe deux catégories de migrants internationaux selon la nationalité : les Béninois et les Étrangers. Les données montrent que l'immigration des Béninois de l'extérieur est dominante quel que soit le statut de migration. Globalement 89% des migrants internationaux sont de nationalité béninoise et dans huit départements sur 12, cette statistique s'établit à plus de 90%. Le poids des étrangers est remarquable dans les départements de l'Alibori (32,8%), du Littoral (25,8%) et du Borgou (22,7%).

**Graphique 9.5 : Contribution des Béninois à la migration internationale**



Source : EMICoV, 2006

### 9.2.2.7 Evolution de l'immigration internationale

#### ➤ Bénéinois

En tenant compte de la période de migration, dans l'ensemble, entre 1992 et 2006, ce sont un peu plus des deux tiers (68,3%) d'immigrants internationaux qui sont revenus s'installer dans leur département de départ dont 34,8% entre 1992-2001 et 33,5% entre 2002-2006, tandis que seulement 31,8% de ces migrations retours se sont effectuées avant cette période. Dans le département du Borgou ils ont doublé entre 1992-2001 et 2002-2006, passant de 25,5% à 49,8%. A l'inverse, dans le département de l'Alibori, leur proportion a baissé durant ces mêmes périodes, passant de 38,4% entre 1992-2001 à 21,7% entre 2002-2006. Cette dernière tendance est identique à celle du Plateau où les migrants retours de nationalité béninoise sont passés de 33,7% entre 1992-2001 à 24% entre 2002-2006.

**Tableau 9.6 :** Evolution des migrants internationaux de nationalité béninoise

|              | Migrant retour |               |               |               |               | Autre Migrant |               |               |               |               |
|--------------|----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|              | 2002-<br>2006  | 1992-<br>2001 | 1973-<br>1991 | 1960-<br>1972 | Avant<br>1960 | 2002-<br>2006 | 1992-<br>2001 | 1973-<br>1991 | 1960-<br>1972 | Avant<br>1960 |
| Alibori      | 21,7           | 38,4          | 35,6          | 2,2           | 2,2           | 37,3          | 33,6          | 22,5          | 4,6           | 2,0           |
| Atacora      | 42,5           | 37,4          | 15,5          | 3,3           | 1,3           | 48,4          | 31,7          | 15,2          | 3,6           | 1,1           |
| Atlantique   | 34,7           | 32,6          | 26,1          | 5,0           | 1,6           | 46,5          | 36,7          | 14,5          | 1,3           | 1,1           |
| Borgou       | 49,8           | 25,5          | 21,6          | 2,5           | 0,6           | 38,5          | 33,5          | 24,6          | 2,5           | 0,9           |
| Collines     | 28,2           | 33,9          | 29,2          | 7,8           | 0,9           | 32,9          | 41,1          | 21,6          | 3,7           | 0,6           |
| Couffo       | 42,6           | 34,3          | 20,9          | 1,7           | 0,6           | 34,3          | 35,6          | 21,8          | 5,3           | 3,0           |
| Donga        | 35,0           | 32,5          | 23,7          | 7,5           | 1,3           | 41,0          | 33,7          | 19,5          | 3,9           | 1,9           |
| Littoral     | 31,4           | 36,0          | 28,3          | 2,7           | 1,6           | 24,4          | 32,7          | 31,2          | 8,5           | 3,1           |
| Mono         | 33,6           | 35,6          | 27,8          | 3,0           | 0,0           | 44,2          | 31,9          | 20,4          | 2,5           | 1,0           |
| Ouémé        | 28,7           | 35,5          | 33,4          | 1,8           | 0,6           | 46,2          | 33,2          | 16,0          | 2,6           | 2,1           |
| Plateau      | 24,0           | 33,7          | 36,1          | 4,1           | 2,0           | 31,4          | 33,8          | 27,1          | 5,2           | 2,5           |
| Zou          | 29,6           | 37,9          | 28,6          | 3,3           | 0,6           | 37,2          | 37,3          | 19,8          | 3,9           | 1,7           |
| <b>Bénin</b> | <b>33,5</b>    | <b>34,8</b>   | <b>26,8</b>   | <b>4,0</b>    | <b>1,0</b>    | <b>38,2</b>   | <b>34,9</b>   | <b>21,2</b>   | <b>4,0</b>    | <b>1,8</b>    |

Source : EMICoV, 2006

Quant aux autres immigrants, on enregistre dans l'ensemble entre 1992 et 2006, 73,1% d'immigrants béninois qui se sont installés dans un département autre que celui de départ dont 34,9% entre 1992-2001 et 38, 2% entre 2002-2006. Les départements de l'Atacora, du Mono et de l'Ouémé ont connu une augmentation de leurs proportions lesquelles, entre 1992-2001 et 2002-2006, sont passées de 31,7% à 48,4% dans l'Atacora, de 33,2% à 46,2% dans l'Ouémé et de 31,9% à 44,2% dans le Mono. Ces autres migrants ont par contre sensiblement diminué dans les départements des Collines et du Littoral, passant pour le premier de 41,1% à 32,9% et pour le deuxième de 32,7% à 24,4% entre 1992-2001 et 2002-2006.

### ➤ Etrangers

Dans l'ensemble, parmi les migrants retours étrangers, 46% se sont réinstallés dans les départements d'où ils étaient partis pour l'extérieur dans la période allant de 1992 à 2006 dont 26,8% entre 1992-2001 et 19,2% entre 2002-2006. Avant cette période, ils étaient 53,9% (contre 31,8% de béninois à la même période). Dans le Borgou, leur proportion est passée de 38,6% (1992-2001) à 44,7% (2002-2006), tandis que dans le Mono, elle est passée de 11,9% (1992-2001) à 25,2% (2002-2006).

Au sujet des autres migrants internationaux, ils se caractérisent dans l'ensemble par de faibles proportions entre les années d'avant 1960 (1,0%) et celles comprises entre 1960 et 1972 (1,8%). Ces niveaux sont ensuite passés à 15,9% entre 1973-1991, à 35% entre 1992-2001 puis à 46,3% entre 2002-2006. De manière plus spécifique, les départements de l'Alibori, du Borgou et de la Donga ont connu une augmentation assez remarquable dans le temps. Ils sont passés, dans l'Alibori, de 33% (1992-2001) à 53,4% (2002-2006), tandis que dans le Borgou, ils sont passés de 22,4% (1992-2001) à 60,4% (2002-2006) et que dans la Donga on a enregistré des proportions allant de 29,6% (1992-2001) à 53,8% (2002-2006). Par contre, dans les départements de l'Atlantique, des Collines et du Plateau, on a plutôt relevé une baisse graduelle de ces proportions entre 1992 et 2006. Elles sont passées dans l'Atlantique, de 54,2% (1992-2001) à 33,5% (2002-2006), dans les Collines, de 47,5% (1992-2001) à 33,5% (2002-2006) et dans le Plateau, de 59,2% (1992-2001) à 40,8% (2002-2006).

**Tableau 9.7 :** Evolution des immigrants internationaux de nationalité étrangère

|            | Migrant retour |               |               |               |               | Autre Migrant |               |               |               |               |
|------------|----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|            | 2002-<br>2006  | 1992-<br>2001 | 1973-<br>1991 | 1960-<br>1972 | Avant<br>1960 | 2002-<br>2006 | 1992-<br>2001 | 1973-<br>1991 | 1960-<br>1972 | Avant<br>1960 |
| Alibori    | 0              | 100           | 0             | 0             | 0             | 53,4          | 33            | 12,4          | 1,2           | 0             |
| Atacora    | 0              | 35,6          | 25,3          | 0             | 39,1          | 29,3          | 33,5          | 29,6          | 6             | 1,6           |
| Atlantique |                |               |               |               |               | 33,5          | 54,2          | 8,6           | 0             | 3,7           |
| Borgou     | 44,7           | 38,6          | 16,7          | 0             | 0             | 60,4          | 22,4          | 16,1          | 0             | 1             |
| Collines   | 0              | 0             | 100           | 0             | 0             | 33,5          | 47,5          | 19            | 0             | 0             |
| Couffo     | 0              | 0             | 0             | 100           | 0             | 47,6          | 35,4          | 12,5          | 4,5           | 0             |
| Donga      |                |               |               |               |               | 53,8          | 29,6          | 12,7          | 3,9           | 0             |
| Littoral   | 0              | 100           | 0             | 0             | 0             | 39            | 42            | 15,1          | 2,7           | 1,2           |
| Mono       | 25,2           | 11,9          | 25,2          | 12,6          | 25,2          | 52            | 20,4          | 25,4          | 2,2           | 0             |
| Ouémé      |                |               |               |               |               | 63,8          | 18            | 18,2          | 0             | 0             |
| Plateau    |                |               |               |               |               | 40,8          | 59,2          | 0             | 0             | 0             |
| Zou        |                |               |               |               |               | 72            | 21,6          | 6,4           | 0             | 0             |
| Bénin      | 19,2           | 26,8          | 25,3          | 10,2          | 18,4          | 46,3          | 35            | 15,9          | 1,8           | 1             |

*Source : EMICoV, 2006*

### 9.3 Caractéristiques de la population béninoise selon le statut de migration

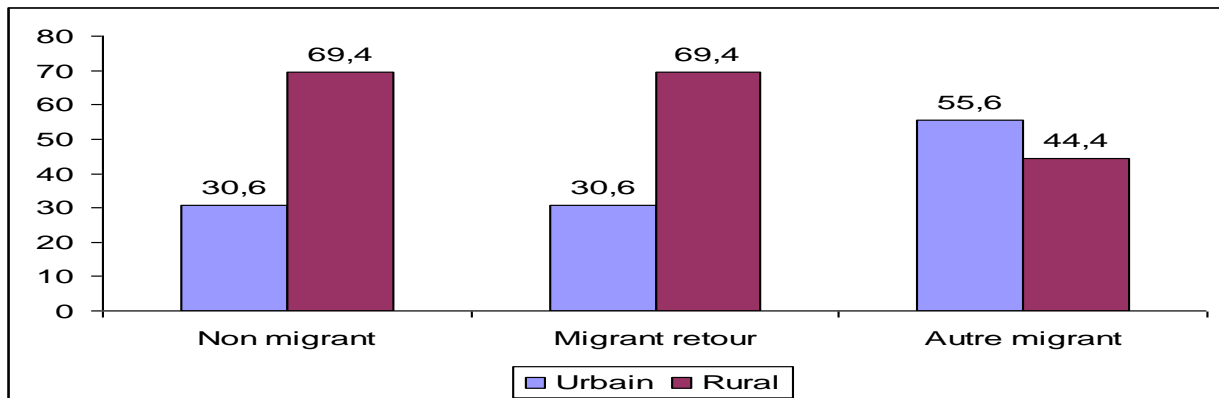
Des premières observations faites sur le peuplement, on pressent une différence de composition de cette population selon le statut migratoire dont il est essentiel de mettre en évidence les facteurs de différenciation sur le milieu de résidence, le département, le sexe, l'âge, l'ethnie, la religion, le niveau de vie non monétaire et monétaire et bien d'autres.



### 9.3.1 Milieu de résidence

La répartition de la population béninoise selon le milieu de résidence révèle que contrairement aux non migrants et aux migrants retours qui s'installent majoritairement en milieu rural (69% respectivement), les autres migrants sont plus concentrés en milieu urbain (56% contre 44% en milieu rural) comme le montrent le graphique et le tableau ci-dessous.

**Graphique 9.6 :** Composition de la population béninoise par statut migratoire et selon le milieu de résidence.



Source : EMICoV, 2006

### 9.3.2 Ethnie

La configuration ethnique de la population béninoise montre que le groupe ethnique Fon et apparentés est dominant quel que soit le statut migratoire (42% de la population résidente béninoise). Ils constituent près de la moitié respectivement des migrants retours et des autres migrants (48%) et seulement 39% des non migrants. L'enquête EMICoV confirme le poids sans cesse accru du groupe ethnique Fon, toujours majoritaire. Il est suivi des Adja et apparentés (17%) et des Yoruba et apparentés (11%) quel que soit le type de migration. Toutefois, il faut noter que les ressortissants des départements du nord demeurent peu représentés au niveau national et migrent en général moins que ceux des autres départements.

### 9.3.3 Religion

Comme pour l'ethnie, la part de l'influence de la religion dans le schéma migratoire a été appréhendée et la population migrante varie en fonction de l'appartenance religieuse. On peut donc classer la religion selon le statut migratoire de la façon suivante : les catholiques (28%), les musulmans (24%), ceux du culte vodoun (17%) et les adeptes des autres religions qui sont faiblement représentés.

Selon le statut migratoire, les autres migrants sont majoritairement constitués des catholiques (38%) suivis des musulmans (20%), et dans une moindre mesure, des autres chrétiens (11%) et ceux

du culte vodoun (10%) ; les migrants retours se retrouvent plus dans la religion catholique (29%) et du vodoun (18%) que dans l'islam (16%) et les autres religions. Quant aux non migrants, ils sont plus des musulmans (26%), des catholiques (25%) et des adeptes du vodoun (20%). Globalement, on peut donc dire que les mouvements migratoires se font plus par les catholiques, les musulmans et les adeptes du vodoun. Les adeptes des autres religions sont faiblement représentés.

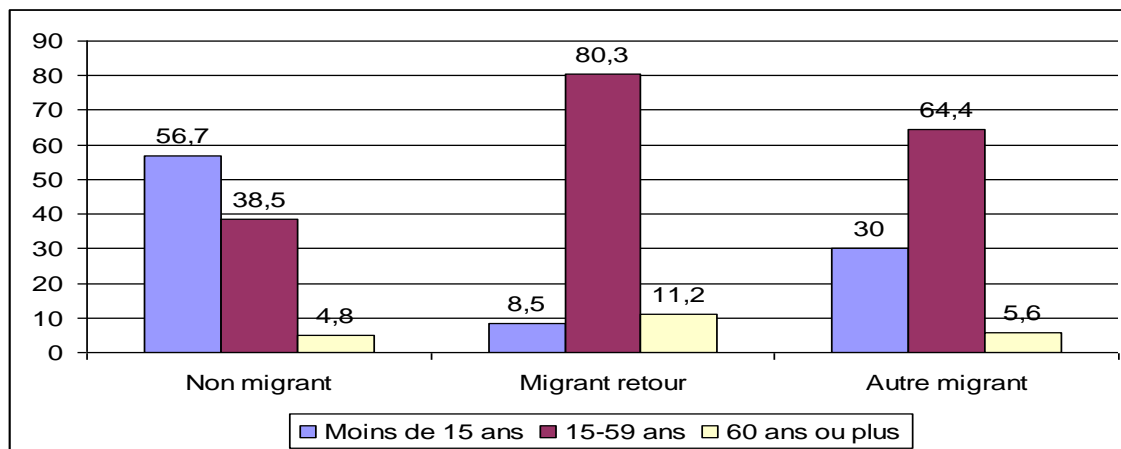
### 9.3.4 Département de résidence actuelle

L'observation des résultats du tableau ci-dessous montre que dans l'Ouémé (15%), les Collines (13%) et l'Atlantique (12%), bon nombre de migrants sont revenus à leur lieu de départ comparativement aux autres départements. De même, le Littoral et l'Atlantique (17% respectivement) constituent les départements dans lesquels les populations migrent sans penser à retourner à leur lieu de départ suivis de l'Ouémé (16%). Par contre, les populations des départements du Borgou, de l'Alibori et du Couffo sont fortement représentées au niveau de la population non migrante (10% respectivement). Il faut remarquer que le département de l'Ouémé constitue le lieu de résidence privilégié aussi bien des migrants retours, des autres migrants que des non migrants.

### 9.3.5 Grands groupes d'âges

Globalement, la population migrante est essentiellement constituée des personnes de la tranche d'âge 15-59 ans ; elle regroupe 80% des migrants retours et 64% des autres migrants. Par contre, les moins de 15 ans en général, migrent peu (57% de la population non migrante) et quand ces derniers doivent migrer, ils ne retournent généralement pas à leur lieu de résidence antérieure. Quant aux personnes âgées de 60 ans ou plus, elles constituent non seulement la frange la plus petite de la population béninoise mais c'est aussi dans cette tranche d'âge que les personnes retournent plus à leur lieu de résidence antérieure.

**Graphique 9.7 : Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire et les grands groupes d'âges**



Source : EMICoV, 2006

**Tableau 9.8** : Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire et certaines caractéristiques socioculturelles

| <b>Caractéristiques socioculturelles</b>        | <b>Statut migratoire</b> |                       |                      | <b>Total</b> |
|---|--------------------------|-----------------------|----------------------|--------------|
|   | <b>Non migrant</b>       | <b>Migrant retour</b> | <b>Autre migrant</b> |              |
| <b><i>Milieu de résidence</i></b>               |                          |                       |                      |              |
| Urbain  | 30,6                     | 30,6                  | 55,6                 | 36,4         |
| Rural   | 69,4                     | 69,4                  | 44,4                 | 63,6         |
| <b><i>Ethnie</i></b>                            |                          |                       |                      |              |
| Adja et apparenté                               | 17,3                     | 18,2                  | 16,3                 | 17,1         |
| Bariba et apparentés                            | 10,8                     | 3,7                   | 4,1                  | 8,7          |
| Dendi et apparentés                             | 4                        | 1,3                   | 1,9                  | 3,3          |
| Fon et apparentés                               | 38,7                     | 48                    | 47,8                 | 41,5         |
| Yoa et Lokpa apparentés                         | 3,1                      | 4,8                   | 5,8                  | 3,9          |
| Betamari et apparentés                          | 6,9                      | 8,8                   | 4,8                  | 6,5          |
| Peulh et apparentés                             | 7,1                      | 1,1                   | 3                    | 5,7          |
| Yoruba et apparentés                            | 10,7                     | 12,9                  | 11,4                 | 11           |
| Pays limitrophes                                | 0,4                      | 0,4                   | 3,1                  | 1            |
| Autres pays                                     | 0,2                      | 0,1                   | 1,1                  | 0,3          |
| Autre ethnie                                    | 0,8                      | 0,8                   | 0,7                  | 0,8          |
| <b><i>Religion</i></b>                          |                          |                       |                      |              |
| Vodoun  | 19,9                     | 18,3                  | 10,2                 | 17,4         |
| Autres traditionnelles                          | 3,1                      | 3,8                   | 1,2                  | 2,7          |
| Islam   | 26                       | 15,9                  | 19,6                 | 23,9         |
| Catholique                                      | 24,7                     | 28,9                  | 38,4                 | 28,1         |
| Protestant méthodiste                           | 3,2                      | 4,8                   | 3,4                  | 3,4          |
| Autres protestants                              | 3                        | 2,9                   | 3,6                  | 3,1          |
| Céleste   | 6,2                      | 8                     | 6,5                  | 6,4          |
| Autres chrétiens                                | 7,7                      | 10,2                  | 10,8                 | 8,7          |
| Autres religions                                | 1,3                      | 1,7                   | 1,5                  | 1,4          |
| Aucune religion                                 | 4,9                      | 5,6                   | 4,7                  | 4,9          |
| <b><i>Département de résidence actuelle</i></b> |                          |                       |                      |              |
| Alibori   | 10,1                     | 1,3                   | 2,3                  | 7,7          |
| Atacora   | 8,6                      | 10,2                  | 4,2                  | 7,7          |
| Atlantique                                      | 8,9                      | 12,4                  | 16,9                 | 10,9         |
| Borgou  | 10,2                     | 3                     | 9,8                  | 9,6          |
| Collines  | 7,7                      | 12,6                  | 8,1                  | 7,9          |
| Couffo  | 10,1                     | 9,7                   | 4,8                  | 8,9          |
| Donga   | 4,5                      | 7,2                   | 5,6                  | 5            |
| Littoral  | 6,1                      | 4,1                   | 17,4                 | 8,7          |

| Caractéristiques<br>socioculturelles | Statut migratoire |                   |                  | Total |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------|
|                                      | Non<br>migrant    | Migrant<br>retour | Autre<br>migrant |       |
| Mono                                 | 5,9               | 8,6               | 3,2              | 5,4   |
| Ouémé                                | 11,7              | 14,5              | 16               | 13    |
| Plateau                              | 6,2               | 4,8               | 3,6              | 5,5   |
| Zou                                  | 9,8               | 11,6              | 8,1              | 9,6   |
| <b>Grands groupes d'âges</b>         |                   |                   |                  |       |
| Moins de 15 ans                      | 56,7              | 8,5               | 30               | 49,2  |
| 15-59 ans                            | 38,5              | 80,3              | 64,4             | 45,6  |
| 60 ans ou plus                       | 4,8               | 11,2              | 5,6              | 5,2   |

*Source : EMICoV, 2006*

### 9.3.6 Département de résidence antérieure

Par rapport au lieu de résidence antérieure, les départements du Littoral (6,1%), du Mono (5,9%) et du Plateau (6,2%) sont ceux où les non migrants sont faiblement représentés. Si pour les départements du Mono et de la Donga, la faible représentativité est liée à leur faible poids démographique dans la population du Bénin, il en est autrement des départements du Littoral et dans une certaine mesure de l'Ouémé où les migrants représentent entre deux à trois fois le poids des non migrants. Il faut noter spécifiquement que pour la catégorie des migrants retours, ils proviennent majoritairement de l'extérieur du Bénin, notamment des pays limitrophes (27,5%) et du reste du monde (10,5%).

Pour les autres migrants, la contribution de l'extérieur est peu marquée (18,1%) avec la prédominance des pays limitrophes comme lieu de migration (10,5%).

### 9.3.7 Département de naissance

Contrairement au lieu de résidence antérieure où l'extérieur influence la migration au Bénin, très peu de migrants retours sont nés hors du Bénin (0,3%) alors que 22% des autres migrants sont nés hors du Bénin dont 12,6% dans les pays limitrophes.

La répartition des migrants internes selon le lieu de naissance montre que l'Ouémé est le département dans lequel les migrants sont le plus revenus à leur lieu de naissance (15%) suivi des départements des Collines (13%), de l'Atlantique (12%) et du Zou (12%). De plus, les autres migrants regroupent 14% des natifs de l'Ouémé, 12% de ceux du Zou et 10% de ceux du Littoral. Les non migrants quant à eux sont plus représentés dans l'Ouémé (12%), l'Alibori, le Borgou et le Couffo (10% respectivement).

**Tableau 9.9** : Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire et certaines caractéristiques socio-administratives

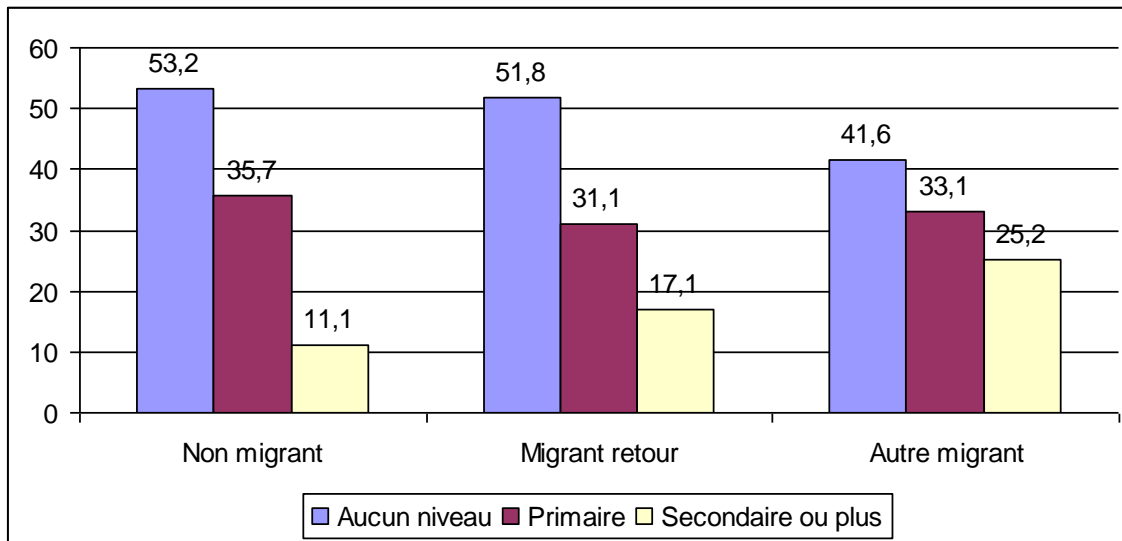
| Caractéristiques socio-administratives     | Statut migratoire |                |               | Total |
|--|-------------------|----------------|---------------|-------|
|  | Non migrant       | Migrant retour | Autre migrant |       |
| <i>Département de résidence antérieure</i> |                   |                |               |       |
| Alibori                                    | 10,1              | 1,8            | 1,3           | 7,5   |
| Atacora                                    | 8,6               | 2,7            | 4,7           | 7,3   |
| Atlantique                                 | 8,9               | 4,9            | 7,9           | 8,5   |
| Borgou                                     | 10,2              | 7,5            | 6,6           | 9,1   |
| Collines                                   | 7,7               | 5,7            | 5,9           | 7     |
| Couffo                                     | 10,1              | 1,9            | 4,6           | 8,4   |
| Donga                                      | 4,5               | 1,5            | 4,4           | 4,3   |
| Littoral                                   | 6,1               | 18,7           | 14,6          | 8,8   |
| Mono                                       | 5,9               | 2,8            | 4,3           | 5,3   |
| Ouémé                                      | 11,7              | 6,9            | 13,3          | 11,8  |
| Plateau                                    | 6,2               | 2,1            | 3,7           | 5,3   |
| Zou  | 9,8               | 5,4            | 10,5          | 9,6   |
| Pays limitrophes                           |                   | 27,5           | 12,8          | 4,3   |
| Autres pays du monde                       | 0                 | 10,5           | 5,3           | 2,8   |
| <i>Département de naissance</i>            |                   |                |               |       |
| Alibori                                    | 10,1              | 1,2            | 1,3           | 7,5   |
| Atacora                                    | 8,6               | 10,2           | 5,1           | 7,8   |
| Atlantique                                 | 8,9               | 12,3           | 8,7           | 9,1   |
| Borgou                                     | 10,2              | 3              | 5,6           | 8,6   |
| Collines                                   | 7,7               | 12,6           | 6,4           | 7,5   |
| Couffo                                     | 10,1              | 9,7            | 5             | 9     |
| Donga                                      | 4,5               | 7,2            | 4,6           | 4,8   |
| Littoral                                   | 6,1               | 3,9            | 10,3          | 6,9   |
| Mono                                       | 5,9               | 8,6            | 5,2           | 5,8   |
| Ouémé                                      | 11,7              | 14,6           | 14            | 12,4  |
| Plateau                                    | 6,2               | 4,8            | 4             | 5,6   |
| Zou  | 9,8               | 11,6           | 12            | 10,3  |
| Pays limitrophes                           |                   | 0,2            | 12,6          | 2,6   |
| Autres pays du monde                       | 0                 | 0,1            | 9,3           | 2     |

Source : EMICoV, 2006

### 9.3.8 Niveau d'instruction

Par rapport à la population béninoise, la population migrante présente un niveau d'instruction relativement faible. En effet, 52% des migrants retours et 42% des autres migrants n'ont aucun niveau d'instruction. 33% des autres migrants et 31% des migrants retours ont le niveau primaire ; de plus, 22% des autres migrants et 15% des migrants retours ont atteint le niveau secondaire tandis que seulement 4% des autres migrants et 2% des migrants retours auraient le niveau du supérieur.

**Graphique 9.8 :** Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire et le niveau d'instruction



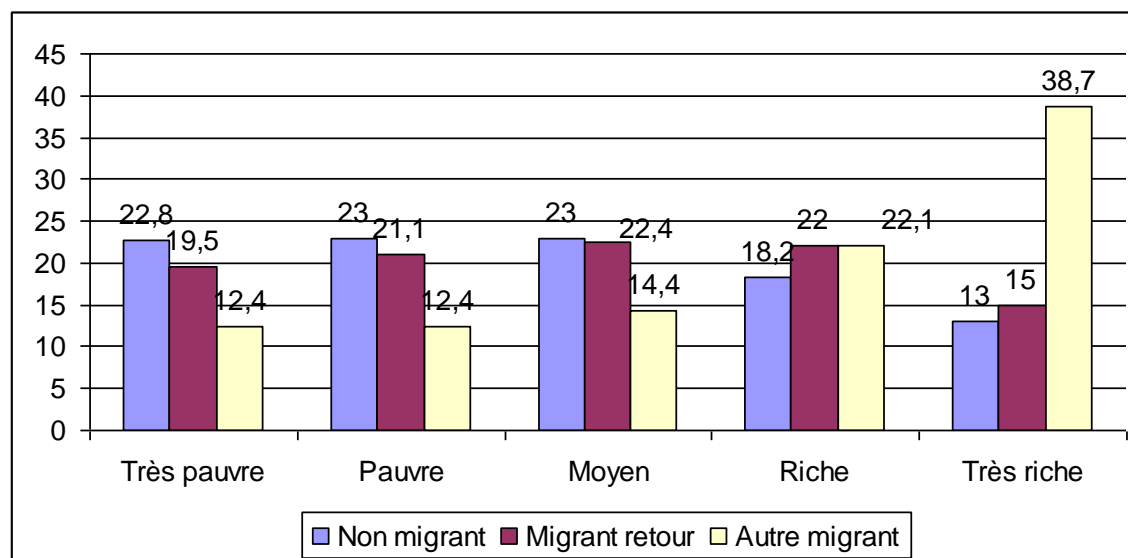
Source : EMICoV, 2006

### 9.3.9 Niveau de vie non monétaire

Les informations sur les conditions de vie et d'habitation constituent les caractéristiques de l'unité d'habitation et permettent d'approcher le niveau de pauvreté du ménage dans lequel vivent les non migrants et les migrants.

Comparativement aux non migrants, les migrants ont en général, une meilleure condition de vie. En effet, les autres migrants regroupent 39% des personnes issues des ménages très riches et 22% des ménages riches contre seulement 12% respectivement des ménages très pauvres et pauvres. Quant aux migrants retours, ils se répartissent de façon relativement équitable entre les ménages très pauvres et les riches (allant de 20% pour les très pauvres à 22% pour les riches) ; les très riches sont représentés au niveau de ce statut migratoire à 15%.

**Graphique 9.9 :** Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire et le niveau de vie économique non monétaire basée sur les conditions de vie des ménages



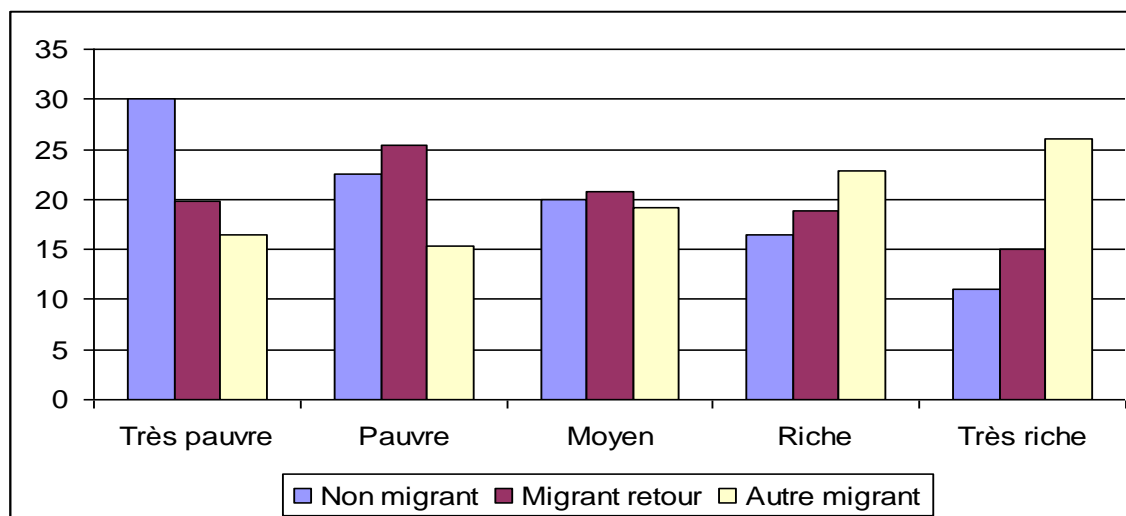
Source : EMICoV, 2006

### 9.3.10 Niveau de vie monétaire

Il est généralement admis que l'un des motifs de migration est le motif économique, celui qui permet d'améliorer les conditions de vie des ménages et permet aux membres de ces ménages de sortir de la pauvreté.

Par rapport au niveau de vie économique monétaire, le comportement des autres migrants demeure similaire à celui observé au niveau des conditions de vie des ménages (niveau de vie non monétaire). Par contre, celui des migrants retours change. En effet, les migrants retours sont plus affectés par la pauvreté monétaire que les autres migrants et sont représentés à 25% au niveau de la classe pauvre. En d'autres termes, plus du quart des migrants retours n'arrive pas à subvenir aux besoins essentiels minimaux. Seulement 15% des migrants retours sont très riches contre 26% des autres migrants. Toutefois, comme stipulé plus haut, c'est dans le souhait d'améliorer leurs conditions de vie que plusieurs personnes migrent. Si, à leur retour, le quart de l'effectif est encore en proie à la pauvreté, on peut conclure que tous les espoirs mis dans la migration n'ont pas été comblés. Certes, les migrants retours semblent connaître des conditions de vie meilleures que la population non migrante qui a le plus faible niveau de consommation : 30% de ce type de migrants se retrouvent dans la catégorie des très pauvres et 23% des non migrants sont pauvres.

**Graphique 9.10** : Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire et le niveau de vie économique monétaire basée sur la consommation des ménages



Source : EMICoV, 2006

**Tableau 9.10** : Répartition de la population béninoise selon le statut migratoire et le niveau de vie économique monétaire basée sur la consommation des ménages

| Caractéristiques socioéconomiques             | Statut migratoire |                |               | Total |
|---|-------------------|----------------|---------------|-------|
|   | Non migrant       | Migrant retour | Autre migrant |       |
| <b>Niveau d'instruction</b>                   |                   |                |               |       |
| Aucun niveau                                  | 53,2              | 51,8           | 41,6          | 50,1  |
| Primaire                                      | 35,7              | 31,1           | 33,1          | 34,6  |
| Secondaire                                    | 10,6              | 15             | 21,5          | 13,9  |
| Supérieur                                     | 0,5               | 2,1            | 3,7           | 1,5   |
| <b>Niveau de vie économique non monétaire</b> |                   |                |               |       |
| Très pauvre                                   | 22,8              | 19,5           | 12,4          | 20,1  |
| Pauvre  | 23                | 21,1           | 12,4          | 20,4  |
| Moyen   | 23                | 22,4           | 14,4          | 21    |
| Riche   | 18,2              | 22             | 22,1          | 19,4  |
| Très riche                                    | 13                | 15             | 38,7          | 19,1  |
| <b>Niveau de vie économique monétaire</b>     |                   |                |               |       |
| Très pauvre                                   | 30                | 19,8           | 16,5          | 26,3  |
| Pauvre  | 22,6              | 25,4           | 15,4          | 21,2  |
| Moyen   | 19,9              | 20,7           | 19,1          | 19,8  |
| Riche   | 16,4              | 18,9           | 22,8          | 18    |
| Très riche                                    | 11                | 15,1           | 26,1          | 14,7  |

Source : EMICoV, 2006



## 9.4 FACTEURS DE DIFFERENCIATION DE LA POPULATION BENINOISE

L'analyse des tableaux à deux dimensions laisse transparaître une différence apparente entre la migration retour et l'autre migration d'une part et dans certains cas, pas de différence entre la migration retour et la non migration d'autre part. Pour vérifier la solidité des associations et déterminer les facteurs de différenciation, il a été décidé d'utiliser la régression multinomiale. Ainsi, la variable dépendante est le statut migratoire, les variables de différenciation retenues sont le département de résidence au moment de l'enquête, le département de résidence antérieure, le lieu de naissance, le milieu de résidence, les grands groupes d'âges, l'ethnie, la religion, les indices de pauvreté monétaire et non monétaire. La mise en œuvre de la régression multinomiale a permis d'obtenir les résultats consignés dans le tableau 9.11.

### **Choix du modèle**

*Les méthodes statistiques d'analyse explicative sont variées. Le modèle de régression linéaire multiple est indiqué lorsque les variables dépendantes et indépendantes (explicatives) sont quantitatives, mais il est inadéquat si la variable dépendante est dichotomique (l'hypothèse selon laquelle la distribution des erreurs est normale est ici violée). En outre, dans l'analyse de régression multiple, les valeurs de prédiction ne peuvent être interprétées comme des probabilités.*

#### *Brève présentation du modèle*

*Dans la régression logistique, on estime directement la probabilité d'occupation d'un événement (ici, c'est la mort de l'enfant). Le modèle de régression logistique s'écrit:*

$$\text{Proba (événement)} = 1 / 1 + e^{-z}$$

*Que l'on peut écrire encore:*

$$\text{Proba (événement)} = e^z / 1 + e^z$$

$$\text{Avec } Z = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_K X_K$$

*- $\beta_0$  est le terme indépendant exprimant le niveau moyen de Z pour toutes les observations;*

*- $\beta_j$  ( $j=1 \dots k$ ) sont les coefficients de régression estimés à partir des données;*

*- $X_j$  ( $j=1 \dots k$ ) désignent les variables indépendantes ou variables explicatives.*

*Le signe de  $\beta_j$  indique le sens de relation entre la variable j et la variable dépendante, mais l'interprétation de ces coefficients se base sur le "odd ratio" de l'occurrence de l'événement. Le risque relatif (odd) est le rapport de la probabilité pour que l'événement se réalise sur la probabilité pour que l'événement ne se réalise pas et le "odd ratio" (rapport de risque relatif) est défini comme le rapport du risque relatif d'une modalité donnée par le risque relatif de la modalité de référence.*

*On a:  $\text{Proba (événement)} = 1 - \text{Proba (non-événement)}$ .*

*Ce qui donne l'équation suivante:*

$$\text{Odds} = \text{Proba (événement)} / \text{Proba (non-événement)}$$

$$\text{Donc odd} = e^z = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_K X_K = e^{\beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_K X_K}$$

*Ainsi, la jème variable indépendante augmente d'une unité, le "odd ratio" change d'un facteur de  $e^{\beta_j}$ . Dans le cas où la variable indépendante est catégorielle, il faut avant tout la dichotomiser selon les modalités qui seront toutes introduites dans le modèle (sauf une seule qui sera choisie comme la modalité de référence).*

Les résultats contenus dans le tableau 9.11 confirment ceux que nous avons obtenus au niveau bi-varié. Toutes les variables indépendantes retenues ont un effet significatif sur la variable dépendante. Nous interprétons les résultats en termes de risque de migrer ou non.

### **Milieu de résidence et migration**

Il existe une relation significative entre le milieu de résidence et la migration retour d'une part, et l'autre migration, d'autre part. On remarque que le fait de résider en milieu urbain diminue le risque des migrants de retourner au lieu de départ de 15% par rapport à celui des migrants retours qui résident en milieu rural. En revanche, les autres migrants résidant en milieu urbain ont 1,47 fois plus de chance de migrer que leurs homologues du milieu rural. En d'autres termes, les migrants retours se retrouvent plus en milieu rural tandis que les autres migrants sont plus représentés en milieu urbain.

### **Département actuel de résidence et migration**

Le département actuel de résidence est étroitement lié à la migration retour et à l'autre migration. Ainsi, par rapport aux migrants retour qui résident actuellement dans le Zou, le département actuel de résidence qui accueille le plus les migrants retours est celui du Couffo (1,21 fois), suivi successivement des Collines (1,19 fois) et du Mono (1,09 fois) ; les départements dans lesquels les migrants retournent les moins sont : l'Alibori (73%), le Borgou (67%) et le Littoral (64%). Les enquêtés résidant actuellement dans le Littoral ont donc presque deux fois moins de chance de retourner au lieu de départ que ceux qui résident dans le Couffo. En ce qui concerne l'autre migration par contre, l'Atlantique est le département le plus favorisé et l'Atacora, le plus défavorisé. En effet, les enquêtés résidant actuellement dans l'Atlantique ont 10,28 fois plus de chance d'appartenir à la catégorie des autres migrants que ceux qui résident dans le Zou tandis que pour les résidents de l'Atacora, le rapport de chance est de 81% inférieur à ceux du Zou.

### **Département de naissance et migration**

La relation observée entre le département de résidence et la migration est aussi significative mais les rapports de chance sont très faibles tant pour la migration retour que pour l'autre migration.

### **Département de résidence antérieure et migration**

Ici également, il existe une relation significative entre le département de résidence antérieur et la migration. Les rapports de chance sont également faibles pour cette variable.

### **Sexe et migration**

Cette variable est étroitement liée à la migration retour et à l'autre migration. En effet, par rapport à leurs homologues de sexe féminin, les migrants de sexe masculin ont 7% moins de chance de retourner à leur lieu de départ. Pour les autres migrants, le risque est plus élevé : les hommes ont 33% moins de chance de migrer vers d'autres destinations que les femmes.

### **Groupes d'âges et migration**

Les résultats montrent qu'il y a une relation significative entre le groupe d'âge et la migration. Par rapport aux personnes âgées de 60 ans et plus, celles de 15 à 59 ans ont peu de chance de retourner au lieu de départ et celles de moins de 15 ans encore moins. En effet, les moins de 15 ans ont 99% moins de chance de retourner à leur lieu de départ comparativement à ceux qui sont âgés de 60 ans ou plus et les 15-59 ans en ont 11%. En ce qui concerne l'autre migration, les moins de 15 ans ont 58% moins de chance de migrer vers d'autres destinations et les 15-59 ans ont 2% moins de chance que les personnes de 60 ans ou plus.

### **Niveau d'instruction et migration**

Comme pour les autres variables, le niveau d'instruction influence significativement la propension à migrer ou à ne pas migrer d'un individu. Plus le niveau d'instruction est élevé, plus la probabilité de migrer est élevée. Par rapport aux migrants de niveau supérieur, les migrants analphabètes ont 63% moins de chance de retourner au lieu de départ, ceux de niveau primaire en ont 47% et ceux de niveau secondaire 49%. Pour les autres migrants, les rapports de chance sont respectivement de 51% pour les analphabètes, de 47% pour ceux de niveau primaire et de 43% pour ceux de niveau secondaire, comparés aux autres migrants de niveau supérieur.

### **Ethnie et migration**

L'ethnie influence aussi significativement la migration. Comparées aux autres ethnies, les ethnies qui sont plus représentées au niveau de la migration retour sont : les Bétamaribé et apparentés, les Fon et apparentés et les Yoa/ Lokpa et apparentés qui ont respectivement 1,20 fois, 1,05 fois et 1,01 fois plus de chance de retourner au lieu de départ que ceux des autres ethnies. Par contre, les ressortissants des autres pays ont 89% moins de chance de retourner à leur lieu de départ, les Peulh ont 70% moins de chance et ceux des pays limitrophes ont 50% moins de chance que ceux des autres ethnies. Comme pour la migration retour, c'est encore les Bétamaribé et apparentés, les Yoa/Lokpa et apparentés et les Fon et apparentés qui sont encore les plus représentés au niveau de l'autre migration. Ces derniers ont respectivement 2,26 fois, 2,07 fois et 1,39 fois plus de chance de migrer vers d'autres destinations que les autres ethnies. Les ethnies qui migrent les moins vers d'autres destinations sont les Dendi et apparentés (42% moins de chance que ceux des autres ethnies) et les Bariba et apparentés (66% moins de chance).

### **Religion et migration**

La religion est étroitement liée à la migration. Les religions les plus représentées au niveau de la migration retour sont dans l'ordre décroissant : les autres religions (1,53 fois), les musulmans (1,31 fois), les autres chrétiens (1,26 fois), les célestes (1,23 fois), les autres traditionnelles (1,16 fois), les protestants méthodistes (1,09 fois) et les catholiques (1,03 fois). En ce qui concerne l'autre migration, les religions les plus représentées sont : les autres chrétiens (1,19 fois), les autres protestants (1,06 fois), les catholiques (1,05 fois), les autres religions (1,03 fois) et les célestes (1,02 fois).

### **Niveau de vie monétaire et non monétaire et migration**

Le niveau de vie détermine aussi la probabilité de migrer d'un individu. Il ressort du tableau 18 que plus le niveau de vie augmente, plus l'enquêté a la chance de migrer. En effet, les riches ont plus de chance de migrer que les pauvres et cela tant pour la migration retour que pour l'autre migration.

**Tableau 9.11 :** Tableau des résultats de la régression multinomiale

| Caractéristiques                              | Migrant | Autre   | Non     | Migrant Retour |        |         | Autre Migrant |        |         |
|---|---------|---------|---------|----------------|--------|---------|---------------|--------|---------|
|   | Retour  | Migrant | Migrant | B              | Exp(B) | Signif. | B             | Exp(B) | Signif. |
| Ordonnée à l'origine                          |         |         |         | 326,553        |        | ***     | 380,537       |        | ***     |
| <b><i>Milieu de résidence</i></b>             |         |         |         |                |        |         |               |        |         |
| Urbain  | 30,6    | 55,6    | 30,6    | -0,1564        | 0.855  | ***     | 0,3891        | 1.476  | ***     |
| Rural   | 69,4    | 44,4    | 69,4    |                |        |         |               |        |         |
| <b><i>Département actuel de résidence</i></b> |         |         |         |                |        |         |               |        |         |
| Alibori                                       | 1,3     | 2,3     | 10,1    | -13,328        | 0.264  | ***     | -0,5871       | 0.556  | ***     |
| Atacora                                       | 10,2    | 4,2     | 8,6     | -0,1280        | 0.880  | ***     | -16,440       | 0.193  | ***     |
| Atlantique                                    | 12,4    | 16,9    | 8,9     | -0,1727        | 0.841  | ***     | 23,310        | 10.288 | ***     |
| Borgou  | 3,0     | 9,8     | 10,2    | -11,082        | 0.330  | ***     | 18,329        | 6.252  | ***     |
| Collines                                      | 12,6    | 8,1     | 7,7     | 0,1799         | 1.197  | ***     | 13,337        | 3.795  | ***     |
| Couffo  | 9,7     | 4,8     | 10,1    | 0,1964         | 1.217  | ***     | -15,232       | 0.218  | ***     |
| Donga   | 7,2     | 5,6     | 4,5     | -0,3916        | 0.676  | ***     | -0,4025       | 0.669  | ***     |
| Littoral                                      | 4,1     | 17,4    | 6,1     | -10,413        | 0.353  | ***     | 11,736        | 3.234  | ***     |
| Mono  | 8,6     | 3,2     | 5,9     | 0,0880         | 1.092  | **      | -0,7920       | 0.453  | **      |
| Ouémé   | 14,5    | 16,0    | 11,7    | -0,6069        | 0.545  | ***     | 13,735        | 3.949  | ***     |
| Plateau                                       | 4,8     | 3,6     | 6,2     | -0,3984        | 0.671  | ***     | 0,9912        | 2.694  | ***     |
| Zou   | 11,6    | 8,1     | 9,8     |                |        |         |               |        |         |
| <b><i>Département de naissance</i></b>        |         |         |         |                |        |         |               |        |         |
| Alibori                                       | 1,2     | 1,3     | 10,1    | -149,590       | 0.0000 | ***     | -198,711      | 0.000  | ***     |
| Atacora                                       | 10,2    | 5,1     | 8,6     | -100,241       | 0.0000 | ***     | -176,978      | 0.000  | ***     |
| Atlantique                                    | 12,3    | 8,7     | 8,9     | -110,083       | 0.0000 | ***     | -201,882      | 0.000  | ***     |
| Borgou  | 3,0     | 5,6     | 10,2    | -140,395       | 0.0000 | ***     | -211,492      | 0.000  | ***     |
| Collines                                      | 12,6    | 6,4     | 7,7     | -118,525       | 0.0000 | ***     | -198,124      | 0.000  | ***     |
| Couffo  | 9,7     | 5,0     | 10,1    | -81,520        | 0.0000 | ***     | -165,025      | 0.000  | ***     |

| Caractéristiques                                  | Migrant | Autre   | Non     | Migrant Retour |        |         | Autre Migrant |        |         |
|---|---------|---------|---------|----------------|--------|---------|---------------|--------|---------|
|   | Retour  | Migrant | Migrant | B              | Exp(B) | Signif. | B             | Exp(B) | Signif. |
| Donga   | 7,2     | 4,6     | 4,5     | -115,693       | 0.0000 | ***     | -185,508      | 0.000  | ***     |
| Littoral  | 3,9     | 10,3    | 6,1     | -146,739       | 0.0000 | ***     | -217,282      | 0.000  | ***     |
| Mono  | 8,6     | 5,2     | 5,9     | -113,856       | 0.0000 | ***     | -183,081      | 0.000  | ***     |
| Ouémé   | 14,6    | 14,0    | 11,7    | -116,269       | 0.0000 | ***     | -200,416      | 0.000  | ***     |
| Plateau   | 4,8     | 4,0     | 6,2     | -114,781       | 0.0000 | ***     | -194,553      | 0.000  | ***     |
| Zou   | 11,6    | 12,0    | 9,8     | -105,346       | 0.0000 | ***     | -179,748      | 0.000  |         |
| Pays limitrophes                                  | 0,2     | 12,6    |         | 0,0458         | 0.9992 |         | 0,2372        | 1.268  |         |
| Autres pays                                       | 0,1     | 5,3     |         |                |        |         |               |        |         |
| <b><i>Département de résidence antérieure</i></b> |         |         |         |                |        |         |               |        |         |
| Alibori   | 1,8     | 1,3     | 10,1    | -187,994       | 0.0000 | ***     | -181,661      | 0.000  | ***     |
| Atacora   | 2,7     | 4,7     | 8,6     | -241,086       | 0.0000 | ***     | -190,037      | 0.000  | ***     |
| Atlantique  | 4,9     | 7,9     | 8,9     | -226,224       | 0.0000 | ***     | -194,179      | 0.000  | ***     |
| Borgou  | 7,5     | 6,6     | 10,2    | -190,170       | 0.0000 | ***     | -178,888      | 0.000  | ***     |
| Collines  | 5,7     | 5,9     | 7,7     | -218,180       | 0.0000 | ***     | -189,902      | 0.000  | ***     |
| Couffo  | 1,9     | 4,6     | 10,1    | -263,826       | 0.0000 | ***     | -200,889      | 0.000  | ***     |
| Donga   | 1,5     | 4,4     | 4,5     | -223,126       | 0.0000 | ***     | -184,700      | 0.000  | ***     |
| Littoral  | 18,7    | 14,6    | 6,1     | -185,329       | 0.0000 | ***     | -173,581      | 0.000  | ***     |
| Mono  | 2,8     | 4,3     | 5,9     | -222,888       | 0.0000 | ***     | -187,807      | 0.000  | ***     |
| Ouémé   | 6,9     | 13,3    | 11,7    | -217,104       | 0.0000 | ***     | -188,656      | 0.000  | ***     |
| Plateau   | 2,1     | 3,7     | 6,2     | -223,903       | 0.0000 | ***     | -191,484      | 0.000  | ***     |
| Zou   | 5,4     | 10,5    | 9,8     | -232,569       | 0.0000 | ***     | -193,759      | 0.000  |         |
| Pays limitrophes                                  | 27,5    | 12,8    |         | 0,6835         | 0.9882 |         | 0,8753        | 2.399  |         |
| Autres pays                                       | 10,5    | 5,3     |         |                |        |         |               |        |         |
| <b><i>Sexe</i></b>                                |         |         |         |                |        |         |               |        |         |
| Masculin  | 53,0    | 43,1    | 50,4    | -0,0716        | 0.931  | ***     | -0,4060       | 0.666  | ***     |
| Féminin   | 47,0    | 56,9    | 49,6    |                |        |         |               |        |         |

| <b>Caractéristiques</b>             | Migrant | Autre   | Non     | <b>Migrant Retour</b> |        |         | <b>Autre Migrant</b> |        |         |
|-------------------------------------|---------|---------|---------|-----------------------|--------|---------|----------------------|--------|---------|
|                                     | Retour  | Migrant | Migrant | B                     | Exp(B) | Signif. | B                    | Exp(B) | Signif. |
| <b><i>Grands groupes d'âges</i></b> |         |         |         |                       |        |         |                      |        |         |
| Moins de 15 ans                     | 8,5     | 30,0    | 56,7    | -21,477               | 0.117  | ***     | -0,8701              | 0.419  | ***     |
| 15-59 ans                           | 80,3    | 64,4    | 38,5    | -0,1208               | 0.886  | ***     | -0,0250              | 0.975  | ***     |
| 60 ans ou plus                      | 11,2    | 5,6     | 4,8     |                       |        |         |                      |        |         |
| <b><i>Niveau d'instruction</i></b>  |         |         |         |                       |        |         |                      |        |         |
| Aucun niveau                        | 51,8    | 41,6    | 53,2    | -0,9996               | 0.368  | ***     | -0,7159              | 0.489  | ***     |
| Primaire                            | 31,1    | 33,1    | 35,7    | -0,6374               | 0.529  | ***     | -0,6386              | 0.528  | ***     |
| Secondaire                          | 15,0    | 21,5    | 10,6    | -0,6774               | 0.508  | ***     | -0,571               | 0.565  | ***     |
| Supérieur                           | 2,1     | 3,7     | 0,5     |                       |        |         |                      |        |         |
| <b><i>Ethnie</i></b>                |         |         |         |                       |        |         |                      |        |         |
| Adja et apparentés                  | 18,2    | 16,3    | 17,3    | -0,3712               | 0.690  | ***     | 0,3223               | 1.380  | ***     |
| Bariba et apparentés                | 3,7     | 4,1     | 10,8    | -0,3816               | 0.683  | ***     | -0,4059              | 0.666  | ***     |
| Dendi et apparentés                 | 1,3     | 1,9     | 4,0     | -0,6446               | 0.525  | ***     | -0,8522              | 0.426  | ***     |
| Fon et apparentés                   | 48,0    | 47,8    | 38,7    | 0,0529                | 1.054  |         | 0,3325               | 1.395  | ***     |
| Yoa et Lokpa apparentés             | 4,8     | 5,8     | 3,1     | 0,0083                | 1.008  |         | 0,7272               | 2.069  | ***     |
| Betamari et apparentés              | 8,8     | 4,8     | 6,9     | 0,1830                | 1.201  | ***     | 0,8156               | 2.261  | ***     |
| Peulh et apparentés                 | 1,1     | 3,0     | 7,1     | -12,219               | 0.295  | ***     | 0,0607               | 1.063  | **      |
| Yoruba et apparentés                | 12,9    | 11,4    | 10,7    | -0,1908               | 0.826  | ***     | 0,0814               | 1.085  | ***     |
| Pays limitrophes                    | 0,4     | 3,1     | 0,4     | -0,7087               | 0.492  | ***     | 0,1448               | 1.156  | ***     |
| Autres pays                         | 0,1     | 1,1     | 0,2     | -22,111               | 0.110  | ***     | -0,0853              | 0.918  |         |
| Autre ethnie                        | 0,8     | 0,7     | 0,8     |                       |        |         |                      |        |         |
| <b><i>Religion</i></b>              |         |         |         |                       |        |         |                      |        |         |
| Vodoun                              | 18,3    | 10,2    | 19,9    | -0,2250               | 0.798  | ***     | -0,5188              | 0.595  | ***     |
| Autres traditionnelles              | 3,8     | 1,2     | 3,1     | 0,1494                | 1.161  | ***     | -0,5296              | 0.589  | ***     |
| Islam                               | 15,9    | 19,6    | 26,0    | 0,2762                | 1.318  | ***     | -0,2128              | 0.808  | ***     |
| Catholique                          | 28,9    | 38,4    | 24,7    | 0,0312                | 1.032  | **      | 0,0511               | 1.052  | ***     |

| <b>Caractéristiques</b>                   | Migrant | Autre   | Non     | <b>Migrant Retour</b> |        |         | <b>Autre Migrant</b> |        |         |
|---|---------|---------|---------|-----------------------|--------|---------|----------------------|--------|---------|
|   | Retour  | Migrant | Migrant | B                     | Exp(B) | Signif. | B                    | Exp(B) | Signif. |
| Protestant méthodiste                     | 4,8     | 3,4     | 3,2     | 0,0879                | 1.092  | ***     | -0,1899              | 0.827  | ***     |
| Autres protestants                        | 2,9     | 3,6     | 3,0     | -0,2509               | 0.778  | ***     | 0,0669               | 1.069  | ***     |
| Céleste                                   | 8,0     | 6,5     | 6,2     | 0,2098                | 1.233  | ***     | 0,0214               | 1.022  | **      |
| Autres chrétiens                          | 10,2    | 10,8    | 7,7     | 0,2310                | 1.260  | ***     | 0,1791               | 1.196  | ***     |
| Autres religions                          | 1,7     | 1,5     | 1,3     | 0,4301                | 1.537  | ***     | 0,0370               | 1.038  | **      |
| Aucune religion                           | 5,6     | 4,7     | 4,9     |                       |        |         |                      |        |         |
| <b>Quintile de pauvreté non monétaire</b> |         |         |         |                       |        |         |                      |        |         |
| Très pauvre                               | 19,5    | 12,4    | 22,8    | -0,1994               | 0.819  | ***     | -12,964              | 0.274  | ***     |
| Pauvre                                    | 21,1    | 12,4    | 23,0    | -0,1721               | 0.842  | ***     | -12,784              | 0.278  | ***     |
| Moyen                                     | 22,4    | 14,4    | 23,0    | -0,1926               | 0.825  | ***     | -12,034              | 0.300  | ***     |
| Riche                                     | 22,0    | 22,1    | 18,2    | -0,0289               | 0.972  | ***     | -0,7181              | 0.488  | ***     |
| Très riche                                | 15,0    | 38,7    | 13,0    |                       |        |         |                      |        |         |
| <b>Quintile de pauvreté monétaire</b>     |         |         |         |                       |        |         |                      |        |         |
| Très pauvre                               | 19,8    | 16,5    | 30,0    | -0,4054               | 0.667  | ***     | -0,3950              | 0.674  | ***     |
| Pauvre                                    | 25,4    | 15,4    | 22,6    | -0,0885               | 0.915  | ***     | -0,3864              | 0.680  | ***     |
| Moyen                                     | 20,7    | 19,1    | 19,9    | -0,1545               | 0.857  | ***     | -0,3073              | 0.735  | ***     |
| Riche                                     | 18,9    | 22,8    | 16,4    | -0,0531               | 0.948  | ***     | -0,1647              | 0.848  | ***     |
| Très riche                                | 15,1    | 26,1    | 11,0    |                       |        |         |                      |        |         |

Signification : \*\*\* p < 0,1%, \*\* p < 1%, \* p < 5%

*Source : Estimations à partir d'EMICoV, 2006*

## 9.5 MOTIVATIONS DES MIGRATIONS AU BENIN

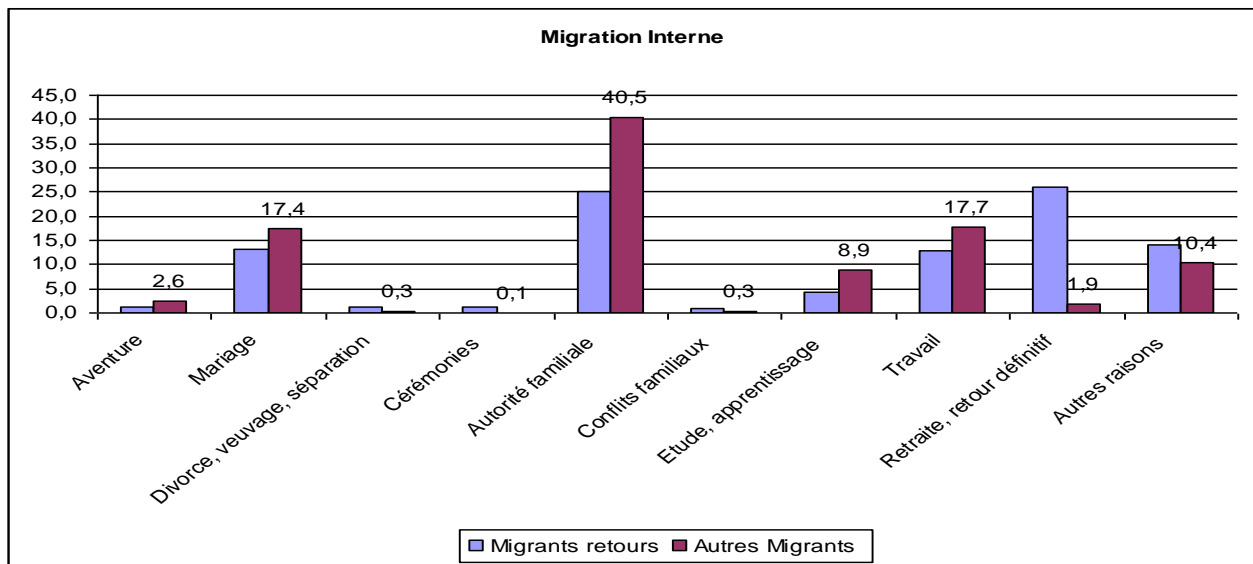
L'examen des motifs de déplacement laisse apparaître une multiplicité de raisons qui varient selon le type de migration et le statut du migrant.

### 9.5.1 Motifs des migrations internes

Pour les migrations à l'intérieur du Bénin, les motifs souvent évoqués par les migrants retours restent dominés dans l'ordre décroissant par la retraite et le retour définitif (26,1%), l'autorité familiale (25,0%), le mariage (13,1%), le travail (12,8%), les études et l'apprentissage (4,4%). Dans 14% des cas, les motifs ne sont pas spécifiés.

Chez les autres migrants par contre, les motivations des déplacements sont dominées dans le même ordre de croissance par l'autorité familiale, pour un peu plus de 2 migrants sur cinq (40,5%), le travail (17,7%), le mariage (17,4%), les études et l'apprentissage (8,9%), le goût de l'aventure (2,6%), la retraite et le retour définitif (1,9%). Quant aux raisons diverses non spécifiées, elles représentent 10,4%.

**Graphique 9.11 : Répartition des motifs de migration pour la migration interne**



Source : EMICoV, 2006

### 9.5.2 Motifs des migrations internationales

Les motivations qui sous-tendent les migrations internationales sont presque identiques à celles observées pour les migrations internes.

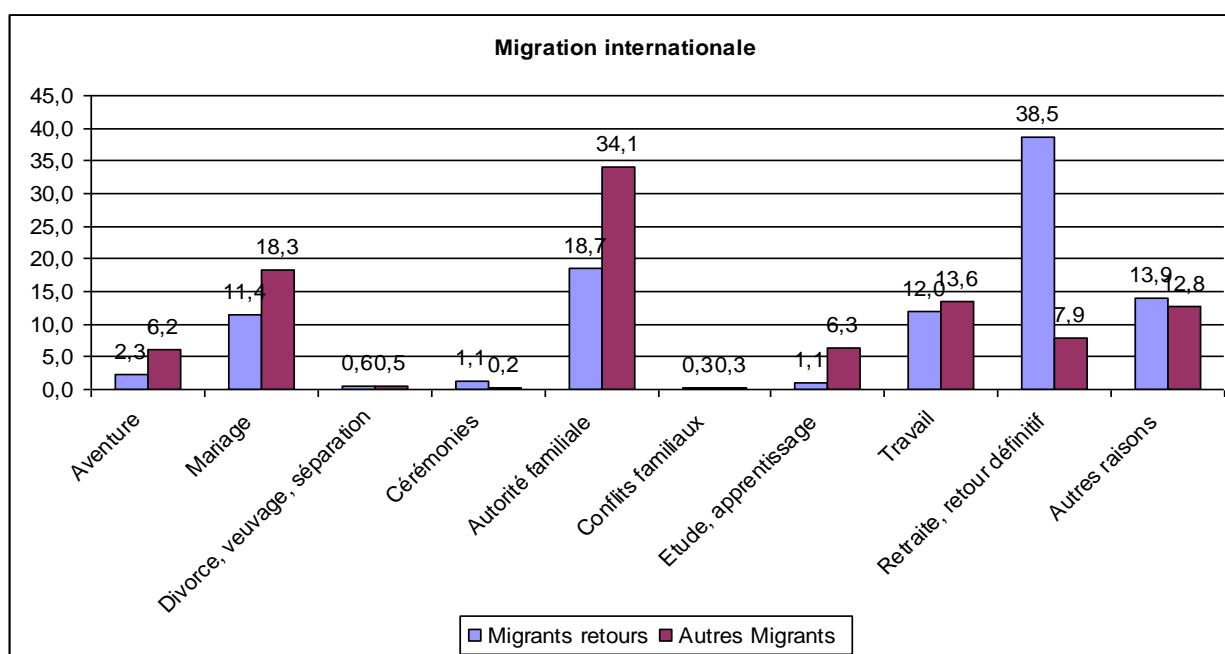
A l'instar des migrations internes, les deux principaux motifs de retour pour les migrants retours sont la retraite/retour définitif pour environ deux cas sur cinq (38,5%) et l'autorité familiale



dans environ un cas sur cinq (18,7%). Viennent ensuite le travail (12,0)%, le mariage (11,4%), l'aventure (2,3%). Comme on peut le constater, les études/apprentissage constituent l'une des raisons rarement évoquées par les migrants retours internationaux (1,1%). A l'image des migrants retours internes, les raisons non spécifiées chez les migrants retours internationaux ont été enregistrées dans les mêmes proportions (14%).

Pour les autres migrants internationaux, l'autorité familiale constitue, comme chez leurs homologues internes (autres migrants) le premier motif d'installation (34,1%). Il est suivi du mariage (18,3%), du travail (13,6%). La retraite, les études et l'aventure interviennent dans respectivement 7,9%, 6,3% et 6,2% des cas. Au niveau des départements, c'est dans le Zou que l'autorité familiale demeure le premier motif évoqué par plus de la moitié des migrants (55,7%).

**Graphique 9.12 : Répartition des motifs de migration pour la migration internationale**



Source : EMICoV, 2006

L'analyse des motifs d'installation dans les départements, présente des spécificités perceptibles à travers les tableaux annexes tant pour la migration interne qu'internationale.

### 9.5.3 Motifs d'installation et lien de parenté avec le chef de ménage

Les motifs d'installation des migrants sont fonction des situations qui ont occasionné leurs déplacements. L'examen des motivations qui sous-tendent les migrations, en relation avec le lien de parenté avec le chef de ménage permet de constater que l'autorité familiale, dans environ quatre cas sur dix (37,8%), le mariage dans un cas sur cinq (19,5%) et le travail dans plus d'un cas sur dix (13,8%) constituent les motivations qui dominent les migrations. Ils sont suivis de la retraite/retour définitif (8,2%) et des études et l'apprentissage (6,2%). La situation de dépendance de certaines personnes vis-à-vis du chef de ménage explique la proportion élevée que l'on observe au niveau de

l'autorité familiale. Cette autorité s'exerce généralement sur les enfants, notamment les fils et filles du chef de ménage (CM), soit environ 9 enfants sur dix (86,3%), les petits fils et petites filles de CM (66,0%), les enfants adoptés (46,4%), les frères et sœurs (26%) et 39% constitués d'autres parents. Quant au mariage, il concerne 63,7% d'époux et d'épouses, 55% de gendres et de belles-filles du CM qui se sont rapprochés de leurs conjoints, 61,5% de femmes qui ont rejoint leurs co-épouses en l'absence de leurs maris. Le travail, reste le motif qui fait déplacer en majorité les CM eux-mêmes (32,5%). Le retour définitif, concerne beaucoup plus les personnes d'âges avancés, c'est pourquoi, il s'observe beaucoup plus chez les parents des CM et chez les CM eux-mêmes que dans les autres catégories de personnes.

Les motifs liés à l'apprentissage s'observent plus chez les frères et sœurs des CM (31,9%), les autres parents (21,9%) et les sans parenté avec le CM (20%) et les enfants adoptés (19,7%).

L'observation de chacun des motifs d'installation ou de réinstallation des migrants en relation avec le lien de parenté avec le CM montre que les raisons qui motivent les migrations chez les chefs de ménage sont par ordre décroissant, le travail et la retraite, dans plus de 70% des cas, l'aventure dans environ 69% des cas, les cérémonies, dans plus de 50% des cas, de même, le divorce, le veuvage et la séparation expliquent parfois les déplacements chez les CM, dans environ 50% des cas. Viennent ensuite les conflits familiaux et des raisons non spécifiées (respectivement 44,5% et 40,5% des cas).

Si tous ces motifs induisent les déplacements des CM, le mariage explique en grande partie les déplacements des époux/épouses (79,2%), tandis que l'autorité familiale concerne plus les enfants du CM (59,6%).

## **9.6 QUELLES PERSPECTIVES EN ETUDE DES MIGRATIONS AU BENIN**

L'analyse de la dernière migration est confrontée à des limites qu'il est important de surmonter pour mieux maîtriser la migration au Bénin. En effet, les données ne permettent pas de définir la trajectoire migratoire des migrants et ne facilitent pas l'estimation de la propension à migrer de la population béninoise. De plus, les informations disponibles ne permettent pas de mesurer l'émigration internationale, la part de l'exode rural dans le peuplement du milieu urbain et ne permettent pas non plus d'étudier la migration urbaine-rurale et urbaine-urbaine.

Pour combler ces limites, il sera utile de faire une opération spécifique sur les migrations ou à défaut d'introduire un module migratoire lors du quatrième passage de l'EMICoV pour avoir la bibliographie migratoire afin de cerner certains éléments de la migration.

## BIBLIOGRAPHIE

BIT, OIM, HCR (1994) : *Migrants, Réfugiés, et Coopération Internationale Une contribution conjointe à la Conférence Internationale sur la Population et le développement- CIPED 1994*, 28 pages.

CHAIRE QUETELET (1983) *Migrations Internes : collecte des données et méthodes d'analyse*

CHAIRE QUETELET 83 (1985) *Migrations Internes : collecte de données et Méthodes d'Analyse*, Département de Démographie à l'Université Catholique de Louvain, 459 pages

Fatahi A. CHITOU, Bruno M. NOUATIN, Fortuné SOSSA et Gilbert BODEA (2002) : *Flux, motivations, et stabilité en emploi des migrants en milieu urbain au Bénin*, in *Enquête sur les Migrations en milieu urbain au Bénin*, rapport d'analyse, p26-60.

Francis GENDREAU et al. (1998), *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, édition ESTEM, 415 pages.

INSAE (1994) : *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Répartition Spatiale, migration et structure par sexe et par âge*

INSAE (1995) : *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Rapport Général*

INSAE (2004) : *Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Répartition Spatiale, migration et structure par sexe et par âge*

Julien GUINGNIDO Gaye K.(1994) : *Migrations au Bénin*, in *Répartition Spatiale, Migration et Structure par âge et sexe*, Volume II de l'Analyse des résultats, page 73-74

Julien GAYE GUINGNIDO et Akouma KOUNI (2003) : *Migration au Bénin et impact sur la croissance urbaine*, in tome 1 "*Répartition spatiale, structure par sexe et par âge et Migration de la population au Bénin*"

Julien GUINGNIDO Gaye K.(2004) : *Migrations au Bénin*, in *Répartition Spatiale, Migration et Structure par âge et sexe*, Tome 1 de l'Analyse des résultats

John O. OUCHO, William T. S. GOULD : *Migration interne, urbanisation et répartition de la population*, in *Changements Démographiques en Afrique Subsaharienne*, INED

Nations Unies (1971) : *Méthodes de mesure de la Migration Interne*, manuel VI des manuels sur les méthodes d'estimation de la population, 85 pages.

Omar MERABET, (1999) : *A la recherche des déterminants sociaux de la migration : Application à deux quartiers de Yaoundé*, Les cahiers de l'IFORD n°25, 152 pages

## GOUVERNANCE ET CORRUPTION

---

*Fatahi CHITOU*

### Résumé

*La mesure de la gouvernance et de la corruption dans le cadre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRIP) constitue un défi majeur. L'enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages apporte une lumière sur cette question à travers son questionnaire sur la gouvernance. La gouvernance y a été appréhendée à partir des perceptions des populations (âgées d'au moins 18 ans révolus à la date de l'entretien) sur le fonctionnement de l'Administration et le rôle de l'Etat. Les résultats montrent globalement que les populations perçoivent un sérieux dysfonctionnement au sein de l'Administration (corruption, absentéisme des fonctionnaires, politisation, incompétence du personnel, ect.). L'étude recommande enfin d'améliorer la mise en œuvre des réformes de l'Administration publique et d'infléchir par tous les moyens possibles les facteurs et comportements favorables au développement de la corruption.*

### INTRODUCTION

La gouvernance, c'est l'exercice de l'autorité et du pouvoir politique, économique et administratif en vue de gérer les affaires publiques d'une nation pour le bien-être individuel et collectif de ses citoyens et pour le développement durable des communautés nationales. Elle suppose d'abord l'existence d'un pouvoir légal et légitime exercé dans la transparence, conformément aux règles prescrites et une gestion efficiente des affaires publiques et des antagonismes sociaux. La qualité de la gouvernance (bonne ou mauvaise) détermine de façon fondamentale le niveau de la création de la richesse nationale (la taille du gâteau), l'allocation des ressources ainsi créées et leurs redistributions entre les couches et catégories sociales du pays. Elle exerce par conséquent une influence décisive sur le niveau de la pauvreté et la capacité effective à la réduire.

Au Bénin, tout au moins depuis l'avènement du Renouveau démocratique en 1990, les autorités à tous les niveaux semblent avoir pris conscience de la nécessité et de l'importance de la bonne Gouvernance pour le développement du pays. De ce point de vue, plusieurs initiatives ont été prises aussi bien dans le sens de l'amélioration de l'Etat de droit (exemples, adoption de la Constitution en décembre 1990 et mise en place des institutions de la République, etc.), de la participation des citoyens (exemples, la décentralisation, l'amélioration de l'environnement pour l'expression citoyenne - société civile et autres ONG), de la responsabilité (les organes de gestion sont devenus plus performants, les nouvelles réglementations en matière du droit des affaires, la législation relative au fonctionnement de la classe politique, etc.) que dans celui de l'amélioration de la transparence et de la reddition des comptes (exemples, les réformes économiques, les corps de contrôle, etc.). Malgré ces efforts, dont certains résultats peuvent aisément s'observer sur le terrain,

tous les acteurs (politiques et sociaux) nationaux s'accordent à reconnaître que beaucoup reste à faire dans tous les domaines de la gouvernance.

Parmi les domaines de gouvernance généralement distingués par les spécialistes (gouvernance politique, économique, administrative et locale), c'est la gouvernance administrative qui a été couverte par cette enquête. La gouvernance administrative se rapporte au système d'organisation et de fonctionnement de l'appareil permanent et professionnel de gestion publique et de mise en œuvre des politiques et des réglementations.

Les données de la gouvernance administrative rendues disponibles par EMICoV sont importantes et utiles dans la mesure où parmi les secteurs de la nation où la bonne gouvernance traîne à prendre ses marques et dont les citoyens critiquent le plus les performances, l'administration publique, l'instrument par excellence de mise en œuvre des politiques publiques et de l'application de la réglementation, occupe une place de choix.

Le jugement et les opinions publiques, même lorsqu'ils sont répandus, ne sauraient constituer la seule base légitime d'appréciation de la performance de l'administration publique. Il faudrait normalement pouvoir compléter l'appréciation de l'opinion par la collecte des données sur les aspects pertinents du fonctionnement de l'administration (par exemple, sa productivité, son niveau de corruption, le coût de ses insuffisances pour les citoyens et pour la nation, etc.). Par exemple, par le biais d'indicateurs objectifs de mesures d'aspects clés du fonctionnement de l'administration publique tels que la corruption, l'absentéisme, ...

L'objet de la présente section du rapport EMICoV est essentiellement d'apprécier dans une première partie, l'état de la gouvernance administrative au Bénin à travers la perception qu'a la population du fonctionnement de l'administration en général et de celui de quelques autres institutions clés en particulier. Il est également fait, toujours dans cette première partie, une analyse sommaire des mesures et des incidences de la corruption et de l'absentéisme dans l'administration publique. La deuxième partie est consacrée à l'analyse de la perception des citoyens du rôle de l'Etat dans le développement du secteur économique national. Une troisième partie, enfin, est consacrée à des recommandations en vue d'une meilleure amélioration du fonctionnement de l'Administration.

## **10.1 GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE**

En République du Bénin, la gouvernance, de façon générale, avait connu des pratiques peu encourageantes. Mais depuis plus d'une décennie, elle tente de redorer son blason du fait du processus de démocratisation en cours depuis le début des années 1990 marqué par une transition pacifique, un développement axé sur l'économie de marché et un consensus relatif sur les résultats des différentes élections organisées au cours de la période. Cependant, ces éléments positifs, qui traduisent une certaine conscience de la nécessité d'une gestion saine des affaires de la cité, s'accompagnent d'imperfection et d'inefficacité des services publics, qui apparaissent comme autant de défis à relever pour le pays.

La nouvelle administration dont le Chef, le Président Boni YAYI a été élu en Avril 2006 a clairement exprimé sa détermination à instaurer la bonne gouvernance au Bénin et, de façon particulière, à mener une lutte sans merci contre la corruption sous toutes ses formes. Cette

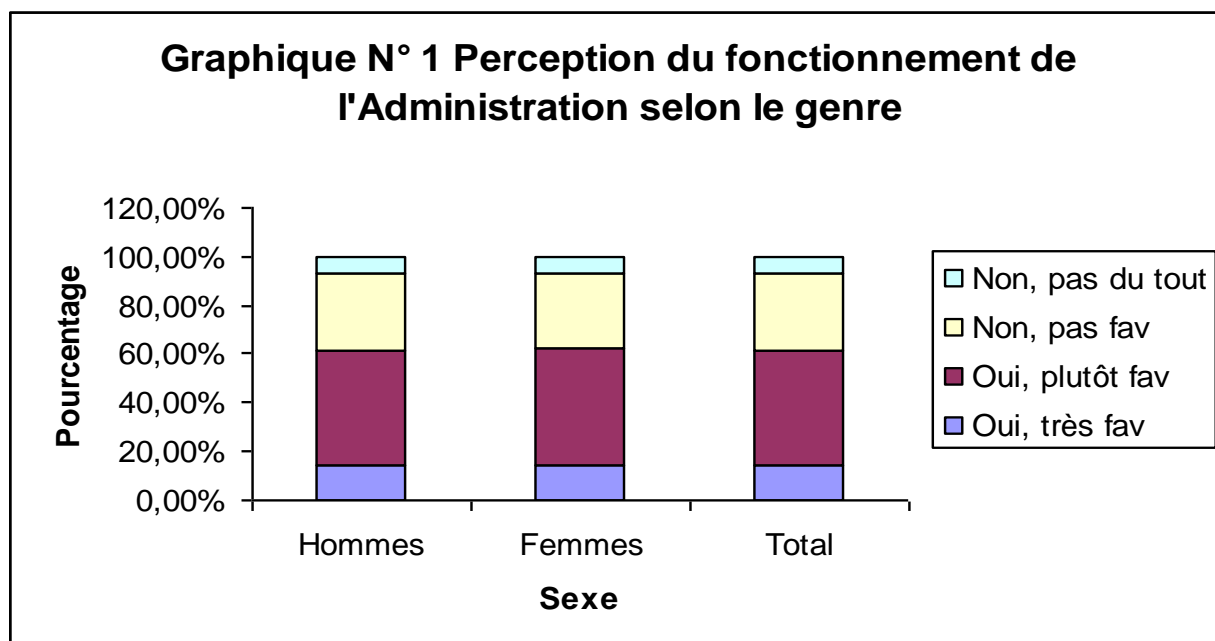
détermination du nouveau gouvernement s'est traduite par la création de certaines institutions telles que le Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle, l'institution d'une charte de Gouvernement où l'intégrité occupe une place importante, la réhabilitation et la mise en œuvre tous azimuts de l'Inspection générale d'état (IGE), l'utilisation fréquente de l'Inspection générale des finances (IGF). Ces décisions ont certainement des influences positives sur les autres milieux car lorsque l'exemple vient d'en haut, il devient un modèle et le reste ne peut que le suivre. Si ce cap, adopté depuis avril 2006 pouvait être maintenu, il n'y a pas de doute que la corruption et la mauvaise gouvernance connaîtraient des reculs certains à l'avenir.

### 10.1.1 La perception des populations sur le fonctionnement de l'administration

*... Une population globalement satisfaite du fonctionnement de l'administration, mais avec quelques nuances ...*

Les béninois portent un jugement globalement favorable sur le fonctionnement de l'administration publique. En effet, ils sont près de 62% (61,9% plus exactement) à la percevoir comme une institution qui fonctionne de manière satisfaisante. Cependant, l'analyse détaillée des résultats révèle un diagnostic plus nuancé. Par exemple, seulement 14,60% des béninois sont pleinement satisfaits (« l'administration fonctionne très bien ») tandis que 47,30% la trouvent, avec quelques réserves, dans l'ensemble satisfaisante (« l'administration fonctionne plutôt bien »). En ce qui concerne le reste des béninois, c'est-à-dire ceux qui apprécient négativement le fonctionnement de l'administration, ils se décomposent également en ceux qui lui accordent quelques crédits, environ 31,4% affirment qu'« elle ne fonctionne pas vraiment bien », et en ceux qui considèrent sa performance comme carrément très mauvaise qui eux sont 6,7%.

**Graphique 10.1:** Perception du fonctionnement de l'Administration selon le genre



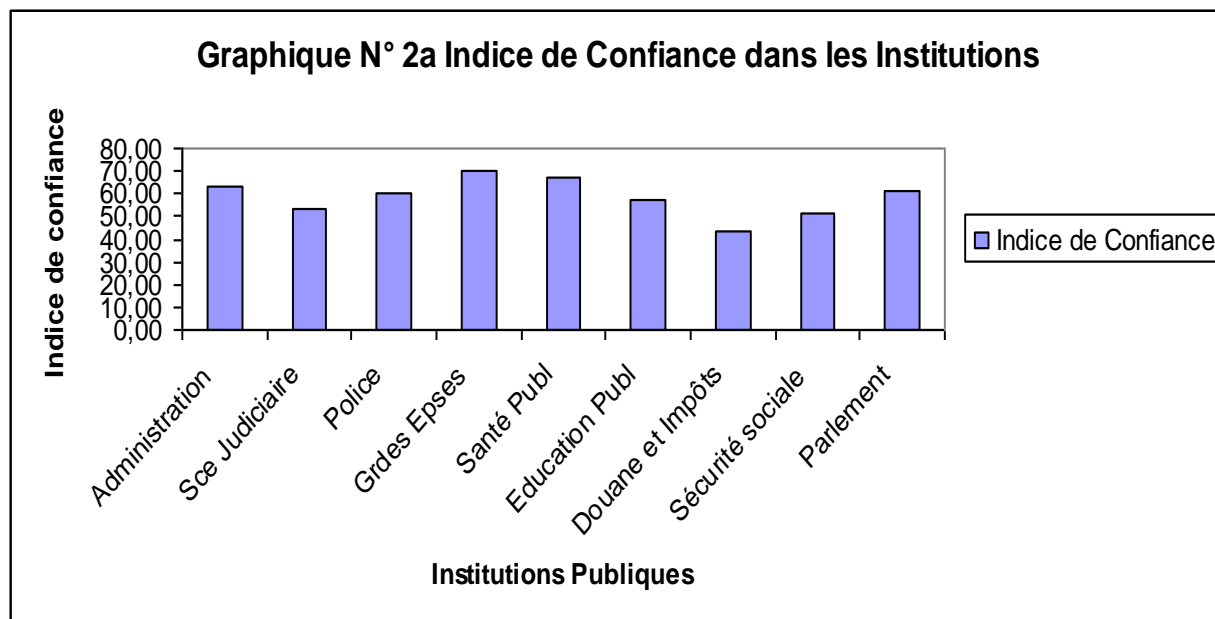
Source: EMICoV, 2006

Du fait des rôles sociaux différenciés, l'appréciation de l'administration par les hommes (61,5%) est légèrement plus grande que celle des femmes (61,2%). Ce résultat est cependant inattendu dans la mesure où il n'appuie pas l'opinion qui veut que les femmes soient plus exigeantes dans leur réprobation des dysfonctionnements dans la gestion des affaires publiques que les hommes.

La conséquence directe de cette opinion est le niveau de confiance peu satisfaisant que la population enquêtée accorde aux institutions publiques. Prise globalement, 61,88% des habitants enquêtés font confiance à l'administration (en général) dans l'accomplissement de sa mission. Comme il fallait s'y attendre, le diagnostic fait sur le fonctionnement de l'administration semble se refléter sur le niveau de confiance à l'égard de cette dernière. Le niveau de confiance chute, en effet, d'environ 62% à 6,7% lorsqu'on passe de la majorité pour qui l'Administration fonctionne de manière satisfaisante à la minorité de ceux qui pensent qu'elle ne fonctionne pas du tout bien.

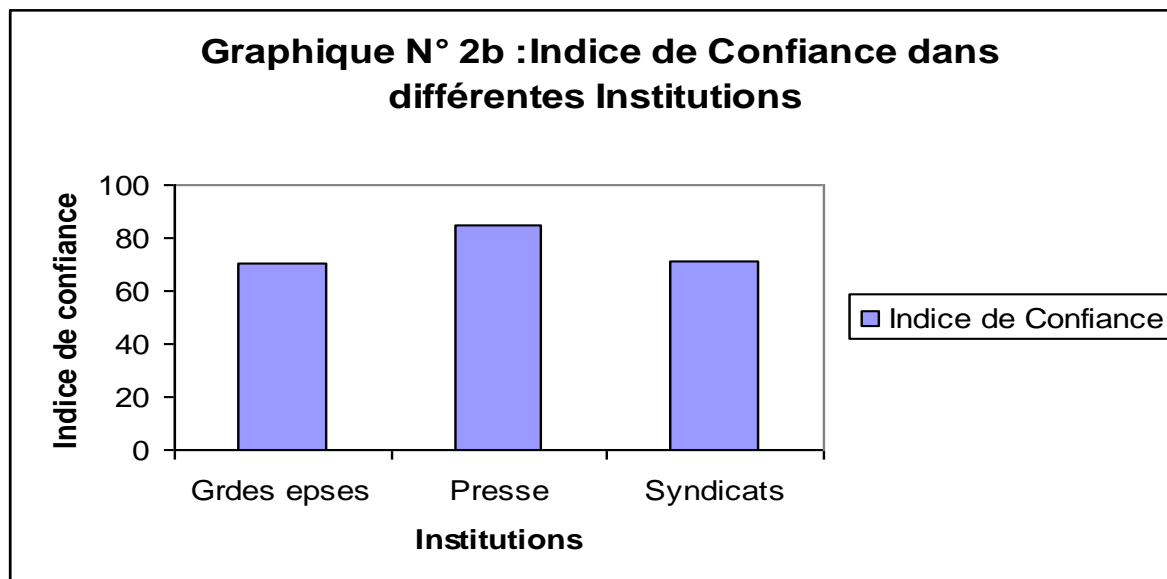
Cet indice cache cependant des disparités suivant le type d'administration. Parmi les secteurs de l'administration – le système judiciaire, la police, le système de santé publique, le système d'éducation publique, l'administration fiscale (impôt et douane) et le système de sécurité sociale – et les autres institutions – le parlement, la presse, les syndicats et les grandes entreprises – considérés, la presse jouit de l'opinion la plus favorable avec un indice composite de 85,06%. Viennent ensuite les syndicats avec 71,42%, les grandes entreprises avec un indice de satisfaction de 70,25%. Suivent ensuite les secteurs de l'administration publique qui jouissent, globalement d'une opinion relativement favorable en commençant par le service de la santé publique avec un indice de satisfaction atteignant 67,10%, le service de l'Administration avec 62,88%, la police avec 60,31% d'indice synthétique, l'éducation publique avec 56,9%, le service judiciaire avec un indice synthétique de 53,52%, la sécurité sociale arrive avec 51,74%, les douanes et les impôts arrivent avec 43,13%.

**Graphique 10.2 : Indice de confiance dans les institutions**



*Source: EMICoV, 2006*

**Graphique 10.2 : Indice de confiance dans les différentes institutions**



*Source: EMICoV, 2006*

Le lieu de résidence a servi comme critère de mesure du niveau de confiance des populations en l'Administration et certains de ses secteurs. Des données collectées, il ressort, par exemple, que :

- 58,87% des enquêtés du milieu urbain déclarent avoir confiance aux services de l'Administration contre 63,90% en milieu rural ;
- 52,08% des enquêtés du milieu urbain déclarent avoir confiance au service judiciaire contre 53,89% pour les enquêtés du milieu rural ;
- Pour les services de la police : 60,91% des enquêtés du milieu urbain ont confiance contre 60,40% pour les enquêtés du milieu rural ;
- Pour les services des douanes et des impôts : 45,31% des enquêtés du milieu urbain déclarent avoir confiance contre 42,63% pour les enquêtés du milieu rural.

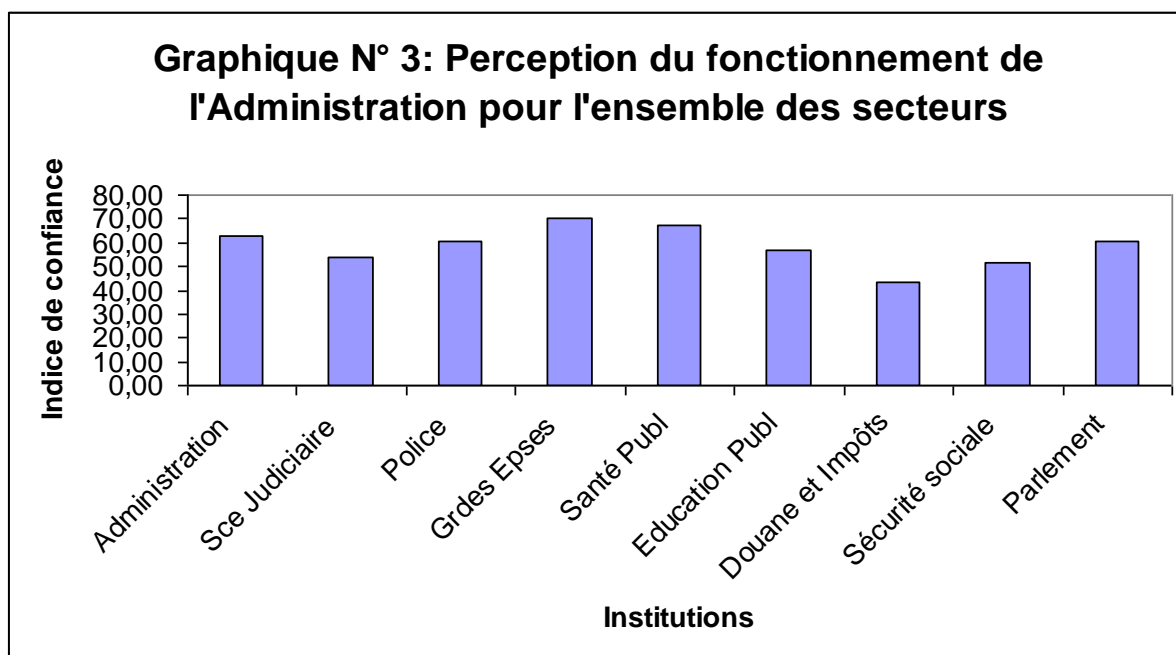
### 10.1.2 La perception des fonctionnaires de l'État du fonctionnement de l'administration

*Les fonctionnaires eux-mêmes se disent à peine satisfaits, des secteurs socioprofessionnels exprimant majoritairement leur insatisfaction en ce qui concerne le fonctionnement de l'administration ...*



Le fait qu'à peine 50% des acteurs de l'administration publique eux-mêmes (c'est-à-dire le personnel de l'Etat) jugent le fonctionnement de cette dernière satisfaisant pourrait être considéré comme une preuve supplémentaire de ce qu'il faut nuancer l'appréciation globalement favorable émise par la population (environ 62%). Cette nécessité de nuance se confirme encore par le fait qu'à peu près ce même pourcentage (soit 50%) de béninois ayant étudié au moins jusqu'au lycée, et donc capable de mieux comprendre de quoi il est question, la perçoivent comme satisfaisante et que les acteurs du secteur des entreprises formelles (qui sont plus sensibles aux performances de l'administration) ne sont que de 42% (soit 20 points de pourcentage en moins par rapport à l'appréciation générale) à voir le fonctionnement de l'administration comme satisfaisant.

**Graphique 10.3 : Perception du fonctionnement de l'Administration pour l'ensemble des secteurs**



Source: EMICoV, 2006

### 10.1.3 La perception des acteurs de certains secteurs d'activité du fonctionnement de l'administration

*... Avec un niveau de confiance en l'administration relativement dispersé selon les différents secteurs d'activités ...*

Les données disponibles permettent aussi d'apprécier le niveau de confiance que placent en l'administration les acteurs de certains secteurs d'activités clés du pays. Malgré la variabilité, aisément perceptible, dans les niveaux de confiance selon les secteurs d'activités, quelques constantes méritent d'être mentionnées. Tous les secteurs, sans exception, confirment l'opinion généralement exprimée

par la population en classant l'administration fiscale (impôt et douane) comme le secteur de l'administration, parmi ceux considérés dans le cadre de cette étude, jouissant du niveau le plus bas de confiance. Tous les secteurs d'activités confirment également l'opinion de la population en ce qui concerne le niveau de confiance qu'ils placent au système de santé publique, qu'ils considèrent comme le plus digne de confiance parmi les six secteurs de l'administration appréciés dans le cadre de la présente étude.

De façon détaillée, les niveaux de confiance par secteur d'activité se présentent comme suit :

**Agriculture, élevage, pêche et forêt :** 64,79% des enquêtés du secteur déclarent avoir confiance à l'Administration contre 54,55% pour le service judiciaire, 61,14% pour le service de la police, 68,52% pour les prestations en matière de santé publique, 58,45% pour le service de l'éducation publique, 42,68% pour les services des douanes et des impôts, 51,63% pour les prestations en matière de sécurité sociale, 61,56% pour les prestations du parlement.

**Industrie :** 60,52% des enquêtés du secteur déclarent avoir confiance aux prestations de l'Administration contre 52,56% pour le service judiciaire, 59,14% pour les prestations au niveau de la police, 70,25% pour les prestations en matière de santé publique, 59,48% pour les services de l'éducation publique, 43,94% pour les prestations des services des douanes et des impôts, 51,77% pour les prestations des services en matière de sécurité sociale, 57,86% pour les prestations au niveau du parlement.

**Eau, électricité, gaz :** 44% des enquêtés du secteur déclarent avoir confiance aux services de l'Administration contre 52,53% pour le service judiciaire, 48% pour le service de la police, 62,34% pour les prestations en matière de santé publique, 59,43% pour les prestations en matière d'éducation publique, 34,54% pour les services des douanes et des impôts, 51,74% pour les prestations en matière de sécurité sociale, 60,57% pour les prestations au niveau du parlement.

**Bâtiment et Travaux Publics :** 61,33% des enquêtés du secteur déclarent avoir confiance aux services de l'Administration contre 54,20% pour le service judiciaire, 58,27% pour le service de la police, 69,08% pour les prestations en matière de santé publique, 58,19% pour les prestations en matière d'éducation publique, 47,77% pour les services des douanes et des impôts, 54,84% pour les prestations en matière de sécurité sociale, 62,54% pour les prestations au niveau du parlement.

**Commerce et restauration :** 62,38% des enquêtés du secteur déclarent avoir confiance aux services de l'Administration contre 53,47% pour le service judiciaire, 59,82% pour le service de la police, 63,81% pour les prestations en matière de santé publique, 54,27% pour les prestations en matière d'éducation publique, 43,73% pour les services des douanes et des impôts, 52,41% pour les prestations en matière de sécurité sociale, 61,05% pour les prestations au niveau du parlement.

**Transport et Communication :** 58,51% des enquêtés du secteur déclarent avoir confiance aux services de l'Administration contre 50,54% pour le service judiciaire, 56,31% pour le service de la police, 64,55% pour les prestations en matière de santé publique, 52,88% pour les prestations en matière d'éducation publique, 43,60% pour les services des douanes et des

impôts, 52,55% pour les prestations en matière de sécurité sociale, 60,50% pour les prestations au niveau du parlement.

**Banque et assurance :** 56,90% des enquêtés du secteur déclarent avoir confiance aux services de l'Administration contre 41,50% pour le service judiciaire, 57,29% pour le service de la police, 58,31% pour les prestations en matière de santé publique, 40,45% pour les prestations en matière d'éducation publique, 38,70% pour les services des douanes et des impôts, 45,60% pour les prestations en matière de sécurité sociale, 56,74% pour les prestations au niveau du parlement.

#### **10.1.4 Tendances de la perception du fonctionnement de l'administration au cours de l'année précédant l'enquête**

L'enquête EMICoV n'a pas seulement donné l'occasion aux acteurs des secteurs clés ci-dessus pour apprécier le fonctionnement de l'administration et des institutions évaluées, elle a permis également l'appréciation de ceux-ci par les populations.

##### ***La perception d'une dégradation de la situation ...***

En soi, le niveau de confiance dans l'administration est difficile à interpréter. Cependant, pour étalonner cet indicateur et en l'absence de séries temporelles, l'enquête permet non seulement de le comparer à celui obtenu pour d'autres secteurs de l'administration, mais aussi d'apprécier l'évolution de la perception du fonctionnement de l'administration au cours de l'année écoulée.

Sur la base des informations collectées, la tendance générale, en ce qui concerne l'évolution de la performance de l'administration, est à la baisse. De façon générale, 31,3% des citoyens enquêtés sont convaincus que l'administration s'est améliorée depuis l'année dernière, 17,0% déclarent au contraire que la situation s'est dégradée sur la même période et les 47,3% restants pensent eux que le fonctionnement de l'administration s'est maintenu au même rythme que l'année écoulée.

Comme c'était le cas pour les autres mesures déjà analysées ci-dessus, celle-ci aussi présente des disparités aussi bien suivant les départements que suivant les secteurs de l'administration appréciés.

En ce qui concerne l'appréciation de l'évolution du fonctionnement de l'administration (par rapport à l'année précédente), l'Alibori, la Donga et l'Atacora sont les départements où les populations pensent le plus que l'administration s'est améliorée avec respectivement pour pourcentages 46,7%, 45,5% et 44,5%. Le Mono, le Plateau et le Zou ferment la marche en étant seulement de 16,9%, 24,5% et 27,6% respectivement à estimer que le fonctionnement de l'administration publique s'est améliorée au cours de l'année passée.

Par rapport à certains secteurs administratifs ou sociaux, l'opinion des populations quant à leur évolution depuis l'année précédente a également beaucoup varié. Par exemple,

- Pour la sécurité (police) : amélioré : 30,5%, maintenu : 48,4%, dégradé : 16,6% ;
- Pour la santé : amélioré : 32,2%, maintenu : 46,0%, dégradé : 17,4% ;

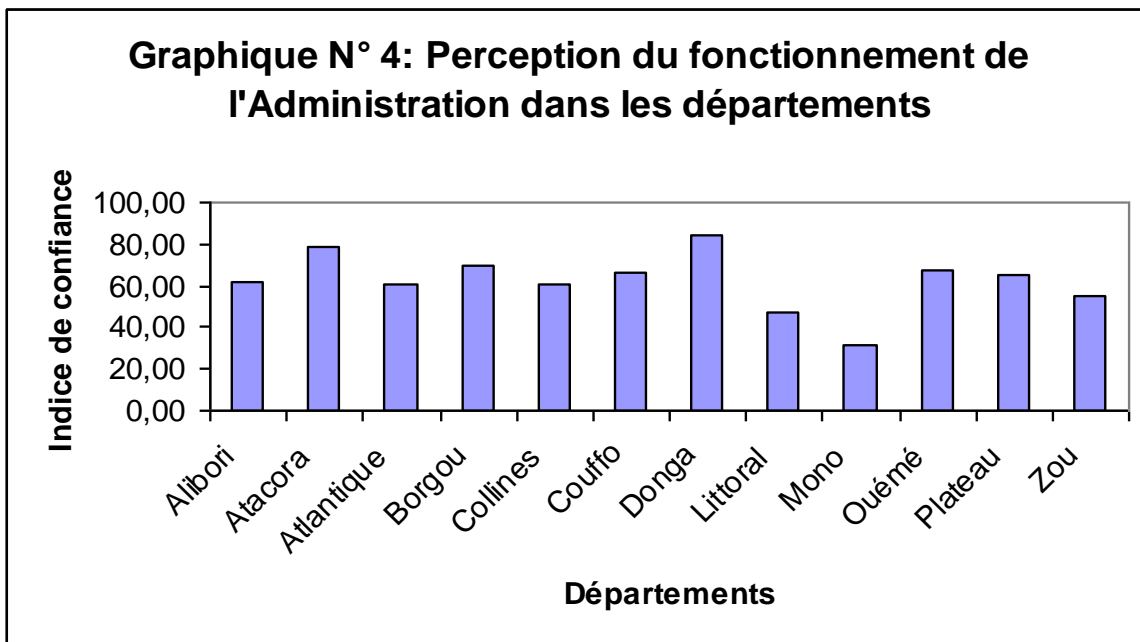
- Pour l'éducation : amélioré : 27,8%, maintenu : 39,1%, dégradé : 28,5% ;
- En ce qui concerne les infrastructures urbaines : amélioré : 25,7%, maintenu : 39,6%, dégradé : 30,0% ;
- Autres : amélioré : 4,9%, maintenu : 15%, dégradé : 3,0%.

### 10.1.5 Perception du fonctionnement de l'Administration au niveau départemental

Le niveau de confiance que les populations placent en chacun des secteurs de l'administration analysés ici varie largement d'un département à l'autre. Par exemple :

- **En ce qui concerne l'administration publique de façon générale :** alors que 84,2% des habitants de la Donga sont confiants vis-à-vis de l'Administration, seulement 31,3% des citoyens vivant dans le département du Mono le sont. Le niveau de confiance exprimé par les personnes enquêtées dans les autres départements se situent entre ces deux extrémités avec 69,3% des habitants du Borgou contre 65,0% pour le Plateau, 67,1% pour l'Ouémé, 55,1% pour le Zou, 47,3% pour le littoral, 61,1% pour les Collines, 60,6% pour l'Atlantique, 79,1% pour l'Atacora et 61,3% pour les habitants de l'Atacora.

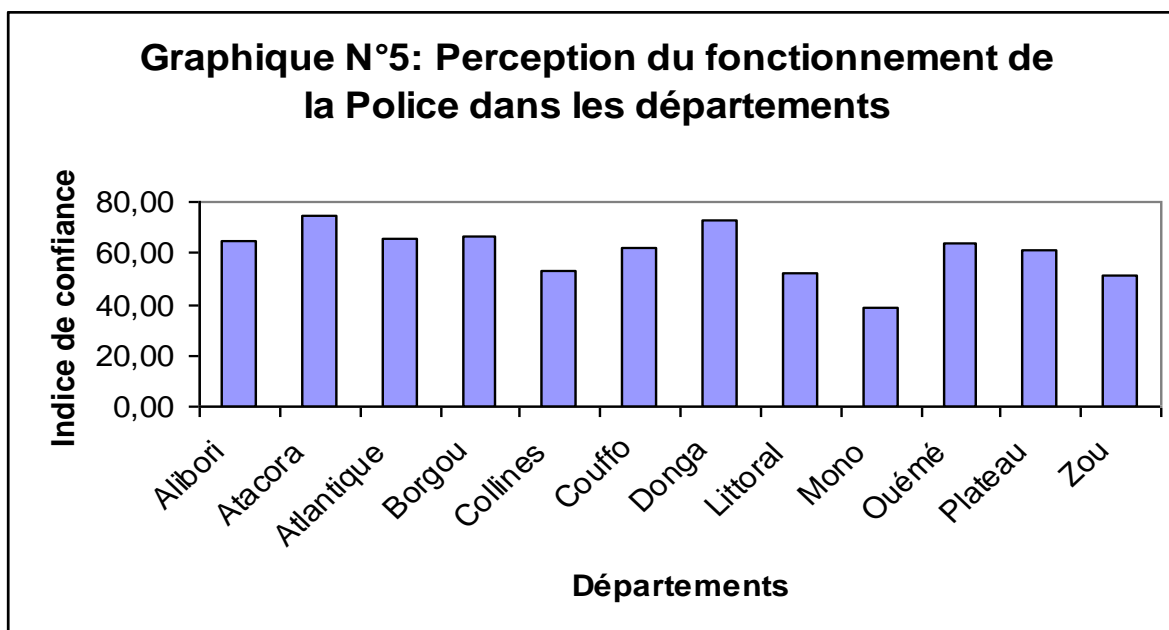
**Graphique 10.4 :** Perception du fonctionnement de l'Administration dans les départements



*Source: EMICoV, 2006*

- **En ce qui concerne la police :** De la même manière, 74,5% des habitants de l'Atacora font confiance à la police contre 73,2% pour la Donga, 66,7% pour les habitants du Borgou et 64,6% pour ceux de l'Alibori.

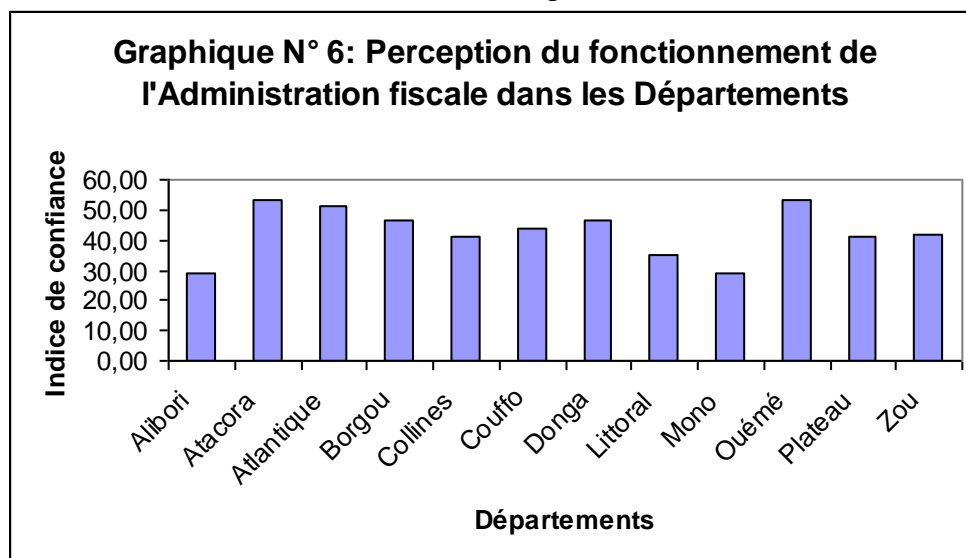
**Graphique 10.5 : Perception du fonctionnement de la Police dans les départements**



*Source: EMICoV, 2006*

- **Quant à l'administration fiscale** (service des impôts et des douanes) elle est, elle aussi, diversement appréciée dans les départements du Bénin, mais de façon largement négative : en effet, à l'exception de l'Atacora (53%), de l'Atlantique (51,3%) et de l'Ouémé (53%) qui ont un indice synthétique de confiance de plus de 50%, tous les autres départements du Bénin sont moins de 50% à penser que l'administration fiscale est une institution digne de confiance.

**Graphique 10.6 : Perception du fonctionnement de l'Administration fiscale dans les départements**



*Source: EMICoV, 2006*

### 10.1.5 Perception du fonctionnement de l'Administration au niveau communal

Les données collectées au cours de l'enquête permettent d'analyser les perceptions du fonctionnement de l'administration publique jusqu'au niveau des communes. A ce niveau également, le niveau du fonctionnement de l'administration est aussi diversement apprécié.

Quelques exemples d'appréciations favorables de l'administration au niveau de certaines communes du Bénin sont parlantes.

**Dans le département de l'Alibori :** c'est la commune de Kandi qui a enregistré 87,1% d'opinions favorables pour l'Administration ; elle est suivie de Karimama avec 85,3% d'opinions favorables et de Malanville avec 78,5%. C'est la commune de Ségbana qui arrive en dernière position avec 26,7% d'opinions favorables.

**Dans le département de l'Atacora :** c'est la commune de Toucountouna qui a enregistré 95,9% d'opinions favorables pour l'Administration, il est suivi par la commune de Tanguiéta avec 86,9% d'opinions favorables.

**Dans le département de l'Atlantique :** c'est la commune de Zè qui a enregistré 68,8% d'opinions favorables et est en tête de peloton.

**Dans le département du Borgou :** c'est la commune de Perere qui a enregistré 97,0% d'opinions favorables.

**Dans le département des Collines :** la commune de Dassa-Zoumè qui a eu 86,9% d'opinions favorables ;

**Dans le Couffo :** la commune de Toviklin a eu plus d'opinions favorables (75,7%).

**Au niveau de la Donga :** c'est la commune de Copargo qui arrive en tête avec 85,8%.

**Au niveau du littoral :** la commune de Cotonou a enregistré 54,6% d'opinions favorables en faveur de l'Administration.

**Dans l'Ouémé :** Adjohoun vient en tête avec 88,6%.

**Dans le Plateau :** la commune de Sakété est en tête avec 76,6% ;

**Dans le Zou :** la commune de Djidja est en tête de peloton avec 82,9% d'opinions favorables.

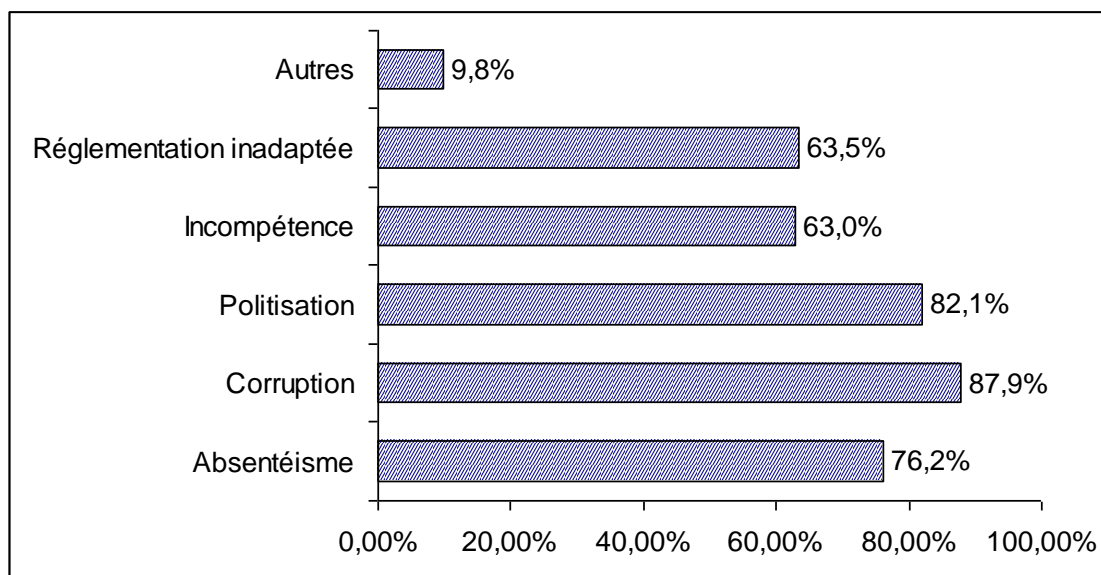
De façon globale, lorsque l'on observe toutes les communes du Bénin, de par leurs niveaux d'appréciation de l'administration publique, c'est la commune de Perere dans le département du Borgou qui est en tête de peloton avec 96,96% d'opinions favorables pour le bon fonctionnement de

l'Administration. Il est suivi par la commune de Toucountouna dans l'Atacora avec 95,9% d'opinions favorables. C'est la commune de Ségbana dans le département de l'Alibori qui a enregistré les plus faibles opinions favorables avec 26,7%.

## 10.2 PRINCIPAUX PROBLEMES DE L'ADMINISTRATION

L'appréciation par les ménages enquêtés des différents maux qui minent l'Administration est sans concession : l'administration publique béninoise souffre de plusieurs maux aussi graves les uns que les autres. En effet, 87,86% d'entre eux sont convaincus que l'administration souffre de corruption alors 82,05% se plaignent de la politisation de l'Administration. Ils sont environ 76,20% à dénoncer l'absentéisme au sein de l'administration et près de 63% à se plaindre de l'incompétence du personnel de l'administration publique. Ils mettent les dysfonctionnements au sein de l'administration à la fois sur le compte de comportements individuels et collectifs irréguliers du personnel public et sur une législation et un système de régulation mal conçus. Ils sont ainsi 63,52% à considérer que la réglementation en vigueur est inadaptée au contexte béninois.

**Graphique 10.7 : Perception des principaux problèmes de l'administration**



Source: EMICoV, 2006

**Tableau 10.1 : Problèmes de l'Administration**

| Problèmes de l'Administration | Oui   | Non   |
|-------------------------------|-------|-------|
| Absentéisme                   | 76,2% | 19,45 |
| Corruption                    | 87,9% | 7,82  |
| Politisation                  | 82,1% | 13,57 |
| Incompétence                  | 63,0% | 32,58 |
| Réglementation inadaptée      | 63,5% | 31,99 |
| Autres                        | 9,8%  | 56,02 |

Source: EMICoV, 2006

On observe très peu de différenciation des prises de position en fonction des caractéristiques socio-économiques de la population. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les fonctionnaires eux-mêmes sont conscients des maux qui minent l'Administration et sont, dans certains cas, plus nombreux à les dénoncer. Ils instruisent même le procès de leur propre incompétence.

Le regard porté sur l'Administration est partagé par toutes les couches de la population enquêtée. De plus, la proportion d'insatisfaits est quasiment constante, quelles que soient les caractéristiques socioéconomiques considérées : hommes ou femmes, éduqués ou non, riches ou pauvres, fonctionnaires ou chômeurs partagent la même opinion.

### 10.2.1 Mesures et incidence de la corruption et de l'absentéisme dans l'administration

Malgré leur intérêt pour mesurer l'état de l'opinion, il est nécessaire, lorsque c'est possible, de compléter les indicateurs subjectifs de perception par des mesures objectives des dysfonctionnements potentiels de l'administration. Les critiques formulées par les citoyens à l'égard de l'administration sont-elles fondées ? L'enquête permet d'identifier au moins deux domaines qui font l'objet de manquements graves : la corruption et l'absentéisme dans la fonction publique.

#### *La corruption gangrène effectivement les rouages de l'Administration ...*

En effet, huit sur 10 (85,1% plus exactement) des populations enquêtées ont confirmé que la corruption constitue un problème majeur pour le pays. Cette appréciation, au niveau national, est largement partagée aussi bien dans les communes que dans les départements du Bénin.

Ainsi, juste pour donner quelques exemples en guise d'illustration, a-t-il été enregistré, comme taux de personnes enquêtées confirmant que la corruption constitue un problème majeur pour le Bénin :

- Dans la commune de Ségbana, département de l'Alibori : 97,4% ;
- Dans la commune de Péhounco dans le département de l'Atacora : 98,7% ;
- Dans la commune de Toffo dans le département de l'Atlantique : 98,8% ;
- Dans la commune de Bembereke dans le département du Borgou : 96,2% ;
- Dans la commune de Savè dans le département des Collines : 96,7% ;
- Dans la commune de Klouékanmè dans le département du Couffo : 88,8% ;
- Dans la commune de Ouake dans le département de la Donga : 90,0% ;
- Dans la municipalité de Cotonou dans le département du Littoral : 93,7% ;
- Dans la commune d'Athiémé dans le département du Mono : 98,6% ;
- Dans la municipalité de Porto-Novo dans le département de l'Ouémé : 96,8% ;
- Dans la commune de Sakété dans le département du Plateau : 97,6% ; et enfin
- Dans la commune d'Agbangnizoun dans le département du Zou avec 97,4%.

En tenant compte du différentiel du taux d'accès aux services publics, l'incidence de la corruption augmente avec le revenu. En effet, parmi ceux qui ont eu un contact avec l'Administration, l'incidence augmente de 3,8% à 6% entre le premier quintile et le cinquième quintile. En effet, de tous ceux qui ont eu au moins un contact avec elle, 3,2% ont été personnellement victimes de la corruption des fonctionnaires alors que 2,1% affirment qu'un membre de leur ménage en a été victime.



Parmi les services incriminés, **l'administration territoriale**, à ses différents échelons (quartiers, communes, départements, régions), **est le plus souvent citée**. Les citoyens y sont confrontés dans tous les domaines où ils ont l'occasion de la solliciter (délivrance et légalisation d'actes divers, cadastre, impôts locaux, enregistrement, etc.). La majorité des citoyens confrontés à ce phénomène a déclaré avoir payé entre 5000 FCFA à 10 000 FCFA au cours de l'année écoulée.

L'analyse de l'évolution de la perception du phénomène de la corruption ces dernières années contraste avec le niveau de satisfaction des populations vis-à-vis de l'administration. Ils affirment en effet que la corruption, sous toutes ses formes, s'est accrue. 37,0% d'entre eux estiment que la petite corruption a gagné du terrain alors que pour plus de quatre béninois sur dix (43,4%), la corruption au sommet de l'Etat s'est aggravée. Au contraire, la part de ceux qui sont convaincus que la corruption a régressé s'estime à 20,2% pour la petite corruption et 19,2% pour la grande corruption. Pour le reste, son niveau est resté stable à savoir, pour la petite corruption 41,6% et pour la grande corruption 32,1%.

La perception de l'évolution de la corruption est également appréciée dans les départements et communes du Bénin. A titre d'exemple, il a été enregistré au niveau des communes ce qui suit :

Pour la petite corruption : A Gogounou (dans l'Alibori), 50,1% d'opinions pensent qu'elle a baissé alors que 3,9% estiment qu'elle est à la hausse contre 46,0% d'opinions favorables pour sa stabilité, tandis qu'à Toucountouna (dans l'Atacora), il a été enregistré : 36,9% en baisse, 49,8% stable contre 13,2% en hausse.

Pour la grande corruption, il a été enregistré à Gogounou : 35,7% en baisse, 53,7% d'opinions favorables pour la stabilité contre 10,7% en hausse tandis qu'à Toucountouna : 33,9% en baisse, 54,6% pour sa stabilité et 11,5% en hausse.

La ponction de la corruption affecte d'abord les plus pauvres. Paradoxalement, les fonctionnaires sont eux aussi soumis à la déréliction des services administratifs. Les serviteurs de l'Etat sont tout autant victimes de ses dysfonctionnements que l'ensemble des administrés. Dans ce domaine, la solidarité de corps ne joue pas. Cet état de fait explique leur point de vue critique sur les déficiences de la fonction publique. Ces résultats appellent quelques interrogations sur la validité de l'hypothèse d'une stratégie tacite ou concertée de résistance passive et généralisée de la part de fonctionnaires cherchant à préserver leur rente de situation, stratégie qui serait en partie à l'origine des limites des réformes.

Les populations ont, à travers cette enquête EMICoV, exprimé des griefs auxquels il faut trouver très vite de réponses pour assurer le respect des droits humains et sociaux de la population, l'accomplissement des engagements pris par le gouvernement comme les objectifs de développement du millénaire, pour le développement durable du pays et la recherche de solutions pour lutter contre la corruption.

Parmi les acteurs présumés de la corruption, les enquêtés des ménages indexent les agents de l'Administration en général. Les fonctionnaires pensent de façon générale que la corruption est effective dans la plupart des services de l'Administration publique (89,3%), de l'Entreprise publique (93,8%), de l'Entreprise privée formelle (82,8%), de l'Entreprise privée informelle (95,4%).

Selon les chefs d'entreprises interrogés, la corruption se manifeste très souvent et de façon générale dans les rapports avec les services publics.

Parmi les principales institutions les plus corrompues, l'Administration centrale est largement affectée (police, douanes et impôts, tribunaux, ministères).

### ***L'absentéisme affecte fortement la productivité des services publics ...***

En plus de la corruption, l'absentéisme constitue un autre fléau qui affecte les performances de l'administration publique. En effet, près de 6,9% des administrés n'ont pas trouvé les fonctionnaires à leur poste au moment où ils avaient besoin d'eux. Une fois exclue la population qui n'a pas eu recours aux services de l'Etat, l'incidence de l'absentéisme prend des proportions alarmantes. Une telle proportion est en soi un indice de dysfonctionnement de l'Administration, qui explique probablement la défiance profonde qu'elle inspire à la population. Pour pouvoir ne serait-ce qu'exposer leur problème, ils ont dû revenir plusieurs fois dans les services concernés. Le nombre moyen d'allers-retours est excessif et atteint 40. Cette situation est également vécue dans les communes et départements du Bénin.

Ce problème d'absentéisme, souvent stigmatisé, avait en fait rarement été mesuré. On pouvait même être en droit de s'interroger sur son existence réelle : s'agissait-il d'un phénomène massif ou d'une généralisation abusive de détracteurs du service public se basant sur quelques cas isolés ?

En effet, les résultats des enquêtes-emploi font état d'un nombre d'heures ouvrées. Les déclarations des administrés confirment que la piètre efficacité des services publics ne résulte pas seulement d'un problème de sous administration, mais aussi du problème du sous-effectif et du laxisme des salariés de l'Etat. Absentéisme, sous administration et inadéquation des procédures, trois caractéristiques qui se conjuguent pour réduire la productivité des services publics, et accroître d'autant les externalités négatives à des coûts de transactions excessifs.

Selon les résultats de l'enquête, 67,9% des administrés trouvent le nombre des fonctionnaires trop faible contre 5,4% qui le juge trop élevé.

Cette appréciation est largement partagée dans les communes et départements du Bénin où il a été noté le trop faible effectif des fonctionnaires à 64,8% à Gougounou/Alibori, 78,0% à Péhounco/Atacora, 87,4% à Abomey-Calavi/Atlantique, 85,0% à Sinende/Borgou, 98,3% à Dassa-Zoumè/Collines, 90,4% à Dogbo/Couffo, 70,4% à Ouake/Donga, 95,6% à Lokossa/Mono, 80,8% à Adjohoun/Ouémé, 70,7% à Pobè/Plateau et à 88,8% à Covè/Zou.

Eu égard à ce qui précède, il urge que des dispositions soient prises pour réduire l'ampleur du phénomène du mauvais fonctionnement des services de l'Administration et de la corruption généralisée au niveau de tous les secteurs d'activités.

## 10.2.2 Mesures de lutte contre la corruption et l'absentéisme dans l'administration

### *La population, dans une large proportion, penche pour l'amélioration de la rémunération du personnel public*

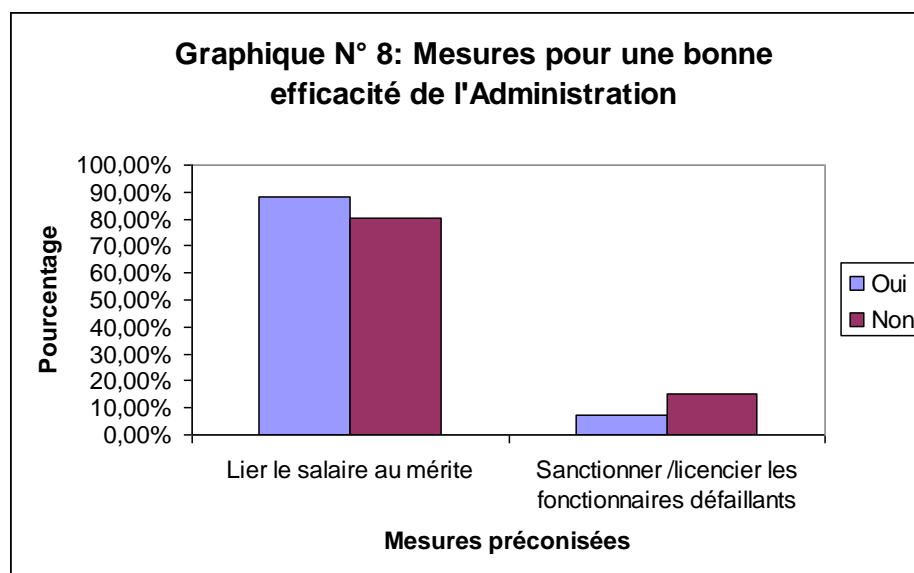
La population semble, à la majorité, opter pour l'augmentation des revenus des agents de l'Etat. En effet, à la question de savoir si à travail égal les fonctionnaires sont mieux ou pas assez payés, **14,6%** des administrés ont estimé que les fonctionnaires sont les mieux payés contre **56,9%** qui estiment qu'ils ne sont pas assez payés.

Cette appréciation est partagée par les populations des communes du Bénin. Ainsi, à Gogounou/Alibori, 62,7% estiment que les fonctionnaires sont mal payés contre 70,1% à Kouandé/Atacora, 78,3% à Kpomassè/Atlantique, 75,9% à Parakou/Borgou, 70,2% à Savalou/Collines, 79,3% à Toviklin/Couffo, 64,1% à Ouake/Donga, 78,4% à Cotonou/Littoral, 95,5% à Lokossa/Mono, 75,6% à Bonou/Ouémé, 71,9% à Adja-Ouèrè/Plateau, 72,9% à Covè.

Mais, la population, à 88,3% est favorable à la mise en place d'un système de rémunération lié au mérite et à la performance. Ce qui se reflète dans les opinions des populations dans les communes et départements du pays. Ainsi, les habitants de l'Atacora (98,4%), de l'Atlantique (95,7%), de l'Ouémé (96,7%), de l'Alibori (92,7%), du Borgou (87,6%), des Collines (89,2%), du Couffo (88,7%), de la Donga (97,7%), du Mono (89,6%), du Plateau (92,6%), du Zou (86,2%) et du Littoral (93%) sont unanimes sur la question.

Mieux, 80,1% des citoyens approuvent même que les fonctionnaires défaillants soient sanctionnés, sans exclure la possibilité de licenciement, en cas de faute grave. Ils se répartissent dans l'Ouémé (82,9%), le Littoral (89,3%), les Collines (90,4%), le Borgou (84,5%), dans l'Atacora (92,5%), le Couffo (92,5%), le Mono (92,4%) pour les suffrages les plus élevés et le Plateau (70,6%) et le Zou (71,6%) pour les suffrages les plus bas.

**Graphique 10.8 : Mesures pour une bonne efficacité de l'Administration**



Source: EMICoV, 2006

### 10.3 PERCEPTION DE LA POPULATION DU RÔLE DE L'ÉTAT DANS LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR ECONOMIQUE NATIONAL

L'analyse du fonctionnement de l'administration s'inscrit dans un débat beaucoup plus large sur le rôle de l'Etat dans la société. Cette question centrale est au cœur des politiques et stratégies publiques des cinq dernières années dans l'ensemble des pays du monde. A la période de l'ajustement structurel a succédé une vision plus équilibrée entre les institutions et le marché. La plupart de ces réformes ont été décidées d'en haut, dans un dialogue parfois difficile entre les autorités nationales et les bailleurs de fonds, sans consultation des populations dont le point de vue reste inconnu.

En termes de grands principes de régulation, l'économie administrée semble avoir la faveur du public avec 49,4% d'opinions favorables ; le libéralisme économique vient ensuite avec 46,3%.

Pour aller au-delà et tenter de mieux saisir pourquoi les pauvres se montrent plus attachés à l'Etat, le point de vue de la population a été sollicité sur deux types de politiques qui ont été au centre des réformes ces dernières années : la privatisation et la réforme des secteurs sociaux (éducation et santé).

Le programme de privatisation des entreprises publiques constitue un axe stratégique de la redéfinition du rôle de l'Etat au Bénin. Conformément à leur défense de l'intervention publique dans la sphère économique, les plus pauvres sont aussi les plus réticents au principe des privatisations. Ainsi, 8,3% des enquêtés sont favorables à la privatisation de toutes les entreprises publiques contre 50,4% d'opinions favorables à la privatisation de certaines entreprises publiques, alors que 37,0% des enquêtés sont défavorables pour toute sorte de privatisation.

Mais à y regarder de plus près, le bilan est plus nuancé. Ainsi, une courte minorité (35,0%) considère que l'Etat doit laisser la place au secteur privé et n'intervenir qu'en cas de problèmes contre (60,6%) pour lesquels l'Etat doit jouer un rôle majeur dans la sphère économique

Le second exemple de politique sectorielle est celui de la réforme des secteurs sociaux. Les politiques d'éducation et de santé publiques constituent un axe majeur de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Basée sur un accroissement substantiel des dépenses publiques, elle s'est fixé des objectifs en matière de taux d'accès (taux de scolarisation, taux de fréquentation des centres de santé). Ses orientations sont bien connues : réhabilitation des infrastructures publiques et développement de l'offre non publique (écoles communautaires et privées dans l'éducation par exemple), amélioration de la qualité, carte scolaire, etc.

Pour aller plus loin, la population a été interrogée sur l'organisation du système éducatif en leur proposant trois options alternatives : un système entièrement public, un système mixte, à la fois public et privé, qui en fait correspond à la situation en vigueur au Bénin et enfin la privatisation avec le retrait total de l'Etat du système éducatif. La majorité de la population (55,74%) opte pour le système mixte, à la fois public et privé contre 38,70% d'opinions favorables à l'Ecole publique pour tous alors que 1,19% des enquêtés optent pour le retrait total de l'Etat du système éducatif.

Les populations expriment 59,39% d'opinions favorables pour le système de recouvrement des coûts en matière de services de santé contre 36,30% d'opinions défavorables. En ce qui concerne

l'éducation, il a été enregistré 57,91% d'opinions favorables au système contre 37,74% d'opinions défavorables.

Ces opinions sont largement partagées, les plus pauvres étant aussi massivement opposés à la privatisation du système d'éducation, et tout aussi convaincus des bienfaits de la participation des usagers aux services de santé et d'enseignement.

### **10.3.1 Information de la population sur les réformes économiques en cours**

#### ***Avec une population pas suffisamment informée des réformes en cours ...***

En ce qui concerne la perception de la population quant à la transparence sur les politiques ou réformes en cours, 18,9% des administrés déclarent avoir suffisamment d'informations contre 52% qui estiment ne pas avoir assez d'informations alors que 24,7% déclarent avoir trop peu d'informations.

Cette situation est largement partagée au niveau des communes et départements du Bénin. Dans l'Alibori, 14,5% ont déclaré qu'ils ont suffisamment d'informations contre 18,4% pour l'Atacora, 21,8% pour l'Atlantique, 29,1% pour le Borgou, 24,0% pour les Collines, 9,1% pour le Couffo, 13,0% pour la Donga, 24,9% pour le Littoral, 10,7% pour le Mono, 30,3% pour l'Ouémé, 22,6% pour le Plateau, 11,6% pour le Zou.

Mais, la population, dans une large majorité, pense que les autorités et les gouvernants sont suffisamment compétents et ont la volonté de conduire les réformes. En effet, par rapport aux réformes en cours, 82,4% des administrés déclarent que les Autorités et gouvernants sont compétents tandis que 70,5% attestent que les Autorités et gouvernants actuels ont une réelle volonté d'entreprendre des réformes et 64,7% ont estimé que les institutions sont adaptées au contexte du pays. Le département de l'Atacora vient en tête avec 94,1% d'opinions favorables. Il est suivi par l'Ouémé avec 90,8%.

#### ***Avec les orientations stratégiques et les politiques actuelles assez claires pour une majorité de citoyens***

En ce qui concerne les orientations stratégiques de la politique actuelle, 57,7% des administrés ont déclaré qu'elles sont claires et crédibles. Ainsi, au niveau des départements, l'Ouémé vient en tête avec 74,2% d'opinions favorables ; il est suivi du Littoral avec 70,4%, de l'Atacora avec 69,3% d'opinions favorables, le Borgou avec 68,1% et l'Atlantique avec 68,1% et les Collines avec 63,5%.

Au niveau des communes, toujours en ce qui concerne les orientations stratégiques de la politique actuelle, Pèrèrè (dans le département du Borgou) vient en tête avec 99,6% ; il est suivi par Copargo (Donga) avec 97,9%, de Kouandé (Atacora) avec 91,4%, de Tori-bossito (Atlantique) avec 89,3%, Savè (Collines) avec 87,5% et Covè (Zou) avec 86,6%.

Pour ce qui concerne les politiques mises en œuvre, 53,4% des administrés ont déclaré qu'elles tiennent compte des aspirations de la population. Le département de l'Ouémé vient en tête avec 69,0% ; il est suivi par le Littoral avec 65,1%, l'Atlantique avec 64,6% et l'Atacora avec 64,5%.

Les populations donnent également leurs opinions sur un certain nombre de questions relatives à des préoccupations sociales majeures. Ainsi, 66,5% sont favorables pour l'élimination des grandes inégalités de revenus tandis que 74,9% le sont pour la garantie des besoins de base pour tous et 75,0% proposent que les gens soient reconnus selon leurs mérites.

Au niveau des départements, par rapport à la question de l'élimination de la grande inégalité, de revenus, le Département des Collines vient en tête avec 82,1% d'opinions favorables; il est suivi par l'Alibori avec 80,0%. A l'autre question, celle de la garantie des besoins de base pour tous, le département des Collines arrive encore en tête avec 91,5% d'avis favorables, suivi de l'Atlantique avec 81,5%. A la troisième question, reconnaître les gens selon leurs mérites, le département des Collines vient en tête avec 88,2% ; il est suivi par le département de l'Atacora avec 86,1%.

Enfin les opinions de la population quant aux grandes priorités de développement pour les dix années à venir sont analysées à travers une question fermée. Cette question fermée, qui porte sur les principales priorités de développement au cours des dix années à venir, comporte quatre modalités de réponse possibles. Deux d'entre elles « maintenir l'ordre dans le pays » (41,6% ) et « combattre la hausse des prix » (37,5%) sont censés représenter les valeurs matérialistes propres aux sociétés en voie de modernisation et d'industrialisation, tandis que les deux autres « augmenter la participation des citoyens aux décisions du gouvernement » (20,5%) et « garantir la liberté d'expression »(16,3%) symbolisent les valeurs post-matérialistes, dont la montée en puissance caractérise la plupart des pays développés depuis plusieurs décennies.

Ce type de problématique ayant été principalement appliqué dans les pays riches ou émergents, il était intéressant de mesurer si un tel phénomène était également à l'œuvre au Bénin, un pays où les besoins essentiels sont encore loin d'être assurés pour la majorité de la population et où les conditions matérielles d'existence restent éminemment précaires.

Des quatre options proposées, « le maintien de l'ordre » dans le pays et « la lutte contre l'inflation » occupent, dans cet ordre, les deux premières places. Les deux autres options considérées, très minoritaires, apparaissent loin derrière.

Encore une fois, le classement général obtenu sur l'ensemble de la population se retrouve dans toutes les couches sociales. Le choix des options est peu lié aux facteurs sociologiques classiques. Si les plus pauvres sont effectivement plus sensibles aux valeurs matérialistes, les différences sont peu marquées, et portent d'ailleurs essentiellement sur la « lutte contre l'inflation ». Ces derniers ne disposant pas de ressources qui leur permettent d'indexer leurs revenus en période de dérive des prix, placent même la « lutte contre l'inflation » au premier rang de leurs priorités, avant le « maintien de l'ordre ».

### **10.3.2 De la prégnance à la corruption**

Certes, tous les services essentiels de l'administration ainsi que les services de base sont affectés par la corruption. Elle handicape le bon fonctionnement des organes de l'Etat au point où certaines structures politico-administratives qui auraient pu jouer un rôle de régulation dans l'amélioration de la gouvernance sont indexées comme les plus corrompues. Il s'agit par exemple du système judiciaire en lequel les populations ne font plus confiance. Même les secteurs de l'éducation et de la santé sont touchés par le système de la corruption.

L'évolution du phénomène ne peut pas permettre d'améliorer l'accès déjà très restreint de la population aux services sociaux essentiels dans le but de la réduction de son état de pauvreté.

Dans le secteur privé, les entrepreneurs se plaignent également de la corruption parce qu'ils en subissent les conséquences notamment dans les demandes d'obtention de contrat avec les institutions de l'Etat et à travers la pression fiscale.

Si une proportion importante (42%) des fonctionnaires a cité la corruption comme un phénomène préoccupant, leur grande majorité pense que la revalorisation des salaires devrait être la première réforme à entreprendre.

En effet, le bas niveau des salaires des fonctionnaires est la première cause de corruption citée par les enquêtés des ménages. C'est pourquoi, les dispositions doivent être prises pour infléchir les comportements favorables au développement de la corruption.

La technique du solde d'opinion largement utilisée dans les enquêtes de conjoncture a permis d'obtenir un panorama synthétique de la situation.

#### **10.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS EN VUE D'UNE AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT**

- Poursuivre et améliorer avec beaucoup plus de transparence la mise en œuvre du train de réformes en chantier en vue de rendre l'Administration publique performante;
- Infléchir par tous les moyens possibles les facteurs et comportements favorables au développement de la corruption;
- Étudier la question de la rémunération dans l'Administration publique de manière à y apporter une solution réaliste;
- Renforcer de façon substantielle les ressources humaines en quantité et en qualité dans tous les services de l'Administration publique.

Les opinions exprimées dans cette enquête par les différentes cibles renferment beaucoup d'enseignements et peuvent contribuer à asseoir dans notre pays une société humaine bien gouvernée et débarrassée du phénomène de la corruption.

# FONCTIONNEMENT DE LA DEMOCRATIE ET PARTICIPATION POLITIQUE AU BENIN

---

11

*Fatahi CHITOU*

## Résumé

*Ce chapitre a permis de faire l'état des lieux du fonctionnement de la démocratie au Bénin et cela à travers le respect de ses principes fondamentaux et de la participation à la vie politique.*

*Il ressort que les béninois de façon générale sont favorables à la démocratie et à l'application de ses principes dans le pays. Toutefois, ils sont un peu pessimistes quant au bon fonctionnement de ce système dans le pays. La transparence des élections et l'égalité devant la loi sont dénoncées comme les principales défaillances de la gestion démocratique du pays. Le non paiement de l'impôt/fraude fiscale et la corruption sont jugés encore acceptables par des minorités considérables, respectivement 26,5% et 6,9% (d'avis très favorables et plutôt favorables). Les principales raisons du sous-développement restent la mauvaise gestion des dirigeants et le mauvais comportement des populations qui recueillent respectivement 93,3% et 80,4% d'avis très favorables ou plutôt favorables. Mais ces différents problèmes n'altèrent pas la détermination des béninois pour la démocratie qui selon eux est la voie de l'espérance et de l'unanimité pour un développement effectif.*

*En somme, une minorité de béninois (14,8%) estiment que la démocratie telle qu'appliquée dans le pays ne fonctionne pas convenablement.*

*L'étude a également permis d'apprécier la compréhension des Béninois de la notion de démocratie. Les résultats indiquent que les Béninois mettent dans le concept de la démocratie, à la fois les notions de liberté et d'égalité, à l'instar des occidentaux ou des anciennes démocraties.*

*Enfin, l'analyse a permis de déduire le niveau moyen de participation des Béninois à la vie politique de leur pays. La principale raison de ce désintéressement, est de l'avis des populations, l'inadaptation des projets de société des partis politiques aux besoins réels ou aspirations de la population, et la vision individualiste masquée des stratégies des hommes politiques, qui sont peu préoccupés par la justice sociale, l'équité régionale et le bien être collectif.*



## INTRODUCTION

Le terme "démocratie" désigne un *corpus* de principes philosophiques et politiques suivant lequel un groupe social donné organise son fonctionnement par des règles élaborées, décidées, mises en application et surveillées par **l'ensemble des membres de ce groupe**, *a priori sans exclusion*. Il s'oppose historiquement aux systèmes monarchiques ou oligarchiques où le pouvoir est détenu et transmis au sein d'un petit groupe.

On résume souvent ce corpus à la formule de Périclès : "le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple" mais son contenu concret a beaucoup évolué au cours de l'Histoire et est - aujourd'hui encore - l'objet de vifs débats, à tel point qu'il n'existe pas de définition communément admise de ce qu'est ou doit être la démocratie.

Avec les évolutions des classifications politiques, la démocratie est devenue dès lors un système politique (et non plus un simple régime), c'est-à-dire une organisation sociale où le peuple ou un organe élu par lui, détient la souveraineté.

Par extension, le terme "démocratie" qualifie souvent tout pays qui est reconnu comme appliquant des principes démocratiques dans son fonctionnement.

Dans tous les pays du monde, la construction de la démocratie est un processus historique complexe, marqué par une évolution sociopolitique avec des tendances plus ou moins démocratiques qui varient d'un pays à un autre.

Le Dahomey proclamé République le 04 Décembre 1958, a accédé à la souveraineté nationale le 1<sup>er</sup> Août 1960. Devenu République Populaire du Bénin, le 30 Novembre 1975, puis République du Bénin le 1<sup>er</sup> Mars 1990, il a connu une évolution constitutionnelle et politique mouvementée depuis son accession à l'indépendance. La seule constante, c'est l'option en faveur de la République. Cependant, ces changements successifs de régimes politiques, n'ont pas émoussé la détermination du peuple béninois à rechercher dans son génie propre, les valeurs de civilisation culturelle, philosophique et spirituelle qui animent les forces de son patriotisme et de son développement.

Ainsi, la Conférence des Forces Vives de la Nation, tenue à Cotonou, du 19 au 28 Février 1990, en redonnant confiance au peuple, a permis la réconciliation nationale et l'avènement d'une ère de renouveau démocratique, marquée par un multipartisme intégral et une Constitution dont le préambule s'articule autour des principes démocratiques suivants :

- opposition fondamentale à tout régime politique fondé sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice, la corruption, la concussion, le régionalisme, le népotisme, la confiscation du pouvoir et le pouvoir personnel ;
- ferme volonté de défendre et de sauvegarder la dignité du peuple béninois aux yeux du monde et retrouver sa place et son rôle de pionnier de la démocratie et de la défense des droits de l'homme ;
- Création d'un Etat de droit et de démocratie pluraliste, dans lequel les droits fondamentaux de l'homme, les libertés publiques, la dignité de la personne humaine et la justice sont garantis,

protégés, et promus comme la condition nécessaire au développement véritable et harmonieux de chaque Béninois, tant dans sa dimension temporelle, culturelle, que spirituelle ;

- Attachement aux principes de la démocratie et des droits de l'homme tels qu'ils ont été définis par la Charte des Nations Unies de 1945, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples adoptée en 1981, par l'Organisation de l'Unité Africaine, ratifiée par le Bénin le 20 Janvier 1986.

Dès lors, un arsenal juridique « démocratique » fut mis en place par les autorités béninoises pour exprimer clairement leur ferme volonté d'engager le pays sur la voie de la démocratie et de la bonne gouvernance administrative et économique.

Dix sept ans se sont écoulés depuis cette ère de renouveau démocratique. Il est incontestable que la consolidation de la démocratie au Bénin a enregistré des progrès significatifs. Mais comment est-elle appréciée et ressentie par le peuple béninois en fonction de ses aspirations ? Quel est le point de vue des populations sur l'évolution de la démocratie ? D'un point de vue général, la population est-elle favorable à la démocratie et aux principes qui la sous-tendent ? Quelles sont les préférences de systèmes politiques pour diriger le pays ? Quel est selon la population l'impact d'une politique de décentralisation ? Quels sont les actes d'incivisme encore d'actualité au Bénin ? Quelles sont les entraves du développement (causes du sous-développement) du pays ? Quelle est la structure de l'espace politique au sein de la population (participation aux élections, politisation) ?

Voilà les questions essentielles auxquelles nous essayeront de répondre dans notre analyse.

## **11.1 ADHESION AUX PRINCIPES DEMOCRATIQUES**

### **11.1.1 Adhésion à la démocratie**

La plupart des Béninois (91,6%) sont favorables à la démocratie. Parmi ces derniers, 45,3% y sont très favorables et 46,3% déclarent être plutôt favorables. Seul 8,4% de la population en rejette le principe, dont 1,7% de façon catégorique. Suivant le genre, le constat est similaire : aussi bien les hommes que les femmes adhèrent pleinement au principe démocratique. En effet, 92,1% des hommes et 91,2% des femmes plaident en faveur de l'instauration de la démocratie, la différence n'étant pas statistiquement significative.

Pour chacun des deux sexes, moins de 8% et moins de 2% de la population cultivent respectivement un sentiment modéré anti-démocratique et un sentiment radical anti-démocratique.

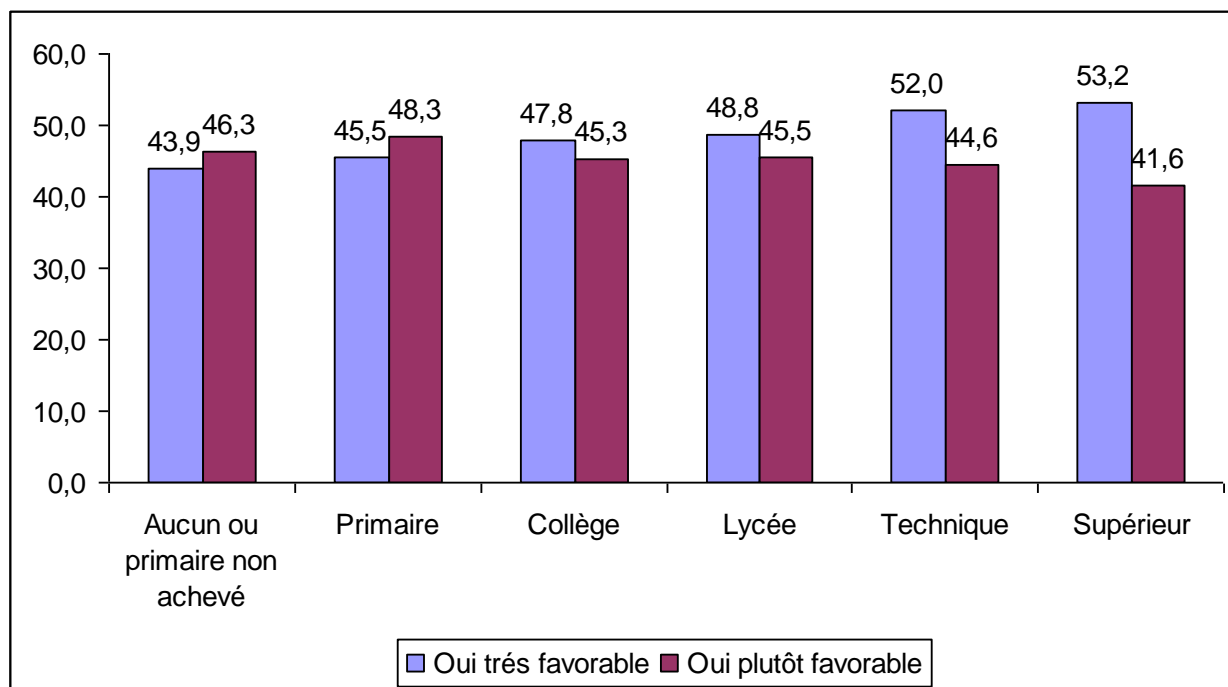
**Tableau 11.1** : Niveau d'adhésion des Béninois à la démocratie selon le genre

|  |                      | Masculin         | Féminin          | Ensemble         |
|--|----------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>En général, êtes-vous favorable à la démocratie ?</b> | Oui très favorable   | 47,5             | 43,5             | 45,3             |
|  | Oui plutôt favorable | 44,6             | 47,7             | 46,3             |
|  | Non pas favorable    | 6,3              | 7,1              | 6,7              |
|  | Non pas du tout      | 1,6              | 1,7              | 1,7              |
|  | Total                | 100,0            | 100,0            | 100,0            |
| <b>Effectif</b>  |                      | <b>1 373 492</b> | <b>1 660 210</b> | <b>3 033 702</b> |

Source: EMICoV, 2006

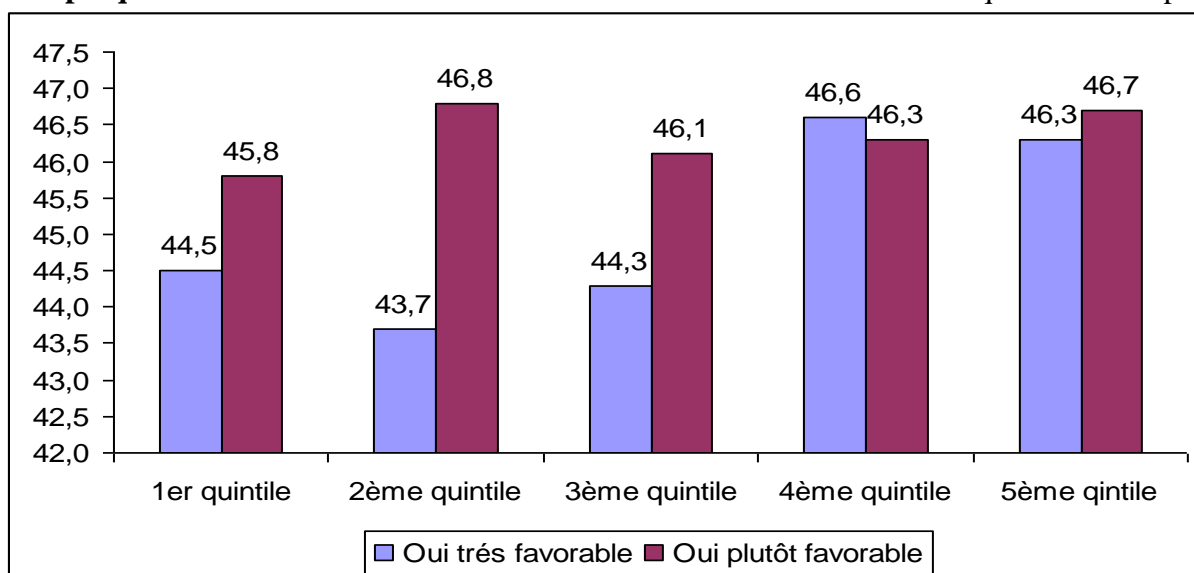
De toutes les variables sociodémographiques, c'est le niveau d'études et le niveau de dépenses qui induisent le plus de variation sur le degré d'adhésion à la démocratie (cf. Graphiques 11.1 et 11.2). Mais les différences restent peu marquées : de 90,2% d'approbation chez ceux qui n'ont pas fréquenté l'école ou n'ont pas achevé le primaire à 94,8% pour ceux qui sont de niveau supérieur c'est-à-dire ceux qui ont atteint l'université. Quant aux quintiles de dépense, de 90,3% pour le premier quintile on se retrouve à 93% chez ceux du cinquième quintile.

**Graphique 11.1** : Niveau d'adhésion des Béninois à la démocratie selon le niveau d'études



Source: EMICoV, 2006

**Graphique 11.2 :** Niveau d'adhésion des Béninois à la démocratie selon le quintile des dépenses



Source: EMICoV, 2006

En revanche, la corrélation est moins nette pour les autres variables de différenciation notamment l'âge, le département, le milieu de résidence, la situation dans l'activité principale. Ainsi, les plus pauvres (1<sup>er</sup> quartile de revenu par tête) ne sont pas significativement moins favorables à la démocratie que leurs homologues du dernier quartile.

### 11.1.2 Adhésion à un système politique démocratique

Parmi les quatre types de régimes politiques soumis à l'appréciation des Béninois, la démocratie est celui qui requiert l'adhésion de la majorité (cf. tableau 11.2). En effet, 9 personnes sur dix (88,8%) pensent qu'elle est la mieux adaptée, contre 33,9% pour la gestion du pays par des Experts, 11,5% pour la gouvernance du pays par un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections, et 10,4% pour la direction du pays par l'armée.

**Tableau 11.2 :** Adhésion des Béninois aux différents systèmes qui leurs sont proposés

|                      | Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections | Que se soient des experts et non un gouvernement, qui décident ce qui est bon pour le pays | Que l'armée dirige le pays | Avoir un système politique démocratique |
|----------------------|---|--|----------------------------|---|
| Oui très favorable   | 3,7   | 15,2   | 3,4                        | 58,6                                    |
| Oui plutôt favorable | 7,8   | 18,7   | 7,0                        | 30,2                                    |
| Non pas favorable    | 24,1  | 27,6   | 24,1                       | 5,6                                     |
| Non pas du tout      | 64,4  | 38,5   | 65,5                       | 5,6                                     |
| Total                | 100   | 100  | 100                        | 100                                     |
| <b>Effectif</b>      | <b>3 038 680</b>  | <b>3 039 642</b>   | <b>3 039 649</b>           | <b>3 035 976</b>                        |

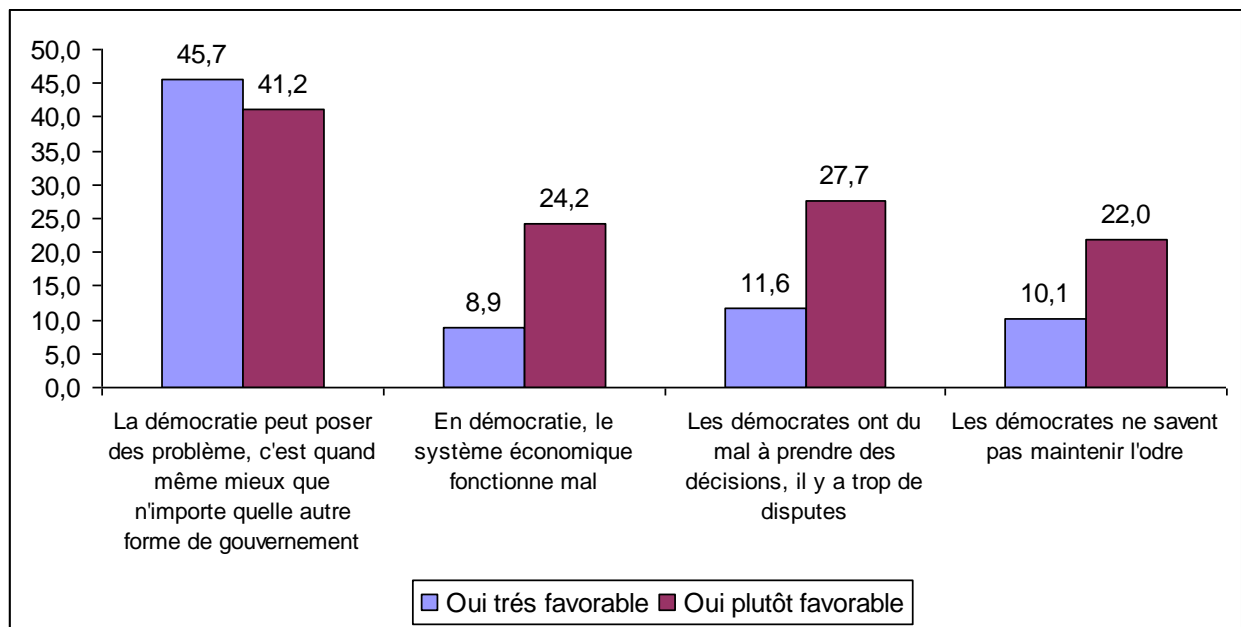
Source: EMICoV, 2006

Une analyse spécifique à chaque système montre que 58,6% des personnes approuvent très favorablement la démocratie comme système de gouvernement du pays, tandis que 11,6% la rejette dont 5,6% avec modération et 5,6% systématiquement. Neuf personnes sur dix, rejettent l'idée d'une gestion du pays par l'armée ou par un homme fort à la tête du pays qui ne se préoccuperait ni du parlement ni des élections. Toutefois, à défaut du système démocratique bon nombre de personnes pensent qu'il serait judicieux que les décisions prises au niveau du pays émanent des experts et non du gouvernement. Un fait majeur est que toutes les couches sociales de la population adhèrent presque à l'unanimité, au système démocratique quel que soit leur département, leur milieu résidence, leur situation dans l'activité principale, leur niveau d'études et leur niveau de pauvreté.

### 11.1.3 Opinions des Béninois sur les insuffisances de la démocratie

Bien que la démocratie soit le système politique préféré par les Béninois, il n'en demeure pas moins qu'ils lui reconnaissent un certain nombre de défauts (cf. graphique 11.3).

**Graphique 11.3 : Opinions des béninois sur les insuffisances de la démocratie**



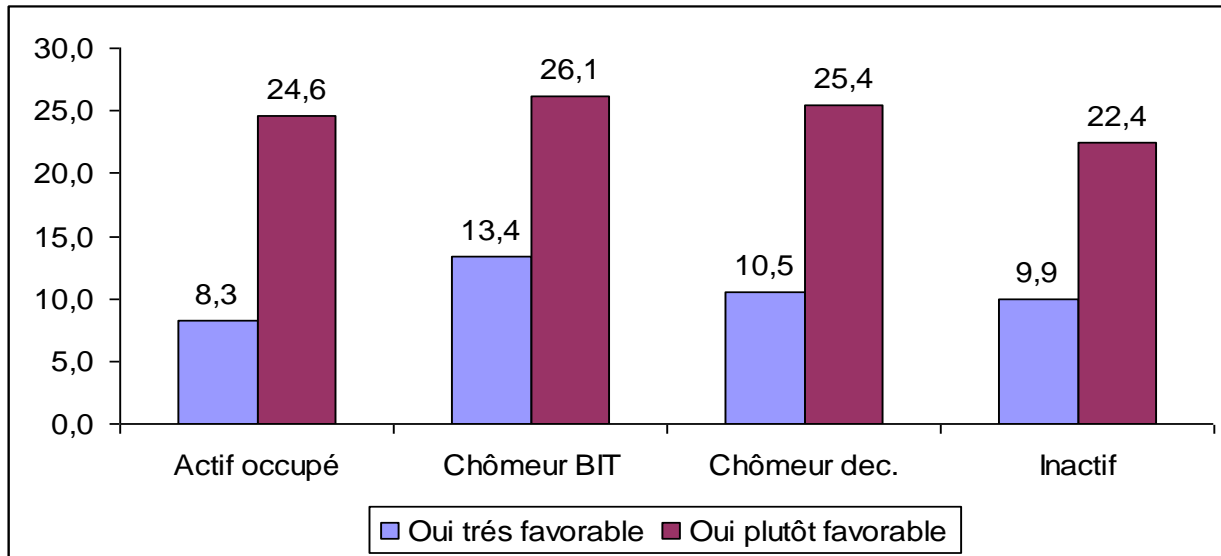
Source: EMICoV, 2006

Près du tiers des Béninois (33,1%) soutiennent que le système démocratique ne peut pas assurer un bon fonctionnement du système économique. Ils déplorent à 39,3% l'inefficacité du système démocratique dans la prise de décision à cause des multiples disputes et 32,1% dénoncent son inefficacité dans le maintien de l'ordre. Mais en définitive, à plus de 86,9%, ils préfèrent la démocratie aux autres formes de gouvernance en dépit des importants problèmes qu'elle peut générer.

Ces réserves à l'égard du régime démocratique sont très légèrement plus répandues chez les chômeurs qui seraient déçus par les promesses électorales et qui soutiennent à 39,5% qu'en démocratie le système économique fonctionne mal. Cependant, ils ne désespèrent pas : 90,4% d'entre-deux restent favorables à la démocratie malgré ses insuffisances, notamment le manque

d'opportunités économiques dont ils sont victimes. La préférence d'un régime démocratique pour gouverner le pays est encore indépendante de la situation d'activité économique des béninois.

**Graphique 11.4 :** Opinions des chômeurs sur le mauvais fonctionnement du système économique en démocratie



Source: EMICoV, 2006

Ces résultats viennent contredire la thèse selon laquelle les individus, du fait de leurs valeurs propres ou de leur situation économique, seraient réticents à l'instauration de régimes démocratiques.

**Tableau 11.3 :** Opinion des béninois sur la gestion du pays par un système démocratique selon leur situation d'activité économique d'activité principale (SITAC)

| Question  |                      | Actif occupé     | Chômeur BIT   | Chômeur dec.  | Inactif        | Total            |
|---|----------------------|------------------|---------------|---------------|----------------|------------------|
| Jugez-vous favorable ce type de système politique pour gouverner le pays. | Oui très favorable   | 58,6             | 55,7          | 61,8          | 57,8           | 58,5             |
|   | Oui plutôt favorable | 30,2             | 34,7          | 28,1          | 30,6           | 30,3             |
| "Avoir un système politique démocratique"                                 | Non pas favorable    | 5,6              | 2,9           | 3,3           | 5,9            | 5,6              |
|   | Non pas du tout      | 5,5              | 6,6           | 6,8           | 5,7            | 5,6              |
| Total   |                      | 100              | 100           | 100           | 100            | 100              |
| <b>Effectif</b>   |                      | <b>2 164 990</b> | <b>27 756</b> | <b>22 575</b> | <b>543 624</b> | <b>2 758 945</b> |

Source: EMICoV, 2006

C'est donc bien en regard d'autres types de régimes politiques, donc dans une perspective comparative que la démocratie, entendue comme un processus politique de désignation des dirigeants par les urnes, est considérée comme le meilleur système de gouvernement (cf. tableau 11.3).

Si nous avons réussi à mesurer l'appréciation générale de la démocratie et à établir la façon dont elle est jugée par rapport à d'autres systèmes politiques, il se pose toujours la question de savoir quelle conception les Béninois ont du contenu de la démocratie. Que se cache-t-il derrière le mot

démocratie ? Cette question est de première importance dans la mesure où tout un courant de pensées, s'appuyant sur des thèses culturalistes, considère que la démocratie est une valeur occidentale et qu'elle prend un sens différent dans d'autres contextes historiques ou culturels.

Il s'agit donc ici de bien circonscrire la signification du thème démocratie chez les Béninois. Pour ce faire, un certain nombre d'attributs traditionnellement associés à la démocratie ont été proposés aux enquêtés en leur demandant s'ils les considéraient comme fondamentaux et conjointement associés à cette notion.

Les résultats obtenus permettent d'apprécier la vision des Béninois par rapport à ces principes de la démocratie (cf. tableau 11.4).

**Tableau 11.4 :** Opinions des Béninois sur les principes fondamentaux de la démocratie pris individuellement.

| Opinion         | Principes fondamentaux de la démocratie      |                       |                   |                                   |                    |                     |
|-----------------|--|-----------------------|-------------------|-----------------------------------|--------------------|---------------------|
|                 | Liberté d'Expression et Liberté de la Presse | Egalité devant la loi | Liberté politique | Elections libres et transparentes | Liberté de voyager | Liberté de religion |
| Oui             | 98,0   | 97,2                  | 97,3              | 97,5                              | 95,5               | 95,9                |
| Non             | 2,0  | 2,8                   | 2,7               | 2,5                               | 4,5                | 4,1                 |
| Ensemble        | 100  | 100                   | 100               | 100                               | 100                | 100                 |
| <b>Effectif</b> | <b>3 036 394</b>                             | <b>3 038 333</b>      | <b>3 037 410</b>  | <b>3 037 031</b>                  | <b>3 036 896</b>   | <b>3 028 456</b>    |

*Source: EMICoV, 2006*

Quand on prend chaque principe indépendamment des autres, les Béninois à 98% jugent en premier lieu comme fondamental dans la démocratie la liberté d'expression. Ensuite, viennent les élections libres et transparentes (97,5%), la liberté politique (97,3%), l'égalité devant la loi (97,2%), la liberté de religion (95,9%) et enfin la liberté de voyager (95,5%).

Ces six critères pris ensemble sont considérés comme fondamentaux par de 95% des Béninois.

**Tableau 11.5:** Pourcentage d'opinions favorables selon le nombre de principes fondamentaux de démocratie pris ensemble

| Nombre de principes | Masculin         | Féminin          | Ensemble         |
|---------------------|------------------|------------------|------------------|
| 1                   | 0,1              | 0,2              | 0,1              |
| 2                   | 0,3              | 0,3              | 0,3              |
| 3                   | 1,1              | 1,0              | 1,0              |
| 4                   | 3,6              | 3,8              | 3,7              |
| 5                   | 5,6              | 5,2              | 5,3              |
| 6                   | 89,3             | 89,5             | 89,4             |
| Total               | 100,0            | 100,0            | 100,0            |
| <b>Effectif</b>     | <b>1 369 244</b> | <b>1 653 453</b> | <b>3 022 697</b> |

*Source: EMICoV, 2006*

Le résultat est donc sans équivoque : l'idée que se font les Béninois de la démocratie est la même que celle qui prévaut dans les démocraties occidentales ; ce qui plaide en faveur d'une conception universellement admise de la démocratie. L'analyse selon les caractéristiques sociodémographiques montre que la vision de la démocratie ne varie pas.

## 11.2 FONCTIONNEMENT DE LA DEMOCRATIE

### 11.2.1 Fonctionnement de la démocratie et de ses principes fondamentaux

Autant l'adhésion aux principes démocratiques est importante, autant le diagnostic des béninois sur son fonctionnement réel au Bénin est positif. Le bon fonctionnement de la démocratie au Bénin rencontre un assentiment pour environ 85,2% de béninois. C'est seulement 2,5% des citoyens qui pensent que la démocratie ne fonctionne pas du tout, et 12,3% se montrent plutôt mécontents. Il n'existe pas de différence significative selon le sexe et les autres variables de différenciation (cf. Tableau 11.6)

**Tableau 11.6 :** Fonctionnement de la démocratie selon le genre

| Question   |                      | Masculin         | Féminin          | Ensemble         |
|--|----------------------|------------------|------------------|------------------|
| Dans le pays la démocratie fonctionne-t-elle bien? | Oui très favorable   | 35,7             | 35,1             | 35,3             |
|  | Oui plutôt favorable | 49,2             | 50,5             | 49,9             |
|  | Non pas favorable    | 12,7             | 11,9             | 12,3             |
|  | Non pas du tout      | 2,4              | 2,5              | 2,5              |
|  | Total                | 100              | 100              | 100              |
| <b>Effectif</b>                                    |                      | <b>1 367 375</b> | <b>1 650 750</b> | <b>3 018 125</b> |

*Source: EMICoV, 2006*

La mesure de l'appréciation générale du fonctionnement de la démocratie est utile, surtout dans une perspective évolutive ou dynamique caractérisée soit par une tendance à la baisse (dégradation) soit à la hausse (amélioration). L'état du fonctionnement de la démocratie permet de cerner les potentielles tensions ou frustrations dans la population. Elle est en revanche de peu d'usage lorsqu'il s'agit de définir des politiques concrètes pour améliorer la situation socio-économique des populations. Aussi, pour porter un diagnostic plus précis sur les dysfonctionnements de la démocratie et au-delà de la question des droits de l'homme, nous avons cherché à savoir si les principes démocratiques identifiés plus haut étaient correctement appliqués ou respectés dans la pratique au Bénin.



**Tableau 11.7 :** Opinions des Béninois sur le respect des principes démocratiques de la démocratie pris individuellement

| <b>Respect des principes démocratiques</b> |   |                         |                      |                                   |                       |                        |
|--|---|-------------------------|----------------------|-----------------------------------|-----------------------|------------------------|
| <b>Opinion</b>                             | La liberté d'expression et de la presse | L'égalité devant la loi | La liberté politique | Elections libres et transparentes | La liberté de voyager | La liberté de religion |
| Oui  | 90,7                                    | 56,6                    | 91,4                 | 77,7                              | 91,4                  | 95,4                   |
| Non  | 9,3                                     | 43,4                    | 8,6                  | 22,3                              | 8,6                   | 4,6                    |
| Ensemble                                   | 100                                     | 100                     | 100                  | 100                               | 100                   | 100                    |
| <b>Effectif</b>                            | <b>3 036 749</b>                        | <b>3 037 753</b>        | <b>3 037 201</b>     | <b>3 036 872</b>                  | <b>3 035 559</b>      | <b>3 027 585</b>       |

*Source: EMICoV, 2006*

Il ressort du tableau 11.7 que la liberté de religion, la liberté de voyager, la liberté politique et la liberté d'expression et de presse sont les plus respectées de l'avis des Béninois. En effet, plus de 90% de la population du Bénin trouvent que ces principes démocratiques sont effectivement respectés. Par contre il se dégage de l'opinion des béninois, une forte violation de l'égalité devant la loi et des principes électoraux (élections libres et transparentes dont 43,4% et 22,3% dénoncent le non-respect).

Le diagnostic des six principes pris ensemble est nettement insatisfaisant quant on s'intéresse au respect des principes démocratiques.

Considérés comme fondamentaux près de 90% des Béninois, moins de 46,2% des Béninois (44,8% des hommes et 47,3% des femmes) considèrent qu'ils sont tous conjointement respectés.

**Tableau 11.8 :** Répartition des Béninois selon le nombre de principes fondamentaux conjointement respectés parmi les six (liberté d'expression et de presse, égalité devant la loi, liberté politique, élections libres et transparentes, liberté de voyager, liberté de religion).

| <b>Nombre de principes</b> | <b>Masculin</b>  | <b>Féminin</b>   | <b>Ensemble</b>  |
|----------------------------|------------------|------------------|------------------|
| 0                          | 1,0              | 1,1              | 1,0              |
| 1                          | 0,7              | 0,7              | 0,7              |
| 2                          | 2,5              | 2,3              | 2,4              |
| 3                          | 6,3              | 5,7              | 5,9              |
| 4                          | 16,1             | 15,7             | 15,9             |
| 5                          | 28,6             | 27,2             | 27,9             |
| 6                          | 44,8             | 47,3             | 46,2             |
| Total                      | 100,0            | 100,0            | 100,0            |
| <b>Effectif</b>            | <b>1 369 479</b> | <b>1 654 508</b> | <b>3 023 987</b> |

*Source: EMICoV, 2006*

Cette distance de 53,8% fournit une mesure du chemin restant à parcourir sur la voie de la consolidation de la démocratie au Bénin.

Si l'on analyse les prises de position en fonction de la situation dans l'activité économique, ce sont les chômeurs (41%) qui se montrent dans l'ensemble les plus critiques et tenaces sur le respect des principes démocratiques.

**Tableau 11.9 :** Répartition des Béninois selon le nombre de principes fondamentaux conjointement respectés parmi les six (liberté d'expression et de presse, égalité devant la loi, liberté politique, élections libres et transparentes, liberté de voyager, liberté de religion) selon la situation dans l'activité principale.

| Nombre de principes | Actif occupé     | Chômeur BIT   | Chômeur dec.  | Inactif        | Total            |
|---------------------|------------------|---------------|---------------|----------------|------------------|
| 0                   | 1,0              | 1,8           | 0,0           | 1,1            | 1,0              |
| 1                   | 0,7              | 2,1           | 0,7           | 0,7            | 0,7              |
| 2                   | 2,3              | 2,5           | 0,9           | 2,9            | 2,4              |
| 3                   | 5,8              | 7,8           | 5,7           | 7,0            | 6,0              |
| 4                   | 15,6             | 17,9          | 13,8          | 16,4           | 15,8             |
| 5                   | 28,2             | 26,8          | 31,9          | 26,6           | 27,9             |
| 6                   | 46,4             | 41,0          | 46,9          | 45,3           | 46,2             |
| Total               | 100,0            | 100,0         | 100,0         | 100,0          | 100,0            |
| <b>Effectif</b>     | <b>2 156 298</b> | <b>27 562</b> | <b>22 575</b> | <b>541 679</b> | <b>2 748 114</b> |

Source: EMICoV, 2006

Mais le principal facteur de variation des opinions est le niveau d'éducation, les plus diplômés étant aussi les plus critiques, ce qui est le reflet d'un niveau d'exigence plus élevé.

**Tableau 11.10 :** Répartition des Béninois selon le nombre de principes fondamentaux conjointement respectés parmi les six (liberté d'expression et de presse, égalité devant la loi, liberté politique, élections libres et transparentes, liberté de voyager, liberté de religion) selon le niveau d'études.

| Nombre de principes | Aucun niveau ou primaire non achevé | Primaire       | Collège        | Lycée          | Technique     | Supérieur     | Total            |
|---------------------|-------------------------------------|----------------|----------------|----------------|---------------|---------------|------------------|
|                     |                                     |                |                |                |               |               |                  |
| 0                   | 1,2                                 | 0,7            | 0,9            | 1,0            | 0,4           | 0,9           | 1,0              |
| 1                   | 0,8                                 | 0,5            | 0,9            | 0,7            | 0,2           | 0,7           | 0,7              |
| 2                   | 2,4                                 | 2,2            | 2,6            | 2,6            | 4,3           | 2,6           | 2,4              |
| 3                   | 6,1                                 | 5,7            | 5,9            | 7,0            | 7,1           | 6,7           | 6,0              |
| 4                   | 15,5                                | 15,2           | 16,7           | 16,6           | 17,1          | 21,2          | 15,8             |
| 5                   | 27,0                                | 29,8           | 29,3           | 27,5           | 29,2          | 27,7          | 27,9             |
| 6                   | 47,1                                | 45,9           | 43,6           | 44,5           | 41,8          | 40,1          | 46,2             |
| Total               | 100,0                               | 100,0          | 100,0          | 100,0          | 100,0         | 100,0         | 100,0            |
| <b>Effectif</b>     | <b>1 640 667</b>                    | <b>628 846</b> | <b>265 116</b> | <b>107 249</b> | <b>42 142</b> | <b>64 093</b> | <b>2 748 113</b> |

Source: EMICoV, 2006

## 11.2.2 Opinion sur la classe politique

Une démocratie efficace ne peut fonctionner que s'il existe une offre politique, des hommes et des partis politiques qui jouent pleinement leur rôle d'intermédiaires démocratiques. Ces derniers sont censés représenter la pluralité des opinions, relayer la voix des citoyens et porter leurs revendications, animer un débat politique contradictoire et constructive, élaborer des programmes de développement et proposer des alternatives aux électeurs. Sans ces instances de régulation, la démocratie est vidée de sa substance et ne devient plus qu'une machinerie électorale au service d'intérêts particuliers. Or force est de constater que l'opinion des Béninois sur leur classe politique, dans son ensemble, est peu reluisante. La majorité des Béninois (sept sur dix) discréditent la classe politique. Selon eux, ses membres ne pensent qu'à leurs intérêts personnels. Seulement 26,9% d'entre eux déclarent que les hommes politiques reflètent les préoccupations de la population.

**Tableau 11.11** : Répartition des béninois selon que la classe politique reflète les préoccupations des populations ou ses intérêts personnels

|   |  | Masculin         | Féminin          | Ensemble         |
|---|--|------------------|------------------|------------------|
| Pensez-vous que la classe politique reflète les préoccupations des populations ou les intérêts personnels | Reflète les préoccupations des populations | 27,8             | 26,2             | 26,9             |
|   | Ses membres ne pensent qu'à leurs intérêts | 72,2             | 73,8             | 73,1             |
|   | Total                                      | 100              | 100              | 100              |
|   | <b>Effectif</b>                            | <b>1 371 727</b> | <b>1 657 209</b> | <b>3 028 936</b> |

*Source: EMICoV, 2006*

On remarque une indépendance de l'opinion des béninois sur la classe politique par rapport au sexe, la situation économique, la situation résidentielle et le niveau de pauvreté : la majorité des béninois pensent que la classe politique ne reflète que des intérêts personnels.

Une analyse croisée du fonctionnement de la démocratie et du rôle de la classe politique permet de savoir comment les Béninois apprécient la classe politique en fonction de leur vision de la marche du processus démocratique. La dénonciation des stratégies individuelles de la classe politique est évidemment massive chez ceux qui se plaignent des dysfonctionnements du système. Mais, le manque de crédibilité des hommes politiques va bien au-delà. Ainsi, 74,3% de ceux pour qui la démocratie fonctionne plutôt bien, et même 65,9% de ceux pour qui elle fonctionne très bien pensent que les hommes politiques sont plus engagés dans une course au pouvoir pour eux-mêmes que dans la défense de l'intérêt général, voire de leurs propres électeurs. Finalement, plus les Béninois sont sévères avec la classe politique et plus ils dénoncent le fonctionnement de la démocratie au Bénin.

Cette profonde défiance de la population à l'égard des intermédiaires politiques, qui peut se traduire par un faible niveau de participation politique, fait encourir un risque sérieux au processus d'enracinement et de consolidation démocratique. Trop longtemps insatisfaits, les électeurs

pourraient être conduits à remettre en question leur préférence en faveur du système démocratique. Bien que cette tendance soit encore peu répandue dans l'opinion, elle ne peut être écartée. Alors que le rejet catégorique de la démocratie comme mode de gouvernement est très faible chez ceux qui ont une bonne opinion de la classe politique (7,5%), cette proportion atteint 17,4% chez ceux qui dénoncent la classe politique.

**Tableau 11.12** : Fonctionnement de la démocratie en fonction de l'opinion sur la classe politique

|   |  | Oui très favorable | Oui plutôt favorable | Non pas favorable | Non pas du tout | Total            |
|---|--|--------------------|----------------------|-------------------|-----------------|------------------|
| Pensez-vous que la classe politique reflète les préoccupations des populations ou les intérêts personnels | Reflète les préoccupations des populations<br>Ses membres ne pensent qu'à leurs intérêts | 34,1               | 25,7                 | 13,4              | 15,4            | 26,9             |
|   |  | 65,9               | 74,3                 | 86,6              | 84,6            | 73,1             |
|   | Total  | 100                | 100                  | 100               | 100             | 100              |
|   | <b>Effectif</b>  | <b>1 062 128</b>   | <b>1 499 558</b>     | <b>368 804</b>    | <b>74 856</b>   | <b>3 005 346</b> |

*Source: EMICoV, 2006*

Vu la difficulté à établir le sens de la causalité (est-ce que ce sont les pratiques dévoyées des hommes politiques qui les conduisent à s'inscrire contre la démocratie ou au contraire est-ce parce qu'ils sont fondamentalement opposés au système démocratique qu'ils rejettent la classe politique), il est nécessaire de prendre au sérieux cette défaillance généralisée de la classe politique au Bénin. En conséquence, des réformes visant à l'amélioration de l'offre politique devraient être envisagées pour rendre le fonctionnement de la démocratie plus conforme ou en adéquation avec les attentes ou aspirations des compatriotes. Cependant, il convient de noter le niveau formidable d'engagement de principe des Béninois en faveur de la démocratie, malgré ces lacunes.

### 11.2.3 Respect des droits de l'homme

La question des droits de l'homme est une des raisons majeures qui peuvent faire basculer l'appréciation du fonctionnement démocratique. La démocratie n'est réelle que si les droits de l'homme sont rigoureusement respectés. Ici le jugement émis est moins sévère que celui porté sur la classe politique : moins du tiers des Béninois (26,9%) ont une appréciation globalement négative du respect des droits de l'homme au Bénin. Dans ce domaine également, des progrès peuvent être accomplis, puisque 5% sont totalement insatisfaits contre 21,9% d'insatisfaits modérés.

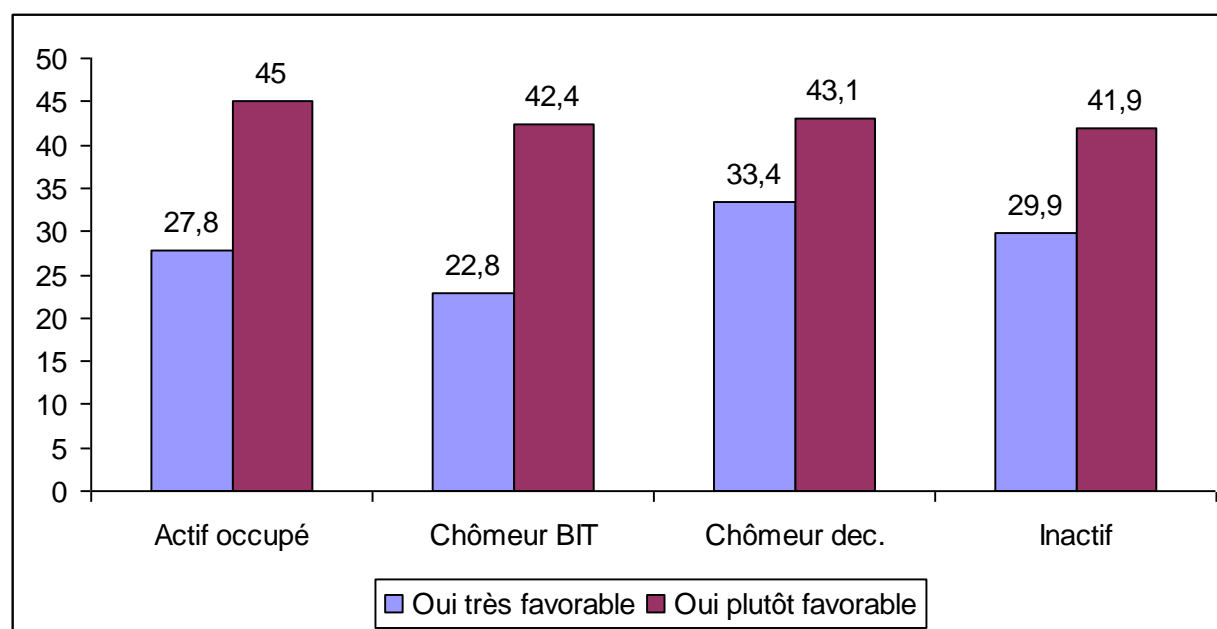
**Tableau 11.13 :** Opinions des Béninois sur le respect des droits de l'homme selon le genre

| Question                                 | Masculin             | Féminin          | Ensemble         |      |
|--|----------------------|------------------|------------------|------|
| Les droits de l'homme sont-ils respectés | Oui très favorable   | 28,9             | 28,2             | 28,5 |
|  | Oui plutôt favorable | 43,3             | 45,5             | 44,5 |
|  | Non pas favorable    | 22,8             | 21,2             | 21,9 |
|  | Non pas du tout      | 5,0              | 5,0              | 5,0  |
|  | Total                | 100              | 100              | 100  |
| <b>Effectif</b>                          | <b>1 364 652</b>     | <b>1 649 027</b> | <b>3 013 679</b> |      |

*Source: EMICoV, 2006*

Il n'existe pas de différence significative selon le sexe. Mais selon la situation d'activité économique principale, les chômeurs au sens du BIT<sup>21</sup> sont plus sensibles à cette situation : 34,8% ont émis un avis défavorable sur le respect des droits de l'homme au Bénin.

**Graphique 11.5 :** Opinions des Béninois sur le respect des droits de l'homme selon la situation dans l'activité économique principale



*Source: EMICoV, 2006*

#### 11.2.4 Évolution de la démocratie depuis le début des années 1990

Les données du tableau 11.14 permettent de déduire que les Béninois sont vraiment optimistes quant à l'évolution du fonctionnement de la démocratie dans leur pays. Plus de six sur dix (63,6%) d'entre eux pensent que le Bénin a progressé sur ce front depuis le début des années 1990

<sup>21</sup> Bureau International du Travail

alors que 7,1% affirment le contraire. Pour 29,3% pour qui les changements ne sont pas perceptibles, la situation serait restée la même. Le solde d'opinion est donc largement positif. Ce bilan favorable est partagé par toutes les couches de la population, femmes comme hommes, citadins et ruraux, occupé comme chômeur, riches comme pauvres.

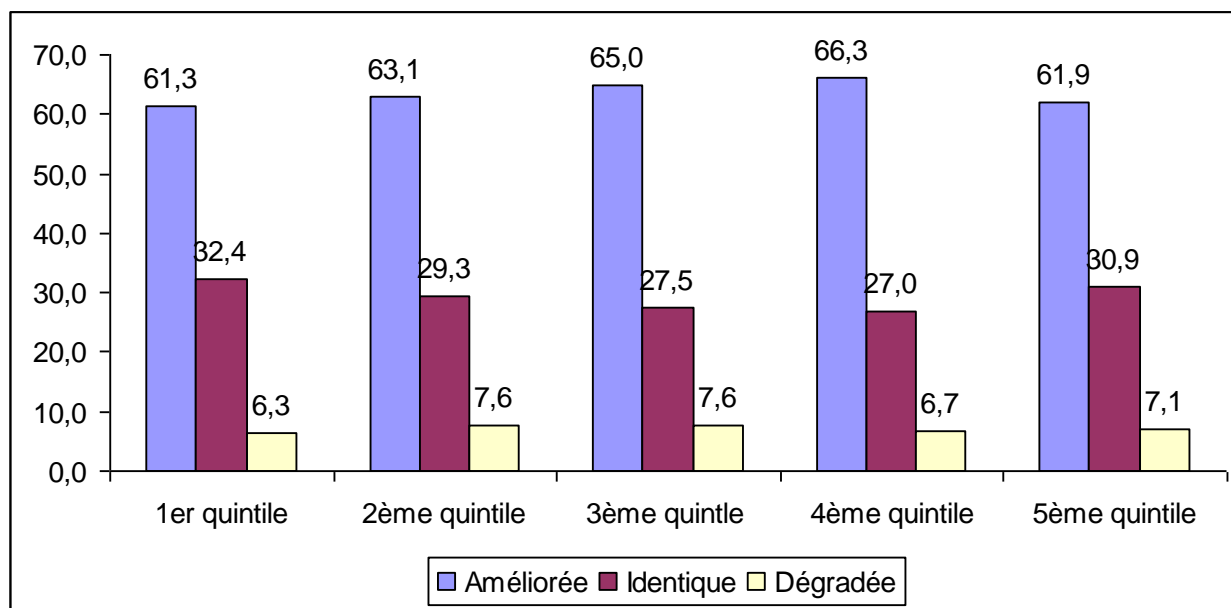
**Tableau 11.14 :** Opinions des Béninois sur l'évolution de la démocratie selon le genre

|   |                 | Masculin         | Féminin          | Ensemble         |
|---|-----------------|------------------|------------------|------------------|
| La démocratie s'est-elle améliorée, dégradée ou est identique depuis la première moitié des années 90 ? | Améliorée       | 64,3             | 63,0             | 63,6             |
|   | Identique       | 28,6             | 29,9             | 29,3             |
|   | Dégradée        | 7,1              | 7,0              | 7,1              |
|   | Total           | 100              | 100              | 100              |
|   | <b>Effectif</b> | <b>1 365 309</b> | <b>1 650 184</b> | <b>3 015 493</b> |

*Source: EMICoV, 2006*

L'influence de la pauvreté sur la perception de la population sur l'évolution de la démocratie n'est pas remarquable: la démocratie se serait dégradée pour 6,3% des pauvres et 7,1% des riches. Il n'y a pas de variations notables selon les caractéristiques sociodémographiques.

**Graphique 11.6 :** Opinions des Béninois sur l'évolution de la démocratie selon les quintiles de dépense



*Source: EMICoV, 2006*

### 11.2.5 Actes d'incivisme encore d'actualité

Au point 3.1.2 les Béninois ont exprimé leur préférence en faveur de la démocratie. Cependant, ils reconnaissent que quelques actes relevant de l'incivisme sont encore d'actualité au

Bénin (cf. tableau 11.15) au rang desquels «Ne pas payer l'impôt ou tricher» qui recueille 26,5% d'avis favorables, suivi de «Accepter un "pot de vin" dans l'exercice de ses fonctions qui enregistre 6,9% d'avis positif. Puis arrive en troisième position le fait de jeter les ordures hors des endroits prévus avec 3,2% de personnes qui y sont pour. Les autres actes d'incivisme (se droguer, se suicider, jeter les ordures hors des endroits prévus), recueillent chacun moins de 4%.

**Tableau 11.15 : Opinions des béninois sur les actes d'incivisme**

| <b>Opinions</b>      | Se suicider | Se droguer | Ne pas payer ses impôts (ou tricher) | Accepter un "pot de vin" dans l'exercice de ses fonctions | Jeter les ordures hors des endroits prévus |
|----------------------|-------------|------------|--------------------------------------|---|--|
| Oui très favorable   | 0,4         | 1,1        | 11,4                                 | 2,2   | 1,2  |
| Oui plutôt favorable | 1           | 2,5        | 15,1                                 | 4,7   | 2,2  |
| Non pas favorable    | 9,2         | 11,7       | 14,7                                 | 22,4  | 20,3                                       |
| Non pas du tout      | 89,5        | 84,7       | 58,8                                 | 70,8  | 76,3                                       |
| <b>Ensemble</b>      | <b>100</b>  | <b>100</b> | <b>100</b>                           | <b>100</b>  | <b>100</b>                                 |

*Source: EMICoV, 2006*

Le croisement des opinions sur le fonctionnement de la démocratie et le premier acte d'incivisme à savoir «Ne pas payer ses impôts ou tricher sur le plan fiscal» permet de déduire que pour 85,6% de ceux qui jugent cet acte d'incivisme très acceptable, la démocratie fonctionne bien. Cet acte d'incivisme n'est donc pas très déterminant pour le fonctionnement de la démocratie qui reste le credo jusqu'à nouvel ordre pour le développement du Bénin selon les Béninois, en dépit de leurs actes d'incivisme.

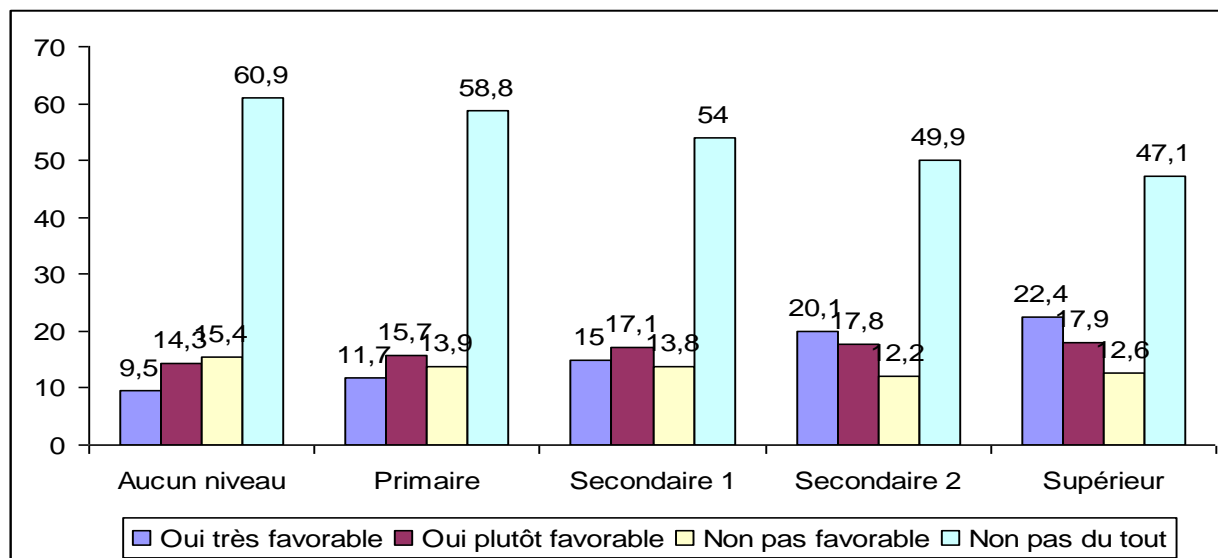
**Tableau 11.16 : Opinions des Béninois sur le fait de ne pas payer les impôts ou tricher selon le fonctionnement de la démocratie**

| <b>Opinion sur « Ne pas payer les impôts ou tricher »</b> | <b>La démocratie fonctionne t'elle bien ?</b> |                      |                   |                 | <b>Total</b> |
|---|---|----------------------|-------------------|-----------------|--------------|
|   | Oui très favorable                            | Oui plutôt favorable | Non pas favorable | Non pas du tout |              |
| Oui très favorable  | 46,9  | 38,7                 | 10,9              | 3,4             | 100          |
| Oui plutôt favorable                                      | 31  | 57                   | 10                | 2               | 100          |
| Non pas favorable   | 26,5  | 59,4                 | 12,4              | 1,7             | 100          |
| Non pas du tout   | 35,5  | 48,9                 | 13,1              | 2,6             | 100          |
| <b>Ensemble</b>   | <b>34,8</b>                                   | <b>50,5</b>          | <b>12,3</b>       | <b>2,4</b>      | <b>100</b>   |
| Oui très favorable  | 15,3  | 8,7                  | 10,1              | 16              | 11,3         |
| Oui plutôt favorable                                      | 13,5  | 17,2                 | 12,4              | 12,6            | 15,2         |
| Non pas favorable   | 11,2  | 17,3                 | 14,8              | 10,1            | 14,7         |
| Non pas du tout   | 59,9  | 56,8                 | 62,7              | 61,4            | 58,7         |
| <b>Ensemble</b>   | <b>100</b>                                    | <b>100</b>           | <b>100</b>        | <b>100</b>      | <b>100</b>   |

*Source: EMICoV, 2006*

La hiérarchie des actes d'incivisme requiert l'unanimité des différentes couches de la population. Les Béninois reconnaissent comme premier acte d'incivisme le fait de ne pas payer l'impôt ou de frauder sur le plan fiscal quel que soit leurs caractéristiques socio-économiques. Les niveaux d'éducation et de pauvreté ont été déterminants de leurs avis. Ainsi, 40,3% des personnes de niveau supérieur jugent cet acte d'incivisme très acceptable ou plutôt acceptable contre 23,8% chez les personnes sans niveau d'éducation.

**Graphique 11.7 : Opinions des Béninois sur le fait de ne pas payer les impôts ou tricher selon le niveau d'éducation atteint**

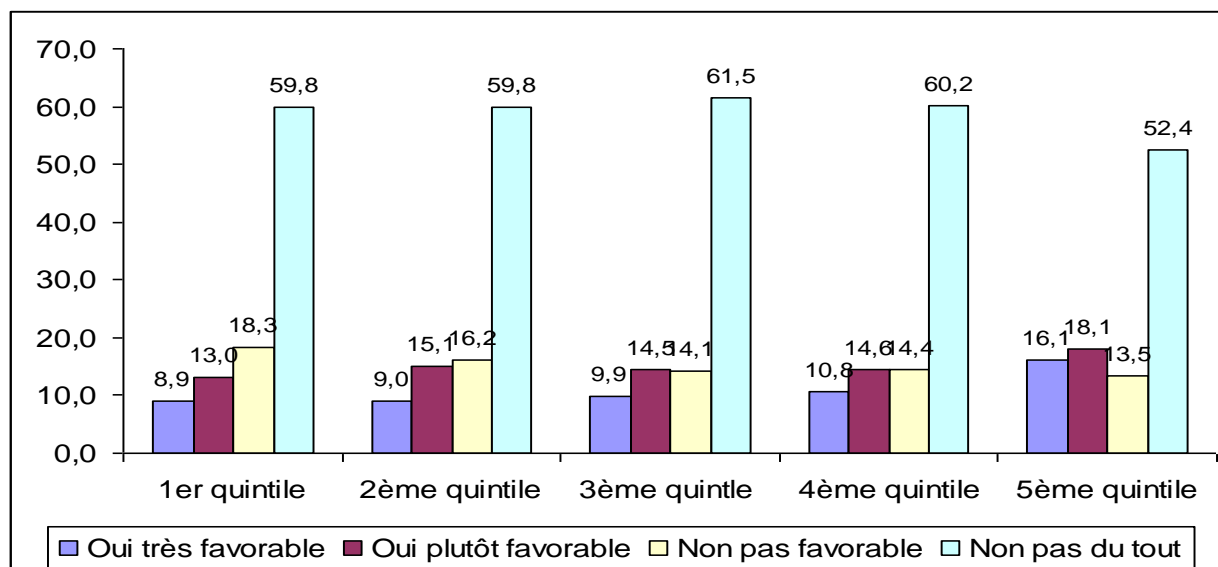


Source: EMICoV, 2006

Les avis positifs des béninois sur le non paiement des impôts ou la fraude fiscale est une fonction croissante de leur niveau de richesse: 8,9% des personnes du premier quintile (les plus pauvres) y sont très favorables contre 16,1% pour les personnes du cinquième quintile (les plus riches).



**Graphique 11.8 :** Opinions des Béninois sur le fait de ne pas payer les impôts ou tricher selon le quintile de dépense



Source: EMICoV, 2006

### 11.2.6 Les entraves au développement

Les Béninois ont été interrogés sur les principales entraves au développement de leur pays. Des cinq réponses possibles «*la mauvaise gestion des dirigeants du pays*» est de loin la plus citée (cf. tableau 11.17). Plus de 7 personnes sur 10 (72,6%) considèrent qu'il s'agit de la cause «*très importante*» de notre sous-développement. Si on y ajoute ceux pour qui cette entrave est «*plutôt importante*», alors au total 93,3% de la population dénoncent la mauvaise gouvernance comme le premier facteur du sous-développement et par ricochet de la misère au Bénin.

**Tableau 11.17 :** Les principales entraves au développement au Bénin

| Opinions             | Poids du passé (histoire coloniale) | Interventions étrangères (bailleurs, firmes) | Mauvaise gestion des dirigeants | Mentalité ou comportement population | Faiblesse ressources naturelles |
|----------------------|-------------------------------------|--|---------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| Oui très favorable   | 34,2                                | 22,8   | 72,6                            | 52,8                                 | 42,4                            |
| Oui plutôt favorable | 24,2                                | 23,2   | 20,7                            | 27,6                                 | 26,4                            |
| Non pas favorable    | 24,7                                | 27,3   | 4,1                             | 13,1                                 | 19,9                            |
| Non pas du tout      | 17                                  | 26,7   | 2,6                             | 6,5                                  | 11,2                            |
| Ensemble             | 100                                 | 100  | 100                             | 100                                  | 100                             |

Source: EMICoV, 2006

Ce résultat confirme l'opinion des béninois sur la classe politique qui ne reflète pas les intérêts collectifs mais plutôt personnels. Ce qui est une défaillance démocratique. Les résultats d'EMICoV sur les dysfonctionnements des institutions publiques confirment, le discrédit de la

population vis-à-vis des dirigeants : 37,4% de ceux qui ont dénoncé radicalement la mauvaise gestion des dirigeants comme une entrave au développement de leur pays, n'ont pas confiance à l'administration. Pour les critiques modérés de la mauvaise gestion de la cité le taux est plus élevé (41,5%).

**Tableau 11.18 :** Opinions des béninois sur la confiance à leur administration selon leur avis sur la mauvaise gestion des dirigeants comme une entrave au développement

| La mauvaise gestion des dirigeants constitue une entrave au développement | Avez-vous confiance à l'administration en général |                      |                   |                 |  | Ensemble   |
|---|---|----------------------|-------------------|-----------------|--|------------|
|   | Oui très favorable                                | Oui plutôt favorable | Non pas favorable | Non pas du tout |  |            |
| Oui très favorable  | 17,3  | 45,3                 | 28,4              | 9               |  | 100        |
| Oui plutôt favorable  | 13,8  | 44,4                 | 35,3              | 6,5             |  | 100        |
| Non pas favorable   | 15,1  | 46,2                 | 32,7              | 6               |  | 100        |
| Non pas du tout   | 22,9  | 37,8                 | 25,7              | 13,6            |  | 100        |
| <b>Ensemble</b>   | <b>16,6</b>                                       | <b>44,9</b>          | <b>30</b>         | <b>8,5</b>      |  | <b>100</b> |
| Oui très favorable  | 75,5  | 73,1                 | 68,9              | 77              |  | 72,6       |
| Oui plutôt favorable  | 17,1  | 20,4                 | 24,4              | 15,9            |  | 20,7       |
| Non pas favorable   | 3,7   | 4,2                  | 4,5               | 2,9             |  | 4,1        |
| Non pas du tout   | 3,6   | 2,2                  | 2,3               | 4,2             |  | 2,6        |
| <b>Ensemble</b>   | <b>100</b>  | <b>100</b>           | <b>100</b>        | <b>100</b>      |  | <b>100</b> |

*Source: EMICoV, 2006*

La **mentalité ou comportement des populations** vient en deuxième position pour les freins au développement avec une fréquence de 80,4% de réponses favorables dont 52,8% de réponses très favorables traduisant le fait que ce facteur pèse encore très lourdement sur le retard du Bénin. La population semble faire son autocritique en s'auto imputant (collectivement) une part importante de responsabilité dans le sous-développement du pays.

La **faiblesse des ressources naturelles** arrive en troisième position : 68,4% des béninois lui accorde une part de responsabilité dans l'état du sous-développement du pays.

Après ces trois premiers facteurs, les deux autres à savoir « **le poids du passé (histoire coloniale, etc.)** » et « **les interventions étrangères (bailleurs de fonds, firmes multinationales)** », n'enregistrent respectivement que 58,4% et 46%% d'avis favorables.

En conclusion, les Béninois, ne rejettent pas la responsabilité du sous-développement sur les seules causes externes (l'histoire coloniale, la domination économique des pays riches) ou des contingences géographiques (le manque de ressources naturelles). Selon eux le retard du

développement du pays est plus imputable aux facteurs internes engageant la responsabilité de leurs dirigeants et leur propre responsabilité.

Une analyse croisée du fonctionnement de la démocratie et de la mauvaise gestion qui est le principal frein au développement du pays permet de se rendre compte que 86,8% de ceux qui ont dénoncé sans ambages que la mauvaise gestion des dirigeants reste une entrave au développement du pays, ont émis un avis favorable ou très favorable sur le bon fonctionnement de la démocratie.

**Tableau 11.19 :** Opinions des Béninois sur la mauvaise gestion selon le fonctionnement de la démocratie

|                      | Oui très favorable | Oui plutôt favorable | Non pas favorable | Non pas du tout | Total      |
|----------------------|--------------------|----------------------|-------------------|-----------------|------------|
| Oui très favorable   | 37,7               | 49,1                 | 10,9              | 2,3             | 100        |
| Oui plutôt favorable | 28,1               | 55,3                 | 14,3              | 2,3             | 100        |
| Non pas favorable    | 20,7               | 51,9                 | 24,4              | 3               | 100        |
| Non pas du tout      | 30,5               | 48,1                 | 15,6              | 5,9             | 100        |
| <b>Ensemble</b>      | <b>34,8</b>        | <b>50,5</b>          | <b>12,3</b>       | <b>2,4</b>      | <b>100</b> |
| Oui très favorable   | 78,5               | 70,6                 | 64,4              | 69,1            | 72,6       |
| Oui plutôt favorable | 16,7               | 22,7                 | 24,1              | 19,5            | 20,7       |
| Non pas favorable    | 2,4                | 4,2                  | 8,1               | 5               | 4,1        |
| Non pas du tout      | 2,3                | 2,5                  | 3,4               | 6,4             | 2,6        |
| <b>Ensemble</b>      | <b>100</b>         | <b>100</b>           | <b>100</b>        | <b>100</b>      | <b>100</b> |

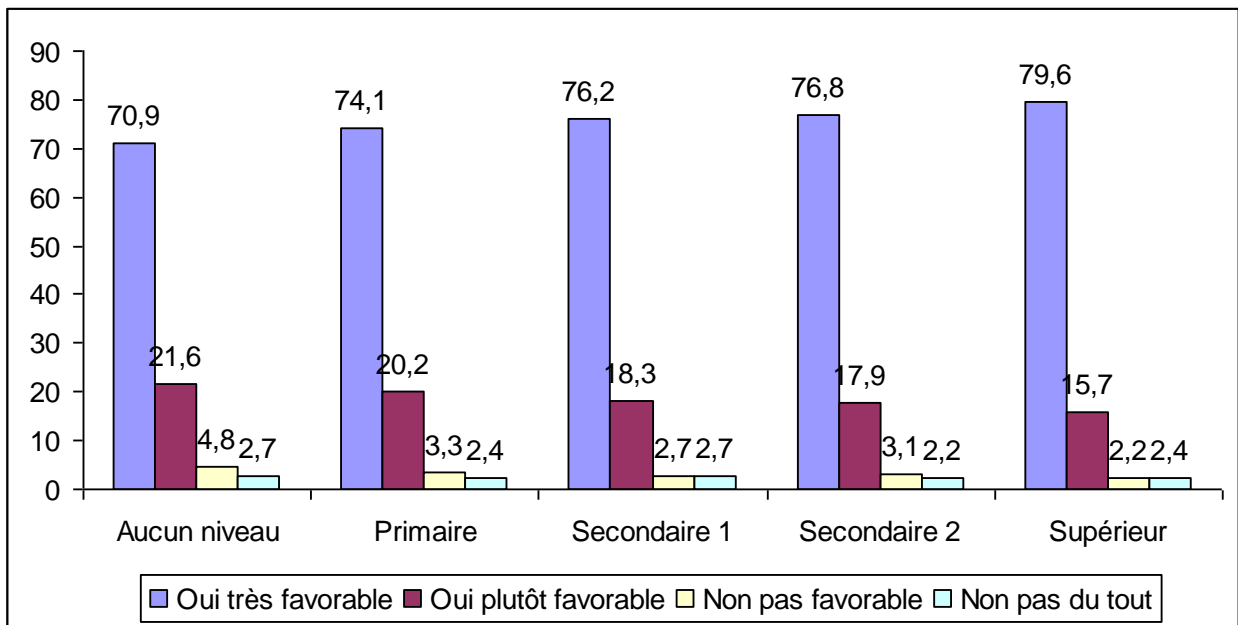
*Source: EMICoV, 2006*

Il ressort de ce qui suit que la population ne désespère pas. Elle reste consciente que le développement est un processus qui permet d'aller de l'avant et tant qu'il est possible de remercier les dirigeants inefficaces, la démocratie avancera et avec elle, le développement du pays.

Le classement hiérarchique des causes du sous-développement est largement partagé par les différentes couches de la population. Les dirigeants du pays sont unanimement condamnés par tous, quel que soit leur statut social.

Cependant, le niveau d'éducation induit des différences sensibles d'opinion au niveau de ceux qui pensent catégoriquement à la mauvaise gestion comme une entrave au développement: 79,6% des personnes de niveau supérieur l'ont dévoilé contre 70,9% chez les personnes sans niveau d'éducation. En effet, les plus instruits du fait de leur éducation sont plus déterminés dans leurs critiques à l'encontre de ceux qui gèrent les affaires publiques.

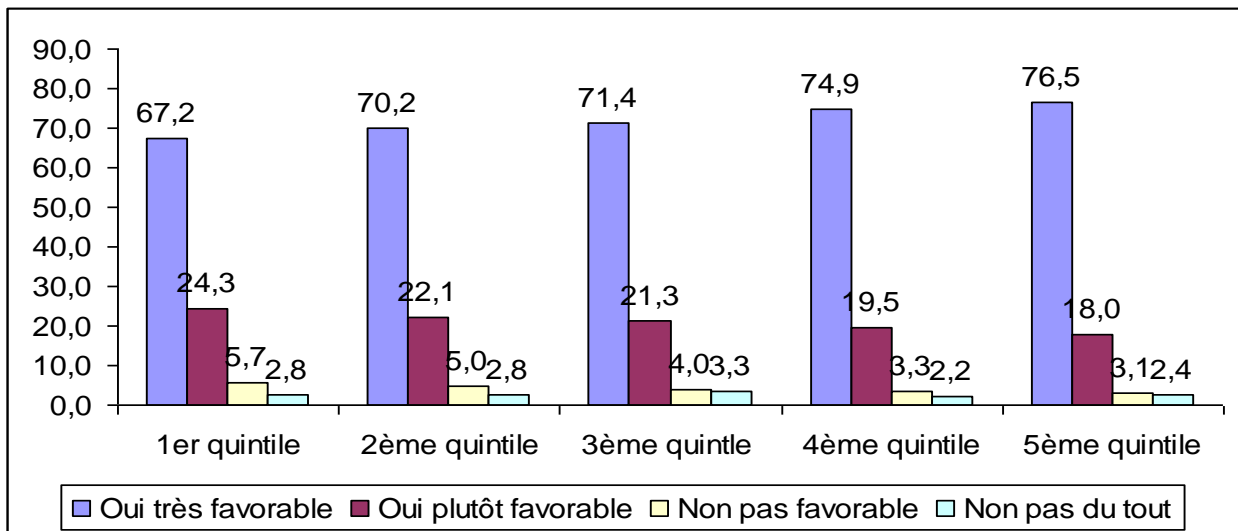
**Graphique 11.9 :** Opinions des Béninois sur la mauvaise gestion des dirigeants selon le niveau d'études



Source: EMICoV, 2006

Il en est de même de la pauvreté : 76,5% des personnes du premier quintile (les plus pauvres) l'ont dénoncé radicalement contre 67,2% pour les personnes du cinquième quintile (les plus riches).

**Graphique 11.10 :** Opinions des Béninois sur la mauvaise gestion des dirigeants selon le quintile de dépense



Source: EMICoV, 2006

## 11.2.7 La démocratie locale : La décentralisation

La décentralisation est entrée en vigueur au Bénin depuis 1999 avec une série de lois :

la loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale en République du Bénin ;

la loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin ;

la loi n°98-005 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes à statut particulier en République du Bénin ;

la loi n°98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes en République du Bénin.

Longtemps victimes d'un développement centré sur les grandes villes, les Béninois sont en grande majorité favorables à la décentralisation. Plus de huit sur dix (85,2%) d'entre eux acceptent la décentralisation comme mode de gouvernance du pays avec toutes ses implications en termes de transfert des ressources et de compétences telles que prévues contre 14,8% qui la rejettent. Le solde d'opinion reste également largement positif et il ne varie pas sensiblement selon les différentes couches de la population.

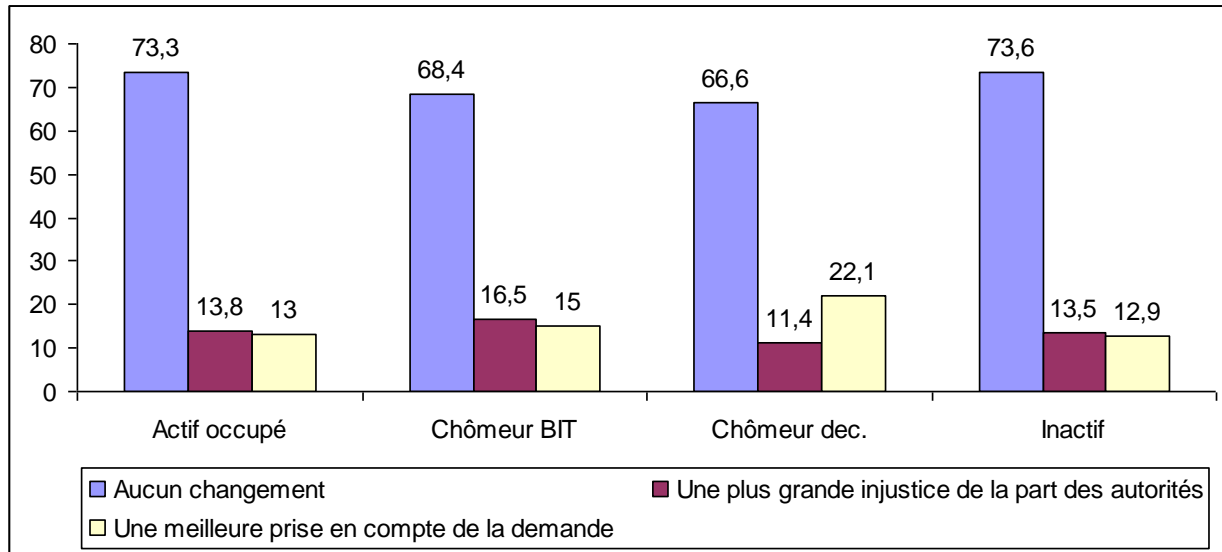
**Tableau 11.20** : Répartition des Béninois par sexe selon qu'ils sont favorables ou non à la décentralisation

|   |                 | <b>Masculin</b>  | <b>Féminin</b>   | <b>Ensemble</b>  |
|---|-----------------|------------------|------------------|------------------|
| Êtes-vous favorable<br>à une politique de<br>décentralisation | Oui             | 85,4             | 85,1             | 85,2             |
|   | Non             | 14,6             | 14,9             | 14,8             |
|   | Total           | 100              | 100              | 100              |
|   | <b>Effectif</b> | <b>1 374 353</b> | <b>1 660 723</b> | <b>3 035 076</b> |

*Source: EMICoV, 2006*

Il existe donc une sous population non négligeable qui ne croit pas encore aux avantages, aux perspectives positives de la décentralisation comme mode de gestion démocratique locale. Ainsi, pour 13,6% de béninois, la décentralisation rime avec une grande injustice des autorités locales et 13,1% pensent qu'elle n'a rien changé positivement encore. Le discrédit de la décentralisation est plus remarquable au niveau de la situation dans l'activité économique et entre les occupés et les chômeurs: 16,5% des chômeurs pensent que la décentralisation mène à une injustice des autorités locales qui ne se soucient guère de la demande sociale contre 13,8% pour les actifs occupés.

**Graphique 11.11:** Répartition des béninois selon l'Impact de la décentralisation et la situation dans l'activité économique



Source: EMICoV, 2006

### 11.3 PARTICIPATION POLITIQUE ET POLITISATION

Les deux chapitres précédents, fondés sur des indicateurs subjectifs, ont permis d'appréhender l'opinion des Béninois sur le régime politique en vigueur et celui souhaitable pour leur pays. Ils ont exprimé leur adhésion aux principes démocratiques et leur appréciation du fonctionnement de la démocratie. Il convient maintenant de procéder à une analyse bivariée de ces perceptions avec des indicateurs objectifs, mesurant directement la participation politique. Selon les écrits, trois raisons fondamentales justifient l'intérêt de cette question. Premièrement, il est généralement admis qu'une forte participation politique est un indice de bonne santé pour une démocratie. Elle montre que la population s'intéresse et participe à la gestion de la cité. Par contre, une faible participation politique est un indice de manque de vitalité démocratique. Deuxièmement, en marge de l'état des lieux sur la démocratie, la participation politique est aussi importante sur le front de la lutte contre la pauvreté. En effet, l'extension et la reconnaissance du caractère multidimensionnel de la pauvreté, au-delà de son aspect monétaire (déficit de revenus), conduit à reconnaître tout processus d'exclusion sociale mais également politique comme une forme de pauvreté. En conséquence, accroître la participation politique est un moyen de réduire la pauvreté humaine. En fait, la participation politique joue de deux façons sur la pauvreté : de manière directe comme nous venons de le mentionner, mais aussi de manière indirecte. En effet, la participation des populations est censée accroître les chances de succès des politiques économiques mises en œuvre et celles-ci ont pour objectif d'améliorer le taux de croissance économique. Une forte participation politique est un moyen de réduire la pauvreté monétaire. Accroître la participation politique mérite donc d'être préconisé à la fois pour ses vertus intrinsèques en tant que composante à part entière du bien-être et comme instrument du développement économique.

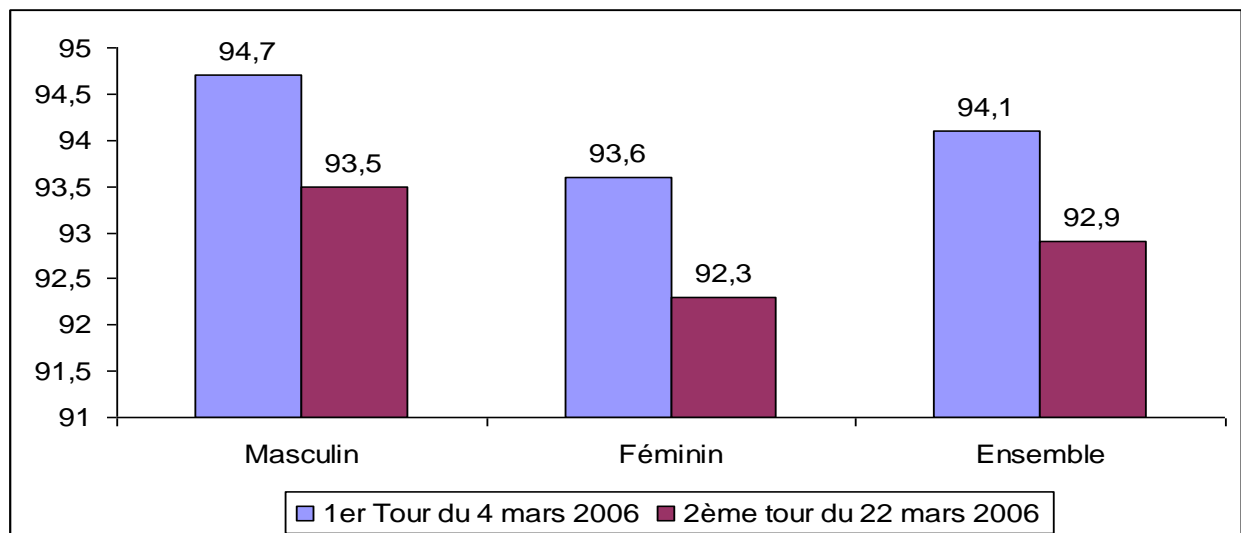
### 11.3.1 Participation électorale

En régime démocratique, la participation électorale reste la forme usuelle de participation politique. Elle traduit le bon fonctionnement du régime et conforte la légitimité des personnes élues vis-à-vis des populations et du reste du monde. Le taux de participation permet d'apprécier, non seulement l'attachement des citoyens à la démocratie mais aussi, de mesurer l'importance qu'ils accordent à l'ensemble de la classe politique et à leurs dirigeants. Il est aussi un indicateur de l'intérêt qu'accordent les populations au projet de société de l'équipe dirigeante en place ou à l'orientation de sa politique économique.

Les Béninois ont été interrogés sur leur participation au premier tour des élections présidentielles du 4 mars 2006 et au deuxième tour du 22 mars 2006 des dernières élections présidentielles. Selon les résultats de l'enquête, le taux de participation au premier tour a été de 94,1%. Par genre, le taux de participation a été de 94,7% pour les hommes et de 93,6% pour les femmes.

Quant au deuxième tour, le taux de participation est de 92,9% dont 93,5% pour les hommes et 92,3% pour les femmes.

**Graphique 11.12 :** Taux de participation électorale suivant le genre au 1er tour du 4 mars et 2ème tour du 22 mars des élections présidentielles de mars 2006)



Source: EMICoV, 2006

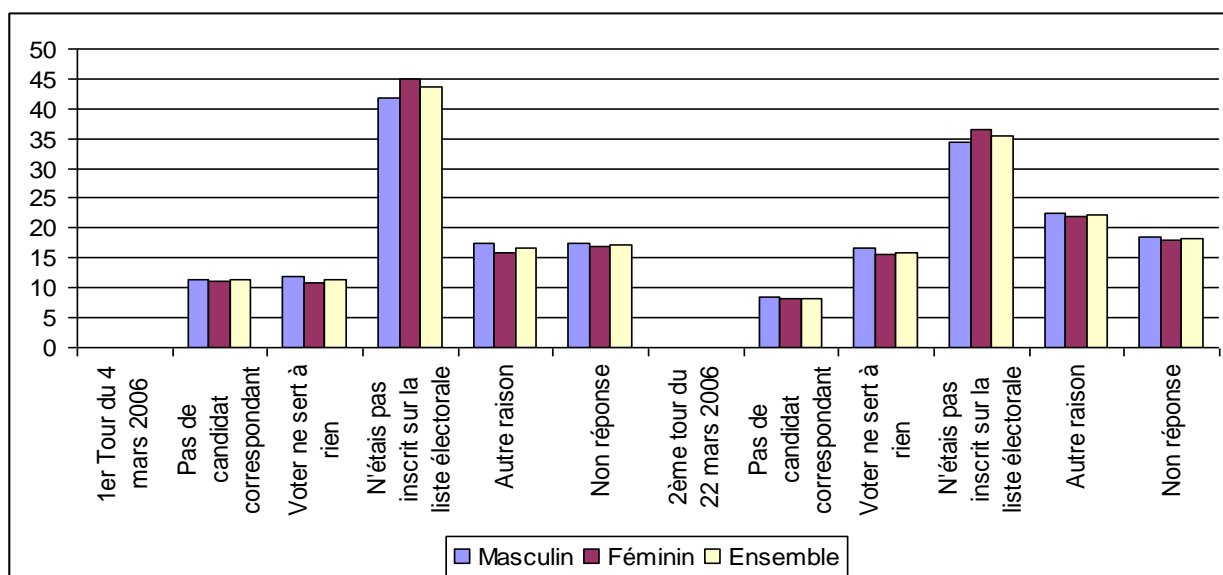
Cela permet de déduire que les femmes usent effectivement de leur droit de vote au même titre que les hommes. Il n'y a pas de discrimination basée sur le sexe sur le plan électoral.

La comparaison précise entre ces chiffres et les résultats officiels de l'élection est délicate pour plusieurs raisons. D'abord, les champs géographiques des résultats électoraux et de l'enquête ne se superposent pas. L'enquête couvre l'ensemble des départements sur la base des zones de dénombrement du recensement. Les frontières ne correspondent à aucun découpage administratif

existant. En termes temporels, les mouvements démographiques (migration, mortalité) entre les élections et l'enquête (soit dans notre cas environ un an), font que le corps électoral n'est pas exactement identique dans les deux sources. Cette différence de champ s'explique aussi par le fait que l'enquête ne touche que les ménages ordinaires et non les ménages collectifs vivant en institutions. De plus, elle n'est pas suffisamment fine pour saisir précisément le corps électoral « légal » qui exclut rigoureusement les personnes de moins de 18 ans, les malades mentaux et les électeurs potentiels ayant perdus leurs droits civiques (déchéance du droit de vote). Ensuite, l'enquête est rétrospective, les déclarations des enquêtés est une reconstruction *a posteriori* plus ou moins fiable. De plus, par nature les résultats officiels ne tiennent pas compte de la non inscription sur les listes électorales.

Si une forte participation électorale est un signe tangible de bon fonctionnement des institutions démocratiques, en confortant la légitimité des élus et en traduisant la confiance des citoyens dans le processus électoral, le phénomène de la non-participation est plus complexe à analyser.

**Graphique 11.13 :** Répartition des Béninois selon la raison principale de la non-participation au 1<sup>er</sup> tour du 4 mars et au 2<sup>ème</sup> tour du 22 mars 2006 des élections Présidentielles



Source: EMICoV, 2006

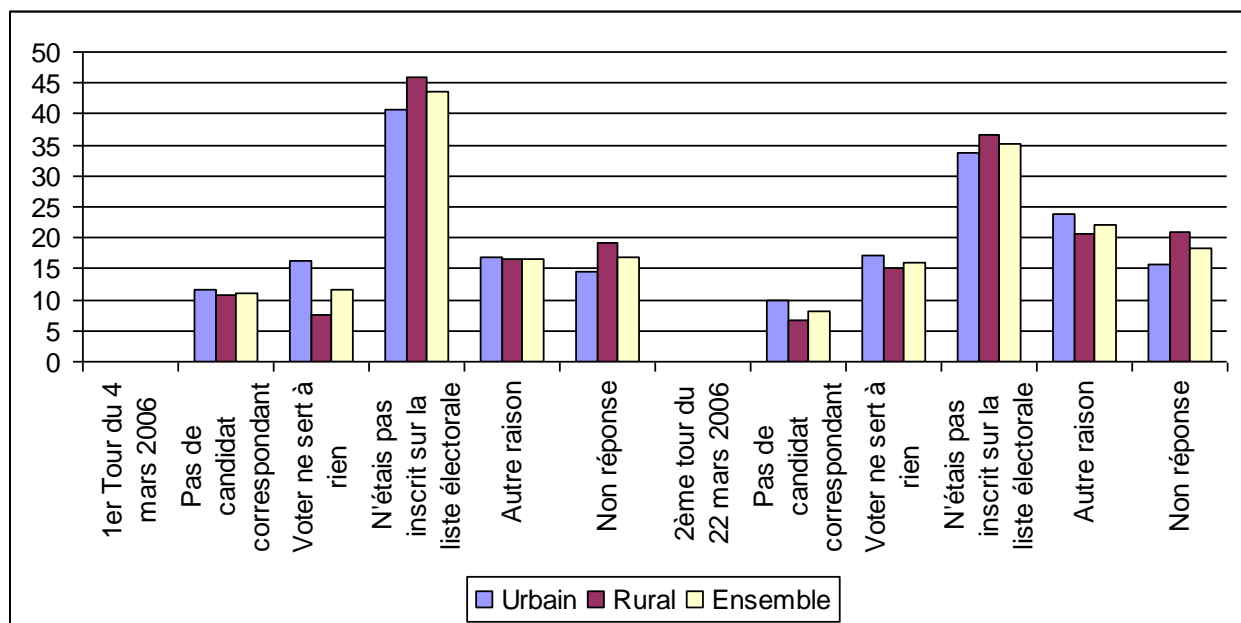
En premier lieu, d'après l'enquête, parmi les Béninois adultes au moment du scrutin, seulement 2% des électeurs potentiels n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. Ce phénomène de non-inscription, s'il peut être en partie volontaire, met aussi en lumière les défaillances du système de constitution des listes électorales; ce qui est d'ailleurs une source importante de litiges. En second lieu, les abstentionnistes, c'est-à-dire les inscrits qui ne se sont pas déplacés pour voter et qui représentent moins de 1,5% des inscrits, constituent un groupe très hétérogène. Les politologues, en particulier, ont coutume de distinguer deux catégories polaires d'abstentionnistes : d'une part une population défavorisée, peu intégrée à la vie civique ; et d'autre part des électeurs exigeants, dotés en capital humain et qui s'intéressent à la politique, mais qui marquent leur rejet de l'offre politique existante en s'abstenant. Ces derniers sont très faiblement représentés. La raison fondamentale de l'abstention au scrutin présidentiel de mars 2006 est la non inscription sur les listes électorales (43,7%



des absents au 1<sup>er</sup> tour et 35,5% au 2<sup>ème</sup> tour). Ils sont suivis des découragés du système politique pour qui *voter ne sert jamais à rien* qui représentent 11,3 % au 1<sup>er</sup> tour et 15,9% au 2<sup>ème</sup> tour. Les absentéistes pour qui les candidats en présence n'incarnent pas leurs aspirations représentent 11,3% au 1<sup>er</sup> tour et 8,2%.

Les absentéistes qui ne croient plus à l'utilité du vote et ceux pour qui les candidats en présence ne correspondent pas à leurs aspirations sont plus logés en milieu urbain respectivement 16,4% et 11,5% au 1<sup>er</sup> tour et 17,1% et 9,9% au deuxième tour. Il s'agit certainement des populations qui ont perdu toute confiance aux élections en raison de la mauvaise gouvernance politique et économique. Les statistiques sur les abstentionnistes viennent conforter quelque peu le diagnostic précédent concernant le discrédit de la classe politique dans son ensemble d'une part et le désajustement entre l'offre et la demande dans le domaine politique.

**Graphique 11.14 :** Répartition des absentéistes aux élections selon les raisons évoquées par milieu de résidence



Source: EMICoV, 2006

La liaison de la non participation aux élections n'est pas significative pour les autres variables sociodémographiques.

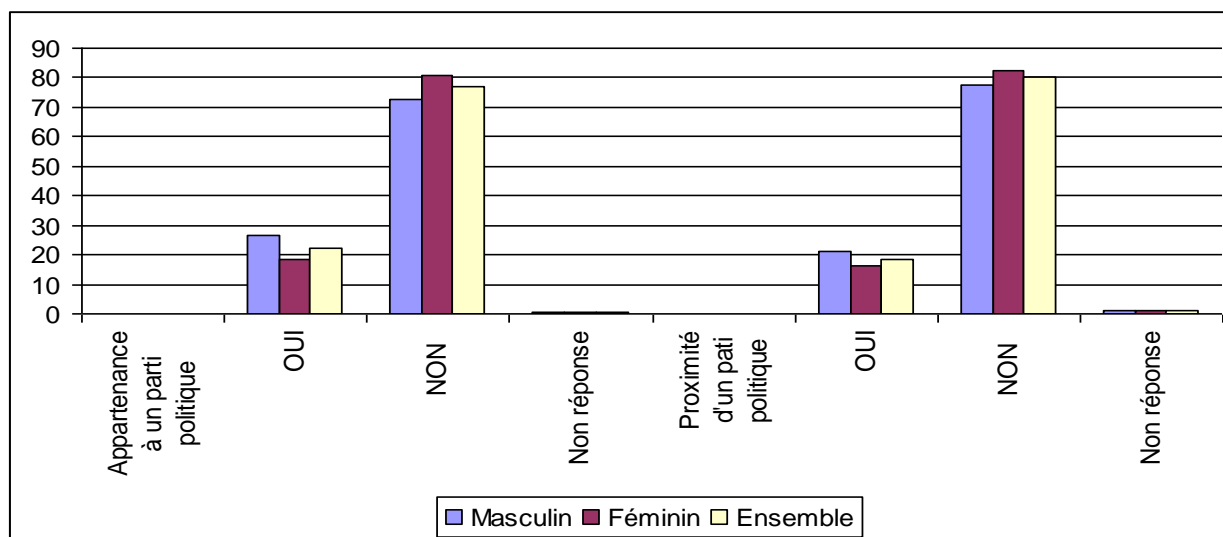
### 11.3.2 Les autres formes de participation politique

Outre les élections, les Béninois peuvent utiliser d'autres moyens pour participer à la vie politique. En effet, ils ont la possibilité de militer dans les partis politiques ou de participer à des mouvements protestataires (signature de pétition, grève, manifestation).

### *Appartenance à un parti politique*

Un peu moins du quart (22,4%) de la population appartient à un parti politique et 18,4% de ceux qui restent sont proches d'un parti politique. Les hommes sont plus attirés vers les partis politiques que les femmes : 26,7% appartiennent à des partis politiques et 21% sont proches d'un parti politique contre respectivement 18,7% et 16,4% pour les femmes.

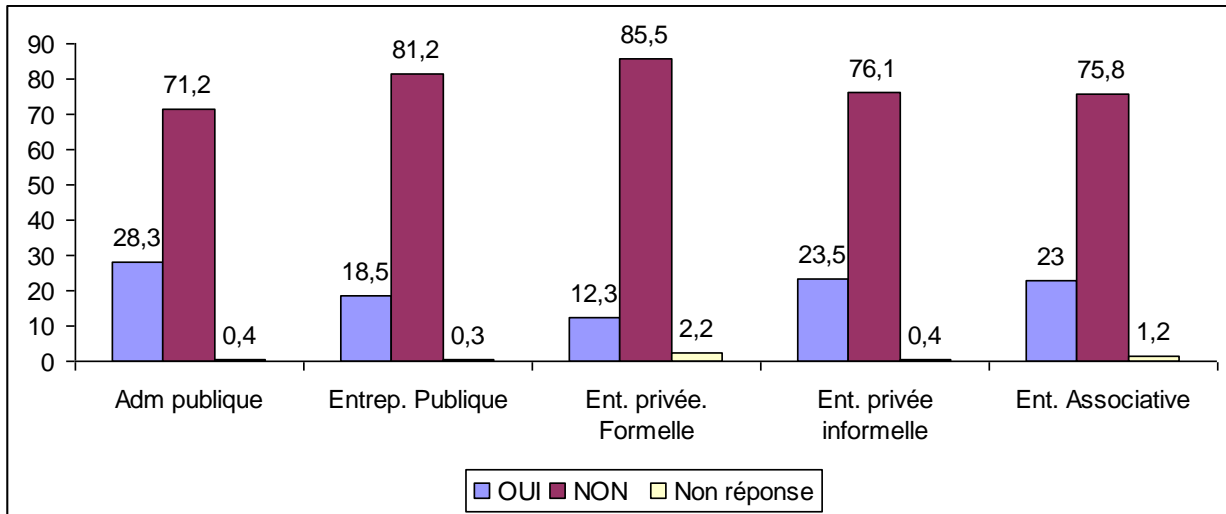
**Graphique 11.15 :** Répartition des Béninois selon leur appartenance ou non à un parti politique et de ceux qui n'appartiennent pas à un parti politique selon la proximité ou non à un parti politique



*Source: EMICoV, 2006*

Il en est de même des fonctionnaires de l'Administration Publique qui sont à 28,3% dans les partis politiques contre 12,3% pour les travailleurs des entreprises privées.

**Graphique 11.16 : Répartition des Béninois selon leur appartenance ou non à un parti selon le secteur institutionnel de l'activité principale**



Source: EMICoV, 2006

Il existe une relation positive non significative entre la participation politique et la pauvreté, les plus riches et les plus diplômés sont apparemment les moins politiquement actifs : 21,4% des adultes appartenant au quintile le plus élevé appartiennent à un parti politique contre 24% pour ceux du quintile le plus bas. La vie politique n'est donc pas réservée aux plus riches. Les personnes défavorisées trouvent malgré tout, les ressources d'un engagement politique et probablement aussi d'un certain intérêt pour la politique (voir ci-dessous). L'appartenance à un parti ou à une association politique, qui représente traditionnellement la forme la plus pérenne de participation politique varie peu suivant le niveau de pauvreté.

**Tableau 11.21 : Répartition des Béninois selon leur appartenance ou non à un parti politique et selon les quintiles de dépense**

|  |             | Quintile de dépense |                |                |                |                | Total            |
|--|-------------|---------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
|  |             | 1er                 | 2ème           | 3ème           | 4ème           | 5ème           |                  |
| <b>Appartenir à un parti politique</b> | Oui         | 24,0                | 22,1           | 22,5           | 22,3           | 21,4           | 22,5             |
|  | Non         | 75,5                | 77,4           | 77,0           | 77,3           | 78,2           | 77,1             |
|  | Non réponse | 0,5                 | 0,5            | 0,5            | 0,4            | 0,4            | 0,5              |
|  | Total       | 100                 | 100            | 100            | 100            | 100            | 100              |
| <b>Effectif</b>                        |             | <b>586 293</b>      | <b>583 101</b> | <b>590 792</b> | <b>570 119</b> | <b>600 225</b> | <b>2 930 530</b> |

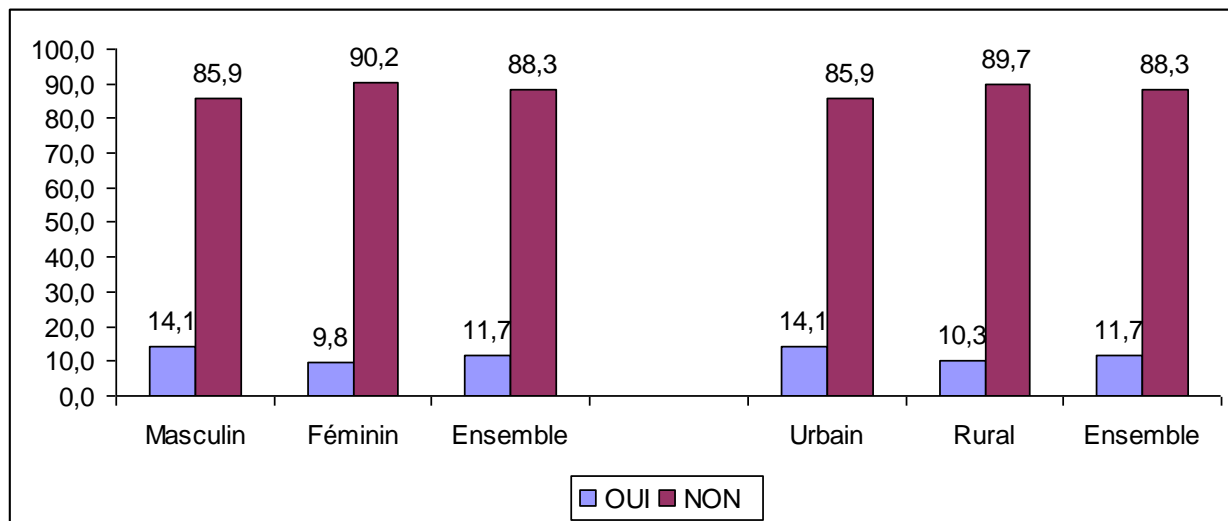
Source : EMICoV, 2006

Cependant, il convient de noter que si l'engagement politique par l'appartenance à un parti est uniforme au sein des quintiles, l'intensité de cet engagement peut varier, allant du militantisme actif à un simple enregistrement au niveau du secrétariat d'un parti. Mais le volet démocratie de EMICoV ne s'est pas préoccupé de ce facteur discriminant.

***Participation aux actions protestataires (pétition, grève, manifestation)***

Les Béninois participent faiblement à ces actions de la vie politique (11,7%). Les hommes sont plus portés vers les mouvements (14,1% des hommes contre 9,8% des femmes), et les citadins y adhèrent mieux que les ruraux, respectivement 14,1% et 10,3%. De même, les chômeurs (18,4%) sont plus enclins à ces mouvements que les actifs occupés (11,3%).

**Graphique 11.17 :** Répartition des Béninois selon leur participation ou non à des protestations (pétition, grève, manifestation) selon le sexe d'une part et le milieu de résidence d'autre part



Source : EMICoV, 2006

On est donc loin de l'apathie citoyenne souvent dénoncée, comme caractéristique des pays pauvres.

**Tableau 11.22 :** Répartition des Béninois selon la situation d'activité économique principale selon leur participation ou non à des protestations (pétition, grève, manifestation)

|   |                 | Situation dans l'activité |               |               |                | Total            |
|---|-----------------|---------------------------|---------------|---------------|----------------|------------------|
|   |                 | Actif occupé              | Chômeur BIT   | Chômeur déc.  | Inactifs       |                  |
| <b>Participer à des mouvements (pétition, grève, manifestation)</b> | Oui             | 11,3                      | 18,4          | 12,2          | 14,2           | 12,0             |
|   | Non             | 88,7                      | 81,6          | 87,8          | 85,8           | 88,0             |
|   | Total           | 100                       | 100           | 100           | 100            | 100              |
|   | <b>Effectif</b> | <b>2 164 639</b>          | <b>27 823</b> | <b>22 476</b> | <b>544 385</b> | <b>2 759 323</b> |

Source : EMICoV, 2006

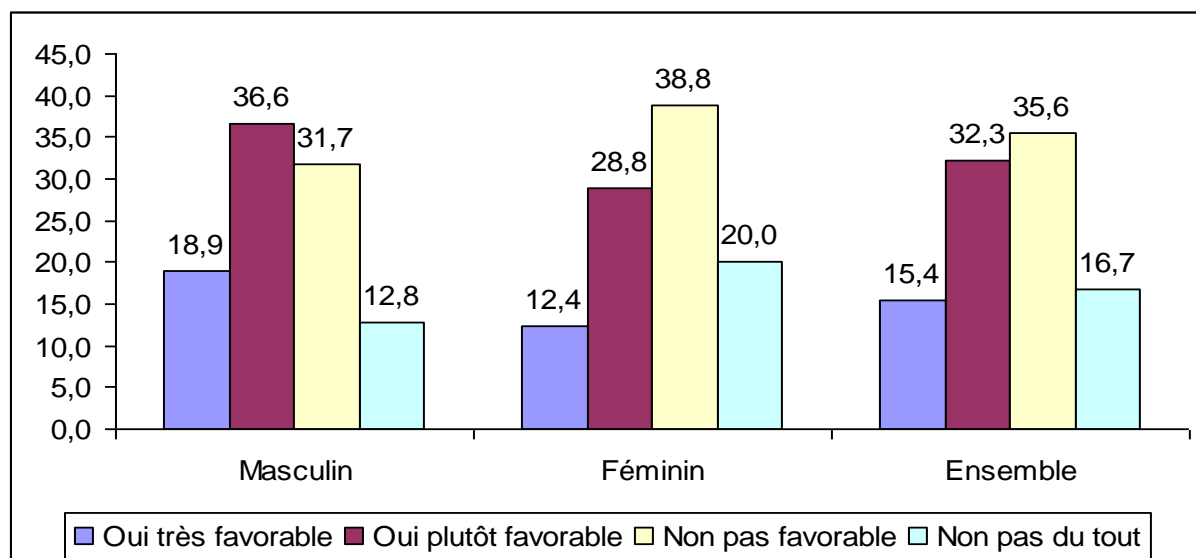
### 11.3.3 La politisation

La politisation, avec la participation politique et l'orientation politique, constitue un des trois éléments constitutifs du rapport des citoyens à la sphère politique. Alors que la participation politique est liée à des actions concrètes, la politisation est une disposition générale, un état d'esprit, un processus. Elle marque un intérêt plus ou moins prononcé pour la politique, une familiarité avec ses enjeux et les débats en cours, une capacité à émettre des jugements politiques ou sur la politique; bref elle traduit un certain niveau de valorisation de la dimension politique.

#### *Intérêt pour la politique*

La relative bonne participation des Béninois aux élections présidentielles de mars 2006 ne doit pas dissimuler ou occulter le fait que la majorité d'entre eux s'intéresse peu à la politique. Les Béninois dans leur majorité manifestent peu d'intérêt pour la politique. Interrogés sur leur intérêt pour la politique, plus de la moitié des Béninois (52,3%) déclarent ne pas être intéressés par la politique.

**Graphique 11.18 :** Répartition des Béninois par sexe selon leurs opinions sur l'intérêt pour la politique

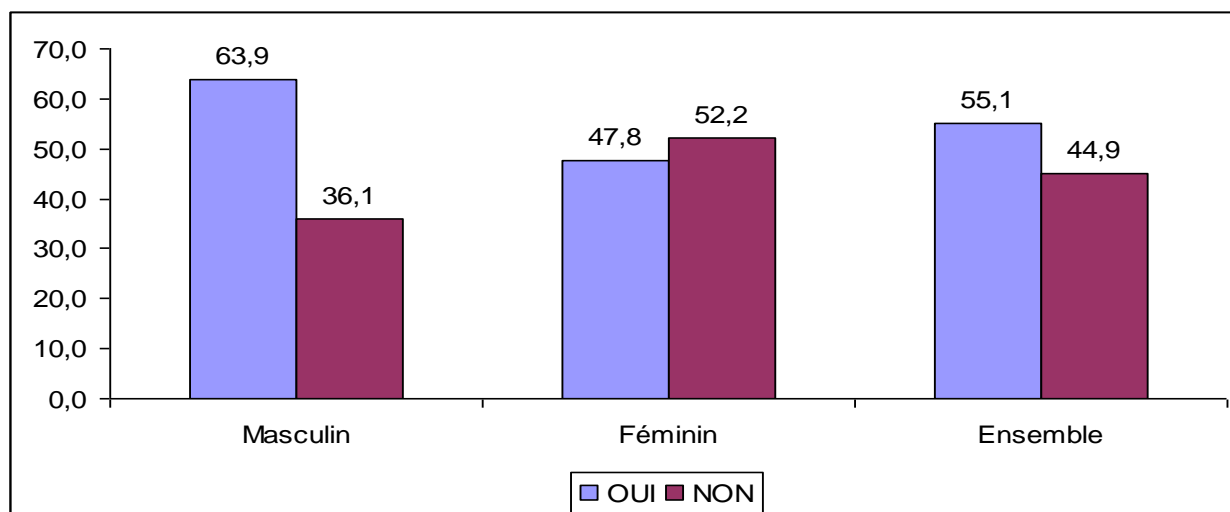


Source : EMICoV, 2006

#### *Discussion avec les proches sur la politique*

L'intérêt pour la politique ne constitue qu'une expression de la politisation des citoyens. Les autres indicateurs de politisation retenus dans l'enquête sont plus optimistes que le diagnostic précédent. Ainsi 55,1% de Béninois entretiennent des discussions sur la politique avec leurs proches (famille, amis, relations ; cf. graphique 11.18).

**Graphique 11.19** : Répartition des Béninois selon qu'ils parlent ou non de politique avec leurs proches selon le sexe



Source : EMICoV, 2006

Si le degré de politisation varie peu suivant la classe d'âge, le milieu de résidence, la religion ou le groupe ethnique, il se confirme que les femmes, avec un pourcentage de 47,8%, marquent un moindre intérêt pour les discussions sur la chose publique que les homologues masculins qui s'y consacrent à plus de 63,9%. En dehors du genre, les niveaux d'éducation, les niveaux de pauvreté, le type d'emplois et le milieu de résidence constituent les principaux facteurs jouant sur la l'intérêt porté à la politique par les Béninois (confère tableaux en annexe).

Ainsi, exception faite du premier quintile de dépense, la politisation est une fonction croissante de la richesse et du niveau d'éducation. Ainsi pour ce qui concerne leur intérêt pour la politique, la fréquence des discussions politiques ou le fait de considérer la politique comme un élément important de la vie, à quelques exceptions près, les pauvres tendent à ne pas accorder autant d'importance à la chose politique que leurs concitoyens riches.

**Tableau 11.23** : Répartition des Béninois selon qu'ils sont intéressés ou non par la politique selon le quintile de pauvreté

|  |                      | Quintile de dépense |                |                |                |                | Total            |
|--|----------------------|---------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
|  |                      | 1er                 | 2ème           | 3ème           | 4ème           | 5ème           |                  |
| <b>Êtes-vous intéressé par la politique?</b> | Oui très favorable   | 16,8                | 13,5           | 14,4           | 15,6           | 17,4           | 15,6             |
|  | Oui plutôt favorable | 30,2                | 32,1           | 32,1           | 33,0           | 34,5           | 32,4             |
|  | Non pas favorable    | 34,9                | 36,9           | 37,0           | 36,1           | 32,7           | 35,5             |
|  | Non pas du tout      | 18,1                | 17,5           | 16,5           | 15,3           | 15,5           | 16,6             |
|  | Ensemble             | 100                 | 100            | 100            | 100            | 100            | 100              |
|  | <b>Effectif</b>      | <b>583 845</b>      | <b>580 479</b> | <b>588 700</b> | <b>568 372</b> | <b>596 521</b> | <b>2 917 917</b> |

Source : EMICoV, 2006

Ils ne s'en détournent pas totalement cependant. Si 64,1% des Béninois appartenant au quintile le plus riche parlent souvent de politique avec leurs proches, il en reste tout de même encore plus de la moitié chez les membres du quintile le plus pauvre (51,5%) à en parler.

**Tableau 11.24** : Répartition des Béninois selon qu'ils parlent ou non de politique avec leurs proches selon le quintile de pauvreté

|  |          | Quintile de dépense |         |         |         |         | Total     |
|--|----------|---------------------|---------|---------|---------|---------|-----------|
|  |          | 1er                 | 2ème    | 3ème    | 4ème    | 5ème    |           |
| <b>Parlez-vous de politique avec vos proches ?</b> | Oui      | 51,5                | 51,6    | 52,1    | 56,7    | 64,1    | 275,9     |
|  | Non      | 48,5                | 48,4    | 47,9    | 43,3    | 35,9    | 224,1     |
|  | Ensemble | 100,0               | 100,0   | 100,0   | 100,0   | 100,0   | 500,0     |
|  | Effectif | 584 475             | 581 068 | 589 670 | 568 553 | 597 112 | 2 920 878 |

*Source* : EMICoV, 2006

Les discussions politiques sont plus fréquentes en milieu urbain qu'en milieu rural : 60% des citadins parlent de la politique avec leurs proches contre 52% pour les ruraux.

**Tableau 11.25** : Répartition des Béninois selon qu'ils parlent ou non de politique avec leurs proches selon le milieu de résidence

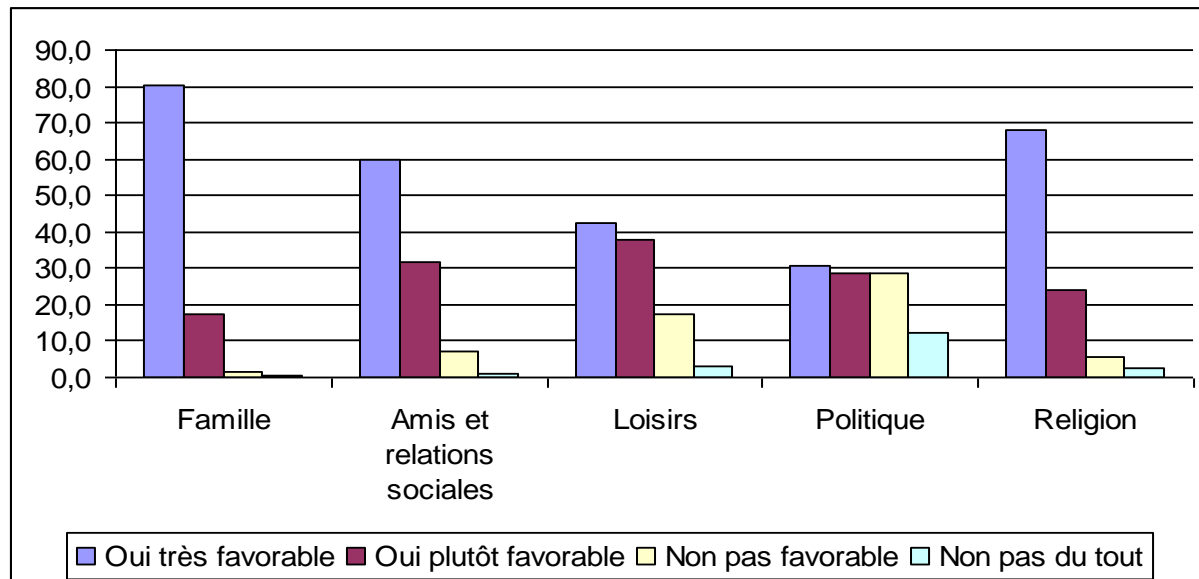
|  |          | Milieu de résidence |           |           |
|--|----------|---------------------|-----------|-----------|
|  |          | Urbain              | Rural     | Ensemble  |
| Parlez-vous de politique avec vos proches? | Oui      | 60,4                | 52,0      | 55,2      |
|  | Non      | 39,6                | 48,0      | 44,8      |
|  | Ensemble | 100,0               | 100,0     | 100,0     |
|  | Effectif | 1 117 703           | 1 838 480 | 2 956 183 |

*Source* : EMICoV, 2006

### ***Interprétation du niveau de politisation au Bénin***

Comment interpréter le fait que 47,7% des Béninois s'intéressent à la politique ou que plus de la moitié (55,1%) d'entre eux parlent souvent de politique : ces résultats traduisent-ils un niveau faible, moyen ou au contraire élevé de politisation ? Pour répondre à cette question il faut trouver une norme qui permette la comparaison. Celle-ci pourrait être le niveau enregistré par le passé ou dans d'autres pays. La voie retenue ici est de mettre en relation l'importance de la politique par rapport à d'autres centres d'intérêt potentiels. Dans l'enquête, nous avons cherché à savoir ce qui comptait le plus dans la vie des Béninois. Des six domaines proposés, la politique se classe en dernière position, très loin derrière le travail, la famille, la religion, mais aussi les relations sociales et même derrière les loisirs.

**Graphique 11.20 : Opinions des Béninois sur les centres d'intérêt potentiels de leur vie**



Source : EMICoV, 2006

Ainsi 40,8% des béninois considèrent que « la politique n'a aucune importance » dans leur vie, alors que seulement 2,2% affichent la même indifférence vis-à-vis de la famille, 8,1% pour les " amis et les relations sociales", 8,2% pour la religion et 20,2% pour les loisirs. La politique n'apparaît donc pas comme une priorité, ni même comme une sphère centrale et très sensible dans la vie des béninois.

De même, nous avons cherché à savoir à quel groupe (leur pays ou leur ethnie) les béninois sont fiers d'appartenir. Les avis sont quasi également partagés : 51,2% sont favorables à leur Nation et 48,8% à leur Ethnie.

**Tableau 11.26 : Répartition des Béninois selon qu'ils sont fiers d'appartenir à leur pays ou à leur ethnie**

| A quel groupe (votre pays ou votre ethnie) vous sentez-vous le plus fier d'appartenir ? | Sexe             |                  |                  |
|---|------------------|------------------|------------------|
|   | Masculin         | Féminin          | Ensemble         |
| A votre pays  | 710 719          | 807 564          | 1 518 283        |
| A votre ethnie  | 633 194          | 815 869          | 1 449 063        |
| <b>Ensemble</b>   | <b>1 343 913</b> | <b>1 623 433</b> | <b>2 967 346</b> |

Source : EMICoV, 2006



## CONCLUSION

Cette section de l'analyse thématique des données d'EMICoV a permis de faire l'état des lieux du fonctionnement de la démocratie au Bénin à travers le respect de ses principes fondamentaux d'une part et de la participation politique d'autre part.

Il ressort que les Béninois de façon générale sont favorables à la démocratie et à l'application de ses principes dans le pays, même s'ils sont un peu pessimistes quant au bon fonctionnement de ce système dans le pays. La non transparence des élections et le manque d'équité devant la loi sont dénoncés comme les principales défaillances de la gestion démocratique du pays. Le non paiement de l'impôt/fraude fiscale et la corruption sont jugés encore acceptables par des minorités considérables, respectivement 26,5% et 6,9% (d'avis très favorables et plutôt favorables). Les principales raisons du sous-développement restent la mauvaise gestion des dirigeants et le mauvais comportement des populations qui recueillent respectivement 93,3% et 80,4% d'avis très favorables ou plutôt favorables. Mais ces différents problèmes n'altèrent pas la détermination des béninois pour la démocratie qui selon eux est la voie de l'espérance et de l'unanimité pour un développement effectif.

En somme, une minorité de Béninois (14,8%) estiment que la démocratie telle qu'appliquée dans le pays ne fonctionne pas convenablement.

L'étude a également permis d'apprécier la compréhension des Béninois de la notion de démocratie. Les résultats indiquent que les Béninois incluent dans le concept de démocratie à la fois les notions de liberté et d'égalité, à l'instar des occidentaux ou des anciennes démocraties.

Enfin, l'analyse a permis de déduire le niveau moyen de participation des Béninois à la vie politique de leur pays. La principale raison de ce désintéressement, est de l'avis des populations, l'inadaptation des projets de société des partis politiques aux besoins réels ou aspirations de la population, et la vision individualiste masquée des stratégies des hommes politiques, qui sont peu préoccupés par la justice sociale, l'équité régionale et le bien être collectif.

# PERSONNEL DE L'EMICoV

---

## PERSONNEL NATIONAL

### Coordination Nationale

Cosme Vodonou, Directeur Général, INSAE  
Kokou Zounon, Conseiller Technique du Directeur Général, INSAE  
Victor Bankolé, Directeur des Statistiques Sociales, INSAE  
Agnès Flénon, Directrice Administrative et Financière, INSAE  
Alexandre BIAOU, Chef Service des Statistiques Sociales, INSAE

### Equipe technique

|                      |                         |                   |
|----------------------|-------------------------|-------------------|
| Constant Yayi        | Sénami Sériki           | Sylvetre Dansou   |
| Alexandre Biaou      | Bruno Nouatin           | Ambroise Agbota   |
| Christophe Migan     | Proper Dako             | Zacharie Imorou   |
| Jean-Claude Kèkè     | Delphin Adjì            | Désiré Falolou    |
| Koladé Okoudjou      | Abraham Biaou           | Mathias Hounkpè   |
| Sourou Djaton        | François-Xavier Dégbevi | Hermann Takou     |
| Appolinaire Tollegbé | Damien Médjji           | Fatahi Chitou     |
| Oswald Koussihouédé  | Aristide Djossou        | Hippolyte Togonou |
| Eudes Hounkpodoté    | Mathias Pofagi          | Assogba Hodonou   |

### Supervision

|                     |                  |                      |
|---------------------|------------------|----------------------|
| Mémounath B. Zounon | Sévérin Agbangla | Appolinaire Tollegbé |
| Armelle Ahamidé     | Damien Agoua     | Constant Yayi        |
| Léontine Seriki     | Alexandre Biaou  |                      |

### Traitement informatique

|                   |                 |
|-------------------|-----------------|
| André Akpo        | Kocou Missihoun |
| Grégoire Kpékpédé | Hervé Gbo       |

### Contrôleurs

|                      |                       |                 |
|----------------------|-----------------------|-----------------|
| Dessouassi Corneille | Kiti Maoulè Sylvestre | Aruko Dieudonné |
| Seidou Aziz          | Kpalla Flicienne      | Sessou Achille  |

Ahognidjè Martin  
Ahouangunou Lucrèce  
Kpakp Emmanuel  
Oba Serge  
Acapo Modeste Paul  
Aiha Théodre  
Intossou Marie Claude

Ounnou Augustin  
Yessoufou Calixte  
Mensah Fédéric  
Zohoun Boris Melchiad  
Hounhanou Malthile  
Gbodjin Valentin  
Bakpé Basile

Tossou Ephrem  
Orou sic A. Philippe  
Mensah emile  
Mousthapha Samadou  
Dossou Gaetan  
Odo Pierre  
Sanoussi Aliou

### Enquêteurs/Enquêtrices

Mama-Djougou A. Fataye  
Elègbè Michée  
Bagnan Boukari Ilimi  
Akpo Raoul  
Yarou D. Zéphirin  
Ibrahim Soulé  
Awali Imorou  
Tairou Assane  
Chabi Gaston  
Gatta Moussa  
Yacoubou S. Safiou  
Bio Yerima Issa  
Sefou Aliou  
Orou Sica Ousmane  
Zoumarou Issa  
Tamou Yataou Inoussa  
Tony Sacca Issifou  
Seidou Zoumarou  
Tossounon K. Moumouni  
Goudi Yayi  
Nigui Goma D. Abou  
Akomedi Moïse  
Aboumon Assane  
Chitou Sero Bakary  
Dossoumon Chabi Paulin  
Djibril Traore Abdouraimi  
Mama Mohamed Awali  
Obreja Augustin  
Tonadji Horace  
Mongadji Jean Idohou  
Adjaoke C. Victor  
Tossou Yannick  
Attadé Dègla Firmin  
Adjaoké Maxime  
Chabi Modeste  
Bossou Bam'délé Iboukoun  
Ambarka Yacoubou  
Seba Eustache  
Kouagou Jacob  
N'gninke N'dah Alphonse  
N'kouei Alain

N'tia Stanislas  
Bekoulona Lionel  
Timanti Fulbert  
Kassah Mouhamadou  
N'tounti Paul  
Nouanti Abdoulaye  
N'tcha Christine  
Ninkoa Victorin  
Sory Médard  
Yargo Rageau  
Tawema Soubi Eric  
Moutangou Judicael  
Maman Chabi Adam  
Touraré Touré Karim  
Nigui Goma D. Abou  
Massim Wali Eric  
Bangana Claude  
Orou Yerima Bienvenu  
Salami Layissi Loukman  
Assounda Ulrich  
Adjido Fataou  
Agbanou Thierry  
Soulé Imorou Ganiou  
Edjalowé Adam  
Wadé Doukago Djibril  
Assignitou Jonas  
Sossouvovo Wilfrid  
Dondja Marouffou  
Dondja Marouffou  
Boni Désiré  
Gbaguidi Clément  
Koutchika Joseph  
Zankpé T. Nicaïse  
Ayeko Romain  
Ayenikafo Kossi René  
Datondji Constant  
Mongazi Casimir  
Ogboya Sylvestre  
Alidjinou Jean  
Chabi Franck  
Djenoukpo Rodrigue

Balaro Urbain  
Bio Anselme  
Adjinda Modeste  
Ahouangan Alexis  
Ablet Mathurin Théodore  
Gouvoeke Marcel  
Akpoyete Damase  
Djodjo G. Eusèbe  
Gandaho Florentin  
Ahotondji A. S. Hervé  
Sèmevo Rogatien  
Sèmassa Ahidoté  
Ahissin André  
Sotchénou Adolphe  
Ogouyomi A. Hyppolite  
Djedatin Hyppolite  
Adjovi Charitas  
Ouintin Alexis  
Azimbligbo François  
Fanou Eunice  
Tossou Dieudonné  
Madadanni Janvier  
Hounguevou Rémy  
Houkpatin Lazare  
Lantonkpode T. Thierry  
Houkpegan Joel  
Mitchodjèhoun Benoit  
Agbangla Karl  
Agossou Léon  
Choubiyi Xavier  
Akponikpe Guy  
Sossa Anagonou Esaïe  
Gnacadjia Y. Jérôme  
Sossou-Coussi Bernard  
Teka Expédit  
Djololo Léopold  
Deh Julien  
Dessouassi Darius  
Wongla Kinhégbédé Serge  
Ahidazan Cocou Gérard  
Soédé Blaise

Anato Codjo Brice  
Atcho Ange Pascal  
Dingboé Marcel  
Amegnikou Désiré  
de Lima Gildas  
Douvi Innocent  
Olou Vaguiné  
Elavagnon François  
Loko Martial  
Ayité Francis  
Sèwa Patrice  
Tossou Xavier  
Tohouégnon Edgard  
Douvi K. Victor  
Mahouna Romain  
Elavagnon Appolinaire  
Djido Vincent  
Yetongbé Félix  
Sohou Antoine  
Atissou José  
Ballo Ignace  
Daah -Gbadji Gaudens  
Edoh Viano  
Folly Alain  
Makouhoui Martin  
Dossa Sylvestre  
Kouékoutamè Mathieu

Houéchénou Marie Jeanne  
sakiti José-Luiz  
Codjo K. Christine  
Marcos Jean Claude  
Adjavon Kissey  
Tchiakpè Ella  
Aissi José  
Abodohouin Sébastien  
Zannou Donatien  
Hounnougbo Franck  
Kpangon Aurelien  
Akpo Théophile  
Kpangon T. Brice  
Atiogbé Sophie  
Kpètehoto Narcisse  
Ato Charles  
Soudé Joelle  
Kassoudao Charles Raoul  
Abiola Blaise  
Gasseto Fiacre  
Gnamini Achille  
Moudachirou Mohamed  
Kpalla Marylin  
Koundé Landry  
Hèssou Modeste  
Sagbo René  
Gounsè Evariste

Chitou Fatimatou  
Houssou Aubin  
Houeto Honorat  
Akpagnonnidè Noël  
Atchenenou Sylvain  
Kodjo Thierry  
Ayité Gaétan Jean-Pierre  
Loko Oscar  
Nounagnon Cyprien  
Tossavi Sylvestre  
Ahossoudé Emile  
Djogbé Mayeul  
Mikpon Gandonou Janvier  
Houéto Waliou  
Egoudjobi Barnabé  
Dina Valentin  
Houngbadji Roch Ulrich  
Abattan Axel  
Yai Joseph  
Lamidi A. Mouridou  
Tiamiou Olatoundji  
Babadoudou Anselme  
Dohou Bertin  
Agbognon Gaston  
Koubogni Benjamin  
Oké Euloge  
Nouhounou Samuel

### **Agents de saisie**

Eulalie Arigbo  
Jeannne Adjahoutonon  
Solange Badjagou  
Bertille Nombimè  
Sabine Dagbédé  
Clarisse Assogba  
Félicien A. Saïzonou  
Simone Houngbo  
Angélique Fado  
Maguérîte Houunkpè  
Ayichat Chitou  
Edith Alogou  
Pauline Sossaminou  
Edwige Ahomagnon  
Bernadette Evénamia  
Jeanne Dossou  
Claudine Soglohoun

Colette Oloufoumi  
Aurore Zèkpa  
Géraldine Houénou  
Claire Fagbémi  
Fulbert Kooukoui  
Christine Ohouko  
Solane Akpo  
Léa Akakpovi  
Dominique Edom  
Eselle Fanou  
Nicole Dossou  
Estelle Tchéoubi  
Henriette Agbodjikindé  
Oflyd Vitogo  
Laure Chognika  
Mirelle Agbanlissou  
Aubin Odoulami

Alphonse Hinkpon  
Sergio Djidonou  
Josiane Goussanou  
Léa Akakpovi  
Eselle Fanou  
Alice Wida  
Abigaël Gouhinto  
Siratou Morou  
Rosalie Tobossou  
Gilgas Houssou  
Elvire Houannou  
Charlotte Agbéssinou  
Edwige O. Satoguina  
Huguete Loko  
Ernest Kloubou  
Anny Flore Ahomè  
Rachelle Fambo

## **Agents de codification**

Sébastien Onikpo  
Pauline Gokoun  
Jules Djidonou  
Alain Anagonou  
Julien Tokpanou  
Jules Chodaton

Mohammed Moutaïrou  
Wenceslas Savy  
Kossénatou Olou  
Rosine Amoussouga  
Fayçal Moumouni  
Clotaire Yamadjako

Blaise Lawson  
Florent Maroya  
Aubin Favidé  
Stanislas Akon  
Honorine Deh  
Clotaire Totien